



1180, rue Drummond

Bureau 620

Montréal (Québec) H3G 2S1

(514) 878-9825

Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec

2^e cycle d'évaluation

Rapport d'évaluation

Présenté à la

Direction de l'évaluation

Direction générale des politiques, de l'analyse
stratégique, de la statistique et de l'action communautaire

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale

Gouvernement du Québec

Septembre 2014

Responsable de la collecte, analyse des effets bruts et rédaction du rapport

Gilles Therrien
SOM Inc

Responsable des analyses économétriques et rédaction du rapport

Guy Lacroix
Département d'Économie
Université Laval

Conception de l'étude, supervision des travaux et rédaction du rapport

Hugues Tétreault
Direction de l'évaluation
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Le mandat	3

CHAPITRE 1 : LES MESURES ACTIVES À L'ÉTUDE

1.1	La raison d'être.....	7
1.2	Les cibles	7
1.3	Les objectifs	7
1.4	La nature de l'intervention	8
1.5	Les ressources humaines, matérielles et financières	12
1.6	Les processus opérationnels	12

CHAPITRE 2 : LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

2.1	Les enjeux et les questions d'évaluation	17
2.2	La méthodologie	18
2.3	La portée et les limites de l'étude.....	27

CHAPITRE 3 : LES RÉSULTATS BRUTS

3.1	L'ensemble des participants.....	31
3.2	Les participants aux projets de préparation à l'emploi.....	70
3.3	Les participants aux services d'aide à l'emploi	102
3.4	Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre	134
3.5	Les participants à la mesure subventions salariales.....	165
3.6	Les participants à la mesure soutien au travail autonome.....	198
3.7	Les participants à plusieurs mesures.....	230
3.8	Les participants aux clubs de recherche d'emploi	263
3.9	Les participants aux services spécialisés	294

CHAPITRE 4 : LES EFFETS NETS SUR LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE

4.1	L'ensemble des participants.....	329
4.2	Les participants à la mesure projets de préparation à l'emploi.....	342
4.3	Les participants à la mesure services d'aide à l'emploi	353
4.4	Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre	363
4.5	Les participants à la mesure subventions salariales.....	374
4.6	Les participants à la mesure soutien au travail autonome.....	385
4.7	Les participants à plusieurs mesures.....	395
4.8	Les participants au volet clubs de recherche d'emploi	405
4.9	Les participants au volet services spécialisés	415

CHAPITRE 5 : LES EFFETS NETS SUR LES PERSONNES SANS SOUTIEN PUBLIC DU REVENU

5.1	L'ensemble des participants.....	427
5.2	Les participants à la mesure projets de préparation à l'emploi.....	439
5.3	Les participants à la mesure services d'aide à l'emploi.....	449
5.4	Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre.....	459
5.5	Les participants à la mesure subventions salariales.....	469
5.6	Les participants à la mesure soutien au travail autonome.....	480
5.7	Les participants à plusieurs mesures.....	490
5.8	Les participants au volet clubs de recherche d'emploi.....	499
5.9	Les participants au volet services spécialisés.....	508

CHAPITRE 6 : LES EFFETS NETS SUR LES PRESTATAIRES ACTIFS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

6.1	L'ensemble des participants.....	521
6.2	Les participants à la mesure projets de préparation à l'emploi.....	533
6.3	Les participants à la mesure services d'aide à l'emploi.....	543
6.4	Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre.....	553
6.5	Les participants à la mesure subventions salariales.....	563
6.6	Les participants à la mesure soutien au travail autonome.....	574
6.7	Les participants à plusieurs mesures.....	584
6.8	Les participants au volet clubs de recherche d'emploi.....	593
6.9	Les participants au volet services spécialisés.....	603

CHAPITRE 7 : LES EFFETS NETS SUR LES PERSONNES ADMISSIBLES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

7.1	L'ensemble des participants.....	615
7.2	Les participants à la mesure projets de préparation à l'emploi.....	627
7.3	Les participants à la mesure services d'aide à l'emploi.....	637
7.4	Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre.....	647
7.5	Les participants à la mesure subventions salariales.....	657
7.6	Les participants à la mesure soutien au travail autonome.....	667
7.7	Les participants à plusieurs mesures.....	677
7.8	Les participants au volet clubs de recherche d'emploi.....	687
7.9	Les participants au volet services spécialisés.....	697

CHAPITRE 8 : LES EFFETS NETS SUR LES CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES

8.1	Les hommes et les femmes.....	709
8.2	Les groupes d'âge.....	725
8.3	Le lieu de naissance.....	746
8.4	Les personnes qui complètent ou non et la participation.....	762

CONCLUSION

Conclusion.....	781

BIBLIOGRAPHIE.....	785

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 2.2.3.1	Caractéristiques des personnes ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1 ^{er} janvier 2009 selon le type de mesure	20
Tableau 2.2.3.2	Répartition des personnes ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1 ^{er} janvier 2009 selon le type de mesure et leur statut au soutien public du revenu	22
Tableau 2.2.3.3	Échantillon de personnes ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1 ^{er} janvier 2009 selon le type de mesure et leur statut au soutien public du revenu	22
Tableau 2.2.3.4	Échantillon pour les volets Clubs de recherche d'emploi et Services spécialisés.....	23
Tableau 2.2.4.1	Répartition des participants aux mesures actives ayant répondu au sondage et accepté le jumelage des données du sondage avec l'ensemble des données administratives selon le type de mesure et leur statut au soutien public du revenu	24
Tableau 3.1.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	33
Tableau 3.1.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	35
Tableau 3.1.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	37
Tableau 3.1.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	40
Tableau 3.1.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	43
Tableau 3.1.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	45
Tableau 3.1.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	47

Tableau 3.1.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	50
Tableau 3.1.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	52
Tableau 3.1.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	55
Tableau 3.1.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	58
Tableau 3.1.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	62
Tableau 3.1.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	66
Tableau 3.2.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	71
Tableau 3.2.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	73
Tableau 3.2.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	75
Tableau 3.2.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	77
Tableau 3.2.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	79
Tableau 3.2.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	81

Tableau 3.2.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	83
Tableau 3.2.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	85
Tableau 3.2.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	87
Tableau 3.2.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	90
Tableau 3.2.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	92
Tableau 3.2.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	95
Tableau 3.2.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	98
Tableau 3.3.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	103
Tableau 3.3.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	104
Tableau 3.3.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	107
Tableau 3.3.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	109
Tableau 3.3.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	111
Tableau 3.3.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant	

	occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	113
Tableau 3.3.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	115
Tableau 3.3.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	117
Tableau 3.3.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	119
Tableau 3.3.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	122
Tableau 3.3.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	124
Tableau 3.3.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	127
Tableau 3.3.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	130
Tableau 3.4.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	135
Tableau 3.4.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	136
Tableau 3.4.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	138
Tableau 3.4.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	140
Tableau 3.4.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	143

Tableau 3.4.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	144
Tableau 3.4.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	146
Tableau 3.4.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	148
Tableau 3.4.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	150
Tableau 3.4.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	153
Tableau 3.4.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	155
Tableau 3.4.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	158
Tableau 3.4.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	161
Tableau 3.5.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	166
Tableau 3.5.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	167
Tableau 3.5.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	170
Tableau 3.5.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	172

Tableau 3.5.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	175
Tableau 3.5.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	176
Tableau 3.5.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	178
Tableau 3.5.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	180
Tableau 3.5.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	182
Tableau 3.5.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	185
Tableau 3.5.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	188
Tableau 3.5.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	191
Tableau 3.5.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	194
Tableau 3.6.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	199
Tableau 3.6.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	200
Tableau 3.6.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	203

Tableau 3.6.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	205
Tableau 3.6.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	207
Tableau 3.6.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	209
Tableau 3.6.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	211
Tableau 3.6.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	213
Tableau 3.6.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	215
Tableau 3.6.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	218
Tableau 3.6.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	221
Tableau 3.6.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	223
Tableau 3.6.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	226
Tableau 3.7.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	231
Tableau 3.7.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	232

Tableau 3.7.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	235
Tableau 3.7.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	237
Tableau 3.7.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	240
Tableau 3.7.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	241
Tableau 3.7.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	243
Tableau 3.7.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	245
Tableau 3.7.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	247
Tableau 3.7.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	250
Tableau 3.7.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	253
Tableau 3.7.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	256
Tableau 3.7.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	259
Tableau 3.8.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	263

Tableau 3.8.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	265
Tableau 3.8.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	267
Tableau 3.8.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	269
Tableau 3.8.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	271
Tableau 3.8.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	273
Tableau 3.8.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	275
Tableau 3.8.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	277
Tableau 3.8.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	279
Tableau 3.8.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	282
Tableau 3.8.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	285
Tableau 3.8.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	287
Tableau 3.8.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	290

Tableau 3.9.1.1	Les résultats bruts sur la présence en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	294
Tableau 3.9.1.2	Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	296
Tableau 3.9.1.3	Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	298
Tableau 3.9.1.4	Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	300
Tableau 3.9.2.1	Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	302
Tableau 3.9.2.2	Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	304
Tableau 3.9.2.3	Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	306
Tableau 3.9.3.1	Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	308
Tableau 3.9.3.2	Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	310
Tableau 3.9.4.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	313
Tableau 3.9.5.1	Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	315
Tableau 3.9.6.1	Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité.....	318

Tableau 3.9.7.1	Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité	321
Tableau 4.1.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale	330
Tableau 4.1.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale	331
Tableau 4.1.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale	331
Tableau 4.1.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale	332
Tableau 4.1.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	333
Tableau 4.1.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	334
Tableau 4.1.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	334
Tableau 4.1.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	335
Tableau 4.1.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	336
Tableau 4.1.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale.....	337
Tableau 4.1.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale.....	338
Tableau 4.1.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale.....	339
Tableau 4.1.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale.....	340
Tableau 4.2.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	342

Tableau 4.2.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	343
Tableau 4.2.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	344
Tableau 4.2.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	344
Tableau 4.2.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	346
Tableau 4.2.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	346
Tableau 4.2.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	346
Tableau 4.2.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	347
Tableau 4.2.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	347
Tableau 4.2.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	348
Tableau 4.2.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	349
Tableau 4.2.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	350
Tableau 4.2.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	351
Tableau 4.3.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	353
Tableau 4.3.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	354

Tableau 4.3.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	354
Tableau 4.3.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	355
Tableau 4.3.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	356
Tableau 4.3.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	356
Tableau 4.3.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	356
Tableau 4.3.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	357
Tableau 4.3.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	357
Tableau 4.3.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	358
Tableau 4.3.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale	359
Tableau 4.3.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	360
Tableau 4.3.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	361
Tableau 4.4.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	363
Tableau 4.4.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	364
Tableau 4.4.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	365

Tableau 4.4.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	366
Tableau 4.4.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	366
Tableau 4.4.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	367
Tableau 4.4.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	367
Tableau 4.4.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	368
Tableau 4.4.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	368
Tableau 4.4.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	369
Tableau 4.4.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	370
Tableau 4.4.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	371
Tableau 4.4.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale	372
Tableau 4.5.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	374
Tableau 4.5.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	375
Tableau 4.5.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	376

Tableau 4.5.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale.....	377
Tableau 4.5.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale.....	377
Tableau 4.5.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale.....	378
Tableau 4.5.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	378
Tableau 4.5.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	379
Tableau 4.5.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale.....	379
Tableau 4.5.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	380
Tableau 4.5.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	381
Tableau 4.5.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	382
Tableau 4.5.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale	383
Tableau 4.6.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale.....	385
Tableau 4.6.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale.....	386
Tableau 4.6.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale	387
Tableau 4.6.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale	388

Tableau 4.6.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	389
Tableau 4.6.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	389
Tableau 4.6.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	389
Tableau 4.6.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	390
Tableau 4.6.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	390
Tableau 4.6.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale.....	391
Tableau 4.6.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale.....	392
Tableau 4.6.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale	393
Tableau 4.6.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale	394
Tableau 4.7.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	395
Tableau 4.7.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale.....	396
Tableau 4.7.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	397
Tableau 4.7.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale.....	397
Tableau 4.7.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	398

Tableau 4.7.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	398
Tableau 4.7.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	399
Tableau 4.7.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	399
Tableau 4.7.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	400
Tableau 4.7.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	401
Tableau 4.7.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	402
Tableau 4.7.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	403
Tableau 4.7.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale	404
Tableau 4.8.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale	405
Tableau 4.8.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale	406
Tableau 4.8.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale	407
Tableau 4.8.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	408
Tableau 4.8.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale.....	408
Tableau 4.8.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale.....	409

Tableau 4.8.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	409
Tableau 4.8.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	410
Tableau 4.8.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	410
Tableau 4.8.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	411
Tableau 4.8.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale.....	412
Tableau 4.8.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale	413
Tableau 4.8.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale	414
Tableau 4.9.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale	415
Tableau 4.9.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale.....	416
Tableau 4.9.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale.....	416
Tableau 4.9.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale.....	417
Tableau 4.9.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	418
Tableau 4.9.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	418
Tableau 4.9.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	419
Tableau 4.9.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	419

Tableau 4.9.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale	420
Tableau 4.9.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale	421
Tableau 4.9.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale	422
Tableau 4.9.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale.....	423
Tableau 4.9.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale.....	424
Tableau 5.1.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu.....	428
Tableau 5.1.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu	428
Tableau 5.1.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu.....	429
Tableau 5.1.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu.....	430
Tableau 5.1.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	431
Tableau 5.1.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	431
Tableau 5.1.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	432
Tableau 5.1.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	432
Tableau 5.1.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	433
Tableau 5.1.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu.....	434

Tableau 5.1.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu	435
Tableau 5.1.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu	436
Tableau 5.1.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu	437
Tableau 5.2.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	439
Tableau 5.2.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	440
Tableau 5.2.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	441
Tableau 5.2.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	441
Tableau 5.2.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	442
Tableau 5.2.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	442
Tableau 5.2.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	443
Tableau 5.2.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	443
Tableau 5.2.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	444
Tableau 5.2.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	445
Tableau 5.2.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	446

Tableau 5.2.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	447
Tableau 5.2.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	448
Tableau 5.3.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	449
Tableau 5.3.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	450
Tableau 5.3.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	450
Tableau 5.3.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	451
Tableau 5.3.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	452
Tableau 5.3.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	452
Tableau 5.3.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	453
Tableau 5.3.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	453
Tableau 5.3.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	454
Tableau 5.3.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	454
Tableau 5.3.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	455
Tableau 5.3.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	456

Tableau 5.3.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu	457
Tableau 5.4.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	459
Tableau 5.4.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	460
Tableau 5.4.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	460
Tableau 5.4.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	461
Tableau 5.4.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	462
Tableau 5.4.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	462
Tableau 5.4.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	462
Tableau 5.4.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	463
Tableau 5.4.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	463
Tableau 5.4.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	464
Tableau 5.4.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	465
Tableau 5.4.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	466

Tableau 5.4.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu	467
Tableau 5.5.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	469
Tableau 5.5.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	470
Tableau 5.5.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	471
Tableau 5.5.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	472
Tableau 5.5.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	472
Tableau 5.5.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	473
Tableau 5.5.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	473
Tableau 5.5.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	474
Tableau 5.5.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	474
Tableau 5.5.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	475
Tableau 5.5.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	476
Tableau 5.5.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	477
Tableau 5.5.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu	478

Tableau 5.6.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	480
Tableau 5.6.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	481
Tableau 5.6.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	482
Tableau 5.6.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	482
Tableau 5.6.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	483
Tableau 5.6.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	483
Tableau 5.6.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	484
Tableau 5.6.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	484
Tableau 5.6.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	485
Tableau 5.6.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu.....	485
Tableau 5.6.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu.....	486
Tableau 5.6.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	487
Tableau 5.6.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu	488
Tableau 5.7.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	490

Tableau 5.7.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	491
Tableau 5.7.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	491
Tableau 5.7.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	492
Tableau 5.7.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	493
Tableau 5.7.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	493
Tableau 5.7.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	493
Tableau 5.7.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	494
Tableau 5.7.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu	494
Tableau 5.7.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	495
Tableau 5.7.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	496
Tableau 5.7.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	497
Tableau 5.7.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu	498
Tableau 5.8.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu	499
Tableau 5.8.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu	500
Tableau 5.8.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu	500

Tableau 5.8.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	501
Tableau 5.8.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	502
Tableau 5.8.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	502
Tableau 5.8.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	502
Tableau 5.8.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	503
Tableau 5.8.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	503
Tableau 5.8.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	504
Tableau 5.8.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	505
Tableau 5.8.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	506
Tableau 5.8.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu.....	507
Tableau 5.9.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu.....	508
Tableau 5.9.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu.....	509
Tableau 5.9.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu.....	509
Tableau 5.9.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu.....	510

Tableau 5.9.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	511
Tableau 5.9.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	511
Tableau 5.9.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	512
Tableau 5.9.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	512
Tableau 5.9.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu.....	513
Tableau 5.9.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu	513
Tableau 5.9.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu	514
Tableau 5.9.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu	515
Tableau 5.9.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu	516
Tableau 6.1.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	522
Tableau 6.1.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi.....	522
Tableau 6.1.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	523
Tableau 6.1.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	524
Tableau 6.1.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	525
Tableau 6.1.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	525

Tableau 6.1.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	526
Tableau 6.1.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	526
Tableau 6.1.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	527
Tableau 6.1.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	528
Tableau 6.1.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	529
Tableau 6.1.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	530
Tableau 6.1.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi	531
Tableau 6.2.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	533
Tableau 6.2.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	534
Tableau 6.2.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	535
Tableau 6.2.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	535
Tableau 6.2.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	536
Tableau 6.2.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	536
Tableau 6.2.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	537

Tableau 6.2.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	537
Tableau 6.2.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	538
Tableau 6.2.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	539
Tableau 6.2.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	540
Tableau 6.2.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	541
Tableau 6.2.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	542
Tableau 6.3.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	543
Tableau 6.3.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	544
Tableau 6.3.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	545
Tableau 6.3.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	545
Tableau 6.3.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	546
Tableau 6.3.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	546
Tableau 6.3.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	547
Tableau 6.3.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	547

Tableau 6.3.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	548
Tableau 6.3.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	548
Tableau 6.3.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	549
Tableau 6.3.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	550
Tableau 6.3.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	551
Tableau 6.4.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	553
Tableau 6.4.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	554
Tableau 6.4.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	555
Tableau 6.4.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'oeuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	555
Tableau 6.4.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	556
Tableau 6.4.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	557
Tableau 6.4.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	557
Tableau 6.4.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	558
Tableau 6.4.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-	

	d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	558
Tableau 6.4.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi	559
Tableau 6.4.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi	560
Tableau 6.4.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	561
Tableau 6.4.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi.....	562
Tableau 6.5.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	563
Tableau 6.5.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	564
Tableau 6.5.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	565
Tableau 6.5.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi	566
Tableau 6.5.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	566
Tableau 6.5.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	567
Tableau 6.5.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	567
Tableau 6.5.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	568
Tableau 6.5.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	568

Tableau 6.5.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	569
Tableau 6.5.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	570
Tableau 6.5.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	571
Tableau 6.5.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi.....	572
Tableau 6.6.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi	574
Tableau 6.6.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi	575
Tableau 6.6.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi.....	576
Tableau 6.6.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi.....	576
Tableau 6.6.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	577
Tableau 6.6.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	577
Tableau 6.6.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	578
Tableau 6.6.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	578
Tableau 6.6.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	579
Tableau 6.6.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi	579

Tableau 6.6.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi	580
Tableau 6.6.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi.....	581
Tableau 6.6.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi.....	582
Tableau 6.7.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi	584
Tableau 6.7.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi	585
Tableau 6.7.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi.....	585
Tableau 6.7.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi	586
Tableau 6.7.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	587
Tableau 6.7.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	587
Tableau 6.7.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	587
Tableau 6.7.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	588
Tableau 6.7.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	588
Tableau 6.7.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi.....	589
Tableau 6.7.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi.....	590
Tableau 6.7.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi.....	591
Tableau 6.7.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi.....	592

Tableau 6.8.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	593
Tableau 6.8.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	594
Tableau 6.8.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	595
Tableau 6.8.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	595
Tableau 6.8.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	596
Tableau 6.8.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	596
Tableau 6.8.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	597
Tableau 6.8.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	597
Tableau 6.8.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	598
Tableau 6.8.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	598
Tableau 6.8.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi	599
Tableau 6.8.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	600
Tableau 6.8.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi.....	601
Tableau 6.9.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi	603

Tableau 6.9.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi	604
Tableau 6.9.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi	604
Tableau 6.9.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi	605
Tableau 6.9.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	606
Tableau 6.9.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi.....	606
Tableau 6.9.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	607
Tableau 6.9.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	607
Tableau 6.9.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi	608
Tableau 6.9.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi.....	608
Tableau 6.9.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi.....	609
Tableau 6.9.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi.....	610
Tableau 6.9.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi.....	611
Tableau 7.1.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi	616
Tableau 7.1.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	617
Tableau 7.1.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	617

Tableau 7.1.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	618
Tableau 7.1.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	619
Tableau 7.1.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	619
Tableau 7.1.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	620
Tableau 7.1.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	620
Tableau 7.1.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	621
Tableau 7.1.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi	622
Tableau 7.1.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi	623
Tableau 7.1.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	624
Tableau 7.1.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	625
Tableau 7.2.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	627
Tableau 7.2.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	628
Tableau 7.2.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation de l'emploi, personnes admissibles à l'assurance-emploi.....	629

Tableau 7.2.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	629
Tableau 7.2.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	630
Tableau 7.2.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	630
Tableau 7.2.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	631
Tableau 7.2.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	631
Tableau 7.2.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	632
Tableau 7.2.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	633
Tableau 7.2.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	634
Tableau 7.2.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	635
Tableau 7.2.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	636
Tableau 7.3.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	637
Tableau 7.3.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	638
Tableau 7.3.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	639

Tableau 7.3.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	639
Tableau 7.3.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	640
Tableau 7.3.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	640
Tableau 7.3.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	641
Tableau 7.3.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	641
Tableau 7.3.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	642
Tableau 7.3.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	642
Tableau 7.3.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	643
Tableau 7.3.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	644
Tableau 7.3.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	645
Tableau 7.4.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi	647
Tableau 7.4.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi	648
Tableau 7.4.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	649

Tableau 7.4.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	649
Tableau 7.4.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	650
Tableau 7.4.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	651
Tableau 7.4.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	651
Tableau 7.4.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	652
Tableau 7.4.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	652
Tableau 7.4.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	653
Tableau 7.4.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	654
Tableau 7.4.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	655
Tableau 7.4.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	656
Tableau 7.5.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	657
Tableau 7.5.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	658
Tableau 7.5.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	659

Tableau 7.5.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	659
Tableau 7.5.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	660
Tableau 7.5.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	660
Tableau 7.5.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	661
Tableau 7.5.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	661
Tableau 7.5.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	662
Tableau 7.5.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi	662
Tableau 7.5.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi	663
Tableau 7.5.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	664
Tableau 7.5.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	665
Tableau 7.6.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi	667
Tableau 7.6.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi	668

Tableau 7.6.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	669
Tableau 7.6.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	669
Tableau 7.6.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	670
Tableau 7.6.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	670
Tableau 7.6.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	671
Tableau 7.6.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	671
Tableau 7.6.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	672
Tableau 7.6.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	672
Tableau 7.6.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	673
Tableau 7.6.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	674
Tableau 7.6.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	675
Tableau 7.7.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi	677
Tableau 7.7.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi	678

Tableau 7.7.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	679
Tableau 7.7.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi	679
Tableau 7.7.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	680
Tableau 7.7.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	680
Tableau 7.7.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	681
Tableau 7.7.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	681
Tableau 7.7.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	682
Tableau 7.7.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi	682
Tableau 7.7.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi	683
Tableau 7.7.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	684
Tableau 7.7.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	685
Tableau 7.8.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	687
Tableau 7.8.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	688
Tableau 7.8.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	689

Tableau 7.8.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	689
Tableau 7.8.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	690
Tableau 7.8.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	690
Tableau 7.8.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	691
Tableau 7.8.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	691
Tableau 7.8.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	692
Tableau 7.8.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	692
Tableau 7.8.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi	693
Tableau 7.8.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	694
Tableau 7.8.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	695
Tableau 7.9.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	697
Tableau 7.9.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi	698
Tableau 7.9.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	698

Tableau 7.9.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	699
Tableau 7.9.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	700
Tableau 7.9.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	700
Tableau 7.9.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	701
Tableau 7.9.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	701
Tableau 7.9.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi	702
Tableau 7.9.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	702
Tableau 7.9.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	703
Tableau 7.9.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	704
Tableau 7.9.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	705
Tableau 8.1.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe.....	710
Tableau 8.1.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	710
Tableau 8.1.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	711

Tableau 8.1.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	712
Tableau 8.1.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	713
Tableau 8.1.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	714
Tableau 8.1.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	714
Tableau 8.1.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	716
Tableau 8.1.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	716
Tableau 8.1.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	718
Tableau 8.1.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	720
Tableau 8.1.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	722
Tableau 8.1.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe	723
Tableau 8.2.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	726
Tableau 8.2.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	727
Tableau 8.2.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	729

Tableau 8.2.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	730
Tableau 8.2.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	732
Tableau 8.2.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	732
Tableau 8.2.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	733
Tableau 8.2.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	735
Tableau 8.2.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	736
Tableau 8.2.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	738
Tableau 8.2.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	740
Tableau 8.2.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	742
Tableau 8.2.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge	744
Tableau 8.3.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	747
Tableau 8.3.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	747

Tableau 8.3.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	748
Tableau 8.3.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	749
Tableau 8.3.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance.....	750
Tableau 8.3.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance.....	751
Tableau 8.3.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance.....	751
Tableau 8.3.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance.....	753
Tableau 8.3.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance.....	753
Tableau 8.3.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	755
Tableau 8.3.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	757
Tableau 8.3.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	759
Tableau 8.3.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance	760
Tableau 8.4.1.1	Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation.....	763

Tableau 8.4.1.2	Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	763
Tableau 8.4.1.3	Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	764
Tableau 8.4.1.4	Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	765
Tableau 8.4.2.1	Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	766
Tableau 8.4.2.2	Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	767
Tableau 8.4.2.3	Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	767
Tableau 8.4.3.1	Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	769
Tableau 8.4.3.2	Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	769
Tableau 8.4.4.1	Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation.....	771
Tableau 8.4.5.1	Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation.....	773
Tableau 8.4.6.1	Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	775
Tableau 8.4.7.1	Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation	776

Introduction

Chapitre 1

Les mesures actives à l'étude

1.1 LA RAISON D'ÊTRE

Les services publics d'Emploi-Québec ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage et l'exclusion dans une perspective de développement économique et social¹. Ceci répond à un besoin constant puisque chaque année, des milliers de Québécoises et de Québécois sont sans emploi. À titre d'exemple, selon les données disponibles sur le site internet de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 8 % de la population du Québec âgée de 15 à 64 ans étaient en chômage en 2010 et, en moyenne, plus de 230 000 adultes distincts étaient à l'aide sociale chaque mois au cours de cette même année.

1.2 LES CIBLES

Afin de remplir sa mission, Emploi-Québec offre des services universels ainsi que des services spécialisés (mesures actives) s'adressant aux entreprises et aux individus.

Les mesures et programmes s'adressant aux individus ciblent essentiellement l'un des trois axes d'intervention suivants :

- préparation pour l'emploi;
- insertion et maintien en emploi;
- stabilisation et création d'emplois.

Quelques mesures et activités, tels les contrats d'intégration au travail et les subventions aux entreprises adaptées s'adressant aux personnes handicapées ainsi que les activités d'aide à l'emploi, constituent des mesures hors axes.

Les personnes qui participent aux mesures et programmes d'Emploi-Québec sont classées selon leur statut relatif à leur soutien du revenu dans l'un des groupes suivants :

- prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- personnes admissibles dans le cadre de l'assurance-emploi :
 - ✓ anciens prestataires de l'assurance-emploi dont la période de prestation s'est terminée au cours des trois dernières années (rétrospection de 3 ans);
 - ✓ ceux qui ont déposé une demande de bénéfices de maternité ou parentaux au cours des cinq dernières années et qui sont retournés sur le marché du travail pour la première fois après avoir laissé leur emploi pour prendre soin d'un nouveau-né ou d'enfants récemment adoptés (rétrospection de 5 ans);
- prestataires de l'assistance sociale;
- autres personnes ne recevant aucun soutien public du revenu.

1.3 LES OBJECTIFS

Cinq mesures, ou programmes, s'inscrivant dans l'un des trois grands axes font l'objet de la présente évaluation. Il s'agit des **projets de préparation à l'emploi** (PPEM), des **services d'aide à l'emploi** (SAEM), de la mesure **formation de la main-d'œuvre** (MFOR), des **subventions salariales** (SSAL), incluant le programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et de la mesure **soutien au travail autonome** (STAU). La mesure contrat d'intégration au travail et le programme de subvention aux entreprises adaptées ne font pas partie de la présente évaluation des effets nets en raison des difficultés inhérentes à la constitution de groupes de comparaison adéquats pour les personnes handicapées. Notons toutefois que leurs effets bruts sur l'emploi ont récemment été

¹ Emploi-Québec (2008) : Les mesures et services d'Emploi-Québec. Direction générale adjointe des mesures et des services.

mesurés dans le cadre de l'Entente Canada-Québec visant la participation des personnes handicapées au marché du travail (EPPHMT).

Chaque mesure vise des objectifs spécifiques. De plus, certaines mesures comprennent des composantes visant des objectifs particuliers bien que toujours en lien avec l'objectif plus général de la mesure. Les principaux objectifs des mesures à l'étude sont les suivants :

- Services d'aide à l'emploi :
 - o Aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation.
 - o Aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi.
- Projets de préparation à l'emploi :
 - o Permettre aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.
- Formation de la main-d'œuvre :
 - o Aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail.
- Subventions salariales :
 - o Favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.
- Soutien au travail autonome :
 - o Aider à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.

1.4 LA NATURE DE L'INTERVENTION

1.4.1 Les services d'aide à l'emploi

La mesure services d'aide à l'emploi (SAEM) s'inscrit dans l'axe préparation pour l'emploi. Cette mesure offre des interventions de courte durée dispensées sur une base individuelle par des ressources externes. La participation à cette mesure ne donne pas accès à une allocation d'aide à l'emploi.

Les services offerts dans le cadre de la mesure SAEM s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi, et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes ex-judiciarisées, des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

La mesure services d'aide à l'emploi permet la réalisation d'une diversité d'activités généralement de courte durée (moins de 180 heures), telles l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide psychosociale, l'accompagnement, etc. Elle aide l'individu à surmonter les difficultés et à persévérer dans la démarche entreprise. L'obtention d'un emploi ou le choix d'une carrière est souvent la finalité poursuivie par cette mesure. Elle n'implique pas un minimum d'heures par semaine et la durée de l'intervention peut s'échelonner sur une période plus ou moins longue, dépendamment si elle s'adresse à une clientèle très près du marché du travail ou plus éloignée.

Ces activités sont réparties dans des groupes de services unitaires ou en approche globale. Les services unitaires s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent au niveau des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. On retrouve aussi des services ponctuels dans le cheminement

d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi dans le cadre d'une approche d'intervention tels l'orientation, la mise en mouvement et l'accompagnement dans le cadre d'une autre mesure.

Les services unitaires comprennent quatre groupes de services, soit :

1. Le soutien de base
 - a. Les services liés à la recherche d'emploi
 - b. Les sessions d'information
2. Les services à la carte
 - a. L'aide-conseil à la recherche d'emploi
 - b. L'aide-conseil selon des besoins ciblés
3. L'évaluation spécialisée et l'orientation
4. Le soutien structuré à la recherche d'emploi
 - a. La stratégie de recherche d'emploi
 - b. La mise en mouvement
 - c. L'accompagnement dans le cadre d'une autre mesure ou en emploi
 - d. Les personnes handicapées

Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. Par approche globale, on entend un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire.

Les services en approche globale regroupent trois types de services

5. Les clubs de recherche d'emploi
6. Les services spécialisés
7. Les services spécialisés s'adressant aux personnes handicapées

Les services d'aide à l'emploi incluent aussi d'autres activités et services tels les stages en entreprise, les stages Découvrir, les initiatives Démarcheurs d'emploi et Démarcheurs maintien, Passeport-emploi et la Reconnaissance des compétences.

1.4.2 Les projets de préparation à l'emploi

La mesure projets de préparation à l'emploi comprend un volet général ainsi que quatre autres volets, dont les objectifs poursuivis et les clientèles visées sont en lien avec le volet général, mais dont les conditions et les critères d'application sont spécifiques. Ces volets spécifiques sont : Jeunes en action, les entreprises d'insertion, jeunes volontaires et des stages en milieu de travail ou autres expériences socioprofessionnelles à l'étranger (Office franco-québécois pour la jeunesse, Office Québec-Amérique pour la jeunesse, Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse).

Cette mesure vise des personnes éloignées du marché du travail rencontrant des problématiques d'emploi importantes et généralement liées à l'individu. La mesure préconise la mise en œuvre d'un plan d'intervention basé sur une approche globale, comprenant différentes activités intégrées. Ces plans d'intervention sont spécifiquement développés pour répondre de façon adaptée aux besoins identifiés chez les clientèles visées. Ils se déroulent majoritairement par le biais d'activités de groupe réalisées par des ressources externes spécialisées en développement de l'employabilité et requièrent une implication intensive de la part des participants.

Il est à noter que la notion de projet implique une approche de groupe, tout en n'excluant pas des interventions individuelles, avec une participation hebdomadaire intensive de la part des clientèles. Les critères propres à la mesure spécifient une durée minimale de l'ordre de 180 heures, à raison d'au moins 20 heures par semaine. Toutefois, la notion de 20 heures/semaine doit être regardée davantage comme

une balise plutôt qu'une règle absolue. Ainsi, à titre d'exemple, il est acceptable qu'une intervention préconise une entrée ou une sortie graduelle pour les participants impliquant ainsi un nombre d'heures moindre sur quelques semaines, sans pour autant déroger à l'esprit de la balise. Dans cette perspective, notons que le volet général peut donc viser des personnes qui ont un profil différent; les activités devront, à ce moment-là, être adaptées aux besoins de chacun, par exemple : la clientèle personnes handicapées.

Ajoutons que le volet Jeunes en action s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 24 ans éloignés du marché du travail, notamment les participants à Alternative jeunesse et les mères monoparentales. Le volet entreprises d'insertion s'adresse aussi à une clientèle éloignée du marché du travail et offre, entre autres choses, une expérience de travail dans une entreprise réelle. Le volet jeunes volontaires s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 29 ans vivant des difficultés d'insertion professionnelle et offre l'opportunité de réaliser et de gérer des projets personnels.

1.4.3 La formation de la main-d'œuvre

La mesure formation de la main-d'œuvre à l'intention des individus comprend des activités de formation telles l'alphabétisation, la formation secondaire, collégiale et universitaire, la formation en francisation et en langue seconde, des activités préparatoires et des activités périphériques essentielles à la démarche de formation ainsi que le développement d'outils et de modes ou d'approches de formation. De façon générale, les formations à temps plein sont privilégiées. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

L'admissibilité de la personne doit être évaluée en fonction des besoins d'acquisition de compétences professionnelles pour intégrer le marché du travail, ce qui est établi dans le cadre d'un plan d'intervention. De plus, la personne

- doit être âgée d'au moins 16 ans;
- doit avoir quitté les études régulières à temps plein pendant 24 mois;
- doit être à risque de chômage prolongé et confrontée à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation;
- doit répondre à toutes les conditions d'admission exigées par l'établissement ou l'organisme de formation.

Sont également admissibles les personnes mises à pied temporairement, incluant les travailleurs saisonniers, qui désirent s'inscrire à des activités visant à rehausser leur formation de base pendant une période d'arrêt de travail. La personne qui s'est déjà inscrite de son propre chef à une formation (sans recours au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), et demande par la suite l'aide d'Emploi-Québec, devra être évaluée en fonction de la réelle nécessité pour elle, d'acquérir des compétences professionnelles pour régler ses problèmes d'emploi et intégrer le marché du travail. Il lui appartiendra aussi de faire la démonstration de ses difficultés à le faire sans l'aide d'Emploi-Québec.

Les personnes mises à pied temporairement, incluant les travailleurs saisonniers, qui désirent s'inscrire à des activités visant à augmenter leur formation de base pendant une période d'arrêt de travail, sont admissibles à la mesure. Cette ouverture s'inscrit dans l'optique du Pacte pour l'emploi qui préconise le rehaussement des compétences de base des personnes sans emploi. La formation de base comprend l'alphabétisation, la francisation, la formation générale au secondaire, la formation dans un programme d'intégration socioprofessionnelle et la formation professionnelle menant à une AEP ou un DEP.

La durée de participation à la mesure varie, le cas échéant, en fonction des besoins définis dans le cadre du plan d'intervention. Elle ne devrait généralement pas dépasser 36 mois de formation. Des dispositions particulières sont toutefois prévues pour les personnes inscrites à une activité d'alphabétisation ou à une activité de francisation, pour les jeunes mères et clientèle de l'approche *Ma place au soleil* inscrites à une activité de formation ainsi que pour les personnes inscrites à une formation à un rythme réduit.

1.4.4 Les subventions salariales

La mesure subventions salariales s'adresse aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et pour lesquels une aide financière est requise comme incitatif pour qu'un employeur les embauche. La mesure se divise en deux volets : « Insertion en emploi » et « Expérience de travail ». Dans les deux cas, l'objectif ultime poursuivi est l'intégration en emploi durable des personnes ayant participé à la mesure.

Le volet insertion en emploi vise les clientèles à risque de chômage prolongé qui ne pourraient avoir accès au marché du travail sans l'aide de la mesure. Plus spécifiquement, ce volet a pour objectif d'inciter les employeurs à embaucher des personnes qui ne le seraient probablement pas en l'absence d'aide financière. Emploi-Québec verse une subvention salariale à l'employeur pour une période déterminée, selon les difficultés d'intégration du travailleur et de la nature de l'emploi offert. Dans le cadre de ce volet, Emploi-Québec peut également verser une subvention pour rembourser une partie ou la totalité du salaire ou des honoraires d'un accompagnateur, de même que des coûts de formation d'appoint.

Pour sa part, le volet expérience de travail permet de maintenir ou de développer les compétences des personnes ayant l'autonomie suffisante pour se servir de cette expérience par leurs propres moyens comme tremplin vers un emploi durable. Ces personnes acquièrent donc une expérience professionnelle transférable, c'est-à-dire qui peut être utilisée dans différents milieux de travail. L'expérience professionnelle acquise doit permettre au participant d'améliorer ses possibilités de trouver un emploi durable et de le conserver.

Le programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi est une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. Plus spécifiquement, cette mesure vise à inciter les entreprises québécoises à embaucher des travailleurs immigrants et des personnes issues d'une minorité visible (nées au Canada ou à l'étranger) pour combler leurs besoins de main-d'œuvre et les soutenir pour l'accueil et l'intégration de ceux-ci dans leur milieu de travail. Elle vise aussi à permettre aux nouveaux arrivants et aux personnes issues d'une minorité visible d'acquérir une première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence et faciliter leur intégration socio-économique et linguistique en milieu de travail ainsi qu'à favoriser le maintien en emploi des personnes embauchées.

Comme dans le cas de la mesure subvention salariale, Emploi-Québec verse une subvention à l'employeur pour l'inciter et l'aider à intégrer en emploi des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. De plus, une personne immigrante ou une personne issue d'une minorité visible qui n'est pas admissible au PRIIME mais qui a besoin d'aide pour s'intégrer en emploi dans son domaine sera soutenue par le biais de la mesure subventions salariales, volet insertion en emploi.

1.4.5 Le soutien au travail autonome

La mesure soutien au travail autonome est une mesure orientée vers l'employabilité comportant un volet économique lié au lancement d'une entreprise et à l'autonomie au travail. Ainsi, en plus de l'employabilité des participants, un projet d'affaires doit être pris en considération. Ces particularités de la mesure se concrétisent dans la collaboration entre le centre local d'emploi (CLE) et le centre local de développement (CLD) en ce qui a trait à son application.

Cette mesure s'adresse à des personnes ayant un profil d'entrepreneur qui manifeste un désir à le devenir et qui possède une expérience ou des compétences en lien avec leur projet d'entreprise. En outre, les candidats doivent apporter une contribution de financement au projet au moins équivalente à 15 % de l'allocation versée au participant.

Cette mesure vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome. La mesure comprend trois phases : la phase préparatoire, la phase de démarrage et la phase postdémarrage.

La phase préparatoire et la phase de démarrage peuvent s'échelonner sur une période ne pouvant pas dépasser 52 semaines. Durant cette période, le participant peut recevoir le soutien du revenu auquel il a droit en plus du soutien technique du CLD/organisme coordonnateur. La phase préparatoire débute à partir du moment où l'agent d'aide à l'emploi a reconnu l'admissibilité de la personne et l'agent du CLD/organisme coordonnateur prend la décision d'accepter l'étude du projet soumis. Cette période sert à l'élaboration du projet d'affaires et dure de 8 à 12 semaines. Le projet d'affaires est ensuite soumis au comité de sélection en vue de poursuivre avec la phase démarrage.

Le CLD/organisme coordonnateur identifie les besoins de formation d'appoint du client ainsi que le soutien technique à dispenser et l'aide à apporter dans l'élaboration du plan d'affaires (présentation de l'entreprise et de son dirigeant, analyse du marché, plan de mise en marché, etc.). La phase de démarrage débute lorsque le comité de sélection se prononce en faveur de la réalisation du projet. Le comité de sélection propose une durée pour la phase de démarrage qui ne peut dépasser 52 semaines incluant la phase préparatoire. Le CLD/organisme coordonnateur effectue le suivi individuel et apporte le soutien technique nécessaire tout au long de la période allouée pour la mise en œuvre du projet d'entreprise.

La phase postdémarrage s'étend sur une période d'une année suivant la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, l'entreprise continue de recevoir le suivi approprié du CLD/organisme coordonnateur. Ceci comprend le soutien technique, une mise à jour du plan d'affaires, des formations d'appoint et l'accès à des services spécialisés.

1.5 LES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Selon les données disponibles dans l'information de gestion, Emploi-Québec a affecté 765,4 millions \$ à ces cinq mesures actives durant l'année budgétaire 2009-2010. De ce montant, 592,2 millions \$ provenaient du compte de l'assurance-emploi et 173,2 millions des fonds du Québec.

Les quelques 150 CLE et points de services constituent la porte d'entrée d'Emploi-Québec. L'Agence assure sa présence par un réseau composé de 17 directions régionales qui coordonnent, avec le soutien d'unités centrales à Emploi-Québec et au MESS, les services publics d'emploi offerts par les CLE dans leur zone respective.

L'Agence Emploi-Québec compte environ 3 000 employés. À cela s'ajoutent le personnel des unités centrales et régionales concerné par ces mesures ainsi que les membres des organismes voués au développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en plus d'institutions d'enseignement et de consultants privés.

1.6 LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS

La participation aux mesures actives peut découler d'une référence faite par Services Canada dans le contexte du repérage, d'un recrutement par un organisme externe ou par une démarche personnelle de l'individu se présentant au « comptoir ». Dans le cas des références faites par Services Canada, les prestataires de l'assurance-emploi répondant à certains critères de repérage sont convoqués à une session d'information, souvent dispensée par un organisme externe dans le cadre de la mesure services d'aide à l'emploi, où on leur présente, entre autres choses, les différentes mesures et les différents services disponibles pour les aider à intégrer le marché du travail. À la suite de cette session

d'information, des personnes peuvent être dirigées vers un CLE par l'organisme externe ou s'y rendre par elles-mêmes. Lorsque la session d'information est dispensée par le CLE, la personne convoquée peut profiter de sa présence au CLE pour une évaluation de ses besoins. Il en est de même des prestataires de l'assistance sociale convoqués par les CLE, ainsi que des personnes recrutées par les organismes externes et des personnes se présentant par elles-mêmes au CLE. À la suite de l'évaluation et selon les besoins identifiés, un parcours comprenant une ou plusieurs activités peut alors être proposé par l'agent d'aide à l'emploi et convenu avec la personne. Le cas échéant, l'agent dirige la personne vers la ressource externe appropriée.

Lorsque la ressource externe confirme la présence de la personne à l'activité proposée dans le plan d'action, l'agent enregistre la participation dans le système des mesures et services aux individus. De même, la ressource externe informe le CLE de l'issue de la participation (participation complétée, ou non, et s'il y a lieu, motif de fin de participation).

Chapitre 2

La stratégie d'évaluation

2.1 LES ENJEUX ET LES QUESTIONS D'ÉVALUATION

La présente évaluation couvre l'enjeu des effets intermédiaires et ultimes découlant de la participation aux mesures actives offertes par Emploi-Québec aux individus.

Enjeux d'évaluation couverts	Questions
1. Effets intermédiaires	▪ L'intervention a-t-elle une influence sur le cheminement des participants vers le marché du travail ? - o Participation à d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec ▪ L'intervention a-t-elle une influence sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants ? - o Estime de soi - o Confiance en soi - o Motivation à travailler
2. Effets ultimes	▪ L'intervention a-t-elle une influence sur l'insertion et le maintien au marché du travail des participants ? - o Présence cumulative et ponctuelle en emploi - o Nombre de semaines et d'heures travaillées - o Revenus d'emploi ▪ L'intervention a-t-elle une influence sur la qualité des emplois occupés ? - o Précarité de l'emploi (temporaire, saisonnier, à temps plein) - o Niveau de qualification requis - o Lien avec l'expérience de travail, la formation - o Salaire horaire ▪ L'intervention a-t-elle une influence sur le recours au soutien public du revenu ? - o Présence cumulative et ponctuelle à l'assurance-emploi - o Nombre de semaines passées à l'assurance-emploi - o Présence cumulative et ponctuelle à l'assistance sociale - o Nombre de mois passés à l'assistance sociale ▪ Quels sont les effets selon certaines caractéristiques des participants ? - o Le statut eu égard au soutien public du revenu - o L'âge, le sexe, la scolarité, le lieu de naissance - o Ceux ayant complété leur participation - o Ceux n'ayant pas complété leur participation

2.2 LA MÉTHODOLOGIE

2.2.1 Les objectifs

L'étude vise à mesurer les effets bruts et nets des mesures actives sur les participantes et les participants. Les mesures visées sont les **services d'aide à l'emploi**, les **projets de préparation à l'emploi**, la mesure **formation de la main-d'œuvre**, les **subventions salariales** et la mesure **soutien au travail autonome**. De plus, deux volets de la mesure **services d'aide à l'emploi** sont aussi touchés par l'évaluation. Il s'agit des **clubs de recherche d'emploi** et des **services spécialisés**.

Les effets mesurés concernent l'intégration en emploi, les revenus, le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi, l'utilisation d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec ainsi que certains aspects liés à la qualité de vie.

Afin de répondre aux exigences de l'entente sur le développement du marché du travail (EDMT) et de l'entente sur le marché du travail (EMT), les effets bruts et nets de chacune des mesures à l'étude devaient être mesurés selon le type de clientèle² à savoir :

- EDMT :

- Les prestataires actifs de l'assurance-emploi
- Les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi

- EMT :

- Les prestataires de l'assistance sociale
- Les personnes sans soutien public du revenu

Finalement, ajoutons que l'étude a permis de mesurer l'effet de la participation aux mesures actives, sans distinction, selon certaines caractéristiques individuelles soit : l'âge, le sexe, la scolarité, le fait d'être né au Canada ou non ainsi que le fait d'avoir complété ou non la participation.

2.2.2 Les sources de données

Deux sources distinctes d'information ont été utilisées dans la réalisation de cette étude. Un sondage téléphonique a servi à collecter l'information nécessaire à la mesure des effets sur l'insertion en emploi, sur les comportements, la motivation et les attitudes liées à l'emploi ainsi que sur l'estime de soi et la confiance en soi. Des questions portant sur les revenus ainsi que sur le recours à l'assurance-emploi ont aussi été incluses. Le sondage questionnait aussi la situation des répondants au moment de commencer leur participation, ou à une date équivalente pour les non-participants, ainsi que d'autres aspects jugés utiles aux analyses économétriques (présence d'un conjoint, travail autonome, nouvel arrivant, date du dernier emploi, etc.). Pour chaque répondant, le sondage questionnait sa situation actuelle (au moment du sondage), de même que son cheminement avant et après, soit sa participation à un parcours (participants), soit des dates équivalentes (groupes de comparaison).

Les fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et de l'Agence de revenu du Canada (ARC) constituent l'autre source d'information. Le jumelage de ces fichiers administratifs avec les données du sondage ne concerne que les personnes qui ont consenti, lors du sondage, au jumelage d'information les concernant. Les données administratives ont servi à mesurer le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi (présence, durée, prestations touchées), le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec, autres que celles étudiées au cours des périodes considérées, ainsi que les revenus d'emploi. Ces données ont aussi servi à mieux documenter les antécédents des personnes participantes et non participantes quant à

² Voir section 1.2.

leur participation aux programmes de soutien du revenu et à des mesures actives. Les données administratives fournissent une information pour laquelle le sondage pourrait s'avérer moins précis en raison du temps écoulé entre les événements et le sondage. Le contrôle de ces variables dans les modèles s'avère très utile pour maximiser la qualité des effets mesurés.

2.2.3 La sélection des sujets

Les mesures à l'étude étant offertes universellement et sur une base volontaire, l'évaluation repose sur un devis quasi expérimental avec groupe de comparaison. La population expérimentale est formée des participants aux mesures actives ayant terminé au cours de l'année 2010, un parcours débuté le ou après le 1^{er} janvier 2009. Le groupe de comparaison est formé de personnes qui n'ont pas participé à ces mesures bien qu'elles étaient éligibles.

Dans le contexte de la présente évaluation, les parcours terminés sont ceux fermés par un agent du CLE, ceux terminés en raison d'un retour au travail et ceux pour lesquels aucune activité ou aucun versement d'une prestation de participation n'a été enregistré durant une période de temps significative. Cette période a été fixée à 4 mois (123 jours). De plus, toute participation inscrite pour un mois donné, qu'elle soit de courte ou de longue durée, est considérée. Il faut préciser que, s'il y a une réinscription de la participation à la même mesure pour des raisons administratives ou de prolongation, nous considérons qu'il s'agit d'une seule participation pour les besoins de la présente étude. Nous avons alors attribué à celle-ci la date de début de participation de la première participation ainsi que la date, les résultats et les motifs de fin de participation de la seconde. Le délai retenu pour considérer que deux participations consécutives à une même mesure ne représentent qu'une seule participation a été fixé à moins de sept jours, sauf dans le cas de la mesure de formation où il a été fixé à 123 jours (soit un peu plus que la période estivale). Ces paramètres sont les mêmes que ceux utilisés lors de l'évaluation sommative réalisée en 2002³.

2.2.3.1 Les personnes participantes

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, 140 971 personnes distinctes ont terminé un parcours débuté le ou après le 1^{er} janvier 2009, comprenant une participation à au moins une des mesures à l'étude (tableau 2.2.3.1). Dans la grande majorité des cas (83 %), le parcours comprenait une participation à une seule mesure soit, une participation aux projets de préparation à l'emploi (PPEM) (6 487 personnes), aux services d'aide à l'emploi (SAEM) (76 774 personnes), à la mesure formation de la main-d'œuvre (MFOR) (25 833 personnes), à une subvention salariale (SSAL) (5 672 personnes) ou au soutien au travail autonome (STAU) (2 431 personnes). Les autres (23 774 personnes) ont terminé un parcours comprenant plus d'une participation aux mesures actives (MULTI).

Ces personnes sont un peu plus fréquemment des hommes (56 %) que des femmes (44 %). La présence des hommes est plus marquée dans les mesures SAEM (56 %), MFOR (58 %) et STAU (61 %).

Trois participants sur dix (31 %) sont âgés de 18 à 29 ans, plus du tiers (36 %) a entre 30 et 44 ans, un sur cinq (22 %) est âgé de 45 à 54 ans et un sur dix (11 %) a 55 ans ou plus. Les jeunes adultes de 18 à 29 ans représentent près de trois participants sur cinq (62%) aux PPEM et deux participants sur cinq (41 %) à MFOR. En revanche, ils sont moins présents dans la mesure STAU (22 %). À ce sujet, il faut préciser qu'un volet de la mesure PPEM, jeunes volontaires, fournit une aide au démarrage d'entreprises. Ajoutons qu'un peu plus de la moitié (53 %) des participants à STAU est âgée de 30 à 44 ans.

³ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 2.2.3.1

**Caractéristiques des personnes ayant terminé, en 2010, un parcours
débuté le, ou après le, 1^{er} janvier 2009 selon le type de mesure**

Caractéristiques		PPEM	SAEM	MFOR	SSAL	STAU	MULTI	Total
Sexe	Féminin	49,4	43,6	41,7	47,6	38,9	48,1	44,4
	Masculin	50,6	56,4	58,3	52,4	61,1	51,9	55,6
Âge	18 à 29 ans	61,5	25,2	40,9	37,4	22,4	31,5	31,3
	30 à 44 ans	23,2	36,4	37,9	36,0	52,9	35,9	36,3
	45 à 54 ans	11,1	24,4	16,4	18,2	19,6	22,9	21,7
	55 ans et plus	4,3	14,0	4,7	8,5	5,1	9,7	10,7
Scolarité	Sans sec 5	45,2	28,4	32,7	25,5	12,9	34,3	30,5
	Secondaire 5	19,4	28,8	30,9	27,2	25,3	27,6	28,4
	Collégial	7,2	14,4	8,9	14,0	18,5	12,0	12,7
	Universitaire	9,5	18,3	8,9	19,1	23,2	16,7	16,0
	Inconnu	18,7	10,1	17,7	14,2	20,2	9,4	12,1
Famille	Monoparentale	8,9	8,4	9,5	8,1	8,1	10,1	8,9
	Autre	91,0	91,6	90,5	91,9	91,9	89,9	91,1
	Inconnu	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Lieu naissance	Canada	73,4	63,7	68,7	75,0	73,6	70,8	66,9
	Autre	22,4	18,9	22,6	15,7	11,2	20,6	19,8
	Inconnu	4,1	17,3	8,7	9,3	15,2	8,6	13,3
Langue d'usage	Français	93,0	86,1	89,2	93,1	92,0	91,8	88,3
	Autres	7,0	13,9	10,8	6,9	8,0	8,2	11,7
Durée cumulative	Aucune	44,1	56,0	51,4	56,2	66,6	42,3	52,5
	1 à 12 mois	19,9	12,3	17,9	12,1	13,0	19,6	14,9
	13 à 24 mois	7,5	6,6	8,7	5,8	6,5	8,6	7,3
	25 à 48 mois	8,9	7,6	9,0	8,3	5,4	9,7	8,3
	Plus de 48 mois	19,7	17,5	13,0	17,7	8,5	19,8	17,0
Statut selon le soutien public du revenu	PAS et PAE	2,3	1,8	2,0	1,3	0,5	3,2	2,1
	PAS et ADM	8,1	4,9	5,9	6,3	3,0	9,1	6,0
	PAS	37,3	12,3	19,8	11,0	7,4	23,8	16,6
	PAE	10,0	50,6	48,1	28,5	59,8	36,2	45,1
	ADM	8,9	8,2	16,1	17,4	23,9	11,9	10,9
	SSPR	33,5	22,2	8,1	35,5	5,4	15,7	19,3
Nombre de participants		6 487	76 774	25 833	5 672	2 431	23 774	140 971

Légende :

PPEM : Projets de préparation à l'emploi
MFOR : Mesure formation de la main-d'œuvre
STAU : Soutien au travail autonome

SAEM : Services d'aide à l'emploi
SSAL : Subventions salariales

PAS et PAE : Prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
PAS et ADM : Prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
PAS : Prestataires de l'assistance sociale
PAE : Prestataires actifs de l'assurance-emploi
ADM : Anciens prestataires de l'assurance-emploi
SSPR : Personnes sans soutien public du revenu

Trois participants sur dix (31 %) n'ont pas atteint le secondaire 5 et presque autant (28 %) l'ont atteint sans faire d'études postsecondaires. Ces proportions pourraient être sous-évaluées, puisque les données manquantes représentent 12 %. Les participants aux PPEM sont particulièrement nombreux, toutes proportions gardées, à ne pas avoir atteint le cinquième secondaire (45 %). Il convient toutefois d'être prudent dans l'interprétation de ces données en raison du nombre important de données manquantes.

Près d'un participant sur dix (9 %) est un parent responsable d'une famille monoparentale. On observe peu de variation d'une mesure à l'autre sur cet aspect.

Les deux tiers des participants (67 %) sont nés au Canada et un participant sur cinq (20 %) est né dans un autre pays. Le lieu de naissance est inconnu dans 13 % des cas, ce qui nuit aux comparaisons entre les participants aux différentes mesures.

Près de neuf participants sur dix (88 %) utilisent le français comme langue de communication. Cette proportion atteint 93 % parmi les participants aux PPEM et à SSAL.

Un peu plus d'un participant sur deux (53 %) n'a cumulé aucune présence à l'assistance sociale alors qu'une personne sur sept (15 %) a cumulé entre 1 et 12 mois de présence, 7 % ont cumulé entre 13 et 24 mois, 8 % ont cumulé entre 24 et 48 mois et 17 % ont cumulé plus de 48 mois de présence à l'assistance sociale. On note que les participants n'ayant cumulé aucune présence à l'assistance sociale représentent une portion plus importante des participants aux mesures STAU (67 %), SAEM (56 %) et SSAL (56 %), mais une portion moindre des participants à la mesure PPEM (44 %) et des participants à plusieurs mesures (42 %).

Finalement, mentionnons que près de la moitié des participants sont des prestataires actifs de l'assurance-emploi (45 %) auxquels s'ajoutent des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont aussi prestataires de l'assistance sociale (2 %). Un participant sur dix (11 %) est un ancien prestataire de l'assurance-emploi et 6 % sont d'anciens prestataires de l'assurance-emploi devenus prestataires de l'assistance sociale. Un participant sur six (17 %) est prestataire de l'assistance sociale et près d'un participant sur cinq (19 %) ne reçoit aucun soutien public du revenu.

2.2.3.2 Le plan de sondage pour les personnes participantes

Pour les participants, le plan de sondage comprend un échantillon de base et un échantillon complémentaire afin de pouvoir mesurer les effets de deux volets spécifiques de la mesure SAEM.

L'échantillon de base a été tiré selon un plan de sondage stratifié non proportionnel, où chacune des strates est définie par la mesure à l'étude et le type de clientèle. Le tableau 2.2.3.2 présente la répartition des effectifs dans chacune des strates pour la population des participants ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1^{er} janvier 2009.

La taille de l'échantillon a été établie en tenant compte de la taille de chacune de ces strates dans la population de participants, d'un niveau de précision de 4 % (marge d'erreur maximale) avec un niveau de confiance à 95 % et d'un taux anticipé de réponse au sondage de 50 %. Le tableau 2.2.3.3 présente les effectifs par strate générés par le plan de sondage. Il est à noter que dans quelques strates, le nombre de participants dans la population était insuffisant pour atteindre le nombre de personnes prévues pour la strate. Pour ces cas, toute la population de la strate a été sélectionnée (recensement).

Tableau 2.2.3.2

Répartition des personnes ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1^{er} janvier 2009 selon le type de mesure et leur statut⁴ au soutien public du revenu

Statut au soutien public du revenu	PPEM	SAEM	MFOR	SSAL	STAU	Plus d'une mesure	TOTAL
Prestataire de l'assistance sociale	2 417	9 421	5 121	626	180	5 664	23 429
Prestataire actif de l'assurance-emploi	796	40 287	12 931	1 686	1 465	9 379	66 544
Ancien prestataire de l'assurance-emploi admissible	1 104	10 030	5 689	1 348	652	4 992	23 815
Sans soutien du revenu	2 170	17 036	2 092	2 012	134	3 739	27 183
Total	6 487	76 774	25 833	5 672	2 431	23 774	140 971
PPEM : Projets de préparation à l'emploi				SAEM : Services d'aide à l'emploi			
MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre				SSAL : Subventions salariales			
STAU : Soutien au travail autonome							

Tableau 2.2.3.3

Échantillon de personnes ayant terminé, en 2010, un parcours débuté le, ou après le, 1^{er} janvier 2009 selon le type de mesure et leur statut au soutien public du revenu

Statut au soutien public du revenu	PPEM	SAEM	MFOR	SSAL	STAU	Plus d'une mesure	TOTAL
Prestataire de l'assistance sociale	944	865	850	601	179	851	4 290
Prestataire actif de l'assurance-emploi	681	929	914	883	914	898	5 219
Ancien prestataire admissible de l'assurance-emploi	766	888	870	822	639	855	4 840
Sans soutien du revenu	918	908	772	918	134	832	4 482
Total	3 309	3 590	3 406	3 224	1 866	3 436	18 831
PPEM : Projets de préparation à l'emploi				SAEM : Services d'aide à l'emploi			
MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre				SSAL : Subventions salariales			
STAU : Soutien au travail autonome							

Pour les volets en interventions globales de la mesure SAEM, un échantillon complémentaire de 5 564 participants aux clubs de recherche d'emploi (n = 2 424) et aux services spécialisés (n = 3 140) a été tiré afin d'avoir les effectifs nécessaires à la mesure de leurs effets (tableau 2.2.3.4).

⁴ Les participants prestataires de l'assistance sociale et clients de l'assurance-emploi sont considérés avec les clients de l'assurance-emploi. Autrement dit, ils sont compris parmi les prestataires actifs de l'assurance-emploi et parmi les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi, mais ne figurent pas parmi les prestataires de l'assistance sociale.

Tableau 2.2.3.4

Échantillon pour les volets clubs de recherche d'emploi et Services spécialisés

Groupes et sous-groupes	Prestataire actif de l'assurance-emploi	Ancien prestataire de l'assurance-emploi admissible	Prestataire de l'assistance sociale	Sans soutien public du revenu	Total
Club de recherche d'emploi	784	495	364	781	2 424
Services spécialisés	916	725	712	787	3 140

2.2.3.3 Le groupe de comparaison

Les personnes éligibles aux mesures actives au cours de la même période de référence que la population expérimentale sans s'y être inscrites forment notre population de comparaison. Pour chacune des clientèles recevant un soutien public du revenu, la population de comparaison est formée de personnes ayant le même statut (prestataires actifs de l'assurance-emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale). La population de comparaison pour les clients de l'assurance-emploi a été constituée par Emploi et Développement social Canada (EDSC) à partir de ses fichiers alors que la population de comparaison pour les prestataires de l'assistance sociale a été constituée par la direction de l'évaluation à partir des fichiers administratifs du MESS. De plus, pour le groupe de comparaison, le MESS a aussi sélectionné des personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à une évaluation de leur employabilité sans avoir participé à aucune mesure ou aucun programme offert par Emploi-Québec.

Pour les personnes sans soutien public du revenu, nous ne disposons pas de sources d'information permettant de constituer une population de comparaison de personnes n'ayant participé à aucune mesure ou activité d'Emploi-Québec. Pour cette clientèle, le groupe de comparaison a été formé à partir des personnes sans soutien public du revenu ayant participé à une évaluation de leur employabilité sans avoir participé à aucune mesure ou programme offert par Emploi-Québec.

Pour la population de comparaison, des échantillons indépendants ont été tirés pour chaque type de clientèles définies par le statut eu égard au soutien public du revenu. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, l'échantillon a été tiré par EDSC parmi les prestataires actifs du Québec âgés de 18 à 64 ans ayant cessé un emploi en raison d'un manque de travail, d'un départ ou d'un congédiement. Ces personnes devaient avoir touché des prestations d'assurance-emploi entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010 et n'avoir participé à aucune mesure active entre le mois de sélection et le 31 décembre 2010. Pour chacun des huit trimestres couvrant cette période, un nombre prédéterminé de prestataires étaient à sélectionner de sorte qu'en moyenne, les dates de sélection des non-participants correspondent aux dates de début de participation des participants. Les étudiants, les personnes qui avaient déclaré des revenus de pension et les personnes qui avaient indiqué qu'elles retournaient chez leur employeur ont été exclus du processus de sélection. Au total, 4 000 prestataires actifs de l'assurance-emploi, 2 400 hommes et 1 600 femmes ont été sélectionnés. Les nombres d'hommes et de femmes respectaient les proportions observées chez les participants.

Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, un échantillon de 3 000 personnes a été tiré par EDSC parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans, résidant au Québec et qui correspondaient, entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010, à la définition d'anciens prestataires de l'assurance-emploi admissibles aux mesures actives selon les termes de l'EDMT. Encore une fois, un nombre prédéterminé de personnes admissibles étaient à sélectionner chaque trimestre, de sorte qu'en moyenne, les dates de sélection des non-participants correspondent aux dates de début de participation des participants. Au

total, 1 800 hommes et 1 200 femmes ont ainsi été sélectionnés, respectant ainsi les proportions d'hommes et de femmes chez les participants. Un échantillon complémentaire de 1 000 anciens prestataires a été sélectionné par le MESS parmi ceux ayant eu une évaluation de leur employabilité sans recourir à une mesure active entre l'évaluation de leur employabilité et le 31 décembre 2010. Cet échantillon complémentaire a aussi été tiré en tenant compte du mois de sélection et du rapport hommes/femmes.

Pour les personnes sans soutien public du revenu, un échantillon constitué de 3 000 personnes sans soutien public du revenu ayant eu une évaluation de leur employabilité sans recourir à une mesure active entre cette évaluation et le 31 décembre 2010 a été tiré par le MESS. Encore une fois, le nombre de personnes sélectionnées par trimestre visait à faire en sorte qu'en moyenne, les dates de sélection des non-participants correspondent aux dates de début de participation des participants. Dans le processus de sélection des non-participants sans soutien public du revenu, on s'est aussi assuré à l'aide d'un plan de sondage stratifié d'avoir une proportion de personnes nées hors Canada similaires à celle observée chez les participants.

Pour les prestataires de l'assistance sociale, un échantillon de 4 000 prestataires du programme d'aide sociale entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010 a été tiré par le MESS. Les personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi ont donc été exclues du processus de sélection bien que certaines personnes participantes puissent avoir une contrainte sévère à l'emploi. Encore une fois, le nombre de personnes sélectionnées par trimestre visait à faire en sorte qu'en moyenne, les dates de sélection des non-participants correspondent aux dates de début de participation des participants. Dans le processus de sélection, on s'est aussi assuré en utilisant un plan de sondage stratifié que les non-participants présentaient un profil similaire à aux participants en terme de rapport hommes/femmes.

Chaque personne non participante s'est vue attribuer une date butoir correspondante aux dates de fins de participation des participants. Cette date butoir a été attribuée aléatoirement par type de clientèle de la façon suivante. La période allant de janvier 2009 à décembre 2010 a été subdivisée en huit trimestres. Pour les participations débutant au cours d'un trimestre, on a établi la répartition des fins de participation au cours des quatre trimestres de 2010. On a ensuite attribué comme date butoir, le mois correspondant au milieu du trimestre (février, mai, août ou novembre). À titre d'exemple, pour les 620 prestataires de l'assistance sociale ayant débuté une participation au cours du trimestre de juillet à septembre 2009, 43 % ont terminé leur participation entre janvier et mars 2010, 30 % l'ont terminé entre avril et juin 2010, 17 % l'ont terminé entre juillet et septembre 2010 et 10 %, entre octobre et décembre 2010. Les prestataires de l'aide sociale du groupe de comparaison dont le mois de sélection s'inscrit dans le trimestre de juillet à septembre 2009 se sont vus attribuer comme date butoir : février 2010 dans 43 % des cas, mai 2010 dans 30 % des cas, août 2010 dans 17 % et novembre 2010, dans 10 % des cas.

2.2.4 Les sujets à l'étude

Au total, 9 558 des 24 396 personnes participantes sollicitées (39 %) ont répondu au sondage téléphonique. De ces 9 558 personnes, 7 984 personnes (84 %) ont accepté le jumelage des données du sondage avec les données administratives de EDSC et du MESS et, parmi celles-ci, 7 100 personnes (89 %) ont aussi accepté le jumelage des données du sondage avec les données administratives de l'Agence de revenu du Canada (ARC). Les analyses économétriques ont été effectuées sur la base des 7 100 personnes ayant consenti au jumelage des données du sondage avec l'ensemble des données administratives. Le tableau 2.2.4.1 présente la répartition des effectifs disponibles pour les analyses économétriques.

Tableau 2.2.4.1

Répartition des participants aux mesures actives ayant répondu au sondage et accepté le jumelage des données du sondage avec l'ensemble des données administratives selon le type de mesure et leur statut⁵ au soutien public du revenu

Statut au soutien public du revenu	PPEM	SAEM	MFOR	SSAL	STAU	Plus d'une mesure	CRE	SSP	TOTAL
Prestataire de l'assistance sociale	262	268	244	175	53	255	133	197	1 587
Prestataire actif de l'assurance-emploi	188	254	255	248	279	276	242	260	2 002
Ancien prestataire de l'assurance-emploi admissible	190	236	230	216	177	287	151	199	1 686
Sans soutien du revenu	256	252	242	290	42	233	296	214	1 825
Total	896	1 010	971	929	551	1 051	822	870	7 100
PPEM : Projets de préparation à l'emploi					SAEM : Services d'aide à l'emploi				
MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre					SSAL : Subventions salariales				
STAU : Soutien au travail autonome					CRE : Club de recherche d'emploi				
SSP : Services spécialisés									

Parmi les 15 000 personnes non participantes formant la population de comparaison, 4 462 personnes (30 %) ont répondu au sondage. De ce nombre, 3 674 personnes (82 %) ont aussi consenti au jumelage des données du sondage avec les données administratives de EDSC et du MESS et, parmi celles-ci, 3 284 personnes (89 %) ont aussi accepté le jumelage des données du sondage avec les données administratives de l'ARC. Aux fins des analyses économétriques, les résultats concernant 3 284 non-participants ayant consenti au jumelage des données du sondage avec l'ensemble des données administratives ont été utilisés.

⁵ Les participants prestataires de l'assistance sociale et clients de l'assurance-emploi sont considérés avec les clients de l'assurance-emploi. Autrement dit, ils sont compris parmi les prestataires actifs de l'assurance-emploi et parmi les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi, mais ne figurent pas parmi les prestataires de l'assistance sociale.

2.2.5 Le traitement des données

2.2.5.1 La pondération

Afin d'assurer la meilleure représentativité possible avec les 140 971 personnes de la population expérimentale, les données ont été pondérées. La pondération a été établie à l'aide d'analyses PROBIT⁶. Les variables prises en compte pour établir la pondération sont l'âge, le sexe, la scolarité, le type de ménage, le lieu de naissance (né au Canada ou ailleurs), la région administrative de résidence, la langue d'usage (Français ou autre) ainsi que, lorsque justifié, la durée consécutive et la durée cumulative de présence à l'assistance sociale. La pondération fait donc en sorte que les participants aux mesures actives sur lesquels reposent les résultats de l'étude sont similaires à la population expérimentale sur l'ensemble de ces caractéristiques. La pondération visait aussi à redonner à chaque strate son importance relative par rapport aux autres strates, puisque le plan de sondage est un plan stratifié non proportionnel.

2.2.5.2 Les analyses économétriques

Les effets nets ont été estimés par appariement par scores de propension selon la technique du noyau (Kernel matching). Le score correspond à la probabilité de participer pour les individus ayant les caractéristiques X déterminée à l'aide d'une régression de type PROBIT. Selon cette technique, chaque non participant contribue à la construction du contrefactuel d'un participant (estimation de la situation qu'aurait vécue un participant en l'absence de l'intervention). Toutefois, la contribution dépend du degré de similitude entre de chaque non-participant avec le participant. Ainsi, le poids de cette contribution est plus élevé lorsque le participant et le non-participant ont des scores similaires (probabilités similaires d'avoir participé) et, à l'inverse, il est plus faible lorsque le score du non-participant s'éloigne de celui du participant. L'option de distribution commune (*common support option*) a été utilisée. Celle-ci fait en sorte que les participants et les non-participants sur lesquels reposent les estimations ont des scores s'inscrivant dans une étendue commune (mêmes valeurs minimale et maximale). Cette option peut aussi faire en sorte que des participants soient exclus des estimations lorsqu'aucun non-participant ne leur ressemble suffisamment. De même, les non-participants qui ne ressemblent pas suffisamment à aucun participant sont eux aussi exclus. Ajoutons que la procédure « PSCORE » du logiciel STATA utilisé pour ces analyses effectue des tests de distribution des variables de contrôle afin de vérifier si, en moyenne, les personnes appariées (couples de participants et non participants) sont similaires sur chacune des variables de contrôle (voir rapport méthodologique). Pour toutes les estimations, nous avons utilisé le noyau Epanechnikov avec la valeur par défaut du paramètre de bande soit, 0,06.

Dans la littérature, il n'y a pas consensus quant à l'utilisation de la pondération dans les analyses économétriques basées sur l'appariement par les scores de propension. Dans notre étude, nous avons effectué les modélisations en incluant, puis en excluant, la pondération (IWEIGHT dans STATA). Les effets nets obtenus se sont avérés très similaires que la pondération soit appliquée ou non. Toutefois, considérant que la procédure d'appariement génère elle-même une pondération, il nous est apparu préférable de ne pas inclure la pondération utilisée pour l'analyse des résultats bruts dans les analyses économétriques.

⁶ La régression PROBIT permet de déterminer la probabilité $p(Y=1)$, où Y est une variable binaire (0,1), pour un individu ayant les caractéristiques X. La valeur 1 peut représenter le fait de répondre au sondage, d'accepter le jumelage des fichiers ou, dans le cas des modélisations économétriques, de participer aux mesures actives et la valeur 0, la situation inverse.

2.3 LA PORTÉE ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE

La mesure des effets nets, ou attribuables à l'intervention, correspond à l'écart entre la situation observée chez les personnes participantes à la suite de la participation (effet brut) et celle qu'on aurait observée si ces personnes n'avaient pas participé. Pour des raisons évidentes, cette dernière situation ne peut être mesurée directement, puisque ces personnes ont, dans les faits, participé. Pour estimer cette situation, il est nécessaire de recourir à un groupe n'ayant pas participé (groupe de comparaison) et que l'on souhaite le plus similaire possible au groupe de personnes participantes.

La stratégie d'évaluation retenue pour la présente étude (devis quasi expérimental) doit tenir compte des problèmes potentiels de sélection : la non-réponse, le refus du jumelage et le biais d'autosélection. Tel que décrit à la section précédente, pour contrer l'influence de la non-réponse et du refus du jumelage, les données ont été pondérées à l'aide d'analyses PROBIT, lesquelles permettent de prendre simultanément en compte plusieurs variables. Afin de vérifier si la pondération permettait de réduire la possibilité de biais, nous avons comparé les durées de présence à l'assistance sociale au cours de périodes postparticipation de 6, 12 et 18 mois des 23 429 prestataires de l'assistance sociale ayant participé à des mesures actives avec celles obtenues après pondération avec les sujets de l'étude. Les résultats se sont avérés très similaires. Cette similitude incite à croire que, du moins pour les prestataires de l'assistance sociale, la pondération a permis de réduire, voire contrer, le biais potentiel lié à la non-réponse ou au refus du jumelage. Ajoutons que les résultats bruts observés dans la présente étude sont généralement assez similaires à ceux d'une étude récente⁷ menée auprès des participants aux mesures et services d'emploi. Rappelons aussi que, comme indiqué à la section précédente, les estimations obtenues se sont avérées très similaires, que la pondération soit appliquée ou non.

D'une part, le biais lié au refus du jumelage s'avère problématique seulement dans la mesure où il est endogène, c'est-à-dire relié à l'objet d'étude. Il est cependant possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques. En effet, la façon la plus simple d'appréhender les problèmes de biais de sélection est d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la décision ou non de permettre le jumelage et de participer ou non à une mesure d'insertion. Sous l'hypothèse que les erreurs des équations relatives aux décisions de participer à une mesure et de permettre le jumelage des données suivent une loi normale jointe, on peut alors estimer un modèle de type probit bivarié à l'aide de variables explicatives contenues dans les données d'enquête. Cette estimation permet de déterminer si les caractéristiques observables ont un effet sur l'une ou l'autre des décisions. L'estimation permet par ailleurs de calculer la corrélation entre les caractéristiques non observables qui affectent les deux décisions. Cette corrélation s'est avérée pratiquement nulle et non significative pour le jumelage avec les données du MESS et de EDSC ($R = 0,05$) et pour le jumelage avec les données de l'ARC ($R = 0,02$), de sorte que des estimations non biaisées peuvent être obtenues à partir des données issues du jumelage des fichiers.

D'autre part, même si les non-participants ont été l'objet d'une sélection visant à assurer une certaine similitude avec les personnes participantes, certaines dimensions n'ont pas pu être contrôlées comme elles l'auraient été, si l'attribution de la participation aux mesures actives avait été aléatoire. En particulier, certaines caractéristiques non observées, telle la motivation à réintégrer le marché du travail, peuvent constituer un biais d'autosélection. Ce biais incontournable a été atténué par l'utilisation d'une méthode économétrique reconnue, l'appariement par scores de propension. Cette méthode repose, entre autres choses, sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des observables. En d'autres termes, on suppose que les différents bassins de couples participants – non participants similaires sur un ensemble X de caractéristiques sont aussi similaires sur des caractéristiques non observées et que le résultat moyen des non participants correspond au résultat moyen qu'auraient obtenu les participants s'ils n'avaient pas participé. On comprendra que les chances que cette hypothèse soit satisfaite sont meilleures, lorsque les modélisations reposent sur un éventail riche de caractéristiques et qu'on s'assure

⁷ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

de la similitude de couples à l'intérieur des bassins (similitude des scores) avant de procéder aux estimations des effets nets. À cet égard, nous pouvons mentionner que pour tous les groupes à l'étude, la condition préalable de la balance des scores a été respectée. De plus, le fait de disposer de l'historique des présences antérieures à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi ainsi que des données sur les revenus a aussi constitué un atout précieux. L'ensemble des variables de contrôle utilisé est décrit dans le rapport méthodologique.

L'hypothèse de l'indépendance conditionnelle à des observables peut être invalidée si des effets fixes inobservables affectent à la fois l'impact de la participation et la probabilité de participer. Dans cette étude, nous avons utilisé des indicateurs ex post ainsi que des indicateurs de différences dans les différences. L'avantage des indicateurs de différences dans les différences est qu'ils peuvent contrer l'influence d'effets fixes inobservables pouvant affecter la probabilité de participer ainsi que les effets de la participation. Lorsqu'il y a cohérence entre les effets mesurés par les indicateurs ex post et les indicateurs de différences dans les différences, cela incite à croire que les effets mesurés n'ont pas été affectés par des effets fixes, ou du moins pas fortement.

Par ailleurs, rien n'assure que l'effet lié au biais de sélection est constant dans le temps. Entre autres, il est possible que certaines personnes aient vécu une dégradation temporaire de leur situation financière peu de temps avant de participer à une mesure active et que cette dégradation les ait incités à participer (phénomène connu sous le nom d'*Ashenfelter's Dip*). Dès lors, les participants auraient pu connaître une amélioration de leur situation financière, même en l'absence d'une mesure, uniquement parce que la situation était temporaire et qu'elle est « naturellement » revenue à la normale. Ceci ferait en sorte que les effets mesurés par les indicateurs de différences dans les différences seraient biaisés. Afin de tenir compte de cette éventualité, nous avons documenté la situation dans laquelle se trouvaient les personnes à l'étude durant le mois précédant la participation (en emploi, aux études, à la recherche d'un emploi, à la maison sans chercher d'emploi) et vérifié depuis combien de temps les sujets à l'étude avaient cessé d'étudier à temps plein ou étaient sans emploi. Les revenus d'emploi des années antérieures à la participation (date butoir) ont aussi été pris en compte. Pour les personnes immigrantes, nous avons aussi considéré depuis combien de temps elles étaient au Canada. Dans le cas des personnes prestataires de l'assistance sociale et celles prestataires de l'assurance-emploi, nous avons aussi calculé la durée de leur épisode à l'assistance sociale ou à l'assurance-emploi au moment de commencer la participation (mois de sélection). Ces différentes situations ont été prises en compte dans les modélisations économétriques.

Il est aussi à noter que certains effets liés à la participation aux mesures actives, tel le retour aux études, n'ont pas été mesurés dans cette étude. Or, certaines mesures actives, notamment celles s'adressant principalement à une clientèle jeune, pourraient contribuer à ce que certains jeunes choisissent d'améliorer leur formation sans avoir recours à d'autres mesures d'Emploi-Québec, mais par un retour aux études. Il faut donc garder à l'esprit que les mesures actives peuvent avoir d'autres retombées positives que celles considérées dans cette étude.

Finalement, précisons que les données administratives utilisées ne permettent pas de déterminer si les anciens prestataires de l'assurance-emploi sélectionnés pour former le groupe de comparaison sont en emploi au moment où les participants de même statut débutent leur participation. Les données recueillies lors du sondage concernant la situation dans laquelle se trouvaient les personnes à l'étude durant le mois précédant la participation (mois de sélection), le délai écoulé depuis la fin des études ou la fin d'emploi et le nombre de semaines travaillées visaient donc aussi à réduire les risques de biais découlant de la présence en emploi des non participants anciens prestataires de l'assurance-emploi.

Chapitre 3

Les résultats bruts

3.1 L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur l'ensemble des participants aux mesures actives, excluant les échantillons complémentaires destinés à mesurer les effets spécifiques aux volets clubs de recherche d'emploi et services spécialisés de la mesure services d'aide à l'emploi.

3.1.1 L'insertion en emploi

3.1.1.1 Définition des indicateurs

Les indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi sont basés sur les renseignements fournis par les personnes lors du sondage. Il s'agit de :

- ♦ La présence en emploi au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir occupé au moins un emploi durant ces périodes;
- ♦ La présence ponctuelle en emploi, c'est-à-dire le fait d'occuper un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la fin de la participation (date butoir);
- ♦ La proportion de temps passé en emploi au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir). Cet indicateur correspond au quotient du nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée sur la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de travail durant ces périodes;
- ♦ La proportion de temps passé en emploi à temps plein (30 heures ou plus) au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir). Cet indicateur correspond au quotient du nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée sur la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de travail durant cette période;
- ♦ Le nombre total d'heures travaillées au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir). Il est obtenu en multipliant le nombre hebdomadaire d'heures de travail par le nombre de semaines en emploi durant la période considérée. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de cette période;
- ♦ La rémunération d'emploi au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la participation (date butoir) laquelle correspond au produit du salaire hebdomadaire moyen gagné durant la période considérée par le nombre de semaines travaillées durant celle-ci. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période;
- ♦ La différence entre la proportion de temps passé en emploi au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et la proportion de temps passé en emploi dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.
- ♦ La différence entre la proportion de temps passé en emploi à temps plein au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et la proportion de temps passé en emploi dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.
- ♦ La différence entre le nombre d'heures travaillées au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et le nombre d'heures travaillées dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les

personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

- ♦ La différence entre la rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et la rémunération d'emploi dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

3.1.1.2 Les résultats bruts

La présence en emploi

Sept participants sur dix (71 %) ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation aux mesures actives (tableau 3.1.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (71 %) et elle atteint 75 % lorsque l'on considère l'ensemble des 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, trois participants sur cinq (60 %) étaient en emploi.

À titre d'information, mentionnons que dans l'étude actuelle, la présence en emploi observée au cours des 12 mois suivant la participation (71 %) est un peu plus élevée que celle obtenue lors de l'Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi⁸ (67 %) et que celle observée lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives⁹ (66 %). Les résultats à plus long terme sont davantage similaires à ceux observés en 2003. Ainsi, en 2003, les taux de présence en emploi étaient de 76 % sur 18 mois et de 63 %, au moment du sondage. Le lecteur doit toutefois être conscient que le profil des différentes clientèles a pu changer depuis la première évaluation, réalisée en 2003, et que le taux de chômage au Québec durant l'année postparticipation est inférieur, dans l'évaluation actuelle, à celui qui prévalait lors des deux autres études (7,8 % en 2011 comparativement à 8,7 % en 2001 et à 8,5 % en 2009)¹⁰. De plus, en 2003, la collecte s'était étalée de juin à novembre alors que pour l'étude actuelle, elle s'est tenue de septembre à novembre en 2013. Ces facteurs pourraient expliquer, du moins en partie, les différences observées entre ces études.

La présence en emploi est moindre pour les prestataires de l'assistance sociale et plus élevée pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu et ce, quel que soit la période postparticipation considérée. Les anciens prestataires admissibles obtiennent des résultats similaires à ceux observés pour l'ensemble des participants. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation de 2003 et l'Enquête de 2010.

La présence en emploi sur 12 mois observée pour la clientèle couverte par l'EMT (60 %) est comparable à celle obtenue lors de l'Enquête sur la situation postintervention (57 %) et ce, tant pour les prestataires de l'assistance sociale (42 % contre 43 % en 2010) que pour les participants sans soutien public du revenu (75 % contre 73 % en 2010).

⁸ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

⁹ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

¹⁰ ISQ (2012) : Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail 2001-2011. Annuaire québécois des statistiques du travail. Vol. 8. 265 pages.

Tableau 3.1.1.1

Les résultats bruts sur la présence en emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	1 621	42,3 ↓	1 795	74,9 ↑	3 416	59,8 ↓	7 212	71,2
12 à 18 mois	1 402	40,5 ↓	1 569	75,0 ↑	2 971	59,0 ↓	6 273	71,0
18 mois	1 576	46,6 ↓	1 764	78,1 ↑	3 340	63,6 ↓	7 053	74,6
Ponctuelle 27 mois (%)	1 621	33,6 ↓	1 795	63,4 ↑	3 416	49,6 ↓	7 211	59,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	2 027	80,0 ↑	1 769	70,8	3 796	77,6 ↑	7 212	71,2
12 à 18 mois	1 791	80,2 ↑	1 511	71,3	3 302	77,9 ↑	6 273	71,0
18 mois	1 990	82,8 ↑	1 723	74,7	3 713	80,7 ↑	7 053	74,6
Ponctuelle 27 mois (%)	2 027	67,8 ↑	1 768	59,8	3 795	65,7 ↑	7 211	59,9

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	3 637	73,5 ↑	3 575	68,4 ↓	2 397	75,0 ↑	4 815	69,4 ↓
12 à 18 mois	3 197	73,8 ↑	3 076	67,6 ↓	2 064	74,5 ↑	4 209	69,4 ↓
18 mois	3 564	76,8 ↑	3 489	71,8 ↓	2 348	77,8 ↑	4 705	73,1 ↓
Ponctuelle 27 mois (%)	3 636	63,9 ↑	3 575	55,0 ↓	2 396	63,7 ↑	4 815	58,1 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	5 186	73,8 ↑	2 023	64,1 ↓	1 504	62,7 ↓	2 516	74,2 ↑	2 460	76,1 ↑
12 à 18 mois	4 513	73,7 ↑	1 757	63,5 ↓	1 273	59,5 ↓	2 185	74,6 ↑	2 183	77,1 ↑
18 mois	5 074	76,8 ↑	1 976	68,5 ↓	1 469	65,2 ↓	2 461	77,5 ↑	2 407	79,5 ↑
Ponctuelle 27 mois (%)	5 185	62,0 ↑	2 023	54,2 ↓	1 503	46,2 ↓	2 516	64,1 ↑	2 460	66,8 ↑

Pour les clients couverts par l'EDMT, la présence en emploi est un peu plus élevée dans la présente étude (78 % contre 73 % en 2010), essentiellement pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi (80 % contre 75 % en 2010)¹¹. Pour les anciens prestataires de l'assurance-emploi, la présence en emploi est pratiquement la même (71 % contre 68 % en 2010).

Pour les anciens prestataires de l'assurance-emploi, la présence en emploi observée dans l'étude actuelle correspond à celle observée dans la première évaluation des effets des mesures actives sur 18 mois (75 % en 2003 et en 2013) et au moment du sondage (60 % contre 59 % en 2003). Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les résultats observés dans la présente étude sont moindres (18 mois : 83 % contre 88 % en 2003 et au moment du sondage : 68 % contre 77 % en 2003). Il semble en être de même pour les participants sans soutien public du revenu (18 mois : 78 % contre 83 % en 2003 et au moment du sondage : 63 % contre 68 % en 2003) mais les écarts ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique. Pour les prestataires de l'assistance sociale, seule la présence ponctuelle en emploi diffère (18 mois : 47 % contre 46 % en 2003 et au moment du sondage : 34 % contre 41 % en 2003). Rappelons à ce sujet que le profil des différentes clientèles a pu changer depuis la première évaluation, réalisée en 2003, et que le taux de chômage au Québec durant l'année postparticipation est inférieur, dans l'évaluation actuelle, à celui qui prévalait lors des deux autres études (7,8 % en 2011 comparativement à 8,7 % en 2001 et à 8,5 % en 2009). Il faut aussi mentionner que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Ces facteurs pourraient expliquer, du moins en partie, les différences observées entre ces études.

Comparativement aux femmes, les hommes sont un peu plus nombreux, toutes proportions gardées, à être présents en emploi après la participation et à occuper un emploi au moment du sondage. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, de ceux nés au Canada comparativement aux participants nés dans un autre pays. Ajoutons que comme qu'on pouvait s'y attendre, des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont eux aussi été davantage présents en emploi après la participation et sont plus nombreux à en occuper un au moment du sondage comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Ces résultats selon les caractéristiques des participants concernant la présence en emploi dans l'année qui a suivi la participation sont cohérents avec ceux obtenus lors de l'Enquête réalisée en 2010.

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants aux mesures actives ont passé près de la moitié du temps en emploi (46 %, soit 24 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.1.1.2). Cette proportion atteint 59 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 15 semaines) de sorte qu'en moyenne, ils ont passé la moitié (51 %, soit 40 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 39 % (soit 20 semaines), 51 % (soit 13 semaines) et 44 % (soit 34 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Dans l'Enquête sur la situation postintervention, le temps passé en emploi avait été mesuré sur une échelle différente. On peut toutefois estimer que dans cette enquête, les participants auraient passé environ 41 % de leur temps en emploi dans l'année suivant leur participation. Dans la présente étude, le temps passé en emploi dans l'année suivant la participation semble donc un peu plus élevé (46 % contre

¹¹ Les données tirées de l'Enquête de 2010 ont été recalculées pour prendre en compte les clients de l'assurance-emploi aussi présents à l'aide sociale. Pour les prestataires actifs, on a $(9875 + 385) / (12946 + 721) = 75\%$ et pour les anciens prestataires $(1257 + 2721) / (2282 + 3587) = 68\%$

41 %). Le temps passé en emploi dans l'année suivant la participation est cependant similaire à celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives (44 %). Par contre, sur 18 mois, le temps passé en emploi est un peu plus élevé dans l'étude actuelle (51 % contre 46 % en 2003).

Globalement, les participants couverts par l'EMT ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein, que ceux couverts par l'EDMT. Plus spécifiquement, on note que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi, généralement à temps plein. En revanche, les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près du quart de leur temps en emploi et une portion moindre en emploi à temps plein.

Tableau 3.1.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	1 516	23,0 ↓	1 692	52,1 ↑	3 208	38,6 ↓	6 729	45,8
12 à 18 mois	1 373	30,3 ↓	1 527	63,9 ↑	2 900	48,3 ↓	6 082	59,4
18 mois	1 309	24,2 ↓	1 474	57,6 ↑	2 783	42,0 ↓	5 831	50,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	1 493	17,3 ↓	1 659	41,0	3 152	29,9 ↓	6 610	39,0
12 à 18 mois	1 363	24,1 ↓	1 509	51,2	2 872	38,5 ↓	6 015	51,4
18 mois	1 292	18,7 ↓	1 439	46,1 ↑	2 731	33,2 ↓	5 718	43,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	1 886	51,1 ↑	1 635	46,6	3 521	49,9 ↑	6 729	45,8
12 à 18 mois	1 732	67,6 ↑	1 450	61,1	3 182	65,9 ↑	6 082	59,4
18 mois	1 659	57,3 ↑	1 389	52,6	3 048	56,0 ↑	5 831	50,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	1 854	45,8 ↑	1 604	39,9	3 458	44,2 ↑	6 610	39,0
12 à 18 mois	1 706	61,4 ↑	1 437	52,1	3 143	58,9 ↑	6 015	51,4
18 mois	1 627	52,0 ↑	1 360	44,9	2 987	50,1 ↑	5 718	43,9

Tableau 3.1.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	3 409	47,3 ↑	3 320	43,8 ↓	2 235	49,3 ↑	4 494	44,1 ↓
12 à 18 mois	3 084	61,6 ↑	2 998	56,8 ↓	2 010	61,9	4 072	58,3
18 mois	2 973	52,6 ↑	2 858	48,8 ↓	1 927	54,1 ↑	3 904	49,4 ↓
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	3 367	42,5 ↑	3 243	34,6 ↓	2 204	42,5 ↑	4 406	37,3 ↓
12 à 18 mois	3 064	55,7 ↑	2 951	46,1 ↓	1 997	53,3 ↑	4 018	50,5 ↓
18 mois	2 934	47,8 ↑	2 784	39,0 ↓	1 903	46,9 ↑	3 815	42,5 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	4 844	48,4 ↑	1 882	38,3 ↓	1 390	37,3 ↓	2 326	49,0 ↑	2 344	50,6 ↑
12 à 18 mois	4 377	62,3 ↑	1 702	51,1 ↓	1 232	46,1 ↓	2 099	63,7 ↑	2 145	65,6 ↑
18 mois	4 202	53,9 ↑	1 626	42,0 ↓	1 179	39,5 ↓	2 005	54,7 ↑	2 072	56,8 ↑
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	4 767	41,8 ↑	1 840	30,9 ↓	1 368	32,7 ↓	2 280	41,6 ↑	2 306	42,7 ↑
12 à 18 mois	4 331	54,3 ↑	1 681	43,1 ↓	1 219	39,4 ↓	2 072	55,5 ↑	2 127	56,8 ↑
18 mois	4 126	47,1 ↑	1 589	34,5 ↓	1 162	34,7 ↓	1 957	46,9 ↑	2 036	49,3 ↑

Comme mentionné précédemment, une partie de ces écarts s'explique par les différences observées sur la présence en emploi et donc, pas uniquement, par une différence de la durée des emplois. Ajoutons que des différences semblables ont été observées lors de l'Enquête sur la situation postintervention et lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives. Rappelons que le profil des différentes clientèles a pu changer depuis la première évaluation, réalisée en 2003, et que le taux de chômage au Québec durant l'année postparticipation est inférieur, dans l'évaluation actuelle, à celui qui prévalait lors des deux autres études (7,8 % en 2011 comparativement à 8,7 % en 2001 et à 8,5 % en 2009). Il faut aussi mentionner que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Ces facteurs pourraient expliquer, du moins en partie, les différences observées entre ces études.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi, et en emploi à temps plein, au cours des périodes considérées. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, de ceux nés au Canada

comparativement aux participants nés dans un autre pays et, comme on pouvait s'y attendre, des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants aux mesures actives ont cumulé 865 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 567 heures entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 455 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.1.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 14 125 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 9 741 \$ entre le 12^e et le 18^e mois de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 24 269 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi sont inclus dans ces résultats (revenu d'emploi égal à 0 \$).

En moyenne, les participants couverts par l'EDMT ont cumulé un plus grand nombre d'heures de travail et ont cumulé des revenus d'emploi plus élevés que les participants couverts par l'EMT. Plus précisément, on note que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne des participants alors qu'à l'opposé, ceux prestataires de l'assistance sociale ont obtenu des résultats plus faibles. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.1.2).

Comparativement aux femmes, les hommes ont cumulé davantage d'heures de travail et ont cumulé des revenus d'emploi plus élevés dans les périodes postparticipation considérées. Il en est de même des participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Les participants âgés de moins de 30 ans se distinguent par un nombre d'heures travaillées supérieur à celui des participants âgés de 30 ans et plus. Toutefois, cela ne leur a pas permis de se distinguer au niveau des revenus d'emploi. Le même constat s'applique aux participants ayant un diplôme d'études secondaires. Encore une fois, ces écarts peuvent découler de différences sur la présence en emploi ou, pour les revenus d'emploi, d'écarts sur les salaires.

Tableau 3.1.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	N	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	1 503	395 ↓	1 671	924	3 174	677 ↓	6 651	865
12 à 18 mois	1 362	269 ↓	1 515	562	2 877	426 ↓	6 030	567
18 mois	1 295	637 ↓	1 454	1 528	2 749	1 111 ↓	5 751	1 455
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	1 475	5 274 ↓	1 606	14 306	3 081	10 010 ↓	6 410	14 125
12 à 18 mois	1 333	3 754 ↓	1 455	9 157	2 788	6 610 ↓	5 791	9 741
18 mois	1 265	8 754 ↓	1 383	23 814	2 648	16 613 ↓	5 480	24 269
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	1 863	1 004 ↑	1 614	888	3 477	973 ↑	6 651	865
12 à 18 mois	1 714	674 ↑	1 439	581	3 153	649 ↑	6 030	567
18 mois	1 633	1 708 ↑	1 369	1 507	3 002	1 654 ↑	5 751	1 455
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	1 784	17 232 ↑	1 545	14 376	3 329	16 476 ↑	6 410	14 125
12 à 18 mois	1 628	12 169 ↑	1 375	9 859	3 003	11 559 ↑	5 791	9 741
18 mois	1 534	30 072 ↑	1 298	24 970	2 832	28 706 ↑	5 480	24 269

Tableau 3.1.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	3 384	949 ↑	3 267	759 ↓	2 221	940 ↑	4 430	829 ↓
12 à 18 mois	3 060	622 ↑	2 970	499 ↓	2 000	589	4 030	557
18 mois	2 942	1 598 ↑	2 809	1 272 ↓	1 913	1 559 ↑	3 838	1 405 ↓
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	3 267	16 744 ↑	3 143	10 795 ↓	2 151	14 403	4 259	13 990
12 à 18 mois	2 953	11 544 ↑	2 838	7 440 ↓	1 947	9 468	3 844	9 872
18 mois	2 816	28 650 ↑	2 664	18 630 ↓	1 844	24 550	3 636	24 133

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	4 791	930 ↑	1 857	679 ↓	1 380	741 ↓	2 299	927 ↑	2 313	934 ↑
12 à 18 mois	4 347	602 ↑	1 680	464 ↓	1 223	459 ↓	2 084	612 ↑	2 125	613 ↑
18 mois	4 148	1 561 ↑	1 600	1 137 ↓	1 169	1 192 ↓	1 975	1 559 ↑	2 042	1 596 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	4 593	15 173 ↑	1 816	11 159 ↓	1 352	11 146 ↓	2 210	14 612	2 209	16 563 ↑
12 à 18 mois	4 152	10 362 ↑	1 637	7 944 ↓	1 198	7 208 ↓	2 011	10 271	2 000	11 497 ↑
18 mois	3 925	26 133 ↑	1 554	18 818 ↓	1 144	18 401 ↓	1 881	25 153	1 908	29 060 ↑

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants ont passé 45,8 % de leur temps en emploi dans l'année suivant leur participation et autant de temps (46,1 %) dans celle qui l'a précédée, de sorte que l'écart de 0,3 %, en moins qui en résulte (équivalent à 0,2 semaine), n'est pas significatif (tableau 3.1.1.4). On ne note aucun changement significatif concernant le temps passé en emploi à temps plein (0,7 % soit, 0,4 semaine). De même, aucun changement significatif n'est observé quant au nombre d'heures travaillées (-1 heure), ni quant à la rémunération d'emploi (+ 306 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Ces résultats diffèrent de ceux observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives où on avait plutôt observé une amélioration du temps passé en emploi (7 %), en emploi à temps plein (6 %), ainsi que du nombre d'heures de travail (134 heures) et de la rémunération d'emploi (2 144 \$). Rappelons que le profil des différentes clientèles a pu changer depuis la première évaluation, réalisée en 2003, et que le taux de chômage au Québec durant l'année postparticipation est inférieur, dans l'évaluation actuelle, à celui qui prévalait lors de cette étude (7,8 % en 2011 comparativement à 8,7 % en 2001). Ces facteurs pourraient expliquer, du moins en partie, les différences observées entre ces études. Rappelons

aussi que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.1.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	N	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	1 136	6,5 ↑	1 244	1,5	2 380	3,9 ↑	5 542	-0,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	1 110	5,9 ↑	1 224	3,7	2 334	4,7 ↑	5 428	0,7
Différence du nombre d'heures travaillées	1 114	116 ↑	1 220	71	2 334	92 ↑	5 417	-1
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 084	1 848 ↑	1 141	1 954 ↑	2 225	1 903 ↑	5 116	306

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	1 696	-5,8 ↓	1 466	7,4 ↑	3 162	-2,3 ↓	5 542	-0,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	1 660	-4,5 ↓	1 434	7,6 ↑	3 094	-1,3 ↓	5 428	0,7
Différence du nombre d'heures travaillées	1 658	-121 ↓	1 425	163 ↑	3 083	-46 ↓	5 417	-1
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 554	- 1887	1 337	3 477 ↑	2 891	-472 ↓	5 116	306

Tableau 3.1.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	2 802	-0,3	2 740	-0,2	1 877	2,9 ↑	3 665	-1,8 ↓
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	2 760	0,7	2 668	0,5	1 849	5,4 ↑	3 579	-1,6 ↓
Différence du nombre d'heures travaillées	2 754	7	2 663	-11	1 840	97 ↑	3 577	-48 ↓
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 613	267	2 503	357	1 754	2 602 ↑	3 362	-824 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	4 432	-0,5	1 110	0,6	1 217	0,2	2 049	0,3	1 869	-0,4
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	4 351	0,8	1 077	0,0	1 194	1,2	2 001	0,4	1 837	1,3
Différence du nombre d'heures travaillées	4 339	7	1 078	-30	1 190	31	2 008	3	1 822	-2
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 071	180	1 045	799	1 147	993	1 889	518	1 707	-361

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants couverts par l'EMT ont amélioré leur situation d'emploi et ce, tant au niveau du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées que de la rémunération provenant d'un emploi. Plus précisément, on note que les participants prestataires de l'assistance sociale ont augmenté le temps passé en emploi (+ 7 %), en emploi à temps plein (+ 6 %), les heures travaillées (+ 116 heures) et leur revenu d'emploi (+ 1 848 \$). Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu ont uniquement eu une amélioration significative de leur rémunération d'emploi (+ 1 954 \$). Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont eux aussi connu une amélioration de leur situation d'emploi, tant au niveau du nombre de semaines (+ 7 % et + 8 %) et du nombre d'heures travaillées (+ 163 heures) que de la rémunération provenant d'un emploi (+ 3 477 \$). En revanche, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont plutôt vécu une légère détérioration de leur situation emploi comparativement à celle qu'ils avaient vécue au cours de l'année précédant leur participation. Il faut dire que leur situation avant la participation était généralement plus favorable que celle des autres participants. Ces constats sont généralement similaires à ceux observés lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives. Lors de la première évaluation, les améliorations de la situation d'emploi avaient toutefois été positives sur tous les aspects pour les participants ne recevant aucun soutien public du revenu. Rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité sur les changements de la situation d'emploi. Toutefois, des changements plus positifs sont observés pour les participants âgés de moins de 30 ans comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Des constats similaires avaient été faits sur l'amélioration de la situation d'emploi et l'âge lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

3.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.1.2.1 Définition des indicateurs

Cette section présente quelques caractéristiques du principal emploi détenu dans les 12 mois suivant la participation à la mesure active à l'étude. Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui ont occupé un emploi dans les 12 mois suivant leur participation (date butoir) :

- le délai écoulé entre la fin de la participation (date butoir) et l'obtention de cet emploi (en semaine);
- le caractère temporaire de l'emploi occupé, déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi;
- le caractère saisonnier de l'emploi occupé, considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période;
- le niveau de compétence associé à l'emploi occupé selon les catégories du code CNP associé à l'emploi détenu. Cinq niveaux de compétence sont établis selon le type et la durée de la formation nécessaire à l'emploi. Pour la mesure des effets nets, une échelle qualitative variant de 1 (aucune formation particulière requise) à 5 (poste de gestion) a été utilisée;
- le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = aucun lien, 1 = lien indirect et 2 = lien direct);
- le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = aucun lien, 1 = lien indirect et 2 = lien direct);
- la correspondance entre l'emploi occupé et le genre d'emploi souhaité par le participant. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = oui, 0 = non);
- le salaire horaire obtenu dans cet emploi.

3.1.2.2 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Sept participants sur dix (71 %) ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 10 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (13 semaines) et moindre chez les personnes ne recevant aucun soutien public du revenu (8 semaines). Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, le délai requis pour obtenir un emploi avait été de 13 semaines en moyenne et les participants prestataires de l'assistance sociale avaient aussi mis plus de temps à obtenir un emploi après leur participation. Rappelons que le taux de chômage au Québec durant l'année postparticipation est inférieur, dans l'évaluation actuelle, à celui qui prévalait lors de cette étude (7,8 % en 2011 comparativement à 8,7 % en 2001) ce qui pourrait expliquer, du moins en partie, que les participants de la présente étude aient mis moins de temps à trouver un emploi. Rappelons aussi que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale. Ajoutons qu'aucune différence n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques des participants.

Tableau 3.1.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	725	13,3 ↑	1 358	8,4 ↓	2 083	10,0	4 886	10,0
Emploi temporaire (%)	690	20,7	1 329	23,3	2 019	22,4	4 830	20,1
Emploi saisonnier (%)	690	17,0 ↓	1 327	12,4 ↓	2 017	13,9 ↓	4 834	22,6
Salaire horaire (\$)	645	13,53 ↓	1 241	15,75	1 886	15,04 ↓	4 479	16,38

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	1 594	10,4	1 209	9,1	2 803	10,1	4 886	10,0
Emploi temporaire (%)	1 595	19,1	1 216	18,9	2 811	19,1	4 830	20,1
Emploi saisonnier (%)	1 597	27,9 ↑	1 220	21,4	2 817	26,3 ↑	4 834	22,6
Salaire horaire (\$)	1 473	17,32 ↑	1 120	15,82	2 593	16,95 ↑	4 479	16,38

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	2 572	9,7	2 314	10,5	1 645	9,4	3 241	10,4
Emploi temporaire (%)	2 585	18,0 ↓	2 245	22,9 ↑	1 624	19,8	3 206	20,3
Emploi saisonnier (%)	2 589	26,0 ↑	2 245	17,9 ↓	1 623	20,4	3 211	23,7
Salaire horaire (\$)	2 428	17,69 ↑	2 051	14,52 ↓	1 520	15,22 ↓	2 959	16,99 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	3 649	9,6	1 235	11,6	809	10,0	1 784	9,2	1 869	10,5
Emploi temporaire (%)	3 632	18,0 ↓	1 196	27,2 ↑	830	17,5	1 758	15,8 ↓	1 823	24,7 ↑
Emploi saisonnier (%)	3 634	24,8 ↑	1 198	15,4 ↓	831	38,2 ↑	1 758	22,2	1 827	15,5 ↓
Salaire horaire (\$)	3 345	16,43	1 134	16,20	776	14,78 ↓	1 632	15,77 ↓	1 678	18,37 ↑

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, une fois sur cinq, un emploi temporaire (20 %) et, près d'une fois sur quatre, un emploi saisonnier (23 %). Ces résultats sont comparables avec les résultats de l'Enquête sur la situation postparticipation ainsi que ceux de la première évaluation des effets des mesures actives. L'emploi détenu par les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi était plus fréquemment saisonnier (28 %), situation moins fréquente pour les participants prestataires de l'assistance sociale (17 %) et ceux sans soutien public du revenu (12 %).

L'emploi obtenu par les femmes était plus fréquemment temporaire (23 %) et, en contrepartie, moins fréquemment saisonnier (18 %) que celui occupé par les hommes (18 % et 26 %, respectivement). Il en est de même de l'emploi occupé par les participants nés dans un autre pays (27 % et 15 % respectivement) comparativement à l'emploi occupé par les participants nés au Canada (18 % et 25 % respectivement). Ajoutons que l'emploi occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires est plus fréquemment temporaire (25 %) et celui occupé par ceux ne détenant pas de diplôme d'études secondaires, plus fréquemment saisonnier (38 %). Des constats similaires ont été faits lors de l'Enquête sur la situation postintervention et de la première évaluation des effets des mesures actives.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 16,38 \$. Pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 17,32 \$ alors que pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 13,53 \$. Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était plus élevé pour les hommes (18 \$) comparativement aux femmes (15 \$), pour les participants âgés de 30 ans et plus (17 \$) comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans (15 \$) ainsi que pour ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (18 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (16 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (15 \$). Ajoutons que les résultats concernant le salaire horaire sont cohérents avec ceux obtenus lors de l'Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi.

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation aux mesures actives nécessitait, soit aucune formation particulière (22 %), soit une formation au secondaire (34 %), une formation collégiale (34 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (6 %) ou en gestion (4 %) (tableau 3.1.2.2). Des résultats assez similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives, soit : 22 %, 38 %, 28 %, 8 % et 3 % respectivement.

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire (13 %). Pour leur part, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont davantage présents dans un emploi nécessitant une formation collégiale (37 %). Les anciens prestataires de l'assurance-emploi se retrouvent en plus grand nombre dans un emploi nécessitant une formation de niveau secondaire (37 %) alors que les participants prestataires de l'assistance sociale occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (31 %). Ce dernier constat avait aussi été observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Tableau 3.1.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	682	2,1 ↓	1 313	3,3	1 995	2,9 ↓	4 770	4,3
Universitaire	682	6,1	1 313	13,0 ↑	1 995	10,8 ↑	4 770	6,3
Collégial	682	27,5 ↓	1 313	28,1 ↓	1 995	27,9 ↓	4 770	33,9
Secondaire	682	33,0	1 313	34,0	1 995	33,7	4 770	33,5
Aucune particulière	682	31,4 ↑	1 313	21,6	1 995	24,7 ↑	4 770	22,0

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	1 570	5,5 ↑	1 205	2,9	2 775	4,9	4 770	4,3
Universitaire	1 570	4,1 ↓	1 205	4,9	2 775	4,3	4 770	6,3
Collégial	1 570	37,3 ↑	1 205	34,4	2 775	36,6 ↑	4 770	33,9
Secondaire	1 570	32,2	1 205	37,0 ↑	2 775	33,4	4 770	33,5
Aucune particulière	1 570	20,9	1 205	20,7	2 775	20,8	4 770	22,0

Comparativement aux hommes, les femmes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation de niveau secondaire (38 % contre 30 %) et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale (30 % contre 37 %). Des écarts similaires avaient aussi été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives. On constate aussi que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (26 %), comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus (20 %). En revanche, ces derniers occupent un peu plus fréquemment un poste de gestion (6 % contre 2 %). Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire (12 % contre 5 %) et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale (30 % contre 37 %).

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion (10 %) ou un emploi nécessitant une formation universitaire (15 %), les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme (40 %) et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (42 %).

Tableau 3.1.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	2 552	3,9	2 218	4,8	1 602	2,0 ↓	3 168	5,5 ↑
Universitaire	2 552	6,2	2 218	6,4	1 602	5,5	3 168	6,7
Collégial	2 552	36,5 ↑	2 218	30,4 ↓	1 602	34,5	3 168	33,7
Secondaire	2 552	30,3 ↓	2 218	37,8 ↑	1 602	31,7	3 168	34,4
Aucune particulière	2 552	23,1	2 218	20,5	1 602	26,4 ↑	3 168	19,7 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	3 584	4,0	1 184	5,0	819	0,3 ↓	1 739	1,6 ↓	1 799	9,9 ↑
Universitaire	3 584	4,6 ↓	1 184	11,8 ↑	819	0,4 ↓	1 739	1,2 ↓	1 799	15,0 ↑
Collégial	3 584	35,3 ↑	1 184	29,7 ↓	819	23,4 ↓	1 739	35,7	1 799	38,9
Secondaire	3 584	34,2	1 184	31,2	819	34,3	1 739	40,4 ↑	1 799	25,8 ↓
Aucune particulière	3 584	21,9	1 184	22,4	819	41,6 ↑	1 739	21,1	1 799	10,4 ↓

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, sept participants sur dix (72 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (57 %) ou indirect (15 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont toutefois moins nombreux (57 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (41 %) ou indirect (16 %) avec leur formation. Néanmoins, sept participants sur dix (71 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Ce dernier résultat est identique à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont proportionnellement plus nombreux à considérer que cet emploi était en lien direct avec leur expérience (60 %) et aussi plus nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (74 %), opinion moins partagée par les participants prestataires de l'assistance sociale (49 % et 63 %, respectivement) et ceux sans soutien public du revenu (51 % et 65 %, respectivement). Les participants prestataires de l'assistance sociale sont aussi plus fréquemment d'avis que cet emploi n'a aucun lien avec leur formation (51 %). À ce sujet, il est utile de préciser que la majorité des participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme ou uniquement un diplôme d'études secondaires et de rappeler qu'ils sont aussi plus nombreux à occuper un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant au lien entre l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation et l'expérience de travail ou la formation. Par

contre, les femmes sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (68 % contre 73 %).

Tableau 3.1.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	693	37,2 ↑	1 331	33,5 ↑	2 024	34,7 ↑	4 847	28,4
Indirect	693	13,9	1 331	15,7	2 024	15,2	4 847	15,2
Direct	693	48,9 ↓	1 331	50,7 ↓	2 024	50,2 ↓	4 847	56,5
Lien avec formation								
Aucun	694	51,4 ↑	1 333	45,9	2 027	47,6 ↑	4 850	42,7
Indirect	694	15,6	1 333	13,6	2 027	14,3	4 850	15,9
Direct	694	33,0 ↓	1 333	40,5	2 027	38,1	4 850	41,3
Correspond au souhait	689	62,6 ↓	1 320	65,0 ↓	2 009	64,3 ↓	4 820	70,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	1 602	25,2 ↓	1 221	27,1	2 823	25,6 ↓	4 847	28,4
Indirect	1 602	14,9	1 221	15,8	2 823	15,2	4 847	15,2
Direct	1 602	59,9 ↑	1 221	57,1	2 823	59,2 ↑	4 847	56,5
Lien avec formation								
Aucun	1 600	40,5 ↓	1 223	41,1	2 823	40,6	4 850	42,7
Indirect	1 600	17,2	1 223	14,9	2 823	16,7	4 850	15,9
Direct	1 600	42,3	1 223	44,0	2 823	42,7	4 850	41,3
Correspond au souhait	1 595	74,0 ↑	1 216	71,4	2 811	73,3 ↑	4 820	70,6

Les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi n'ayant aucun lien avec leur expérience de travail (32 %), ni avec leur formation (46 %), comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus (27 % et 41 %, respectivement). Encore une fois, le fait qu'ils occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière, pourrait contribuer à expliquer l'écart concernant le lien avec leur formation. Par contre, aucune différence n'est observée quant à la satisfaction de l'emploi.

Tableau 3.1.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	2 594	27,4	2 253	29,7	1 627	31,6 ↑	3 220	26,7 ↓
Indirect	2 594	15,8	2 253	14,4	1 627	15,5	3 220	15,0
Direct	2 594	56,9	2 253	55,9	1 627	52,9 ↓	3 220	58,3 ↑
Lien avec formation								
Aucun	2 596	41,7	2 254	44,1	1 630	46,1 ↑	3 220	41,0 ↓
Indirect	2 596	16,8	2 254	14,8	1 630	14,7	3 220	16,6
Direct	2 596	41,5	2 254	41,1	1 630	39,2	3 220	42,5
Correspond au souhait	2 580	72,5 ↑	2 240	68,0 ↓	1 623	70,0	3 197	70,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	3 641	28,3	1 204	28,4	834	33,0	1 764	30,1	1 828	22,4 ↓
Indirect	3 641	15,0	1 204	15,8	834	13,1	1 764	13,7	1 828	18,2 ↑
Direct	3 641	56,7	1 204	55,8	834	53,9	1 764	56,2	1 828	59,4
Lien avec formation										
Aucun	3 643	44,4 ↑	1 205	37,2 ↓	832	64,2 ↑	1 765	42,1	1 830	30,4 ↓
Indirect	3 643	14,8 ↓	1 205	19,7 ↑	832	14,7	1 765	14,1	1 830	18,3
Direct	3 643	40,8	1 205	43,1	832	21,1 ↓	1 765	43,7	1 830	51,2 ↑
Correspond au souhait	3 621	73,9 ↑	1 197	59,7 ↓	830	69,6	1 755	72,2	1 816	71,1

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupaient moins fréquemment un emploi n'ayant aucun lien avec leur formation (37 % contre 44 %). Pourtant, ils sont aussi moins nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi correspondait à leur souhait (60 % contre 74 %).

Sans surprise, on note que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont occupé plus fréquemment un emploi directement lié à leur formation, comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (51 % contre 21 %). Rappelons que le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité. Néanmoins, aucune différence n'est observée quant à la satisfaction de l'emploi.

3.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.1.3.1 Définition des indicateurs

Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui occupent un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir) :

- le caractère temporaire de l'emploi occupé, déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi;
- le caractère saisonnier de l'emploi occupé, considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période;
- l'emploi occupé est à temps plein (30 heures ou plus par semaine);
- le niveau de compétence associé à l'emploi occupé selon les catégories du code CNP associé à l'emploi occupé. Cinq niveaux de compétence sont établis selon le type et la durée de la formation nécessaire à l'emploi. Pour la mesure des effets nets, une échelle qualitative variant de 1 (aucune formation particulière requise) à 5 (poste de gestion) a été utilisée;
- le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail ou la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = aucun lien, 1 = lien indirect et 2 = lien direct);
- la satisfaction envers le salaire horaire obtenu dans cet emploi.

3.1.3.2 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Six participants sur dix (60 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 14 % des cas un emploi temporaire et dans 17 % des cas, saisonnier (tableau 3.1.3.1). Quatre fois sur cinq (80 %), les emplois occupés au moment du sondage étaient à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi saisonnier (21 %) comparativement aux participants couverts par l'EMT, qu'ils soient prestataires de l'assistance sociale (11 %) ou sans soutien public du revenu (10 %). En revanche, ils occupent plus fréquemment un emploi à temps plein (85 % contre 72 % et 71 %).

Des différences sont aussi observées selon les caractéristiques des participants. Ainsi, comparativement à l'emploi occupé par les hommes au moment du sondage, celui occupé par les femmes était moins fréquemment saisonnier (12 % contre 21 %) et moins fréquemment à temps plein (73 % contre 86 %). L'emploi occupé par les participants âgés de moins de 30 ans est moins fréquemment temporaire (12 % contre 15 %) ou saisonnier (14 % contre 19 %) et aussi moins fréquemment à temps plein (77 % contre 82 %) comparativement à celui occupé par les participants âgés de 30 ans et plus.

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi temporaire (20 % contre 12 %) et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi saisonnier (13 % contre 19 %). Il en est de même des participants ayant une formation collégiale ou universitaire (19 % et 11 %, respectivement) comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (12 % et 35 %, respectivement).

Tableau 3.1.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	594	12,3	1 189	15,5	1 783	14,5	4 292	14,2
Emploi saisonnier (%)	596	11,0 ↓	1 190	10,2 ↓	1 786	10,4 ↓	4 298	17,4
Emploi à temps plein (%)	593	71,6 ↓	1 176	71,0 ↓	1 769	71,2 ↓	4 263	80,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	1 434	14,2	1 075	13,8	2 509	14,1	4 292	14,2
Emploi saisonnier (%)	1 435	21,3 ↑	1 077	17,4	2 512	20,4 ↑	4 298	17,4
Emploi à temps plein (%)	1 428	84,9 ↑	1 066	81,9	2 494	84,2 ↑	4 479	80,3

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	2 306	13,5	1 986	15,3	1 405	12,1 ↓	2 887	15,3 ↑
Emploi saisonnier (%)	2 308	21,0 ↑	1 990	12,3 ↓	1 405	14,4 ↓	2 893	19,0 ↑
Emploi à temps plein (%)	2 299	85,6 ↑	1 964	72,6 ↓	1 401	77,4 ↓	2 862	81,8 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	3 213	12,4 ↓	1 077	20,2 ↑	626	11,9 ↓	1 584	10,5 ↓	1 694	19,2 ↑
Emploi saisonnier (%)	3 217	18,9 ↑	1 079	12,6 ↓	627	34,6 ↑	1 585	17,6	1 696	10,5 ↓
Emploi à temps plein (%)	3 194	80,7	1 067	79,3	625	79,4	1 574	81,5	1 679	78,7

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (17 %), soit une formation au secondaire (34 %), une formation collégiale (37 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (8 %) ou en gestion (4 %) (tableau 3.1.3.2).

Comme précédemment, les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire (14 %) alors que les

participants prestataires de l'assistance sociale occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (23 %).

Comparativement aux hommes, les femmes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation de niveau secondaire (38 % contre 31 %). On constate aussi que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (21 % contre 16 %) ou une formation collégiale (41 % contre 35 %), comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. En revanche, ces derniers occupent un peu plus fréquemment un poste de gestion (6 % contre 2 %) ou un emploi nécessitant une formation secondaire (36 % contre 30 %).

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire (14 % contre 5 %) et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale (32 % contre 38 %).

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion (13 %) ou un emploi nécessitant une formation universitaire (19 %) ou collégiale (41 %), les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme (38 %) et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi nécessitant une formation secondaire (41 %) ou ne nécessitant aucune formation particulière (34 %).

Toujours parmi ceux qui occupaient un emploi au moment du sondage, quatre participants sur cinq (81 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (55 %) ou indirect (26 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation. Presque autant (78 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que l'emploi n'a aucun lien avec leur formation (29 %) et, en contrepartie, moins nombreux à considérer qu'il est en lien direct (48 %). À ce sujet, il est utile de préciser que la majorité des participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme ou uniquement un diplôme d'études secondaires. Ajoutons que les participants couverts par l'EMT estiment moins fréquemment que l'emploi occupé au moment du sondage correspond au genre d'emploi souhaité, qu'ils soient prestataires de l'assistance sociale ou sans soutien public du revenu. En revanche, les participants prestataires de l'assurance-emploi sont plus nombreux à être satisfaits de cet emploi.

Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment, au moment du sondage, un emploi en lien direct avec leur expérience ou leur formation (52 % contre 58 %) et elles sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (74 % contre 80 %). Aucune différence n'est observée selon l'âge quant au lien entre l'emploi et l'expérience ou la formation. Toutefois, les participants âgés de moins de 30 ans sont un peu plus nombreux à considérer que l'emploi occupé au moment du sondage correspond à leur souhait (81 % contre 76 %). Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment, au moment du sondage, un emploi qu'ils considèrent en lien direct avec leur expérience ou leur formation (61 % contre 54 %). Pourtant, ils sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (69 % contre 81 %).

Comme on pouvait s'y attendre, les participants ayant une formation collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment que les autres, un emploi en lien direct avec leur expérience ou leur formation (66 %) et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi n'ayant aucun lien (13 %). La situation inverse est observée pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (42 % contre 29 %). Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

Tableau 3.1.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	580	1,8 ↓	1 156	3,5	1 736	3,0	4 160	4,4
Universitaire	580	6,4	1 156	14,3 ↑	1 736	11,9 ↑	4 160	7,5
Collégial	580	32,5	1 156	34,2	1 736	33,7	4 160	36,8
Secondaire	580	35,9	1 156	32,5	1 736	33,6	4 160	33,8
Aucune particulière	580	23,3 ↑	1 156	15,5	1 736	18,0	4 160	17,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	598	28,9 ↑	1 189	18,8	1 787	21,9	4 307	18,7
Indirect	598	22,8	1 189	25,7	1 787	24,8	4 307	25,9
Direct	598	48,3 ↓	1 189	55,5	1 787	53,3	4 307	55,5
Correspond au souhait	591	68,4 ↓	1 177	73,9 ↓	1 768	72,1 ↓	4 275	77,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	1 379	5,3 ↑	1 045	3,9	2 424	5,0	4 160	4,4
Universitaire	1 379	5,7 ↓	1 045	5,8	2 424	5,7 ↓	4 160	7,5
Collégial	1 379	38,6	1 045	36,8	2 424	38,2	4 160	36,8
Secondaire	1 379	33,6	1 045	34,8	2 424	33,9	4 160	33,8
Aucune particulière	1 379	16,8	1 045	18,7	2 424	17,3	4 160	17,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	1 440	16,2	1 080	20,7	2 520	17,3	4 307	18,7
Indirect	1 440	27,0	1 080	24,4	2 520	26,4	4 307	25,9
Direct	1 440	56,9	1 080	54,9	2 520	56,4	4 307	55,5
Correspond au souhait	1 435	80,6 ↑	1 072	79,3	2 507	80,3 ↑	4 275	77,9

Tableau 3.1.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	2 227	3,8	1 933	5,2	1 366	1,9 ↓	2 794	5,7 ↑
Universitaire	2 227	8,0	1 933	6,9	1 366	6,5	2 794	8,1
Collégial	2 227	38,6	1 933	34,3	1 366	41,0 ↑	2 794	34,7 ↓
Secondaire	2 227	30,9 ↓	1 933	37,9 ↑	1 366	30,0 ↓	2 794	35,8 ↑
Aucune particulière	2 227	18,7	1 933	15,8	1 366	20,6 ↑	2 794	15,9 ↓
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	2 316	17,7	1 991	20,0	1 409	19,4	2 898	18,3
Indirect	2 316	24,6	1 991	27,7	1 409	25,8	2 898	26,0
Direct	2 316	57,7 ↑	1 991	52,3 ↓	1 409	54,8	2 898	55,8
Correspond au souhait	2 297	80,4 ↑	1 978	74,2 ↓	1 396	80,9 ↑	2 879	76,3 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire V		Secondaire V DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	3 115	4,5	1 043	4,0	597	0,5 ↓	1 542	2,3 ↓	1 635	9,2 ↑
Universitaire	3 115	5,4 ↓	1 043	14,4 ↑	597	0,5 ↓	1 542	0,9 ↓	1 635	18,9 ↑
Collégial	3 115	38,4 ↑	1 043	32,1 ↓	597	24,5 ↓	1 542	39,4	1 635	40,5 ↑
Secondaire	3 115	34,3	1 043	32,4	597	40,8 ↑	1 542	38,0 ↑	1 635	24,8 ↓
Aucune particulière	3 115	17,5	1 043	17,2	597	33,8 ↑	1 542	19,4	1 635	6,6 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	3 224	19,1	1 081	17,1	627	29,2 ↑	1 589	19,7	1 698	12,7 ↓
Indirect	3 224	27,3 ↓	1 081	21,6 ↑	627	28,7	1 589	27,4	1 698	21,5
Direct	3 224	53,6 ↓	1 081	61,3 ↑	627	42,1 ↓	1 589	52,9	1 698	65,8 ↑
Correspond au souhait	3 204	80,8 ↑	1 069	68,9 ↓	620	76,7	1 581	78,8	1 682	79,5

3.1.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante, le programme d'aide financière de dernier recours, ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.1.4.1 Définition des indicateurs

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont :

- ♦ La proportion de temps passé à l'assistance sociale au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la participation (date butoir). Cet indicateur correspond au quotient du nombre de mois passés à l'assistance sociale durant la période considérée sur la durée de cette période, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucun mois de présence durant cette période. Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs du MESS et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS;
- ♦ La différence entre la proportion de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et la proportion de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale. Cet indicateur est construit à partir des fichiers administratifs du MESS et se limite aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS;
- ♦ La présence ponctuelle à l'assistance sociale, c'est-à-dire le fait de recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cet indicateur est construit à partir des fichiers administratifs du MESS et se limite aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS.

3.1.4.2 Les résultats bruts

En moyenne, les participants ont passé 16 % (2 mois) des 12 mois suivant leur participation aux mesures actives à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 16 % (1 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 3 mois (16 %) à l'assistance sociale (tableau 3.1.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (62 % soit, 7,5 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (54 % soit, 3,3 mois) et de 18 mois (60 %, 10,7 mois) suivant leur participation. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi (20 %, 18 % et 19 % respectivement). En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé moins de temps à l'assistance sociale au cours de ces périodes. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est similaire à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

Ajoutons que les écarts notés selon le statut eu égard au soutien public du revenu sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi, environ le tiers recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.2.3.1).

Tableau 3.1.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	1 365	62,3 ↑	1 520	3,0 ↓	2 885	30,5 ↑	6 079	16,0
12 à 18 mois	1 365	54,3 ↑	1 520	5,1 ↓	2 885	27,9 ↑	6 079	16,0
18 mois	1 365	59,6 ↑	1 520	3,7 ↓	2 885	29,6 ↑	6 079	16,0
Présence ponctuelle (%)	1 365	48,0 ↑	1 520	6,0 ↓	2 885	25,4 ↑	6 079	15,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	1 365	4,5	1 520	2,4	2 885	3,4	6 079	2,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	1 700	3,5 ↓	1 494	20,2 ↑	3 194	7,9 ↓	6 079	16,0
12 à 18 mois	1 700	6,3 ↓	1 494	17,7 ↑	3 194	9,3 ↓	6 079	16,0
18 mois	1 700	4,5 ↓	1 494	19,4 ↑	3 194	8,4 ↓	6 079	16,0
Présence ponctuelle (%)	1 700	7,0 ↓	1 494	16,2	3 194	9,4 ↑	6 079	15,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	1 700	2,4	1 494	2,2	3 194	2,4	6 079	2,7

Tableau 3.1.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	3 067	15,0	3 012	17,2	2 059	16,5	4 020	15,8
12 à 18 mois	3 067	15,0	3 012	17,2	2 059	15,8	4 020	16,1
18 mois	3 067	15,0	3 012	17,2	2 059	16,3	4 020	15,9
Présence ponctuelle (%)	3 067	13,6 ↓	3 012	17,2 ↑	2 059	15,6	4 020	15,0
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	3 067	2,3	3 012	3,3	2 059	2,2	4 020	2,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	4 411	14,5 ↓	1 668	20,2 ↑	1 291	25,7 ↑	2 107	12,8 ↓	2 072	10,7 ↓
12 à 18 mois	4 411	15,7	1 668	16,9	1 291	27,9 ↑	2 107	13,6 ↓	2 072	9,0 ↓
18 mois	4 411	14,9 ↓	1 668	19,1 ↑	1 291	26,4 ↑	2 107	13,1 ↓	2 072	10,2 ↓
Présence ponctuelle (%)	4 411	15,4	1 668	14,5	1 291	28,5 ↑	2 107	13,3	2 072	6,8 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	4 411	1,9 ↓	1 668	4,9 ↑	1 291	2,9	2 107	1,4	2 072	2,8

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant au temps passé à l'assistance sociale au cours des périodes considérées. Il en est de même selon l'âge.

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont, en moyenne, passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la participation (20 % contre 15 %) et, conséquemment, au cours des 18 mois (19 % contre 15 %) suivant la participation. De même, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées (26 % à 28 %) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (13 % à 14 %) et ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (9 % à 11 %). À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a peu varié dans l'année suivant la participation (3 %, soit 0,3 mois) comparativement à l'année précédant la participation. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le type de clientèle, eu égard au soutien public du revenu. Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, on avait noté une légère diminution du

temps passé à l'assistance sociale (-8 %) chez ceux qui étaient prestataires de ce programme de soutien public du revenu alors qu'on observe cette fois une légère augmentation (5 %). Ajoutons que les participants nés dans un autre pays ont un peu plus augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale comparativement aux participants nés au Canada (5 % contre 2 %).

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, environ un participant sur six (15 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale (48 %) et moindre chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi (7 %) et ceux sans soutien public du revenu (6 %). Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont un taux de présence (16 %) similaire à la moyenne. Des taux similaires avaient été observés pour chacune de ces clientèles lors de la première évaluation des effets des mesures actives, soit 46 %, 5 %, 6 % et 18 %, respectivement.

Comparativement aux hommes, les femmes sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage (17 % contre 14 %). De même, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont un taux de présence supérieur à la moyenne (29 %), alors que ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont un taux inférieur (7 %).

3.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.1.5.1 Définition des indicateurs

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont :

- ♦ La proportion de temps passé à l'assurance-emploi au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la participation (date butoir). Cet indicateur correspond au quotient du nombre de semaines passées à l'assurance-emploi durant cette période sur la durée de cette période, soit 52 semaines. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de présence durant cette période. Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs de EDSC et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers de EDSC;
- ♦ La différence entre la proportion de semaines passées à l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la participation (date butoir) et la proportion de semaines passées à l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets de l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi. Cet indicateur est construit à partir des fichiers administratifs de EDSC et se limite aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers de EDSC;
- ♦ La présence ponctuelle à l'assurance-emploi, c'est-à-dire, le fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cet indicateur est construit à partir des fichiers administratifs de EDSC et se limite aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers de EDSC.

3.1.5.2 Les résultats bruts

Les participants aux mesures actives ont passé environ le cinquième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (20 %, soit près de 10 semaines) et le dixième de leur temps entre le 12^e et le 18^e mois (11 %, soit 3 semaines) de sorte qu'ils ont passé 17 % de leur temps (soit 13 semaines) à l'assurance-emploi au cours des 18 mois suivant leur participation. Au moment du sondage, près d'un participant sur sept (15 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le

12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation. D'autre part, on doit mentionner que des mesures, telles les subventions salariales et le volet « entreprises d'insertion » de la mesure projets de préparation à l'emploi peuvent donner accès à des prestations d'assurance-emploi pour les personnes qui y participent, puisque ces personnes ont un statut de salarié lors de leur participation.

Tableau 3.1.5.1
Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	1 365	2,9 ↓	1 520	8,2 ↓	2 885	5,7 ↓	6 079	19,6
12 à 18 mois	1 365	3,4 ↓	1 520	5,5 ↓	2 885	4,6 ↓	6 079	11,0
18 mois	1 365	3,0 ↓	1 520	7,3 ↓	2 885	5,3 ↓	6 079	16,7
Présence ponctuelle (%)	1 365	4,6 ↓	1 520	9,5 ↓	2 885	7,2 ↓	6 079	14,8
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	1 365	2,6	1 520	6,8 ↑	2 885	4,8 ↑	6 079	1,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	1 700	32,9 ↑	1 494	11,9 ↓	3 194	27,3 ↑	6 079	19,6
12 à 18 mois	1 700	15,6 ↑	1 494	11,7	3 194	14,6 ↑	6 079	11,0
18 mois	1 700	27,1 ↑	1 494	11,9 ↓	3 194	23,1 ↑	6 079	16,7
Présence ponctuelle (%)	1 700	19,9 ↑	1 494	16,9	3 194	19,1 ↑	6 079	14,8
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	1 700	3,3	1 494	-8,9 ↓	3 194	0,1	6 079	1,8

Les participants couverts par l'EMT ont eu une utilisation moindre de l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées (5 % à 6 %), qu'ils soient prestataires de l'assistance sociale (3 %) ou sans soutien public du revenu (6 % à 8 % selon la période). Ils sont aussi moins nombreux à y recourir au moment du sondage (7 %, 5 % et 10 % respectivement). L'utilisation de l'assurance-emploi durant les mois suivant la participation est supérieure chez ceux qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi (16 % à 33 % selon la période) au début de leur participation. Ces derniers sont aussi relativement plus nombreux à être dans cette situation au moment du sondage (20 %).

Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants aux mesures actives à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi, notamment à temps plein, dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que, pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échuée de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Tableau 3.1.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	3 067	20,6	3 012	18,3	2 059	9,3 ↓	4 020	22,9 ↑
12 à 18 mois	3 067	11,7	3 012	10,0	2 059	9,0 ↓	4 020	11,9
18 mois	3 067	17,7	3 012	15,5	2 059	11,4 ↓	4 020	19,2 ↑
Présence ponctuelle (%)	3 067	17,0	3 012	12,2 ↓	2 059	13,5	4 020	15,5
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	3 067	0,6	3 012	3,2	2 059	-1,3 ↓	4 020	3,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	4 411	21,0 ↑	1 668	15,7 ↓	1 291	19,5	2 107	21,2	2 072	18,6
12 à 18 mois	4 411	12,9 ↑	1 668	5,8 ↓	1 291	13,8 ↑	2 107	12,8 ↑	2 072	8,0 ↓
18 mois	4 411	18,3 ↑	1 668	12,4 ↓	1 291	17,6	2 107	18,4 ↑	2 072	15,1 ↓
Présence ponctuelle (%)	4 411	16,4	1 668	10,6 ↓	1 291	18,4 ↑	2 107	15,7	2 072	12,7
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	4 411	0,9	1 668	4,1 ↑	1 291	3,0	2 107	0,3	2 072	1,8

Ajoutons que des écarts similaires avaient été observés entre les types de clientèles lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Toutefois, les participants avaient passé davantage de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois et les 18 mois suivant la participation, notamment ceux qui étaient prestataires de ce régime de soutien public du revenu (30 % et 32 %) ou anciens prestataires (17 % et 18 %). De plus, rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires

de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

En moyenne, les femmes et les hommes ont cumulé autant de semaines de prestations de l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation. Toutefois, les femmes sont moins nombreuses à recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage. Les participants âgés de 30 ans et plus ont passé plus de temps à l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation alors que ceux âgés de moins de 30 ans y ont en moyenne passé moins de temps. Au moment du sondage, on ne note aucune différence sur la présence à l'assurance-emploi entre les groupes d'âge. Des constats similaires avaient été faits concernant le temps passé à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Les participants nés dans un autre pays ont cumulé moins de semaines de prestations au cours des périodes considérées et ils sont moins nombreux à recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage. Les participants ayant un diplôme d'études universitaires ont eux aussi passé moins de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Toutefois, aucune différence ne subsiste selon la scolarité quant au fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps à l'assurance-emploi a peu changé dans l'année qui a suivi (1,8 %, soit une augmentation de 1 semaine). L'augmentation du recours à l'assurance-emploi est plus marquée chez les participants couverts par l'EMT (4,8 %), notamment les personnes sans soutien public du revenu (6,8 %). En revanche, on observe une diminution chez les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi (-8,9 %). Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants sans soutien public du revenu avaient eu une hausse plus marquée du temps passé à l'assurance-emploi (8 %). Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi avaient eu une diminution moindre (-4 %) de leur temps passé à l'assurance-emploi et les anciens prestataires, une diminution plus importante (-18 %). Pour les prestataires de l'assistance sociale, aucun changement notable (0 %) n'avait été observé.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard. Par contre, on note une diminution un peu plus marquée du recours à l'assurance-emploi chez les participants âgés de moins de 30 ans. Chez ceux nés dans un autre pays, on observe plutôt une augmentation (4 %).

3.1.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.1.6.1 Définition des indicateurs

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont :

- ♦ La participation à une des mesures à l'étude au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la participation (date butoir), c'est-à-dire d'être en participation à une de ces mesures au cours de la période considérée. Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs du MESS et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS;
- ♦ La participation à d'autres mesures ou activités au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la participation (date butoir), c'est-à-dire d'être en participation à une mesure autre que celle à l'étude ou à une activité au cours de la période considérée. Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs du MESS et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS;

- ♦ La présence ponctuelle à une des mesures actives à l'étude, c'est-à-dire le fait d'être en participation au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs du MESS et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS;
- ♦ La présence ponctuelle à une autre mesure ou à une activité, c'est-à-dire le fait d'être en participation au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Ces indicateurs sont construits à partir des fichiers administratifs du MESS et se limitent aux participants ayant donné leur consentement au jumelage des données du sondage et de données provenant des fichiers du MESS.

En ce qui concerne la participation à d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec à la suite de la participation considérée dans cette étude, il peut s'agir d'une participation au « supplément de retour au travail », à l'« initiative ciblée pour travailleurs âgés », aux « projets de recherche et Innovation », d'une participation au programme « contrat d'intégration au travail » ou au programme de « subvention en entreprises adaptées » ou à des « activités d'aide à l'emploi » d'Emploi-Québec telles les sessions de groupe, le coucelling et l'évaluation. Les sessions individuelles sont toutefois exclues. Il est aussi utile de préciser que dans le contexte de la présente étude, un parcours (suite intégrée de participation à des mesures actives) est considéré terminé si aucune participation n'est enregistrée pour un individu durant une période consécutive de 122 jours. Cette section rapporte donc des mesures ou activités survenues au moins 122 jours après que se soit terminée la participation à l'étude. Ces indicateurs sont établis à partir des données des fichiers du MESS et ce, uniquement pour les répondants au sondage ayant permis l'utilisation de ces renseignements.

3.1.6.2 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, environ un participant sur dix (12 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 18 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, environ un participant sur vingt (6 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 8 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 17 % et 25 %. Au moment du sondage, environ un participant sur vingt (4 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 11 %, à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu à nouveau recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes postparticipation considérées. Les participants sans soutien public du revenu ont, quant à eux, moins eu recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, qui ont suivi la participation à l'étude. Au moment du sondage, les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu sont toujours plus nombreux à participer à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure ou à une activité. Les participants prestataires de l'assurance-emploi ont été un peu plus nombreux à recourir à une autre mesure ou activité au cours des 12 mois suivant la participation et, en revanche, moins nombreux à y recourir entre le 12^e et le 18^e mois. Au moment du sondage, ils sont moins nombreux à recourir à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure ou activité.

Comparativement aux hommes, les femmes ont été un peu plus nombreuses à recourir à une autre mesure ou activité au cours des 12 mois suivant la participation et elles sont plus nombreuses à le faire au moment du sondage. Les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage eu recours à une autre mesure ou à une activité entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et ils étaient un peu plus fréquemment en participation à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures ou activités au moment du sondage. Ajoutons que, de façon générale, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont moins fréquemment eu recours aux services d'Emploi-Québec après la participation à l'étude comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.1.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	1 365	16,1 ↑	1 520	7,0 ↓	2 885	11,2	6 079	12,1
12 à 18 mois	1 365	9,5 ↑	1 520	5,2	2 885	7,2	6 079	6,2
18 mois	1 365	22,7 ↑	1 520	11,3 ↓	2 885	16,6	6 079	16,8
Ponctuelle	1 365	7,9 ↑	1 520	4,3	2 885	6,0	6 079	4,3
Autres mesures et activités								
12 mois	1 365	20,1 ↑	1 520	13,3 ↓	2 885	16,4	6 079	18,2
12 à 18 mois	1 365	12,3 ↑	1 520	8,6	2 885	10,4	6 079	8,2
18 mois	1 365	29,7 ↑	1 520	21,2 ↓	2 885	25,2	6 079	24,7
Ponctuelle	1 365	17,4 ↑	1 520	14,1 ↑	2 885	15,6 ↑	6 079	11,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	1 700	12,9	1 494	11,8	3 194	12,6	6 079	12,1
12 à 18 mois	1 700	5,2	1 494	6,7	3 194	5,6	6 079	6,2
18 mois	1 700	16,9	1 494	17,0	3 194	16,9	6 079	16,8
Ponctuelle	1 700	2,6 ↓	1 494	5,4	3 194	3,3	6 079	4,3
Autres mesures et activités								
12 mois	1 700	20,2 ↑	1 494	16,2	3 194	19,2	6 079	18,2
12 à 18 mois	1 700	6,2 ↓	1 494	9,2	3 194	7,0	6 079	8,2
18 mois	1 700	25,1	1 494	22,9	3 194	24,5	6 079	24,7
Ponctuelle	1 700	8,1 ↓	1 494	11,8	3 194	9,1	6 079	11,4

Tableau 3.1.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	3 067	11,1	3 012	13,4	2 059	12,3	4 020	12,1
12 à 18 mois	3 067	6,1	3 012	6,3	2 059	7,0	4 020	5,7
18 mois	3 067	16,0	3 012	17,8	2 059	17,3	4 020	16,5
Ponctuelle	3 067	3,6	3 012	5,1	2 059	6,1 ↑	4 020	3,4 ↓
Autres mesures et activités								
12 mois	3 067	16,2 ↓	3 012	20,6 ↑	2 059	16,1	4 020	19,2
12 à 18 mois	3 067	9,0	3 012	7,2	2 059	10,8 ↑	4 020	6,9 ↓
18 mois	3 067	23,6	3 012	26,2	2 059	24,9	4 020	24,7
Ponctuelle	3 067	9,9 ↓	3 012	13,4 ↑	2 059	14,3 ↑	4 020	10,1 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	4 411	11,8	1 668	12,9	1 291	12,5	2 107	12,7	2 072	11,1
12 à 18 mois	4 411	6,0	1 668	6,5	1 291	8,5 ↑	2 107	6,7	2 072	3,9 ↓
18 mois	4 411	16,4	1 668	18,0	1 291	18,6	2 107	18,0	2 072	14,5
Ponctuelle	4 411	4,3	1 668	4,3	1 291	8,4 ↑	2 107	2,7 ↓	2 072	2,6 ↓
Autres mesures et activités										
12 mois	4 411	18,2	1 668	18,0	1 291	21,3	2 107	19,4	2 072	14,8 ↓
12 à 18 mois	4 411	8,3	1 668	7,9	1 291	12,3 ↑	2 107	8,0	2 072	6,1 ↓
18 mois	4 411	24,7	1 668	24,7	1 291	30,2 ↑	2 107	26,0	2 072	19,9 ↓
Ponctuelle	4 411	11,6	1 668	10,9	1 291	17,9 ↑	2 107	11,2	2 072	6,8 ↓

3.1.7 La vie sociale et professionnelle

3.1.7.1 Définition des indicateurs

Cinq critères ont été retenus pour représenter ce thème :

- le niveau de revenu personnel avant impôts pour l'année 2011. Il s'agit du revenu déclaré par le participant lors de l'entrevue téléphonique, toutes sources de revenus (emplois, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, etc.) incluses;
- la modification perçue du revenu personnel entre la période précédant sa participation (date de sélection) et l'année 2011 (rappelons que les participations à l'étude se sont terminées en 2010). Cet indicateur est basé sur un énoncé et varie de -1 (détérioration) à +1 (amélioration);
- la modification perçue de l'estime de soi et de la confiance en soi entre la période précédant sa participation (date de sélection) et celle suivant la participation (date butoir). Cet indicateur est basé sur deux énoncés et varie de -2 (détérioration) à +2 (amélioration);
- la modification perçue de la motivation de continuer à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (date de sélection) et celle suivant la participation (date butoir). Cet indicateur est basé sur deux énoncés et varie de -2 (détérioration) à +2 (amélioration);
- la modification perçue de la qualité de vie entre la période précédant sa participation (date de sélection) et celle suivant la participation (date butoir). Cet indicateur est basé sur quatre énoncés et varie de -4 (détérioration) à +4 (amélioration).

Les indicateurs concernant la perception des répondants sur les changements survenus sur certains aspects de leur vie permettent de déterminer si, globalement, au dire des répondants leur situation s'est améliorée, détériorée ou demeurée inchangée. Toutefois, aucun de ces indicateurs ne permet de mesurer l'ampleur du changement, le cas échéant. De plus, il faut préciser que ces indicateurs ne peuvent être directement comparés entre eux, puisque plusieurs reposent sur des nombres différents d'énoncés.

3.1.7.2 Les résultats

En 2011, près de trois participants sur dix (29 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, presque autant (31 %) ont eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 17 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 13 % ont reçu entre 30 000 \$ et 40 000 \$ et 11 % ont eu un revenu personnel de 40 000 \$ et plus. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (57 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel se situant dans les tranches de revenu de 20 000 \$ ou plus. La situation inverse prévaut pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, lesquels sont proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (19 %) et plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (17 %) ou égal ou supérieur à 40 000 \$ (15 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Ajoutons que des écarts similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Les hommes ont été plus nombreux que les femmes à déclarer avoir eu un revenu après impôts égal ou supérieur à 30 000 \$ (31 % contre 14 %) et, en contrepartie, moins nombreux à avoir un revenu inférieur à 20 000 \$ (51 % contre 71 %). Le fait que les hommes aient cumulé davantage d'heures de travail et ce, à un salaire horaire plus élevé, explique, du moins en partie, l'écart observé au niveau du revenu

personnel. D'autre part, bien qu'ils aient en moyenne cumulé plus d'heures de travail, les participants âgés de moins de 30 ans déclarent plus fréquemment un revenu inférieur à 10 000 \$ et, à l'inverse, moins fréquemment un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ comparativement aux participants âgés de 30 ans ou plus. Rappelons que ces derniers ont généralement obtenu un meilleur salaire horaire lorsqu'ils travaillaient.

On note aussi que les participants nés au Canada déclarent plus fréquemment un revenu personnel se situant entre 10 000 \$ et 19 999 \$ ou de 40 000 \$ et plus, comparativement à ceux nés dans un autre pays et, en contrepartie, moins fréquemment un revenu inférieur à 10 000 \$. Des différences sont aussi observées selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,07. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est légèrement supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Pour les prestataires de l'assurance-emploi, l'écart entre les proportions de ceux qui perçoivent une amélioration de leur revenu et ceux qui perçoivent une diminution est légèrement négatif (-0,05), possiblement parce que leur niveau de revenus dans l'année précédant leur participation était plus élevé que les autres participants. Les perceptions à cet égard varient également selon l'âge, les moins de 30 ans affichant un indice supérieur à celui des plus âgés (0,3 contre 0,0). Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (0,9, 1,0 et 1,4) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi perçoivent moins fréquemment une amélioration de leur qualité de vie comparativement aux participants couverts par l'EMT, qu'ils soient prestataires de l'assistance sociale ou sans soutien public du revenu. Ajoutons que les participants prestataires de l'assistance sociale perçoivent plus fréquemment une amélioration de leur motivation à travailler ou à améliorer leur formation. Globalement, des résultats similaires avaient été observés sur ces indicateurs lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Toutefois, aucune différence n'avait été observée alors entre les types de clientèle.

Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que ces différents aspects de leur vie sociale et professionnelle se sont améliorés comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Ainsi, les plus jeunes sont, somme toute, plus nombreux que leurs aînés à percevoir une amélioration de leur estime de soi et de leur confiance en soi (1,2 contre 0,8), de leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation (1,2 contre 1,0) ainsi qu'à percevoir une amélioration de leur qualité de vie (2,0 contre 1,1).

Tableau 3.1.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	1 548	57,1 ↑	1 703	30,1	3 251	42,6 ↑	6 891	28,8
10 000 \$ à 19 999 \$	1 548	30,5	1 703	31,0	3 251	30,8	6 891	30,5
20 000 \$ à 29 999 \$	1 548	7,7 ↓	1 703	17,2	3 251	12,8 ↓	6 891	17,2
30 000 \$ à 39 999 \$	1 548	3,0 ↓	1 703	10,9	3 251	7,2 ↓	6 891	12,6
40 000 \$ et plus	1 548	1,7 ↓	1 703	10,9	3 251	6,6 ↓	6 891	10,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	1 565	0,2 ↑	1 746	0,2 ↑	3 311	0,2 ↑	7 002	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	1 602	1,0	1 777	1,0	3 379	1,0	7 159	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	1 592	1,2 ↑	1 767	1,1	3 359	1,2 ↑	7 077	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	1 574	1,6 ↑	1 745	1,6 ↑	3 319	1,6 ↑	7 033	1,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	1 934	18,5 ↓	1 706	28,7	3 640	21,2 ↓	6 891	28,8
10 000 \$ à 19 999 \$	1 934	30,4	1 706	30,5	3 640	30,4	6 891	30,5
20 000 \$ à 29 999 \$	1 934	19,3	1 706	20,5 ↑	3 640	19,6 ↑	6 891	17,2
30 000 \$ à 39 999 \$	1 934	17,2 ↑	1 706	10,8	3 640	15,5 ↑	6 891	12,6
40 000 \$ et plus	1 934	14,6 ↑	1 706	9,6	3 640	13,3 ↑	6 891	10,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	1 976	-0,1 ↓	1 715	0,1	3 691	0,0 ↓	7 002	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	2 013	0,8	1 767	1,0	3 780	0,9	7 159	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	1 977	0,9	1 741	1,0	3 718	1,0	7 077	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	1 980	1,2 ↓	1 734	1,5	3 714	1,3	7 033	1,4

Tableau 3.1.7.1

**Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle
de l'ensemble des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	3 513	24,0 ↓	3 378	35,0 ↑	2 296	31,2 ↑	4 595	27,7
10 000 \$ à 19 999 \$	3 513	26,5 ↓	3 378	35,6 ↑	2 296	32,5	4 595	29,6
20 000 \$ à 29 999 \$	3 513	18,5	3 378	15,5	2 296	17,0	4 595	17,3
30 000 \$ à 39 999 \$	3 513	15,8 ↑	3 378	8,5 ↓	2 296	12,5	4 595	12,6
40 000 \$ et plus	3 513	15,2 ↑	3 378	5,4 ↓	2 296	6,9 ↓	4 595	12,8 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	3 539	0,1	3 463	0,0	2 348	0,3 ↑	4 654	0,0 ↓
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	3 618	1,0	3 541	0,9	2 396	1,2 ↑	4 763	0,8 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	3 579	1,0	3 498	1,1	2 377	1,2 ↑	4 700	1,0 ↓
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	3 554	1,5	3 479	1,3	2 363	2,0 ↑	4 670	1,1 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	4 977	25,5 ↓	1 913	38,0 ↑	1 416	42,4 ↑	2 429	23,6 ↓	2 358	23,1 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	4 977	31,6 ↑	1 913	27,5 ↓	1 416	30,6	2 429	33,6 ↑	2 358	26,0 ↓
20 000 \$ à 29 999 \$	4 977	17,9	1 913	15,2	1 416	14,6	2 429	19,7	2 358	16,7
30 000 \$ à 39 999 \$	4 977	13,0	1 913	11,5	1 416	6,7 ↓	2 429	12,8	2 358	17,3 ↑
40 000 \$ et plus	4 977	12,0 ↑	1 913	7,8 ↓	1 416	5,7 ↓	2 429	10,3	2 358	17,0 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	5 070	0,1	1 930	0,1	1 451	0,0	2 464	0,1	2 390	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	5 172	0,9	1 984	1,0	1 500	0,9	2 498	0,9	2 445	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	5 093	1,0	1 981	1,2	1 483	1,0	2 469	1,1	2 413	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	5 089	1,4	1 941	1,4	1 469	1,3	2 463	1,4	2 402	1,5

3.1.8 Synthèse pour l'ensemble des participants

En termes bruts, la situation à la suite de la participation aux mesures actives considérées se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (71 %), entre le 12^e et le 18^e mois (71 %) et dans les 18 mois (75 %) suivant leur participation aux mesures actives. Trois participants sur cinq (60 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé un peu moins de la moitié de leur temps en emploi au cours des 12 mois (46 %). Toutefois, ils ont passé plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (59 %), de sorte qu'ils ont passé la moitié des 18 mois suivant leur participation en emploi (51 %). En moyenne, ils ont cumulé 865 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 567 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 455 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 14 125 \$, 9 741 \$ et 24 269 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont peu modifié le temps passé en emploi (-0,3 %), en emploi à temps plein (0,7 %), leur nombre d'heures de travail (- 1 heure) et leur rémunération moyenne d'emplois 306 \$ dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 10 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, un emploi sur cinq est temporaire (20 %), près d'un emploi sur quatre est saisonnier (23 %) et près de trois emplois sur cinq (56 %) ne nécessitent aucune formation particulière (22 %) ou une formation de niveau secondaire (34 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 16 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables puisque la majorité des participants affirme que cet emploi était en lien avec leur expérience (72 %), en lien avec leur formation (57 %) et qu'il répondait à leurs espérances (71 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé le cinquième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (20 %) et le dixième de leur temps entre le 12^e et le 18^e mois (11 %), de sorte qu'ils y ont passé 17 % des 18 mois suivant leur participation. Près d'un participant sur sept (15 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a peu changé dans l'année qui a suivi (2 %). Rappelons par ailleurs que la mesure subventions salariales et le volet « entreprises d'insertion » de la mesure projets de préparation à l'emploi peuvent donner accès à des prestations d'assurance-emploi, puisque les personnes qui y participent ont un statut de salariés durant leur participation.

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé moins du cinquième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (16 %), entre le 12^e et le 18^e mois (16 %) et au cours des 18 mois (16 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, près d'un participant sur sept (15 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a peu varié (3 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Environ un participant sur dix (12 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 18 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 6 % et 8 % pour la période située entre 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 17 % et 25 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, près d'un participant sur vingt (4 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 11 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, trois participants sur cinq ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (29 %) ou situé entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (31 %) alors que les autres (40 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.2 LES PARTICIPANTS AUX PROJETS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux projets de préparation à l'emploi. Rappelons que cette mesure, décrite à la section 1.4, vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.

3.2.1 L'insertion en emploi

3.2.1.1 Les résultats bruts

Les indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi sont basés sur les renseignements fournis par les personnes interrogées lors du sondage. Les lecteurs intéressés pourront consulter leur définition à la section 3.1.1.1.

La présence en emploi

Trois participants sur cinq (61 %) aux projets de préparation à l'emploi ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.2.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (60 %) et elle atteint 65 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, moins d'un participant sur deux (45 %) était en emploi.

Dans l'étude actuelle, la présence en emploi observée au cours des 12 mois suivant la participation aux projets de préparation à l'emploi (61 %) est plus élevée que celle obtenue lors de l'Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi¹² (50 %), mais comparable à celle observée lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives¹³ (57 %). Les résultats sur 18 mois sont eux aussi assez similaires à ceux observés en 2003 (65 % contre 68 % en 2003). Par contre, au moment du sondage, la présence en emploi était un peu plus élevée lors de la première évaluation (51 % contre 45 % en 2013). Rappelons qu'en 2003, la collecte s'était étalée de juin à novembre alors qu'elle s'est tenue de septembre à novembre en 2013. Les fluctuations saisonnières de l'emploi pourraient donc contribuer à expliquer l'écart observé sur la présence ponctuelle en emploi entre ces études.

Ces proportions sont moindres chez les participants couverts par l'EMT et, en contrepartie, plus élevées chez les participants couverts par l'EDMT. Plus précisément, on observe des résultats plus faibles pour les prestataires de l'assistance sociale et plus élevés pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi et, sur certains indicateurs, pour les personnes sans soutien public du revenu. Les anciens prestataires admissibles obtiennent des résultats similaires à ceux observés pour l'ensemble des participants. Des constats semblables avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

¹² MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

¹³ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 3.2.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	328	44,1 ↓	336	65,4	664	54,9 ↓	1 157	61,0
12 à 18 mois	283	40,3 ↓	295	65,9 ↑	578	53,5 ↓	992	59,7
18 mois	323	47,8 ↓	329	69,2	652	58,6 ↓	1 131	64,6
Ponctuelle 27mois (%)	328	27,9 ↓	336	52,9 ↑	664	40,6 ↓	1 157	45,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	246	71,1 ↑	247	67,2	493	69,1 ↑	1 157	61,0
12 à 18 mois	222	73,3 ↑	192	62,9	414	68,5 ↑	992	59,7
18 mois	241	75,5 ↑	238	70,2	479	72,8 ↑	1 131	64,6
Ponctuelle 27mois (%)	246	55,2 ↑	247	48,3	493	51,8 ↑	1 157	45,3

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	491	65,3 ↑	666	56,9 ↓	587	60,0	570	62,3
12 à 18 mois	422	64,9 ↑	570	54,7 ↓	494	57,5	498	62,6
18 mois	479	69,1 ↑	652	60,4 ↓	572	63,1	559	66,7
Ponctuelle 27mois (%)	491	49,6 ↑	666	41,3 ↓	587	44,0	570	47,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	804	61,5	352	59,5	384	48,3 ↓	386	66,9 ↑	275	75,5 ↑
12 à 18 mois	693	60,8	298	56,5	333	44,8 ↓	331	67,3 ↑	235	76,8 ↑
18 mois	787	65,5	343	62,1	377	51,4 ↓	377	71,4 ↑	269	79,6 ↑
Ponctuelle 27mois (%)	804	47,3 ↑	352	39,5 ↓	384	31,1 ↓	386	51,1 ↑	275	63,4 ↑

Comparativement aux femmes, les hommes sont un peu plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après la participation et ils sont plus nombreux à être en emploi au moment du sondage. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires et, dans une moindre mesure, de ceux ayant un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. On note aussi qu'au moment du sondage, les participants nés au Canada sont un peu plus nombreux à occuper un emploi comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ajoutons que des écarts similaires avaient été observés entre les hommes et les femmes sur la présence en emploi lors de la précédente évaluation des effets des mesures actives.

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants aux projets de préparation à l'emploi ont passé 38 % de leur temps en emploi (soit 20 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.2.1.2). Cette proportion atteint 48 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 12 semaines) de sorte qu'en moyenne, ils ont passé moins de la moitié (41 % soit 32 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 29 % (soit 15 semaines), 37 % (soit 10 semaines) et 32 % (soit 25 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi. Ajoutons que le temps passé en emploi après la participation aux projets de préparation à l'emploi est similaire à celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives, tant pour la période de 12 mois (38 % contre 36 % en 2003) que pour la période de 18 mois (41 % contre 39 % en 2003).

Globalement, les participants couverts par l'EMT ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein, que ceux couverts par l'EDMT. Plus spécifiquement, on note que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi, généralement à temps plein. En revanche, les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près du quart de leur temps en emploi et une portion moindre en emploi à temps plein. Comme mentionné précédemment, une partie de ces écarts s'explique par les différences observées sur la présence en emploi. Ajoutons que des constats similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux femmes, les hommes ont en moyenne passé plus de temps en emploi, et en emploi à temps plein, au cours des périodes considérées. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Tableau 3.2.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	298	22,5 ↓	317	41,4	615	32,3 ↓	1 060	37,8
12 à 18 mois	280	30,8 ↓	281	52,1	561	41,6 ↓	954	48,0
18 mois	262	23,4 ↓	274	45,8 ↑	536	34,9 ↓	907	41,1
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	294	17,0 ↓	311	30,2	605	23,8 ↓	1 042	29,2
12 à 18 mois	277	24,0 ↓	278	38,6	555	31,4 ↓	941	37,4
18 mois	259	18,0 ↓	267	33,4	526	25,9 ↓	889	31,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	225	53,0 ↑	220	37,5	445	45,4 ↑	1 060	37,8
12 à 18 mois	212	61,9 ↑	181	51,4	393	57,1 ↑	954	48,0
18 mois	200	56,0 ↑	171	43,1	371	50,1 ↑	907	41,1
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	221	42,6 ↑	216	30,4	437	36,6 ↑	1 042	29,2
12 à 18 mois	206	50,2 ↑	180	41,6	386	46,2 ↑	941	37,4
18 mois	195	45,6 ↑	168	34,4	363	40,4 ↑	889	31,8

Tableau 3.2.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	453	40,6 ↑	607	35,2 ↓	534	37,1	526	38,8
12 à 18 mois	400	51,4 ↑	554	44,8 ↓	475	44,8	479	52,2
18 mois	383	44,2 ↑	524	38,2 ↓	453	39,2	454	43,7
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	451	32,6 ↑	591	25,8 ↓	529	29,0	513	29,4
12 à 18 mois	399	41,6 ↑	542	33,5 ↓	473	35,5	468	40,1
18 mois	381	35,6 ↑	508	28,1 ↓	449	30,7	440	33,3

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	736	39,0	323	34,3	349	27,6 ↓	346	40,7	264	53,4 ↑
12 à 18 mois	664	48,6	289	46,1	323	34,8 ↓	313	52,8 ↑	230	66,1 ↑
18 mois	631	42,0	275	38,5	307	28,6 ↓	294	44,7	224	59,8 ↑
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	726	30,3	315	25,9	341	22,8 ↓	340	31,8	261	38,1 ↑
12 à 18 mois	656	37,5	284	37,3	318	27,8 ↓	308	40,4	230	50,5 ↑
18 mois	620	32,3	268	30,2	300	23,3 ↓	286	34,3	222	43,5 ↑

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants aux projets de préparation à l'emploi ont cumulé 661 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 421 heures entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 081 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.2.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 8 578 \$ durant les 12 mois suivant leur participation et 5 584 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 14 177 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

En moyenne, les participants couverts par l'EDMT ont cumulé un plus grand nombre d'heures de travail et ont cumulé des revenus d'emploi plus élevés que les participants couverts par l'EMT. Plus précisément, on note que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne des participants alors qu'à l'opposé, ceux prestataires de l'assistance sociale ont obtenu des résultats plus faibles. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences

rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.2.2).

Comme précédemment, on observe des écarts entre les hommes et les femmes sur le nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi. Il en est de même selon le niveau de scolarité des participants quant au nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi. Ajoutons que les participants nés au Canada ont cumulé un peu plus d'heures de travail dans l'année qui a suivi la participation comparativement aux participants nés dans un autre pays. De plus, les participants âgés de 30 ans et plus ont cumulé un peu plus d'heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois et ils ont obtenu une rémunération d'emploi plus élevée entre 12^e et le 18^e mois ainsi qu'au cours des 18 mois suivant la participation. Encore une fois, ces écarts peuvent découler des différences observées précédemment sur la présence en emploi ou, pour la rémunération d'emploi, par des écarts sur les salaires.

Tableau 3.2.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	297	389 ↓	315	686	612	543 ↓	1 055	661
12 à 18 mois	280	269 ↓	278	438	558	354 ↓	949	421
18 mois	262	620 ↓	271	1 137	533	885 ↓	901	1 081
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	292	4 527 ↓	309	8 842	601	6 746 ↓	1 030	8 578
12 à 18 mois	274	3 202 ↓	273	5 787	547	4 503 ↓	926	5 584
18 mois	256	7 382 ↓	264	14 837	520	11 183 ↓	874	14 177

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	224	965 ↑	219	678	443	824 ↑	1 055	661
12 à 18 mois	210	566 ↑	181	462	391	518 ↑	949	421
18 mois	198	1 532 ↑	170	1 170	368	1 366 ↑	901	1 081
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	220	13 765 ↑	209	8 324	429	11 128 ↑	1 030	8 578
12 à 18 mois	206	8 078 ↑	173	6 041	379	7 151 ↑	926	5 584
18 mois	192	21 635 ↑	162	14 929	354	18 581 ↑	874	14 177

Tableau 3.2.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	452	739 ↑	603	586 ↓	533	649	522	679
12 à 18 mois	399	469 ↑	550	376 ↓	473	396 ↓	476	455 ↑
18 mois	381	1 213 ↑	520	957 ↓	451	1 028	450	1 152
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	439	9 362 ↑	591	7 832 ↓	521	8 211	509	9 087
12 à 18 mois	392	6 276 ↑	534	4 930 ↓	464	5 090 ↓	462	6 259 ↑
18 mois	372	15 800 ↑	502	12 636 ↓	438	13 073 ↓	436	15 682 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	733	687 ↑	321	583 ↓	346	501 ↓	345	714	264	895 ↑
12 à 18 mois	661	428	287	403	321	311 ↓	312	466 ↑	230	570 ↑
18 mois	627	1 107	273	1 003	304	774 ↓	293	1 181	224	1 521 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	712	8 878	317	7 684	342	6 103 ↓	335	8 502	257	13 476 ↑
12 à 18 mois	643	5 622	282	5 485	316	3 723 ↓	302	5 801	224	8 913 ↑
18 mois	604	14 440	269	13 424	300	9 261 ↓	280	14 321	215	23 450 ↑

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants aux projets de préparation à l'emploi ont passé un peu plus de temps en emploi (5 %) dans l'année suivant leur participation (38 %, soit 20 semaines) que durant celle qui l'a précédée (33 %, soit 17 semaines), un écart équivalent à 3 semaines (tableau 3.2.1.4). On note aussi une faible amélioration concernant le temps passé en emploi à temps plein (3 %, soit 2 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 91 heures de plus dans l'année suivant leur participation que dans celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une amélioration de leur rémunération d'emploi (+ 1 900 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Ces améliorations sont moindres que celles observées lors de la première évaluation des effets des mesures actives sur le temps passé en emploi (12 %), en emploi à temps plein (11 %), ainsi que du nombre d'heures de travail (243 heures) et de la rémunération d'emploi (2 886 \$). Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants couverts par l'EMT ont amélioré leur situation d'emploi et ce, tant au niveau du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées que de la rémunération provenant d'un emploi. Plus précisément, on note que les participants prestataires de l'assistance sociale ont amélioré leur situation d'emploi sur tous ces aspects. Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu ont eu une amélioration significative de leur rémunération d'emploi. Toutefois, on ne note aucune différence significative entre ces différentes clientèles quant à l'amélioration de la situation d'emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité, quant au changement vécu de la situation d'emploi. Par contre, on observe que les participants âgés de 30 ans et plus ont davantage augmenté le temps passé en emploi dans l'année suivant la participation comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Quant aux participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, ils ont davantage amélioré leur situation d'emploi (plus de semaines et d'heures travaillées ainsi qu'une amélioration plus importante de leur revenu d'emploi) comparativement aux participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.2.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	247	7,6	223	3,7	470	5,7	862	5,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	244	5,6	219	4,3	463	4,9	847	3,2
Différence du nombre d'heures travaillées	245	139	219	84	464	113	850	91
Différence de rémunération d'emploi (\$)	237	1 698	213	2 338	450	2 004	819	1 900

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	197	6,3	195	3,4	392	4,9	862	5,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	192	0,8	192	1,2	384	1,0	847	3,2
Différence du nombre d'heures travaillées	194	75	192	52	386	64	850	91
Différence de rémunération d'emploi (\$)	187	2 618	182	891	369	1 768	819	1 900

Tableau 3.2.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	373	5,5	489	5,2	462	1,5 ↓	400	11,2 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	370	4,6	477	1,8	459	1,3	388	6,2
Différence du nombre d'heures travaillées	367	119	483	63	455	48	395	157
Différence de rémunération d'emploi (\$)	352	2 019	467	1 783	441	1 641	378	2 300

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	671	4,4	191	9,5	305	0,3 ↓	298	6,8	202	10,6 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	662	2,5	185	6,2	297	-0,3	294	3,0	200	7,9
Différence du nombre d'heures travaillées	662	77	188	152	296	12 ↓	298	98	200	190 ↑
Différence de rémunération d'emploi (\$)	635	1 774	184	2 458	290	648 ↓	283	1 287	193	5 004 ↑

3.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.2.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Six participants aux projets de préparation à l'emploi sur dix (61 %) ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 11 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (16 semaines) et moindre chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi (8 semaines). Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants aux projets de préparation à l'emploi avaient mis autant de temps (13 semaines) à trouver un emploi et ce délai avait été moindre pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Aucune différence n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants. Les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont toutefois mis moins de temps à trouver un emploi (9 semaines).

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur quatre, un emploi temporaire (24 %) et, près d'une fois sur six, un emploi saisonnier (16 %). L'emploi occupé par les participants nés dans un autre pays était plus fréquemment un emploi temporaire (32 %) comparativement à celui occupé par les participants nés au Canada (21 %). Il en est de même de l'emploi

occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (34 %) comparativement à celui occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (17 %).

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 13,65 \$. Pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 14,80 \$ alors que pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 11,78 \$. Lors de l'Enquête sur la situation postintervention de 2010, le salaire horaire avait été de 12,16 \$ pour les participants aux projets de préparation à l'emploi.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était plus élevé pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (16 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (13 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (12 \$).

Tableau 3.2.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	131	16,3 ↑	224	9,8	355	12,2	671	11,0
Emploi temporaire (%)	120	24,2	209	25,8	329	25,2	643	23,7
Emploi saisonnier (%)	119	10,0	211	17,4	330	14,6	642	15,8
Salaire horaire (\$)	109	11,78 ↓	203	13,92	312	13,15	609	13,65

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	170	7,6 ↓	146	12,0	316	9,6	671	11,0
Emploi temporaire (%)	166	24,4	148	19,9	314	22,2	643	23,7
Emploi saisonnier (%)	166	15,9	146	18,1	312	17,0	642	15,8
Salaire horaire (\$)	161	14,80 ↑	136	13,41	297	14,16	609	13,65

Tableau 3.2.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	311	10,4	360	11,6	340	11,1	331	10,8
Emploi temporaire (%)	297	21,0	346	26,7	322	23,7	321	23,8
Emploi saisonnier (%)	298	16,4	344	15,1	322	16,8	320	14,4
Salaire horaire (\$)	283	13,18	326	14,16	302	13,28	307	14,12

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	474	10,6	197	12,1	173	11,5	243	12,2	196	8,5 ↓
Emploi temporaire (%)	453	21,0 ↓	190	32,2 ↑	169	17,3 ↓	222	20,9	192	34,0 ↑
Emploi saisonnier (%)	452	15,9	190	15,3	169	17,0	220	17,8	193	12,9
Salaire horaire (\$)	423	13,88	186	12,95	158	11,98 ↓	212	13,05	185	16,44 ↑

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation aux projets de préparation à l'emploi nécessitait, soit aucune formation particulière (31 %), soit une formation au secondaire (35 %), une formation collégiale (25 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (8 %) ou en gestion (2 %) (tableau 3.2.2.2). Des résultats assez similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives soit : 27 %, 39 %, 23 %, 7 % et 4 % respectivement.

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire. Pour leur part, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont davantage présents dans un emploi nécessitant une formation collégiale alors que les participants prestataires de l'assistance sociale occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

On constate aussi que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire, comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. En revanche, ces derniers occupent un peu plus fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.2.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	119	1,0	206	2,3	325	1,8	638	1,7
Universitaire	119	8,9	206	11,7 ↑	325	10,7 ↑	638	8,0
Collégial	119	19,1	206	23,0	325	21,5	638	25,0
Secondaire	119	33,3	206	31,9	325	32,4	638	34,6
Aucune particulière	119	37,7 ↑	206	31,2	325	33,6	638	30,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	166	1,7	147	1,5	313	1,6	638	1,7
Universitaire	166	5,4	147	5,3	313	5,4 ↓	638	8,0
Collégial	166	31,6 ↑	147	25,1	313	28,5	638	25,0
Secondaire	166	35,4	147	38,5	313	36,8	638	34,6
Aucune particulière	166	25,9	147	29,6	313	27,7	638	30,7

Tableau 3.2.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	296	1,5	342	1,9	318	1,5	320	2,0
Universitaire	296	8,3	342	7,8	318	11,8 ↑	320	3,1 ↓
Collégial	296	26,7	342	23,2	318	25,9	320	23,8
Secondaire	296	32,5	342	36,9	318	30,0 ↓	320	40,6 ↑
Aucune particulière	296	31,1	342	30,2	318	30,7	320	30,6

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire V		Secondaire V DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	449	1,9	189	0,9	167	--	219	1,4	192	4,1 ↑
Universitaire	449	9,2	189	4,5	167	0,5 ↓	219	3,7 ↓	192	24,0 ↑
Collégial	449	24,4	189	26,8	167	18,9 ↓	219	20,4	192	37,8 ↑
Secondaire	449	34,3	189	35,6	167	35,7	219	43,8 ↑	192	22,3 ↓
Aucune particulière	449	30,2	189	32,2	167	44,9 ↑	219	30,7	192	11,7 ↓

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, six participants sur dix (62 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (48 %) ou indirect (14 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont toutefois moins nombreux (47 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (32 %) ou indirect (15 %) avec leur formation. Néanmoins, six participants sur dix (61 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Cette dernière proportion atteignait 71 % lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée selon le soutien public du revenu, ni entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants en ce qui a trait au lien entre l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation et l'expérience de travail ou la formation.

Les participants nés au Canada sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi n'a aucun lien avec leur formation et, inversement, moins nombreux à considérer qu'il a un lien direct comparativement aux participants nés dans un autre pays. Sans surprise, on note aussi que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont occupé plus fréquemment un emploi directement lié à leur formation, comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.2.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	121	44,6	210	39,1	331	41,2	645	37,6
Indirect	121	10,7	210	13,4	331	12,4	645	14,0
Direct	121	44,7	210	47,4	331	46,4	645	48,3
Lien avec formation								
Aucun	121	56,5	210	49,2	331	52,0	644	53,2
Indirect	121	14,7	210	14,8	331	14,8	644	14,6
Direct	121	28,8	210	35,9	331	33,3	644	32,2
Correspond au souhait	120	67,3	209	59,9	329	62,7	641	61,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	166	34,4	148	33,6	314	34,0	645	37,6
Indirect	166	16,6	148	14,7	314	15,7	645	14,0
Direct	166	49,0	148	51,7	314	50,3	645	48,3
Lien avec formation								
Aucun	166	51,7	147	57,4	313	54,4	644	53,2
Indirect	166	15,2	147	13,8	313	14,5	644	14,6
Direct	166	33,1	147	28,8	313	31,0	644	32,2
Correspond au souhait	165	59,9	147	60,1	312	60,0	641	61,4

Tableau 3.2.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	298	40,0	347	35,0	323	40,1	322	34,4
Indirect	298	14,0	347	14,1	323	14,0	322	14,1
Direct	298	46,0	347	50,9	323	45,9	322	51,5
Lien avec formation								
Aucun	299	55,0	345	51,2	324	55,4	320	50,3
Indirect	299	15,4	345	13,8	324	14,3	320	15,1
Direct	299	29,6	345	35,0	324	30,3	320	34,6
Correspond au souhait	297	58,7	344	64,2	323	62,4	318	59,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	454	38,8	191	34,0	170	39,0	222	40,6	194	31,8
Indirect	454	15,3	191	10,0	170	14,9	222	15,1	194	13,1
Direct	454	45,9 ↓	191	56,0 ↑	170	46,0	222	44,4	194	55,0 ↑
Lien avec formation										
Aucun	454	55,6 ↑	190	45,7 ↓	168	67,3 ↑	222	52,2	194	36,9 ↓
Indirect	454	14,9	190	14,0	168	15,6	222	15,1	194	14,8
Direct	454	29,6 ↓	190	40,3 ↑	168	17,1 ↓	222	32,7	194	48,3 ↑
Correspond au souhait	451	63,1	190	56,1	168	58,0	220	64,4	193	64,3

3.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.2.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Moins d'un participant sur deux (45 %) occupait un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 17 % des cas un emploi temporaire et dans 13 % des cas, saisonnier (tableau 3.2.3.1). Près de sept fois sur dix (69 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine. Les participants sans soutien public du revenu occupent plus fréquemment un emploi saisonnier comparativement aux participants prestataires de l'assistance sociale.

Tableau 3.2.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	93	11,9	181	19,1	274	16,7	533	16,7
Emploi saisonnier (%)	94	5,3 ↓	183	17,9 ↑	277	13,6	535	12,8
Emploi à temps plein (%)	94	64,3	181	66,3	275	65,6	530	68,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	139	19,4	120	13,6	259	16,7	533	16,7
Emploi saisonnier (%)	139	11,9	119	12,0	258	11,9	535	12,8
Emploi à temps plein (%)	137	72,0	118	73,0	255	72,5	530	68,9

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	251	14,0	282	19,6	264	16,6	269	16,7
Emploi saisonnier (%)	253	10,8	282	15,1	264	12,3	271	13,5
Emploi à temps plein (%)	252	73,8 ↑	278	63,3 ↓	262	67,4	268	71,0

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	395	15,5	138	20,9	125	10,5 ↓	194	11,4 ↓	168	28,5 ↑
Emploi saisonnier (%)	397	12,4	138	14,1	125	11,5	196	14,1	168	13,4
Emploi à temps plein (%)	391	67,7	139	73,4	124	70,8	193	69,1	166	63,5

Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment un emploi à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine. On note aussi que l'emploi occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires est plus fréquemment temporaire que celui occupé par les participants ayant une scolarité moindre. Aucune différence significative n'est observée selon l'âge ou le lieu de naissance des participants.

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (25 %), soit une formation au secondaire (38 %), une formation collégiale (26 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (11 %) ou en gestion (1 %) (tableau 3.2.3.2).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire, situation moins fréquente chez les participants anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi.

On constate aussi que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. En revanche, ces derniers occupent un peu plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière. Comme on pouvait s'y attendre, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire ou collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation secondaire ou ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, sept participants sur dix (70 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (46 %) ou indirect (24 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et autant (71 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le statut des participants eu égard au soutien public du revenu. Aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants.

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent moins fréquemment, au moment du sondage, un emploi qu'ils considèrent sans aucun lien avec leur expérience ou leur formation.

Tel qu'on pouvait s'y attendre, les participants ayant une formation collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi en lien direct avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi n'ayant aucun lien. La situation inverse est observée pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

Tableau 3.2.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	92	0,6	181	1,1	273	1,0	526	0,9
Universitaire	92	12,3	181	15,5 ↑	273	14,4 ↑	526	10,7
Collégial	92	19,4	181	24,9	273	23,0	526	26,0
Secondaire	92	36,9	181	36,3	273	36,5	526	38,0
Aucune particulière	92	30,7	181	22,3	273	25,2	526	24,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	94	39,3	183	30,4	277	33,5	536	30,2
Indirect	94	18,9	183	19,0	277	19,0	536	24,0
Direct	94	41,8	183	50,6	277	47,6	536	45,8
Correspond au souhait	91	65,1	182	68,4	273	67,3	530	70,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	135	0,9	118	0,6	253	0,8	526	0,9
Universitaire	135	8,5	118	4,8 ↓	253	6,8 ↓	526	10,7
Collégial	135	33,0	118	24,9	253	29,2	526	26,0
Secondaire	135	40,5	118	38,4	253	39,5	526	38,0
Aucune particulière	135	17,1	118	31,2	253	23,8	526	24,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	140	26,4	119	27,0	259	26,7	536	30,2
Indirect	140	27,5	119	31,5	259	29,3	536	24,0
Direct	140	46,1	119	41,5	259	44,0	536	45,8
Correspond au souhait	139	74,2	118	73,9	257	74,1	530	70,6

Tableau 3.2.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	246	0,4	280	1,4	260	0,9	266	0,8
Universitaire	246	11,7	280	9,6	260	15,8 ↑	266	4,1 ↓
Collégial	246	26,5	280	25,5	260	26,1	266	25,9
Secondaire	246	35,8	280	40,3	260	37,6	266	38,4
Aucune particulière	246	25,6	280	23,2	260	19,6 ↓	266	30,8 ↑
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	253	30,9	283	29,3	265	33,5	271	25,9
Indirect	253	23,9	283	24,2	265	20,4	271	28,7
Direct	253	45,2	283	46,5	265	46,1	271	45,4
Correspond au souhait	249	69,5	281	71,9	264	71,2	266	69,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	388	1,1	138	0,0	121	0,0	191	0,2	167	2,8
Universitaire	388	11,4	138	8,1	121	0,6 ↓	191	3,6 ↓	167	31,2 ↑
Collégial	388	25,9	138	26,4	121	21,7 ↓	191	23,4	167	33,8 ↑
Secondaire	388	38,4	138	36,3	121	38,9 ↑	191	50,7 ↑	167	23,1 ↓
Aucune particulière	388	23,2	138	29,1	121	38,7 ↑	191	22,1	167	9,2 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	397	32,7 ↑	139	20,7 ↓	124	43,3 ↑	196	28,1	169	17,8 ↓
Indirect	397	23,2	139	27,2	124	21,0	196	25,7	169	26,9
Direct	397	44,1	139	52,1	124	35,7 ↓	196	46,2	169	55,3 ↑
Correspond au souhait	393	72,0	137	65,5	122	65,0	194	74,4	167	73,6

3.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.2.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants aux projets de préparation à l'emploi ont passé 25 % (3 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 26 % (1,5 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 4,6 mois (25 %) à l'assistance sociale (tableau 3.2.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (51 %, soit 6 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (51 %, soit 3 mois) et de 18 mois (51 %, soit 9 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est similaire à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives, sauf pour les prestataires de l'assistance sociale, lesquels avaient passé plus de temps à l'assistance sociale dans les 12 mois (51 % contre 64 % en 2003) et les 18 mois (51 % contre 61 % en 2003) suivant la participation. Ces écarts pourraient s'expliquer par le fait que les participants aux projets de préparation à l'emploi étaient plus âgés lors de l'étude antérieure (en 2003, 85 % des participants étaient âgés de 25 ans ou plus comparativement à 55 % dans l'étude actuelle).

Ajoutons que les écarts observés selon le statut sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, près de la moitié recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.2.3.1).

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance, quant au temps passé à l'assistance sociale au cours des périodes considérées.

Par contre, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a peu varié dans l'année suivant la participation (3 %, soit 0,4 mois) comparativement à l'année précédant la participation. Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, on avait noté une diminution plus importante du temps passé à l'assistance sociale (-10 %) chez ceux qui étaient prestataires de ce régime de soutien public du revenu. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le type de clientèle eu égard au soutien public du revenu. Aucune différence n'est observée selon les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, environ un participant sur quatre (26 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des écarts similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays sont moins nombreux, toutes proportions gardées, à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage. À l'inverse, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à en recevoir comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires et à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.2.4.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	280	51,3 ↑	284	5,1 ↓	564	28,0	989	25,1
12 à 18 mois	280	51,3 ↑	284	9,6 ↓	564	30,3	989	26,1
18 mois	280	51,3 ↑	284	6,6 ↓	564	28,8	989	25,4
Présence ponctuelle (%)	280	50,4 ↑	284	9,4 ↓	564	29,7	989	26,4
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	280	-2,3	284	4,6	564	1,2	989	3,4
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	210	12,8 ↓	215	29,3	425	21,1	989	25,1
12 à 18 mois	210	17,3 ↓	215	23,9	425	20,6	989	26,1
18 mois	210	14,3 ↓	215	27,5	425	21,0	989	25,4
Présence ponctuelle (%)	210	20,2 ↓	215	23,9	425	22,0	989	26,4
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	210	7,9	215	4,6	425	6,2	989	3,4

Tableau 3.2.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	419	25,6	570	24,5	497	23,3	492	27,6
12 à 18 mois	419	25,0	570	27,2	497	25,9	492	26,5
18 mois	419	25,4	570	25,4	497	24,1	492	27,2
Présence ponctuelle (%)	419	26,3	570	26,6	497	26,8	492	25,9
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	419	4,2	570	2,5	497	4,9	492	1,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	694	25,6	295	23,4	332	31,2 ↑	329	22,6	232	15,7 ↓
12 à 18 mois	694	27,3	295	22,5	332	36,4 ↑	329	22,1	232	13,7 ↓
18 mois	694	26,1	295	23,1	332	32,9 ↑	329	22,4	232	15,0 ↓
Présence ponctuelle (%)	694	28,1 ↑	295	21,0 ↓	332	39,5 ↑	329	19,7	232	13,6 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	694	3,8	295	1,8	332	5,3	329	0,0	232	3,5

3.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.2.5.1 Les résultats bruts

Les participants aux projets de préparation à l'emploi ont passé moins du dixième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (8 %, soit 4 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (6 %, soit 1,5 semaine), de sorte qu'ils ont cumulé environ 5,5 semaines de prestations au cours des 18 mois (7 % suivant leur participation). Au moment du sondage, un participant sur dix (10 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation. D'autre part, on doit mentionner que la participation à la mesure projets de préparation à l'emploi peut donner accès à des prestations d'assurance-emploi pour les personnes qui y participent, puisque ces personnes peuvent avoir un statut de salarié lors de leur participation (c'est le cas

notamment du volet entreprises d'insertion). Ajoutons que ces résultats sont globalement similaires à ceux obtenus lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Tableau 3.2.5.1
Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	280	3,1 ↓	284	6,5	564	4,9 ↓	989	7,6
12 à 18 mois	280	2,9 ↓	284	4,4	564	3,6 ↓	989	5,9
18 mois	280	3,0 ↓	284	5,8	564	4,4 ↓	989	7,0
Présence ponctuelle (%)	280	6,8	284	6,2	564	6,5	989	9,6
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	280	3,0 ↑	284	5,9 ↑	564	4,5 ↑	989	-5,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	210	16,5 ↑	215	6,3	425	11,3 ↑	989	7,6
12 à 18 mois	210	10,3 ↑	215	7,4	425	8,8 ↑	989	5,9
18 mois	210	14,4 ↑	215	6,7	425	10,5 ↑	989	7,0
Présence ponctuelle (%)	210	16,0 ↑	215	11,6	425	13,8 ↑	989	9,6
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	210	-19,2 ↓	215	-17,1 ↓	425	-18,1 ↓	989	-5,2

Tableau 3.2.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	419	6,2	570	8,9	497	4,7 ↓	492	11,7 ↑
12 à 18 mois	419	7,1	570	4,8	497	5,5	492	6,4
18 mois	419	6,7	570	7,5	497	5,0 ↓	492	9,9 ↑
Présence ponctuelle (%)	419	8,5	570	10,7	497	6,3 ↓	492	14,3 ↑
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	419	-6,3	570	-4,3	497	-2,8	492	-8,7

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	694	7,5	295	7,9	332	6,5	329	10,5	232	5,8
12 à 18 mois	694	6,6	295	3,5	332	5,3	329	7,4	232	4,7
18 mois	694	7,2	295	6,4	332	6,1	329	9,4	232	5,4
Présence ponctuelle (%)	694	9,7	295	9,3	332	8,3	329	13,7	232	5,9
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	694	-6,5	295	-1,2	332	-4,9	329	-4,6	232	-8,2

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes considérées et ils sont aussi plus nombreux à y recourir au moment du sondage. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants aux projets de préparation à l'emploi à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échu de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation. Ajoutons que des écarts similaires avaient été observés entre les types de clientèles lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Les participants âgés de 30 ans et plus ont passé plus de temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois et au cours des 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, ils sont toujours un peu plus nombreux à recevoir de telles prestations. Aucune différence n'est observée à cet égard selon le lieu de naissance, ni selon la scolarité.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a diminué dans l'année qui a suivi (- 5,2 %, soit une réduction de 3 semaines). Un constat similaire avait été fait lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Les participants couverts par l'EDMT, qu'ils soient prestataires actifs de l'assurance-emploi ou anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi, ont fortement diminué leur recours à l'assurance-emploi (-19 % et -17 % respectivement) alors qu'en contrepartie, les participants couverts par l'EMT ont connu une augmentation.

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité.

3.2.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offerts par Emploi-Québec

3.2.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, près d'un participant sur cinq (17 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 19 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, environ un participant sur dix (12 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 15 % à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 24 % et 31 %. Au moment du sondage, près d'un participant sur dix (9 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 19 % à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu à nouveau recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes considérées contrairement aux participants prestataires de l'assurance-emploi qui y ont moins eu recours. Les participants sans soutien public du revenu ont, quant à eux, moins eu recours aux mesures à l'étude dans l'année qui a suivi la participation à l'étude. Au moment du sondage, les participants prestataires de l'assistance sociale sont toujours plus nombreux à participer à une des mesures à l'étude alors que les participants prestataires de l'assurance-emploi sont moins nombreux à y recourir.

Comparativement aux hommes, les femmes ont été un peu moins nombreuses à recourir à une autre mesure ou activité au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation. Les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage eu recours à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure ou à une activité au cours des périodes considérées et ils étaient un peu plus fréquemment en participation au moment du sondage. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont moins eu recours à d'autres mesures ou activités après la participation à l'étude et ils sont moins nombreux à le faire au moment du sondage. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.2.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	280	24,9 ↑	284	11,1 ↓	564	18,0	989	16,6
12 à 18 mois	280	16,6 ↑	284	9,1	564	12,8	989	11,7
18 mois	280	34,8 ↑	284	17,6 ↓	564	26,1	989	24,4
Ponctuel	280	12,7 ↑	284	6,6	564	9,6	989	8,6
Autres mesures et activités								
12 mois	280	23,1	284	16,9	564	20,0	989	19,2
12 à 18 mois	280	19,5 ↑	284	13,5	564	16,5	989	15,1
18 mois	280	37,9 ↑	284	27,6	564	32,7	989	30,9
Ponctuel	280	22,0	284	19,3	564	20,6	989	19,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	210	14,4	215	15,1	425	14,8	989	16,6
12 à 18 mois	210	7,8 ↓	215	12,5	425	10,2	989	11,7
18 mois	210	20,9	215	23,6	425	22,2	989	24,4
Ponctuel	210	5,2 ↓	215	9,3	425	7,3	989	8,6
Autres mesures et activités								
12 mois	210	14,2 ↓	215	22,0	425	18,1	989	19,2
12 à 18 mois	210	13,2 ↓	215	13,2	425	13,2	989	15,1
18 mois	210	25,9 ↓	215	31,1	425	28,5	989	30,9
Ponctuel	210	19,6	215	15,2	425	17,4	989	19,2

Tableau 3.2.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	419	15,6	570	17,6	497	20,0 ↑	492	11,8 ↓
12 à 18 mois	419	9,9	570	13,4	497	13,7 ↑	492	8,9 ↓
18 mois	419	23,4	570	25,4	497	28,5 ↑	492	18,8 ↓
Ponctuel	419	8,0	570	9,2	497	10,2 ↑	492	6,4 ↓
Autres mesures et activités								
12 mois	419	22,0 ↑	570	16,5 ↓	497	23,0 ↑	492	13,8 ↓
12 à 18 mois	419	16,1	570	14,0	497	18,4 ↑	492	10,4 ↓
18 mois	419	34,4 ↑	570	27,6 ↓	497	37,1 ↑	492	22,3 ↓
Ponctuel	419	19,1	570	19,4	497	23,1 ↑	492	13,9 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	694	17,2	295	14,8	332	20,9	329	15,5	232	11,7
12 à 18 mois	694	11,2	295	13,1	332	13,5	329	10,9	232	9,1
18 mois	694	24,4	295	24,5	332	29,1 ↑	329	22,0	232	20,2
Ponctuel	694	9,6	295	5,5	332	11,2 ↑	329	6,7	232	6,5
Autres mesures et activités										
12 mois	694	21,2 ↑	295	12,9 ↓	332	24,1 ↑	329	20,1	232	10,6 ↓
12 à 18 mois	694	15,4	295	14,1	332	19,8 ↑	329	12,6	232	11,6
18 mois	694	32,8 ↑	295	24,9 ↓	332	37,9 ↑	329	30,6	232	21,3 ↓
Ponctuel	694	21,7 ↑	295	11,4 ↓	332	25,1 ↑	329	17,7	232	10,2 ↓

3.2.7 La vie sociale et professionnelle

3.2.7.1 Les résultats

En 2011, près de la moitié des participants aux projets de préparation à l'emploi (49 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, le tiers (33 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 13 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 6 % ont eu un revenu personnel égal ou supérieur à 30 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (69 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ ou entre 20 000 \$ et 30 000 \$. La situation inverse prévaut pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, lesquels sont proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (31 %) et plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$ (23 %), entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (8 %) ou égal ou supérieur à 40 000 \$ (6 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des résultats similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon le lieu de naissance, quant au niveau de revenu personnel. Les participants âgés de moins de 30 ans déclarent plus fréquemment un revenu inférieur à 10 000 \$ et, à l'inverse, moins fréquemment un revenu égal ou supérieur à 30 000 \$ comparativement aux participants âgés de 30 ans ou plus. Rappelons que ces derniers ont généralement obtenu un meilleur salaire horaire lorsqu'ils travaillaient.

On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu égal ou supérieur à 20 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,13. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est légèrement supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Aucune différence significative n'est observée selon le statut eu égard au soutien public du revenu, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques considérées.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,1, 1,2 et 1,6) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu perçoivent plus fréquemment une amélioration de leur qualité de vie. Aucune différence significative n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur qualité de vie s'est améliorée comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus.

Tableau 3.2.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	309	68,6 ↑	306	47,7	615	58,2 ↑	1 086	48,8
10 000 \$ à 19 999 \$	309	25,4 ↓	306	31,9	615	28,7	1 086	32,8
20 000 \$ à 29 999 \$	309	4,1 ↓	306	14,9	615	9,5	1 086	12,8
30 000 \$ à 39 999 \$	309	1,2	306	3,7	615	2,4	1 086	3,7
40 000 \$ et plus	309	0,7	306	1,8	615	1,3	1 086	1,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	322	0,2	321	0,2	643	0,2	1 127	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	327	1,1	333	1,1	660	1,1	1 148	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	327	1,4	329	1,3	656	1,4 ↑	1 138	1,2
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	324	1,7 ↑	326	1,8 ↑	650	1,8 ↑	1 125	1,6
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	230	31,3 ↓	241	41,7	471	36,6 ↓	1 086	48,8
10 000 \$ à 19 999 \$	230	32,6	241	43,7 ↑	471	38,2	1 086	32,8
20 000 \$ à 29 999 \$	230	22,7 ↑	241	11,6	471	17,1	1 086	12,8
30 000 \$ à 39 999 \$	230	7,8 ↑	241	3,0	471	5,4	1 086	3,7
40 000 \$ et plus	230	5,6 ↑	241	0,0	471	2,8 ↑	1 086	1,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	239	0,0	245	0,1	484	0,1	1 127	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	241	1,0	247	1,0	488	1,0	1 148	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	235	1,1	247	1,1	482	1,1 ↓	1 138	1,2
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	235	1,4	240	1,5	475	1,4 ↓	1 125	1,6

Tableau 3.2.7.1

**Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle
des participants aux projets de préparation à l'emploi selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	468	45,9	618	51,7	547	52,1 ↑	539	44,4 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	468	32,6	618	33,1	547	33,1	539	32,4
20 000 \$ à 29 999 \$	468	15,4	618	10,2	547	11,5	539	14,5
30 000 \$ à 39 999 \$	468	4,4	618	3,0	547	2,6 ↓	539	5,2 ↑
40 000 \$ et plus	468	1,8	618	2,1	547	0,7 ↓	539	3,6 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	481	0,2	646	0,1	575	0,2	552	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	488	1,1	660	1,1	586	1,2	562	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	486	1,3	652	1,2	581	1,3	557	1,2
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	480	1,6	645	1,6	578	1,8 ↑	547	1,3 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	762	47,7	323	52,2	349	59,8 ↑	374	46,3 ↓	262	32,1 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	762	33,8	323	29,9	349	28,3 ↓	374	37,9 ↑	262	35,1
20 000 \$ à 29 999 \$	762	13,6	323	10,2	349	9,7	374	11,2	262	20,7 ↑
30 000 \$ à 39 999 \$	762	3,4	323	4,6	349	1,8 ↓	374	3,1	262	8,5 ↑
40 000 \$ et plus	762	1,5	323	3,2	349	0,5 ↓	374	1,6	262	3,6 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	792	0,1	334	0,1	369	0,1	383	0,1	271	0,2
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	800	1,1	347	1,1	379	1,1	384	1,1	273	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	793	1,2	344	1,3	379	1,2	381	1,3	270	1,2
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	789	1,6	335	1,7	372	1,5	378	1,7	268	1,7

3.2.8 Synthèse pour les participants aux projets de préparation à l'emploi

En termes bruts, la situation à la suite de la participation aux projets de préparation à l'emploi se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (61 %), entre le 12^e et le 18^e mois (60 %) et dans les 18 mois (65 %) suivant leur participation. Près de la moitié des participants (45 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé plus du tiers de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation (38 %). Toutefois, ils ont passé plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (48 %), de sorte qu'ils ont passé 41 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 661 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 421 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 081 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 8 578 \$, 5 584 \$ et 14 177 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé un peu plus de temps en emploi (5,3 %), en emploi à temps plein (3,2 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (91 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois 1 900 \$ dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 11 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, un emploi sur quatre est temporaire (24 %), un emploi sur six est saisonnier (16 %) et deux emplois sur trois (66 %) ne nécessitent aucune formation particulière (31 %) ou une formation de niveau secondaire (35 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 14 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (62 %) et qu'il répondait à leurs espérances (61 %). Près de la moitié considèrent que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (47 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé moins du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (8 %), entre le 12^e et le 18^e mois (6 %) et dans les 18 mois (7 %) suivant leur participation. Un participant sur dix (10 %) recevait des prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a un peu diminué dans l'année qui a suivi (-5 %). Rappelons par ailleurs, que la mesure projets de préparation à l'emploi peut donner accès à des prestations d'assurance-emploi, puisque les personnes qui participent à certains volets de cette mesure ont un statut de salarié durant leur participation.

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé le quart de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (25 %), entre le 12^e et le 18^e mois (26 %) et au cours des 18 mois (25 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, près d'un participant sur quatre (26 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a peu varié (3 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Moins d'un participant sur cinq (17 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 19 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 12 % et 15 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 24 % et 31 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, près d'un participant sur dix (9 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 19 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, un participant sur deux a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (49 %) et un tiers a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (33 %) alors que les autres (19 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.3 LES PARTICIPANTS AUX SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux services d'aide à l'emploi. Rappelons que cette mesure, décrite à la section 1.4, vise à aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation et à aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi. À la suite de cette mesure, certaines personnes sans emploi poursuivent leur démarche vers l'emploi en utilisant d'autres mesures et services offerts par Emploi-Québec. Les participants à la mesure SAE qui, à l'intérieur du même parcours, ont participé à d'autres mesures actives font partie des « participations multiples » de la section 3.6.

3.3.1 L'insertion en emploi

3.3.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Trois participants sur cinq (63 %) aux services d'aide à l'emploi ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.3.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (62 %) et elle atteint 67 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, plus d'un participant sur deux (54 %) était en emploi.

Dans l'étude actuelle, la présence en emploi observée au cours des 12 mois suivant la participation (63 %) est similaire à celle obtenue lors de l'Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi¹⁴ (64 %). Ajoutons que sur 12 mois, la présence en emploi est aussi similaire à celle observée lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives¹⁵ (64 % en 2003). Toutefois, les résultats à plus long terme étaient plus élevés lors de la première évaluation (18 mois : 67 % contre 75 % en 2003 et au moment du sondage : 54 % contre 63 % en 2003). Rappelons que des facteurs contextuels et méthodologiques peuvent expliquer, du moins en partie, ces écarts entre les études (voir section 3.1.1.1).

La présence en emploi est moindre chez les participants prestataires de l'assistance sociale sur toutes les périodes postparticipation considérées (entre 34 % et 40 % selon la période) ainsi qu'au moment du sondage (29 %). Un constat similaire avait été fait lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale en 2003 alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant à leur insertion au marché du travail. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans ont été plus nombreux, toutes proportions gardées, à être en emploi au cours des périodes considérées comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Ils sont aussi plus nombreux à être en emploi au moment du sondage. Il en est de même des participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

¹⁴ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

¹⁵ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 3.3.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	354	35,3 ↓	371	73,5 ↑	725	54,9 ↓	1 379	63,2
12 à 18 mois	311	33,7 ↓	314	73,2 ↑	625	53,6 ↓	1 177	62,3
18 mois	342	39,7 ↓	362	76,7 ↑	704	58,7 ↓	1 343	67,0
Ponctuelle 27mois (%)	354	28,5 ↓	371	62,6 ↑	725	46,0 ↓	1 379	53,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	345	75,4 ↑	309	69,1 ↑	654	72,4 ↑	1 379	63,2
12 à 18 mois	293	74,4 ↑	259	69,7 ↑	552	72,2 ↑	1 177	62,3
18 mois	341	78,3 ↑	298	73,6 ↑	639	76,1 ↑	1 343	67,0
Ponctuelle 27mois (%)	345	63,6 ↑	309	60,3 ↑	654	62,0 ↑	1 379	53,6

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	734	63,1	645	63,2	336	71,2 ↑	1 043	60,2 ↓
12 à 18 mois	629	62,3	548	62,4	289	70,6 ↑	888	59,2 ↓
18 mois	717	66,9	626	67,2	329	74,3 ↑	1 014	64,3 ↓
Ponctuelle 27mois (%)	734	55,6	645	51,0	336	62,8 ↑	1 043	50,1 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	903	65,7 ↑	475	57,6 ↓	255	51,9 ↓	455	66,1	503	71,2 ↑
12 à 18 mois	769	64,8 ↑	407	56,6 ↓	215	48,0 ↓	396	65,8	428	71,6 ↑
18 mois	879	69,2 ↑	463	62,1 ↓	247	54,9 ↓	446	69,6	489	75,0 ↑
Ponctuelle 27mois (%)	903	55,6 ↑	475	49,0 ↓	255	39,3 ↓	455	55,6	503	64,0 ↑

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants aux services d'aide à l'emploi ont passé 40 % de leur temps en emploi (soit 21 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.3.1.2). Cette proportion atteint 52 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 13 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 43 % (soit 34 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 32 % (soit 17 semaines), 43 % (soit 11 semaines) et 36 % (soit 28 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail, de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi. Ajoutons que le temps passé en emploi est un peu moindre dans l'étude actuelle comparativement à celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives dans les 12 mois (40 % contre 44 % en 2003) et les 18 mois (43 % contre 47 % en 2003) suivant la participation aux services d'aide à l'emploi.

Tableau 3.3.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	335	19,8 ↓	345	50,9 ↑	680	35,5 ↓	1 273	39,5
12 à 18 mois	305	24,6 ↓	309	62,1 ↑	614	43,5 ↓	1 147	51,5
18 mois	291	19,7 ↓	293	56,1 ↑	584	37,9 ↓	1 088	43,4
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	332	15,1 ↓	332	38,7 ↑	664	26,8 ↓	1 246	32,1
12 à 18 mois	304	20,7 ↓	301	48,2 ↑	605	34,4 ↓	1 133	42,9
18 mois	289	16,2 ↓	279	43,5 ↑	568	29,5 ↓	1 063	35,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	314	44,1 ↑	279	44,2 ↑	593	44,1 ↑	1 273	39,5
12 à 18 mois	281	60,6 ↑	252	61,1 ↑	533	60,8 ↑	1 147	51,5
18 mois	264	48,8 ↑	240	50,9 ↑	504	49,8 ↑	1 088	43,4
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	308	38,9 ↑	274	37,4 ↑	582	38,1 ↑	1 246	32,1
12 à 18 mois	278	54,2 ↑	250	51,1 ↑	528	52,7 ↑	1 133	42,9
18 mois	259	43,8 ↑	236	42,8 ↑	495	43,3 ↑	1 063	35,9

Tableau 3.3.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Temps en emploi (%)								
12 mois	679	39,6	594	39,4	313	45,8 ↑	960	37,1 ↓
12 à 18 mois	612	51,2	535	52,0	285	57,7 ↑	862	49,2 ↓
18 mois	580	42,9	508	44,1	269	49,9 ↑	819	41,0 ↓
Temps en emploi à temps plein (%)								
12 mois	668	34,4 ↑	578	29,2 ↓	305	38,0 ↑	941	29,9 ↓
12 à 18 mois	608	45,0	525	40,2	282	47,6 ↑	851	41,1 ↓
18 mois	572	38,2 ↑	491	33,0 ↓	262	41,8 ↑	801	33,7 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Temps en emploi (%)										
12 mois	833	41,7 ↑	439	34,4 ↓	233	29,1 ↓	417	42,6	475	46,7 ↑
12 à 18 mois	753	54,7 ↑	393	44,2 ↓	207	37,0 ↓	385	55,5	422	60,5 ↑
18 mois	714	46,4 ↑	373	36,4 ↓	197	30,3 ↓	363	46,9	404	52,4 ↑
Temps en emploi à temps plein (%)										
12 mois	818	34,5 ↑	427	26,8 ↓	232	24,5 ↓	403	34,6	466	37,9 ↑
12 à 18 mois	745	45,3 ↑	387	37,1 ↓	206	28,9 ↓	380	46,8	418	51,0 ↑
18 mois	701	38,7 ↑	361	29,4 ↓	196	25,6 ↓	353	38,4	395	43,9 ↑

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein, que les autres participants. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Rappelons que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude. Cette différence méthodologique doit être prise en compte quand on compare les résultats des deux études concernant les participants prestataires de l'assistance sociale.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi à temps plein au cours des périodes considérées. Les participants âgés de moins de 30 ans ont passé plus de temps en emploi et en emploi à temps plein que les participants âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas

de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants aux services d'aide à l'emploi ont cumulé 717 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 476 heures entre le 12^e et le 18^e mois leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 199 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.3.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 11 302 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 7 870 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 19 170 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles que les autres participants. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.3.2).

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées et ont eu une rémunération d'emploi plus faible au cours des périodes considérées. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu une rémunération d'emploi plus faible. Il en est de même des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Ajoutons que, les participants âgés de moins de 30 ans ont cumulé plus d'heures de travail au cours des périodes considérées comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Toutefois, cela ne leur a pas permis de cumuler des revenus d'emploi supérieurs. Encore une fois, ces écarts peuvent découler de différences sur la présence en emploi ou, pour les revenus d'emploi, d'écarts sur les salaires.

Tableau 3.3.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	334	337 ↓	338	883 ↑	672	610 ↓	1 261	717
12 à 18 mois	304	227 ↓	304	534 ↑	608	381 ↓	1 138	476
18 mois	290	537 ↓	287	1 458 ↑	577	993 ↓	1 076	1 199
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	328	4 696 ↓	316	13 867 ↑	644	9 194 ↓	1 217	11 302
12 à 18 mois	301	3 392 ↓	287	8 803	588	6 055 ↓	1 100	7 870
18 mois	285	7 920 ↓	266	22 763	551	15 092 ↓	1 033	19 170

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	312	837 ↑	277	841 ↑	589	839 ↑	1 261	717
12 à 18 mois	279	591 ↑	251	584 ↑	530	587 ↑	1 138	476
18 mois	261	1 417 ↑	238	1 458 ↑	499	1 437 ↑	1 076	1 199
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	305	13 701 ↑	268	13 642 ↑	573	13 673 ↑	1 217	11 302
12 à 18 mois	271	10 203 ↑	241	9 738 ↑	512	9 980 ↑	1 100	7 870
18 mois	254	23 741 ↑	228	24 014 ↑	482	23 873 ↑	1 033	19 170

Tableau 3.3.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	676	753	585	672	312	851 ↑	949	665 ↓
12 à 18 mois	610	504 ↑	528	442 ↓	284	527 ↑	854	457 ↓
18 mois	576	1 255 ↑	500	1 127 ↓	267	1 402 ↑	809	1 120 ↓
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	660	12 716 ↑	557	9 482 ↓	304	12 105	913	10 988
12 à 18 mois	597	8 864 ↑	503	6 580 ↓	276	7 949	824	7 838
18 mois	561	21 325 ↑	472	16 375 ↓	258	20 520	775	18 646

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	826	772 ↑	434	593 ↓	232	560 ↓	410	769	472	837 ↑
12 à 18 mois	751	510 ↑	386	398 ↓	206	346 ↓	383	514	420	558 ↑
18 mois	708	1 296 ↑	367	974 ↓	196	890 ↓	357	1 274	402	1 442 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	791	11 914 ↑	426	9 939 ↓	226	7 738 ↓	396	10 877	451	15 110 ↑
12 à 18 mois	720	8 283 ↑	379	6 932 ↓	201	4 931 ↓	372	7 761	399	10 799 ↑
18 mois	673	20 421 ↑	360	16 341 ↓	190	12 399 ↓	341	18 215	382	27 069 ↑

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants aux services d'aide à l'emploi ont passé un peu moins de temps en emploi (-4 %) dans l'année suivant leur participation (40 %, soit 21 semaines) que durant celle qui l'a précédée (43 %, soit 23 semaines), un écart équivalent à 2 semaines (tableau 3.3.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein n'a toutefois pas changé de façon significative (-2,2 %, soit 1 semaine). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 63 heures de moins dans l'année suivant leur participation que dans celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements n'ont pas engendré une diminution significative de leur rémunération d'emploi (- 674 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Globalement, la participation aux services d'aide à l'emploi n'avait pas généré de changements significatifs du temps passé en emploi (2 %), en emploi à temps plein (2 %), du nombre d'heures travaillées (31 heures) ni de la rémunération d'emploi (762 \$) lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.3.1.4
Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	230	-0,5	249	-1,1	479	-0,8	1 018	-4,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	226	2,2	239	0,3	465	1,3	993	-2,2
Différence du nombre d'heures travaillées	225	-11	242	28	467	9	996	-63
Différence de rémunération d'emploi (\$)	219	391	220	1 075	439	724	944	-674

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	289	-14,7 ↓	250	1,6 ↑	539	-7,0	1 018	-4,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	283	-12,3 ↓	245	2,0	528	-5,5	993	-2,2
Différence du nombre d'heures travaillées	282	-308 ↓	247	61 ↑	529	-133	996	-63
Différence de rémunération d'emploi (\$)	269	-5 605 ↓	236	1 939 ↑	505	-2 011	944	-674

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont vécu une détérioration de leur situation d'emploi, tant au niveau du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées que de la rémunération provenant d'un emploi. En revanche, les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont amélioré leur situation d'emploi sur la plupart de ces aspects. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Toutefois, on avait aussi observé alors une amélioration de la situation d'emploi sur ces quatre indicateurs pour les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu, ce qui n'est plus le cas.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité quant au changement vécu de la situation d'emploi. Par contre, on observe que les participants âgés de moins de 30 ans ont vécu une amélioration du temps passé en emploi, du nombre d'heures travaillées ainsi que de la rémunération d'emploi alors que, à l'inverse, les participants âgés de 30 ans et plus ont vécu une détérioration de ces aspects.

Tableau 3.3.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	540	-5,0	478	-2,6	261	-0,5	757	-5,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	530	-2,9	463	-1,3	254	3,5 ↑	739	-4,4 ↓
Différence du nombre d'heures travaillées	531	-84	465	-37	257	47 ↑	739	-108 ↓
Différence de rémunération d'emploi (\$)	510	-1 337	434	176	252	1 690 ↑	692	-1 661 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	770	-4,6	248	-1,8	212	-5,2	359	-4,6	368	-1,2
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	756	-2,6	237	-0,8	211	-3,5	347	-3,4	360	0,8
Différence du nombre d'heures travaillées	757	-65	239	-58	209	-67	351	-86	358	-16
Différence de rémunération d'emploi (\$)	710	-1 044	234	543	202	-527	333	-864	335	-249

3.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.3.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Plus de six participants aux services d'aide à l'emploi sur dix (63 %) ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 11 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Ce délai est similaire à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives (12 semaines). Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (15 semaines) et les prestataires actifs de l'assurance-emploi (14 semaines), mais moindre pour les participants sans soutien public du revenu (9 semaines). Aucune différence n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni d'autres caractéristiques sociodémographiques des personnes.

Tableau 3.3.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	117	14,5 ↑	260	8,6 ↓	377	10,4	818	11,3
Emploi temporaire (%)	105	14,3	257	24,2	362	21,3	795	20,3
Emploi saisonnier (%)	105	14,5	255	11,6 ↓	360	12,4 ↓	798	19,9
Salaire horaire (\$)	99	13,72 ↓	228	16,12	327	15,39	735	15,75

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	237	13,6 ↑	204	10,4	441	12,2	818	11,3
Emploi temporaire (%)	230	20,3	203	18,6	433	19,5	795	20,3
Emploi saisonnier (%)	234	29,7 ↑	204	22,3	438	26,3 ↑	798	19,9
Salaire horaire (\$)	219	16,50 ↑	189	15,55	408	16,06	735	15,75

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	438	11,5	380	11,2	228	11,1	590	11,5
Emploi temporaire (%)	431	17,9	364	23,4	224	18,7	571	21,1
Emploi saisonnier (%)	431	22,1	367	17,2	224	15,8	574	21,8
Salaire horaire (\$)	412	16,82 ↑	323	14,31 ↓	213	14,10 ↓	522	16,55 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	566	11,0	251	12,2	120	11,0	284	11,1	341	10,9
Emploi temporaire (%)	559	16,5 ↓	235	30,8 ↑	121	14,3 ↓	278	14,8 ↓	324	25,6 ↑
Emploi saisonnier (%)	560	22,0 ↑	237	14,6 ↓	122	31,7 ↑	279	20,7	326	14,2 ↓
Salaire horaire (\$)	510	15,53	225	16,33	114	14,06 ↓	253	14,18	300	18,35 ↑

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, une fois sur cinq, un emploi temporaire (20 %) et aussi fréquemment, un emploi saisonnier (20 %). L'emploi occupé par les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi était plus fréquemment saisonnier (30 %), alors que celui occupé par les participants sans soutien public du revenu l'était moins fréquemment (12 %). On note aussi que l'emploi occupé par les participants nés dans un autre pays était plus fréquemment un emploi temporaire (31 %) comparativement à celui occupé par les participants nés au Canada (17 %). En revanche, leur emploi était moins fréquemment saisonnier (15 % contre 22 %). Il en est de même de l'emploi occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à celui occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (temporaire : 26 % contre 14 %; saisonnier : 14 % contre 32 %).

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 15,75 \$, soit un salaire équivalent à celui observé lors de l'Enquête sur la situation postintervention pour les participants à cette mesure (15,37 \$). Dans l'étude actuelle, on note aussi que pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 16,50 \$, alors que pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 13,72 \$.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était aussi plus élevé pour les hommes (17 \$) comparativement aux femmes (14 \$), pour les participants âgés de 30 ans et plus (17 \$) comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans (14 \$) ainsi que pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (18 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (14 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (14 \$).

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation aux services d'aide à l'emploi nécessitait, soit aucune formation particulière (24 %), soit une formation au secondaire (33 %), une formation collégiale (31 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (8 %) ou en gestion (4 %) (tableau 3.3.2.2). Des résultats assez similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives (22 %, 40 %, 29 %, 7 % et 3 % respectivement), sauf en ce qui concerne les emplois nécessitant une formation au secondaire (33 % contre 40 % en 2003).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire et moindre dans un emploi nécessitant une formation collégiale. Pour leur part, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont davantage présents dans un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation collégiale.

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant au niveau de qualification requis par l'emploi occupé. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.3.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	106	3,7	249	2,6	355	2,9	779	4,2
Universitaire	106	8,2	249	13,2 ↑	325	11,7 ↑	779	7,8
Collégial	106	27,4	249	25,1 ↓	325	25,8	779	30,7
Secondaire	106	31,8	249	35,3	325	34,2	779	33,2
Aucune particulière	106	29,0	249	23,8	325	25,4	779	24,1

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	226	6,5 ↑	198	3,9	424	5,3	779	4,2
Universitaire	226	4,1 ↓	198	4,9	424	4,5	779	7,8
Collégial	226	37,0 ↑	198	32,4	424	34,8	779	30,7
Secondaire	226	30,0	198	35,1	424	32,4	779	33,2
Aucune particulière	226	22,4	198	23,7	424	23,0	779	24,1

Tableau 3.3.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	419	3,1	360	5,5	218	2,6	561	4,9
Universitaire	419	8,1	360	7,5	218	6,9	561	8,2
Collégial	419	31,3	360	29,8	218	28,7	561	31,5
Secondaire	419	30,8	360	36,3	218	32,0	561	33,8
Aucune particulière	419	26,7	360	20,9	218	29,8 ↑	561	21,5 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	544	3,9	234	4,9	120	0,5 ↓	268	0,7 ↓	321	9,4 ↑
Universitaire	544	5,0 ↓	234	15,0 ↑	120	0,7 ↓	268	2,0 ↓	321	16,3 ↑
Collégial	544	32,8 ↑	234	25,3 ↓	120	21,6 ↓	268	30,6	321	36,4 ↑
Secondaire	544	34,0	234	31,4	120	30,6	268	40,6 ↑	321	28,2 ↓
Aucune particulière	544	24,2	234	23,4	120	46,6 ↑	268	26,1	321	9,7 ↓

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, sept participants sur dix (70 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (55 %) ou indirect (15 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont toutefois moins nombreux (50 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (34 %) ou indirect (16 %) avec leur formation. Néanmoins, deux participants sur trois (66 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Ce dernier résultat est similaire à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives (67 %).

Les participants sans soutien public du revenu sont moins nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail et, en contrepartie, plus nombreux à considérer qu'il n'a aucun lien. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi y voient, quant à eux, plus fréquemment un lien indirect avec leur formation et ils sont plus nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Tableau 3.3.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	106	34,4	257	36,6 ↑	363	36,0 ↑	802	29,9
Indirect	106	12,3	257	15,8	363	14,7	802	15,2
Direct	106	53,2	257	47,6 ↓	363	49,3	802	54,9
Lien avec formation								
Aucun	106	57,5	258	53,6	364	54,8	803	49,9
Indirect	106	13,4	258	13,0	364	13,1	803	16,1
Direct	106	29,1	258	33,4	364	32,1	803	34,0
Correspond au souhait	106	60,5	257	62,0	363	61,6	799	66,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	234	25,3	205	24,4	439	24,9	802	29,9
Indirect	234	15,3	205	15,8	439	15,6	802	15,2
Direct	234	59,4	205	59,8	439	59,6	802	54,9
Lien avec formation								
Aucun	234	46,0	205	45,4	439	45,7	803	49,9
Indirect	234	20,5 ↑	205	16,5	439	18,7	803	16,1
Direct	234	33,5	205	38,1	439	35,6	803	34,0
Correspond au souhait	232	72,8 ↑	204	67,8	436	70,5	799	66,4

Tableau 3.3.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	433	30,4	369	29,4	225	30,6	577	29,7
Indirect	433	16,3	369	13,7	225	16,0	577	14,8
Direct	433	53,3	369	56,9	225	53,4	577	55,5
Lien avec formation								
Aucun	433	51,1	370	48,4	225	53,4	578	48,3
Indirect	433	16,6	370	15,5	225	12,3	578	17,8
Direct	433	32,3	370	36,1	225	34,3	578	33,9
Correspond au souhait	431	64,0	368	69,3	224	67,6	575	65,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	561	28,5	240	33,4	123	32,4	279	31,0	327	26,5
Indirect	561	15,3	240	15,0	123	14,1	279	13,7	327	17,8
Direct	561	56,2	240	51,6	123	53,5	279	55,3	327	55,7
Lien avec formation										
Aucun	562	51,8	240	44,7	123	69,6 ↑	279	52,8	328	36,5 ↓
Indirect	562	14,7	240	19,9	123	14,3	279	14,2	328	18,3
Direct	562	33,5	240	35,4	123	16,0 ↓	279	33,0	328	45,2 ↑
Correspond au souhait	558	71,7 ↑	240	53,0 ↓	123	63,6	276	68,9	327	66,6

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants en ce qui a trait au lien entre l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation et l'expérience de travail ou la formation. Toutefois, les participants nés au Canada considèrent plus fréquemment que cet emploi correspond à leur souhait comparativement à ceux nés dans un autre pays.

Comme auparavant, on note que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont occupé plus fréquemment un emploi directement lié à leur formation comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

3.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.3.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Plus d'un participant sur deux (54 %) occupait un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 15 % des cas un emploi temporaire et dans 16 % des cas, saisonnier (tableau 3.3.3.1). Près de huit fois sur dix (77 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine.

Les participants sans soutien public du revenu occupent moins fréquemment un emploi saisonnier et moins fréquemment un emploi à temps plein. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi à temps plein.

Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment un emploi à temps plein. On note aussi que l'emploi occupé par les participants nés dans un autre pays est plus fréquemment temporaire que celui occupé par les participants nés au Canada. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires est plus fréquemment temporaire et, en contrepartie, moins fréquemment saisonnier que celui occupé par les participants ayant une scolarité moindre.

Tableau 3.3.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	100	10,5	233	15,7	333	14,2	749	14,6
Emploi saisonnier (%)	100	12,9	232	9,8 ↓	332	10,7	749	15,8
Emploi à temps plein (%)	101	74,3	232	68,7 ↓	333	70,4 ↓	747	77,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	221	14,8	195	15,3	416	15,0	749	14,6
Emploi saisonnier (%)	223	21,3	194	18,2	417	19,9	749	15,8
Emploi à temps plein (%)	220	84,2 ↑	194	81,3	414	82,9 ↑	747	77,2

Tableau 3.3.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	418	13,1	331	16,7	214	11,6	535	16,1
Emploi saisonnier (%)	418	17,9	331	12,9	214	12,0	535	17,5
Emploi à temps plein (%)	420	83,2 ↑	327	69,0 ↓	215	76,5	532	77,6

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	517	11,8 ↓	231	21,9 ↑	97	10,7 ↓	260	9,7 ↓	320	19,9 ↑
Emploi saisonnier (%)	517	16,6	231	13,7	97	26,9 ↑	261	17,9	320	9,9 ↓
Emploi à temps plein (%)	515	77,2	231	77,7	98	76,5	256	79,7	322	75,6

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (18 %), soit une formation au secondaire (33 %), une formation collégiale (35 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (10 %) ou en gestion (5 %) (tableau 3.3.3.2).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire. On constate aussi que les participants nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire comparativement aux participants nés au Canada. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou collégiale alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation secondaire ou ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, huit participants sur dix (78 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (52 %) ou indirect (26 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et trois participants sur quatre (74 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience de travail ou leur formation. Aucune différence n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans considèrent plus fréquemment que cet emploi correspond à leur souhait comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment, au moment du sondage, un emploi qu'ils considèrent en lien direct avec leur expérience ou leur formation. Par contre, ils sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Tableau 3.3.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	95	2,2	222	3,0	317	2,8	716	4,8
Universitaire	95	7,9	222	15,1 ↑	317	12,9	716	9,5
Collégial	95	35,8	222	33,9	317	34,4	716	35,1
Secondaire	95	37,4	222	31,7	317	33,4	716	33,1
Aucune particulière	95	16,7	222	16,4	317	16,5	716	17,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	101	32,8 ↑	231	19,5	332	23,5	751	22,0
Indirect	101	22,9	231	29,2	332	27,3	751	26,0
Direct	101	44,3	231	51,3	332	49,2	751	52,0
Correspond au souhait	101	63,1	230	71,0	331	68,6	748	73,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	215	6,5	184	6,4	399	6,4	716	4,8
Universitaire	215	6,6	184	6,9	399	6,8	716	9,5
Collégial	215	37,6	184	33,1	399	35,6	716	35,1
Secondaire	215	32,9	184	32,9	399	32,9	716	33,1
Aucune particulière	215	16,5	184	20,7	399	18,4	716	17,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	223	18,2	196	23,8	419	20,8	751	22,0
Indirect	223	27,0	196	22,4	419	24,9	751	26,0
Direct	223	54,9	196	53,7	419	54,3	751	52,0
Correspond au souhait	222	78,7	195	77,7	417	78,2	748	73,9

Comme on pouvait s'y attendre, les participants ayant une formation collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi en lien direct avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi n'ayant aucun lien. La situation inverse est observée pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

Tableau 3.3.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	400	3,9	316	5,9	210	2,9	506	5,7
Universitaire	400	10,3	316	8,5	210	7,5	506	10,5
Collégial	400	33,7	316	37,0	210	41,0	506	32,1
Secondaire	400	31,9	316	34,8	210	29,5	506	34,9
Aucune particulière	400	20,2	316	13,8	210	19,1	506	16,7
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	420	20,7	331	23,8	215	18,8	536	23,6
Indirect	420	25,8	331	26,1	215	29,5	536	24,3
Direct	420	53,5	331	50,1	215	51,7	536	52,2
Correspond au souhait	416	74,7	332	72,9	213	80,3 ↑	535	70,9 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	497	5,1	218	4,0	89	0,7* ↓	253	2,5	305	8,9 ↑
Universitaire	497	5,8 ↓	218	19,3 ↑	89	0,9* ↓	253	0,9 ↓	305	21,7 ↑
Collégial	497	37,4	218	29,1	89	23,6* ↓	253	35,9	305	40,0 ↑
Secondaire	497	33,6	218	32,2	89	42,0* ↑	253	35,3	305	25,4 ↓
Aucune particulière	497	18,2	218	15,4	89	32,8* ↑	253	25,5	305	4,0 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	519	22,8	231	19,6	98	32,8 ↑	260	24,3	321	16,0 ↓
Indirect	519	28,5	231	19,9	98	25,0	260	28,7	321	22,2
Direct	519	48,8 ↓	231	60,6 ↑	98	42,2 ↓	260	47,0	321	61,8 ↑
Correspond au souhait	517	77,7 ↑	230	64,7 ↓	98	70,8	258	73,8	320	77,5

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.3.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants aux services d'aide à l'emploi ont passé 25 % (3 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 24 % (1,4 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 4,4 mois (25 %) à l'assistance sociale (tableau 3.3.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (73 %, soit 9 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (63 %, soit 4 mois) et de 18 mois (70 %, soit 13 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est généralement similaire à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Ajoutons que les écarts observés selon le type de clientèle sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le tiers recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.3.3.1).

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance, quant au temps passé à l'assistance sociale au cours des périodes considérées. Par contre, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté dans l'année suivant la participation (6 %, soit 0,7 mois) comparativement à l'année précédant la participation. L'augmentation du temps passé à l'assistance sociale est plus importante chez les participants prestataires de l'assistance sociale (13 %, soit 1,5 mois) et plus faible pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu (2 %, soit 0,2 mois). Aucun changement significatif du temps passé à l'assistance sociale n'est observé selon les caractéristiques sociodémographiques des participants. Ces résultats sont similaires à ceux observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, environ un participant sur cinq (22 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives, mais la présence ponctuelle à l'assistance sociale chez ceux qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer la

participation est plus élevée dans l'étude actuelle (57 % contre 47 % en 2003), possiblement parce que les clients de l'assurance-emploi ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude alors qu'ils l'étaient en 2003.

Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à recevoir des prestations d'assistance sociale comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.3.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	291	72,6 ↑	309	2,6 ↓	600	36,5 ↑	1 153	25,1
12 à 18 mois	291	63,4 ↑	309	5,0 ↓	600	33,3 ↑	1 153	23,9
18 mois	291	69,5 ↑	309	3,4 ↓	600	35,5 ↑	1 153	24,7
Présence ponctuelle (%)	291	57,1 ↑	309	6,2 ↓	600	30,9 ↑	1 153	22,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	291	13,4 ↑	309	2,1 ↓	600	7,6	1 153	5,9
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	287	3,1 ↓	266	23,1	553	12,7 ↓	1 153	25,1
12 à 18 mois	287	7,3 ↓	266	20,4	553	13,6 ↓	1 153	23,9
18 mois	287	4,5 ↓	266	22,2	553	13,0 ↓	1 153	24,7
Présence ponctuelle (%)	287	8,9 ↓	266	17,5	553	13,0 ↓	1 153	22,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	287	2,4 ↓	266	5,7	553	4,0	1 153	5,9

Tableau 3.3.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	631	26,0	522	24,0	290	20,8	863	26,7
12 à 18 mois	631	24,8	522	22,6	290	18,2	863	26,0
18 mois	631	25,6	522	23,5	290	19,9	863	26,5
Présence ponctuelle (%)	631	22,1	522	22,6	290	18,4	863	23,8
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	631	5,2	522	6,7	290	3,1	863	6,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	761	23,4	392	28,9	218	40,0 ↑	376	20,1	423	17,2 ↓
12 à 18 mois	761	23,7	392	24,2	218	41,5 ↑	376	20,1	423	14,1 ↓
18 mois	761	23,5	392	27,4	218	40,5 ↑	376	20,1	423	16,2 ↓
Présence ponctuelle (%)	761	23,1	392	20,4	218	41,1 ↑	376	19,9	423	10,0 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	761	4,5	392	9,0	218	6,5	376	4,0	423	5,8

3.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.3.5.1 Les résultats bruts

Les participants aux services d'aide à l'emploi ont, en moyenne, passé 16 % de leur temps (soit 8 semaines) à l'assurance-emploi au cours des 12 mois et 8 % entre le 12^e et le 18^e mois (soit 2 semaines), de sorte qu'ils ont cumulé environ 10 semaines de prestations au cours des 18 mois (13 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, environ un participant sur dix (11 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Ajoutons que lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants aux services d'aide à l'emploi avaient passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (19 %) et les 18 mois (18 %) suivant la participation. Toutefois, la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage est la même que celle observée en 2003.

Tableau 3.3.5.1
Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu,
le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	291	1,6 ↓	309	7,3 ↓	600	4,5 ↓	1 153	15,7
12 à 18 mois	291	2,7 ↓	309	5,0 ↓	600	3,9 ↓	1 153	8,4
18 mois	291	2,0 ↓	309	6,5 ↓	600	4,3 ↓	1 153	13,3
Présence ponctuelle (%)	291	2,9 ↓	309	10,0	600	6,5 ↓	1 153	11,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	291	1,2 ↓	309	6,5	600	3,9	1 153	4,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	287	41,0 ↑	266	13,6	553	27,8 ↑	1 153	15,7
12 à 18 mois	287	15,9 ↑	266	10,3	553	13,2 ↑	1 153	8,4
18 mois	287	32,7 ↑	266	12,5	553	23,0 ↑	1 153	13,3
Présence ponctuelle (%)	287	16,8 ↑	266	15,4	553	16,1 ↑	1 153	11,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	287	17,1 ↑	266	-7,6 ↓	553	5,2	1 153	4,6

Tableau 3.3.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	631	16,0	522	15,4	290	9,2 ↓	863	18,2
12 à 18 mois	631	8,1	522	8,7	290	6,1	863	9,2
18 mois	631	13,3	522	13,2	290	8,2 ↓	863	15,2
Présence ponctuelle (%)	631	10,8	522	11,5	290	9,4	863	11,8
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	631	3,7	522	5,7	290	2,0	863	5,5

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	761	17,1	392	12,5	218	16,2	376	18,0	423	14,2
12 à 18 mois	761	9,5	392	5,8	218	11,2	376	10,1	423	5,8
18 mois	761	14,6	392	10,3	218	14,5	376	15,4	423	11,4
Présence ponctuelle (%)	761	11,8	392	9,6	218	11,4	376	12,7	423	10,5
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	761	4,0	392	5,7	218	5,9	376	-5,0	423	2,8

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes considérées et ils sont aussi plus nombreux à y recourir au moment du sondage. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants aux services d'aide à l'emploi à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échue, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Aucune différence n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon le lieu de naissance ou la scolarité quant au recours à l'assurance-emploi après la participation aux services d'aide à l'emploi. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont en moyenne passé moins de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a augmenté dans l'année qui a suivi (4,6 %, soit une augmentation de 2 semaines). L'augmentation atteint 17 % chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi. En revanche, les participants anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ont diminué leur recours à l'assurance-emploi (-8 %). Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques des participants.

3.3.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.3.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, près d'un participant sur dix (10 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 18 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, environ un participant sur vingt (6 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 9 % à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 15 % et 25 %. Au moment du sondage, près d'un participant sur vingt (4 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 13 %, à une autre mesure ou à une activité. Rappelons que les participants aux services d'aide à l'emploi qui ont participé à d'autres mesures actives dans les quatre mois suivant la participation à cette mesure font partie du groupe des participants à plusieurs mesures et n'apparaissent pas dans cette section.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont davantage eu à nouveau recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont toutefois moins eu recours à d'autres mesures ou activités entre le 12^e et le 18^e mois et ils sont moins nombreux à en utiliser au moment du sondage. Les participants sans soutien public du revenu ont moins eu recours aux mesures à l'étude ou à d'autres mesures et activités dans l'année qui a suivi la participation à l'étude ainsi qu'au cours des 18 mois. Quant à eux, les prestataires de l'assistance sociale ont été plus nombreux à participer à d'autres mesures ou activités entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation.

Par ailleurs, il est utile de préciser que par le système de repérage, certains prestataires de l'assurance-emploi sont conviés à la session d'information, un des services unitaires des services d'aide à l'emploi. Au cours de cette session d'information sont présentés, entre autres choses, les mesures et les services offerts par Emploi-Québec pour aider les personnes à réintégrer le marché du travail. Le recours accru aux mesures et services d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation aux services d'aide à l'emploi pourrait donc s'expliquer, du moins en partie, par le fait que certains prestataires conviés à la session d'information commencent par une recherche autonome d'emploi et s'inscrivent à des mesures ou services d'Emploi-Québec, lorsque ces démarches faites de façon autonome s'avèrent infructueuses.

Tableau 3.3.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	291	12,0	309	5,4 ↓	600	8,6	1 153	10,3
12 à 18 mois	291	5,3	309	4,8	600	5,1	1 153	5,5
18 mois	291	15,5	309	9,6 ↓	600	12,5	1 153	14,5
Ponctuel	291	5,9	309	4,0	600	4,9	1 153	3,9
Autres mesures et activités								
12 mois	291	16,3	309	12,8 ↓	600	14,5	1 153	17,7
12 à 18 mois	291	12,4 ↑	309	8,4	600	10,4	1 153	9,0
18 mois	291	27,0	309	20,8 ↓	600	23,8	1 153	25,0
Ponctuel	291	16,0	309	15,6	600	15,8	1 153	13,0

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	287	13,4 ↑	266	10,7	553	12,1	1 153	10,3
12 à 18 mois	287	4,6	266	7,4	553	6,0	1 153	5,5
18 mois	287	16,5	266	17,1	553	16,7	1 153	14,5
Ponctuel	287	1,9	266	3,7	553	2,8	1 153	3,9
Autres mesures et activités								
12 mois	287	23,7 ↑	266	18,4	553	21,1	1 153	17,7
12 à 18 mois	287	5,2 ↓	266	9,9	553	7,4	1 153	9,0
18 mois	287	28,0	266	24,5	553	26,3	1 153	25,0
Ponctuel	287	8,3 ↓	266	11,8	553	10,0	1 153	13,0

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant à l'utilisation des mesures et activités après la participation à l'étude. Les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage eu recours à une autre mesure ou à une activité entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et ils étaient un peu plus fréquemment en participation au moment du sondage. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation à l'étude.

Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont davantage eu à nouveau recours à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure ou activité au cours des périodes considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Il en est de même au moment du sondage.

Tableau 3.3.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	631	9,2	522	11,7	290	11,0	863	10,0
12 à 18 mois	631	5,5	522	5,4	290	5,6	863	5,5
18 mois	631	13,8	522	15,4	290	14,5	863	14,5
Ponctuel	631	3,0	522	5,0	290	5,2	863	3,4
Autres mesures et activités								
12 mois	631	16,1	522	19,7	290	14,6	863	18,8
12 à 18 mois	631	10,3	522	7,2	290	11,8 ↑	863	7,9 ↓
18 mois	631	25,1	522	24,9	290	24,4	863	25,2
Ponctuel	631	12,2	522	14,0	290	16,2 ↑	863	11,8 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	761	9,2	392	12,7	218	7,9	376	11,1	423	11,7
12 à 18 mois	761	5,1	392	6,4	218	8,3 ↑	376	5,9	423	3,7
18 mois	761	13,0 ↓	392	17,9 ↑	218	15,0	376	15,3	423	14,8
Ponctuel	761	3,7	392	4,3	218	7,5 ↑	376	2,0	423	2,9
Autres mesures et activités										
12 mois	761	18,1	392	16,7	218	21,1	376	18,3	423	16,5
12 à 18 mois	761	8,7	392	9,6	218	14,4 ↑	376	8,4	423	6,2 ↓
18 mois	761	25,3	392	24,4	218	32,3 ↑	376	25,5	423	21,2 ↓
Ponctuel	761	13,2	392	12,5	218	19,3 ↑	376	13,6	423	8,3 ↓

3.3.7 La vie sociale et professionnelle

3.3.7.1 Les résultats

En 2011, plus du tiers des participants aux services d'aide à l'emploi (35 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, le tiers (32 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 15 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 10 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 9 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (58 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. La situation inverse prévaut pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, lesquels sont proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (22 %) et plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (16 %). Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi se distinguent par un revenu personnel se situant plus fréquemment entre 20 000 \$ et 30 000 \$ (22 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des résultats similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux hommes, les femmes ont plus fréquemment déclaré un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ et, en contrepartie, moins fréquemment égal ou supérieur à 30 000 \$. Les participants âgés de 30 ans et plus déclarent plus fréquemment un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays déclarent plus fréquemment avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$. On note aussi que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont plus nombreux à déclarer un revenu égal ou supérieur à 30 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,08. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi se distinguent par une valeur négative à cet indice, indiquant qu'ils sont plus nombreux à juger que leurs revenus ont diminué. Ajoutons que les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur revenu personnel a augmenté comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. À l'inverse, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont davantage le sentiment que leur revenu personnel a diminué.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (0,8, 1,0 et 1,2) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects selon le soutien public du revenu, entre les hommes et les femmes, ni selon la scolarité.

Tableau 3.3.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	339	58,3 ↑	349	29,7	688	43,7 ↑	1 321	34,6
10 000 \$ à 19 999 \$	339	31,2	349	31,6	688	31,4	1 321	31,9
20 000 \$ à 29 999 \$	339	5,3 ↓	349	16,7	688	11,1 ↓	1 321	15,0
30 000 \$ à 39 999 \$	339	3,6 ↓	349	10,5	688	7,1	1 321	9,8
40 000 \$ et plus	339	1,7 ↓	349	11,6	688	6,7	1 321	8,8
Modification du revenu (de -1 à +1)	341	0,2	360	0,2	701	0,2	1 341	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	348	0,8	368	0,9	716	0,9	1 372	0,8
Modification de la motivation (de -2 à +2)	346	1,1	362	1,1	708	1,1	1 346	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	342	1,3	358	1,4	700	1,3	1 340	1,2
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	334	21,9 ↓	299	28,1	633	24,8 ↓	1 321	34,6
10 000 \$ à 19 999 \$	334	33,8	299	30,9	633	32,4	1 321	31,9
20 000 \$ à 29 999 \$	334	17,0	299	21,5 ↑	633	19,2 ↑	1 321	15,0
30 000 \$ à 39 999 \$	334	16,1 ↑	299	8,8	633	12,7	1 321	9,8
40 000 \$ et plus	334	11,2	299	10,7	633	11,0	1 321	8,8
Modification du revenu (de -1 à +1)	339	-0,2 ↓	301	0,1	640	0,0	1 341	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	347	0,7	309	0,9	656	0,8	1 372	0,8
Modification de la motivation (de -2 à +2)	338	0,8	300	0,9	638	0,9	1 346	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	338	0,9	302	1,3	640	1,1	1 340	1,2

Tableau 3.3.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	716	31,8 ↓	605	38,4 ↑	324	35,3	997	34,4
10 000 \$ à 19 999 \$	716	30,1	605	34,2	324	33,5	997	31,3
20 000 \$ à 29 999 \$	716	15,5	605	14,3	324	15,2	997	14,9
30 000 \$ à 39 999 \$	716	11,4 ↑	605	7,7 ↓	324	11,0	997	9,3
40 000 \$ et plus	716	11,3 ↑	605	5,5 ↓	324	4,9 ↓	997	10,2 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	719	0,1	622	0,1	329	0,3 ↑	1 012	0,0 ↓
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	734	0,8	638	0,8	336	1,1 ↑	1 036	0,7 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	722	1,0	624	1,0	331	1,2 ↑	1 015	0,9 ↓
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	717	1,2	623	1,2	331	1,9 ↑	1 009	1,0 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	862	31,3 ↓	459	42,1 ↑	240	51,4 ↑	437	28,3 ↓	485	26,7 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	862	33,1	459	29,2	240	28,9	437	37,1 ↑	485	27,2
20 000 \$ à 29 999 \$	862	15,9	459	12,9	240	11,7	437	18,0	485	15,1
30 000 \$ à 39 999 \$	862	10,4	459	8,3	240	5,0 ↓	437	10,5	485	13,5 ↑
40 000 \$ et plus	862	9,3	459	7,6	240	3,2 ↓	437	6,1	485	17,5 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	884	0,1	456	0,1	245	-0,1 ↓	447	0,1	491	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	904	0,8	467	0,9	254	0,7	455	0,8	504	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	881	0,9	464	1,2 ↑	245	0,8	447	1,0	494	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	884	1,2	455	1,3	247	0,9	446	1,2	494	1,4

Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que ces différents aspects se sont améliorés comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Ajoutons que les participants nés dans un autre pays voient une plus grande amélioration dans leur motivation à travailler ou à améliorer leur formation comparativement à ceux nés au Canada.

3.3.8 Synthèse pour les participants aux services d'aide à l'emploi

En termes bruts, la situation à la suite de la participation aux services d'aide à l'emploi se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (63 %), entre le 12^e et le 18^e mois (62 %) et dans les 18 mois (67 %) suivant leur participation. Plus de la moitié des participants (54 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit, en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 40 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Toutefois, ils ont passé plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (52 %) de sorte qu'ils ont passé 43 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 717 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 476 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 199 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 11 302 \$, 7 870 \$ et 19 170 \$ respectivement. Comparativement à l'année qui a précédé la participation, ils ont passé un peu moins de temps en emploi (-4,0 %), en emploi à temps plein (-2,2 %) et diminué leur nombre d'heures de travail (-63 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois (-674 \$) dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 11 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, un emploi sur cinq est temporaire (20 %), un emploi sur cinq est saisonnier (20 %) et près de trois emplois sur cinq (57 %) ne nécessitent aucune formation particulière (24 %) ou une formation de niveau secondaire (33 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 16 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (70 %) et qu'il répondait à leurs espérances (66 %). La moitié considère que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (50 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé près du cinquième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (16 %), près du dixième (8 %) entre le 12^e et le 18^e mois et 13 % dans les 18 mois suivant leur participation. Près d'un participant sur dix (11 %) recevait des prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a un peu augmenté dans l'année qui a suivi (4,6 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé le quart de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (25 %), entre le 12^e et le 18^e mois (24 %) et au cours des 18 mois (25 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, près d'un participant sur cinq (22 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté (6 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Près d'un participant sur dix (10 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 18 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 6 % et 9 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 15 % et 25 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, environ un participant sur vingt (4 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 13 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec. À ce sujet, il importe de rappeler que les participants aux services d'aide à l'emploi qui ont entrepris une participation à une mesure active dans les 4 mois suivant la participation à cette mesure font partie du groupe des participants à plusieurs mesures et ne figurent pas ici.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, plus d'un participant sur trois a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (35 %) et un tiers a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (32 %), alors que les autres (33 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.4 LES PARTICIPANTS À LA MESURE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure formation de la main-d'œuvre. Rappelons que cette mesure, décrite à la section 1.4, vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail.

3.4.1 L'insertion en emploi

3.4.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Près de trois participants sur quatre (73 %) à la mesure formation de la main-d'œuvre ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.4.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (74 %) et elle atteint 76 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, plus de trois participants sur cinq (63 %) étaient en emploi.

Le taux de présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre dans les 12 mois suivant la participation obtenu dans l'étude actuelle est supérieur à celui observé lors de l'Enquête sur la situation postintervention¹⁶ (73 % contre 64 %). Le contexte économique plus difficile sur le plan de l'emploi qui a prévalu en 2009 pourrait expliquer cet écart. Ajoutons que ce taux est comparable à celui observé antérieurement lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives¹⁷ (73 % contre 75 % en 2003). Toutefois, à plus long terme, la présence en emploi avait été plus élevée lors de l'évaluation précédente (18 mois : 76 % contre 84 % en 2003 et au moment du sondage : 63 % contre 72 % en 2003). Rappelons qu'en 2003, la collecte s'était étalée de juin à novembre alors qu'elle s'est tenue de septembre à novembre en 2013. Les fluctuations saisonnières de l'emploi pourraient donc contribuer à expliquer l'écart observé sur la présence ponctuelle en emploi.

La présence en emploi est moindre chez les participants prestataires de l'assistance sociale et, en contrepartie, plus élevée chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Les taux plus faibles observés pour les participants prestataires de l'assistance sociale font en sorte que, globalement, la présence en emploi est plus faible pour les participants couverts par l'EMT comparativement à ceux couverts par l'EDMT. Ajoutons que des écarts similaires avaient été observés entre les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux prestataires de l'assurance-emploi lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

La présence en emploi est plus élevée chez les hommes comparativement aux femmes. Il en est de même des participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants ayant un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Aucune différence significative n'est observée selon l'âge des participants.

¹⁶ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

¹⁷ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 3.4.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	323	47,3 ↓	317	80,2 ↑	640	63,6 ↓	1 293	73,2
12 à 18 mois	282	46,3 ↓	283	82,1 ↑	565	64,2 ↓	1 158	74,0
18 mois	312	51,1 ↓	309	83,6 ↑	621	67,3 ↓	1 267	76,3
Ponctuelle 27mois (%)	323	39,1 ↓	317	69,2 ↑	640	54,0 ↓	1 293	63,1

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	344	90,1 ↑	309	74,2	653	82,6 ↑	1 293	73,2
12 à 18 mois	309	90,8 ↑	284	75,6	593	83,6 ↑	1 158	74,0
18 mois	341	91,7 ↑	305	77,4	646	85,0 ↑	1 267	76,3
Ponctuelle 27mois (%)	344	79,6 ↑	309	63,5	653	72,0 ↑	1 293	63,1

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	664	81,6 ↑	629	63,8 ↓	490	75,2	803	71,7
12 à 18 mois	608	82,5 ↑	550	64,2 ↓	431	75,0	727	73,4
18 mois	656	83,8 ↑	611	67,8 ↓	482	77,6	785	75,3
Ponctuelle 27mois (%)	664	72,2 ↑	629	53,0 ↓	490	61,8	803	64,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	871	80,2 ↑	421	58,3 ↓	237	66,5 ↓	557	80,2 ↑	327	71,5
12 à 18 mois	790	81,3 ↑	367	58,0 ↓	212	67,3 ↓	488	80,2 ↑	303	73,3
18 mois	856	82,8 ↑	410	62,5 ↓	233	70,4 ↓	545	82,2 ↑	320	74,7
Ponctuelle 27mois (%)	871	68,6 ↑	421	51,5 ↓	237	47,2 ↓	557	70,2 ↑	327	64,3

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ont passé la moitié de leur temps en emploi (50 %, soit 26 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.4.1.2). Cette proportion atteint 63 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 16 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 55 % (soit 43 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 42 % (soit 22 semaines), 54 % (soit 14 semaines) et 47 % (soit 37 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi. Ajoutons que le temps passé en emploi après la participation à la mesure formation de la main-d'œuvre est similaire à celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives tant pour la période de 12 mois (50 % contre 52 % en 2003) que pour la période de 18 mois (55 % contre 55 % en 2003).

Tableau 3.4.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	304	25,1 ↓	299	56,3 ↑	603	40,7 ↓	1 214	49,8
12 à 18 mois	275	34,6 ↓	278	72,0 ↑	553	53,4 ↓	1 121	62,5
18 mois	265	27,4 ↓	264	63,0 ↑	529	45,2 ↓	1 083	54,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	296	18,7 ↓	292	46,3	588	32,5 ↓	1 188	42,4
12 à 18 mois	273	26,9 ↓	277	59,1 ↑	550	43,1 ↓	1 113	54,0
18 mois	258	20,3 ↓	259	52,6 ↑	517	36,5 ↓	1 061	47,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	323	63,3 ↑	288	53,6	611	58,7 ↑	1 214	49,8
12 à 18 mois	301	79,1 ↑	267	62,9	568	71,5 ↑	1 121	62,5
18 mois	294	70,1 ↑	260	57,8	554	64,3 ↑	1 083	54,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	316	58,1 ↑	284	45,2	600	52,0 ↑	1 188	42,4
12 à 18 mois	297	73,5 ↑	266	54,8	563	64,7 ↑	1 113	54,0
18 mois	288	65,0 ↑	256	49,6	544	57,8 ↑	1 061	47,4

Tableau 3.4.1.2

**Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	624	55,8 ↑	590	43,0 ↓	459	50,8	755	49,0
12 à 18 mois	584	69,9 ↑	537	54,0 ↓	419	61,7	702	63,1
18 mois	565	61,6 ↑	518	47,3 ↓	404	55,2	679	54,8
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	611	50,9 ↑	577	32,8 ↓	452	44,2	736	41,1
12 à 18 mois	579	64,1 ↑	534	42,3 ↓	417	53,4	696	54,3
18 mois	554	56,3 ↑	507	37,0 ↓	400	48,2	661	46,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	820	56,8 ↑	393	34,7 ↓	223	43,0 ↓	516	55,4 ↑	313	50,4
12 à 18 mois	766	69,1 ↑	354	47,8 ↓	205	51,1 ↓	469	69,4 ↑	296	64,5
18 mois	743	62,0 ↑	339	39,0 ↓	198	46,5 ↓	452	61,6 ↑	286	55,3
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	805	48,9 ↑	382	28,1 ↓	217	38,4	505	46,3 ↑	307	43,2
12 à 18 mois	761	60,6 ↑	351	39,1 ↓	204	44,8 ↓	465	60,6 ↑	293	55,7
18 mois	730	54,2 ↑	330	31,7 ↓	194	41,2 ↓	441	52,8 ↑	282	47,9

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein. En contrepartie, les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu ont passé davantage de temps en emploi et en emploi à temps plein. Des écarts similaires avaient été observés entre les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux prestataires de l'assurance-emploi lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi et en emploi à temps plein au cours des périodes postparticipation considérées. Il en est de même des participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants ayant un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ont cumulé 954 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 600 heures entre le 12^e et le 18^e mois leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 584 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.4.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 16 918 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 11 040 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 28 508 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

Tableau 3.4.1.3

**Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	300	434 ↓	298	1 035 ↑	598	736 ↓	1 201	954
12 à 18 mois	273	304 ↓	277	656 ↑	550	481 ↓	1 114	600
18 mois	262	717 ↓	262	1 743 ↑	524	1 231 ↓	1 071	1 584
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	294	5 901 ↓	289	16 398	583	11 158 ↓	1 158	16 918
12 à 18 mois	265	4 159 ↓	269	10 811	534	7 515 ↓	1 071	11 040
18 mois	253	9 509 ↓	253	27 847	506	18 688 ↓	1 022	28 508

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	318	1 305 ↑	285	1 015	603	1 168 ↑	1 201	954
12 à 18 mois	299	819 ↑	265	601	564	717 ↑	1 114	600
18 mois	290	2 614 ↑	257	1 652	547	1 924 ↑	1 071	1 584
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	304	26 047 ↑	271	18 943 ↑	575	22 698 ↑	1 158	16 918
12 à 18 mois	284	17 048 ↑	253	11 784	537	14 575 ↑	1 071	11 040
18 mois	273	44 148 ↑	243	31 440	516	38 175 ↑	1 022	28 508

Tableau 3.4.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	619	1 145 ↑	582	738 ↓	456	981	745	933
12 à 18 mois	580	716 ↑	534	467 ↓	418	601	696	599
18 mois	559	1 897 ↑	512	1 224 ↓	403	1 607	668	1 567
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	598	22 365 ↑	560	10 750 ↓	443	16 874	715	16 952
12 à 18 mois	558	14 583 ↑	513	6 953 ↓	407	10 553	664	11 409
18 mois	533	37 612 ↑	489	18 036 ↓	392	27 952	630	28 935

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	812	1 106 ↑	388	622 ↓	221	877	512	1 064 ↑	308	933
12 à 18 mois	763	673 ↑	350	434 ↓	203	522 ↓	468	674 ↑	293	594
18 mois	735	1 814 ↑	335	1 057 ↓	195	1 413 ↓	448	1 788 ↑	283	1 540
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	780	20 234 ↑	378	9 794 ↓	217	14 601 ↓	493	19 298 ↑	293	17 082
12 à 18 mois	732	12 825 ↑	339	7 065 ↓	199	9 091 ↓	452	12 880 ↑	276	10 890
18 mois	702	33 601 ↑	320	16 820 ↓	191	23 853 ↓	430	33 240 ↑	263	27 818

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont travaillé davantage d'heures et obtenu des revenus d'emploi plus élevés. Les participants sans soutien du revenu ont eux aussi travaillé davantage d'heures, mais cela ne leur a pas permis d'avoir des revenus d'emploi supérieurs à la moyenne. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.4.2).

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées et elles ont eu une rémunération d'emploi plus faible au cours des périodes considérées. Comparativement aux participants nés dans un autre pays, ceux nés au Canada ont cumulé davantage d'heures de travail et ont eu une rémunération d'emploi plus élevée. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, ces écarts peuvent découler des différences observées précédemment sur la présence en emploi ou, pour la rémunération d'emploi, par des écarts sur les salaires. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon l'âge.

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ont passé plus de temps en emploi (12 %) dans l'année suivant leur participation (50 %, soit 26 semaines) que durant celle qui l'a précédée (38 %, soit 20 semaines), un écart équivalent à 6 semaines (tableau 3.4.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi augmenté (11 %, soit 6 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 223 heures de plus dans l'année suivant leur participation comparativement à celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une augmentation significative de leur rémunération d'emploi (5 313 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Notons que des changements similaires avaient été observés sur le temps passé en emploi (11 %), en emploi à temps plein (11 %), sur les heures travaillées (248 heures) et sur la rémunération d'emploi (4 185 \$) des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives. Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection), en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.4.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	208	15,7	247	5,2 ↓	455	10,0	1 002	12,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	199	11,4	244	6,0 ↓	443	8,4	980	10,8
Différence du nombre d'heures travaillées	202	287	243	82 ↓	445	175	984	223
Différence de rémunération d'emploi (\$)	196	4 357	228	3 159 ↓	424	3 710	929	5 313

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	292	11,3	255	16,5	547	13,7	1 002	12,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	286	11,2	251	14,7	537	12,9	980	10,8
Différence du nombre d'heures travaillées	288	223	251	309	539	263	984	223
Différence de rémunération d'emploi (\$)	270	6 496	235	6 882	505	6 675	929	5 313

Tableau 3.4.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	516	11,2	486	12,9	380	10,0	622	13,5
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	506	11,1	474	10,5	374	10,0	606	11,4
Différence du nombre d'heures travaillées	511	236	473	208	373	203	611	238
Différence de rémunération d'emploi (\$)	485	6 311 ↑	444	4 176 ↓	355	5 761	574	4 968

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	759	12,7	243	9,8	193	8,5	461	13,1	234	14,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	743	11,5	237	8,7	188	9,4	449	10,2	231	14,2
Différence du nombre d'heures travaillées	745	242	239	161	189	200	453	235	230	260
Différence de rémunération d'emploi (\$)	697	5 661	232	4 227	179	3 939	426	5 316	217	6 367

Des améliorations de la situation d'emploi sont observées pour tous les types de clientèles définies selon le soutien public du revenu. Toutefois, les participants sans soutien public du revenu ont vécu une amélioration moins marquée de leur situation d'emploi au niveau du nombre de semaines, du nombre d'heures travaillées et de leur rémunération d'emploi.

Comparativement aux hommes, les femmes ont moins amélioré leur revenu d'emploi, même si elles ont connu des améliorations comparables de leur temps passé en emploi et de leur nombre d'heures travaillées. Aucune différence significative n'est observée selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants quant à l'amélioration de leur situation d'emploi.

3.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.4.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Près de trois participants sur quatre (73 %) à la mesure formation de la main-d'œuvre ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 8 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Ce délai est moindre que celui observé pour les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre lors de la première évaluation des effets des mesures actives. Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (15 semaines), mais moindre pour les participants couverts par l'EDMT, qu'ils soient prestataires actifs de l'assurance-emploi (6 semaines) ou anciens prestataires de l'assurance-emploi admissibles (7 semaines).

Le délai écoulé avant d'obtenir cet emploi a été plus long pour les femmes comparativement aux hommes ainsi que pour les participants nés dans un autre pays comparativement aux participants nés au Canada. Aucune différence n'est observée à cet égard selon l'âge ou le niveau de scolarité des participants.

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur cinq, un emploi temporaire (18 %) et une fois sur quatre, un emploi saisonnier (24 %). L'emploi occupé par les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi était plus fréquemment saisonnier (34 %), alors que celui occupé par les participants sans soutien public du revenu l'était moins fréquemment (13 %). On note aussi que l'emploi occupé par les participants nés au Canada était plus fréquemment saisonnier comparativement à celui occupé par les participants nés dans un autre pays. Il en est de même de l'emploi occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à celui occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 17,62 \$. Pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 20,39 \$ alors que pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 14,52 \$. Lors de l'Enquête sur la situation postintervention de 2010, le salaire horaire avait été de 15,44 \$ pour les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était aussi plus élevé pour les hommes (19 \$) comparativement aux femmes (15 \$), pour les participants âgés de 30 ans et plus (18 \$) comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans (17 \$), pour les participants nés au Canada (18 \$) comparativement à ceux nés dans un autre pays (16 \$). Il était aussi moindre pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (16 \$).

Tableau 3.4.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	142	14,7 ↑	245	8,8	387	10,9	907	8,2
Emploi temporaire (%)	138	22,5	239	18,3	377	19,8	905	17,8
Emploi saisonnier (%)	139	24,9	238	12,7 ↓	377	17,2 ↓	909	24,3
Salaire horaire (\$)	131	14,52 ↓	229	15,67	360	15,26	848	17,62

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	296	5,7 ↓	224	6,5 ↓	520	6,1 ↓	907	8,2
Emploi temporaire (%)	303	16,6	225	16,0	528	16,3	905	17,8
Emploi saisonnier (%)	303	33,6 ↑	229	24,0	532	29,5 ↑	909	24,3
Salaire horaire (\$)	279	20,39 ↑	209	18,03	488	19,39	848	17,62

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	518	7,1 ↓	389	9,6 ↑	347	8,4	560	8,0
Emploi temporaire (%)	528	16,8	377	19,2	346	15,5	559	19,6
Emploi saisonnier (%)	532	31,0 ↑	377	14,4 ↓	346	25,3	563	23,5
Salaire horaire (\$)	499	19,27 ↑	349	15,09 ↓	326	16,77 ↓	522	18,29 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	671	7,3 ↓	235	10,8 ↑	139	8,5	430	7,9	232	7,8
Emploi temporaire (%)	671	14,9 ↓	233	26,5 ↑	149	13,9	424	14,8	227	22,0
Emploi saisonnier (%)	674	26,6 ↑	234	17,6 ↓	149	41,0 ↑	427	24,1	227	15,3 ↓
Salaire horaire (\$)	627	18,29 ↑	221	15,63 ↓	141	16,32 ↓	399	17,94	207	19,04

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation à la mesure formation de la main-d'œuvre nécessitait soit aucune formation particulière (19 %), soit une formation au secondaire (36 %), une formation collégiale (39 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (4 %) ou en gestion (2 %) (tableau 3.4.2.2). Des résultats assez similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives soit : 15 %, 41 %, 33 %, 8 % et 4 % respectivement.

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent moins fréquemment un emploi exigeant une formation universitaire. Les participants prestataires de l'assistance sociale occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale. Ajoutons que les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi occupent moins souvent un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.4.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure formation de la main-d'œuvre chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	135	1,3	235	2,5	370	2,0	899	1,5
Universitaire	135	5,6	235	6,4 ↑	370	6,1	899	4,0
Collégial	135	26,0 ↓	235	38,7	370	34,1	899	39,3
Secondaire	135	33,3	235	37,5	370	36,0	899	36,0
Aucune particulière	135	33,9 ↑	235	14,9	370	21,7	899	19,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	303	1,4	226	0,6	529	1,1	899	1,5
Universitaire	303	2,0 ↓	226	3,0	529	2,4	899	4,0
Collégial	303	43,1	226	42,8	529	43,0	899	39,3
Secondaire	303	33,0	226	40,1	529	36,0	899	36,0
Aucune particulière	303	20,5	226	13,5 ↓	529	17,6	899	19,3

Tableau 3.4.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure formation de la main-d'œuvre chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	525	1,7	374	1,2	342	1,1	557	1,8
Universitaire	525	2,7 ↓	374	5,9 ↑	342	1,4 ↓	557	6,0 ↑
Collégial	525	44,3 ↑	374	31,8 ↓	342	41,5	557	37,5
Secondaire	525	29,3 ↓	374	45,9 ↑	342	33,8	557	37,7
Aucune particulière	525	22,0 ↑	374	15,2 ↓	342	22,2	557	17,0

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	669	1,5	229	1,1	148	0,0	424	0,9	223	2,4
Universitaire	669	2,1 ↓	229	9,7 ↑	148	1,1	424	0,4 ↓	223	11,6 ↑
Collégial	669	41,1	229	33,9	148	23,4 ↓	424	42,2	223	50,2 ↑
Secondaire	669	36,1	229	35,8	148	36,1	424	39,8 ↑	223	29,6 ↓
Aucune particulière	669	19,2	229	19,5	148	39,4 ↑	424	16,7	223	6,2 ↓

Les hommes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale ou ne nécessitant aucune formation particulière et, en contrepartie, les femmes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation secondaire. On note aussi que les participants âgés de 30 ans et plus occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, près de trois participants sur quatre (72 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (58 %) ou indirect (14 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont presque aussi nombreux (69 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (57 %) ou indirect (12 %) avec leur formation. De plus, près de trois participants sur quatre (73 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Cette dernière proportion est similaire à celle observée (74 %) lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Tableau 3.4.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'oeuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	139	39,8 ↑	239	28,4	378	32,6 ↑	910	28,2
Indirect	139	15,5	239	17,2	378	16,6	910	14,2
Direct	139	44,6 ↓	239	54,4	378	50,8 ↓	910	57,6
Lien avec formation								
Aucun	139	43,3 ↑	239	27,7	378	33,3	911	30,9
Indirect	139	14,6	239	13,9	378	14,2	911	12,3
Direct	139	42,2 ↓	239	58,4	378	52,5	911	56,9
Correspond au souhait	139	53,4 ↓	237	72,7	376	65,7 ↓	907	73,0

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	304	22,6	228	28,3	532	25,0	910	28,2
Indirect	304	12,6	228	12,3	532	12,5	910	14,2
Direct	304	64,8	228	59,4	532	62,5	910	57,6
Lien avec formation								
Aucun	304	26,8	229	32,2	533	29,1	911	30,9
Indirect	304	11,4 ↑	229	10,1	533	10,9	911	12,3
Direct	304	61,8	229	57,7	533	60,1	911	56,9
Correspond au souhait	303	79,0 ↑	228	77,4	531	78,3	907	73,0

Tableau 3.4.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'oeuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	533	25,9 ↓	377	31,7 ↑	347	36,3 ↑	563	21,9 ↓
Indirect	533	13,6	377	15,1	347	13,7	563	14,6
Direct	533	60,5 ↑	377	53,2 ↓	347	50,0 ↓	563	63,6 ↑
Lien avec formation								
Aucun	533	31,0	378	30,7	347	36,8 ↑	564	26,2 ↓
Indirect	533	12,9	378	11,3	347	10,4	564	13,7
Direct	533	56,1	378	58,1	347	52,8	564	60,1
Correspond au souhait	530	74,5	377	70,8	347	69,9	560	75,4

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	676	28,0	233	29,0	150	34,7	428	27,8	227	22,7
Indirect	676	14,2	233	14,2	150	11,4	428	13,4	227	15,3
Direct	676	57,8	233	56,8	150	53,8	428	58,8	227	62,0
Lien avec formation										
Aucun	676	31,3	234	29,7	150	56,4 ↑	428	26,6	227	18,0
Indirect	676	11,1	234	15,9	150	11,6	428	10,5	227	15,3
Direct	676	57,7	234	54,4	150	32,1 ↓	428	63,0	227	66,8
Correspond au souhait	673	77,1 ↑	233	60,6 ↓	149	68,2	427	76,4 ↑	225	76,6

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont moins nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail et, en contrepartie, plus nombreux à considérer qu'il n'a aucun lien. Il en est de même du lien entre cet emploi et leur formation. Ils sont aussi moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait. Les prestataires de l'assurance-emploi y voient plus fréquemment un lien indirect avec leur formation et considèrent plus fréquemment que cet emploi correspond à leur souhait.

Comparativement aux hommes, les femmes sont plus nombreuses à considérer que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience de travail et, en contrepartie, moins nombreuses à y voir un lien direct. Comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus, ceux âgés de moins de 30 ans considèrent plus fréquemment que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience de travail ni avec leur formation. Les participants nés au Canada sont plus nombreux à dire que cet emploi correspond à leur souhait comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à ne voir aucun lien entre cet emploi et leur formation.

3.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.4.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Plus de trois participants sur cinq (63 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 12 % des cas un emploi temporaire et dans 19 % des cas, saisonnier (tableau 3.4.3.1). Huit fois sur dix (81 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi saisonnier (29 %) et à temps plein (88 %) ce qui est moins souvent le cas des participants prestataires de l'assistance sociale (10 % et 70 % respectivement) et des participants sans soutien public du revenu (11 % et 72 % respectivement).

Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment un emploi saisonnier ou à temps plein. On note aussi que l'emploi occupé par les participants âgés de 30 ans et plus est davantage à temps plein comparativement à celui occupé par ceux âgés de moins de 30 ans. Les participants nés dans un autres pays occupent plus fréquemment un emploi temporaire, mais moins souvent un emploi saisonnier que les participants nés au Canada. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est plus fréquemment saisonnier que celui occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.4.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	127	14,2	218	10,7	345	12,0	819	12,0
Emploi saisonnier (%)	128	9,8 ↓	218	10,6 ↓	346	10,3 ↓	822	19,3
Emploi à temps plein (%)	128	70,1 ↓	213	71,9 ↓	341	71,3 ↓	814	80,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	273	12,0	201	11,8	474	11,9	819	12,0
Emploi saisonnier (%)	273	29,4 ↑	203	20,9	476	25,9 ↑	822	19,3
Emploi à temps plein (%)	274	88,0 ↑	199	87,1	473	87,6 ↑	814	80,7

Tableau 3.4.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	480	11,5	339	12,6	299	9,6	520	13,7
Emploi saisonnier (%)	480	25,4 ↑	342	9,9 ↓	299	19,6	523	19,0
Emploi à temps plein (%)	478	88,0 ↑	336	69,3 ↓	300	76,1 ↓	514	84,1 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	601	9,7 ↓	217	18,4 ↑	113	8,9	387	8,9	213	16,1
Emploi saisonnier (%)	602	22,4 ↑	219	10,5 ↓	113	41,7 ↑	388	19,6	213	8,9 ↓
Emploi à temps plein (%)	598	81,9	215	77,1	113	76,1	386	80,4	208	84,6

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (17 %), soit une formation au secondaire (35 %), une formation collégiale (43 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (4 %) ou en gestion (2 %) (tableau 3.4.3.2). Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le type de clientèle définie par le statut au soutien public du revenu.

On constate toutefois que les hommes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire comparativement aux femmes. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire, alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, plus de huit participants sur dix (85 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (62 %) ou indirect (23 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation, et quatre participants sur cinq (82 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience de travail ou leur formation (22 %) et ils sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (71 %). Aucune différence n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment, au moment du sondage, un emploi qu'ils considèrent n'ayant aucun lien avec leur expérience ou leur formation. Ils sont aussi moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Tableau 3.4.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	125	1,4	211	2,3	336	2,0	802	1,5
Universitaire	125	4,4	211	6,5	336	5,7	802	3,6
Collégial	125	34,9	211	42,1	336	39,4	802	42,7
Secondaire	125	37,5	211	33,3	336	34,8	802	35,1
Aucune particulière	125	21,8	211	15,9	336	18,1	802	17,2
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	128	21,9 ↑	219	14,7	347	17,3	825	14,7
Indirect	128	19,2	219	22,0	347	21,0	825	23,2
Direct	128	58,9	219	63,3	347	61,7	825	62,1
Correspond au souhait	127	71,4 ↓	217	80,2	344	77,0	820	82,0

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	268	1,3	198	0,9	466	1,1	802	1,5
Universitaire	268	1,9	198	2,2	466	2,0	802	3,6
Collégial	268	44,5	198	46,0	466	45,1	802	42,7
Secondaire	268	32,9	198	38,5	466	35,2	802	35,1
Aucune particulière	268	19,4	198	12,5	466	16,5	802	17,2
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	275	11,6	203	14,6	478	12,9	825	14,7
Indirect	275	26,7	203	22,1	478	24,8	825	23,2
Direct	275	61,6	203	63,3	478	62,4	825	62,1
Correspond au souhait	274	86,0	202	85,2	476	85,7	820	82,0

Tableau 3.4.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	469	1,9	333	0,8	288	1,0	514	1,8
Universitaire	469	2,7	333	4,9	288	1,5	514	5,1
Collégial	469	48,4 ↑	333	34,0 ↓	288	45,9	514	40,5
Secondaire	469	29,0 ↓	333	44,4 ↑	288	33,5	514	36,2
Aucune particulière	469	18,0	333	15,9	288	18,2	514	16,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	483	13,6	342	16,4	300	17,6	525	12,7
Indirect	483	21,5	342	25,8	300	21,6	525	24,3
Direct	483	64,9	342	57,8	300	60,8	525	63,0
Correspond au souhait	479	83,8	341	79,3	298	82,9	522	81,4

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	590	1,3	211	1,6	112	0,0	378	1,1	206	2,1
Universitaire	590	2,0	211	8,1	112	1,1 ↓	378	0,5 ↓	206	9,3 ↑
Collégial	590	43,6	211	40,4	112	27,5 ↓	378	45,2	206	48,8
Secondaire	590	37,0	211	29,8	112	35,5	378	40,4	206	29,4
Aucune particulière	590	16,2	211	20,1	112	35,9 ↑	378	12,8	206	10,4 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	605	12,8 ↓	219	20,4 ↑	114	23,8 ↑	390	11,4	213	12,0
Indirect	605	24,7	219	18,9	114	26,5	390	25,5	213	19,4
Direct	605	62,5	219	60,7	114	49,7 ↓	390	63,2	213	68,7
Correspond au souhait	601	86,8 ↑	218	68,4 ↓	113	82,6	388	85,6	211	83,4

Comme on pouvait s'y attendre, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi n'ayant aucun lien avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi ayant un lien direct. Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

3.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.4.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ont passé 21 % (2,5 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 16 % (1 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 3,4 mois (19 %) à l'assistance sociale (tableau 3.4.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (61 %, soit 7 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (48 %, soit 3 mois) et de 18 mois (57 %, soit 10 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moindre de leur temps à l'assistance sociale. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est similaire celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives, sauf pour les prestataires de l'assistance sociale, lesquels avaient passé plus de temps à l'assistance sociale dans les 12 mois (51 % contre 64 % en 2003) et les 18 mois (51 % contre 61 % en 2003) suivant la participation. Ces écarts pourraient s'expliquer par le fait que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne le sont pas dans la présente étude.

Ajoutons que les écarts observés selon le type de clientèle sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le quart recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.3.3.1).

Comparativement aux hommes, les femmes ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. On note aussi que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale n'a pas changé de façon significative dans l'année suivant la participation (2 %, soit 0,2 mois) comparativement à l'année précédant la participation. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le type de clientèles, eu égard au soutien public du revenu, ni entre les hommes et les femmes ou selon l'âge des participants. Par contre, on constate que pour les participants nés dans un autre pays, le temps passé à l'assistance sociale a augmenté, alors qu'il n'a pas changé dans le cas de ceux nés au Canada. Ajoutons que le temps passé à l'assistance sociale a légèrement diminué dans le cas des participants ayant un diplôme d'études secondaires.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne, après la participation, environ un participant sur huit (13 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des résultats similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Ajoutons que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage comparativement aux hommes. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.4.4.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure de formation de la main-d'oeuvre selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	269	61,3 ↑	270	3,8 ↓	539	32,5 ↑	1 072	20,6
12 à 18 mois	269	47,7 ↑	270	2,7 ↓	539	25,1 ↑	1 072	16,1
18 mois	269	56,8 ↑	270	3,4 ↓	539	30,1 ↑	1 072	19,1
Présence ponctuelle (%)	269	37,3 ↑	270	2,1 ↓	539	19,7 ↑	1 072	13,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	269	4,4	270	1,9	539	3,2	1 072	1,9
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	283	3,3 ↓	250	14,6 ↓	533	8,6 ↓	1 072	20,6
12 à 18 mois	283	3,3 ↓	250	11,1 ↓	533	6,9 ↓	1 072	16,1
18 mois	283	3,3 ↓	250	13,4 ↓	533	8,0 ↓	1 072	19,1
Présence ponctuelle (%)	283	3,1 ↓	250	10,6	533	6,7 ↓	1 072	13,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	283	1,9	250	-0,7	533	0,7	1 072	1,9

Tableau 3.4.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure de formation de la main-d'oeuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	543	15,9 ↓	529	26,0 ↑	417	18,6	655	22,1
12 à 18 mois	543	11,9 ↓	529	20,8 ↑	417	16,3	655	16,0
18 mois	543	14,6 ↓	529	24,3 ↑	417	17,8	655	20,1
Présence ponctuelle (%)	543	8,6 ↓	529	18,4 ↑	417	14,6	655	12,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	543	1,7	529	2,3	417	2,2	655	1,7

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	734	14,1 ↓	338	34,6 ↑	199	27,2 ↑	461	13,3 ↓	271	20,9
12 à 18 mois	734	12,5 ↓	338	23,8 ↑	199	25,8 ↑	461	9,8 ↓	271	13,2
18 mois	734	13,6 ↓	338	31,0 ↑	199	26,7 ↑	461	12,1 ↓	271	18,3
Présence ponctuelle (%)	734	11,1 ↓	338	17,8 ↑	199	25,7 ↑	461	8,4 ↓	271	8,4 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	734	-0,6 ↓	338	7,4 ↑	199	3,0	461	-2,6 ↓	271	3,4

3.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.4.5.1 Les résultats bruts

Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ont passé le dixième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (10 %, soit 5 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (11 %, soit 3 semaines) de sorte qu'ils ont cumulé environ 8 semaines de prestations au cours des 18 mois (10 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, près d'un participant sur six (16 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Ajoutons que lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre avaient passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (16 %) et les 18 mois (17 %) suivant la participation. Toutefois, la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage est un peu plus élevée que celle observée en 2003 (16 % contre 12 % en 2003).

Tableau 3.4.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	269	0,6 ↓	270	7,5	539	4,1 ↓	1 072	10,0
12 à 18 mois	269	3,1 ↓	270	6,3 ↓	539	4,7 ↓	1 072	10,7
18 mois	269	1,5 ↓	270	7,1 ↓	539	4,3 ↓	1 072	10,2
Présence ponctuelle (%)	269	4,8 ↓	270	8,6 ↓	539	6,7 ↓	1 072	16,2
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	269	0,6 ↑	270	1,9 ↑	539	1,2 ↑	1 072	-7,6
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	283	21,6 ↑	250	9,5	533	15,9 ↑	1 072	10,0
12 à 18 mois	283	19,2 ↑	250	13,9	533	16,7 ↑	1 072	10,7
18 mois	283	20,8 ↑	250	11,0	533	16,2 ↑	1 072	10,2
Présence ponctuelle (%)	283	29,7 ↑	250	21,4	533	25,8 ↑	1 072	16,2
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	283	-20,9 ↓	250	-11,6	533	-16,5 ↓	1 072	-7,6

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées. Ils sont aussi plus nombreux à y recourir au moment du sondage. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants à la mesure formation de la main-d'œuvre à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la

durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échue, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Tableau 3.4.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	543	14,1 ↑	529	5,3 ↓	417	8,4	655	11,1
12 à 18 mois	543	14,8 ↑	529	6,0 ↓	417	11,1	655	10,3
18 mois	543	14,4 ↑	529	5,5 ↓	417	9,3	655	10,9
Présence ponctuelle (%)	543	22,6 ↑	529	9,0 ↓	417	17,3	655	15,4
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	543	-8,0	529	-7,2	417	-7,2	655	-7,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	734	13,0 ↑	338	3,4 ↓	199	12,4	461	12,4	271	6,4 ↓
12 à 18 mois	734	13,6 ↑	338	4,4 ↓	199	15,1	461	12,3	271	7,1 ↓
18 mois	734	13,2 ↑	338	3,7 ↓	199	13,3	461	12,4	271	6,7 ↓
Présence ponctuelle (%)	734	20,3	338	7,3 ↓	199	24,8 ↑	461	17,1	271	11,3
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	734	-8,4	338	-6,0	199	-3,6	461	-9,8	271	-7,8

Comparativement aux hommes, les femmes ont moins eu recours à l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation à la mesure de formation de la main-d'œuvre et elles sont moins nombreuses à recevoir de telles prestations au moment du sondage. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. On note aussi que les participants ayant un diplôme d'études universitaires ont passé moins de temps à l'assurance-emploi aux cours des périodes suivant la participation. Ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à recevoir de telles prestations au moment du sondage.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps à l'assurance-emploi a diminué de façon significative dans l'année qui a suivi (- 7,6 %, soit une réduction de 4 semaines). La diminution du recours à l'assurance-emploi touche uniquement les participants couverts par l'EDMT, qu'ils soient prestataires actifs (-21 %) ou anciens prestataires (-12 %). Ceux couverts par l'EMT n'ont pas vécu de

modification du recours à l'assurance-emploi et ont continué à avoir peu recours à cette forme de soutien public du revenu. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants.

3.4.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.4.6.1 Résultats

Au cours de 12 mois suivant la participation à l'étude, plus d'un participant sur dix (12 %) ont participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 17 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, c'est environ un participant sur vingt (6 %) qui était en participation à une des mesures à l'étude et 8 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 17 % et 23 %. Au moment du sondage, un participant sur vingt (5 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 12 % à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu à nouveau recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes postparticipation considérées et ils sont aussi plus nombreux à y recourir au moment du sondage. À l'inverse, les participants sans soutien public du revenu ont généralement moins eu recours aux mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec après la participation à l'étude. Ajoutons que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi étaient moins nombreux à recourir à une autre mesure ou activité au moment du sondage.

Comparativement aux hommes, les femmes étaient plus nombreuses toutes proportions gardées à recourir à une des mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec au moment du sondage. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le lieu de naissance des participants. Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités au cours des périodes postparticipation considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Au moment du sondage, ils étaient aussi plus nombreux à recourir à nouveau à une des mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec.

Tableau 3.4.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	269	16,3 ↑	270	9,2	539	12,7	1 072	11,9
12 à 18 mois	269	9,3 ↑	270	3,5 ↓	539	6,4	1 072	6,2
18 mois	269	23,3 ↑	270	12,7 ↓	539	18,0	1 072	17,1
Ponctuel	269	8,6 ↑	270	2,6 ↓	539	5,6	1 072	5,3
Autres mesures et activités								
12 mois	269	23,0 ↑	270	11,8 ↓	539	17,4	1 072	16,5
12 à 18 mois	269	10,3	270	6,2	539	8,2	1 072	8,1
18 mois	269	30,4 ↑	270	18,0 ↓	539	24,2	1 072	23,0
Ponctuel	269	20,8 ↑	270	9,7	539	15,3	1 072	11,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	283	11,8	250	10,1	533	11,0	1 072	11,9
12 à 18 mois	283	6,1	250	5,7	533	5,9	1 072	6,2
18 mois	283	17,6	250	14,5	533	16,1	1 072	17,1
Ponctuel	283	2,9	250	7,3	533	5,0	1 072	5,3
Autres mesures et activités								
12 mois	283	18,0	250	12,7	533	15,5	1 072	16,5
12 à 18 mois	283	7,4	250	8,8	533	8,1	1 072	8,1
18 mois	283	22,9	250	20,3	533	21,7	1 072	23,0
Ponctuel	283	6,6 ↓	250	9,3	533	7,9	1 072	11,6

Tableau 3.4.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	543	10,6	529	13,3	417	13,3	655	10,8
12 à 18 mois	543	5,8	529	6,6	417	7,0	655	5,5
18 mois	543	15,9	529	18,4	417	18,7	655	15,9
Ponctuel	543	3,9 ↓	529	6,9 ↑	417	6,7	655	4,3
Autres mesures et activités								
12 mois	543	15,1	529	18,1	417	16,9	655	16,2
12 à 18 mois	543	8,1	529	8,2	417	9,9	655	6,9
18 mois	543	21,5	529	24,6	417	24,2	655	22,0
Ponctuel	543	9,1 ↓	529	14,4 ↑	417	16,3 ↑	655	8,1 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	734	11,6	338	12,5	199	13,7	461	12,2	271	8,5
12 à 18 mois	734	6,1	338	6,2	199	8,2	461	6,9	271	4,0
18 mois	734	16,8	338	17,7	199	20,6	461	18,4	271	11,9 ↓
Ponctuel	734	5,0	338	5,9	199	11,7 ↑	461	3,4 ↓	271	2,4 ↓
Autres mesures et activités										
12 mois	734	15,2	338	19,2	199	19,0	461	17,3	271	14,5
12 à 18 mois	734	8,5	338	7,4	199	13,3 ↑	461	8,0	271	5,1 ↓
18 mois	734	21,6	338	25,9	199	29,6 ↑	461	23,7	271	18,5 ↓
Ponctuel	734	11,0	338	12,8	199	24,0 ↑	461	9,0 ↓	271	6,4 ↓

3.4.7 La vie sociale et professionnelle

3.4.7.1 Les résultats

En 2011, trois participants sur dix à la mesure formation de la main-d'œuvre (29 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, le quart (25 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 18 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 14 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 14 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (54 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. La situation inverse prévaut pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, lesquels sont proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (12 %) et plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (21 %) ou égal ou supérieur à 40 000 \$ (27 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux hommes, les femmes ont plus fréquemment déclaré un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ ou compris entre 10 000 \$ et 20 000 \$ et, en contrepartie, moins fréquemment égal ou supérieur à 30 000 \$. On note aussi que les participants âgés de 30 ans et plus déclarent plus fréquemment un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays déclarent plus fréquemment avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ et, en contrepartie, moins fréquemment un revenu égal ou supérieur à 30 000 \$.

On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,3. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Aucune différence significative n'est observée sur cet aspect selon le type de clientèle eu égard au soutien public du revenu, ni selon les caractéristiques sociodémographiques des participants.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,2, 1,3 et 2,0) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects selon le soutien public du revenu, ni selon les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Tableau 3.4.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	307	53,7 ↑	308	27,5	615	40,5 ↑	1 239	29,1
10 000 \$ à 19 999 \$	307	30,2	308	28,6	615	29,4	1 239	24,9
20 000 \$ à 29 999 \$	307	10,8 ↓	308	18,9	615	14,9	1 239	18,2
30 000 \$ à 39 999 \$	307	3,3 ↓	308	13,2	615	8,3 ↓	1 239	13,8
40 000 \$ et plus	307	2,1 ↓	308	11,8	615	6,9 ↓	1 239	13,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	304	0,2	310	0,3	614	0,3	1 251	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	317	1,3	312	1,3	629	1,3	1 278	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	316	1,4	313	1,4	629	1,4	1 269	1,3
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	313	2,0	309	2,2	622	2,1	1 263	2,0
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	328	11,9 ↓	296	24,5	624	17,8 ↓	1 239	29,1
10 000 \$ à 19 999 \$	328	18,1 ↓	296	23,0	624	20,4	1 239	24,9
20 000 \$ à 29 999 \$	328	21,5	296	21,6	624	21,6	1 239	18,2
30 000 \$ à 39 999 \$	328	21,3 ↑	296	17,2	624	19,4 ↑	1 239	13,8
40 000 \$ et plus	328	27,1 ↑	296	13,8	624	20,8 ↑	1 239	13,9
Modification du revenu (de -1 à +1)	339	0,3	298	0,3	637	0,3	1 251	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	340	1,1	309	1,1	649	1,1	1 278	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	336	1,2	304	1,2	640	1,2	1 269	1,3
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	337	1,9	304	2,0	641	1,9	1 263	2,0

Tableau 3.4.7.1

**Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle
des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	644	19,9 ↓	595	39,8 ↑	474	31,0	765	27,7
10 000 \$ à 19 999 \$	644	19,6 ↓	595	31,0 ↑	474	27,0	765	23,3
20 000 \$ à 29 999 \$	644	18,9	595	17,5	474	19,8	765	17,1
30 000 \$ à 39 999 \$	644	18,7 ↑	595	8,3 ↓	474	12,0	765	15,3
40 000 \$ et plus	644	23,0 ↑	595	3,4 ↓	474	10,3 ↓	765	16,7 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	642	0,3	609	0,2	480	0,3	771	0,2
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	660	1,2	618	1,2	488	1,3	790	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	655	1,3	614	1,3	483	1,4	786	1,3
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	651	2,0	612	1,9	482	2,1	781	1,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	839	22,7 ↓	400	43,0 ↑	225	42,6 ↑	537	22,5 ↓	310	24,8 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	839	25,4	400	23,8	225	24,3	537	25,4	310	23,0
20 000 \$ à 29 999 \$	839	19,0	400	16,6	225	11,8 ↓	537	22,6	310	17,1
30 000 \$ à 39 999 \$	839	15,7 ↑	400	10,0 ↓	225	10,7	537	13,6	310	19,3 ↑
40 000 \$ et plus	839	17,3 ↑	400	6,7 ↓	225	10,6	537	16,0	310	15,8
Modification du revenu (de -1 à +1)	858	0,3	393	0,2	233	0,2	543	0,3	311	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	868	1,2	409	1,2	236	1,2	549	1,2	326	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	859	1,2	409	1,4	237	1,3	545	1,3	320	1,3
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	857	2,0	405	2,0	231	1,8	545	2,0	320	2,0

3.4.8 Synthèse pour les participants à la mesure formation de la main-d'oeuvre

En termes bruts, la situation à la suite de la participation à la mesure formation de la main-d'oeuvre se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (73 %), entre le 12^e et le 18^e mois (74 %) et dans les 18 mois (76 %), suivant leur participation. Près du tiers des participants (63 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit, en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 50 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé encore plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (63 %) de sorte qu'ils ont passé 55 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 954 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 600 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 584 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 16 918 \$, 11 040 \$ et 28 508 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé davantage de temps en emploi (12,0 %), en emploi à temps plein (10,8 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (223 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois (5 313 \$) dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 8 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, près d'un emploi sur cinq est temporaire (18 %), un emploi sur quatre est saisonnier (24 %) et plus de la moitié (55 %) ne nécessitent aucune formation particulière (19 %) ou une formation de niveau secondaire (36 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 18 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (72 %) et qu'il répondait à leurs espérances (73 %). La majorité considère que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (69 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (10 %), entre le 12^e et le 18^e mois (11 %) et dans les 18 mois (10 %) suivant leur participation. Près d'un participant sur six (16 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a diminué dans l'année qui a suivi (-8 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé le cinquième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (21 %), entre le 12^e et le 18^e mois (16 %) et au cours des 18 mois (19 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, environ un participant sur huit (13 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale n'a pas changé de façon significative (2 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Près d'un participant sur dix (12 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 17 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 6 % et 8 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 17 % et 23 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, un participant sur vingt (5 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 12 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, environ trois participants sur dix ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (29 %) et un quart a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (25 %) alors que les autres (46 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.5 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SUBVENTIONS SALARIALES

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure subventions salariales. Rappelons que cette mesure, décrite à la section 1.4, vise à favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.

3.5.1 L'insertion en emploi

3.5.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Plus de quatre participants sur cinq (85 %) à la mesure subventions salariales ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.5.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (85 %) et elle atteint 88 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, deux participants sur trois (67 %) étaient en emploi.

Le taux de présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales dans les 12 mois suivant la participation obtenu dans l'étude actuelle est similaire à celui observé lors de l'Enquête sur la situation postintervention¹⁸ (85 % contre 82 %). Ajoutons que ce taux est par contre supérieur à celui observé lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives¹⁹ (85 % contre 75 % en 2003). Toutefois, à plus long terme, la présence en emploi s'avère similaire (18 mois : 85 % contre 84 % en 2003 et au moment du sondage : 67% contre 66 % en 2003). Rappelons que des différences contextuelles et méthodologiques peuvent contribuer à expliquer les écarts entre les études (voir section 3.1.1.1).

La présence en emploi est moindre chez les participants prestataires de l'assistance sociale ainsi que, dans une moindre mesure, chez les anciens prestataires de l'assurance-emploi. En contrepartie, elle est plus élevée chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Des écarts similaires avaient été observés entre les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes concernant la présence en emploi après la participation. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans ont été plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi au cours des périodes postparticipation considérées et ils sont aussi plus nombreux à être en emploi au moment du sondage comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Aucune différence significative n'est observée selon le lieu de naissance des participants sur la présence en emploi au cours des périodes postparticipation considérées. On note toutefois que les participants nés dans un autre pays sont plus fréquemment en emploi au moment du sondage comparativement à ceux nés au Canada.

¹⁸ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

¹⁹ SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 3.5.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	217	72,2 ↓	394	90,5 ↑	611	84,0	1 240	85,0
12 à 18 mois	181	70,5 ↓	350	90,6 ↑	531	83,8	1 050	85,4
18 mois	213	74,9 ↓	393	91,6 ↑	606	85,8	1 222	87,5
Ponctuelle 27mois (%)	217	49,4 ↓	394	76,1 ↑	611	66,6	1 240	66,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	338	91,8 ↑	291	79,3 ↓	629	86,0	1 240	85,0
12 à 18 mois	287	93,2 ↑	232	79,4 ↓	519	87,1	1 050	85,4
18 mois	333	94,1 ↑	283	83,5 ↓	616	89,2	1 222	87,5
Ponctuelle 27mois (%)	338	73,8 ↑	291	59,7 ↓	629	67,3	1 240	66,9

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	638	85,1	602	84,8	411	89,6 ↑	829	82,3 ↓
12 à 18 mois	542	85,6	508	85,2	360	90,2 ↑	690	82,5 ↓
18 mois	629	87,6	593	87,4	407	91,3 ↑	815	85,2 ↓
Ponctuelle 27mois (%)	638	66,8	602	67,1	411	72,6 ↑	829	63,6 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	981	84,4	259	87,7	245	80,5 ↓	386	84,6	510	88,9 ↑
12 à 18 mois	826	84,9	224	87,5	192	79,9 ↓	326	85,1	450	89,4 ↑
18 mois	965	87,1	257	89,1	240	84,0	379	87,3	505	90,6 ↑
Ponctuelle 27mois (%)	981	65,2 ↓	259	74,2 ↑	245	54,1 ↓	386	68,0	510	74,4 ↑

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants à la mesure subventions salariales ont passé la majorité de leur temps en emploi (60 %, soit 31 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.5.1.2). Cette proportion atteint 74 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 19 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 67 % (soit, 52 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 54 % (soit 28 semaines), 65 % (soit 17 semaines) et 60 % (soit 47 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Tableau 3.5.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	206	44,6 ↓	373	70,9 ↑	579	61,5	1 174	60,1
12 à 18 mois	178	60,5 ↓	341	79,4 ↑	519	73,0	1 025	73,7
18 mois	171	49,7 ↓	334	75,5 ↑	505	66,7	988	66,8
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	204	40,1 ↓	370	63,8 ↑	574	55,4	1 161	54,4
12 à 18 mois	176	52,3 ↓	339	69,6 ↑	515	63,7	1 017	65,4
18 mois	169	44,2 ↓	330	67,5 ↑	499	59,6	973	60,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	316	64,3 ↑	279	52,4 ↓	595	58,8	1 174	60,1
12 à 18 mois	281	78,7 ↑	225	68,9	506	74,4	1 025	73,7
18 mois	266	72,2 ↑	217	60,1 ↓	483	66,8	988	66,8
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	313	59,8 ↑	274	46,0 ↓	587	53,4	1 161	54,4
12 à 18 mois	278	73,2 ↑	224	59,6 ↓	502	67,2	1 017	65,4
18 mois	263	67,2 ↑	211	52,7 ↓	474	60,8	973	60,2

Tableau 3.5.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	609	58,6	565	61,9	391	67,2 ↑	783	55,9 ↓
12 à 18 mois	527	73,2	498	74,2	355	78,8 ↑	670	70,4 ↓
18 mois	514	65,3	474	68,6	342	72,5 ↑	646	63,2 ↓
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	606	55,2	555	53,4	386	60,3 ↑	775	50,9 ↓
12 à 18 mois	527	68,4 ↑	490	61,9 ↓	353	71,3 ↑	664	61,7 ↓
18 mois	511	61,8	462	58,3	336	65,6 ↑	637	56,8 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	924	58,4 ↓	250	67,2 ↑	225	47,7 ↓	368	57,8	486	69,0 ↑
12 à 18 mois	804	72,5 ↓	221	78,4 ↑	185	63,2 ↓	317	73,1	442	79,5 ↑
18 mois	773	65,1 ↓	215	73,5 ↑	174	54,2 ↓	308	65,1	427	74,4 ↑
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	913	52,6 ↓	248	61,8 ↑	224	44,2 ↓	362	51,6	481	62,0 ↑
12 à 18 mois	798	64,1 ↓	219	71,0 ↑	183	57,1 ↓	314	64,9	440	69,3 ↑
18 mois	760	58,4 ↓	213	67,6 ↑	173	49,8 ↓	301	58,1	421	66,4 ↑

Ajoutons que le temps passé en emploi après la participation à la mesure subventions salariales est plus élevé que celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives, tant pour la période de 12 mois (60 % contre 50 % en 2003) que pour la période de 18 mois (67 % contre 51 % en 2003). Ces différences peuvent s'expliquer, du moins en partie, par l'écart relevé à la section précédente sur la présence en emploi dans les 12 mois suivant la participation.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ainsi que les anciens prestataires de l'assurance-emploi ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi et en emploi à temps plein. En contrepartie, les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu ont passé davantage de temps en emploi et en emploi à temps plein. Ces écarts sont cohérents avec les résultats observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi à temps plein entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation. On note aussi que les participants âgés de moins de 30 ans ont passé plus de temps en emploi et en emploi à temps plein aux cours des périodes

postparticipation considérées comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants à la mesure subventions salariales ont cumulé 1 156 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 703 heures entre le 12^e et le 18^e mois de leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 925 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.5.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 17 520 \$ durant les 12 mois suivant leur participation et 11 173 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 29 834 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont travaillé davantage d'heures et obtenu des revenus d'emploi plus élevés. Les participants sans soutien du revenu ont eux aussi travaillé davantage d'heures et obtenu des revenus d'emploi plus élevés dans les 12 mois suivant la participation et, conséquemment, dans les 18 mois suivant la participation. Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont travaillé moins d'heures au cours des périodes postparticipation considérées et ont obtenu des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne uniquement au cours de la période de 12 mois suivant la participation. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.5.2).

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et conséquemment au cours des 18 mois suivant la participation, et elles ont eu une rémunération d'emploi plus faible au cours des périodes considérées. Comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus, ceux âgés de moins de 30 ans ont travaillé davantage d'heures et ont obtenu des revenus d'emploi plus élevés au cours des périodes postparticipation considérées. Il en est globalement de même pour les participants nés dans un autre pays, comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, ces écarts peuvent découler des différences observées précédemment sur la présence en emploi ou, pour la rémunération d'emploi, par des écarts sur les salaires.

Tableau 3.5.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	202	851 ↓	372	1 335 ↑	574	1 164	1 163	1 156
12 à 18 mois	174	573 ↓	340	737	514	682	1 017	703
18 mois	166	1 421 ↓	332	2 130 ↑	498	1 892	976	1 925
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	198	11 134 ↓	362	20 443 ↑	560	17 150	1 121	17 520
12 à 18 mois	170	8 034 ↓	330	11 876	500	10 573	988	11 173
18 mois	163	19 437 ↓	320	33 187 ↑	483	28 535	938	29 834

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	314	1 294 ↑	275	979 ↓	589	1 147	1 163	1 156
12 à 18 mois	279	789 ↑	224	643 ↓	503	725	1 017	703
18 mois	264	2 179 ↑	214	1 684 ↓	478	1 959	976	1 925
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	297	20 161 ↑	264	15 319 ↓	561	17 884	1 121	17 520
12 à 18 mois	269	12 781 ↑	219	10 563	488	11 795	988	11 173
18 mois	249	34 544 ↑	206	27 108	455	31 209	938	29 834

Tableau 3.5.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	606	1 185	557	1 120	389	1 287 ↑	774	1 077 ↓
12 à 18 mois	523	741 ↑	494	658 ↓	354	762 ↑	663	665 ↓
18 mois	510	1 993 ↑	466	1 843 ↓	339	2 104 ↑	637	1 812 ↓
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	582	19 326 ↑	539	15 384 ↓	374	19 188 ↑	747	16 534 ↓
12 à 18 mois	510	12 598 ↑	478	9 502 ↓	346	11 932 ↑	642	10 685 ↓
18 mois	490	33 326 ↑	448	25 634 ↓	325	31 980 ↑	613	28 486 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	917	1 124 ↓	246	1 288 ↑	224	961 ↓	364	1 115	481	1 301 ↑
12 à 18 mois	800	694	217	742	184	638 ↓	314	700	438	740 ↑
18 mois	766	1 878 ↓	210	2 117 ↑	173	1 642 ↓	304	1 886	420	2 102 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	882	16 489 ↓	239	21 828 ↑	218	12 327 ↓	350	15 856 ↓	462	21 490 ↑
12 à 18 mois	775	10 611 ↓	213	13 487 ↑	180	8 569 ↓	306	10 258 ↓	422	13 015 ↑
18 mois	732	28 121 ↓	206	36 717 ↑	171	21 543 ↓	291	27 259 ↓	399	35 604 ↑

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants à la mesure subventions salariales ont passé plus de temps en emploi (13 %) dans l'année suivant leur participation (60 %, soit 31 semaines) que durant celle qui l'a précédée (47 %, soit 24 semaines), un écart équivalent à 7 semaines (tableau 3.5.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi augmenté (16 %, soit 8 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 302 heures de plus dans l'année suivant leur participation comparativement à celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une augmentation significative de leur rémunération d'emploi (5 572 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Notons que des changements comparables avaient été observés sur le temps passé en emploi (11 %), en emploi à temps plein (12 %), sur les heures travaillées (248 heures) et sur la rémunération d'emploi (3 406 \$) des participants à la mesure subventions salariales, lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives. Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.5.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants à la mesure subventions salariales selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	172	24,8 ↑	281	14,7	453	18,5 ↑	982	12,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	170	24,9 ↑	279	24,1 ↑	449	24,4 ↑	969	16,1
Différence du nombre d'heures travaillées	170	510 ↑	278	394 ↑	448	437 ↑	967	302
Différence de rémunération d'emploi (\$)	169	6 972	261	7 899 ↑	430	7 538 ↑	914	5 572

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	285	8,2 ↓	244	8,1 ↓	529	8,2 ↓	982	12,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	282	8,5 ↓	238	9,4 ↓	520	8,9 ↓	969	16,1
Différence du nombre d'heures travaillées	281	183 ↓	238	185 ↓	519	184 ↓	967	302
Différence de rémunération d'emploi (\$)	257	4 052	227	3 545 ↓	484	3 816 ↓	914	5 572

Tableau 3.5.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	496	10,3	486	15,9	321	11,3	661	13,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	494	12,1 ↓	475	20,8 ↑	318	19,9	651	13,9
Différence du nombre d'heures travaillées	493	242 ↓	474	372 ↑	316	334	651	283
Différence de rémunération d'emploi (\$)	466	5 158	448	6 053	296	6 905 ↑	618	4 811 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	837	10,6 ↓	145	27,9 ↑	194	5,6 ↓	327	12,3	404	18,2 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	826	14,0 ↓	143	30,0 ↑	194	6,4 ↓	319	14,0	400	23,4 ↑
Différence du nombre d'heures travaillées	825	254 ↓	142	614 ↑	192	157 ↓	321	279	399	413 ↑
Différence de rémunération d'emploi (\$)	777	4 763 ↓	137	10 667 ↑	186	2 242 ↓	303	4 277	374	8 678 ↑

Des améliorations de la situation d'emploi sont observées pour tous les types de clientèles définies selon le soutien public du revenu. Toutefois, les améliorations sont plus marquées pour les clientèles couvertes par l'EMT, qu'elles soient prestataires de l'assistance sociale ou sans soutien public du revenu. Ajoutons que les améliorations concernant les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus élevées dans l'étude actuelle que lors de la première évaluation sur le nombre de semaines en emploi (25 % contre 14 % en 2003), en emploi à temps plein (25 % contre 11 % en 2003), le nombre d'heures travaillées (510 heures contre 267 heures) et la rémunération d'emploi (6 972 \$ contre 2 964 \$). Rappelons qu'en 2003, les participants à la fois prestataires de l'assistance sociale et clients de l'assurance-emploi étaient compris parmi les participants de l'assistance sociale, ce qui n'est pas le cas dans l'étude actuelle.

Comparativement aux hommes, les femmes ont davantage amélioré le temps passé en emploi à temps plein et leur nombre d'heures travaillées, mais cela ne leur a pas permis de se distinguer quant à l'amélioration des revenus d'emploi. On note aussi que les participants âgés de moins de 30 ans ont connu une amélioration plus marquée de leur revenu d'emploi comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont connu une amélioration plus marquée de leur situation d'emploi sur tous ces aspects. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

3.5.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.5.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Plus de quatre participants sur cinq (85 %) à la mesure subventions salariales ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 7 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Ce délai est moindre que celui observé pour les participants à cette mesure lors de la première évaluation des effets des mesures actives (13 semaines). Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les anciens prestataires de l'assurance-emploi (9 semaines), mais moindre pour les participants sans soutien public du revenu (6 semaines).

Le délai écoulé avant d'obtenir cet emploi a été plus long pour les participants âgés de 30 ans et plus comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans ainsi que pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur cinq, un emploi temporaire (20 %) ou un emploi saisonnier (20 %). L'emploi occupé par les participants couverts par l'EDMT était plus fréquemment saisonnier, qu'ils soient prestataires actifs (24 %) ou anciens prestataires (26 %) de l'assurance-emploi. En revanche, celui occupé par les participants sans soutien public du revenu l'était moins fréquemment (12 %).

L'emploi occupé par les femmes était plus fréquemment temporaire, mais moins fréquemment saisonnier, que celui occupé par les hommes. On note aussi que les participants âgés de 30 ans et plus étaient plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi saisonnier comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. L'emploi occupé par les participants nés au Canada était plus fréquemment saisonnier et plus fréquemment temporaire comparativement à celui occupé par les participants nés dans un autre pays. Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi saisonnier comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires et que ceux ayant un diplôme d'études secondaires occupent moins souvent un emploi temporaire.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 14,91 \$. Pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 13,02 \$. Lors de l'Enquête sur la situation postintervention de 2010, le salaire horaire avait été de 13,19 \$ pour les participants à la mesure subventions salariales.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était aussi plus élevé pour les hommes (16 \$) comparativement aux femmes (14 \$), pour les participants nés dans un autre pays (17 \$) comparativement à ceux nés au Canada (14 \$) ainsi que pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (17 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (14 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (12 \$).

Tableau 3.5.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	148	8,4	342	5,5 ↓	490	6,3	994	7,4
Emploi temporaire (%)	149	20,1	346	20,3	495	20,3	1 006	20,3
Emploi saisonnier (%)	149	20,8	345	11,5 ↓	494	14,3 ↓	1 005	19,6
Salaire horaire (\$)	140	13,02 ↓	329	15,14	469	14,51	947	14,91

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	293	7,8	211	9,1 ↑	504	8,3	994	7,4
Emploi temporaire (%)	292	17,6	219	24,0	511	20,4	1 006	20,3
Emploi saisonnier (%)	292	24,1 ↑	219	25,7 ↑	511	24,8 ↑	1 005	19,6
Salaire horaire (\$)	274	15,28	204	15,31	478	15,29	947	14,91

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	503	8,0	491	6,6	353	6,3 ↓	641	8,0 ↑
Emploi temporaire (%)	522	17,9 ↓	484	23,2 ↑	356	20,9	650	20,0
Emploi saisonnier (%)	521	22,6 ↑	484	16,1 ↓	356	12,8 ↓	649	24,2 ↑
Salaire horaire (\$)	495	15,78 ↑	452	13,86 ↓	336	14,55	611	15,14

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	772	7,6	222	6,5	177	9,8 ↑	304	7,7	437	6,2 ↓
Emploi temporaire (%)	788	22,0 ↑	218	13,4 ↓	186	25,9	308	15,1 ↓	435	23,2
Emploi saisonnier (%)	787	22,6 ↑	218	7,7 ↓	185	41,5 ↑	308	18,0	435	11,8 ↓
Salaire horaire (\$)	741	14,43 ↓	206	16,86 ↑	173	12,48 ↓	291	13,92 ↓	409	16,57 ↑

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation à la mesure subventions salariales nécessitait, soit aucune formation particulière (15 %), soit une formation au secondaire (31 %), une formation collégiale (38 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (10 %) ou en gestion (6 %) (tableau 3.5.2.2). Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation nécessitait moins fréquemment une formation collégiale (38 % contre 28 % en 2003) et plus fréquemment aucune formation particulière (15 % contre 26 % en 2003).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire et moindre dans un emploi ne nécessitant aucune formation particulière. Ajoutons que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent moins fréquemment un emploi exigeant une formation universitaire et ceux anciens prestataires de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.5.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure subventions salariales chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	147	1,8	344	8,3	491	6,3	933	6,3
Universitaire	147	5,9	344	15,4 ↑	491	12,6	933	9,8
Collégial	147	40,1	344	38,0	491	38,7	933	37,5
Secondaire	147	31,6	344	29,5	491	30,2	933	31,0
Aucune particulière	147	20,5	344	8,7 ↓	491	12,3	933	15,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	286	7,7	216	4,5	502	6,3	933	6,3
Universitaire	286	6,5 ↓	216	8,1	502	7,2	933	9,8
Collégial	286	39,5	216	32,1	502	36,3	933	37,5
Secondaire	286	29,6	216	34,5	502	31,7	933	31,0
Aucune particulière	286	16,7	216	20,8 ↑	502	18,5	933	15,4

Tableau 3.5.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure subventions salariales chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	514	5,9	479	6,8	352	4,9	641	7,3
Universitaire	514	10,1	479	9,6	352	13,3 ↑	641	7,5 ↓
Collégial	514	36,9	479	38,1	352	39,7	641	36,0
Secondaire	514	29,9	479	32,2	352	31,6	641	30,5
Aucune particulière	514	17,2	479	13,3	352	10,5 ↓	641	18,6 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	777	5,6	216	9,3	181	1,8 ↓	306	3,1 ↓	431	11,4 ↑
Universitaire	777	8,5 ↓	216	15,2 ↑	181	0,5 ↓	306	2,1 ↓	431	19,3 ↑
Collégial	777	34,8 ↓	216	48,4 ↑	181	23,1 ↓	306	37,7	431	42,0 ↑
Secondaire	777	32,7 ↑	216	23,9 ↓	181	38,2 ↑	306	39,7 ↑	431	21,1 ↓
Aucune particulière	777	18,4 ↑	216	3,2 ↓	181	36,4 ↑	306	17,3	431	6,2 ↓

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant au niveau de qualification liée à l'emploi. Par contre, les participants âgés de 30 ans et plus occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière, et moins fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire, comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants nés au Canada, lesquels sont aussi davantage présents dans un emploi nécessitant une formation au secondaire, et moins présents dans un emploi nécessitant une formation collégiale, comparativement à ceux nés dans un autre pays.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire ou un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, trois participants sur quatre (74 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (58 %) ou indirect (16 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont moins nombreux (62 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (48 %) ou indirect (15 %) avec leur formation. Néanmoins, quatre participants sur cinq (79 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Cette dernière proportion est similaire à celle observée pour les participants à cette mesure (77 %) lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Tableau 3.5.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	148	34,2 ↑	346	22,2	494	25,8	1 005	26,0
Indirect	148	14,2	346	17,5	494	16,5	1 005	16,3
Direct	148	51,6	346	60,3	494	57,7	1 005	57,8
Lien avec formation								
Aucun	149	52,2 ↑	346	25,9 ↓	495	33,8	1 005	37,8
Indirect	149	11,2	346	14,7	495	13,6	1 005	14,5
Direct	149	36,6 ↓	346	59,5 ↑	495	52,6	1 005	47,7
Correspond au souhait	147	78,7	341	76,1	488	76,9	999	78,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	293	25,3	218	27,2	511	26,1	1 005	26,0
Indirect	293	15,5	218	16,8	511	16,1	1 005	16,3
Direct	293	59,3	218	55,9	511	57,8	1 005	57,8
Lien avec formation								
Aucun	291	40,6	219	43,0	510	41,6	1 005	37,8
Indirect	291	15,3	219	15,4	510	15,3	1 005	14,5
Direct	291	44,1	219	41,7 ↓	510	43,1	1 005	47,7
Correspond au souhait	292	81,7	219	79,7	511	80,8	999	78,9

Tableau 3.5.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	521	27,8	484	23,8	355	28,7	650	24,2
Indirect	521	17,4	484	14,9	355	17,7	650	15,3
Direct	521	54,8 ↓	484	61,3 ↑	355	53,6 ↓	650	60,5 ↑
Lien avec formation								
Aucun	520	42,5 ↑	485	32,2 ↓	356	32,7 ↓	649	41,1 ↑
Indirect	520	13,7	485	15,5	356	14,9	649	14,2
Direct	520	43,9 ↓	485	52,3 ↑	356	52,3 ↑	649	44,7 ↓
Correspond au souhait	519	77,6	480	80,4	353	78,0	646	79,5

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	788	29,5 ↑	217	11,6 ↓	186	44,1 ↑	307	30,1	435	16,1 ↓
Indirect	788	16,8	217	14,0	186	16,6	307	15,0	435	17,3
Direct	788	53,7 ↓	217	74,4 ↑	186	39,4 ↓	307	54,9	435	66,7 ↑
Lien avec formation										
Aucun	787	42,6 ↑	218	18,1 ↓	185	76,5 ↑	307	40,8	436	19,1 ↓
Indirect	787	14,7	218	13,7	185	10,6	307	15,8	436	14,9
Direct	787	42,7 ↓	218	68,2 ↑	185	12,9 ↓	307	43,4	436	65,9 ↑
Correspond au souhait	784	79,7	215	75,4	185	74,7	307	80,6	430	80,4

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi n'avait aucun lien avec leur expérience de travail et aucun lien avec leur formation. Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi y voient eux aussi moins fréquemment un lien direct avec leur formation. À l'inverse, les participants ne recevant aucun soutien public du revenu considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct avec leur formation et, moins fréquemment, sans aucun lien.

Comparativement aux hommes, les femmes sont plus nombreuses à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience et qu'il est aussi en lien direct avec leur formation. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. À ce sujet, il est utile de préciser que près de la moitié des participants à la mesure subventions salariales nés dans un autre pays ont, plus précisément, participé au programme d'intégration des immigrants et minorités visibles en emploi (PRIIME) dont l'un des objectifs vise l'insertion

en emploi, notamment dans le domaine de compétence de ces personnes. Finalement, mentionnons que l'emploi occupé par les participants âgés de moins de 30 ans est plus fréquemment en lien direct avec leur formation, mais moins en lien direct avec leur expérience comparativement à l'emploi occupé par les participants âgés de 30 ans et plus.

3.5.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.5.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Deux participants sur trois (67 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 14 % des cas un emploi temporaire et dans 15 % des cas, saisonnier (tableau 3.5.3.1). Plus de huit fois sur dix (84 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine. Les participants sans soutien public du revenu occupent moins fréquemment un emploi saisonnier (9 %).

Comparativement aux hommes, les femmes occupent plus fréquemment un emploi temporaire et moins fréquemment un emploi à temps plein. On note aussi que l'emploi occupé par les participants âgés de 30 ans et plus est davantage un emploi saisonnier comparativement à celui occupé par ceux âgés de moins de 30 ans. Les participants nés au Canada occupent plus fréquemment un emploi saisonnier et moins fréquemment à temps plein que les participants nés dans un autre pays. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est plus fréquemment saisonnier que celui occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. En revanche, ces derniers occupent plus fréquemment un emploi temporaire.

Tableau 3.5.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	109	11,5	303	16,7	412	15,4	830	13,6
Emploi saisonnier (%)	109	15,2	303	9,0 ↓	412	10,6	831	14,9
Emploi à temps plein (%)	107	78,9	302	84,3	409	82,9	827	83,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	246	10,6	172	13,6	418	11,8	830	13,6
Emploi saisonnier (%)	247	20,4	172	17,1	419	19,1	831	14,9
Emploi à temps plein (%)	247	87,2	171	80,0	418	84,2	827	83,6

Tableau 3.5.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	429	10,3 ↓	401	17,3 ↑	303	15,9	527	12,0
Emploi saisonnier (%)	429	17,0	402	12,6	303	7,5 ↓	528	19,9 ↑
Emploi à temps plein (%)	426	91,3 ↑	401	74,7 ↓	303	84,5	524	82,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	637	14,0	193	12,0	133	15,1	260	8,9 ↓	375	17,3 ↑
Emploi saisonnier (%)	638	17,3 ↑	193	6,1 ↓	133	34,8 ↑	260	13,7	376	9,4 ↓
Emploi à temps plein (%)	636	81,8 ↓	191	90,4 ↑	133	86,3	260	82,1	374	82,7

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (14 %), soit une formation au secondaire (30 %), une formation collégiale (38 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (11 %) ou en gestion (7 %) (tableau 3.5.3.2). Les participants sans soutien public du revenu sont moins nombreux à occuper un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant à la qualification requise par l'emploi occupé au moment du sondage. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et moins souvent un emploi ne nécessitant aucune formation comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. De même, les participants nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire ou aucune formation particulière comparativement aux participants nés au Canada. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire, alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, huit participants sur dix (80 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (58 %) ou indirect (21 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et plus de quatre participants sur cinq (85 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct avec leur expérience ou leur formation.

Aucune différence n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi qu'ils considèrent en lien direct avec leur expérience ou leur formation.

Rappelons que près de la moitié des participants à la mesure subventions salariales nés dans un autre pays ont, plus précisément, participé au programme d'intégration des immigrants et minorités visibles en emploi (PRIIME) qui vise l'insertion en emploi, notamment dans leur domaine de compétence.

Tableau 3.5.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	108	3,1	293	8,7	401	7,2	803	7,2
Universitaire	108	6,1	293	16,2	401	13,5	803	11,3
Collégial	108	39,0	293	39,9	401	39,7	803	38,1
Secondaire	108	36,9	293	27,9	401	30,3	803	30,0
Aucune particulière	108	14,9	293	7,4 ↓	401	9,4	803	13,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	109	27,2	303	15,6	412	18,6	830	20,4
Indirect	109	21,4	303	16,5	412	17,8	830	21,2
Direct	109	51,4	303	68,0 ↑	412	63,6	830	58,4
Correspond au souhait	108	83,0	298	86,4	406	85,5	823	84,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	237	8,4	165	5,3	402	7,1	803	7,2
Universitaire	237	10,1	165	7,6	402	9,1	803	11,3
Collégial	237	39,5	165	32,4	402	36,6	803	38,1
Secondaire	237	27,0	165	33,7	402	29,7	803	30,0
Aucune particulière	237	14,9	165	21,1	402	17,5	803	13,5
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	246	21,6	172	23,0	418	22,2	830	20,4
Indirect	246	23,2	172	26,3	418	24,5	830	21,2
Direct	246	55,2	172	50,7	418	53,4	830	58,4
Correspond au souhait	245	87,2	172	79,5	417	84,1	823	84,8

Tableau 3.5.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	411	5,8	392	8,7	295	6,9	508	7,3
Universitaire	411	11,9	392	10,5	295	15,5 ↑	508	8,3 ↓
Collégial	411	40,5	392	35,4	295	41,0	508	36,2
Secondaire	411	27,6	392	32,7	295	28,3	508	31,2
Aucune particulière	411	14,2	392	12,7	295	8,4 ↓	508	17,0 ↑
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	428	21,4	402	19,4	303	19,1	527	21,3
Indirect	428	19,3	402	23,3	303	20,2	527	21,8
Direct	428	59,4	402	57,3	303	60,7	527	56,9
Correspond au souhait	428	85,7	395	83,6	299	84,2	524	85,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	615	6,7	188	9,0	125	4,4	251	3,3	365	11,6 ↑
Universitaire	615	9,6 ↓	188	17,6 ↑	125	0,0 ↓	251	1,8 ↓	365	21,7 ↑
Collégial	615	35,8 ↓	188	46,9 ↑	125	23,1 ↓	251	41,5	365	39,8
Secondaire	615	31,9 ↑	188	22,9 ↓	125	39,0	251	38,5	365	20,9 ↓
Aucune particulière	615	16,1 ↑	188	3,6 ↓	125	33,5 ↑	251	15,0	365	6,0 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	637	24,1 ↑	193	6,7 ↓	132	37,0 ↑	260	26,8	376	10,5 ↓
Indirect	637	23,3 ↑	193	13,2 ↓	132	24,4	260	22,7	376	19,6
Direct	637	52,6 ↓	193	80,1 ↑	132	38,7 ↓	260	50,6	376	69,9 ↑
Correspond au souhait	635	85,0	188	83,8	131	82,4	259	86,1	371	85,4

Comme on pouvait s'y attendre, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi n'ayant aucun lien avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi ayant un lien direct. La situation inverse est observée chez les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

3.5.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.5.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants à la mesure subventions salariales ont passé 6 % (0,7 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 9 % (0,5 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 1,2 mois (7 %) à l'assistance sociale (tableau 3.5.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (19 %, soit 2 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (28 %, soit 2 mois) et de 18 mois (22 %, soit 4 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est comparable à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Ajoutons que les écarts observés selon le type de clientèle sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le quart recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.3.3.1).

Comparativement aux hommes, les femmes ont passé moins de temps à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a diminué de façon significative dans l'année suivant la participation (-13 %, soit 1,5 mois) comparativement à l'année précédant la participation. Cette diminution est très marquée chez les prestataires de l'assistance sociale (-60 %, soit 7 mois). Pour les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, elle est aussi significative mais moindre (-10 %, soit 1 mois). Aucun changement significatif n'est observé pour les autres participants, lesquels ont continué à peu recourir à cette forme de soutien public du revenu. Ajoutons que la diminution observée pour les participants prestataires de l'assistance sociale est plus importante que celle observée lors de la première évaluation des effets des mesures actives (-60 % contre -45 % en 2003). Cet écart entre les deux études pourrait s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance des participants quant au changement du recours à l'assistance sociale. Par contre, on constate que les participants âgés de 30 ans et plus ont davantage réduit leur recours à l'assistance sociale comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants n'ayant pas un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.5.4.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	189	19,0 ↑	341	0,8 ↓	530	7,3	1 053	5,9
12 à 18 mois	189	28,4 ↑	341	2,4 ↓	530	11,7	1 053	8,9
18 mois	189	22,1 ↑	341	1,3 ↓	530	8,8	1 053	6,9
Présence ponctuelle (%)	189	31,1 ↑	341	2,4 ↓	530	12,6 ↑	1 053	9,4
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	189	-60,2 ↓	341	-0,1 ↑	530	-21,5 ↓	1 053	-12,9
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	284	1,9 ↓	239	7,6	523	4,5	1 053	5,9
12 à 18 mois	284	3,3 ↓	239	9,4	523	6,1	1 053	8,9
18 mois	284	2,4 ↓	239	8,2	523	5,1	1 053	6,9
Présence ponctuelle (%)	284	3,7 ↓	239	9,0	523	6,1 ↓	1 053	9,4
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	284	0,3 ↑	239	-9,5	523	-4,2 ↑	1 053	-12,9

Tableau 3.5.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	539	7,9 ↑	514	3,7 ↓	364	4,6	689	6,8
12 à 18 mois	539	11,0 ↑	514	6,6 ↓	364	7,2	689	10,0
18 mois	539	8,9 ↑	514	4,6 ↓	364	5,4	689	7,8
Présence ponctuelle (%)	539	12,2 ↑	514	6,1 ↓	364	6,0 ↓	689	11,5 ↑
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	539	-12,3	514	-13,6	364	-9,1 ↑	689	-15,3 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	842	6,7 ↑	211	2,4 ↓	210	11,6 ↑	323	6,2	436	2,7 ↓
12 à 18 mois	842	10,1 ↑	211	3,5 ↓	210	19,2 ↑	323	8,5	436	3,9 ↓
18 mois	842	7,8 ↑	211	2,8 ↓	210	14,2 ↑	323	7,0	436	3,1 ↓
Présence ponctuelle (%)	842	10,9 ↑	211	2,4 ↓	210	18,9 ↑	323	8,9	436	4,6 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	842	-13,2	211	-11,5	210	-18,6 ↓	323	-14,0	436	-7,5 ↑

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, près d'un participant sur dix (9 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des écarts similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Ajoutons que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage comparativement aux hommes. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada ainsi que des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

3.5.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.5.5.1 Les résultats bruts

Les participants à la mesure subventions salariales ont passé près du cinquième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (20 %, soit 10 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (14 %, soit 4 semaines) de sorte qu'ils ont cumulé environ 14 semaines de prestations au cours des 18 mois (18 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, près d'un participant sur cinq (18 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Ajoutons que lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants à la mesure subventions salariales avaient passé plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (38 %) et les 18 mois (36 %) suivant la participation. Ce constat, observable pour les quatre clientèles, est cohérent avec les taux de présence en emploi plus élevés dans la présente étude (section 3.5.1).

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées, alors que les participants sans soutien public du revenu y ont moins eu recours. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont aussi plus nombreux à y recourir au moment du sondage. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants à la mesure subventions salariales à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que, pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échuë, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant au recours à l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées, ni au moment du sondage. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont passé moins de temps à l'assurance-emploi dans les périodes postparticipation et ils étaient aussi moins nombreux à recevoir des prestations au moment du sondage. Il en est de même des participants nés dans un autre pays et des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a un peu augmenté dans l'année qui a suivi (4,2 %, soit 2 semaines). L'augmentation du recours à l'assurance-emploi touche uniquement les participants couverts par l'EMT qu'ils soient prestataires de l'assistance sociale (20 %) ou sans soutien public du revenu (14 %). Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont, au contraire, moins eu recours à l'assurance-emploi (-15 %). Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives, mais la diminution du recours à l'assurance-emploi par les prestataires de ce régime avait été moindre (-3 %).

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants.

Tableau 3.5.5.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	189	20,5	341	14,4 ↓	530	16,6	1 053	20,1
12 à 18 mois	189	11,1	341	9,7 ↓	530	10,2 ↓	1 053	13,9
18 mois	189	17,4	341	12,8 ↓	530	14,5 ↓	1 053	18,0
Présence ponctuelle (%)	189	16,3	341	13,2	530	14,3	1 053	18,3
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	189	19,9 ↑	341	13,8 ↑	530	16,0 ↑	1 053	4,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	284	25,2 ↑	239	22,0	523	23,7	1 053	20,1
12 à 18 mois	284	17,9	239	17,3	523	17,6	1 053	13,9
18 mois	284	22,7 ↑	239	20,4	523	21,7 ↑	1 053	18,0
Présence ponctuelle (%)	284	26,4 ↑	239	17,6	523	22,4	1 053	18,3
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	284	-15,3 ↓	239	1,2	523	-7,7 ↓	1 053	4,2

Tableau 3.5.5.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	539	19,5	514	20,9	364	16,1	689	22,6
12 à 18 mois	539	15,3	514	12,3	364	9,8 ↓	689	16,4
18 mois	539	18,1	514	18,0	364	14,0 ↓	689	20,5
Présence ponctuelle (%)	539	20,5	514	15,8	364	11,5 ↓	689	22,6
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	539	0,5	514	8,4	364	6,8	689	2,6

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	842	21,6	211	13,4 ↓	210	28,0 ↑	323	21,3	436	15,3 ↓
12 à 18 mois	842	15,5	211	6,8 ↓	210	18,7	323	15,3	436	10,7
18 mois	842	19,6	211	11,2 ↓	210	24,9 ↑	323	19,3	436	13,8 ↓
Présence ponctuelle (%)	842	20,5	211	8,5 ↓	210	29,1 ↑	323	18,5	436	12,6 ↓
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	842	3,1	211	9,2	210	10,2	323	1,1	436	1,8

3.5.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.5.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, près du dixième des participants (8 %) ont participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 15 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, c'est environ un participant sur vingt (6 %) qui était en participation à une des mesures à l'étude et 9 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 13 % et 22 %. Au moment du sondage, près d'un participant sur vingt (4 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 10 % à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu de nouveau recours à d'autres mesures ou à des activités au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation à l'étude. À l'inverse, les participants sans soutien public du revenu ont moins eu recours à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec après la participation à l'étude et ils étaient moins nombreux à en utiliser au moment du sondage. Ajoutons qu'ils avaient aussi été moins nombreux à utiliser une des mesures à l'étude dans l'année qui a suivi leur participation à la mesure subventions salariales. Notons aussi que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi étaient plus nombreux à recourir de nouveau à une des mesures à l'étude au moment du sondage.

Comparativement aux hommes, les femmes étaient moins nombreuses toutes proportions gardées à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec dans l'année qui a suivi leur participation à la mesure subventions salariales. Pour leur part, les participants âgés de moins de 30 ans ont moins eu recours à nouveau à une des mesures à l'étude dans les 12 mois suivant leur participation à la mesure subventions salariales comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Les participants nés au Canada ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation à la mesure subventions salariales, de sorte qu'ils ont été plus nombreux à le faire lorsque l'on considère la période de 18 mois. Ils étaient aussi plus nombreux à être en participation à une des mesures à l'étude ainsi qu'à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec au moment du sondage comparativement à ceux nés dans un autre pays. Il en est de même des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.5.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	189	9,2	341	5,4 ↓	530	6,8	1 053	8,3
12 à 18 mois	189	7,7	341	5,6	530	6,4	1 053	5,5
18 mois	189	16,2	341	10,0	530	12,2	1 053	12,8
Ponctuel	189	3,8	341	2,7	530	3,1	1 053	3,6
Autres mesures et activités								
12 mois	269	22,9 ↑	341	10,2 ↓	530	14,7	1 053	14,9
12 à 18 mois	269	13,1	341	7,2	530	9,3	1 053	8,9
18 mois	269	31,7 ↑	341	15,8 ↓	530	21,5	1 053	22,1
Ponctuel	269	13,1	341	7,1 ↓	530	9,2	1 053	10,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	284	8,8	239	11,3	523	9,9	1 053	8,3
12 à 18 mois	284	5,6	239	3,3	523	4,6	1 053	5,5
18 mois	284	13,2	239	13,4	523	13,3	1 053	12,8
Ponctuel	284	5,9 ↑	239	1,9	523	4,1	1 053	3,6
Autres mesures et activités								
12 mois	284	14,5	239	15,9	523	15,1	1 053	14,9
12 à 18 mois	284	7,9	239	9,0	523	8,4	1 053	8,9
18 mois	284	20,8	239	25,0	523	22,7	1 053	22,1
Ponctuel	284	11,3	239	11,4	523	11,4	1 053	10,3

Tableau 3.5.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	539	9,2	514	7,3	364	5,7 ↓	689	10,0 ↑
12 à 18 mois	539	4,9	514	6,1	364	6,0	689	5,1
18 mois	539	13,5	514	11,9	364	11,3	689	13,6
Ponctuel	539	3,2	514	4,1	364	3,1	689	3,9
Autres mesures et activités								
12 mois	539	17,4 ↑	514	12,2 ↓	364	13,5	689	15,8
12 à 18 mois	539	9,3	514	8,4	364	8,8	689	8,9
18 mois	539	24,7	514	19,1	364	20,2	689	23,2
Ponctuel	539	11,7	514	8,7	364	9,4	689	10,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	842	8,3	211	8,3	210	10,5	323	7,5	436	7,8
12 à 18 mois	842	5,6	211	5,0	210	6,5	323	5,8	436	3,7
18 mois	842	12,9	211	12,0	210	15,6	323	12,4	436	10,6
Ponctuel	842	4,1 ↑	211	1,2 ↓	210	6,1 ↑	323	2,0 ↓	436	3,3
Autres mesures et activités										
12 mois	842	15,7	211	11,5	210	21,6 ↑	323	14,8	436	11,2 ↓
12 à 18 mois	842	9,8 ↑	211	4,8 ↓	210	13,4 ↑	323	10,0	436	5,2 ↓
18 mois	842	23,5 ↑	211	15,9 ↓	210	31,3 ↑	323	23,1	436	15,7 ↓
Ponctuel	842	12,2 ↑	211	1,6 ↓	210	17,8 ↑	323	10,5	436	6,4 ↓

3.5.7 La vie sociale et professionnelle

3.5.7.1 Les résultats

En 2011, près de deux participants sur dix à la mesure subventions salariales (18 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, plus du tiers (35 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 23 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 15 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 9 % un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (28 %) ou se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (48 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. Les prestataires actifs de l'assurance-emploi sont, à l'inverse, proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (12 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux que les autres participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux hommes, les femmes ont plus fréquemment déclaré un revenu personnel se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ et, en contrepartie, moins fréquemment égal ou supérieur à 30 000 \$. On observe aussi que les participants nés dans un autre pays déclarent moins fréquemment avoir eu un revenu personnel se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ et, en contrepartie, plus fréquemment un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ comparativement à ceux nés au Canada. On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ ou égal ou supérieur à 40 000 \$ alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$ ou se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,3. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu ont davantage le sentiment que leur revenu s'est amélioré, sentiment moins présent chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes quant à l'amélioration perçue du revenu. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans, ceux nés dans un autre pays ainsi que ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont davantage le sentiment que leur revenu s'est amélioré comparativement aux autres participants.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,1, 1,1 et 1,8) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu ont davantage le sentiment que leur qualité de vie s'est améliorée, sentiment moins présent chez les anciens prestataires de l'assurance-emploi.

Tableau 3.5.7.1

**Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle
des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	208	27,6 ↑	386	13,6	594	18,6	1 195	17,5
10 000 \$ à 19 999 \$	208	47,9 ↑	386	32,5	594	37,9	1 195	35,3
20 000 \$ à 29 999 \$	208	12,9 ↓	386	25,8	594	21,2	1 195	23,4
30 000 \$ à 39 999 \$	208	6,2 ↓	386	17,1	594	13,3	1 195	14,5
40 000 \$ et plus	208	5,5	386	11,0	594	9,0	1 195	9,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	211	0,4	392	0,5 ↑	603	0,5 ↑	1 216	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	212	1,1	390	1,2	602	1,2	1 230	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	214	1,2	389	1,2	603	1,2	1 220	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	210	2,0	384	2,2 ↑	594	2,1 ↑	1 214	1,8
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	324	11,6 ↓	277	22,1	601	16,4	1 195	17,5
10 000 \$ à 19 999 \$	324	29,9	277	36,0	601	32,7	1 195	35,3
20 000 \$ à 29 999 \$	324	27,1	277	23,9	601	25,6	1 195	23,4
30 000 \$ à 39 999 \$	324	19,7	277	11,0	601	15,7	1 195	14,5
40 000 \$ et plus	324	11,8	277	7,0	601	9,6	1 195	9,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	333	0,1 ↓	280	0,2	613	0,1 ↓	1 216	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	338	0,9	290	0,9	628	0,9	1 230	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	332	1,0	285	1,0	617	1,0	1 220	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	333	1,5	287	1,4 ↓	620	1,5 ↓	1 214	1,8

Tableau 3.5.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	619	16,3	576	18,9	402	14,3	793	19,4
10 000 \$ à 19 999 \$	619	30,3 ↓	576	41,1 ↑	402	35,3	793	35,3
20 000 \$ à 29 999 \$	619	22,2	576	24,9	402	25,7	793	22,1
30 000 \$ à 39 999 \$	619	18,3 ↑	576	10,1 ↓	402	17,5	793	12,7
40 000 \$ et plus	619	12,9 ↑	576	5,1 ↓	402	7,3	793	10,6
Modification du revenu (de -1 à +1)	624	0,3	592	0,3	409	0,5 ↑	807	0,2 ↓
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	631	1,0	599	1,2	412	1,3 ↑	818	0,9 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	626	1,1	594	1,1	411	1,2 ↑	809	1,0 ↓
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	623	1,7	591	1,9	408	2,3 ↑	806	1,5 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	947	18,4	248	13,6	239	27,8 ↑	370	18,1	492	12,1 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	947	37,6 ↑	248	25,3 ↓	239	46,9 ↑	370	40,4	492	25,5 ↓
20 000 \$ à 29 999 \$	947	23,3	248	23,8	239	18,4	370	22,9	492	27,3
30 000 \$ à 39 999 \$	947	13,3	248	19,6	239	4,5 ↓	370	12,5	492	20,4 ↑
40 000 \$ et plus	947	7,4 ↓	248	17,7 ↑	239	2,4 ↓	370	6,2	492	14,7 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	965	0,3 ↓	251	0,5 ↑	240	0,1 ↓	382	0,3	499	0,5 ↑
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	980	1,0 ↓	250	1,3 ↑	248	0,9	383	1,0	503	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	966	1,0 ↓	254	1,3 ↑	245	1,0	378	1,1	500	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	967	1,7 ↓	247	2,3 ↑	245	1,4 ↓	380	1,7	494	2,1 ↑

Ajoutons que les participants âgés de moins de 30 ans perçoivent plus fréquemment des améliorations sur ces différents aspects comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants nés dans un autre pays. Ajoutons que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont davantage le sentiment que leur qualité de vie s'est améliorée comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

3.5.8 Synthèse pour les participants à la mesure subventions salariale

En termes bruts, la situation à la suite de la participation à la mesure subventions salariales se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (85 %), entre le 12^e et le 18^e mois (85 %) et dans les 18 mois (88 %) suivant leur participation. Les deux tiers des participants (67 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 60 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé encore plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (74 %), de sorte qu'ils ont passé 67 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 1 156 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 703 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 925 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 17 520 \$, 11 173 \$ et 29 834 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé davantage de temps en emploi (12,9 %), en emploi à temps plein (16,1 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (302 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois (5 572 \$) dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 7 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, un emploi sur cinq est temporaire (20 %), un emploi sur cinq est saisonnier (20 %) et près de la moitié (46 %) ne nécessitent aucune formation particulière (15 %) ou une formation de niveau secondaire (31 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 15 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (74 %) et qu'il répondait à leurs espérances (79 %). La majorité considère que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (62 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé 20 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois, 14 % entre le 12^e et le 18^e mois et 18 % dans les 18 mois suivant leur participation. Près d'un participant sur cinq (18 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a légèrement augmenté dans l'année qui a suivi (4 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé moins du dixième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (6 %), entre le 12^e et le 18^e mois (9 %) et au cours des 18 mois (7 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, environ un participant sur dix (9 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a diminué de façon significative (-13 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Près du dixième des participants (8 %) ont participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 15 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 6 % et 9 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 13 % et 22 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, environ un participant sur vingt (4 %) participe à une des mesures à l'étude et 10 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, près d'un participant sur cinq a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (18 %) et plus du tiers a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (35 %), alors que les autres (47 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.6 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure soutien au travail autonome. Rappelons que cette mesure, décrite à la section 1.4, vise à aider à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome. Rappelons aussi que, pour les prestataires de l'assistance sociale et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu, tous les participants ont été sélectionnés (recensement), ceux-ci étant peu nombreux dans la population étudiée (voir tableaux 2.2.3.2 et 2.2.3.3).

3.6.1 L'insertion en emploi

3.6.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Quatre participants sur cinq (81 %) à la mesure soutien au travail autonome ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.6.1.1). Cette proportion demeure relativement stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (83 %) et elle se maintient à 83 %, lorsque l'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, trois participants sur quatre (76 %) étaient en emploi.

Le taux de présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome dans les 12 mois suivant la participation, obtenu dans l'étude actuelle, n'est pas différent, d'un point de vue statistique, de celui observé lors de l'Enquête sur la situation postintervention²⁰ (85 %), malgré le contexte économique plus difficile sur le plan de l'emploi qui a prévalu en 2009. Ajoutons que ce taux est par contre inférieur à celui observé lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives²¹ (92 %). À plus long terme, la présence en emploi demeure inférieure à celle observée alors (18 mois : 83 % contre 93 % en 2005 et au moment du sondage : 76 % contre 84 % en 2005). Ajoutons que ces résultats moindres sont observés, peu importe le statut, eu égard au soutien public du revenu. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les taux plus faibles de présence en emploi pourraient s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les personnes admissibles à l'assurance-emploi recevant des prestations d'assistance sociale étaient comptées parmi les prestataires de l'assistance sociale en 2005, alors qu'ils ne le sont pas dans l'étude actuelle. Rappelons qu'en 2005, la collecte s'était étalée d'avril à juin, alors qu'elle s'est tenue de septembre à novembre en 2013. Les fluctuations saisonnières de l'emploi pourraient donc contribuer à expliquer l'écart entre les études sur la présence ponctuelle en emploi.

La présence en emploi est moindre chez les participants prestataires de l'assistance sociale. En contrepartie, elle a été parfois plus élevée chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Des constats similaires avaient été observés lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants, en ce qui concerne la présence en emploi après la participation. Par contre, on note que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont été moins nombreux à occuper un emploi entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation ainsi que, conséquemment, au cours de la période de 18 mois.

²⁰ MESS (2010) : Enquête sur la situation postintervention des participants et des participantes aux interventions des services publics d'emploi. 298 pages.

²¹ SOM (2005) : Étude des effets de la mesure active soutien au travail autonome, 103 pages.

Tableau 3.6.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	70	63,6* ↓	54	91,8* ↑	124	75,9	758	80,7
12 à 18 mois	67	62,4* ↓	53	91,7*	120	75,2	719	82,5
18 mois	70	63,6* ↓	54	91,8*	124	75,9	746	83,2
Ponctuelle 27mois (%)	70	56,0* ↓	54	83,5*	124	68,0	757	76,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	385	82,4	249	80,4	634	81,6	758	80,7
12 à 18 mois	366	85,5 ↑	233	81,7	599	84,0	719	82,5
18 mois	376	85,9	246	82,8	622	84,7	746	83,2
Ponctuelle 27mois (%)	385	79,3	248	75,7	633	77,9	757	76,3

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	448	82,7	310	77,8	144	86,3	614	79,2
12 à 18 mois	427	84,6	292	79,5	136	87,3	583	81,2
18 mois	441	85,2	305	80,4	143	88,0	603	81,9
Ponctuelle 27mois (%)	447	77,7	310	74,2	143	80,7	614	75,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	650	81,5	108	76,0	58	70,3*	234	81,9	427	81,1
12 à 18 mois	619	83,2	100	79,1	54	69,1* ↓	227	82,5	402	84,4
18 mois	641	83,8	105	79,9	57	71,3* ↓	233	83,0	417	84,9
Ponctuelle 27mois (%)	649	77,6	108	68,7	57	66,9*	234	75,3	427	78,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants à la mesure soutien au travail autonome ont passé la majorité de leur temps en emploi (67 %, soit 35 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.6.1.2). Cette proportion atteint 75 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 19 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 70 % (soit 55 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 59 % (soit 31 semaines), 67 % (soit 18 semaines) et 63 % (soit 49 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail, de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Tableau 3.6.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	65	51,2* ↓	53	78,2* ↑	118	63,2	716	66,7
12 à 18 mois	66	55,9* ↓	53	86,3* ↑	119	69,3	697	74,7
18 mois	63	52,3* ↓	52	81,5* ↑	115	65,3	671	70,3
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	64	38,8* ↓	53	68,0*	117	51,9	705	59,2
12 à 18 mois	66	47,2* ↓	53	73,9*	119	59,0	692	67,4
18 mois	63	41,4* ↓	52	70,8*	115	54,5	664	63,1

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	370	68,8	228	65,0	598	67,4	716	66,7
12 à 18 mois	355	77,7	223	72,9	578	75,8	697	74,7
18 mois	347	73,2	209	68,3	556	71,3	671	70,3
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	365	62,7 ↑	223	57,4	588	60,7	705	59,2
12 à 18 mois	353	72,2 ↑	220	64,4	573	69,2	692	67,4
18 mois	343	67,2 ↑	206	60,9	549	64,9	664	63,1

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.1.2

**Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	422	68,1	294	64,7	137	72,7 ↑	579	65,0 ↓
12 à 18 mois	413	76,9	284	71,6	135	79,4	562	73,4
18 mois	399	72,1	272	67,7	130	75,3	541	68,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	418	62,1 ↑	287	55,0 ↓	137	67,2 ↑	568	56,9 ↓
12 à 18 mois	411	70,4 ↑	281	63,2 ↓	134	73,3	558	65,8
18 mois	395	66,2 ↑	269	58,5 ↓	130	69,5 ↑	534	61,2 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	618	67,6	98	61,4	54	54,6*	221	65,4	407	68,7
12 à 18 mois	602	75,4	95	70,6	52	64,3*	218	73,6	394	76,9
18 mois	580	71,1	91	65,7	50	58,0*	209	68,7	381	72,7
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	609	60,1	96	53,7	52	49,9*	220	58,5	400	60,9
12 à 18 mois	597	67,7	95	65,8	52	57,1*	217	67,6	390	68,6
18 mois	573	63,7	91	59,4	49	53,0*	209	62,2	375	64,9

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Ajoutons que le temps passé en emploi après la participation à la mesure soutien au travail autonome est plus faible que celui obtenu lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure, tant pour la période de 12 mois (67 % contre 77 % en 2005) que pour la période de 18 mois (70 % contre 76 % en 2005). Ces différences peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les écarts relevés à la section précédente sur la présence en emploi.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein. En contrepartie, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont passé davantage de temps en emploi à temps plein, alors que ceux ne recevant aucun soutien public du revenu ont passé davantage de temps en emploi. Des constats similaires avaient été faits concernant le temps passé en emploi par les participants prestataires de l'assistance sociale lors de la précédente évaluation de cette mesure.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi à temps plein au cours des périodes postparticipation. On note aussi que les participants âgés de moins de 30 ans ont passé plus de temps en emploi et en emploi à temps plein au cours des 12 mois suivant la participation comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Cela a fait en sorte qu'ils ont aussi passé plus de temps en emploi à temps plein au cours des 18 mois suivant la participation. Aucune différence n'est observée à cet égard selon le lieu de naissance ni selon la scolarité des participants.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants à la mesure soutien au travail autonome ont cumulé 1 502 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 817 heures entre le 12^e et le 18^e mois leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 2 361 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.6.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 20 869 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 13 080 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 34 717 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont travaillé davantage d'heures entre le 12^e et le 18^e mois après la participation et obtenu des revenus d'emploi plus élevés au cours de cette période et, conséquemment, au cours de 18 mois suivant la participation. Les participants sans soutien du revenu ont eux aussi travaillé davantage d'heures dans les 12 mois suivant la participation, sans que cela leur permette toutefois d'avoir des revenus d'emploi supérieurs à la moyenne. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.6.2).

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées et elles ont eu une rémunération d'emploi plus faible au cours des périodes postparticipation considérées. Comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus, ceux âgés de moins de 30 ans ont travaillé davantage d'heures dans les 12 mois suivant la participation. Par contre, ils ont obtenu des revenus d'emploi moins élevés au cours des périodes postparticipation considérées. Ajoutons que les participants nés dans un autre pays ont cumulé moins d'heures de travail dans les 12 mois ainsi qu'entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon la scolarité concernant les heures travaillées. Par contre, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont eu une rémunération moindre au cours des périodes postparticipation considérées. La prudence est toutefois de mise dans l'interprétation de ces derniers résultats, le nombre de participants sans diplôme d'études secondaires étant faible. Encore une fois, ces écarts peuvent découler des différences observées précédemment sur la présence en emploi ou, pour la rémunération d'emploi, par des écarts sur les salaires.

Tableau 3.6.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	64	1 047* ↓	52	1 769* ↑	116	1 368	702	1 502
12 à 18 mois	66	563* ↓	52	923*	118	720	689	817
18 mois	62	1 604* ↓	50	2 711*	112	2 093	657	2 361
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	61	11 854* ↓	49	24 393*	110	17 366	644	20 869
12 à 18 mois	61	8 997*	47	15 509*	108	11 704	617	13 080
18 mois	56	20 509* ↓	45	41 479*	101	29 519	577	34 717

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	362	1 577	224	1 450	586	1 529	702	1 502
12 à 18 mois	348	874 ↑	223	779	571	837	689	817
18 mois	338	2 501	207	2 280	545	2 417	657	2 361
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	329	22 644	205	19 901	534	21 587	644	20 869
12 à 18 mois	309	14 271 ↑	200	12 010	509	13 374	617	13 080
18 mois	294	37 927 ↑	182	32 462	476	35 826	577	34 717

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	416	1 589 ↑	286	1 377 ↓	136	1 666 ↑	566	1 456 ↓
12 à 18 mois	406	867 ↑	283	745 ↓	133	883	556	798
18 mois	391	2 513 ↑	266	2 141 ↓	128	2 578	529	2 300
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	385	24 256 ↑	259	15 908 ↓	125	17 439 ↓	519	21 823 ↑
12 à 18 mois	366	15 162 ↑	251	10 105 ↓	122	10 997 ↓	495	13 683 ↑
18 mois	348	40 461 ↑	229	26 206 ↓	114	28 670 ↓	463	36 456 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	605	1 539 ↑	97	1 290 ↓	54	1 276*	219	1 512	396	1 526
12 à 18 mois	595	834 ↑	94	715 ↓	51	716*	216	835	390	823
18 mois	567	2 412	90	2 069	49	2 030*	206	2 382	372	2 396
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	552	21 439	92	17 628	49	12 872* ↓	196	21 472	370	22 076
12 à 18 mois	530	13 396	87	11 316	46	7 477* ↓	195	13 183	348	14 056
18 mois	496	35 556	81	29 979	43	19 906* ↓	179	35 201	330	37 062

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants à la mesure soutien au travail autonome ont passé plus de temps en emploi (14 %) dans l'année suivant leur participation (67 %, soit 35 semaines) que durant celle qui l'a précédée (53 %, soit 27 semaines), un écart équivalent à 7 semaines (tableau 3.6.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi augmenté (13 %, soit 7 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 441 heures de plus dans l'année suivant leur participation comparativement à celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une augmentation significative de leur rémunération d'emploi (1 489 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Notons que des changements plus marqués avaient été observés sur le temps passé en emploi (25 %) et sur les heures travaillées (683 heures) des participants à la mesure soutien au travail autonome lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure. Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection) en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.6.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	57	20,5*	52	11,7*	109	16,4	656	14,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	55	16,3*	52	10,4*	107	13,4	642	13,4
Différence du nombre d'heures travaillées	54	448*	51	380*	105	415	629	441
Différence de rémunération d'emploi (\$)	51	6 048*	47	-2 790*	98	1 877	563	1 489

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	335	9,3 ↓	212	20,7 ↑	547	13,7	656	14,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	327	8,5 ↓	208	21,1 ↑	535	13,4	642	13,4
Différence du nombre d'heures travaillées	324	336 ↓	200	626 ↑	524	446	629	441
Différence de rémunération d'emploi (\$)	292	-1 833 ↓	173	6 878 ↑	465	1 409	563	1 489

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut
au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	388	11,3	268	18,2	130	13,2	526	14,4
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	381	9,7 ↓	261	18,7 ↑	128	17,0	514	12,3
Différence du nombre d'heures travaillées	376	357 ↓	253	564 ↑	124	500	505	424
Différence de rémunération d'emploi (\$)	343	613	220	2 819	111	999	452	1 628

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	568	13,4	88	18,5*	50	-3,0* ↓	201	13,0	374	16,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	556	12,5	86	18,4*	46	-4,0* ↓	199	12,9	367	15,4
Différence du nombre d'heures travaillées	544	436	85	469*	47	-43* ↓	195	466	358	481
Différence de rémunération d'emploi (\$)	482	1 119	81	3 572*	41	-5 215* ↓	171	2 490	326	1 796

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Des améliorations de la situation d'emploi sont observées pour tous les types de clientèles définies selon le soutien public du revenu. Toutefois, les améliorations sont moins marquées pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, lesquels ont aussi vécu une diminution de leur revenu d'emploi. Cette situation est aussi vécue par les participants ne recevant aucun soutien public du revenu. À l'inverse, les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont vécu une amélioration plus importante de leur situation d'emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Comparativement aux hommes, les femmes ont davantage amélioré le temps passé en emploi à temps plein et leur nombre d'heures travaillées. Aucune différence significative n'est observée selon l'âge ni le lieu de naissance des participants. Par contre, on note que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires n'ont pas amélioré le temps qu'ils ont passé en emploi et ont vécu une diminution de leur revenu d'emploi. Ces derniers résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, le nombre de participants sans diplôme d'études secondaires étant faible.

3.6.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.6.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Environ quatre participants sur cinq (81 %) à la mesure soutien au travail autonome ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 6 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Aucune différence significative n'est observée entre les clientèles définies selon le soutien public du revenu, ni selon les caractéristiques sociodémographiques des participants quant au délai écoulé avant l'obtention d'un emploi.

Deux emplois sur trois (66 %) sont des emplois autonomes, un emploi sur huit est un emploi temporaire (13 %) et moins d'un emploi sur dix (8 %) est saisonnier. L'emploi occupé par les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi est plus fréquemment temporaire (17 %), situation moins fréquente chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi (10 %). Aucune différence n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants. On note toutefois que l'emploi occupé par les participants nés dans un autre pays est plus fréquemment temporaire (23 %) et que celui occupé par les participants ayant un diplôme d'études secondaires est moins fréquemment un emploi autonome (60 %).

Tableau 3.6.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	44	7,5*	50	4,7*	94	6,0	601	5,9
Emploi autonome (%)	41	70,7*	47	61,2*	87	65,7	586	66,0
Emploi temporaire (%)	40	17,0*	47	10,4*	87	13,5	586	12,7
Emploi saisonnier (%)	41	8,0*	47	2,1*	88	4,9	587	8,3
Salaire horaire (\$)	38	12,21* ↓	42	16,34*	80	14,32	500	16,66

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	311	5,2	196	6,9	507	5,8	601	5,9
Emploi autonome (%)	308	65,9	190	66,3	499	66,1	586	66,0
Emploi temporaire (%)	309	10,0 ↓	190	16,9 ↑	499	12,6	586	12,7
Emploi saisonnier (%)	309	9,3	190	8,0	499	8,9	587	8,3
Salaire horaire (\$)	258	17,12	162	17,07	420	17,10	500	16,66

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	364	5,8	237	6,0	122	5,7	479	5,9
Emploi autonome (%)	359	67,5	227	63,7	118	66,0	468	66,0
Emploi temporaire (%)	358	13,3	228	11,8	119	9,5	467	13,6
Emploi saisonnier (%)	359	9,2	228	6,8	119	7,4	468	8,5
Salaire horaire (\$)	314	17,93 ↑	186	14,59 ↓	105	13,17 ↓	395	17,75 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	524	5,6	77	7,6	41	7,7*	188	6,5	342	5,4
Emploi autonome (%)	511	65,8	75	67,0	38	66,5*	189	59,5 ↓	330	69,1
Emploi temporaire (%)	511	11,0 ↓	75	23,0 ↑	38	7,1*	188	10,0	332	14,6
Emploi saisonnier (%)	511	8,4	76	7,3	38	14,8*	188	10,1	333	6,7
Salaire horaire (\$)	435	16,78	65	15,96	32	12,98* ↓	158	16,44	288	17,46

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 16,66 \$. Pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 12,21 \$. Lors de l'Enquête sur la situation postintervention de 2010, le salaire horaire avait été de 21,22 \$ pour les participants à cette mesure. Cet écart entre les deux études pourrait peut-être s'expliquer, du moins en partie, par le fait que la question sur le salaire était posée différemment. Dans l'Enquête de 2010, on demandait aux participants « quel était leur taux horaire » ce qui, dans le cas de travailleurs autonomes, peut référer au taux qu'ils chargent à leurs clients. Dans la présente étude, on demandait le salaire brut avant impôt ce qui, dans leur cas, a pu être interprété comme étant le salaire qu'ils se versent une fois déduit les dépenses encourues pour effectuer leur travail.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était aussi plus élevé pour les hommes (18 \$) comparativement aux femmes (15 \$) et pour les participants âgés de 30 ans et plus (18 \$) comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans (13 \$). Ajoutons qu'il était plus faible pour les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (13 \$). La prudence est toutefois de mise dans l'interprétation de ce dernier résultat, le nombre de participants sans diplôme d'études secondaires étant faible.

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation à la mesure soutien au travail autonome nécessitait, soit aucune formation particulière (4 %), soit une formation au secondaire (17 %), une formation collégiale (42 %) ou une formation universitaire (18 %) ou en gestion (19 %) (tableau 3.6.2.2).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire. Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants quant au niveau de qualification liée à l'emploi.

Tableau 3.6.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure soutien au travail autonome chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	37	22,4*	47	16,4*	84	19,1	573	19,0
Universitaire	37	19,0*	47	30,5* ↑	84	25,3	573	17,6
Collégial	37	36,2*	47	34,4*	84	35,2	573	42,4
Secondaire	37	19,7*	47	17,2*	84	18,3	573	16,9
Aucune particulière	37	2,7*	47	1,7*	84	2,1	573	4,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	301	21,5	188	14,9	489	19,0	573	19,0
Universitaire	301	15,0	188	18,2	489	16,2	573	17,6
Collégial	301	42,3	188	45,9	489	43,7	573	42,4
Secondaire	301	17,2	188	15,7	489	16,6	573	16,9
Aucune particulière	301	4,0	188	5,4	489	4,5	573	4,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à la mesure soutien au travail autonome chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	350	17,2	223	21,7	118	16,1	455	19,8
Universitaire	350	16,0	223	20,0	118	13,3	455	18,9
Collégial	350	43,3	223	41,0	118	49,9	455	40,2
Secondaire	350	18,7	223	14,0	118	16,9	455	16,9
Aucune particulière	350	4,7	223	3,3	118	3,9	455	4,3

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	503	18,6	70	21,1	38	11,1*	188	15,9	321	22,2 ↑
Universitaire	503	16,6	70	23,5	38	2,4* ↓	188	4,5 ↓	321	26,1 ↑
Collégial	503	43,8	70	34,1	38	48,7*	188	49,5 ↑	321	37,8 ↓
Secondaire	503	16,4	70	19,6	38	34,5* ↑	188	22,1 ↑	321	11,6 ↓
Aucune particulière	503	4,5	70	1,8	38	3,3*	188	8,0 ↑	321	2,3 ↓

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire ou un emploi ne nécessitant aucune formation particulière. La prudence est toutefois de mise dans l'interprétation de ces derniers résultats, le nombre de participants sans diplôme d'études secondaires étant faible.

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, près de neuf participants sur dix (87 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (72 %) ou indirect (15 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont moins nombreux (74 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (56 %) ou indirect (18 %) avec leur formation. Néanmoins, neuf participants sur dix (91 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Cette dernière proportion est supérieure à celle observée (79 %) lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Tableau 3.6.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	41	14,7*	47	10,6*	88	12,6	588	12,5
Indirect	41	21,3*	47	25,4*	88	23,4	588	15,1
Direct	41	64,0*	47	64,0*	88	64,0	588	72,4
Lien avec formation								
Aucun	41	28,1*	47	32,2*	88	30,3	588	25,6
Indirect	41	24,6*	47	24,5*	88	24,5	588	18,3
Direct	41	47,3*	47	43,3*	88	45,2	588	56,0
Correspond au souhait	41	91,3*	47	91,4*	88	91,4	585	90,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	310	10,7	190	15,5	500	12,5	588	12,5
Indirect	310	12,9	190	15,0	500	13,7	588	15,1
Direct	310	76,5 ↑	190	69,5	500	73,8	588	72,4
Lien avec formation								
Aucun	310	25,2	190	24,2	500	24,8	588	25,6
Indirect	310	15,9	190	19,4	500	17,2	588	18,3
Direct	310	58,9	190	56,4	500	58,0	588	56,0
Correspond au souhait	309	89,5	188	92,4	497	90,6	585	90,7

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	360	12,2	228	13,0	119	12,2	469	12,6
Indirect	360	12,3 ↓	228	19,5 ↑	119	13,3	469	15,7
Direct	360	75,5 ↑	228	67,5 ↓	119	74,5	469	71,7
Lien avec formation								
Aucun	360	28,7 ↑	228	20,9 ↓	119	16,0 ↓	469	28,5 ↑
Indirect	360	19,5	228	16,5	119	19,0	469	18,1
Direct	360	51,8 ↓	228	62,6 ↑	119	65,0 ↑	469	53,4 ↓
Correspond au souhait	358	91,8	227	89,0	119	92,6	466	90,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	512	11,9	76	15,8	38	9,3*	189	13,6	332	11,4
Indirect	512	15,1	76	15,6	38	11,3*	189	14,2	332	15,9
Direct	512	73,0	76	68,5	38	79,4*	189	72,2	332	72,8
Lien avec formation										
Aucun	512	26,3	76	21,7	38	41,1* ↑	189	34,6 ↑	322	18,7 ↓
Indirect	512	17,3	76	24,5	38	17,8*	189	15,2	322	19,2
Direct	512	56,4	76	53,7	38	41,1*	189	50,2	322	62,1 ↑
Correspond au souhait	509	91,3	76	87,4	38	94,6*	189	90,0	330	91,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi était en lien direct avec leur expérience de travail. Comparativement aux femmes, les hommes sont plus nombreux à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail. Par contre, les femmes sont plus nombreuses à le considérer en lien direct avec leur formation. On note aussi que l'emploi occupé par les participants âgés de moins de 30 ans est plus fréquemment en lien direct avec leur formation et, en contrepartie, moins sans aucun lien avec leur formation comparativement à l'emploi occupé par les participants âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, alors que ceux ayant un diplôme d'études secondaires et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires considèrent plus fréquemment que cet emploi n'a aucun lien avec leur formation.

3.6.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.6.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Trois participants sur quatre (76 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans la majorité des cas (60 %) un emploi autonome. Une fois sur dix (9 %), l'emploi était un emploi temporaire et dans 7 % des cas, saisonnier (tableau 3.6.3.1). Plus de huit fois sur dix (85 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine. Les participants sans soutien public du revenu semblent occuper moins fréquemment un emploi saisonnier (0 %). La prudence est toutefois de mise dans l'interprétation de ce résultat, celui-ci reposant sur un faible nombre de répondants.

Comparativement aux femmes, les hommes occupent plus fréquemment un emploi autonome au moment du sondage (64 % contre 54 %). On note aussi que l'emploi occupé par les participants âgés de 30 ans et plus est davantage un emploi temporaire comparativement à celui occupé par ceux âgés de moins de 30 ans (12 % contre 2 %). Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects selon le lieu de naissance ou la scolarité des participants.

Tableau 3.6.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi autonome (%)	38	72,3*	46	54,2*	84	62,6	577	59,9
Emploi temporaire (%)	38	10,0*	46	13,1*	84	11,7	577	9,4
Emploi saisonnier (%)	39	6,5*	46	0,0* ↓	85	3,0	578	7,3
Emploi à temps plein (%)	39	79,9*	46	84,9*	85	82,6	571	85,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi autonome (%)	304	58,2	189	61,5	493	59,5	577	59,9
Emploi temporaire (%)	304	8,3	189	10,3	493	9,0	577	9,4
Emploi saisonnier (%)	304	7,6	189	8,8	493	8,0	578	7,3
Emploi à temps plein (%)	299	86,1	187	84,8	486	85,6	571	85,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi autonome (%)	350	63,8 ↑	227	54,0 ↓	115	60,0	462	59,9
Emploi temporaire (%)	350	10,0	227	8,6	115	1,8 ↓	462	11,7 ↑
Emploi saisonnier (%)	351	9,1	227	4,6	115	7,1	463	7,4
Emploi à temps plein (%)	347	88,9	224	79,5	114	85,7	457	85,0

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi autonome (%)	505	60,5	72	55,9	39	63,3*	179	60,1	333	59,7
Emploi temporaire (%)	505	8,2	72	16,9	39	7,1*	179	7,0	333	10,5
Emploi saisonnier (%)	505	7,8	73	4,3	39	12,8*	179	10,5	334	4,7
Emploi à temps plein (%)	501	85,2	70	85,2	38	94,0*	179	88,6	329	82,3

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (4 %), soit une formation au secondaire (18 %), une formation collégiale (42 %) ou une formation universitaire (17 %) ou en gestion (18 %) (tableau 3.6.3.2). Aucune différence significative n'est observée selon le statut au soutien public du revenu.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants quant à la qualification requise par l'emploi occupé au moment du sondage. Par contre, on note que les participants nés au Canada occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation collégiale comparativement à ceux nés dans un autre pays. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et, en contrepartie, moins souvent un emploi nécessitant une formation de niveau secondaire.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, plus de neuf participants sur dix (92 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (66 %) ou indirect (26 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation, et plus de neuf participants sur dix (93 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Aucune différence n'est observée à ce sujet selon le type de clientèle ni selon les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Tableau 3.6.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	37	25,7*	46	16,3*	83	20,5	556	18,1
Universitaire	37	19,8*	46	32,0*	83	26,6	556	17,3
Collégial	37	26,9*	46	29,3*	83	28,2	556	42,0
Secondaire	37	20,5*	46	18,1*	83	19,2	556	18,4
Aucune particulière	37	7,0*	46	4,3*	83	5,5	556	4,2
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	39	8,3*	46	5,5*	85	6,8	580	7,6
Indirect	39	35,4*	46	31,3*	85	33,2	580	26,3
Direct	39	56,3*	46	63,2*	85	60,0	580	66,1
Correspond au souhait	39	88,8*	46	92,7*	85	90,9	577	92,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	287	19,3	186	15,1	473	17,7	556	18,1
Universitaire	287	14,6	186	17,6	473	15,7	556	17,3
Collégial	287	44,7	186	43,9	473	44,4	556	42,0
Secondaire	287	18,8	186	17,3	473	18,2	556	18,4
Aucune particulière	287	2,6	186	6,2	473	4,0	556	4,2
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	306	6,2	189	10,2	495	7,7	580	7,6
Indirect	306	26,1	189	23,7	495	25,2	580	26,3
Direct	306	67,8	189	66,1	495	67,1	580	66,1
Correspond au souhait	305	93,5	187	91,9	492	92,9	577	92,6

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	339	17,3	217	19,2	110	15,0	446	19,0
Universitaire	339	15,6	217	19,9	110	13,8	446	18,3
Collégial	339	42,4	217	41,4	110	47,5	446	40,4
Secondaire	339	20,0	217	15,9	110	19,8	446	18,0
Aucune particulière	339	4,6	217	3,6	110	3,8	446	4,3
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	353	8,1	227	6,8	115	7,2	465	7,7
Indirect	353	25,3	227	27,9	115	20,0	465	28,2
Direct	353	66,7	227	65,2	115	72,8	465	64,1
Correspond au souhait	351	92,5	226	92,7	115	91,5	462	92,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	485	17,2	71	23,6	37	11,3*	177	14,2	316	21,4
Universitaire	485	16,5	71	22,3	37	2,4* ↓	177	4,8 ↓	316	25,0 ↑
Collégial	485	44,1 ↑	71	29,2 ↓	37	49,3*	177	49,5	316	37,7
Secondaire	485	18,0	71	20,7	37	29,4*	177	26,0	316	12,8 ↓
Aucune particulière	485	4,2	71	4,3	37	7,7*	177	5,5	316	3,1
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	507	7,9	73	5,5	39	4,3*	180	8,1	334	7,4
Indirect	507	26,5	73	25,6	39	33,6*	180	32,9	334	21,9
Direct	507	65,6	73	68,8	39	62,0*	180	59,0	334	70,7
Correspond au souhait	504	93,0	73	89,7	39	94,7*	180	92,8	332	92,3

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.6.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.6.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants à la mesure soutien au travail autonome ont passé 5 % (0,6 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 5 % (0,3 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé moins de 1 mois (5 %) à l'assistance sociale (tableau 3.6.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (25 %, soit 3 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (31 %, soit 2 mois) et de 18 mois (27 %, soit 5 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Ces résultats sont comparables à ceux observés lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure, sauf pour les participants prestataires de l'assistance sociale. Ceux-ci avaient alors passé une portion plus importante de temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (45 %) et des 18 mois (43 %) suivant la participation et ce, en dépit du fait que les participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2005, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude.

Ajoutons que les écarts observés selon le type de clientèle sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le dixième recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.3.3.1).

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants, quant au temps passé à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a diminué de façon significative dans l'année suivant la participation (-4 %, soit 0,4 mois) comparativement à l'année précédant la participation. Cette diminution est très marquée chez les prestataires de l'assistance sociale (-39 %, soit 5 mois). Pour les autres participants, on n'observe aucun changement significatif, ceux-ci ayant continué à peu recourir à cette forme de soutien public du revenu. Ajoutons que la diminution observée pour les participants prestataires de l'assistance sociale est plus importante que celle observée lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure (-24 %).

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants quant au changement du recours à l'assistance sociale.

Tableau 3.6.4.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	60	24,5* ↑	46	0,0*	106	13,9 ↑	636	4,8
12 à 18 mois	60	31,3* ↑	46	0,0*	106	17,7 ↑	636	5,3
18 mois	60	26,7* ↑	46	0,0*	106	15,1 ↑	636	5,0
Présence ponctuelle (%)	60	28,5* ↑	46	0,0*	106	16,1 ↑	636	4,5
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	60	-39,4* ↓	46	0,0*	106	-22,3 ↓	636	-3,5
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	328	1,0 ↓	202	6,2	530	3,0	636	4,8
12 à 18 mois	328	1,7 ↓	202	4,6	530	2,8	636	5,3
18 mois	328	1,2 ↓	202	5,7	530	2,9	636	5,0
Présence ponctuelle (%)	328	1,3 ↓	202	3,6	530	2,2 ↓	636	4,5
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	328	0,6 ↑	202	-0,2	530	0,3 ↑	636	-3,5

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.4.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	377	4,5	259	5,2	127	2,9	509	5,3
12 à 18 mois	377	5,1	259	5,6	127	2,9	509	5,9
18 mois	377	4,7	259	5,3	127	2,9	509	5,5
Présence ponctuelle (%)	377	3,8	259	5,5	127	1,8	509	5,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	377	-3,6	259	-3,2	127	-2,4	509	-3,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	549	4,2	87	8,3*	49	14,0*	194	5,5	362	3,2
12 à 18 mois	549	4,7	87	8,8*	49	14,4*	194	5,9	362	3,3
18 mois	549	4,3	87	8,5*	49	14,1*	194	5,6	362	3,2
Présence ponctuelle (%)	549	3,9	87	8,2*	49	10,1*	194	5,6	362	2,6
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	549	-2,9	87	-6,8*	49	-3,8*	194	-3,8	362	-2,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne, après la participation, un participant sur vingt (5 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale (29 %). Des écarts similaires avaient été observés lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Ajoutons qu'aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon les caractéristiques sociodémographiques des participants.

3.6.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.6.5.1 Les résultats bruts

Les participants à la mesure soutien au travail autonome ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (3 %, soit 1,5 semaine) et entre le 12^e et le 18^e mois (4 %, soit 1 semaine), de sorte qu'ils ont cumulé environ 2 semaines de prestations au cours des 18 mois (3 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, moins d'un participant sur dix (7 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation. Il est aussi utile de préciser que le fait de travailler à son compte ne permet pas d'être éligible à l'assurance-emploi. Cette particularité pourrait expliquer, du moins en partie, le fait que les participants à cette mesure aient peu eu recours à l'assurance-emploi dans les périodes postparticipations considérées.

Ajoutons que lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure, les participants avaient passé plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (7 %) et les 18 mois (8 %) suivant la participation.

Aucune différence significative n'est observée entre les clientèles quant au temps passé à l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation, ni sur la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage. Rappelons que le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer leur participation à cette mesure avant que leur période de prestations ne soit échuë, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, le lieu de naissance des participants ou la scolarité.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a fortement diminué dans l'année qui a suivi (– 26 %, soit une réduction de 14 semaines). La diminution du recours à l'assurance-emploi touche principalement les participants couverts par l'EDMT, qu'ils soient prestataires actifs de l'assurance-emploi (-37 %) ou anciens prestataires admissibles (-21 %). Des diminutions du recours à l'assurance-emploi avaient aussi été observées pour les clientèles de l'EDMT lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard, ni selon l'âge, le lieu de naissance des participants ou la scolarité.

Tableau 3.6.5.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	60	2,4*	46	3,4*	106	2,9	636	2,9
12 à 18 mois	60	2,8*	46	0,8*	106	2,0	636	3,7
18 mois	60	2,6*	46	2,6*	106	2,6	636	3,2
Présence ponctuelle (%)	60	3,5*	46	0,0*	106	2,0 ↓	636	7,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	60	2,3* ↑	46	-6,7* ↑	106	-1,6 ↑	636	-26,0
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	328	4,0	202	1,2	530	2,9	636	2,9
12 à 18 mois	328	4,7	202	2,9	530	4,0	636	3,7
18 mois	328	4,2	202	1,8	530	3,3	636	3,2
Présence ponctuelle (%)	328	8,6	202	7,6	530	8,2	636	7,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	328	-36,7 ↓	202	-21,3	530	-30,9 ↓	636	-26,0

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.5.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	377	3,7	259	1,9	127	0,8	509	3,5
12 à 18 mois	377	4,9	259	1,9	127	3,1	509	3,8
18 mois	377	4,1	259	1,9	127	1,5	509	3,6
Présence ponctuelle (%)	377	7,3	259	6,9	127	3,7	509	8,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	377	-27,5	259	-23,7	127	-23,6	509	-26,7

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	549	3,1	87	2,0	49	2,1*	194	4,7	362	1,8
12 à 18 mois	549	4,0	87	1,5	49	6,8*	194	6,6	362	1,9
18 mois	549	3,4	87	1,8	49	3,7*	194	5,3	362	1,9
Présence ponctuelle (%)	549	7,9	87	3,0	49	12,1*	194	9,7	362	5,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	549	-26,7	87	-22,1	49	-23,6*	194	-27,6	362	-27,3

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.6.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.6.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, moins du vingtième des participants (2 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 6 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec.

Tableau 3.6.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	60	1,1*	46	0,0*	106	0,6	636	1,6
12 à 18 mois	60	3,0*	46	0,0*	106	1,7	636	1,2
18 mois	60	3,0*	46	0,0*	106	1,7	636	2,2
Ponctuel	60	0,7*	46	2,4*	106	1,5	636	0,7
Autres mesures et activités								
12 mois	60	6,8*	46	0,0*	106	3,8	636	5,7
12 à 18 mois	60	3,7*	46	2,1*	106	3,0	636	3,3
18 mois	60	9,4*	46	2,1*	106	6,2	636	8,1
Ponctuel	60	6,3*	46	5,3*	106	5,8	636	4,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	328	1,4	202	2,6	530	1,8	636	1,6
12 à 18 mois	328	0,3	202	2,2	530	1,1	636	1,2
18 mois	328	1,4	202	4,0	530	2,4	636	2,2
Ponctuel	328	0,3	202	1,0	530	0,5	636	0,7
Autres mesures et activités								
12 mois	328	5,5	202	6,9	530	6,0	636	5,7
12 à 18 mois	328	2,5	202	4,6	530	3,3	636	3,3
18 mois	328	7,1	202	10,7	530	8,4	636	8,1
Ponctuel	328	3,1	202	5,3	530	3,9	636	4,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	377	2,2	259	0,7	127	1,3	509	1,7
12 à 18 mois	377	1,8	259	0,3	127	0,5	509	1,3
18 mois	377	3,3	259	0,7	127	1,3	509	2,5
Ponctuel	377	1,0	259	0,3	127	0,0	509	0,9
Autres mesures et activités								
12 mois	377	6,3	259	4,7	127	4,5	509	6,0
12 à 18 mois	377	4,2	259	1,9	127	1,7	509	3,7
18 mois	377	9,3	259	6,3	127	5,7	509	8,7
Ponctuel	377	3,3	259	5,6	127	2,4	509	4,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	549	1,5	87	2,6	49	1,2*	194	3,5	362	0,9
12 à 18 mois	549	0,8	87	2,9	49	1,2*	194	1,5	362	0,6
18 mois	549	2,0	87	3,8	49	1,2*	194	3,5	362	1,4
Ponctuel	549	0,7	87	0,5	49	2,0*	194	0,4	362	0,7
Autres mesures et activités										
12 mois	549	5,4	87	7,0	49	15,7* ↑	194	6,4	362	3,1
12 à 18 mois	549	3,5	87	1,7	49	10,3* ↑	194	2,6	362	2,3
18 mois	549	8,0	87	8,6	49	19,0* ↑	194	8,6	362	5,4
Ponctuel	549	4,1	87	5,3	49	4,6*	194	3,5	362	4,5

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Entre le 12^e et le 18^e mois, c'est un participant sur cent (1 %) qui était en participation à une des mesures à l'étude et 3 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 2 % et 8 %. Au moment du sondage, un participant sur cent (1 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 4 %, à une autre mesure ou à une activité.

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le type de clientèle ni entre les hommes et les femmes ou selon l'âge ou le lieu de naissance des participants. Par contre, on note que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec au cours des périodes postparticipation considérées.

3.6.7 La vie sociale et professionnelle

3.6.7.1 Les résultats

En 2011, deux participants sur dix à la mesure soutien au travail autonome (21 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, le quart (25 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 20 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 13 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 20 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (39 %) ou se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (40 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 30 000 \$. Ces écarts sont cohérents avec le fait que les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux que les autres participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation. Des constats similaires avaient été faits lors de la précédente évaluation des effets de cette mesure.

Comparativement aux hommes, les femmes ont plus fréquemment déclaré un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (27 % contre 17 %) ou se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (33 % contre 21 %) et, en contrepartie, moins fréquemment égal ou supérieur à 40 000 \$ (12 % contre 26 %). On observe aussi que les participants âgés de 30 ans et plus sont plus nombreux à avoir eu un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ (23 %) comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans (11 %). Les participants nés dans un autre pays déclarent plus fréquemment avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (32 %) comparativement à ceux nés au Canada (19 %). On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont moins nombreux à déclarer un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ (7 %). Ce dernier résultat doit toutefois être interprété avec prudence, le nombre de participants sans diplôme d'études secondaires étant faible. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,0. Cette valeur nulle indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est égale à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants prestataires de l'assistance sociale se distinguent en étant majoritaires à avoir le sentiment que leur revenu s'est amélioré. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon d'autres caractéristiques sociodémographiques, quant à l'amélioration perçue du revenu.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,2, 1,1 et 1,8) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés, est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les différents types de clientèle.

Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans perçoivent plus fréquemment des améliorations sur leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux ainsi que sur leur qualité de vie comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, alors que les participants nés dans un autre pays voient plus fréquemment une amélioration de leur motivation à travailler ou à améliorer leur formation comparativement à ceux nés au Canada.

Tableau 3.6.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	70	39,3* ↑	50	12,5*	120	28,2	728	20,7
10 000 \$ à 19 999 \$	70	40,4* ↑	50	17,2*	120	30,8	728	25,4
20 000 \$ à 29 999 \$	70	14,1*	50	22,9*	120	17,8	728	20,4
30 000 \$ à 39 999 \$	70	1,4* ↓	50	20,9*	120	9,5	728	13,2
40 000 \$ et plus	70	4,8* ↓	50	26,5*	120	13,8	728	20,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	70	0,4* ↑	53	0,1*	123	0,3	741	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	70	1,3*	53	1,2*	123	1,2	755	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	68	1,1*	54	1,2*	122	1,2	750	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	68	1,9*	52	2,0*	120	2,0	745	1,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	366	18,0	242	21,1	608	19,3	728	20,7
10 000 \$ à 19 999 \$	366	21,5	242	28,5	608	24,3	728	25,4
20 000 \$ à 29 999 \$	366	22,1	242	19,2	608	20,9	728	20,4
30 000 \$ à 39 999 \$	366	13,9	242	13,9	608	13,9	728	13,2
40 000 \$ et plus	366	24,5	242	17,3	608	21,6	728	20,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	376	-0,1	242	0,1	618	0,0	741	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	384	1,1	248	1,2	632	1,2	755	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	381	1,1	247	1,1	628	1,1	750	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	379	1,7	246	1,9	625	1,8	745	1,8

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.6.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	434	16,5 ↓	294	26,9 ↑	140	18,9	588	21,3
10 000 \$ à 19 999 \$	434	20,6 ↓	294	32,5 ↑	140	31,6	588	23,7
20 000 \$ à 29 999 \$	434	22,2	294	17,8	140	22,9	588	19,7
30 000 \$ à 39 999 \$	434	14,9	294	10,6	140	15,6	588	12,5
40 000 \$ et plus	434	25,8 ↑	294	12,3 ↓	140	11,1 ↓	588	22,9 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	439	0,0	302	0,1	143	0,2	598	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	446	1,1	309	1,3	143	1,4 ↑	612	1,1 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	443	1,1	307	1,1	142	1,2	608	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	441	1,7	304	1,9	142	2,5 ↑	603	1,6 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	625	18,7 ↓	103	32,2 ↑	56	31,3*	225	16,0	412	20,2
10 000 \$ à 19 999 \$	625	25,6	103	24,1	56	30,8*	225	27,2	412	24,4
20 000 \$ à 29 999 \$	625	21,2	103	16,0	56	23,1*	225	27,1	412	16,4
30 000 \$ à 39 999 \$	625	13,3	103	12,6	56	7,7*	225	11,1	412	15,8
40 000 \$ et plus	625	21,3	103	15,1	56	7,0* ↓	225	18,7	412	23,2
Modification du revenu (de -1 à +1)	634	0,0	107	0,0	57	-0,1*	229	0,1	416	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	647	1,2	108	1,1	58	1,3*	234	1,2	424	1,2
Modification de la motivation (de -2 à +2)	642	1,0 ↓	108	1,4 ↑	58	1,1*	231	1,2	422	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	638	1,8	107	1,6	54	2,0*	233	1,8	420	1,8

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.6.8 Synthèse pour les participants au soutien au travail autonome

En termes bruts, la situation à la suite de la participation à la mesure soutien au travail autonome se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (81 %), entre le 12^e et le 18^e mois (83 %) et dans les 18 mois (83 %) suivant leur participation. Les trois quarts des participants (76 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit, en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 67 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé encore plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (75 %), de sorte qu'ils ont passé 70 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 1 502 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 817 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 2 361 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 20 869 \$, 13 080 \$ et 34 717 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé davantage de temps en emploi (14,1 %), en emploi à temps plein (13,4 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (441 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois (1 489 \$) dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 6 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, deux emplois sur trois (66 %) étaient un emploi autonome. Un emploi sur huit est temporaire (13 %), moins d'un emploi sur dix est saisonnier (8 %) et près de deux emplois sur cinq (37 %) correspondaient à un poste de gestion (19 %) ou nécessitaient une formation de niveau universitaire (18 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 17 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont très favorables, puisque la grande majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience de travail (87 %) et qu'il répondait à leurs espérances (91 %). La majorité considère que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (74 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (3 %) et entre le 12^e et le 18^e mois (4 %) et dans les 18 mois (3 %) suivant leur participation. Moins d'un participant sur dix (7 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a diminué de façon significative dans l'année qui a suivi (-26 %). Rappelons que le fait de travailler à son compte ne permet pas d'être éligible à l'assurance-emploi.

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé le vingtième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (5 %), entre le 12^e et le 18^e mois (5 %) et au cours des 18 mois (5 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, un participant sur vingt (5 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a diminué de façon significative (-4 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Moins du vingtième des participants (2 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 6 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 1 % et 3 % pour la période située entre 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 2 % et 8 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, environ un participant sur cent (1 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 4 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, un participant sur cinq a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (21 %) et le quart a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (25 %), alors que les autres (54 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont aussi nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont par contre plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.7 LES PARTICIPANTS À PLUSIEURS MESURES

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait plus d'une mesure active. Dans la majorité des cas (76 %), le parcours comprenait deux mesures actives. Le duo le plus fréquemment observé comprend une participation aux services d'aide à l'emploi, notamment la session d'information, l'évaluation spécialisée et l'orientation et les services spécialisés, suivie d'une autre participation aux services d'aide à l'emploi, notamment les services à la carte d'aide-conseil à la recherche d'emploi et les services spécialisés, ou à la mesure de formation de la main-d'œuvre.

3.7.1 L'insertion en emploi

3.7.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Plus de deux participants sur trois (68 %) à plusieurs mesures actives ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.7.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (69 %) et elle atteint 72 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, plus d'un participant sur deux (56 %) était en emploi.

Le taux de présence en emploi des participants à plusieurs mesures actives dans les 12 mois suivant la participation obtenu dans l'étude actuelle est supérieur à celui observé lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives²² (61 %). Toutefois, à plus long terme, la présence en emploi est similaire (18 mois : 72 % contre 72 % en 2003 et au moment du sondage : 56% contre 57 % en 2003). Rappelons que des différences contextuelles et méthodologiques peuvent expliquer, du moins en partie, les écarts entre ces études.

La présence en emploi est moindre chez les participants prestataires de l'assistance sociale. En contrepartie, elle est plus élevée chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Des écarts similaires avaient été observés entre les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance des participants concernant la présence en emploi après la participation. Par contre, on note que les participants âgés de 30 ans et plus ont été plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi au cours des périodes postparticipation considérées et ils sont aussi plus nombreux à être en emploi au moment du sondage comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires et ceux ayant un diplôme d'études secondaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

²² SOM (2003) : Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 252 pages.

Tableau 3.7.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	329	44,8 ↓	323	74,9 ↑	652	59,7	1 385	68,2
12 à 18 mois	278	42,7 ↓	274	75,3 ↑	552	59,0	1 177	68,5
18 mois	316	49,7 ↓	317	78,5 ↑	633	64,1	1 344	72,3
Ponctuelle 27mois (%)	329	37,1 ↓	323	62,4 ↑	652	49,6	1 385	55,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	369	84,1 ↑	364	67,5	733	75,9	1 385	68,2
12 à 18 mois	314	86,4 ↑	311	67,2	625	76,9	1 177	68,5
18 mois	358	88,0 ↑	353	71,0	711	79,5	1 344	72,3
Ponctuelle 27mois (%)	369	67,8 ↑	364	54,9	733	61,4	1 385	55,8

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	662	70,5	723	65,8	429	63,1 ↓	956	71,1 ↑
12 à 18 mois	569	70,8	608	66,0	354	62,3 ↓	823	71,9 ↑
18 mois	642	74,1	702	70,4	415	67,3 ↓	929	75,1 ↑
Ponctuelle 27mois (%)	662	56,4	723	55,2	429	48,7 ↓	956	59,8 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	977	68,8	408	66,4	325	53,9 ↓	498	72,9 ↑	418	79,0 ↑
12 à 18 mois	816	68,8	361	67,5	267	49,8 ↓	417	73,8 ↑	365	81,5 ↑
18 mois	946	72,9	398	70,4	315	57,0 ↓	481	77,2 ↑	407	83,2 ↑
Ponctuelle 27mois (%)	977	55,6	408	56,4	325	35,9 ↓	498	61,8 ↑	418	68,8 ↑

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants à plusieurs mesures actives ont passé moins de la moitié de leur temps en emploi (44 %, soit 23 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.7.1.2). Cette proportion atteint 58 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 15 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 50 % (soit 39 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 37 % (soit 19 semaines), 50 % (soit 13 semaines) et 43 % (soit 33 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes ayant cumulé aucune semaine de travail, de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Tableau 3.7.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	308	23,7 ↓	305	50,5 ↑	613	36,9	1 292	43,5
12 à 18 mois	269	31,5 ↓	265	65,0 ↑	534	48,2	1 138	58,1
18 mois	257	25,5 ↓	257	56,6 ↑	514	41,1	1 094	49,6
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	303	16,7 ↓	301	41,2 ↑	604	28,8	1 268	37,0
12 à 18 mois	267	23,5 ↓	261	56,5 ↑	528	39,9	1 119	50,3
18 mois	254	18,3 ↓	252	47,8 ↑	506	33,0	1 068	42,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	338	57,6 ↑	341	41,3	679	49,4	1 292	43,5
12 à 18 mois	302	76,1 ↑	302	57,2	604	66,7	1 138	58,1
18 mois	288	66,6 ↑	292	47,5	580	57,0	1 094	49,6
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	331	52,0 ↑	333	36,9	664	44,4	1 268	37,0
12 à 18 mois	294	70,0 ↑	297	49,2	591	59,6	1 119	50,3
18 mois	279	60,8 ↑	283	41,5	562	51,2	1 068	42,6

Tableau 3.7.1.2

**Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants
à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu,
le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	622	43,8	670	43,1	401	38,6 ↓	891	46,2 ↑
12 à 18 mois	548	59,3	590	56,7	341	51,1 ↓	797	61,9 ↑
18 mois	532	50,2	562	48,8	329	43,3 ↓	765	53,0 ↑
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	613	39,0	655	34,8	395	32,1 ↓	873	39,8 ↑
12 à 18 mois	540	53,3 ↑	579	47,1 ↓	338	43,6 ↓	781	54,1 ↑
18 mois	521	45,1 ↑	547	39,8 ↓	326	36,9 ↓	742	45,8 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	913	43,4	379	43,5	306	30,6 ↓	458	45,2	399	55,1 ↑
12 à 18 mois	788	58,5	350	56,9	260	39,4 ↓	397	62,7 ↑	361	71,6 ↑
18 mois	761	49,8	333	48,8	253	33,0 ↓	379	53,0 ↑	350	62,7 ↑
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	896	37,1	372	36,5	302	26,4 ↓	450	37,6	391	47,5 ↑
12 à 18 mois	774	51,0	345	48,3	256	35,1 ↓	388	53,4	356	62,3 ↑
18 mois	742	43,0	326	41,3	250	29,0 ↓	367	45,0	341	54,3 ↑

Ajoutons que le temps passé en emploi après la participation à plusieurs mesures actives est plus élevé que celui obtenu lors de la première évaluation des effets des mesures actives tant pour la période de 12 mois (44 % contre 36 % en 2003) que pour la période de 18 mois (50 % contre 39 % en 2003). Ces différences peuvent s'expliquer, du moins en partie, par l'écart relevé à la section précédente sur la présence en emploi dans les 12 mois suivant la participation.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein. En contrepartie, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu ont passé davantage de temps en emploi et en emploi à temps plein. Ces écarts sont cohérents avec les résultats observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi à temps plein entre le 12^e et le 18^e mois et, conséquemment, au cours des 18 mois suivant la participation. On note aussi que les participants âgés de 30 ans et plus ont passé plus de temps en emploi et en emploi à

temps plein aux cours des périodes postparticipation considérées comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le lieu de naissance des participants. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants à plusieurs mesures actives ont cumulé 813 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 544 heures entre le 12^e et le 18^e mois leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 392 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.7.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 12 419 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 8 829 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 21 987 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont travaillé davantage d'heures et obtenu des revenus d'emploi plus élevés. Les participants sans soutien du revenu ont eux aussi travaillé davantage d'heures et obtenu des revenus d'emploi plus élevés dans les 12 mois et, conséquemment, dans les 18 mois suivant la participation. Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi ont obtenu des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne au cours de ces périodes. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi. Les écarts concernant les revenus d'emploi peuvent aussi s'expliquer par des écarts sur les salaires (section 3.7.2).

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées au cours des périodes postparticipation considérées et elles ont eu une rémunération d'emploi plus faible. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, ainsi que des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects selon le lieu de naissance des participants. Encore une fois, ces écarts peuvent découler des différences observées précédemment sur la présence en emploi ou, pour la rémunération d'emploi, par des écarts sur les salaires.

Tableau 3.7.1.3

**Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	306	389 ↓	296	926 ↑	602	651 ↓	1 269	813
12 à 18 mois	265	264 ↓	264	593	529	429 ↓	1 123	544
18 mois	253	624 ↓	252	1 554 ↑	505	1 087 ↓	1 070	1 392
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	302	5 168 ↓	281	14 569 ↑	583	9 649 ↓	1 240	12 419
12 à 18 mois	262	3 609 ↓	249	10 019	511	6 747 ↓	1 089	8 829
18 mois	252	8 555 ↓	235	25 460 ↑	487	16 698 ↓	1 036	21 987

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	333	1 136 ↑	334	784	667	960 ↑	1 269	813
12 à 18 mois	299	756 ↑	295	531	594	645 ↑	1 123	544
18 mois	282	1 982 ↑	283	1 341	565	1 663 ↑	1 070	1 392
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	329	18 706 ↑	328	11 052 ↓	657	14 889 ↑	1 240	12 419
12 à 18 mois	289	13 147 ↑	289	8 114	578	10 651 ↑	1 089	8 829
18 mois	272	33 673 ↑	277	19 647 ↓	549	26 659 ↑	1 036	21 987

Tableau 3.7.1.3

**Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	615	876 ↑	654	744 ↓	395	715 ↓	874	869 ↑
12 à 18 mois	542	586 ↑	581	498 ↓	338	474 ↓	785	582 ↑
18 mois	525	1 507 ↑	545	1 262 ↓	325	1 210 ↓	745	1 494 ↑
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	603	13 737 ↑	637	10 965 ↓	384	9 872 ↓	856	13 878 ↑
12 à 18 mois	530	9 921 ↑	559	7 621 ↓	332	7 073 ↓	757	9 818 ↑
18 mois	512	24 413 ↑	524	19 221 ↓	317	17 332 ↓	719	24 640 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	898	820	371	792	303	603 ↓	449	826	392	1 025 ↑
12 à 18 mois	777	556	346	510	258	383 ↓	391	584 ↑	354	660 ↑
18 mois	745	1 413	325	1 329	252	986 ↓	367	1 467	341	1 737 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	876	12 381	364	12 533	300	7 984 ↓	440	12 420	376	17 608 ↑
12 à 18 mois	752	9 064	337	8 157	256	5 849 ↓	384	9 213	331	11 727 ↑
18 mois	718	22 220	318	21 313	249	14 057 ↓	360	22 506	319	30 645 ↑

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants à plusieurs mesures actives ont passé plus de temps en emploi (5 %) dans l'année suivant leur participation (44 %, soit 23 semaines) que durant celle qui l'a précédée (39 %, soit 20 semaines), un écart équivalent à 3 semaines (tableau 3.7.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi augmenté (5 %, soit 3 semaines). En moyenne, les participants ont travaillé 94 heures de plus dans l'année suivant leur participation comparativement à celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une augmentation significative de leur rémunération d'emploi (1 702 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Notons que des changements comparables avaient été observés sur le temps passé en emploi (8 %), en emploi à temps plein (6 %), sur les heures travaillées (136 heures) et sur la rémunération d'emploi (2 012 \$) des participants à plusieurs mesures actives lors de la première évaluation des effets bruts et nets des mesures actives. Rappelons que ces indicateurs n'ont pas été calculés pour les personnes immigrantes arrivées au Canada moins d'un an avant le début de la participation (ou date de sélection), en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Tableau 3.7.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants
à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu,
le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	222	7,7	192	2,3	414	5,3	1 022	5,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	216	5,3	191	5,3	407	5,3	997	5,4
Différence du nombre d'heures travaillées	218	122	187	50	405	90	991	94
Différence de rémunération d'emploi (\$)	212	1 600	172	1 747	384	1 663	947	1 702

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	298	1,9	310	7,4	608	4,7	1 022	5,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	290	1,0	300	9,7	590	5,4	997	5,4
Différence du nombre d'heures travaillées	289	34	297	159	586	97	991	94
Différence de rémunération d'emploi (\$)	279	543	284	2 893	563	1 732	947	1 702

Tableau 3.7.1.4

Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	489	3,6	533	6,4	323	3,4	699	5,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	479	3,9	518	7,0	316	5,1	681	5,5
Différence du nombre d'heures travaillées	476	83	515	107	315	99	676	92
Différence de rémunération d'emploi (\$)	457	1 155	490	2 297	299	1 966	648	1 545

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	827	3,9	195	10,2	263	0,3	403	4,7	287	11,5 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	808	4,1 ↓	189	12,2 ↑	258	0,4 ↓	393	4,3	279	12,7 ↑
Différence du nombre d'heures travaillées	806	69	185	229	257	14	390	68	277	240 ↑
Différence de rémunération d'emploi (\$)	770	1 062 ↓	177	5 093 ↑	249	141	373	1 484	262	3 767 ↑

Bien qu'aucune différence significative ne soit observée selon le type de clientèle, les améliorations de la situation d'emploi ne sont significatives que pour les prestataires de l'assistance sociale et les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants quant à l'amélioration de la situation d'emploi. Par contre, les participants nés dans un autre pays ont connu une amélioration plus marquée du temps travaillé à temps plein et de leur revenu d'emploi comparativement à ceux nés au Canada. Ajoutons que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont connu une amélioration plus marquée de leur situation d'emploi et ce, sur tous les aspects considérés.

3.7.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.7.2.1 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Près de sept participants sur dix (68 %) à plusieurs mesures actives ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 9 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Ce délai est moindre que celui observé pour les participants à plusieurs mesures lors de la première évaluation des effets des mesures actives (16 semaines). Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus court chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi (7 semaines). Aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques des participants quant au délai écoulé avant d'occuper un emploi.

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur cinq, un emploi temporaire (22 %) et une fois sur six, un emploi saisonnier (16 %). Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les types de clientèle.

L'emploi occupé par les hommes était plus fréquemment saisonnier que celui occupé par les femmes (20 % contre 12 %). Il en est de même de l'emploi occupé par les participants nés au Canada comparativement à celui occupé par les participants nés dans un autre pays (19 % contre 8 %). Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi saisonnier (29 %) et que ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires occupent moins souvent un emploi saisonnier (12 %), mais, en revanche, plus fréquemment un emploi temporaire (29 %).

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 15,02 \$. Le salaire horaire était plus faible pour les prestataires de l'assistance sociale (13,14 \$) et les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi (14,07 \$) et, en revanche, plus élevé pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi (16,25 \$).

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance des participants quant au salaire horaire de l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation à plusieurs mesures actives. Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était par contre plus élevé pour les participants âgés de 30 ans et plus (16 \$) comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans (13 \$) ainsi que pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (17 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (14 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (13 \$).

Tableau 3.7.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	143	10,3	237	8,7	380	9,3	895	8,6
Emploi temporaire (%)	138	25,7	231	23,3	369	24,2	895	22,2
Emploi saisonnier (%)	137	15,0	231	14,6	368	14,7	893	16,4
Salaire horaire (\$)	128	13,14 ↓	210	15,49	338	14,58	840	15,02

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	287	7,3 ↓	228	9,2	515	8,2	895	8,6
Emploi temporaire (%)	295	20,2	231	21,6	526	20,8	895	22,2
Emploi saisonnier (%)	293	17,6	232	17,5	525	17,6	893	16,4
Salaire horaire (\$)	282	16,25 ↑	220	14,07 ↓	502	15,31	840	15,02

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	438	8,1	457	9,2	255	9,2	640	8,3
Emploi temporaire (%)	449	20,5	446	24,2	257	21,5	638	22,5
Emploi saisonnier (%)	448	19,9 ↑	445	12,2 ↓	256	15,2	637	17,1
Salaire horaire (\$)	425	15,40	415	14,56	238	13,42 ↓	602	15,82 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Délai (semaine)	642	8,2	253	9,8	159	8,9	335	8,6	321	7,7
Emploi temporaire (%)	650	22,1	245	22,4	167	21,0	338	19,1	313	29,2 ↑
Emploi saisonnier (%)	650	19,0 ↑	243	8,1 ↓	168	29,3 ↑	336	15,7	313	11,7 ↓
Salaire horaire (\$)	609	14,85	231	15,56	158	13,01 ↓	319	14,49 ↓	289	17,47 ↑

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation à plusieurs mesures nécessitait, soit aucune formation particulière (23 %), soit une formation au secondaire (38 %), une formation collégiale (29 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (7 %) ou en gestion (3 %) (tableau 3.7.2.2). Lors de la première évaluation des effets des mesures actives, l'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation nécessitait un niveau de qualification comparable.

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire (14 %) et moindre dans un emploi nécessitant une formation de niveau secondaire (32 %) ou aucune formation particulière (21 %). À l'inverse, les participants prestataires de l'assistance sociale occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (33 %) et moins fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire (2 %). Ajoutons que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi correspondant à un poste de gestion (6 %).

Tableau 3.7.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à plusieurs mesures actives chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	138	0,5	232	3,4	370	2,3	888	3,4
Universitaire	138	2,3 ↓	232	14,2 ↑	370	9,7	888	6,7
Collégial	138	29,6	232	30,3	370	30,0	888	29,2
Secondaire	138	34,8	232	31,5 ↓	370	32,7	888	37,7
Aucune particulière	138	32,8 ↑	232	20,7 ↓	370	25,2	888	23,1
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	288	5,9 ↑	230	1,8	518	4,1	888	3,4
Universitaire	288	5,0	230	4,1	518	4,6	888	6,7
Collégial	288	28,6	230	28,7	518	28,6	888	29,2
Secondaire	288	41,4	230	40,6	518	41,1	888	37,7
Aucune particulière	288	19,1	230	24,7	518	21,6	888	23,1

Tableau 3.7.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation à plusieurs mesures actives chez ceux ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	448	3,3	440	3,5	254	1,9	634	4,1
Universitaire	448	5,9	440	7,7	254	5,2	634	7,5
Collégial	448	30,4	440	27,7	254	26,2	634	30,7
Secondaire	448	37,6	440	37,7	254	39,6	634	36,7
Aucune particulière	448	22,7	440	23,4	254	27,1	634	21,0

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	642	2,4 ↓	246	6,4 ↑	165	0,0 ↓	334	2,2	311	7,0 ↑
Universitaire	642	4,6 ↓	246	13,3 ↑	165	0,0 ↓	334	0,2 ↓	311	19,0 ↑
Collégial	642	30,0	246	26,6	165	19,5 ↓	334	29,8	311	33,8 ↑
Secondaire	642	38,8	246	34,1	165	42,7	334	44,7 ↑	311	26,7 ↓
Aucune particulière	642	24,2	246	19,6	165	37,8 ↑	334	23,1	311	13,6 ↓

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge des participants quant au niveau de qualification liée à l'emploi. Par contre, les participants nés dans un autre pays sont davantage présents dans un poste de gestion (6 %) ou un emploi nécessitant une formation universitaire (13 %).

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion (7 %) ou un emploi nécessitant une formation universitaire (19 %) ou une formation collégiale (34 %), les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme (45 %) et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (38 %).

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, sept participants sur dix (69 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (52 %) ou indirect (17 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont moins nombreux (58 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (42 %) ou indirect (16 %) avec leur formation. Néanmoins, deux participants sur trois (68 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Cette dernière proportion est comparable à celle observée pour les participants à plusieurs mesures actives (72 %) lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Tableau 3.7.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	138	37,0	232	28,6	370	31,8	897	31,2
Indirect	138	15,1	232	14,2	370	14,6	897	17,0
Direct	138	47,9	232	57,1	370	53,7	897	51,8
Lien avec formation								
Aucun	138	50,3 ↑	233	34,7 ↓	371	40,5	899	41,9
Indirect	138	20,0	233	14,6	371	16,6	899	16,3
Direct	138	29,7 ↓	233	50,7 ↑	371	42,8	899	41,9
Correspond au souhait	136	68,1	229	67,9	365	68,0	889	67,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	295	30,1	232	31,5	527	30,7	897	31,2
Indirect	295	17,4	232	20,4	527	18,7	897	17,0
Direct	295	52,5	232	48,1	527	50,6	897	51,8
Lien avec formation								
Aucun	295	43,0	233	42,5	528	42,8	899	41,9
Indirect	295	15,1	233	17,2	528	16,0	899	16,3
Direct	295	42,0	233	40,3	528	41,2	899	41,9
Correspond au souhait	294	67,6	230	67,5	524	67,5	889	67,7

Tableau 3.7.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	449	32,4	448	29,7	258	34,1	639	29,7
Indirect	449	16,5	448	17,6	258	16,9	639	17,0
Direct	449	51,1	448	52,7	258	49,0	639	53,3
Lien avec formation								
Aucun	451	43,5	448	39,8	259	49,9 ↑	640	37,8 ↓
Indirect	451	15,3	448	17,4	259	17,8	640	15,5
Direct	451	41,2	448	42,7	259	32,3 ↓	640	46,7 ↑
Correspond au souhait	445	70,2	444	64,8	257	66,4	632	68,4

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	650	32,2	247	27,9	167	38,9 ↑	339	31,9	313	24,7 ↓
Indirect	650	16,8	247	17,7	167	13,3	339	16,2	313	19,1
Direct	650	51,0	247	54,4	167	47,8	339	51,9	313	56,1
Lien avec formation										
Aucun	652	45,2 ↑	247	31,2 ↓	168	62,2 ↑	340	42,6	313	28,4 ↓
Indirect	652	14,5 ↓	247	21,8 ↑	168	18,7	340	13,0 ↓	313	16,5
Direct	652	40,3	247	47,0	168	19,2 ↓	340	44,4	313	55,1 ↑
Correspond au souhait	646	70,0 ↑	243	60,5 ↓	167	69,1	336	68,9	311	66,4

Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi n'avait aucun lien (50 %) avec leur formation et, en contrepartie, moins nombreux à y voir un lien direct (30 %). À l'inverse, les participants ne recevant aucun soutien public du revenu considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct (51 %) avec leur formation et, moins fréquemment, sans aucun lien (35 %).

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes. Par contre, les participants âgés de 30 ans et plus considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct (47 %) avec leur formation et moins souvent sans aucun lien (38 %) alors que la situation inverse prévaut chez les participants âgés de moins de 30 ans (32 % et 50 %, respectivement). Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays y voient davantage un lien indirect (22 % contre 15 %) et moins souvent aucun lien (31 % contre 45 %). En revanche, ils sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (61 % contre 70 %). Ajoutons que comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, les participants ayant un diplôme d'études

collégiales ou universitaires sont moins nombreux à considérer que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience de travail (25 % contre 39 %) ou aucun lien avec leur formation (28 % contre 62 %). En revanche, ils sont plus nombreux à y voir un lien direct avec leur formation (55 % contre 19 %).

3.7.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.7.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Plus de la moitié des participants (56 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 15 % des cas un emploi temporaire et dans 12 % des cas, saisonnier (tableau 3.7.3.1). Plus de trois fois sur quatre (77 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine. Aucune différence n'est observée entre les types de clientèle sur ces aspects.

Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment un emploi saisonnier (7 % contre 16 %) et aussi moins fréquemment un emploi à temps plein (70 % contre 84 %). On note aussi que les participants nés au Canada occupent plus fréquemment un emploi saisonnier (14 % contre 4 %) et moins fréquemment un emploi à temps plein (76 % contre 83 %) comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est plus fréquemment saisonnier (23 %).

Tableau 3.7.3.1

**Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage
des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période
selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	127	13,1	208	14,9	335	14,2	784	15,0
Emploi saisonnier (%)	126	11,0	208	9,4	334	10,0	783	11,5
Emploi à temps plein (%)	124	70,4	202	74,0	326	72,6	774	77,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	251	17,0	198	13,8	449	15,6	784	15,0
Emploi saisonnier (%)	249	11,4	200	13,9	449	12,5	783	11,5
Emploi à temps plein (%)	251	82,9	197	78,1	448	80,8	774	77,4

Tableau 3.7.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	378	16,1	406	13,8	210	14,7	574	15,2
Emploi saisonnier (%)	377	15,9 ↑	406	6,6 ↓	210	9,4	573	12,4
Emploi à temps plein (%)	376	83,9 ↑	398	70,3 ↓	207	73,4	567	79,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	558	14,6	226	16,3	119	15,8	304	11,1	285	20,1
Emploi saisonnier (%)	558	14,1 ↑	225	3,7 ↓	120	23,4 ↑	301	9,8	285	8,9
Emploi à temps plein (%)	553	75,5 ↓	221	83,1 ↑	119	70,4	300	75,1	280	82,8

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (20 %), soit une formation au secondaire (38 %), une formation collégiale (32 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (7 %) ou en gestion (3 %) (tableau 3.7.3.2). Les participants prestataires de l'assistance sociale sont plus nombreux à occuper un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (33 %).

Comparativement aux hommes, les femmes occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation au secondaire (43 % contre 33 %) et, en contrepartie, moins souvent un emploi nécessitant une formation collégiale (28 % contre 36 %). On note aussi que les participants âgés de moins de 30 ans occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus (25 % contre 17 %). Ajoutons que les participants nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire (16 % contre 4 %) comparativement aux participants nés au Canada. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un poste de gestion (7 %) ou un emploi nécessitant une formation universitaire (18 %), alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière (37 %).

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, huit participants sur dix (81 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (54 %) ou indirect (27 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et trois participants sur quatre (75 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir. Les participants prestataires de l'assistance sociale considèrent plus fréquemment que cet emploi n'a aucun lien (28 %) avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment qu'il est en lien direct (45 %). À l'inverse, les participants ne recevant aucun soutien public du revenu sont plus fréquemment d'avis que cet emploi est en lien direct avec leur expérience ou leur formation (64 %) et moins souvent sans aucun lien (15 %).

Tableau 3.7.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	123	0,8	203	3,7	326	2,6	757	2,8
Universitaire	123	4,1	203	13,3	326	9,8	757	7,3
Collégial	123	29,7	203	31,8	326	31,0	757	32,4
Secondaire	123	32,7	203	37,5	326	35,7	757	37,6
Aucune particulière	123	32,7 ↑	203	13,8	326	20,9	757	19,8
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	127	28,4 ↑	207	15,0 ↓	334	20,1	785	19,1
Indirect	127	27,0	207	21,3	334	23,5	785	26,7
Direct	127	44,6 ↓	207	63,7 ↑	334	56,5	785	54,2
Correspond au souhait	125	70,2	204	76,7	329	74,3	777	74,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	237	4,5	194	1,0	431	2,9	757	2,8
Universitaire	237	5,3	194	5,8	431	5,5	757	7,3
Collégial	237	32,3	194	34,9	431	33,4	757	32,4
Secondaire	237	41,0	194	36,6	431	39,0	757	37,6
Aucune particulière	237	16,9	194	21,8	431	19,1	757	19,8
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	250	15,7	201	21,7	451	18,3	785	19,1
Indirect	250	28,1	201	30,1	451	29,0	785	26,7
Direct	250	56,2	201	48,2	451	52,7	785	54,2
Correspond au souhait	250	76,2	198	73,7	448	75,1	777	74,7

Tableau 3.7.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	362	3,0	395	2,6	203	1,1	554	3,6
Universitaire	362	7,0	395	7,7	203	6,3	554	7,8
Collégial	362	36,3 ↑	395	28,3 ↓	203	30,2	554	33,4
Secondaire	362	33,0 ↓	395	42,6 ↑	203	37,1	554	37,9
Aucune particulière	362	20,8	395	18,9	203	25,4 ↑	554	17,3 ↓
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	379	20,8	406	17,2	211	24,9 ↑	574	16,4 ↓
Indirect	379	25,3	406	28,2	211	26,2	574	26,9
Direct	379	53,9	406	54,6	211	49,0	574	56,7
Correspond au souhait	374	77,2	403	72,1	207	72,7	570	75,7

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	540	2,3	217	4,4	113	0,0 ↓	292	1,1 ↓	276	6,5 ↑
Universitaire	540	4,4 ↓	217	16,2 ↑	113	0,0 ↓	292	1,0 ↓	276	18,0 ↑
Collégial	540	33,3	217	29,8	113	22,7 ↓	292	34,6	276	33,5
Secondaire	540	39,0	217	33,4	113	40,2	292	43,7	276	30,2 ↓
Aucune particulière	540	21,1	217	16,1	113	37,1 ↑	292	19,6	276	11,8 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	559	19,9	226	16,7	120	33,8 ↑	303	17,5	285	13,6
Indirect	559	28,6 ↑	226	21,1 ↓	120	31,8	303	26,6	285	23,5
Direct	559	51,5 ↓	226	62,3 ↑	120	34,4 ↓	303	55,9	285	63,0
Correspond au souhait	554	76,3	223	70,2	117	75,0	302	74,5	281	76,0

Aucune différence n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que cet emploi n'a aucun lien avec leur expérience ou leur formation (25 % contre 16 %) comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi qu'ils considèrent en lien direct avec leur expérience ou leur formation (62 % contre 52 %) et moins en lien indirect (21 % contre 29 %). Comme on pouvait s'y attendre, les participants n'ayant pas de diplôme

d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi n'ayant aucun lien (34 %) avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi ayant un lien direct (34 %).

3.7.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante le programme d'aide financière de dernier recours ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.7.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants à plusieurs mesures ont passé 23 % (2,7 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 21 % (1,3 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 4 mois (22 %) à l'assistance sociale (tableau 3.7.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (57 %, soit 7 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (50 %, soit 3 mois) et de 18 mois (54 %, soit 10 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Le temps passé à l'assistance sociale par chacune de ces clientèles au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la participation est comparable à celui observé lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Ajoutons que les écarts observés selon le type de clientèle sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ 40 % recevaient des prestations d'assistance sociale au moment de commencer leur participation (cf tableau 2.3.3.1).

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours de ces périodes comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Ajoutons que les participants nés au Canada ont passé plus de temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois comparativement à ceux nés dans un autre pays.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a légèrement augmenté dans l'année suivant la participation (2 %, soit 0,3 mois) comparativement à l'année précédant la participation. L'augmentation est significative chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi (3 %) et les participants sans soutien public du revenu (4 %). Aucun changement significatif n'est observé pour les autres participants, lesquels ont continué à recourir à cette forme de soutien public du revenu, comme ils l'avaient fait précédemment. Ajoutons que les participants prestataires de l'assistance sociale avaient diminué leur recours à l'assistance sociale lors de la première évaluation des effets des mesures actives (-13 %). Cet écart entre les deux études pourrait s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les

participants à la fois clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale étaient comptabilisés avec les clients de l'assurance-emploi et avec les prestataires de l'assistance sociale, en 2003, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés avec les prestataires de l'assistance sociale dans la présente étude.

Ajoutons qu'aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques des participants quant au changement du recours à l'assistance sociale.

Tableau 3.7.4.1
Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu,
le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	276	56,6 ↑	270	4,7 ↓	546	31,0	1 176	22,5
12 à 18 mois	276	49,9 ↑	270	6,2 ↓	546	28,3	1 176	20,9
18 mois	276	54,4 ↑	270	5,2 ↓	546	30,1	1 176	22,0
Présence ponctuelle (%)	276	44,0 ↑	270	7,1 ↓	546	25,8 ↑	1 176	19,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	276	1,2	270	4,1	546	2,6	1 176	2,4
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	308	5,7 ↓	322	24,1	630	15,1	1 176	22,5
12 à 18 mois	308	6,5 ↓	322	22,3	630	14,6	1 176	20,9
18 mois	308	6,0 ↓	322	23,5	630	14,9	1 176	22,0
Présence ponctuelle (%)	308	4,6 ↓	322	22,0	630	13,5 ↓	1 176	19,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	308	3,2	322	1,3	630	2,3	1 176	2,4

Tableau 3.7.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	558	22,8	618	22,1	364	28,6 ↑	812	19,0 ↓
12 à 18 mois	558	21,5	618	20,4	364	27,0 ↑	812	17,5 ↓
18 mois	558	22,3	618	21,5	364	28,1 ↑	812	18,5 ↓
Présence ponctuelle (%)	558	19,7	618	18,7	364	26,3 ↑	812	15,1 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	558	2,7	618	2,1	364	4,8	812	1,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	831	23,3	345	20,0	283	34,0 ↑	424	19,2	348	14,0 ↓
12 à 18 mois	831	22,7 ↑	345	15,7 ↓	283	35,4 ↑	424	17,4	348	11,7 ↓
18 mois	831	23,1	345	18,6	283	34,5 ↑	424	18,6	348	13,2 ↓
Présence ponctuelle (%)	831	20,8 ↑	345	14,3 ↓	283	35,0 ↑	424	14,7	348	9,5 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	831	1,9	345	3,9	283	1,7	424	1,0	348	2,8

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne, après la participation, près d'un participant sur cinq (19 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale (44 %) et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi (5 %) et ceux sans soutien public du revenu (7 %). Des écarts similaires avaient été observés lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes sur la présence à l'assistance sociale au moment du sondage. Par contre, la présence ponctuelle à l'assistance sociale est plus élevée chez les participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans (26 % contre 15 %), chez les participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays (21 % contre 14 %) ainsi que chez les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (35 % contre 10 %).

3.7.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.7.5.1 Les résultats bruts

Les participants à plusieurs mesures ont passé environ le dixième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (12 %, soit 6 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (9 %, soit 2 semaines), de sorte qu'ils ont cumulé environ 8 semaines de prestations au cours des 18 mois (11 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, un participant sur huit (13 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées ainsi qu'au moment du sondage, alors que les participants prestataires de l'assistance sociale y ont moins eu recours. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. Ajoutons que les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ont passé plus de temps à l'assurance-emploi entre le 12^e et le 18^e mois. Il importe aussi de souligner que pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échu de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Ajoutons que lors de la première évaluation des effets des mesures actives, les participants à plusieurs mesures avaient passé plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (21 %) et les 18 mois (21 %) suivant la participation. C'est notamment le cas pour les prestataires de l'assurance-emploi (37 % et 36 %), les personnes admissibles de l'assurance-emploi (21 % et 22 %) et les personnes sans soutien public du revenu (18 % et 19 %). À ce sujet, précisons que les conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi n'ont pas changé entre les deux études et que le temps passé en emploi est assez similaire pour chacune de ces clientèles. Les données du sondage ne permettent pas de déterminer de facteurs pouvant expliquer ces différences.

Les participants âgés de moins de 30 ans et ceux nés dans un autre pays ont passé moins de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Dans le cas des participants nés dans un autre pays, ils sont aussi moins nombreux à recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage. Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon la scolarité.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a légèrement diminué dans l'année qui a suivi (- 2,2 %, soit une réduction de 1 semaine). La diminution du recours à l'assurance-emploi touche uniquement les participants couverts par l'EDMT, qu'ils soient prestataires actifs (-11 %) ou anciens prestataires (-8 %). Ceux couverts par l'EMT ont, au contraire, eu autant ou davantage recours à l'assurance-emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à cet égard, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants.

Tableau 3.7.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	276	4,9 ↓	270	10,7	546	7,7 ↓	1 176	12,0
12 à 18 mois	276	4,2 ↓	270	6,2	546	5,2 ↓	1 176	8,7
18 mois	276	4,7 ↓	270	9,2	546	6,9 ↓	1 176	10,9
Présence ponctuelle (%)	276	5,3 ↓	270	7,7 ↓	546	6,5 ↓	1 176	13,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	276	4,7 ↑	270	7,9 ↑	546	6,3 ↑	1 176	-2,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	308	20,5 ↑	322	11,2	630	15,7 ↑	1 176	12,0
12 à 18 mois	308	10,8	322	12,8 ↑	630	11,8 ↑	1 176	8,7
18 mois	308	17,2 ↑	322	11,7	630	14,4 ↑	1 176	10,9
Présence ponctuelle (%)	308	20,7 ↑	322	16,9	630	18,8 ↑	1 176	13,1
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	308	-11,3 ↓	322	-7,7 ↓	630	-9,5 ↓	1 176	-2,2

Tableau 3.7.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	558	12,6	618	11,4	364	7,5 ↓	812	14,6
12 à 18 mois	558	9,5	618	8,0	364	5,9 ↓	812	10,3
18 mois	558	11,6	618	10,2	364	7,0 ↓	812	13,2
Présence ponctuelle (%)	558	15,2	618	10,8	364	11,8	812	13,8
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	558	-3,8	618	-0,4	364	-2,4	812	-2,0

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	831	13,8	345	6,5 ↓	283	10,9	424	13,0	348	13,5
12 à 18 mois	831	10,4	345	3,8 ↓	283	10,0	424	9,5	348	7,0
18 mois	831	12,7	345	5,6 ↓	283	10,6	424	11,8	348	11,4
Présence ponctuelle (%)	831	15,0	345	7,4 ↓	283	14,7	424	14,7	348	11,6
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	831	-2,4	345	-1,3	283	-0,1	424	-6,1	348	1,6

3.7.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.7.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, un participant sur six (16 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 17 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, c'est près d'un participant sur dix (8 %) qui était en participation à une des mesures à l'étude et 9 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 22 % et 24 %. Au moment du sondage, moins d'un participant sur dix (7 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 12 %, à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu de nouveau recours à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes suivant la participation à l'étude et ils étaient plus nombreux à participer à nouveau à une des mesures à l'étude au moment du sondage. À l'inverse, les participants prestataires de l'assurance-emploi ont moins eu recours à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec après la participation à l'étude et ils étaient moins nombreux à en utiliser au moment du sondage. Ajoutons que les participants ne recevant aucun soutien public du revenu ont moins eu recours à une des mesures à l'étude au cours des 18 mois suivant la participation étudiée.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance des participants quant au recours aux mesures et activités d'Emploi-Québec à la suite de la participation étudiée. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage eu recours à d'autres mesures ou activités entre le 12^e et le 18^e mois, ainsi qu'au cours des 18 mois suivant la participation étudiée comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Ils étaient aussi plus nombreux à participer à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et activités au moment du sondage. Il en est de même des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 3.7.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	276	20,3 ↑	270	11,8	546	16,1	1 176	15,9
12 à 18 mois	276	14,2 ↑	270	5,1	546	9,7	1 176	8,1
18 mois	276	30,2 ↑	270	15,6 ↓	546	23,0	1 176	21,8
Ponctuel	276	9,4 ↑	270	6,2	546	7,8	1 176	6,8
Autres mesures et activités								
12 mois	276	22,5 ↑	270	16,2	546	19,4	1 176	16,5
12 à 18 mois	276	11,1	270	9,4	546	10,3	1 176	9,1
18 mois	276	30,5 ↑	270	25,0	546	27,8	1 176	24,0
Ponctuel	276	15,6	270	10,6	546	13,1	1 176	12,4

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	308	14,6	322	16,7	630	15,7	1 176	15,9
12 à 18 mois	308	6,8	322	6,6	630	6,7	1 176	8,1
18 mois	308	20,7	322	20,8	630	20,8	1 176	21,8
Ponctuel	308	4,5	322	7,3	630	6,0	1 176	6,8
Autres mesures et activités								
12 mois	308	12,2 ↓	322	15,9	630	14,1	1 176	16,5
12 à 18 mois	308	8,4	322	7,9	630	8,1	1 176	9,1
18 mois	308	19,3 ↓	322	22,0	630	20,6	1 176	24,0
Ponctuel	308	8,5 ↓	322	14,8	630	11,7	1 176	12,4

Tableau 3.7.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures actives ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	558	14,6	618	17,2	364	15,4	812	16,1
12 à 18 mois	558	8,4	618	7,8	364	9,1	812	7,5
18 mois	558	20,9	618	22,8	364	21,7	812	21,8
Ponctuel	558	7,1	618	6,6	364	10,2 ↑	812	4,9 ↓
Autres mesures et activités								
12 mois	558	16,0	618	17,1	364	17,2	812	16,2
12 à 18 mois	558	9,9	618	8,3	364	12,6 ↑	812	7,2 ↓
18 mois	558	24,0	618	23,9	364	27,5 ↑	812	22,0 ↓
Ponctuel	558	11,5	618	13,3	364	15,0 ↑	812	10,9 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	831	16,2	345	14,9	283	14,8	424	18,4	348	12,9
12 à 18 mois	831	8,2	345	7,8	283	10,4	424	8,1	348	5,0
18 mois	831	22,0	345	21,0	283	21,7	424	24,1	348	16,8
Ponctuel	831	7,5	345	5,0	283	11,7 ↑	424	5,4	348	3,6 ↓
Autres mesures et activités										
12 mois	831	16,3	345	17,2	283	18,3	424	16,3	348	15,5
12 à 18 mois	831	9,6	345	7,6	283	12,0 ↑	424	9,4	348	5,7 ↓
18 mois	831	24,0	345	23,8	283	27,3 ↑	424	24,3	348	19,9 ↓
Ponctuel	831	12,6	345	11,7	283	15,6 ↑	424	10,4	348	10,8

3.7.7 La vie sociale et professionnelle

3.7.7.1 Les résultats

En 2011, le tiers des participants à plusieurs mesures actives (34 %) a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, près du tiers (32 %) a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 17 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 10 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 7 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (57 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. Les prestataires actifs de l'assurance-emploi sont, à l'inverse, proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (13 %) et plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$ (24 %) ou entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (17 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux que les autres participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des constats similaires avaient été faits lors de la première évaluation des effets des mesures actives.

Comparativement aux hommes, les femmes ont plus fréquemment déclaré un revenu personnel se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (36 % contre 28 %) et, en contrepartie, moins fréquemment compris entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (8 % contre 13 %). On observe aussi que les participants âgés de 30 ans et plus ont plus fréquemment un revenu égal ou supérieur à 30 000 \$ (21 % contre 11 %) et moins souvent un revenu inférieur à 10 000 \$ (29 % contre 42 %) comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (16 %) ou égal ou supérieur à 40 000 \$ (15 %), alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$ (50 %). Aucune différence n'est observée sur le revenu personnel selon le lieu de naissance des participants. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,1. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi se distinguent, en ce qu'ils sont un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus ont été plus faibles. Aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon les autres caractéristiques sociodémographiques des participants quant à l'amélioration perçue du revenu personnel.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,0, 1,1 et 1,6) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage le sentiment que leur motivation à travailler et à améliorer leur formation s'est améliorée.

Tableau 3.7.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	315	57,3 ↑	304	33,2	619	45,4 ↑	1 322	34,0
10 000 \$ à 19 999 \$	315	29,6	304	28,9	619	29,2	1 322	31,7
20 000 \$ à 29 999 \$	315	9,5 ↓	304	14,9	619	12,2 ↓	1 322	17,0
30 000 \$ à 39 999 \$	315	2,2 ↓	304	11,4	619	6,7 ↓	1 322	10,1
40 000 \$ et plus	315	1,4 ↓	304	11,7	619	6,4	1 322	7,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	317	0,2	310	0,2	627	0,2	1 326	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	328	1,1	321	1,0	649	1,1	1 376	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	321	1,3 ↑	320	1,1	641	1,2	1 354	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	317	1,7	316	1,6	633	1,7	1 346	1,6
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	352	13,3 ↓	351	34,4	703	23,9 ↓	1 322	34,0
10 000 \$ à 19 999 \$	352	33,6	351	34,2	703	33,9	1 322	31,7
20 000 \$ à 29 999 \$	352	24,2 ↑	351	18,3	703	21,3	1 322	17,0
30 000 \$ à 39 999 \$	352	17,2 ↑	351	8,8	703	13,0 ↑	1 322	10,1
40 000 \$ et plus	352	11,7	351	4,3	703	8,0	1 322	7,3
Modification du revenu (de -1 à +1)	350	-0,1 ↓	349	0,0	699	0,0	1 326	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	363	1,0	364	1,0	727	1,0	1 376	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	355	1,0	358	1,1	713	1,0	1 354	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	358	1,6	355	1,5	713	1,5	1 346	1,6

Tableau 3.7.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures actives selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	632	32,3	690	35,7	409	42,1 ↑	913	29,4 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	632	27,6 ↓	690	36,0 ↑	409	32,7	913	31,2
20 000 \$ à 29 999 \$	632	19,2	690	14,7	409	14,2	913	18,6
30 000 \$ à 39 999 \$	632	12,5 ↑	690	7,5 ↓	409	7,6 ↓	913	11,5 ↑
40 000 \$ et plus	632	8,3	690	6,1	409	3,6 ↓	913	9,3 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	634	0,1	692	0,1	412	0,2	914	0,0
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	659	1,0	717	1,0	431	1,3 ↑	945	0,9 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	647	1,1	707	1,2	429	1,3 ↑	925	1,0 ↓
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	642	1,6	704	1,6	422	2,1 ↑	924	1,3 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	942	33,0	380	37,1	307	50,4 ↑	486	29,4	397	23,5 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	942	33,3	380	26,8	307	32,3	486	34,6	397	26,8
20 000 \$ à 29 999 \$	942	17,4	380	15,9	307	12,0	486	19,1	397	19,0
30 000 \$ à 39 999 \$	942	9,5	380	11,9	307	2,1 ↓	486	11,8	397	15,7 ↑
40 000 \$ et plus	942	6,9	380	8,3	307	3,1 ↓	486	5,2	397	15,0 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	937	0,1	389	0,2	307	0,0	480	0,1	402	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	973	1,0	403	1,1	325	1,0	493	1,1	415	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	952	1,1	402	1,2	319	1,2	487	1,1	407	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	954	1,6	392	1,7	320	1,5	481	1,8	406	1,4

Aucune différence significative n'est observée sur ces aspects entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans perçoivent plus fréquemment des améliorations sur ces différents aspects comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus.

3.7.8 Synthèse pour les participants à plusieurs mesures

En termes bruts, la situation à la suite de la participation à plusieurs mesures se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (68 %), entre le 12^e et le 18^e mois (69 %) et dans les 18 mois (72 %) suivant leur participation. Plus de la moitié des participants (56 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 44 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé encore plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (58 %), de sorte qu'ils ont passé 50 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 813 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 544 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 392 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 12 419 \$, 8 829 \$ et 21 987 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé davantage de temps en emploi (5,0 %), en emploi à temps plein (5,4 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (94 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois (1 702 \$) dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 9 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, plus d'un emploi sur cinq est temporaire (22 %), un emploi sur six est saisonnier (16 %) et trois sur cinq (61 %) ne nécessitent aucune formation particulière (23 %) ou une formation de niveau secondaire (38 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 15 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (69 %) et qu'il répondait à leurs espérances (68 %). La majorité considère que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (58 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (12 %), entre le 12^e et le 18^e mois (9 %) et dans les 18 mois (11 %) suivant leur participation. Un participant sur huit (13 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a légèrement diminué dans l'année qui a suivi (-2 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé plus du cinquième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (23 %), entre le 12^e et le 18^e mois (21 %) et au cours des 18 mois (22 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, un participant sur cinq (19 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a légèrement augmenté (2 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Près du cinquième des participants (16 %) ont participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 17 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 8 % et 9 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 22 % et 24 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, plus d'un participant sur vingt (7 %) participent à une des mesures à l'étude et 12 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, près d'un participant sur trois a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (34 %) et presque autant a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (32 %), alors que les autres (34 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.8 LES PARTICIPANTS AUX CLUBS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « clubs de recherche d'emploi » de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de favoriser le retour en emploi des personnes participantes.

3.8.1 L'insertion en emploi

3.8.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Quatre participants sur cinq (79 %) aux clubs de recherche d'emploi ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.8.1.1). Cette proportion augmente légèrement durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (82 %) et elle atteint 83 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, deux participants sur trois (68 %) étaient en emploi.

Tableau 3.8.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	185	55,9 ↓	380	82,8 ↑	565	74,0 ↓	1 128	79,1
12 à 18 mois	158	54,7 ↓	337	85,5 ↑	495	75,6 ↓	992	81,7
18 mois	178	59,9 ↓	372	86,9 ↑	550	78,2 ↓	1 096	83,4
Présence ponctuelle en emploi (%)	185	46,0 ↓	380	72,2 ↑	565	63,7 ↓	1 127	67,7
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	350	85,8 ↑	213	81,4	563	84,2 ↑	1 128	79,1
12 à 18 mois	312	90,4 ↑	185	83,3	497	87,8 ↑	992	81,7
18 mois	339	91,1 ↑	207	85,1	546	88,8 ↑	1 096	83,4
Présence ponctuelle en emploi (%)	349	76,1 ↑	213	64,5	562	71,7 ↑	1 127	67,7

Tableau 3.8.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	580	81,4	548	76,5	249	83,4	879	77,8
12 à 18 mois	498	84,0	494	79,3	222	88,1 ↑	770	79,8 ↓
18 mois	561	85,8 ↑	535	80,9 ↓	241	89,0 ↑	855	81,9 ↓
Présence ponctuelle en emploi (%)	580	67,2	547	68,2	249	65,8	878	68,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	672	85,4 ↑	455	69,2 ↓	92	78,3	303	82,1	616	81,0
12 à 18 mois	590	88,3 ↑	401	71,4 ↓	76	78,2*	252	85,1	563	84,0
18 mois	655	89,5 ↑	440	73,9 ↓	91	81,6	294	87,2	599	85,0
Présence ponctuelle en emploi (%)	671	70,7 ↑	455	62,8 ↓	92	56,4 ↓	303	68,3	615	72,0 ↑

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Ces proportions sont moindres chez les participants prestataires de l'assistance sociale et, à l'inverse, plus élevées pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Ceci fait en sorte que globalement, les résultats bruts sur la présence en emploi sont supérieurs pour la clientèle couverte par l'EDMT comparativement à celle couverte par l'EMT.

Comparativement aux hommes, les femmes ont été un peu moins présentes en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Aucune différence ne subsiste toutefois au moment du sondage. On note aussi que les participants âgés de moins de 30 ans ont été plus nombreux, toutes proportions gardées, à être en emploi entre le 12^e mois et le 18^e mois, ainsi qu'au cours des 18 mois suivant la participation comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Aucune différence ne subsiste toutefois au moment du sondage. Les participants nés au Canada ont été davantage présents en emploi au cours des différentes périodes considérées comparativement à ceux nés dans un autre pays et un écart significatif persiste au moment du sondage. Ajoutons que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont davantage présents en emploi au moment du sondage comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants aux clubs de recherche d'emploi ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi (54 %, soit 28 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.8.1.2). Cette proportion atteint 71 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 18 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 61 % (soit 48 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 46 % (soit 24 semaines), 62 % (soit 16 semaines) et 54 % (soit 42 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Tableau 3.8.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	168	30,1 ↓	365	59,0 ↑	533	50,0 ↓	1 044	53,5
12 à 18 mois	155	43,1 ↓	330	76,6 ↑	485	65,9 ↓	967	70,9
18 mois	147	35,5 ↓	324	66,9 ↑	471	57,1 ↓	992	61,4
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	167	26,0 ↓	359	48,8	526	41,6 ↓	1 028	46,3
12 à 18 mois	155	39,0 ↓	327	64,5	482	56,4 ↓	959	62,1
18 mois	146	31,3 ↓	319	56,2	465	48,4 ↓	907	53,7

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	320	59,6 ↑	191	53,2	511	57,2 ↑	1 044	53,5
12 à 18 mois	305	79,1 ↑	177	70,2	482	75,9 ↑	967	70,9
18 mois	285	68,5 ↑	166	61,2	451	65,8 ↑	992	61,4
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	314	53,1 ↑	188	48,2	502	51,3 ↑	1 028	46,3
12 à 18 mois	304	69,7 ↑	173	64,8	477	67,9 ↑	959	62,1
18 mois	280	61,1 ↑	162	56,3	442	59,3 ↑	907	53,7

Tableau 3.8.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Temps en emploi (%)								
12 mois	529	53,4	515	53,7	236	59,3 ↑	808	51,8 ↓
12 à 18 mois	485	71,9	482	69,8	217	75,7 ↑	750	69,5 ↓
18 mois	456	62,2	466	60,6	212	67,1 ↑	710	59,7 ↓
Temps en emploi à temps plein (%)								
12 mois	529	48,3	499	44,2	235	49,5	793	45,4
12 à 18 mois	482	67,2 ↑	477	56,8 ↓	217	64,7	742	61,3
18 mois	454	57,3 ↑	453	49,9 ↓	211	57,1	696	52,7

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Temps en emploi (%)										
12 mois	626	59,3 ↑	417	44,6 ↓	81	47,2	278	56,4	579	55,8 ↑
12 à 18 mois	574	76,0 ↑	392	63,1 ↓	71	58,1* ↓	242	74,5	556	74,0 ↑
18 mois	549	67,4 ↑	372	52,1 ↓	68	51,2* ↓	230	65,9 ↑	530	63,8 ↑
Temps en emploi à temps plein (%)										
12 mois	618	52,4 ↑	409	36,8 ↓	78	39,8	273	49,0	571	48,9 ↑
12 à 18 mois	570	66,9 ↑	388	54,7 ↓	68	48,5* ↓	240	65,1	554	65,5 ↑
18 mois	542	59,9 ↑	364	44,0 ↓	65	42,9* ↓	226	57,6	523	56,6 ↑

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein. À l'inverse, les participants sans soutien public du revenu et ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi ont passé davantage de temps en emploi au cours des périodes considérées. Ces derniers ont, de surcroît, passé davantage de temps en emploi à temps plein.

Comparativement aux femmes, les hommes ont, en moyenne, passé plus de temps en emploi à temps plein entre le 12^e et le 18^e mois, ainsi qu'au cours des 18 mois suivant la participation. Les participants âgés de moins de 30 ans ont passé plus de temps en emploi comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus, mais aucune différence significative n'est observée quant à l'emploi à temps plein. Comparativement aux participants nés dans un autre pays, ceux nés au Canada ont passé plus de temps en emploi et en emploi à temps plein. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants aux clubs de recherche d'emploi ont cumulé 999 heures de travail dans l'année qui a suivi leur participation et 667 heures entre le 12^e et le 18^e mois de leur participation, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 729 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.8.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 17 255 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 11 927 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 30 333 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

Tableau 3.8.1.3
Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	166	584 ↓	359	1 066 ↑	525	915 ↓	1 029	999
12 à 18 mois	154	415 ↓	328	698 ↑	482	608 ↓	961	667
18 mois	145	1 032 ↓	317	1 829 ↑	462	1 579 ↓	905	1 729
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	162	8 431 ↓	349	18 328	511	15 229 ↓	994	17 255
12 à 18 mois	149	6 344 ↓	310	12 619	459	10 581 ↓	909	11 927
18 mois	139	15 518 ↓	301	31 994	440	26 773 ↓	856	30 333

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	318	1 135 ↑	186	1 004	504	1 086 ↑	1 029	999
12 à 18 mois	304	752 ↑	175	681	479	726 ↑	961	667
18 mois	282	1 956 ↑	161	1 760	443	1 885 ↑	905	1 729
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	305	21 029 ↑	178	16 576	483	19 399 ↑	994	17 255
12 à 18 mois	286	14 107 ↑	164	11 843	450	13 296 ↑	909	11 927
18 mois	265	36 494 ↑	151	29 826	416	34 100 ↑	856	30 333

Tableau 3.8.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	527	1 053 ↑	502	941 ↓	231	1 093 ↑	798	972 ↓
12 à 18 mois	483	712 ↑	478	620 ↓	215	710 ↑	746	654 ↓
18 mois	454	1 851 ↑	451	1 601 ↓	206	1 873 ↑	699	1 686 ↓
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	507	18 708 ↑	487	15 700 ↓	225	17 306	769	17 240
12 à 18 mois	456	13 208 ↑	453	10 603 ↓	211	11 843	698	11 953
18 mois	425	33 486 ↑	431	27 124 ↓	201	30 127	655	30 397

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	617	1 126 ↑	411	800 ↓	80	925	274	1 052	569	1 039
12 à 18 mois	570	721 ↑	390	583 ↓	69	573*	242	699	553	695 ↑
18 mois	540	1 923 ↑	364	1 426 ↓	66	1 522*	227	1 850	519	1 790
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	595	19 692 ↑	398	13 448 ↓	76	11 843 ↓	269	15 924	548	20 054 ↑
12 à 18 mois	537	12 968 ↑	371	10 333 ↓	66	7 908* ↓	231	11 237	519	13 533 ↑
18 mois	510	34 034 ↑	345	24 594 ↓	62	19 743* ↓	219	28 762	488	34 708 ↑

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles. À l'inverse, les participants sans soutien public du revenu et ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi ont cumulé davantage d'heures de travail. Ces derniers ont aussi cumulé des revenus d'emploi plus élevés. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi.

Comparativement aux hommes, les femmes ont cumulé moins d'heures travaillées et ont eu une rémunération d'emploi plus faible au cours des périodes considérées. Ces écarts pourraient s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les hommes ont passé plus de temps en emploi à temps plein. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu une rémunération d'emploi plus faible. Les participants âgés de moins de 30 ans ont cumulé plus d'heures de travail au cours des périodes considérées comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Toutefois, cela ne leur a pas permis de cumuler des revenus d'emploi supérieurs. Les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont cumulé davantage d'heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et ils ont cumulé des revenus

d'emploi supérieurs au cours des périodes considérées. Ce dernier écart s'explique, du moins en partie, par le fait qu'ils ont obtenu un emploi avec un salaire horaire plus élevé.

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants aux clubs de recherche d'emploi ont passé plus de temps en emploi (13 %) dans l'année suivant leur participation (54 %, soit 28 semaines) que durant celle qui l'a précédée (41 %, soit 21 semaines), un écart équivalent à 7 semaines (tableau 3.8.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi augmenté de façon significative (14 %, soit 7 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 258 heures de plus dans l'année suivant leur participation que dans celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une amélioration significative de leur rémunération d'emploi (5 128 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation.

Tableau 3.8.1.4

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	72	15,4*	266	15,9	338	15,8	813	12,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	72	14,5*	260	19,6 ↑	332	18,3	797	14,0
Différence du nombre d'heures travaillées	70	328*	258	353 ↑	328	347	795	258
Différence de rémunération d'emploi (\$)	66	5 741*	243	7 304 ↑	309	6 931	740	5 128

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	304	8,6 ↓	171	14,5	475	10,7	813	12,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	296	7,7 ↓	169	16,3	465	10,8	797	14,0
Différence du nombre d'heures travaillées	299	147 ↓	168	275	467	193	795	258
Différence de rémunération d'emploi (\$)	274	3 311	157	4 561	431	3 761	740	5 128

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.8.1.4

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	412	11,8	401	14,1	186	15,6	627	12,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	411	12,9	386	15,4	184	19,1	613	12,5
Différence du nombre d'heures travaillées	409	246	386	272	181	372	614	225
Différence de rémunération d'emploi (\$)	384	4 361	356	5 993	173	6 648	567	4 665

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	588	11,1	225	17,6	74	5,0*	253	8,6	442	17,6 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	578	12,3	219	18,5	71	2,9* ↓	249	10,5	434	18,6 ↑
Différence du nombre d'heures travaillées	577	224	218	348	73	27* ↓	248	185	432	350 ↑
Différence de rémunération d'emploi (\$)	538	4 390	202	7 066	68	1 027* ↓	232	1 827 ↓	403	7 824 ↑

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont vécu une amélioration moindre de leur situation d'emploi, tant au niveau du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées que de la rémunération provenant d'un emploi. En revanche, les participants sans soutien public du revenu ont davantage amélioré leur situation d'emploi sur la plupart de ces aspects.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance quant au changement vécu de la situation d'emploi. Par contre, on observe que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont vécu une amélioration plus importante du temps passé en emploi, du nombre d'heures travaillées ainsi que de la rémunération d'emploi. À l'inverse, ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont eu une amélioration moindre sur ces aspects.

3.8.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.8.2.2 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Quatre participants aux clubs de recherche d'emploi sur cinq (79 %) ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 11 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (13 semaines), mais moindre pour les participants sans soutien public du revenu (9 semaines).

Aucune différence n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes. Par contre, on note que le délai a été plus court pour les participants âgés de moins de 30 ans, ceux nés au Canada et ceux ayant un diplôme d'études collégiales.

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur quatre, un emploi temporaire (23 %) et une fois sur dix, un emploi saisonnier (10 %). L'emploi occupé par les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi était plus fréquemment saisonnier (18 %).

Tableau 3.8.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	97	12,8 ↑	301	9,0 ↓	398	9,9	850	10,7
Emploi temporaire (%)	94	26,2	305	22,4	399	23,3	849	23,0
Emploi saisonnier (%)	94	6,9	305	8,2	399	7,9	849	9,7
Salaire horaire (\$)	83	14,39 ↓	287	17,30	370	16,64	786	17,03

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	288	11,5	164	11,3	452	11,4	850	10,7
Emploi temporaire (%)	287	21,6	163	24,6	450	22,7	849	23,0
Emploi saisonnier (%)	288	7,6	162	17,9 ↑	450	11,3	849	9,7
Salaire horaire (\$)	271	18,24 ↑	145	15,75 ↓	416	17,38	786	17,03

Tableau 3.8.2.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	448	11,4	402	10,0	200	8,5 ↓	650	11,4 ↑
Emploi temporaire (%)	447	22,6	402	23,5	202	21,8	647	23,4
Emploi saisonnier (%)	447	12,1 ↑	402	6,8 ↓	200	11,9	649	9,0
Salaire horaire (\$)	418	17,58 ↑	368	16,38 ↓	189	15,18 ↓	597	17,61 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	553	9,6 ↓	296	12,9 ↑	66	9,6*	232	8,7 ↓	482	11,8 ↑
Emploi temporaire (%)	558	22,9	291	23,2	68	23,7*	237	19,7	476	24,2
Emploi saisonnier (%)	556	9,8	293	9,5	67	19,1* ↑	236	11,8	478	6,8 ↓
Salaire horaire (\$)	522	17,24	264	16,61	62	12,69* ↓	225	14,75 ↓	441	19,19 ↑

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les hommes sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi saisonnier comparativement aux femmes. Il en est de même des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 17,03 \$. Pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 18,24 \$ alors que pour les prestataires de l'assistance sociale, il était de 14,39 \$ et les anciens prestataires de l'assurance-emploi admissible, de 15,75 \$.

Le salaire horaire reçu dans l'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était aussi plus élevé pour les hommes (18 \$) comparativement aux femmes (16 \$), pour les participants âgés de 30 ans et plus (18 \$) comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans (15 \$) ainsi que pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (19 \$) comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (15 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (13 \$).

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation aux clubs de recherche d'emploi nécessitait, soit aucune formation particulière (16 %), soit une formation au secondaire (35 %), une formation collégiale (30 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (14 %) ou en gestion (6 %) (tableau 3.4.2.2).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire et moindre dans un poste de gestion. Pour leur part, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont davantage présents dans un poste de gestion.

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant au niveau de qualification requis par l'emploi occupé. Par contre, on note que les participants âgés de moins de 30 ans occupent moins fréquemment un poste de gestion comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et, en contrepartie, moins fréquemment un poste de gestion. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou une formation collégiale, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.8.2.2

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	91	2,5	305	3,8 ↓	396	3,5 ↓	843	5,9
Universitaire	91	11,0	305	19,5 ↑	396	17,5	843	14,0
Collégial	91	27,0	305	28,9	396	28,4	843	30,0
Secondaire	91	40,7	305	33,4	396	35,1	843	34,5
Aucune particulière	91	18,8	305	14,4	396	15,4	843	15,5

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	285	10,2 ↑	162	4,3	447	8,1	843	5,9
Universitaire	285	11,5	162	10,0	447	10,9	843	14,0
Collégial	285	29,2	162	35,3	447	31,4	843	30,0
Secondaire	285	34,0	162	33,8	447	34,0	843	34,5
Aucune particulière	285	15,1	162	16,5	447	15,6	843	15,5

Tableau 3.8.2.2

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	443	5,9	400	6,0	200	2,6 ↓	643	7,0 ↑
Universitaire	443	15,1	400	12,8	200	15,1	643	13,7
Collégial	443	28,9	400	31,3	200	28,7	643	30,4
Secondaire	443	33,1	400	36,2	200	33,4	643	34,9
Aucune particulière	443	17,1	400	13,7	200	20,1	643	14,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	555	7,9 ↑	288	1,9 ↓	68	1,9*	234	3,1 ↓	475	8,6 ↑
Universitaire	555	11,3 ↓	288	19,4 ↑	68	0,0* ↓	234	1,3 ↓	475	23,3 ↑
Collégial	555	28,8	288	32,3	68	16,5* ↓	234	26,5	475	34,0 ↑
Secondaire	555	35,0	288	33,5	68	43,1*	234	46,0 ↑	475	27,1 ↓
Aucune particulière	555	16,9	288	12,8	68	38,5* ↑	234	23,1	475	6,9 ↓

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, trois participants sur quatre (75 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (56 %) ou indirect (19 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont toutefois moins nombreux (63 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (47 %) ou indirect (16 %) avec leur formation. Néanmoins, deux participants sur trois (66 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Les participants sans soutien public du revenu sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi est en lien indirect avec leur expérience de travail et aussi plus nombreux à considérer qu'il est en lien direct avec leur formation. Les participants prestataires de l'assistance sociale n'y voient, quant à eux, plus fréquemment aucun lien avec leur expérience de travail ou avec leur formation. Ils sont aussi moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait. À l'inverse, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont plus fréquemment d'avis que cet emploi correspond à leur souhait.

Comparativement aux hommes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail ainsi qu'avec leur formation et, en contrepartie, moins nombreuses à n'y voir aucun lien. Elles sont aussi plus nombreuses à considérer que cet emploi correspond à leur souhait. On note aussi que les participants âgés de 30 ans ou plus sont

davantage d'avis que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Les participants nés dans un autre pays considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct avec leur formation comparativement à ceux nés au Canada. Toutefois, ils sont aussi moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Comme auparavant, on note que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont occupé plus fréquemment un emploi directement lié à leur expérience de travail et à leur formation comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.8.2.3

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	93	39,4 ↑	307	22,7	400	26,6	849	24,6
Indirect	93	11,0	307	23,1 ↑	400	20,3	849	19,4
Direct	93	49,6	307	54,2	400	53,1	849	56,0
Lien avec formation								
Aucun	93	50,1 ↑	307	32,1 ↓	400	36,3	850	36,9
Indirect	93	16,0	307	15,3	400	15,5	850	15,7
Direct	93	33,9 ↓	307	52,5 ↑	400	48,2	850	47,4
Correspond au souhait	93	49,1 ↓	304	63,2	397	59,9 ↓	847	66,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	286	22,7	163	23,1	449	22,8	849	24,6
Indirect	286	17,6	163	20,4	449	18,6	849	19,4
Direct	286	59,8	163	56,5	449	58,6	849	56,0
Lien avec formation								
Aucun	287	36,2	163	39,5	450	37,4	850	36,9
Indirect	287	16,4	163	15,1	450	16,0	850	15,7
Direct	287	47,4	163	45,4	450	46,7	850	47,4
Correspond au souhait	287	73,1 ↑	163	70,1	450	72,0 ↑	847	66,3

Tableau 3.8.2.3

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	448	28,7 ↑	401	19,8 ↓	201	27,7	648	23,7
Indirect	448	19,3	401	19,5	201	23,7	648	18,0
Direct	448	52,0 ↓	401	60,7 ↑	201	48,6 ↓	648	58,3 ↑
Lien avec formation								
Aucun	447	40,8 ↑	403	32,3 ↓	201	36,4	649	37,0
Indirect	447	17,2	403	14,0	201	19,6	649	14,5
Direct	447	42,0 ↓	403	53,6 ↑	201	44,0	649	48,4
Correspond au souhait	446	63,0 ↓	401	70,2 ↑	200	65,4	647	66,6

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	555	24,0	294	26,0	68	51,4* ↑	235	28,0	479	17,3 ↓
Indirect	555	18,0	294	22,1	68	12,2*	235	17,2	479	22,1 ↑
Direct	555	58,0	294	51,9	68	36,4* ↓	235	54,8	479	60,6 ↑
Lien avec formation										
Aucun	555	40,4 ↑	295	30,1 ↓	68	69,8* ↑	236	41,0	478	28,0 ↓
Indirect	555	14,9	295	17,3	68	11,2*	236	11,9	478	18,8 ↑
Direct	555	44,7 ↓	295	52,6 ↑	68	19,0* ↓	236	47,1	478	53,2 ↑
Correspond au souhait	555	73,0 ↑	292	53,1 ↓	68	54,7*	236	70,5	476	68,9

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.8.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.8.3.2 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Environ deux participants sur trois (68 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 17 % des cas un emploi temporaire et dans 7 % des cas, saisonnier (tableau 3.8.3.1). Huit fois sur dix (81 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine.

Les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi saisonnier. Comparativement aux hommes, les femmes occupent moins fréquemment un emploi à temps plein. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires est plus fréquemment temporaire. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon l'âge ou le lieu de naissance.

Tableau 3.8.3.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	89	22,0 *	272	18,4	361	19,2	762	17,3
Emploi saisonnier (%)	89	3,4*	272	4,8	361	4,5	761	6,6
Emploi à temps plein (%)	87	83,8	268	78,1	355	79,5	753	81,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	266	14,5	135	17,5	401	15,5	762	17,3
Emploi saisonnier (%)	266	5,6	134	14,5 ↑	400	8,6	761	6,6
Emploi à temps plein (%)	266	82,7	132	83,1	398	82,9	753	81,3

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Tableau 3.8.3.1

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	390	16,2	372	18,4	167	17,2	595	17,3
Emploi saisonnier (%)	389	7,5	372	5,7	166	4,7	595	7,2
Emploi à temps plein (%)	388	88,7 ↑	365	73,1 ↓	164	81,6	589	81,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	479	17,0	282	17,8	51	16,1*	207	9,6 ↓	440	21,4 ↑
Emploi saisonnier (%)	478	7,8	282	4,6	50	10,4*	205	8,6	442	5,9
Emploi à temps plein (%)	468	80,4	284	82,7	50	73,7*	203	80,7	437	83,5

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (13 %), soit une formation au secondaire (33 %), une formation collégiale (33 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (15 %) ou en gestion (7 %) (tableau 3.8.3.2).

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un poste de gestion, situation moins fréquente chez les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi. Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge, quant au niveau de qualification requis par l'emploi occupé au moment du sondage.

On constate aussi que les participants nés dans un autre pays occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi ne nécessitant aucune qualification particulière comparativement aux participants nés au Canada. Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou collégiale, alors que les participants ayant un diplôme d'études secondaires et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation secondaire ou ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, huit participants sur dix (82 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (60 %) ou indirect (22 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et trois participants sur quatre (75 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Tableau 3.8.3.2

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	86	5,8	266	4,3	352	4,6	739	6,5
Universitaire	86	14,6	266	19,5	352	18,4	739	15,1
Collégial	86	40,8	266	34,2	352	35,8	739	32,8
Secondaire	86	32,4	266	30,5	352	30,9	739	32,7
Aucune particulière	86	6,4	266	11,5	352	10,3	739	13,0
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	89	18,8	275	14,9	364	15,8	763	18,3
Indirect	89	19,9	275	22,7	364	22,0	763	22,0
Direct	89	61,4	275	62,4	364	62,2	763	59,7
Correspond au souhait	89	72,1	273	72,6	362	72,5	763	75,2

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	259	11,2 ↑	128	2,3 ↓	387	8,2	739	6,5
Universitaire	259	10,8	128	14,7	387	12,1	739	15,1
Collégial	259	29,0	128	32,0	387	30,0	739	32,8
Secondaire	259	34,8	128	33,1	387	34,2	739	32,7
Aucune particulière	259	14,2	128	17,9	387	15,4	739	13,0
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	264	21,0	135	19,5	399	20,5	763	18,3
Indirect	264	20,5	135	24,8	399	22,0	763	22,0
Direct	264	58,4	135	55,7	399	57,5	763	59,7
Correspond au souhait	267	78,8	134	75,7	401	77,7	763	75,2

Tableau 3.8.3.2

Les résultats bruts sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	378	6,6	361	6,4	162	4,4	577	7,1
Universitaire	378	16,5	361	13,5	162	14,3	577	15,3
Collégial	378	31,3	361	34,3	162	37,4	577	31,5
Secondaire	378	30,6	361	34,9	162	27,1	577	34,2
Aucune particulière	378	14,9	361	10,9	162	16,8	577	12,0
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	390	19,9	373	16,6	167	17,6	596	18,5
Indirect	390	24,8	373	19,0	167	21,7	596	22,1
Direct	390	55,3 ↓	373	64,5 ↑	167	60,7	596	59,4
Correspond au souhait	390	73,8	373	76,8	166	74,1	597	75,6

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	467	8,0	271	3,4	50	2,7	199	3,9	429	9,0 ↑
Universitaire	467	12,3 ↓	271	20,2 ↑	50	0,0 ↓	199	1,7 ↓	429	23,5 ↑
Collégial	467	30,5	271	37,0	50	22,1 ↓	199	23,5	429	37,7 ↑
Secondaire	467	33,6	271	31,1	50	51,0 ↑	199	46,1 ↑	429	23,8 ↓
Aucune particulière	467	15,6 ↑	271	8,4 ↓	50	24,2 ↑	199	24,8 ↑	429	6,0 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	477	19,4	285	16,3	51	33,8 ↑	204	22,9	443	13,3 ↓
Indirect	477	24,7	285	17,4	51	28,4	204	27,1	443	20,0
Direct	477	55,9 ↓	285	66,3 ↑	51	37,8 ↓	204	50,0 ↓	443	66,6 ↑
Correspond au souhait	477	78,7 ↑	285	69,1 ↓	51	73,3	206	75,5	442	76,8

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le statut eu égard au soutien public du revenu. Par contre, on note que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que cet emploi est directement lié à leur expérience ou à leur formation comparativement aux hommes. Il en

est de même des participants nés dans un autre pays comparativement aux participants nés au Canada. Par contre, ils sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Comme on pouvait s'y attendre, les participants ayant une formation collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un emploi en lien direct avec leur expérience ou leur formation et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi n'ayant aucun lien. Aucune différence n'est toutefois observée entre la scolarité et la satisfaction envers l'emploi occupé au moment du sondage.

3.8.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante, le programme d'aide financière de dernier recours, ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.8.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants aux clubs de recherche d'emploi ont passé 15 % (1,8 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 13 % (0,8 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 2,6 mois (14 %) à l'assistance sociale (tableau 3.8.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (60 %, soit 7 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (41 %, soit 2,5 mois) et de 18 mois (54 %, soit près de 10 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Ces écarts sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le tiers recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer sa participation (cf tableau 2.3.3.1).

Comparativement aux femmes, les hommes ont passé un peu plus de temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la participation. Les participants âgés de 30 ans et plus ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Les participants nés au Canada ont passé moins de temps à l'assistance sociale dans les 12 mois ainsi que dans les 18 mois suivant la participation comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté dans l'année suivant la participation (7 %, soit 0,8 mois) comparativement à l'année précédant la participation. L'augmentation du temps passé à l'assistance sociale est plus importante chez les participants prestataires de l'assistance sociale et plus faible pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi (3 %, soit 0,3 mois) et ceux sans soutien public du revenu (1 %, soit 0,2 mois). Ajoutons que l'augmentation du temps passé à

l'assistance sociale est plus marquée chez les participants âgés de 30 ans et plus, comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans ainsi que chez les participants nés dans un autre pays, comparativement à ceux nés au Canada.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne, après la participation, un participant sur dix (10 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des résultats similaires avaient été observés lors de l'évaluation de 2003.

Tableau 3.8.4.1
Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	146	60,2 ↑	326	1,6 ↓	472	19,7 ↑	918	15,1
12 à 18 mois	146	41,3 ↑	326	2,8 ↓	472	14,7	918	12,6
18 mois	146	53,9 ↑	326	2,0 ↓	472	18,1 ↑	918	14,3
Présence ponctuelle (%)	146	33,5 ↑	327	1,8 ↓	473	11,6 ↑	919	9,8
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	146	23,8 ↑	326	1,4 ↓	472	8,3	918	6,9
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	278	4,2 ↓	168	20,4 ↑	446	10,3 ↓	918	15,1
12 à 18 mois	278	5,9 ↓	168	17,8	446	10,4	918	12,6
18 mois	278	4,7 ↓	168	19,5 ↑	446	10,3 ↓	918	14,3
Présence ponctuelle (%)	278	4,9 ↓	168	12,7	446	7,8 ↓	919	9,8
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	278	2,9 ↓	168	9,8	446	5,5	918	6,9

Tableau 3.8.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	474	17,6 ↑	444	12,4 ↓	205	8,9 ↓	713	17,0 ↑
12 à 18 mois	474	14,3	444	10,8	205	6,4 ↓	713	14,4 ↑
18 mois	474	16,5	444	11,9	205	8,0 ↓	713	16,1 ↑
Présence ponctuelle (%)	474	11,0	445	8,5	205	5,1 ↓	714	11,1 ↑
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	474	8,5	444	5,2	205	2,6 ↓	713	8,2 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	554	11,7 ↓	364	20,3 ↑	73	27,3 ↑	249	14,0	496	10,8 ↓
12 à 18 mois	554	11,6	364	14,1	73	26,9 ↑	249	15,2	496	6,8 ↓
18 mois	554	11,7 ↓	364	18,2 ↑	73	27,2 ↑	249	14,4	496	9,5 ↓
Présence ponctuelle (%)	554	9,7	365	9,8	73	30,4 ↑	249	8,3	496	5,4 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	554	4,0 ↓	364	11,4 ↑	73	3,0	249	6,5	496	6,1

Ajoutons que la présence à l'assistance sociale au moment du sondage est plus élevée chez les participants âgés de 30 ans et plus comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans ainsi que chez les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

3.8.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.8.5.1 Les résultats bruts

Les participants aux clubs de recherche d'emploi ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (11 %, soit 6 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (7 %, soit 2 semaines), de sorte qu'ils ont cumulé environ 8 semaines de prestations au cours des 18 mois (10 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, environ un participant sur dix (11 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes considérées, alors que les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu y ont moins eu recours. Le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échuë, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Aucune différence n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge du participant, quant au recours à l'assurance-emploi après la participation aux clubs de recherche d'emploi. Par contre, les participants nés au Canada ont cumulé davantage de semaines d'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation comparativement à ceux nés dans un autre pays. On note aussi que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont passé moins de temps à l'assurance-emploi entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation. Aucune différence n'est observée quant au recours à l'assurance-emploi au moment du sondage.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps à l'assurance-emploi a quelque peu diminué dans l'année qui a suivi (- 5,4 %, soit une réduction de 3 semaines). Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi (-13 %) et anciens prestataires admissibles (-15 %) ont davantage diminué leur recours à l'assurance-emploi, alors qu'en contrepartie, les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu ont peu, ou pas, modifié leur recours à l'assurance-emploi et ont continué à avoir peu recours à cette forme de soutien public du revenu.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, la scolarité ou le lieu de naissance des participants quant au changement du temps passé à l'assurance-emploi.

Tableau 3.8.5.1

**Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	146	1,3 ↓	326	4,7 ↓	472	3,6 ↓	918	11,0
12 à 18 mois	146	5,1	326	3,5 ↓	472	4,0 ↓	918	7,0
18 mois	146	2,6 ↓	326	4,3 ↓	472	3,8 ↓	918	9,7
Présence ponctuelle (%)	146	6,7	326	8,4	472	7,9	918	11,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	146	0,6 ↑	326	2,8 ↑	472	2,1 ↑	918	-5,4
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	278	26,0 ↑	168	7,1 ↓	446	18,9 ↑	918	11,0
12 à 18 mois	278	10,9 ↑	168	8,9	446	10,1	918	7,0
18 mois	278	21,0 ↑	168	7,7	446	16,0 ↑	918	9,7
Présence ponctuelle (%)	278	13,8	168	15,1	446	14,3	918	11,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	278	-12,5 ↓	168	-14,5 ↓	446	-13,3 ↓	918	-5,4

Tableau 3.8.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	474	12,0	444	10,0	205	6,6	713	12,3
12 à 18 mois	474	7,9	444	5,9	205	7,7	713	6,7
18 mois	474	10,6	444	8,7	205	6,9	713	10,5
Présence ponctuelle (%)	474	10,9	444	11,1	205	10,9	713	11,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	474	-5,9	444	-4,7	205	-3,4	713	-5,9

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	554	14,3 ↑	364	6,2 ↓	73	11,9	249	14,9	496	10,4
12 à 18 mois	554	8,9	364	4,0 ↓	73	12,6	249	10,0	496	4,5 ↓
18 mois	554	12,5 ↑	364	5,4 ↓	73	12,1	249	13,3	496	8,4
Présence ponctuelle (%)	554	13,5	364	7,2	73	15,2	249	16,1	496	9,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	554	-6,4	364	-3,8	73	-8,9*	249	-8,6	496	-3,2

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.8.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.8.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, moins d'un participant sur dix (7 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 20 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, environ un participant sur vingt (6 %) était en participation, à une des mesures à l'étude et 8 %, à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 11 % et 25 %. Au moment du sondage, moins d'un participant sur vingt (3 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 13 %, à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu à nouveau recours aux mesures à l'étude, ainsi qu'à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes considérées. Les

participants sans soutien public du revenu et ceux anciens prestataires de l'assurance-emploi admissibles ont moins eu recours à d'autres mesures et activités entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation. Aucune différence significative n'est observée entre ces groupes quant au recours aux mesures et services d'Emploi-Québec au moment du sondage.

Tableau 3.8.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	146	11,4 ↑	327	6,5	473	8,0	919	6,9
12 à 18 mois	146	7,2	327	6,1	473	6,4	919	5,6
18 mois	146	16,8 ↑	327	11,2	473	12,9	919	11,4
Ponctuel	146	4,6	327	2,7	473	3,3	919	2,8
Autres mesures et activités								
12 mois	146	27,5 ↑	327	19,8	473	22,2	919	19,7
12 à 18 mois	146	13,6 ↑	327	6,0 ↓	473	8,3	919	8,1
18 mois	146	36,0 ↑	327	23,8	473	27,6	919	25,3
Ponctuel	146	18,6	327	12,5	473	14,4	919	13,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	278	6,0	168	5,5	446	5,8	919	6,9
12 à 18 mois	278	5,3	168	4,0	446	4,8	919	5,6
18 mois	278	10,5	168	8,8	446	9,9	919	11,4
Ponctuel	278	2,8	168	1,4	446	2,3	919	2,8
Autres mesures et activités								
12 mois	278	16,3	168	18,6	446	17,2	919	19,7
12 à 18 mois	278	9,4	168	5,4 ↓	446	7,9	919	8,1
18 mois	278	23,1	168	22,7	446	23,0	919	25,3
Ponctuel	278	11,6	168	13,3	446	12,2	919	13,3

Tableau 3.8.6.1

Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	474	6,8	445	7,1	205	6,1	714	7,2
12 à 18 mois	474	4,5	445	6,8	205	7,3	714	5,1
18 mois	474	10,7	445	12,3	205	12,1	714	11,2
Ponctuel	474	2,5	445	3,1	205	2,7	714	2,8
Autres mesures et activités								
12 mois	474	19,8	445	19,6	205	18,6	714	20,0
12 à 18 mois	474	8,8	445	7,3	205	9,1	714	7,8
18 mois	474	25,7	445	25,0	205	24,7	714	25,5
Ponctuel	474	14,0	445	12,6	205	14,0	714	13,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	554	6,3	365	7,9	73	12,4	249	6,8	496	5,2 ↓
12 à 18 mois	554	5,9	365	5,1	73	10,7	249	7,2	496	3,7 ↓
18 mois	554	11,1	365	11,9	73	21,0 ↑	249	13,2	496	8,0 ↓
Ponctuel	554	3,3	365	2,1	73	6,3	249	3,0	496	2,0
Autres mesures et activités										
12 mois	554	18,9	365	21,0	73	31,3 ↑	249	20,4	496	15,5 ↓
12 à 18 mois	554	9,0	365	6,8	73	10,6	249	10,7	496	6,8
18 mois	554	25,0	365	25,9	73	36,7 ↑	249	28,1	496	20,4 ↓
Ponctuel	554	14,7	365	11,4	73	23,7 ↑	249	14,4	496	10,6 ↓

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants, quant à l'utilisation des mesures et activités après la participation à l'étude. Par contre, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont moins eu à nouveau recours à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure ou activité au cours des périodes considérées comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Il en est de même au moment du sondage.

3.8.7 La vie sociale et professionnelle

3.8.7.1 Les résultats

En 2011, le quart des participants (25 %) a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, presque autant (23 %) ont eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 22 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 16 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 15 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (54 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (11 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des résultats similaires avaient été observés lors de l'évaluation réalisée en 2003.

Comparativement aux hommes, les femmes ont moins fréquemment déclaré un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$. On note aussi que, comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays déclarent plus fréquemment avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ et, en contrepartie, moins fréquemment un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$. On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Ajoutons que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont plus fréquemment eu un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,2. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi se distinguent par une valeur nulle à cet indice, indiquant qu'ils sont aussi nombreux à juger que leurs revenus ont diminué qu'à juger qu'ils ont augmenté. Ajoutons que les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur revenu personnel a augmenté comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. À l'inverse, les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont davantage le sentiment que leur revenu personnel a diminué.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,0, 1,1 et 1,5) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. L'amélioration de la motivation à travailler et à améliorer sa formation est plus marquée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi.

Tableau 3.8.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	171	54,3 ↑	368	24,2	539	33,5 ↑	1 074	24,8
10 000 \$ à 19 999 \$	171	24,8	368	21,0	539	22,2	1 074	22,9
20 000 \$ à 29 999 \$	171	8,8 ↓	368	21,9	539	17,8	1 074	21,5
30 000 \$ à 39 999 \$	171	5,4 ↓	368	17,3	539	13,6	1 074	16,1
40 000 \$ et plus	171	6,7 ↓	368	15,6	539	12,9	1 074	14,7
Modification du revenu (de -1 à +1)	173	0,1	371	0,3 ↑	544	0,3 ↑	1 095	0,2
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	181	1,1	375	1,1	556	1,1	1 110	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	178	1,4 ↑	373	1,1	551	1,2 ↑	1 100	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	177	1,6	370	1,8	547	1,7	1 095	1,5
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	333	11,4 ↓	202	24,1	535	16,2 ↓	1 074	24,8
10 000 \$ à 19 999 \$	333	22,9	202	24,6	535	23,6	1 074	22,9
20 000 \$ à 29 999 \$	333	26,5	202	22,8	535	25,1	1 074	21,5
30 000 \$ à 39 999 \$	333	19,9	202	16,6	535	18,6	1 074	16,1
40 000 \$ et plus	333	19,3	202	11,9	535	16,5	1 074	14,7
Modification du revenu (de -1 à +1)	342	0,0 ↓	209	0,1	551	0,1	1 095	0,2
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	341	0,9	213	0,9	554	0,9	1 110	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	343	0,9 ↓	206	1,0	549	0,9 ↓	1 100	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	336	1,4	212	1,3	548	1,4	1 095	1,5

Tableau 3.8.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	554	22,8	520	27,1	240	24,1	834	25,0
10 000 \$ à 19 999 \$	554	20,1	520	25,9	240	26,2	834	21,9
20 000 \$ à 29 999 \$	554	22,4	520	20,4	240	26,1	834	20,1
30 000 \$ à 39 999 \$	554	15,8	520	16,5	240	12,2	834	17,3
40 000 \$ et plus	554	18,9 ↑	520	10,0 ↓	240	11,4	834	15,6
Modification du revenu (de -1 à +1)	562	0,2	533	0,2	244	0,4 ↑	851	0,1 ↓
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	574	0,9	536	1,0	249	1,2	861	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	569	1,1	531	1,1	244	1,1	856	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	567	1,5	528	1,6	247	2,1 ↑	848	1,4 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	639	18,6 ↓	435	34,4 ↑	87	39,9 ↑	289	20,7	588	21,2
10 000 \$ à 19 999 \$	639	24,3	435	20,7	87	33,0	289	29,4 ↑	588	18,2 ↓
20 000 \$ à 29 999 \$	639	22,7	435	19,6	87	20,6	289	24,8	588	20,7
30 000 \$ à 39 999 \$	639	17,6	435	14,0	87	3,5 ↓	289	18,3	588	18,0
40 000 \$ et plus	639	16,9 ↑	435	11,4 ↓	87	2,9 ↓	289	6,8	588	21,9 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	658	0,1 ↓	437	0,3 ↑	88	-0,2 ↓	299	0,1	598	0,3
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	665	0,9	445	1,1	89	1,0	297	0,9	612	1,1
Modification de la motivation (de -2 à +2)	658	0,9 ↓	442	1,3 ↑	90	1,1	298	1,1	600	1,1
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	658	1,4	437	1,8	89	1,2	295	1,3	602	1,8

Aucune différence significative n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon la scolarité. Les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur qualité de vie s'est améliorée comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus et les participants nés dans un autre pays sont davantage d'avis que leur motivation s'est améliorée comparativement à ceux nés au Canada.

3.8.8 Synthèse pour les participants aux clubs de recherche d'emploi

En termes bruts, la situation à la suite de la participation aux clubs de recherche d'emploi se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (79 %), entre le 12^e et le 18^e mois (82 %) et dans les 18 mois (83 %) suivant leur participation. Plus de deux participants sur trois (68 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit, en moyenne, 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 54 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (71 %), de sorte qu'ils ont passé 61 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 999 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 667 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 729 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 17 255 \$, 11 927 \$ et 30 333 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi (13 %), en emploi à temps plein (14 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (258 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois 5 128 \$ dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 11 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, plus d'un emploi sur cinq est temporaire (23 %), un emploi sur dix est saisonnier (10 %) et un emploi sur deux (50 %) ne nécessite aucune formation particulière (16 %) ou une formation de niveau secondaire (34 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 17 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience (75 %) et qu'il répondait à leurs espérances (66 %). Plus de la moitié considèrent aussi que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (63 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (11 %) et entre le 12^e et le 18^e mois (7 %) et dans les 18 mois (10 %) suivant leur participation. Environ un participant sur dix (11 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a un peu diminué dans l'année qui a suivi (-5 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé le septième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (15 %), entre le 12^e et le 18^e mois (13 %) et au cours des 18 mois (14 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, un participant sur dix (10 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté (7 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Moins d'un participant sur dix (7 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 20 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 6 % et 8 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois, et elles atteignent 11 % et 25 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, moins d'un participant sur vingt (3 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 13 %, à une autre mesure ou activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, un participant sur quatre a eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (25 %) et presque autant a eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (23 %) alors que les autres (52 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

3.9 LES PARTICIPANTS AUX SERVICES SPÉCIALISÉS

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « services spécialisés » de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de développer les connaissances, l'attitude et l'employabilité des participants.

3.9.1 L'insertion en emploi

3.9.1.1 Les résultats bruts

La présence en emploi

Deux participants sur trois (67 %) aux services spécialisés ont occupé un emploi au cours des 12 mois suivant leur participation (tableau 3.9.1.1). Cette proportion demeure stable durant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (66 %) et elle atteint 70 % lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, un participant sur deux (54 %) était en emploi.

Tableau 3.9.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	270	43,5 ↓	298	72,4 ↑	568	58,7 ↓	1 179	66,6
12 à 18 mois	232	40,3 ↓	267	73,0 ↑	499	57,9 ↓	1 021	66,2
18 mois	258	47,2 ↓	293	75,2 ↑	551	62,1 ↓	1 147	70,0
Présence ponctuelle en emploi (%)	269	31,9 ↓	298	60,3 ↑	567	46,9 ↓	1 178	53,5

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	360	80,1 ↑	251	65,2	611	74,0 ↑	1 179	66,6
12 à 18 mois	308	80,8 ↑	214	64,5	522	74,0 ↑	1 021	66,2
18 mois	353	83,4 ↑	243	68,4	596	77,3 ↑	1 147	70,0
Présence ponctuelle en emploi (%)	360	66,2 ↑	251	50,1	611	59,6 ↑	1 178	53,5

Tableau 3.9.1.1

Les résultats bruts sur l'insertion en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)								
12 mois	577	66,0	602	67,3	275	64,8	904	67,3
12 à 18 mois	494	65,9	527	66,5	240	66,0	781	66,2
18 mois	559	70,0	588	69,9	264	69,3	883	70,2
Présence ponctuelle en emploi (%)	577	51,2	601	56,1	274	51,0	904	54,4

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Présence en emploi (%)										
12 mois	737	67,1	442	65,6	201	47,9 ↓	342	68,8	502	76,3 ↑
12 à 18 mois	638	66,5	383	65,4	171	44,3 ↓	298	69,3	433	76,9 ↑
18 mois	720	70,4	427	69,1	196	51,1 ↓	335	72,7	486	79,5 ↑
Présence ponctuelle en emploi (%)	736	53,0	442	54,5	201	34,3 ↓	342	56,5	501	62,6 ↑

Ces proportions sont moindres chez les participants prestataires de l'assistance sociale et, à l'inverse, plus élevées pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi et ceux ne recevant aucun soutien public du revenu. Ceci fait en sorte que globalement, les résultats bruts sur la présence en emploi sont supérieurs pour la clientèle couverte par l'EDMT comparativement à celle couverte par l'EMT.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance quant à la présence en emploi après la participation ou au moment du sondage. Par contre, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont davantage présents en emploi après la participation ainsi qu'au moment du sondage comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Le temps passé en emploi

En moyenne, les participants aux services spécialisés ont passé moins de la moitié de leur temps en emploi (44 %, soit 23 semaines) au cours des 12 mois suivant la participation (tableau 3.9.1.2). Cette proportion atteint 55 % pour la période allant du 12^e au 18^e mois (soit 14 semaines), de sorte qu'en moyenne, ils ont passé 48 % (soit 37 semaines) de leur temps en emploi au cours des 18 mois suivant la participation. Lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein, ces proportions sont respectivement de 36 % (soit 19 semaines), 46 % (soit 12 semaines) et 39 % (soit 30 semaines). Rappelons que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail, de sorte que ces indicateurs sont directement influencés par les taux de présence en emploi.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé moins de temps en emploi, et en emploi à temps plein. À l'inverse, les participants sans soutien public du revenu et ceux prestataires actifs de l'assurance-emploi ont passé davantage de temps en emploi au cours des périodes considérées. Ces derniers ont, de surcroît, passé davantage de temps en emploi à temps plein.

Tableau 3.9.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	249	22,9 ↓	276	49,8 ↑	525	37,1 ↓	1 085	43,5
12 à 18 mois	223	30,6 ↓	262	60,3 ↑	485	46,8 ↓	988	55,2
18 mois	213	24,6 ↓	246	53,5 ↑	459	40,1 ↓	941	47,6
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	241	16,8 ↓	265	39,9	506	28,9 ↓	1 053	35,6
12 à 18 mois	217	23,7 ↓	257	45,4	474	35,5 ↓	968	45,5
18 mois	207	18,1 ↓	237	42,1	444	31,0 ↓	909	38,9

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	332	54,8 ↑	228	41,8	560	49,5 ↑	1 085	43,5
12 à 18 mois	296	70,3 ↑	207	53,8	503	63,4 ↑	988	55,2
18 mois	285	61,4 ↑	197	45,1	482	54,7 ↑	941	47,6
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	327	46,5 ↑	220	34,7	547	41,8 ↑	1 053	35,6
12 à 18 mois	292	62,3 ↑	202	44,7	494	55,0 ↑	968	45,5
18 mois	278	52,6 ↑	187	37,7	465	46,5 ↑	909	38,9

Tableau 3.9.1.2

Les résultats bruts sur le temps passé en emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)								
12 mois	527	42,0	558	45,3	254	42,2	831	44,0
12 à 18 mois	481	54,5	507	56,0	236	52,1	752	56,4
18 mois	451	46,1	490	49,2	221	46,8	720	47,9
En emploi à temps plein (%)								
12 mois	519	36,7	534	34,3	248	33,7	805	36,3
12 à 18 mois	476	48,1	492	42,4	233	39,4 ↓	735	47,7 ↑
18 mois	443	40,5	466	37,1	215	36,5	694	39,8

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
En emploi (%)										
12 mois	677	42,7	408	45,3	182	28,8 ↓	311	42,7	465	51,8 ↑
12 à 18 mois	615	55,2	373	55,4	167	33,6 ↓	282	56,2	424	66,7 ↑
18 mois	591	47,3	350	48,1	160	29,9 ↓	268	47,4	402	57,9 ↑
En emploi à temps plein (%)										
12 mois	664	34,8	389	37,4	178	23,6	301	33,2	452	43,4 ↑
12 à 18 mois	603	44,8	365	46,9	164	27,4 ↓	274	44,3	417	55,7 ↑
18 mois	574	38,4	335	40,0	154	23,3 ↓	258	37,2	391	48,6 ↑

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les femmes et les hommes, ni selon le lieu de naissance. Par contre, on note que les participants âgés de 30 ans et plus ont passé plus de temps en emploi à temps plein entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. D'autre part, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont passé davantage de temps en emploi et en emploi à temps plein comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Encore une fois, les écarts sur le temps passé en emploi observés entre les différentes clientèles peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences observées précédemment sur la présence en emploi.

Les heures travaillées et la rémunération d'emploi

En moyenne, les participants aux services spécialisés ont cumulé 795 heures de travail dans les 12 mois qui ont suivi la participation et 507 heures entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont travaillé, en moyenne, 1 304 heures au cours des 18 mois suivant leur participation (tableau 3.9.1.3). En termes de revenu d'emploi, les participants ont gagné en moyenne 12 571 \$ durant les douze mois suivant leur participation et 8 414 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte qu'ils ont gagné en moyenne 21 183 \$ dans les 18 mois suivant leur participation. Rappelons que les participants qui n'ont pas occupé d'emploi ont un revenu d'emploi égal à 0 \$.

Tableau 3.9.1.3
Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	245	402 ↓	272	880	517	653 ↓	1 071	795
12 à 18 mois	220	281 ↓	259	521	479	412 ↓	979	507
18 mois	209	661 ↓	241	1 399	450	1 056 ↓	927	1 304
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	241	6 382 ↓	262	12 620	503	9 640 ↓	1 033	12 571
12 à 18 mois	213	4 384 ↓	248	8 183	461	6 443 ↓	935	8 414
18 mois	203	10 473 ↓	233	21 428	436	16 320 ↓	885	21 183

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	332	1 034 ↑	222	765	554	926 ↑	1 071	795
12 à 18 mois	295	677 ↑	205	486	500	598 ↑	979	507
18 mois	284	1 738 ↑	193	1 248	477	1 537 ↑	927	1 304
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	314	17 817 ↑	216	11 758	530	15 337 ↑	1 033	12 571
12 à 18 mois	280	12 234 ↑	194	7 661	474	10 338 ↑	935	8 414
18 mois	267	30 815 ↑	182	18 853	449	25 905 ↑	885	21 183

Tableau 3.9.1.3

Les résultats bruts sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)								
12 mois	523	808	548	780	251	763	820	806
12 à 18 mois	478	529	501	481	234	463	745	523
18 mois	447	1 332	480	1 273	217	1 253	710	1 322
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	504	12 890	529	12 204	244	11 312	789	13 022
12 à 18 mois	457	8 687	478	8 100	230	7 263	705	8 855
18 mois	427	21 815	458	20 478	212	19 410	673	21 831

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Heures travaillées (h)										
12 mois	669	783	402	821	181	512 ↓	306	770	459	960 ↑
12 à 18 mois	613	508	366	504	166	311 ↓	280	502	419	616 ↑
18 mois	585	1 300	342	1 312	158	796 ↓	266	1 272	395	1 611 ↑
Rémunération d'emploi (\$)										
12 mois	641	12 658	392	12 385	177	6 474 ↓	297	10 834 ↓	438	17 645 ↑
12 à 18 mois	583	8 585	352	8 045	162	3 867 ↓	269	7 295 ↓	396	12 062 ↑
18 mois	553	21 421	332	20 662	155	9 828 ↓	255	18 316 ↓	372	30 662 ↑

En moyenne, les participants prestataires de l'assistance sociale ont cumulé moins d'heures de travail et ont eu des revenus d'emploi plus faibles au cours des périodes considérées. En revanche, les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont cumulé davantage d'heures de travail et ont aussi cumulé des revenus d'emploi plus élevés. Ces écarts peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences rapportées précédemment sur la présence en emploi.

Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants, quant au nombre d'heures travaillées ou à la rémunération d'emploi. Par contre, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont cumulé davantage d'heures de travail au cours des périodes considérées et ils ont cumulé des revenus d'emploi supérieurs. Ce dernier écart s'explique, du moins en partie, par le fait qu'ils ont obtenu un emploi avec un salaire horaire plus élevé.

Les changements concernant la situation d'emploi

Globalement, les participants aux services spécialisés ont passé un peu plus de temps en emploi (4 %) dans l'année suivant leur participation (44 %, soit 23 semaines) que durant celle qui l'a précédée (40 %, soit 21 semaines), un écart équivalent à 2 semaines (tableau 3.5.1.4). Le temps passé en emploi à temps plein a aussi légèrement augmenté (4 %, soit 2 semaines). En moyenne, les participants à cette mesure ont travaillé 67 heures de plus dans l'année suivant leur participation que dans celle qui l'a précédée. Globalement, ces changements ont engendré une amélioration significative de leur rémunération d'emploi (1 465 \$) entre l'année précédant et celle suivant la participation.

Comparativement à l'année précédant la participation, les participants sans soutien public du revenu ont vécu une amélioration plus importante du nombre de semaines passées en emploi à temps plein. Aucune autre différence significative n'est observée quant au changement de la situation d'emploi entre ces groupes.

Tableau 3.9.1.4
Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	156	5,1	164	10,6	320	7,8	821	4,4
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	151	4,5	155	11,1 ↑	306	7,7	796	3,9
Différence du nombre d'heures travaillées	153	80	155	182	308	129	795	67
Différence de rémunération d'emploi (\$)	151	1 440	145	3 051	296	2 195	752	1 465

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	295	1,3	206	2,9	501	2,0	821	4,4
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	288	0,3	202	2,4	490	1,2	796	3,9
Différence du nombre d'heures travaillées	287	5	200	48	487	23	795	67
Différence de rémunération d'emploi (\$)	260	321	196	1 758	456	938	752	1 465

Tableau 3.9.1.4

**Les résultats bruts sur les changements de la situation d'emploi
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien
public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	388	2,3	433	6,7	195	0,4	626	5,9
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	380	2,9	416	4,9	188	0,1	608	5,2
Différence du nombre d'heures travaillées	379	29	416	110	187	0	608	91
Différence de rémunération d'emploi (\$)	358	89 ↓	394	3 022 ↑	182	1 150	570	1 585

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne	n	moyenne
Différence du temps travaillé (%)	623	2,2 ↓	198	13,3 ↑	162	-4,5 ↓	265	3,7	338	9,1 ↑
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	610	1,5 ↓	186	13,6 ↑	158	-3,9 ↓	258	0,3	327	10,7 ↑
Différence du nombre d'heures travaillées	605	10 ↓	190	293 ↑	160	-119 ↓	256	31	326	188 ↑
Différence de rémunération d'emploi (\$)	568	424 ↓	184	5 476 ↑	152	-1 743 ↓	249	680	302	3 938 ↑

Les hommes n'ont pas amélioré leur situation d'emploi, alors que les femmes ont amélioré leur revenu provenant d'un emploi. Aucune différence significative n'est observée selon l'âge des participants quant au changement vécu de la situation d'emploi. Par contre, on observe que les participants nés dans un autre pays ont vécu une amélioration plus importante du temps passé en emploi, du nombre d'heures travaillées ainsi que de la rémunération d'emploi comparativement à ceux nés au Canada. De même, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont eux aussi vécu une amélioration sur ces aspects, alors que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont vécu une détérioration de leur situation d'emploi.

3.9.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

3.9.2.2 Les résultats bruts

Le délai, la précarité de l'emploi et le salaire hebdomadaire

Deux participants aux services spécialisés sur trois (67 %) ont occupé un emploi dans l'année qui a suivi leur participation. En moyenne, 11 semaines leur auront été nécessaires afin d'obtenir cet emploi. Le délai écoulé avant d'obtenir un emploi a été plus long chez les prestataires de l'assistance sociale (14 semaines). Aucune différence n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon l'âge, le lieu de naissance ou la scolarité des participants.

L'emploi occupé dans l'année qui a suivi la participation était, près d'une fois sur quatre, un emploi temporaire (24 %) et une fois sur six, un emploi saisonnier (15 %). L'emploi occupé par les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi était plus fréquemment temporaire (31 %) ou saisonnier (26 %). En revanche, celui occupé par les participants sans soutien public du revenu était moins fréquemment saisonnier.

Tableau 3.9.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	107	13,9 ↑	213	10,2	320	11,5	752	10,7
Emploi temporaire (%)	101	23,5	202	23,0	303	23,2	739	23,8
Emploi saisonnier (%)	101	17,3	204	8,9 ↓	305	11,8	741	15,4
Salaire horaire (\$)	89	13,96 ↓	188	14,68 ↓	277	14,44 ↓	674	15,88

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	276	9,9	156	10,3	432	10,1	752	10,7
Emploi temporaire (%)	277	20,7	159	30,6 ↑	436	24,3	739	23,8
Emploi saisonnier (%)	277	13,3	159	26,0 ↑	436	17,9	741	15,4
Salaire horaire (\$)	254	17,33 ↑	143	16,10	397	16,89	674	15,88

Tableau 3.9.2.1

Les résultats bruts sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	361	11,5	391	9,8	173	11,2	579	10,5
Emploi temporaire (%)	349	23,4	390	24,3	168	23,7	571	23,8
Emploi saisonnier (%)	350	20,4 ↑	391	9,9 ↓	168	20,8 ↑	573	13,6 ↓
Salaire horaire (\$)	322	16,26	352	15,46	155	13,65 ↓	519	16,62 ↑

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Délai (semaine)	480	10,8	272	10,5	90	12,1	221	11,5	362	10,4
Emploi temporaire (%)	485	23,1	254	25,4	92	23,7	218	19,7	351	27,3
Emploi saisonnier (%)	485	18,8 ↑	256	7,6 ↓	92	24,5 ↑	218	18,9	353	10,6 ↓
Salaire horaire (\$)	442	16,01	232	15,58	84	12,77 ↓	199	13,96 ↓	320	18,45 ↑

Les hommes sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à occuper un emploi saisonnier comparativement aux femmes. Il en est de même des participants âgés de moins de 30 ans comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus, des participants nés au Canada, comparativement à ceux nés dans un autre pays ainsi que des participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Le salaire horaire moyen obtenu dans cet emploi était de 15,88 \$. Pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi, il atteignait 17,33 \$, alors que pour les prestataires de l'assistance sociale et les participants sans soutien public du revenu, il était inférieur (14 \$ et 15 \$, respectivement).

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet entre les hommes et les femmes, ni selon le lieu de naissance des participants. Toutefois, on note que le salaire horaire était plus élevé pour les participants âgés de 30 ans et plus (17 \$), comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans (14 \$) ainsi que pour les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (18 \$), comparativement à ceux ayant un diplôme d'études secondaires (14 \$) et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (13 \$).

Les compétences exigées par l'emploi

L'emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation aux services spécialisés nécessitait, soit aucune formation particulière (20 %), soit une formation au secondaire (35 %), une formation collégiale (31 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (9 %) ou en gestion (6 %) (tableau 3.9.2.2).

Les participants ne recevant aucun soutien public du revenu se distinguent par une présence accrue dans un emploi nécessitant une formation universitaire. Pour leur part, les participants prestataires de

l'assistance sociale sont davantage présents dans un emploi ne nécessitant aucune formation particulière, situation plus rare chez les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi.

Les hommes occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière comparativement aux femmes. On observe aussi que les participants âgés de 30 ans et plus occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de compétence exigé par l'emploi est aussi associé à la scolarité, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupant plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire, les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupant plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme occupant plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Tableau 3.9.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	100	1,8	201	7,7	301	5,7	733	5,8
Universitaire	100	6,1	201	12,3 ↑	301	10,2	733	8,8
Collégial	100	30,1	201	29,6	301	29,8	733	30,5
Secondaire	100	32,7	201	32,8	301	32,8	733	35,1
Aucune particulière	100	29,4 ↑	201	17,6	301	21,6	733	19,9
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	273	7,1	159	3,7	432	5,8	733	5,8
Universitaire	273	8,0	159	7,4	432	7,8	733	8,8
Collégial	273	31,9	159	29,2	432	30,9	733	30,5
Secondaire	273	37,2	159	35,8	432	36,7	733	35,1
Aucune particulière	273	15,8 ↓	159	24,0	432	18,8	733	19,9

Tableau 3.9.2.2

Les résultats bruts sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	346	5,8	387	5,8	166	5,0	567	6,0
Universitaire	346	6,9	387	10,8	166	3,9 ↓	567	10,4 ↑
Collégial	346	31,5	387	29,3	166	29,8	567	30,7
Secondaire	346	31,9	387	38,5	166	36,7	567	34,6
Aucune particulière	346	23,9 ↑	387	15,6 ↓	166	24,7	567	18,4

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	480	6,2	253	4,9	92	0,0 ↓	216	1,4 ↓	349	11,5 ↑
Universitaire	480	6,3 ↓	253	14,3 ↑	92	0,0 ↓	216	1,2 ↓	349	16,9 ↑
Collégial	480	30,4	253	30,6	92	28,0	216	27,6	349	33,1
Secondaire	480	35,5	253	34,1	92	36,0	216	44,0 ↑	349	28,0 ↓
Aucune particulière	480	21,6	253	16,1	92	36,0 ↑	216	25,8	349	10,5 ↓

Le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction envers l'emploi occupé

Toujours parmi les participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant leur participation, sept participants sur dix (70 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (53 %) ou indirect (16 %) avec leur expérience antérieure de travail. Ils sont toutefois moins nombreux (52 %) à considérer que l'emploi était en lien direct (38 %) ou indirect (14 %) avec leur formation. Néanmoins, plus de trois participants sur cinq (63 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail et aussi plus nombreux à considérer qu'il est en lien direct avec leur formation. Ils sont aussi plus nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait. À l'opposé, les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu y voient plus fréquemment aucun lien avec leur expérience de travail.

Comparativement aux hommes, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que cet emploi est en lien direct avec leur formation et, en contrepartie, moins nombreuses à n'y voir aucun lien. On note aussi que les participants âgés de 30 ans ou plus sont davantage d'avis que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail et avec leur formation comparativement aux participants âgés de moins de 30 ans. Les participants nés au Canada considèrent plus fréquemment que cet emploi est en lien direct avec leur expérience de travail comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ils sont aussi plus nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait.

Comme auparavant, on note que les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont occupé plus fréquemment un emploi directement lié à leur expérience de travail et à leur formation comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3.9.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	101	36,4 ↑	205	38,9 ↑	306	38,0 ↑	739	30,4
Indirect	101	20,1	205	12,9	306	15,3	739	16,2
Direct	101	43,6 ↓	205	48,2	306	46,6	739	53,4
Lien avec formation								
Aucun	101	55,4	205	47,5	306	50,2	741	48,2
Indirect	101	17,7	205	12,8	306	14,4	741	13,7
Direct	101	27,0 ↓	205	39,7	306	35,4	741	38,1
Correspond au souhait	101	55,6	201	57,4	302	56,8 ↓	734	62,6

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	276	23,5 ↓	157	27,9	433	25,1	739	30,4
Indirect	276	16,8	157	16,7	433	16,7	739	16,2
Direct	276	59,7 ↑	157	55,4	433	58,2	739	53,4
Lien avec formation								
Aucun	277	44,6	158	51,0	435	46,9	741	48,2
Indirect	277	12,4	158	14,5	435	13,1	741	13,7
Direct	277	43,0 ↑	158	34,6	435	40,0	741	38,1
Correspond au souhait	276	68,3 ↑	156	63,5	432	66,6 ↑	734	62,6

Tableau 3.9.2.3

Les résultats bruts sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience								
Aucun	349	31,0	390	29,8	167	37,4 ↑	572	28,1 ↓
Indirect	348	18,5	390	13,7	167	16,0	572	16,2
Direct	349	50,6	390	56,5	167	46,6 ↓	572	55,7 ↑
Lien avec formation								
Aucun	351	52,8 ↑	390	43,3 ↓	168	57,1 ↑	573	45,3 ↓
Indirect	351	13,6	390	13,7	168	14,2	573	13,5
Direct	351	33,6 ↓	390	43,0 ↑	168	28,6 ↓	573	41,2 ↑
Correspond au souhait	347	60,4	387	65,0	166	57,0	568	64,5

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Lien avec expérience										
Aucun	482	28,2 ↓	257	35,5 ↑	91	37,6	218	33,6	353	24,9 ↓
Indirect	482	16,6	257	15,1	91	12,4	218	17,4	353	17,0
Direct	482	55,2 ↑	257	49,4 ↑	91	50,0	218	48,9	353	58,2 ↑
Lien avec formation										
Aucun	484	49,9	257	44,5	92	71,7 ↑	218	55,4	353	36,3 ↓
Indirect	484	12,5	257	16,3	92	7,6	218	13,4	353	15,8 ↑
Direct	484	37,6	257	39,2	92	20,7 ↓	218	31,2	353	47,9 ↑
Correspond au souhait	478	68,2 ↑	256	50,2 ↓	91	70,1	217	63,3	348	61,1

3.9.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

3.9.3.1 Les résultats bruts

La précarité de l'emploi

Plus de la moitié des participants (54 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cet emploi était dans 21 % des cas un emploi temporaire et dans 14 % des cas, saisonnier (tableau 3.9.3.1). Trois fois sur quatre (75 %), l'emploi occupé au moment du sondage était à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine.

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi occupent plus fréquemment un emploi à temps plein. Il en est de même pour les hommes. Par contre, cette situation est moins fréquente chez les participants ayant un diplôme d'études secondaires. Ajoutons que l'emploi occupé par les participants nés au Canada est plus fréquemment un emploi saisonnier comparativement à celui occupé par les participants nés dans un autre pays.

Tableau 3.9.3.1

Les résultats bruts sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	92	24,8	179	17,1	271	19,6	642	20,5
Emploi saisonnier (%)	93	21,5	179	9,3	272	13,2	644	13,5
Emploi à temps plein (%)	89	68,1	179	69,7	268	69,2	634	74,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	241	18,9	130	25,3	371	21,1	642	20,5
Emploi saisonnier (%)	241	9,9	131	21,0	372	13,8	644	13,5
Emploi à temps plein (%)	240	83,1 ↑	126	70,7	366	78,9	634	74,8

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	303	19,3	339	21,6	143	19,0	499	20,9
Emploi saisonnier (%)	304	16,4	340	10,5	143	15,3	501	12,9
Emploi à temps plein (%)	303	80,4 ↑	331	68,7 ↓	139	70,9	495	76,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Emploi temporaire (%)	410	19,4	232	22,6	72	18,7*	191	16,3	312	25,2
Emploi saisonnier (%)	409	16,3 ↑	235	7,7 ↓	72	28,8*	191	12,5	314	10,9
Emploi à temps plein (%)	402	73,4	232	77,8	70	78,1*	189	69,5 ↓	309	76,3

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

Les compétences exigées par l'emploi, le lien avec l'expérience ou la formation et la satisfaction

L'emploi occupé par les participants au moment du sondage nécessitait, soit aucune formation particulière (18 %), soit une formation au secondaire (33 %), une formation collégiale (31 %) ou, plus rarement, une formation universitaire (11 %) ou en gestion (7 %) (tableau 3.9.3.2).

Les participants prestataires de l'assistance sociale occupent moins fréquemment un poste de gestion. Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes quant au niveau de qualification requis par l'emploi occupé au moment du sondage. Par contre, les participants âgés de 30 ans et plus, occupent plus fréquemment un emploi nécessitant une formation universitaire et, en contrepartie, moins fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada.

Comme observé précédemment, les participants ayant une scolarité collégiale ou universitaire occupent plus fréquemment un poste de gestion ou un emploi nécessitant une formation universitaire ou collégiale, alors que les participants ayant un diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi nécessitant ce type de diplôme et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires occupent plus fréquemment un emploi ne nécessitant aucune formation particulière.

Toujours parmi les participants qui occupaient un emploi au moment du sondage, trois participants sur quatre (77 %) considèrent que cet emploi était en lien direct (51 %) ou indirect (26 %) avec leur expérience antérieure de travail ou leur formation et sept participants sur dix (69 %) considèrent que cet emploi correspondait au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir.

Aucune différence significative n'est observée à ce sujet selon le statut eu égard au soutien public du revenu. Par contre, on note que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que cet emploi est directement lié à leur expérience de travail ou à leur formation comparativement aux hommes. Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement à ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Ajoutons que les participants nés au Canada considèrent plus fréquemment que cet emploi correspond à leur souhait comparativement à ceux nés dans un autre pays.

Tableau 3.9.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	91	1,6 ↓	171	8,5	262	6,2	616	6,9
Universitaire	91	10,4	171	12,4	262	11,7	616	10,6
Collégial	91	36,5	171	27,3	262	30,3	616	31,0
Secondaire	91	30,0	171	33,1	262	32,1	616	33,4
Aucune particulière	91	21,4	171	18,7	262	19,6	616	18,1
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	93	26,2	180	24,2	273	24,9	641	23,1
Indirect	93	30,4	180	24,7	273	26,5	641	25,9
Direct	93	43,4	180	51,0	273	48,6	641	51,0
Correspond au souhait	92	62,9	178	69,7	270	67,5	640	69,1

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	227	8,2	127	5,9	354	7,4	616	6,9
Universitaire	227	10,1	127	8,9	354	9,7	616	10,6
Collégial	227	31,1	127	32,4	354	31,6	616	31,0
Secondaire	227	33,9	127	35,2	354	34,3	616	33,4
Aucune particulière	227	16,7	127	17,6	354	17,0	616	18,1
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	240	19,9	128	25,5	368	21,8	641	23,1
Indirect	240	25,8	128	24,4	368	25,4	641	25,9
Direct	240	54,2	128	50,1	368	52,8	641	51,0
Correspond au souhait	240	73,0	130	64,9	370	70,2	640	69,1

Tableau 3.9.3.2

Les résultats bruts sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence								
Poste de gestion	291	7,7	325	6,0	137	7,6	479	6,7
Universitaire	291	10,0	325	11,2	137	4,8 ↓	479	12,5 ↑
Collégial	291	31,1	325	31,0	137	30,3	479	31,3
Secondaire	291	30,7	325	36,2	137	32,4	479	33,7
Aucune particulière	291	20,6	325	15,5	137	24,9 ↑	479	15,8 ↓
Lien avec expérience ou formation								
Aucun	302	25,3	339	20,8	142	24,9	499	22,5
Indirect	302	28,8	339	22,8	142	25,7	499	25,9
Direct	302	45,9 ↓	339	56,4 ↑	142	49,4	499	51,6
Correspond au souhait	302	67,2	338	71,1	141	69,2	499	69,1

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Niveau de compétence										
Poste de gestion	392	6,9	224	6,8	69	0,0* ↓	183	1,8 ↓	301	13,2 ↑
Universitaire	392	6,9 ↓	224	18,3 ↑	69	1,5* ↓	183	2,1 ↓	301	19,2 ↑
Collégial	392	30,0	224	33,2	69	17,0* ↓	183	29,2	301	36,1 ↑
Secondaire	392	34,8	224	30,4	69	38,3*	183	41,2 ↑	301	25,7 ↓
Aucune particulière	392	21,3 ↑	224	11,3 ↓	69	43,2* ↑	183	25,6 ↑	301	5,7 ↓
Lien avec expérience ou formation										
Aucun	406	22,7	235	23,9	71	36,6* ↑	190	25,2	314	16,8 ↓
Indirect	406	28,3	235	20,7	71	33,4*	190	27,7	314	23,1
Direct	406	48,9	235	55,4	71	30,1* ↓	190	47,1	314	60,1 ↑
Correspond au souhait	406	72,6 ↑	234	61,8 ↓	70	68,9*	192	70,1	311	70,9

* Résultats peu précis, à interpréter avec prudence.

3.9.4 Le recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les recours au programme d'assistance sociale et de sa composante, le programme d'aide financière de dernier recours, ont été considérés. Toutefois, les résultats concernant ces deux programmes se sont avérés quasi identiques et ce, peu importe les caractéristiques des participants. Pour cette raison, il a été décidé de ne présenter que les résultats concernant le programme d'assistance sociale.

3.9.4.1 Les résultats bruts

En moyenne, les participants aux services spécialisés ont passé 23 % (3 mois) des 12 mois suivant leur participation à l'assistance sociale. Ils ont aussi passé 21 % (1 mois) de leur temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois, de sorte que sur l'ensemble de la période de 18 mois, ils ont passé 4 mois (22 %) à l'assistance sociale (tableau 3.9.4.1).

Comparativement à l'ensemble des participants, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé une plus grande proportion de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes de 12 mois (65 %, soit 8 mois), entre le 12^e et le 18^e mois (55 %, soit 3 mois) et de 18 mois (61 %, soit 11 mois) suivant leur participation. En revanche, les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi ainsi que celles ne recevant aucun soutien public du revenu, ont passé une portion moins grande de leur temps à l'assistance sociale. Ces écarts sont conséquents avec le fait que les personnes prestataires de l'assistance sociale ont été moins nombreuses, toutes proportions gardées, à occuper un emploi après leur participation, de sorte que plusieurs d'entre elles ont continué à percevoir des prestations d'assistance sociale pour assurer leur subsistance. Il faut aussi ajouter que parmi les participants anciens prestataires de l'assurance-emploi, environ le tiers recevait des prestations d'assistance sociale au moment de commencer leur participation (cf tableau 2.3.3.1).

Comparativement aux femmes, les hommes ont passé un peu plus de temps à l'assistance sociale au cours des périodes postparticipation considérées. Les participants nés au Canada ont passé plus de temps à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation comparativement à ceux nés dans un autre pays. Ajoutons que les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont passé plus de temps à l'assistance sociale au cours des différentes périodes postparticipation considérées comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, ces derniers ayant passé moins de temps à l'assistance sociale. À ce sujet, il doit être rappelé que plusieurs participants prestataires de l'assistance sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Globalement, la portion du temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté dans l'année suivant la participation (7 %, soit 0,9 mois) comparativement à l'année précédant la participation. L'augmentation du temps passé à l'assistance sociale est plus importante chez les participants prestataires de l'assistance sociale (13 % soit 1,6 mois) et plus faible pour les participants sans soutien public du revenu (4 %, soit 0,5 mois). Ajoutons que l'augmentation du temps passé à l'assistance sociale est plus marquée chez les hommes comparativement aux femmes, ainsi que chez les participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. L'augmentation du temps passé à l'assistance sociale est toutefois moindre chez les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne, après la participation, près d'un participant sur cinq (19 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Comme on pouvait l'anticiper, cette proportion est plus élevée chez les participants prestataires de l'assistance sociale et moindre chez les participants prestataires de l'assurance-emploi et ceux sans soutien public du revenu. Des résultats similaires avaient été observés lors de l'évaluation de 2003.

Tableau 3.9.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	221	64,7 ↑	247	4,4 ↓	468	32,9 ↑	986	23,2
12 à 18 mois	221	54,7 ↑	247	5,4 ↓	468	28,7 ↑	986	20,9
18 mois	221	61,4 ↑	247	4,7 ↓	468	31,5 ↑	986	22,4
Présence ponctuelle (%)	221	47,3 ↑	247	4,1 ↓	468	24,5 ↑	986	18,9
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	221	13,0 ↑	247	4,1 ↓	468	8,3	986	7,1
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	296	5,9 ↓	222	25,7	518	14,4 ↓	986	23,2
12 à 18 mois	296	6,9 ↓	222	23,0	518	13,8 ↓	986	20,9
18 mois	296	6,2 ↓	222	24,8	518	14,2 ↓	986	22,4
Présence ponctuelle (%)	296	6,2 ↓	222	23,9	518	13,8 ↓	986	18,9
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	296	5,1	222	7,1	518	6,0	986	7,1

Tableau 3.9.4.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	490	26,7 ↑	496	19,0 ↓	231	22,7	755	23,3
12 à 18 mois	490	24,3 ↑	496	16,8 ↓	231	20,4	755	21,0
18 mois	490	25,9 ↑	496	18,3 ↓	231	21,9	755	22,6
Présence ponctuelle (%)	490	20,4	496	17,0	231	19,5	755	18,6
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	490	9,4 ↑	496	4,5 ↓	231	6,7	755	7,2

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)										
12 mois	618	23,8	368	21,9	174	41,2 ↑	280	22,1	417	12,0 ↓
12 à 18 mois	618	23,1 ↑	368	15,9 ↓	174	41,9 ↑	280	19,0	417	9,9 ↓
18 mois	618	23,5	368	19,9	174	41,5 ↑	280	21,1	417	11,3 ↓
Présence ponctuelle (%)	618	21,6 ↑	368	13,0 ↓	174	38,0 ↑	280	16,6	417	8,9 ↓
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	618	5,0 ↓	368	11,6 ↑	174	11,0	280	5,5	417	4,7 ↓

Ajoutons que la présence à l'assistance sociale au moment du sondage est plus élevée chez les participants nés au Canada comparativement à ceux nés dans un autre pays et les participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

3.9.5 Le recours à l'assurance-emploi

3.9.5.1 Les résultats bruts

Les participants aux services spécialisés ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi au cours des 12 mois (11 %, soit 5 semaines) et entre le 12^e et le 18^e mois (8 %, soit 2 semaines), de sorte qu'ils ont cumulé environ 7 semaines de prestations au cours des 18 mois (10 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, un participant sur dix (10 %) recevait des prestations de l'assurance-emploi. Il est à noter que la durée maximale de la période de prestations régulières d'assurance-emploi étant normalement de 45 semaines, il est possible qu'un certain nombre de personnes ayant reçu des prestations dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation, n'en recevaient plus au moment du sondage, lequel a eu lieu 27 mois en moyenne après la fin de leur participation.

Tableau 3.9.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	221	1,8 ↓	247	4,0 ↓	468	3,0 ↓	986	10,5
12 à 18 mois	221	3,3 ↓	247	4,0 ↓	468	3,7 ↓	986	7,7
18 mois	221	2,3 ↓	247	4,0 ↓	468	3,2 ↓	986	9,5
Présence ponctuelle (%)	221	7,6	247	4,1 ↓	468	5,8 ↓	986	10,2
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	221	1,6 ↑	247	2,3 ↑	468	2,0 ↑	986	-3,5
INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	296	24,2 ↑	222	7,9	518	17,2 ↑	986	10,5
12 à 18 mois	296	13,2 ↑	222	8,9	518	11,4 ↑	986	7,7
18 mois	296	20,5 ↑	222	8,3	518	15,3 ↑	986	9,5
Présence ponctuelle (%)	296	13,9	222	14,5	518	14,2	986	10,2
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	296	-5,9	222	-11,7 ↓	518	-8,4 ↓	986	-3,5

Tableau 3.9.5.1

Les résultats bruts sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	490	10,5	496	10,4	231	6,7 ↓	755	11,8
12 à 18 mois	490	7,8	496	7,6	231	6,0	755	8,3
18 mois	490	9,6	496	9,5	231	6,4 ↓	755	10,6
Présence ponctuelle (%)	490	10,3	496	10,1	231	7,0	755	11,3
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	490	-3,7	496	-3,2	231	-1,1	755	-4,3

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)										
12 mois	618	13,3	368	4,4 ↓	174	8,7	280	13,9	417	10,0
12 à 18 mois	618	9,1	368	4,8 ↓	174	10,0	280	9,0	417	6,1
18 mois	618	11,9	368	4,5 ↓	174	9,1	280	12,2	417	8,7
Présence ponctuelle (%)	618	12,0	368	6,4	174	10,6	280	12,7	417	9,7
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	618	-3,7	368	-2,9	174	-5,8	280	-2,8	417	-2,6

Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont eu une utilisation accrue de l'assurance-emploi au cours des périodes postparticipation considérées, alors que les participants couverts par l'EMT, qu'il s'agisse de prestataires de l'assistance sociale ou de personnes sans soutien public du revenu, en ont eu une utilisation moindre. Au moment du sondage, seuls les participants sans soutien public du revenu se distinguent par une présence moindre à l'assurance-emploi. Le fait que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi aient été proportionnellement plus nombreux que les autres participants à occuper un emploi et qu'ils aient passé plus de temps en emploi dans les 12 et 18 mois suivant leur participation implique aussi qu'ils sont plus nombreux à pouvoir obtenir de l'assurance-emploi. À ce sujet, il importe de souligner que, pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi, une personne doit avoir travaillé un nombre minimal d'heures au cours des semaines précédant la demande de prestations. D'autre part, le fait de participer à une mesure ne réduit pas la durée prévue de la période de prestations d'assurance-emploi. Certains prestataires de l'assurance-emploi ont donc pu terminer une participation à une mesure avant que leur période de prestations ne soit échue, de sorte qu'ils recevaient toujours des prestations d'assurance-emploi à la fin de leur participation.

Aucune différence n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon la scolarité des participants quant au recours à l'assurance-emploi après la participation aux services spécialisés. Par contre, on observe que les participants âgés de moins de 30 ans et ceux nés dans un autre pays ont moins eu recours à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation.

Par rapport aux 12 mois antérieurs à la participation, le temps passé à l'assurance-emploi a quelque peu diminué dans l'année qui a suivi (– 3,5 %, soit une réduction de 2 semaines). Les participants anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ont davantage diminué leur recours à l'assurance-emploi (-12 %), alors qu'en contrepartie, les participants prestataires de l'assistance sociale et ceux sans soutien public du revenu n'ont pas modifié leur recours à l'assurance-emploi et ont continué à avoir peu recours à cette forme de soutien public du revenu. Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon d'autres caractéristiques sociodémographiques des participants.

3.9.6 L'utilisation d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec

3.9.6.1 Résultats

Au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude, près d'un participant sur dix (11 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 16 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, près d'un participant sur dix (8 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 11 % à une autre mesure ou à une activité. Sur les 18 mois suivant la participation à l'étude, ces proportions sont respectivement de 18 % et 26 %. Au moment du sondage, près d'un participant sur vingt (6 %) était en participation à une des mesures à l'étude et 13 % à une autre mesure ou à une activité.

Les participants prestataires de l'assistance sociale ont davantage eu recours à d'autres mesures ou à des activités au cours des périodes postparticipation considérées. Les participants sans soutien public du revenu avaient moins recours à d'autres mesures et activités au moment du sondage.

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon l'âge ou le lieu de naissance des participants quant à l'utilisation des mesures et activités après la participation à l'étude. Par contre, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires ont moins eu recours à une autre mesure ou activité au cours des périodes considérées et ils y avaient toujours moins recours au moment du sondage.

Tableau 3.9.6.1

**Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	221	14,2	247	10,3	468	12,2	986	11,1
12 à 18 mois	221	8,4	247	6,3	468	7,3	986	8,4
18 mois	221	21,5	247	15,9	468	18,5	986	18,1
Ponctuel	221	7,0	247	3,3	468	5,1	986	6,0
Autres mesures et activités								
12 mois	221	20,3 ↑	247	13,0	468	16,4	986	15,6
12 à 18 mois	221	14,0	247	9,9	468	11,9	986	11,4
18 mois	221	33,3 ↑	247	21,7	468	27,2	986	25,6
Ponctuel	221	15,7	247	8,2 ↓	468	11,8	986	12,8

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance- emploi		Anciens prestataires de l'assurance- emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	296	11,0	222	8,9	518	10,1	986	11,1
12 à 18 mois	296	9,0	222	10,0	518	9,4	986	8,4
18 mois	296	18,8	222	16,1	518	17,7	986	18,1
Ponctuel	296	6,0	222	8,1	518	6,9	986	6,0
Autres mesures et activités								
12 mois	296	14,6	222	15,0	518	14,8	986	15,6
12 à 18 mois	296	10,1	222	12,2	518	11,0	986	11,4
18 mois	296	23,7	222	24,9	518	24,2	986	25,6
Ponctuel	296	12,7	222	15,1	518	13,8	986	12,8

Tableau 3.9.6.1

**Les résultats bruts sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude								
12 mois	490	11,6	496	10,5	231	10,9	755	11,1
12 à 18 mois	490	9,3	496	7,3	231	7,5	755	8,7
18 mois	490	19,5	496	16,4	231	17,7	755	18,2
Ponctuel	490	5,9	496	6,1	231	8,5	755	5,1
Autres mesures et activités								
12 mois	490	15,6	496	15,5	231	14,2	755	16,1
12 à 18 mois	490	12,4	496	10,3	231	12,8	755	10,9
18 mois	490	27,1	496	23,9	231	25,0	755	25,8
Ponctuel	490	14,5	496	10,9	231	16,6	755	11,5

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Mesures à l'étude										
12 mois	618	11,8	368	9,4	174	13,6	280	12,0	417	9,4
12 à 18 mois	618	8,1	368	9,1	174	10,3	280	7,4	417	8,4
18 mois	618	18,7	368	16,7	174	21,8	280	18,3	417	16,5
Ponctuel	618	6,4	368	5,1	174	7,6	280	5,3	417	5,5
Autres mesures et activités										
12 mois	618	15,4	368	15,8	174	15,9	280	17,1	417	12,7
12 à 18 mois	618	10,4	368	13,5	174	13,9	280	13,0	417	8,7 ↓
18 mois	618	24,6	368	27,9	174	28,3	280	28,3	417	20,5 ↓
Ponctuel	618	12,8	368	12,9	174	15,2	280	13,6	417	10,1 ↓

3.9.7 La vie sociale et professionnelle

3.9.7.1 Les résultats

En 2011, plus du tiers des participants (36 %) ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$, trois sur dix (29 %) ont eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, 16 % ont obtenu un revenu se situant entre 20 000 \$ et 30 000 \$, 9 % ont eu un revenu entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et 10 %, un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$. Les prestataires de l'assistance sociale sont proportionnellement plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ (57 %) et, en contrepartie, moins nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 20 000 \$. Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été plus nombreux à déclarer avoir eu un revenu personnel se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (14 %) ou égal ou supérieur à 40 000 \$ (19 %). Ces écarts sont cohérents avec le fait que, comparativement à l'ensemble des participants, les prestataires de l'assistance sociale ont aussi été plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont globalement passé moins de temps en emploi dans les mois qui ont suivi leur participation, alors que les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale et ont passé plus de temps en emploi. Des résultats similaires avaient été observés lors de l'évaluation réalisée en 2003.

Aucune différence significative n'est observée entre les femmes et les hommes, ni selon le lieu de naissance des participants quant à leur revenu personnel. Par contre, on note que les participants âgés de 30 ans et plus, déclarent plus fréquemment avoir eu un revenu personnel égal ou supérieur à 40 000 \$, comparativement à ceux âgés de moins de 30 ans. On note aussi des différences selon le niveau de scolarité, les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires étant plus nombreux à déclarer un revenu se situant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ ou égal ou supérieur à 40 000 \$ et moins nombreux à déclarer un revenu inférieur à 10 000 \$. Ajoutons que ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont plus fréquemment eu un revenu inférieur à 10 000 \$. Encore une fois, les résultats présentés précédemment sur l'insertion en emploi, notamment sur le temps passé en emploi, et ceux portant sur la qualité de l'emploi, notamment au niveau du salaire horaire, expliquent, du moins en partie, les écarts observés au niveau du revenu personnel.

En moyenne, l'indicateur de la modification perçue du revenu est de 0,1. Cette valeur positive indique que la proportion de participants qui considèrent que leurs revenus ont été plus élevés en 2011 que durant l'année précédant leur participation est légèrement supérieure à la proportion de participants qui, au contraire, considèrent que leurs revenus ont été plus faibles. Les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi se distinguent par une valeur négative à cet indice, indiquant qu'ils sont un peu plus nombreux à juger que leurs revenus ont diminué qu'à juger qu'ils ont augmenté. En revanche, la valeur de cet indice est plus élevée chez les participants sans soutien public du revenu. Ajoutons que les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur revenu personnel a augmenté comparativement aux participants âgés de 30 ans et plus. Il en est de même des participants nés dans un autre pays comparativement à ceux nés au Canada. Aucune différence n'est observée entre les hommes et les femmes, ni selon le niveau de scolarité des participants.

D'autre part, les indicateurs vérifiant les modifications perçues concernant l'estime de soi et la confiance en soi, concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que concernant la qualité de vie sont tous positifs (1,0, 1,0 et 1,3) et, de ce fait, indiquent que le nombre de participants qui considèrent que ces aspects de leur vie se sont améliorés est supérieur au nombre de participants qui, au contraire, pensent que ces aspects se sont détériorés. L'amélioration de la qualité de vie est plus marquée chez les participants sans soutien public du revenu.

Tableau 3.9.7.1

Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien public du revenu		EMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	262	56,9 ↑	284	36,7	546	46,4 ↑	1 129	35,8
10 000 \$ à 19 999 \$	262	28,2	284	28,5	546	28,3	1 129	29,0
20 000 \$ à 29 999 \$	262	8,6 ↓	284	16,1	546	12,5	1 129	16,0
30 000 \$ à 39 999 \$	262	4,3 ↓	284	8,1	546	6,3	1 129	8,7
40 000 \$ et plus	262	2,0 ↓	284	10,6	546	6,5 ↓	1 129	10,4
Modification du revenu (de -1 à +1)	252	0,2	280	0,3 ↑	532	0,2	1 126	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	268	1,1	298	1,1	566	1,1	1 173	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	265	1,1	292	1,2	557	1,1	1 155	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	264	1,4	292	1,8 ↑	556	1,6 ↑	1 154	1,3

INDICATEURS	Prestataires actifs de l'assurance-emploi		Anciens prestataires de l'assurance-emploi		EDMT		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	340	18,3 ↓	243	36,5	583	25,9	1 129	35,8
10 000 \$ à 19 999 \$	340	30,0	243	29,3	583	29,7	1 129	29,0
20 000 \$ à 29 999 \$	340	19,5	243	18,9	583	19,3	1 129	16,0
30 000 \$ à 39 999 \$	340	13,6 ↑	243	7,6	583	11,1	1 129	8,7
40 000 \$ et plus	340	18,6 ↑	243	7,8	583	14,1	1 129	10,4
Modification du revenu (de -1 à +1)	344	-0,1 ↓	250	0,1	594	0,0	1 126	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	358	0,8	249	0,8	607	0,8	1 173	1,0
Modification de la motivation (de -2 à +2)	354	0,9	244	1,0	598	0,9	1 155	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	353	1,1	245	1,1	598	1,1	1 154	1,3

Tableau 3.9.7.1

**Les résultats bruts sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle
des participants aux services spécialisés selon le statut au soutien public
du revenu, le sexe, l'âge, le lieu de naissance et la scolarité (suite)**

INDICATEURS	Hommes		Femmes		Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel								
Moins de 10 000 \$	551	36,2	578	35,5	269	42,1	860	33,5
10 000 \$ à 19 999 \$	551	28,3	578	29,8	269	32,9	860	27,6
20 000 \$ à 29 999 \$	551	17,2	578	14,6	269	13,9	860	16,8
30 000 \$ à 39 999 \$	551	7,3	578	10,5	269	5,9	860	9,8
40 000 \$ et plus	551	11,1	578	9,6	269	5,1 ↓	860	12,4 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	555	0,1	571	0,1	263	0,2 ↑	863	0,1 ↓
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	570	0,9	603	1,0	275	1,2 ↑	898	0,9 ↓
Modification de la motivation (de -2 à +2)	563	1,0	592	1,0	271	1,3	884	0,9
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	562	1,2	592	1,5	275	1,7 ↑	879	1,2 ↓

INDICATEURS	Né au Canada		Né ailleurs		Sans secondaire 5		Secondaire 5 DEP / DES		Collégial ou universitaire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Revenu personnel										
Moins de 10 000 \$	704	36,2	425	35,0	199	53,3 ↑	325	36,2	476	24,9 ↓
10 000 \$ à 19 999 \$	704	29,2	425	28,6	199	32,3	325	32,4	476	25,5
20 000 \$ à 29 999 \$	704	15,5	425	17,1	199	8,7 ↓	325	18,2	476	16,7
30 000 \$ à 39 999 \$	704	8,4	425	9,5	199	1,6 ↓	325	8,6	476	14,3 ↑
40 000 \$ et plus	704	10,7	425	9,8	199	4,2 ↓	325	4,7	476	18,6 ↑
Modification du revenu (de -1 à +1)	713	0,0 ↓	413	0,2 ↑	193	0,0	322	0,0	478	0,1
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	736	0,9	437	1,1	201	0,9	342	1,0	498	0,9
Modification de la motivation (de -2 à +2)	725	0,9 ↓	430	1,3 ↑	195	0,9	336	1,0	494	1,0
Modification de la qualité de vie (de -4 à +4)	728	1,2 ↓	426	1,7 ↑	199	1,1	338	1,4	491	1,3

Aucune différence significative n'est observée à cet égard entre les hommes et les femmes, ni selon la scolarité. Par contre, les participants âgés de moins de 30 ans ont davantage le sentiment que leur estime de soi et leur confiance en soi, de même que leur qualité de vie s'est améliorée comparativement à ceux âgés de 30 ans et plus. Ajoutons que comparativement aux participants nés au Canada, ceux nés dans un autre pays perçoivent plus fréquemment une amélioration de leur motivation à travailler ou à améliorer leur formation et plus fréquemment une amélioration de leur qualité de vie.

3.9.8 Synthèse pour les participants aux services spécialisés

En termes bruts, la situation à la suite de la participation aux services spécialisés se traduit par :

L'insertion en emploi. La majorité des participants ont occupé un emploi dans les 12 mois (67 %), entre le 12^e et le 18^e mois (66 %) et dans les 18 mois (70 %) suivant leur participation. Plus de la moitié des participants (54 %) occupaient un emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après leur participation. Les participants ont passé 44 % de leur temps en emploi au cours des 12 mois suivant la participation. Ils ont passé plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois (55 %), de sorte qu'ils ont passé 48 % des 18 mois suivant leur participation en emploi. En moyenne, ils ont cumulé 795 heures de travail dans les 12 mois suivant la participation et 507 heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 1 304 heures sur la période de 18 mois. Au cours de ces périodes, ils ont eu des revenus d'emploi totalisant, en moyenne, 12 571 \$, 8 414 \$ et 21 183 \$ respectivement. Comparativement aux 12 mois qui ont précédé leur participation, les participants ont passé un peu plus de temps en emploi (4 %), en emploi à temps plein (4 %) et augmenté leur nombre d'heures de travail (67 heures) et leur rémunération moyenne d'emplois 1 465 \$ dans l'année qui l'a suivie.

Les caractéristiques du principal emploi occupé dans les 12 mois suivant la participation. En moyenne, il a fallu 11 semaines aux participants pour obtenir le principal emploi qu'ils ont occupé dans les 12 mois suivant leur participation. Parmi ces emplois, un emploi sur quatre est temporaire (24 %), un emploi sur six est saisonnier (15 %) et plus d'un emploi sur deux (55 %) ne nécessitent aucune formation particulière (20 %) ou une formation de niveau secondaire (35 %). Le salaire horaire obtenu dans cet emploi est, en moyenne, de 16 \$. Les perceptions des participants qui ont obtenu un emploi dans l'année suivant leur participation sont favorables, puisque la majorité des participants affirment que cet emploi était en lien avec leur expérience de travail (70 %) et qu'il répondait à leurs espérances (63 %). La moitié considère aussi que cet emploi était aussi en lien avec leur formation (52 %).

L'utilisation de l'assurance-emploi. Les participants ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois (11 %), entre le 12^e et le 18^e mois (8 %) et dans les 18 mois (10 %) suivant leur participation. Un participant sur dix (10 %) recevait ce type de prestations au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Comparativement aux 12 mois précédant la participation, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi a un peu diminué dans l'année qui a suivi (-4 %).

L'utilisation de l'assistance sociale. Les participants ont, en moyenne, passé plus du cinquième de leur temps à l'assistance sociale au cours des 12 mois (23 %), entre le 12^e et le 18^e mois (21 %) et au cours des 18 mois (22 %) suivant leur participation. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après leur participation, un participant sur cinq (19 %) recevait des prestations d'assistance sociale. Comparativement aux 12 mois précédant leur participation, le temps passé à l'assistance sociale a un peu augmenté (7 %) dans l'année qui l'a suivie.

L'utilisation des mesures actives. Près d'un participant sur dix (11 %) a participé de nouveau à une des mesures à l'étude et 16 % ont participé à une autre mesure ou à une activité d'Emploi-Québec au cours des 12 mois suivant la participation à l'étude. Ces proportions sont de 8 % et 11 % pour la période située entre le 12^e et le 18^e mois et elles atteignent 18 % et 26 %, lorsqu'on considère les 18 mois suivant la participation à l'étude. Au moment du sondage, environ un participant sur vingt (6 %) est en participation à une des mesures à l'étude et 13 % à une activité offerte par Emploi-Québec.

La vie sociale et professionnelle. En 2011, plus du tiers des participants ont eu un revenu personnel avant impôts inférieur à 10 000 \$ (36 %) et 29 % ont eu un revenu se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$, alors que les autres (35 %) ont obtenu un revenu supérieur. Lorsqu'on leur demande de comparer leurs revenus en 2011 à ceux de l'année précédant leur participation, les participants sont un peu plus nombreux à les considérer comme supérieurs qu'à les considérer comme inférieurs. Les participants sont aussi plus nombreux à percevoir des améliorations, plutôt que des détériorations, concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation ainsi que leur qualité de vie.

Chapitre 4

Les effets nets sur les prestataires de l'assistance sociale

4.1 L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Parmi les 7 100 participants interrogés dans le cadre de cette étude qui ont accepté l'utilisation des données administratives du MESS, de EDSC et de l'ARC, 1 587 (22 %) étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation. En excluant l'échantillon supplémentaire des volets clubs de recherche d'emploi et services spécialisés, les participants utilisés pour les modélisations dans cette section se chiffrent à 1 257. Pour mesurer l'effet net de la participation aux mesures actives, le MESS a constitué un groupe témoin de 4 000 prestataires de l'assistance sociale n'ayant participé à aucune mesure. Parmi eux, 831 individus ont répondu au sondage et accepté l'utilisation des données administratives. Les résultats d'évaluation qui suivent découlent d'une comparaison minutieuse des deux groupes basée sur la méthode d'appariement par scores de propension. Les modalités de sélection des groupes de participants et de non-participants ainsi que les méthodes économétriques utilisées sont décrites de façon détaillée dans le rapport méthodologique.

Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s). Il est important de souligner que les résultats bruts associés aux participants dans ce chapitre peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3. Dans le présent chapitre, ces résultats sont non pondérés (voir section 2.2.5.2) et sont basés sur les répondants au sondage ayant accepté l'utilisation des données administratives. De plus, l'option « common support » utilisée dans les modélisations pour assurer un meilleur appariement des participants et non-participants peut avoir pour effet d'exclure des participants pour lesquels aucun non-participant ne présente un profil suffisamment similaire.

4.1.1 L'insertion en emploi

L'insertion en emploi est un thème clé de la performance des mesures actives offertes par Emploi-Québec. Chacun des critères analysés ci-dessous étudie sous un angle différent la contribution nette des mesures actives sur l'insertion sur le marché du travail. Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.1.1, à l'exception des deux critères suivants qui ont été ajoutés à la suite de l'obtention des données de l'Agence de revenu du Canada :

- ♦ La rémunération d'emploi en 2011, laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 selon les données de l'Agence de revenu du Canada. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période;
- ♦ La différence de rémunération d'emploi entre 2011 et l'année précédant la participation (date butoir), laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 moins le revenu brut d'emploi salarié ou autonome de l'année fiscale précédant la participation (2008 ou 2009, selon que la participation a débuté en 2009 ou 2010), selon les données de l'Agence de revenu du Canada.

Présence en emploi. Les données du tableau 4.1.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à au moins une des mesures actives à l'étude ont des taux de présence nettement plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 15 et 17 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à au moins une de ces mesures augmente les chances d'occuper un emploi de 46 % (15 % / 32 %) sur une période de 12 mois et de 48 % (17 % / 35 %), sur 18 mois.

Présence ponctuelle en emploi. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 11 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à ces mesures actives augmente de 45 % (11 % / 26 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en

emploi, indique que l'impact des mesures actives perdure au-delà de 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 4.1.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	47,1	32,2	14,8	***
	12 à 18 mois	45,4	29,1	16,3	***
	18 mois	51,2	34,7	16,5	***
Ponctuelle 27 mois (%)		36,9	25,5	11,4	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Proportion du temps en emploi. Une autre façon d'appréhender l'insertion en emploi est de mesurer la proportion du temps passé en emploi après la participation à une mesure au cours d'un intervalle de temps donné. Rappelons que cet indicateur inclut les mois au cours desquels la personne pouvait, en plus d'occuper un emploi, recevoir des prestations de l'assistance sociale ou de l'assurance-emploi et que la valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas occupé d'emploi. Selon le tableau 4.1.1.2, les prestataires de l'assistance sociale ont été employés respectivement 27 % et 36 % du temps au cours des 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de leur participation, de sorte qu'ils ont été employés 29 % du temps au cours de la période de 18 mois suivant leur participation. Pour les non-participants, le temps passé en emploi représente respectivement 19 %, 23 % et 20 % de ces périodes, soit des écarts de 8 à 13 points de pourcentage en faveur des participants. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 4 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 3 semaines en plus entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 7 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Proportion du temps en emploi à temps plein. Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi se manifestent également, lorsqu'on considère temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps passé en emploi à temps plein est un peu inférieure à celle du temps passé en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sur le temps passé en emploi à temps plein sont presque identiques (8 à 11 points de pourcentage) à ceux observés précédemment sur le temps passé en emploi, et tous sont statistiquement significatifs.

Heures travaillées et rémunération. Le tableau 4.1.1.3 présente les effets des mesures sur le nombre d'heures travaillées et les revenus de travail. On constate que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 143 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 2 251\$. Entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation, les participants ont travaillé 106 heures de plus que les non-participants et ont gagné 1 152 \$ de plus en revenu d'emploi. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 243 heures de plus et ont des revenus plus élevés d'environ 3 521 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 8 116 \$ en revenu

d'emploi et les non-participants, 4 818 \$, soit un écart de 3 298 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement significatifs.

Tableau 4.1.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	26,6	18,7	8,0	***
	12 à 18 mois	35,9	23,0	12,9	***
	18 mois	28,8	19,6	9,3	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	21,3	13,7	7,6	***
	12 à 18 mois	28,6	18,0	10,7	***
	18 mois	23,2	14,7	8,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.1.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	477	334	143	***
	12 à 18 mois	321	215	106	***
	18 mois	778	535	243	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	6 241	3 990	2 251	**
	12 à 18 mois	4 383	3 231	1 152	*
	18 mois	10 473	6 952	3 521	**
	2011 ARC	8 116	4 818	3 298	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Différence de la proportion de temps en emploi. Cet indicateur indique, rappelons-le, le changement dans la proportion de temps passé en emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs). Il permet, en quelque sorte, de s'assurer que l'écart observé après la participation (date butoir) est attribuable aux mesures actives plutôt qu'à une situation initiale (avant la participation) différente entre les participants et les non-participants. Cet indicateur est présenté au tableau 4.1.1.4. On constate que la proportion du temps en emploi s'est accrue de 11 % pour les participants, alors qu'elle a peu changé pour les non-participants (+1%). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 10 points de pourcentage, soit l'équivalent de 5 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé pratiquement autant de temps en emploi que les non-participants (8 et 9 semaines respectivement).

Différence de la proportion de temps en emploi à temps plein. Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 10 %) alors que pour les non-participants ont connu une augmentation de 1 %. Il en résulte un écart résiduel de 9 points de pourcentage favorable aux participants.

Différence du nombre total d'heures de travail. Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 223 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de seulement 32 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 191 heures de travail annuelles.

Différence de la rémunération moyenne d'emplois. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 3 102 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu un maintien (255 \$). Il en résulte un écart statistiquement significatif de 2 847 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 6 123 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclaré pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 2 137 \$. Il en résulte donc un différentiel de 3 986 \$ favorable aux participants.

Tableau 4.1.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	11,3	0,8	10,5	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	10,3	0,9	9,4	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	223	32	191	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 102	255	2 847	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	6 123	2 137	3 986	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Tous les indicateurs utilisés concluent que la participation à une des mesures actives à l'étude a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent mieux. Il est encourageant de noter que ces effets positifs perdurent deux ans après la participation.

4.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Il a été établi à la section 4.1.1 qu'une proportion plus grande de participants intégrait le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette facilité accrue à trouver un emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants dans l'année suivant la participation à une mesure active (date butoir). Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.2.1.

Nombre de semaines écoulées. De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 22 semaines pour les participants et de 30 semaines pour les non-participants. Toutefois, la différence de délai n'est statistiquement significative qu'au seuil de 10 %.

Emploi temporaire. Les participants ont un emploi temporaire dans 25 % des cas et les non-participants dans 20 % des cas. Toutefois, l'écart n'est pas statistiquement significatif. On en conclut que les deux groupes occupent un emploi de nature temporaire dans des proportions similaires.

Emploi saisonnier. Tout comme précédemment, il ne semble pas y avoir d'écart significatif dans la proportion de prestataires obtenant un emploi saisonnier. Les participants sont 17 % à trouver un tel emploi et autant de non-participants font de même.

Salaire horaire. Les participants reçoivent un salaire horaire plus élevé d'environ 0,45 \$ que les non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 4.1.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	21,9	29,6	-7,8	*
Emploi temporaire (%)	24,6	20,3	4,3	
Emploi saisonnier (%)	16,9	17,1	-0,2	
Salaire horaire (\$)	13,43	12,98	0,45	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Niveau de compétence requis. Sur une échelle qualitative variant de 1, niveau de compétence le plus faible (emploi ne nécessitant aucune formation particulière), à 5, niveau le plus élevé (emploi correspondant à un poste de gestion), le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de

formation (tableau 4.1.2.2). Il en est de même pour les non-participants. Aucun écart significatif n'est observé entre les groupes à ce sujet.

Lien avec l'expérience. L'emploi occupé par les participants est, selon eux, un peu plus en lien avec leur expérience de travail. Sur une échelle variant de 0 (aucun lien) à 2 (lien direct), les participants rapportent un score moyen d'environ 1,1 et les non-participants, de 0,9 (tableau 4.1.2.3). L'écart de 0,2 est statistiquement significatif.

Tableau 4.1.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,2	2,1	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Lien avec la formation. Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. L'écart de 0,3 est statistiquement significatif.

Emploi correspond au souhait. Les participants sont relativement plus nombreux (67 %) que les non-participants (50 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart de 18 points de pourcentage est statistiquement significatif.

Tableau 4.1.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,14	0,93	0,21	**
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,92	0,63	0,29	***
Correspond au souhait (%)	67,3	49,5	17,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Certains des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Les différences concernent les liens de l'emploi avec la formation et l'expérience de travail, ainsi que la satisfaction à l'égard de l'emploi occupé. Par contre, aucune différence n'est observée quant au caractère temporaire ou saisonnier de cet emploi, ni quant au salaire horaire. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont des effets sur les aspects subjectifs des emplois, mais pas sur la nature des emplois en tant que tels.

4.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Il a été établi à la section 4.1.1 qu'une proportion plus grande de participants se maintenait sur le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette facilité accrue à demeurer en emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants au moment du sondage. Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.3.1.

Emploi temporaire. Les participants ont un emploi temporaire dans 16 % des cas et les non-participants dans 13 % des cas. Toutefois, l'écart de 3 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Emploi saisonnier. Les participants ne sont que 10 % à obtenir un emploi saisonnier, alors que 16 % des non-participants en détiennent un. Toutefois, l'écart de 5 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Emploi à temps plein. Les participants sont à peine plus nombreux que les non-participants à détenir un emploi à temps plein (71 % contre 67 %). Cet écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.1.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	16,2	13,4	2,8
Emploi saisonnier (%)	10,4	15,8	-5,4
Emploi à temps plein (%)	70,6	67,3	3,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Niveau de compétence requis. Sur une échelle qualitative variant de 1, niveau de compétence le plus faible (emploi ne nécessitant aucune formation particulière), à 5, niveau le plus élevé (emploi correspondant à un poste de gestion), le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui est légèrement supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Cette différence est statistiquement significative.

Lien avec la formation. Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. L'écart n'est toutefois statistiquement significatif qu'au seuil de 10 %.

Emploi correspond au souhait. La majorité des participants (72 %) et des non-participants (64 %) indiquent que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart de 8 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.1.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,35	2,16	0,18	**
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,21	1,05	0,16	*
Correspond au souhait (%)	72,1	64,0	8,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif favorable aux participants. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu 27 mois en moyenne après la participation (date butoir).

4.1.4 Le recours à l'assistance sociale

L'intégration en emploi n'est qu'une facette de la performance des mesures actives d'Emploi-Québec. Celles-ci peuvent également être évaluées à partir de leur efficacité à diminuer l'utilisation de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide des critères décrits à la section 3.1.4 du chapitre 3 auxquels s'ajoutent les critères suivants :

- ♦ La présence à l'assistance sociale au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assistance sociale au cours de ces périodes selon les fichiers du MESS.

Présence à l'assistance sociale. Les données du tableau 4.1.4.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à au moins une des mesures actives à l'étude, ont des taux de présence nettement moins élevés que les non-participants de même statut dans les périodes suivant la participation (date butoir). L'écart varie entre 13 et 17 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives.

Présence ponctuelle à l'assistance sociale. L'intérêt de cet indicateur est de permettre de dresser un portrait de la dépendance sur une période relativement longue et ainsi de vérifier si les effets des mesures perdurent dans le temps. Ainsi, on constate que 44 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation à une des mesures actives à l'étude (date butoir), comparativement à 55 % des non-participants, soit un écart de 11 points de pourcentage favorable aux participants. On peut donc conclure que les effets des mesures actives sont encore bien présents à moyen terme.

Proportion du temps à l'assistance sociale. S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé près de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et, conséquemment, au cours des 18 mois suivant leur participation, les non-participants y ont été plus des deux tiers de leur temps (tableau 4.1.4.1). Les écarts d'environ 20 points de pourcentage indiquent que les participants prestataires de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 3 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et 1 mois de

moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant presque 4 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Différence de la proportion du temps à l'assistance sociale. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé 6 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 7 %. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de -13 points de pourcentage (donc favorable aux participants) entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.1.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	73,5	88,5	-15,0	***
	12 à 18 mois	55,2	71,8	-16,6	***
	18 mois	76,9	89,6	-12,7	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	44,1	54,7	-10,6	***
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	54,2	76,0	-21,8	***
	12 à 18 mois	48,2	66,5	-18,3	***
	18 mois	52,2	72,8	-20,6	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-6,1	7,1	-13,2	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.1.4.1 permettent de conclure sans ambiguïté que la participation à une des mesures actives à l'étude a pour effet de diminuer significativement l'utilisation de l'assistance sociale par les participants qui étaient prestataires de ce régime au début de leur participation. Cette réduction du recours à l'assistance sociale est observable, peu importe le critère utilisé. Par ailleurs, les effets bénéfiques des mesures sont observables deux ans, en moyenne, après la participation.

4.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

Dans cette section, nous examinons l'effet des mesures actives à l'étude sur l'utilisation de l'assurance-emploi par les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide des critères décrits à la section 3.1.5.1 du chapitre 3. De plus, à ces critères, s'ajoutent les suivants :

- ♦ La présence à l'assurance-emploi au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assurance-emploi au cours de ces périodes selon les fichiers de EDSC.

Présence à l'assurance-emploi. Les données du tableau 4.1.5.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à au moins une des mesures actives à l'étude ont, dans l'année suivant la participation, un taux de présence légèrement plus élevé que les non-participants de même statut. L'écart de 4 points de pourcentage est statistiquement significatif.

Proportion du temps à l'assurance-emploi. Les participants qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation ont passé environ 4 % à 5 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et dans les 18 mois suivant leur participation (tableau 4.1.5.1). Les écarts avec les non-participants varient de 2 à 4 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi.

Présence ponctuelle à l'assurance-emploi. Seulement 7 % des participants prestataires de l'assistance sociale ont reçu des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est un peu moindre chez les non-participants (4 %), de sorte qu'il en résulte un faible écart statistiquement significatif de 3 points de pourcentage.

Tableau 4.1.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,9	7,1	3,8	**
	12 à 18 mois	6,5	6,1	0,4	
	18 mois	11,0	8,2	2,8	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	6,5	3,6	2,9	***
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	4,9	1,3	3,6	***
	12 à 18 mois	4,0	2,5	1,5	**
	18 mois	4,6	1,7	2,9	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		4,6	-0,5	5,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Différence de la proportion du temps à l'assurance-emploi. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (5 %). Par

contre, on observe peu de changement chez les non-participants, d'où un écart de 5 points de pourcentage entre les deux groupes. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux mesures actives à l'étude augmente légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Cela est cohérent avec le fait que les participants ont une plus grande admissibilité au programme d'assurance-emploi.

4.1.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

La participation aux mesures actives peut avoir pour effet d'augmenter le recours éventuel à d'autres mesures actives. Dans cette section, nous nous intéressons à l'impact de la participation aux mesures à l'étude sur la participation à ces mesures, ainsi que sur la participation à d'autres activités offertes par Emploi-Québec. Les indicateurs utilisés sont définis à la section 3.1.6.1 du chapitre 3.

Dans l'année qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. L'écart est de 9 ou 11 points de pourcentage selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec. Entre le 12^e et le 18^e mois, les écarts sont plus faibles, mais demeurent statistiquement significatifs. Sur la période de 18 mois, les écarts sont de 12 et 13 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, aucun écart ne subsiste entre les participants et les non-participants. Ceci suggère que le recours plus fréquent aux mesures et activités d'Emploi-Québec de la part des participants survient surtout à court terme et s'estompe à moyen terme.

Tableau 4.1.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	14,7	3,9	10,7	***
	12 à 18 mois	10,1	7,1	3,0	*
	18 mois	22,0	10,1	11,9	***
	Ponctuelle	8,6	5,3	3,2	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,5	10,2	9,3	***
	12 à 18 mois	12,4	7,5	4,9	***
	18 mois	29,6	16,8	12,8	***
	Ponctuelle	16,9	14,4	2,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les écarts observés peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs

compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

4.1.7 La vie sociale et professionnelle

La participation à des mesures actives peut avoir des effets sur plusieurs facettes de la vie professionnelle et sociale. Dans cette section, nous nous intéressons à l'impact de la participation aux mesures à l'étude sur des aspects qualitatifs et quantitatifs de la vie professionnelle et sociale. Les indicateurs utilisés sont définis à la section 3.1.7.1 du chapitre 3.

Niveau de revenu personnel. Le revenu d'emploi constitue une mesure importante, mais incomplète des ressources disponibles à un individu. Rappelons que le niveau de revenu personnel est mesuré à l'aide d'une échelle qualitative dont les valeurs varient de « 0 » (revenus personnels inexistantes) à « 8 » (revenu de plus de 40 000\$) et que toutes les sources de revenus (emploi, transferts gouvernementaux, etc.) obtenues en 2011 sont incluses. Malgré tout, cette mesure ne constitue pas un indicateur parfait de la capacité des individus à satisfaire leurs besoins. L'information sur les revenus des conjoints n'est pas prise en compte, de même que la composition des ménages. Il faut donc garder ceci en tête lorsque l'on s'intéresse au revenu personnel déclaré par les prestataires. En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,0 pour les participants et de 1,6 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

Tableau 4.1.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,00	1,62	0,38	***
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,24	0,08	0,16	***
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	1,14	0,91	0,23	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,31	1,01	0,30	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,79	1,43	0,36	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Modification perçue du revenu personnel. En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à une des mesures actives à l'étude ont obtenu un score de 0,2 ce qui indique qu'ils ont été

plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus faible de leur revenu personnel. L'écart de 0,2 avec les non-participants est statistiquement significatif et est relativement important sur une telle échelle.

Modification perçue de l'estime de soi et de la confiance en soi. Les prestataires de l'assistance sociale participant aux mesures ont, en moyenne, un score de 1,1 soit l'équivalent d'une amélioration dans au moins un des deux critères. L'écart de 0,2 avec les non-participants est statistiquement significatif et est relativement important sur une telle échelle.

Motivation perçue de la motivation à continuer à travailler et à se former. Autant les participants (1,3) que les non-participants (1,0) montrent une amélioration dans leur volonté à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation. L'amélioration est toutefois plus marquée pour les participants et l'écart avec les non-participants est statistiquement significatif.

Modification perçue de la qualité de vie. Rappelons que cet indicateur tient compte de l'amélioration perçue de la vie familiale, de la confiance en soi et en ses capacités, de l'estime de soi et de la situation économique personnelle. Les résultats sont sans équivoque et montrent que les participants perçoivent une amélioration plus grande de la qualité de leur vie (1,8) que les non-participants (1,4). L'écart est statistiquement significatif et vaut plus de 0,4, ce qui est important sur une telle échelle. L'interprétation de ce paramètre est à l'effet qu'il est plus probable de retrouver les participants dans les valeurs positives et élevées de l'indicateur que les non-participants.

En bref. La totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

4.1.8 Synthèse

La participation à au moins une des mesures actives à l'étude a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur tous les indicateurs considérés (présence en emploi, temps passé en emploi, rémunération d'emploi) indiquant une nette amélioration de la situation des participants. La participation a aussi pour effet de diminuer de façon notable l'utilisation de l'assistance sociale. Il est aussi intéressant de noter que les effets sur l'emploi et le recours à l'assistance sociale perdurent plus de deux ans, en moyenne, après la participation. S'il est vrai cependant que les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à une mesure sont plus susceptibles de recourir à nouveau aux mesures à l'étude ou à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec après la participation à l'étude. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme. Enfin, si les mesures actives ont peu d'effets probants sur les caractéristiques des emplois détenus à la suite de la participation, elles génèrent des améliorations notables sur le revenu personnel, ainsi que sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation de même que sur la perception de la qualité de vie.

4.2 LES PARTICIPANTS À LA MESURE PROJETS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section²³ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux projets de préparation à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.

Parmi les 896 participants à la mesure « Projets de préparation à l'emploi » (PPEM), interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de toutes les données administratives, 262 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.2.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.2.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure PPEM ont des taux de présence en emploi nettement plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 13 et 16 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à la mesure PPEM augmente les chances d'occuper un emploi de 53 % (15 % / 28 %) sur une période de 12 mois et de 52% (16 % / 31 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, l'écart entre les participants et les non-participants sur la présence en emploi est de 4 points de pourcentage, mais n'est pas significatif d'un point de vue statistique. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des PPEM sur l'insertion en emploi s'estompe avec le temps.

Tableau 4.2.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	43,6	28,4	15,1	***
	12 à 18 mois	38,8	25,4	13,4	***
	18 mois	46,8	30,8	16,0	***
Ponctuelle 27 mois (%)		27,4	23,9	3,5	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

²³ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 4.2.1.2, les prestataires de l'assistance sociale ont été employés respectivement 23 % et 31 % du temps au cours des 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de leur participation, de sorte qu'ils ont été employés 24 % du temps au cours de la période de 18 mois suivant leur participation. Pour les non-participants, le temps passé en emploi représente respectivement 16 %, 20 % et 16 % des périodes considérées, soit des écarts de 7 à 12 points de pourcentage en faveur des participants. Autrement dit, comparativement aux non-participants, les participants ont passé près de 4 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et plus de 3 semaines entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 7 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, prévalent également, lorsqu'on considère la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est légèrement inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sur le temps passé en emploi à temps plein sont presque identiques (6 à 10 points de pourcentage) à ceux observés précédemment sur le temps passé en emploi, et tous sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.2.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	23,1	15,7	7,4	***
	12 à 18 mois	31,2	19,6	11,5	***
	18 mois	24,3	16,3	8,0	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	17,2	10,8	6,4	**
	12 à 18 mois	23,8	13,8	10,0	***
	18 mois	18,3	11,2	7,1	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.2.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 149 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus d'emploi plus élevés de l'ordre de 1 479 \$. Entre le 12^e et le 18^e mois, ils travaillent 100 heures de plus et cumulent en moyenne 744 \$ de plus que les non-participants. Sur 18 mois, ils travaillent 240 heures de plus. Ces résultats sont statistiquement significatifs. Par contre, bien que positif, l'écart sur la rémunération d'emploi sur la période de 18 mois n'est pas significatif. L'écart sur les revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale de 2011 est significatif au seuil de 10 %.

Tableau 4.2.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	406	257	149	***
	12 à 18 mois	266	166	100	***
	18 mois	640	400	240	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	4 512	3 034	1 479	**
	12 à 18 mois	2 995	2 250	744	**
	18 mois	7 145	4 957	2 189	
	2011 ARC	5 105	4 108	997	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Au tableau 4.2.1.4, on constate que la proportion du temps en emploi s'est accrue de 10 % pour les participants alors qu'elle n'a pas changé pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 10 points de pourcentage, soit l'équivalent de 5 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants et les non-participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un temps à peu près équivalent en emploi (7 et 8 semaines, respectivement).

Tableau 4.2.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	10,0	-0,2	10,2	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	7,3	0,7	6,6	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	179	7	172	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 216	223	1 993	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	3 443	1 993	1 450	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 7 %) alors que les non-participants n'ont pas connu de changement significatif. Il en résulte un écart résiduel de 7 points de pourcentage favorable aux participants. De plus, alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 179 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu leurs heures demeurer stables (7 heures). Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 172 heures de travail annuelles.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 2 216 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une faible hausse d'environ 223 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 1 993 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 3 443 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 1 993 \$. Il en résulte donc un différentiel de 1 450 \$ favorable aux participants, lequel n'est toutefois statistiquement significatif qu'au seuil de 10 %.

En bref. Les indicateurs utilisés concluent que la participation à la mesure PPEM a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail, les participants s'en tirent mieux. Concernant les revenus, tous les indicateurs sont positifs, mais certains ne présentent pas d'écarts statistiquement significatifs. Il est encourageant de noter que ces effets positifs perdurent 18 mois après la participation, bien que l'effet ait tendance à s'atténuer de façon notable à plus long terme.

4.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 23 semaines pour les participants et de 30 semaines pour les non-participants (tableau 4.2.2.1). Cette différence n'est pas statistiquement significative toutefois.

Les participants ont un emploi temporaire dans 28 % des cas et les non-participants dans 21 % des cas. Cette différence n'est pas statistiquement significative. Les participants ont un emploi saisonnier dans 12 % des cas comparativement à 22 % pour les non-participants. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 %. Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire de 11,40 \$ et les non-participants de 12,30 \$. L'écart de 0,94\$ est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Le niveau de compétence des emplois occupés par les prestataires participants (tableau 4.2.2.2) est, en moyenne, de 2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants, eu égard au lien perçu entre l'expérience de travail et l'emploi obtenu (tableau 4.2.2.3), les participants et les non-participants rapportant un score moyen d'environ 1,0. Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. L'écart est de 0,3 sur une échelle de 2. Les participants sont relativement plus nombreux (70 %) que les non-participants (57 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 4.2.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	23,2	30,2	-7,0	
Emploi temporaire (%)	28,2	20,8	7,4	
Emploi saisonnier (%)	11,9	21,7	-9,8	*
Salaire horaire (\$)	11,39	12,32	-0,94	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.2.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,0	2,1	0,0	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.2.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,09	0,97	0,13	
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,85	0,58	0,27	**
Correspond au souhait (%)	70,2	57,2	13,0	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Il y a quelques différences dans les emplois occupés dans l'année qui suit la participation (date butoir) des participants et des non-participants. Les participants semblent un peu moins susceptibles d'occuper un emploi saisonnier, mais en contrepartie, plus susceptibles d'avoir un salaire horaire moindre. Ils se retrouvent aussi plus fréquemment dans un emploi en lien avec leur formation et qui correspond à leur souhait. On doit en conclure que la mesure PPEM a des effets mitigés sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation par les prestataires de l'assistance sociale.

4.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Environ une fois sur six, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est un emploi temporaire (tableau 4.2.3.1). Les participants ne sont que 5 % à obtenir un emploi saisonnier, alors que 17 % des non-participants en occupent un. Cette différence est statistiquement significative. Les participants et les non-participants sont pratiquement aussi nombreux à détenir un emploi à temps plein.

Tableau 4.2.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	16,9	16,5	0,5
Emploi saisonnier (%)	4,6	16,7	-12,0 **
Emploi à temps plein (%)	66,2	62,0	4,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les prestataires participants et non-participants s'élève en moyenne à 2,1 (tableau 4.2.3.2). Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou leur expérience et qu'il correspond à leur souhait.

Tableau 4.2.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,06	2,11	-0,05
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,08	1,11	-0,03
Correspond au souhait (%)	71,0	67,6	3,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La plupart des indicateurs utilisés pour décrire l'emploi détenu au moment du sondage ne sont pas statistiquement significatifs. On en conclut que la mesure PPEM n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi principal détenu au moment du sondage, sauf sur le fait que cet emploi est moins fréquemment saisonnier chez les participants.

4.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure projets de préparation à l'emploi ont des taux de présence à l'assistance sociale nettement moins élevés que les non-participants de même statut dans les périodes suivant la participation (date butoir). L'écart varie entre 13 et 16 points de pourcentage, selon la période considérée (tableau 4.2.4.1). Ces différences sont statistiquement significatives.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé un peu plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et, conséquemment, dans les 18 mois suivant leur participation, les non-participants y ont été plus de 70 % de leur temps. Les écarts de 18 à 28 points de pourcentage indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé 3 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et 1 mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant 4 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

Tableau 4.2.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	77,6	94,0	-16,4	***
	12 à 18 mois	61,0	77,2	-16,2	***
	18 mois	82,2	95,1	-12,9	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	51,5	62,6	-11,1	***
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	53,5	81,4	-27,9	***
	12 à 18 mois	53,5	71,8	-18,4	***
	18 mois	53,5	78,2	-24,7	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-5,7	11,2	-16,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

La moitié des participants (52 %) étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation (date butoir) comparativement à 63 % des non-participants, soit, un écart d'environ 11 points de pourcentage favorable aux participants. On peut donc conclure que les effets de la mesure PPEM sont encore bien présents à moyen terme.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé 6 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 11 %. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de -17 points de pourcentage (donc favorable aux participants) entre les participants et les non-participants.

En bref. La participation à la mesure PPEM a pour effet de diminuer significativement l'utilisation de l'assistance sociale par les participants qui étaient prestataires de ce régime au début de leur participation. Cette réduction du recours à l'assistance sociale est observable, peu importe le critère utilisé. Par ailleurs, les effets bénéfiques de la mesure PPEM sont observables deux ans, en moyenne, après la participation.

4.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants à la mesure PPEM, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été à peu près aussi nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 4.2.5.1). En moyenne, les participants ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assurance-emploi après la participation, ce qui est légèrement supérieur au temps passé à l'assurance-emploi par les non-participants. Les écarts sont de 2 points de pourcentage. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc, bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Pourtant, les résultats du tableau montrent qu'il y a peu de différence entre les deux groupes.

Seulement 7 % des prestataires de l'assistance sociale recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est de 4 % chez les non-participants, d'où un faible écart de 3 points de pourcentage significatif au seuil de 10 %.

Tableau 4.2.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	9,2	8,2	1,1	
	12 à 18 mois	3,8	7,0	-3,2	
	18 mois	7,7	9,3	-1,6	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	7,1	3,6	3,5	*
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	3,1	0,7	2,4	***
	12 à 18 mois	3,0	1,8	1,2	
	18 mois	3,1	1,1	2,0	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		3,0	-1,2	4,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (3 %). Par contre, on observe une faible diminution du temps passé à l'assurance-emploi chez les non-participants, d'où un écart de 4 points de pourcentage. L'écart est

statistiquement significatif et est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM augmente légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale, même si une plus grande intégration en emploi se traduit par une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi relativement à la situation qui prévaut avant la participation.

4.2.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 9 à 20 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus susceptibles de recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures et activités d'Emploi-Québec de la part des participants persistent à moyen terme.

Tableau 4.2.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	22,0	4,6	17,4	***
	12 à 18 mois	15,8	7,3	8,5	***
	18 mois	31,1	11,2	20,0	***
	Ponctuelle	13,7	3,9	9,8	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,9	10,7	9,2	***
	12 à 18 mois	17,4	8,6	8,8	***
	18 mois	34,9	18,1	16,8	***
	Ponctuelle	19,9	12,6	7,3	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts sont compatibles avec les objectifs de cette mesure. Précisons que la mesure PPE s'adresse à une clientèle éloignée du marché du travail, souvent peu scolarisée, et qu'elle vise l'amélioration de l'employabilité des participants, généralement des jeunes adultes âgés de moins de 30 ans, par le retour aux études, notamment la mesure MFOR, ou par la participation à d'autres mesures favorisant l'acquisition de compétences. Malgré tout, cela peut provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux

activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure PPEM et cet effet persiste à moyen terme.

4.2.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 se situe aux environs de 1,5 pour les participants et les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure PPEM ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification des revenus, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus faible de leur revenu personnel. L'écart entre les modifications de revenu rapportées par les deux groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure PPEM ont en moyenne, un score plus élevé que celui obtenu par les non-participants, sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur leur volonté à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation et sur leur qualité de vie. Les écarts sont statistiquement significatifs et importants compte tenu de l'échelle de mesure.

Tableau 4.2.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	1,53	1,56	-0,03	
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,19	0,09	0,10	*
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à +2)	1,17	0,80	0,36	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,37	1,02	0,35	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,69	1,27	0,42	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La presque totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes d'amélioration du revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

4.2.8 Synthèse

La participation à la mesure PPEM a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur presque tous les indicateurs considérés (présence en emploi, temps passé en emploi, rémunération d'emploi), indiquant une nette amélioration de la situation des participants. Ces effets sur l'emploi perdurent 18 mois, en moyenne, après la participation, mais ils ont tendance à s'atténuer à plus long terme. La participation a aussi pour effet de diminuer de façon notable l'utilisation de l'assistance sociale, effet qui perdure au moins 2 ans. S'il est vrai cependant que les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi, l'effet est modeste et cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédent et l'année suivant la participation à la mesure PPEM. Il ressort aussi de l'analyse que les participants sont plus susceptibles de recourir à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec après leur participation à la mesure PPEM. Enfin, si la mesure a peu d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, elles génèrent des améliorations notables sur le revenu personnel, ainsi que sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation de même que sur la perception de la qualité de vie.

4.3 Les participants à la mesure services d'aide à l'emploi

Les résultats présentés dans cette section²⁴ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux services d'aide à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation et à aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi. À la suite de cette mesure, certaines personnes sans emploi poursuivent leur démarche vers l'emploi en utilisant d'autres mesures et services offerts par Emploi-Québec. Les participants à la mesure SAEM qui, à l'intérieur du même parcours, ont participé à d'autres mesures actives font partie des « participations multiples ».

Parmi les 1 010 participants à la mesure « Services d'aide à l'emploi » (SAEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de toutes les données administratives, 268 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.3.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.3.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAEM ont des taux de présence en emploi légèrement supérieurs à ceux des non-participants de même statut. L'écart de 7 points de pourcentage, favorable aux participants, observé sur la période de 18 mois est significatif au seuil de 10 %. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi de 4 points supérieurs à celui des non-participants, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure SAEM n'a pas d'effets probants à court ou à moyen terme sur la présence en emploi.

Tableau 4.3.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	35,2	31,4	3,8	
	12 à 18 mois	33,9	27,4	6,5	*
	18 mois	40,2	33,0	7,2	
Ponctuelle 27 mois (%)		27,7	24,0	3,7	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 4.3.1.2, au cours des mois suivant la fin de leur participation (date butoir), les participants et les non-participants ont été employés environ 18 % à 24 % du temps, selon la période considérée. Aucun des écarts rapportés dans le tableau n'est statistiquement significatif. Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, se manifestent également lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est sensiblement la même pour les participants et les non-participants.

²⁴ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Tableau 4.3.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	18,2	17,7	0,5
	12 à 18 mois	24,4	21,9	2,4
	18 mois	18,4	18,2	0,2
En emploi à temps plein (%)	12 mois	15,2	13,1	2,1
	12 à 18 mois	20,1	17,3	2,8
	18 mois	16,1	13,7	2,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.3.1.3 montre que les participants ne font guère mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures travaillées. Les participants rapportent une rémunération d'emploi un peu plus élevée, mais les écarts sont faibles et ne sont pas statistiquement significatifs. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants et les non-participants ont déclaré des revenus d'emploi d'environ 5 400 \$, en moyenne, pour l'année fiscale 2011.

Tableau 4.3.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	325	324	1
	12 à 18 mois	227	202	24
	18 mois	519	496	23
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	4 655	4 098	557
	12 à 18 mois	3 524	3 217	307
	18 mois	8 053	6 994	1 059
	2011 ARC	5 418	5 422	-4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants n'ont pas connu de changement appréciable du temps passé en emploi, du temps passé en emploi à temps plein, du nombre d'heures travaillées ou de leur rémunération d'emploi. Il en est de même pour les non-participants, de sorte qu'aucun écart significatif n'est observé entre les deux groupes sur ces aspects.

Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi de 2 529 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 3 236 \$. Il en résulte donc un différentiel de 707 \$ défavorable aux participants, lequel n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	0,3	-0,2	0,6
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	3,7	1,1	2,6
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	15	16	-1
Différence de rémunération d'emploi (\$)	534	287	247
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	2 529	3 236	-707

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent quasi unanimement que la participation à la mesure SAEM a peu, voire pas, d'effet sur l'insertion en emploi pour les participants. Que ce soit en termes de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants ne s'en tirent pas mieux que les non-participants. Un seul indicateur présente un effet positif pour les participants, celui concernant la présence en emploi entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et ce, au seuil de 10 %.

4.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était d'environ 27 semaines pour les participants et les non-participants (tableau 4.3.2.1).

L'emploi occupé par les participants était un emploi temporaire dans 17 % des cas et saisonnier dans 10 % des cas. Ces proportions sont plus élevées chez les non-participants, toutefois, les écarts d'environ 8 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs. On note aussi que les participants ont obtenu un salaire horaire de 13,70 \$ comparativement à 13,41 \$ soit, environ 0,29 \$ de plus. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,3, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 4.3.2.2). Pour les non-participants, le niveau de compétence est de 2,1. Toutefois, l'écart de 0,2 n'est pas statistiquement significatif.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu. Les participants sont un peu plus nombreux à considérer que l'emploi correspond à leur souhait (60 % contre 54 %) mais l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif (tableau 4.3.2.3).

Tableau 4.3.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	27,3	27,6	-0,3
Emploi temporaire (%)	16,9	24,8	-7,9
Emploi saisonnier (%)	9,9	18,4	-8,5
Salaire horaire (\$)	13,70	13,41	0,29

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.3.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,3	2,1	0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.3.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,19	1,08	0,11
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,79	0,80	-0,01
Correspond au souhait (%)	59,7	53,6	6,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) ne présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure SAEM n'a pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

4.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Parmi ceux qui occupent un emploi au moment du sondage, les participants et les non-participants sont aussi nombreux à occuper un emploi temporaire ou à temps plein. Les participants sont un peu moins nombreux à occuper un emploi saisonnier (9 % contre 16 %) mais l'écart de 7 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	14,9	18,1	-3,2
Emploi saisonnier (%)	9,0	16,0	-7,1
Emploi à temps plein (%)	70,6	71,4	-0,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui est légèrement supérieur au niveau de compétence des emplois obtenus par les non-participants. Cette différence est statistiquement significative. Les participants et les non-participants sont pratiquement aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. Les participants sont un peu plus nombreux à considérer qu'il correspond à leur souhait (66 % contre 60 %) mais l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,39	2,12	0,27 **
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,28	1,10	0,18
Correspond au souhait (%)	66,2	60,0	6,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif favorable aux participants. On doit en conclure que la mesure SAEM a peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage.

4.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à la mesure SAEM, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été tout aussi nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale (tableau 4.3.4.1) au cours des périodes suivant la participation (date butoir).

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé environ les deux tiers de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation à la mesure SAEM, les non-participants y ont passé plus de temps. Il en résulte des écarts d'environ 8 points de pourcentage indiquant que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 1 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois, 0,5 mois entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 1,4 mois en moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 55 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation (date butoir), comparativement à 57 % des non-participants. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé 17 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 15 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il n'existe pas d'écart significatif entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.3.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	90,5	92,7	-2,2	
	12 à 18 mois	67,6	74,1	-6,5	
	18 mois	91,7	93,8	-2,1	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	55,3	57,0	-1,7	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	72,2	79,8	-7,6	***
	12 à 18 mois	60,5	68,9	-8,4	**
	18 mois	68,3	76,2	-7,9	**
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		17,4	15,2	2,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recourir à l'assistance sociale au cours des périodes considérées. Toutefois, malgré qu'ils aient passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants après la participation (date butoir), les participants à la mesure SAEM ont augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation (dates butoirs) et ce, de la même façon que les non-participants. On en déduit que la mesure SAEM n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires de ce programme.

4.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été aussi nombreux que les non-participants de même statut à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 4.3.5.1). De plus, ils ont en moyenne passé moins de 3 % de leur temps à l'assurance-emploi au cours de ces périodes, tout comme les non-participants.

Seulement 3 % des participants prestataires de l'assistance sociale ont reçu des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, une proportion similaire à celle des non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé pratiquement autant de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (0,6 %). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 4.3.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	4,8	8,6	-3,8
	12 à 18 mois	5,7	6,4	-0,7
	18 mois	6,1	10,2	-4,1
Présence ponctuelle (%)	27 mois	3,2	4,2	-1,0
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	1,0	1,1	0,0
	12 à 18 mois	2,6	2,5	0,1
	18 mois	1,6	1,5	0,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		0,6	-0,7	1,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SAEM n'a pas d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Cela est vraisemblablement dû au fait que les participants ne s'intègrent pas davantage que les non-participants sur le marché de l'emploi.

4.3.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation à l'étude (dates butoirs), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 6 à 9 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont encore un peu plus susceptibles de participer à une des mesures à l'étude. Ceci suggère que le recours un peu plus fréquent aux mesures et activités d'Emploi-Québec par les participants persiste à moyen terme.

Il est important de rappeler que le volet session d'information des services d'aide à l'emploi invite les participants à se prévaloir des mesures et services offerts par Emploi-Québec. Ceci pourrait contribuer à expliquer les écarts observés. Ces écarts peuvent aussi provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 4.3.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	13,4	4,6	8,8	***
	12 à 18 mois	5,9	5,5	0,5	
	18 mois	17,4	8,9	8,5	***
	Ponctuelle	6,3	2,7	3,6	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	16,6	11,0	5,6	*
	12 à 18 mois	10,7	8,9	1,8	
	18 mois	25,7	18,6	7,1	**
	Ponctuelle	14,2	10,5	3,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente quelque peu après la participation à la mesure SAEM. L'effet persiste à moyen terme.

4.3.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 1,8 pour les participants et les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels semblables à ceux des non-participants.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAEM ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants ne rapportent aucune modification de leur revenu personnel. L'écart observé entre les deux groupes est statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SAEM ont, en moyenne, un score plus élevé que les non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi et sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation et sur la qualité de vie. Toutefois, l'écart sur la qualité de vie n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	1,79	1,78	0,01	
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,21	0,05	0,15	**
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,94	0,74	0,20	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,17	0,92	0,25	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,35	1,10	0,25	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Trois indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Ceux-ci indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoit une amélioration de leur revenu personnel, de leur estime de soi et leur confiance en soi ainsi que de leur motivation à travailler ou à améliorer leur formation.

4.3.8 Synthèse

La participation à la mesure SAEM n'a pas d'effets notables sur la plupart des indicateurs considérés. En particulier, on ne dénote à peu près aucun effet significatif sur l'insertion en emploi. Les effets de la mesure sur le recours à l'assistance sociale sont peu probants, car en dépit d'un recours moindre que les non-participants dans les périodes suivant la participation (date butoir), les participants et les non-participants ont augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation (dates butoirs) de façon similaire. La mesure SAEM a aussi peu d'incidence sur le recours à l'assurance-emploi. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à la mesure sont plus susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec, principalement à court terme. Enfin, la mesure SAEM a peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ou celui occupé au moment du sondage. La mesure génère toutefois des améliorations notables sur les perceptions concernant le revenu personnel, l'estime de soi et la confiance en soi, ainsi que sur la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation.

4.4 Les participants à la mesure formation de la main-d'œuvre

Les résultats présentés dans cette section²⁵ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure formation de la main-d'œuvre. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail.

Parmi les 971 participants à la mesure « Formation de la main-d'oeuvre » (MFOR) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de toutes les données administratives, 244 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.4.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.4.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure MFOR ont des taux de présence en emploi plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 14 et 16 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à la mesure MFOR augmente les chances d'occuper un emploi de 38 % (14 % / 36 %) sur une période de 12 mois et de 36% (14 % / 39 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 15 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à cette mesure augmente de 53 % (15 % / 28 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure MFOR perdure au-delà de 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 4.4.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart net	
Présence en emploi (%)	12 mois	49,3	35,6	13,6	**
	12 à 18 mois	48,3	32,7	15,6	***
	18 mois	53,3	39,1	14,2	**
Ponctuelle 27 mois (%)		42,4	27,8	14,7	***

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

²⁵ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 4.4.1.2, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure MFOR ont passé plus de temps en emploi que les non-participants (écarts de 9 à 11 points de pourcentage). Autrement dit, comparativement aux non-participants, les participants ont passé près de 5 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et plus de 3 semaines entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 8 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats eu égard à la proportion du temps en emploi prévalent également, lorsqu'on considère la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est légèrement inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sur le temps passé en emploi à temps plein sont presque identiques (7 à 9 points de pourcentage) à ceux observés précédemment sur le temps passé en emploi, et tous sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.4.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	28,2	19,4	8,8	**
	12 à 18 mois	37,4	26,3	11,2	**
	18 mois	31,4	21,0	10,4	**
En emploi à temps plein (%)	12 mois	20,7	13,4	7,4	**
	12 à 18 mois	28,1	18,7	9,4	***
	18 mois	22,9	14,2	8,7	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.4.1.3 montre que les participants font nettement mieux sur le marché du travail que les non-participants, aussi bien en termes d'heures de travail que de la rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 149 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus d'emploi plus élevés de l'ordre de 3 365 \$. Entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation, les participants ont travaillé 96 heures de plus que les non-participants et ont gagné 1 533 \$ de plus en revenu d'emploi. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 271 heures de plus et ont des revenus plus élevés d'environ 5 055 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 8 444 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 4 666 \$, soit un écart de 3 778 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement significatifs.

Tableau 4.4.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	475	327	149	**
	12 à 18 mois	323	227	96	*
	18 mois	798	527	271	**
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	6 767	3 403	3 365	***
	12 à 18 mois	4 491	2 958	1 533	***
	18 mois	10 969	5 914	5 055	***
	2011 ARC	8 444	4 666	3 778	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant la participation, on constate que la proportion du temps en emploi s'est accrue de 18 % pour les participants, dans l'année qui a suivi, alors qu'elle a augmenté de 5 % pour les non-participants (tableau 4.4.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 13 points de pourcentage, soit l'équivalent de 7 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (10 semaines contre 14 semaines).

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 14 %) alors que les non-participants ont connu une hausse plus modeste de 3 %. Il en résulte un écart résiduel de 10 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 340 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter que de 90 heures. Au total, on peut attribuer à la mesure MFOR une hausse d'environ 250 heures de travail annuelles. Cela s'est traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emploi des participants ont été d'environ 5 101 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une hausse de 1 088 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 4 013 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 7 318 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 2 521 \$. Il en résulte donc un différentiel de 4 797 \$ favorable aux participants

Tableau 4.4.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	18,2	5,1	13,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	13,7	3,3	10,4	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	340	90	250	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 101	1 088	4 013	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	7 318	2 521	4 797	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Tous les indicateurs utilisés concluent que la participation à la mesure MFOR a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent mieux. Il est encourageant de noter que ces effets positifs perdurent deux ans après la participation.

4.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 22 semaines pour les participants et de 26 semaines pour les non-participants (tableau 4.4.2.1). Toutefois, la différence de délai n'est pas statistiquement significative.

Les participants occupent moins fréquemment un emploi temporaire, ou saisonnier, comparativement aux non-participants. Les participants reçoivent aussi un salaire horaire plus élevé d'environ 2,74 \$. Toutefois, aucun de ces écarts n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.4.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	21,9	25,8	-3,9
Emploi temporaire (%)	26,0	32,0	-5,9
Emploi saisonnier (%)	22,9	31,3	-8,4
Salaire horaire (\$)	15,36	12,61	2,74

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois obtenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,1, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 4.4.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 4.4.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,1	2,2	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants, eu égard au lien perçu entre l'expérience de travail et l'emploi obtenu (tableau 4.4.2.3). En moyenne, le score est d'environ 1,0. Par contre, les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation.

Les participants sont plus nombreux que les non-participants à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Toutefois, l'écart de 10 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.4.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,02	1,03	-0,01
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,04	0,64	0,41 ***
Correspond au souhait (%)	55,2	45,3	10,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul indicateur est statistiquement significatif. Il s'agit du lien de l'emploi avec la formation. On en conclut que la mesure MFOR a peu d'effet perceptible sur les autres caractéristiques de l'emploi principal occupé dans l'année suivant la participation.

4.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Comparativement aux non-participants, les participants occupent moins fréquemment un emploi saisonnier (12 % contre 28 %). Ils ont aussi moins fréquemment un emploi temporaire (16 % contre 26 %), mais cet écart n'est pas statistiquement significatif. Les participants sont aussi plus nombreux à détenir un emploi à temps plein. L'écart est de 19 points de pourcentage et est statistiquement significatif.

Tableau 4.4.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	16,1	25,9	-9,8
Emploi saisonnier (%)	11,5	27,6	-16,1 **
Emploi à temps plein (%)	72,4	53,1	19,3 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants concernant le niveau de compétence, le lien avec l'expérience ou la formation. Les participants sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (73 % contre 65 %) mais l'écart de 9 points de pourcentage avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.4.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,35	2,29	0,06
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,28	1,08	0,20
Correspond au souhait (%)	73,3	64,6	8,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Quelques indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi occupé au moment du sondage présentent des écarts statistiquement significatifs favorables aux participants. On doit en conclure que la mesure MFOR améliore sensiblement les chances des prestataires de l'assistance sociale d'occuper, à moyen terme, un emploi non saisonnier et à temps plein.

4.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à la mesure MFOR, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été moins nombreux que les non-participants à être présents à l'assistance sociale (tableau 4.4.4.1) entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation (date butoir). L'écart est de 15 points de pourcentage.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé près de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont été plus de 60 % de leur temps. Ces écarts d'environ 15 points de pourcentage indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé 2 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et 1 mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant près de 3 mois en moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 38 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation à la mesure MFOR (date butoir) comparativement à 50 % des non-participants, soit un écart de 12 points de pourcentage favorable aux participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure MFOR ont, en moyenne, passé presque autant de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 7 %. Toutefois, l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.4.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	81,0	87,7	-6,7	
	12 à 18 mois	53,7	68,4	-14,7	**
	18 mois	82,9	89,3	-6,3	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	37,6	49,6	-12,0	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	60,4	74,3	-13,9	***
	12 à 18 mois	46,7	63,1	-16,4	***
	18 mois	55,9	70,6	-14,7	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,2	6,8	-5,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.4.4.1 montrent qu'à court terme, les participants à la mesure MFOR ont peu modifié le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation. Toutefois, à un peu plus long terme, les participants sont moins présents à l'assistance sociale que les non-participants et, conséquemment, y passent moins de temps.

4.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été aussi nombreux que les non-participants de même statut à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 4.4.5.1). De plus, ils ont en moyenne passé moins de 3 % de leur temps à l'assurance-emploi au cours de ces périodes, tout comme les non-participants.

Seulement 6 % des prestataires de l'assistance sociale recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est de 2 % chez les non-participants. L'écart de 4 points de pourcentage est significatif d'un point de vue statistique.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure MFOR ont, en moyenne, passé presque autant de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (0,6 %), tout comme les non-participants (-0,3 %).

Tableau 4.4.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	9,0	6,2	2,8	
	12 à 18 mois	5,0	4,6	0,4	
	18 mois	9,0	6,7	2,3	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	5,9	2,2	3,6	**
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	0,7	0,9	-0,2	
	12 à 18 mois	2,7	2,5	0,2	
	18 mois	1,4	1,5	-0,1	
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		0,6	-0,3	0,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Rappelons que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Pourtant, les résultats du tableau montrent qu'il y a peu de différence entre les deux groupes, possiblement parce que les participants se sont davantage maintenus en emploi.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure MFOR a peu d'incidence sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale, sauf à moyen terme.

4.4.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 12 à 14 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus susceptibles de recourir à une mesure ou à une activité d'Emploi-Québec. Ceci suggère que le recours plus fréquent par les participants persiste à moyen terme.

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 4.4.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	14,1	2,1	12,1	***
	12 à 18 mois	9,8	6,2	3,5	
	18 mois	22,0	8,1	13,8	***
	Ponctuelle	10,7	4,6	6,1	*
Autres mesures et activités (%)	12 mois	21,0	8,3	12,7	***
	12 à 18 mois	8,3	8,1	0,1	
	18 mois	27,8	16,1	11,7	***
	Ponctuelle	23,9	12,7	11,2	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure MFOR. Cet effet persiste à moyen terme.

4.4.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,2 pour les participants et de 1,7 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure MFOR ont obtenu un score de 0,24 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus modeste de leur revenu personnel. L'écart observé entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure MFOR ont, en moyenne, un score plus élevé que les non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à continuer de travailler ou à améliorer sa formation, ainsi que sur la qualité de vie. Les écarts sont statistiquement significatifs et sont relativement importants sur une telle échelle.

Tableau 4.4.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,15	1,73	0,42	**
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,24	0,09	0,16	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,33	1,05	0,27	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,55	1,20	0,35	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	2,24	1,67	0,57	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoit une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

4.4.8 Synthèse

La participation à la mesure MFOR a des effets positifs sur plusieurs indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur tous les indicateurs, indiquant une nette amélioration de la situation des participants en termes de présence, d'heures

travaillées et de rémunération d'emploi. Il est aussi intéressant de noter que les effets sur l'emploi perdurent au moins près de deux ans, en moyenne, après la participation. En dépit d'une meilleure insertion en emploi, les participants recourent peu à l'assurance-emploi. La participation a toutefois pour effets de réduire l'utilisation de l'assistance sociale. Il ressort aussi de l'analyse que plus de participants à la mesure MFOR sont susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec, notamment dans l'année qui suit la fin de leur participation. Enfin, si la mesure MFOR n'a pas d'effets probants sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, elle génère des améliorations notables sur le revenu personnel ainsi que sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation de même que sur la perception de la qualité de vie.

4.5 Les participants à la mesure subventions salariales

Les résultats présentés dans cette section²⁶ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure subventions salariales. Rappelons que cette mesure vise à favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.

Parmi les 929 participants à la mesure « Subvention salariale » (SSAL) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 175 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.5.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.5.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SSAL ont des taux de présence nettement plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 31 et 32 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation au programme SSAL augmente les chances d'occuper un emploi de 79 % (31 % / 40 %) sur une période de 12 mois et de 76 % (32 % / 42 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 18 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à SSAL augmente de 54 % (18 % / 33 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact du programme SSAL perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de 2 ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 4.5.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	70,5	39,5	31,1	***
	12 à 18 mois	68,2	37,4	30,9	***
	18 mois	73,2	41,6	31,6	***
Ponctuelle 27 mois (%)		50,6	32,9	17,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

²⁶ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 4.5.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ont été employés plus de 40 % du temps, comparativement à moins de 30 % pour les non-participants. Les écarts varient de 19 à 28 points de pourcentage selon la période considérée. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 10 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 7 semaines de plus entre le 12^e et le 18^e mois totalisant ainsi 17 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi se manifestent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est un peu inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi, et tous sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.5.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	43,0	24,1	18,9	***
	12 à 18 mois	58,0	30,0	28,0	***
	18 mois	47,7	25,8	21,9	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	39,4	16,7	22,7	***
	12 à 18 mois	50,1	23,3	26,8	***
	18 mois	42,9	19,0	23,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.5.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 365 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus élevés, de l'ordre de 6 280 \$. Entre le 12^e et le 18^e mois, ils ont cumulé 249 heures de travail de plus et, conséquemment, ont gagné 3 177 \$ de plus en revenu d'emploi. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 610 heures de plus et ont des revenus plus élevés d'environ 10 776\$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 12 212 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 6 100 \$, soit un écart de 6 113 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement significatifs.

Tableau 4.5.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	828	463	365	***
	12 à 18 mois	547	299	249	***
	18 mois	1 378	769	610	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	10 778	4 498	6 280	***
	12 à 18 mois	7 437	4 260	3 177	***
	18 mois	18 635	7 859	10 776	***
	2011 ARC	12 212	6 100	6 113	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant la participation (tableau 4.5.1.4), on constate que la proportion du temps passé en emploi au cours de l'année suivant la participation s'est accrue de 22 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 3 % pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 26 points de pourcentage, soit l'équivalent de 13 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 24 %) alors que les non-participants ont connu une diminution de 4 %. Il en résulte un écart résiduel de 27 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont globalement connu une hausse de 469 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu leurs heures diminuer de 66 heures. Au total, on peut attribuer à la mesure SSAL une hausse d'environ 535 heures de travail annuelles. Cela s'est traduit par une amélioration de la rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été de 6 332 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une baisse de 1 193 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 7 525 \$. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi plus élevés pour l'année fiscale 2011, comparativement à l'année fiscale précédant la participation (+9 403 \$). Il en est de même, mais dans une moindre mesure, pour les non-participants (+2 340 \$). Il en résulte un écart statistiquement significatif de 7 063 \$ en faveur des participants.

Tableau 4.5.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	22,1	-3,4	25,6	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	23,8	-3,6	27,4	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	469	-66	535	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	6 332	-1 193	7 525	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	9 403	2 340	7 063	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent unanimement que la participation à la mesure SSAL a eu des effets bénéfiques considérables sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent mieux. Il est encourageant de noter que ces effets positifs perdurent au moins deux ans après la participation.

4.5.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 14 semaines pour les participants et de 23 semaines pour les non-participants. La différence de délai est statistiquement significative.

Les participants et les non-participants ont un peu plus d'une fois sur cinq un emploi temporaire ou un emploi saisonnier. Aucune différence n'est observée sur le salaire horaire, les participants et les non-participants ayant un salaire d'environ 13 \$ l'heure.

Tableau 4.5.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	14,4	22,5	-8,1	**
Emploi temporaire (%)	22,3	23,4	-1,1	
Emploi saisonnier (%)	22,3	20,1	2,2	
Salaire horaire (\$)	13,01	13,04	-0,03	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,3, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants et le léger écart favorable aux participants n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.5.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,3	2,2	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants, eu égard au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu. Par contre, les participants sont plus nombreux (78 %) que les non-participants (51 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait et l'écart observé est statistiquement significatif.

Tableau 4.5.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,15	1,00	0,15
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,85	0,74	0,11
Correspond au souhait (%)	77,5	51,1	26,4 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Dans l'ensemble, la mesure SSAL a peu d'effet sur les caractéristiques du principal emploi dans l'année suivant la participation. Le délai avant de trouver un emploi est plus court et les participants sont davantage satisfaits de l'emploi occupé.

4.5.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Aucune différence n'est observée entre les participants et les non-participants quant au caractère temporaire de l'emploi occupé au moment du sondage. De plus, les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à détenir un emploi à temps plein. L'emploi occupé par les participants est moins fréquemment saisonnier, mais l'écart de 10 points de pourcentage avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.5.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	15,6	14,7	0,8
Emploi saisonnier (%)	15,6	25,1	-9,5
Emploi à temps plein (%)	73,7	70,9	2,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui est légèrement supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants sont aussi légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. Ces différences sont toutefois statistiquement significatives au seuil de 10 %. Les participants sont aussi plus nombreux à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (79 % contre 57 %). L'écart observé est statistiquement significatif.

Tableau 4.5.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,36	2,12	0,23	*
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,21	0,96	0,26	*
Correspond au souhait (%)	78,9	56,5	22,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Plusieurs indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présentent des écarts favorables aux participants, mais pas toujours statistiquement significatifs. On doit en conclure que la mesure SSAL des effets sur les aspects subjectifs des emplois, mais pas sur la nature des emplois en tant que tels.

4.5.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à la mesure subventions salariales, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont nettement moins présents à l'assistance sociale dans les périodes suivantes la participation (date butoir) comparativement aux non-participants (tableau 4.5.4.1). Les écarts nets varient entre 42 et 57 points de pourcentage et sont fortement significatifs sur le plan statistique.

Les participants ont passé environ le quart de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont été plus de 70 % de leur temps. Les écarts, variant entre 44 et 58 points de pourcentage, indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé près de 7 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et près de 3 mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant environ 10 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 30 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation à la mesure SSAL (date butoir) comparativement à 62 % des non-participants, soit un écart de 32 points de pourcentage favorable aux participants. On peut donc conclure que les effets des mesures actives sont encore bien présents à moyen terme.

Tableau 4.5.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	32,9	89,6	-56,6	***
	12 à 18 mois	32,3	74,6	-42,3	***
	18 mois	42,4	90,8	-48,4	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	30,4	62,1	-31,7	***
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	19,5	77,4	-57,9	***
	12 à 18 mois	27,1	70,7	-43,6	***
	18 mois	22,0	75,1	-53,1	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-62,1	6,6	-68,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé 62 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 7 %. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la

participation, il persiste un écart net de -69 points de pourcentage (donc favorable aux participants) entre les participants et les non-participants.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.5.4.1 permettent de conclure sans ambiguïté que la participation à la mesure SSAL a pour effet de diminuer dramatiquement l'utilisation de l'assistance sociale par les participants qui étaient prestataires de ce régime au début de leur participation. Cette réduction du recours à l'assistance sociale est observable, peu importe le critère utilisé. Par ailleurs, les effets bénéfiques de la mesure SSAL sont observables deux ans, en moyenne, après la participation.

4.5.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 9 à 17 points de pourcentage (tableau 4.5.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé plus du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, soit un écart de 6 à 20 points de pourcentage avec les non-participants de même statut. La différence est statistiquement significative. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats du tableau sont cohérents avec une meilleure intégration en emploi.

Tableau 4.5.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	28,1	11,6	16,5	***
	12 à 18 mois	18,1	9,6	8,5	**
	18 mois	29,4	12,4	16,9	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,5	6,5	9,9	***
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	22,1	2,7	19,5	***
	12 à 18 mois	11,9	5,9	6,0	**
	18 mois	18,7	3,7	15,0	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		21,4	0,1	21,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Seulement 17 % des prestataires de l'assistance sociale ont reçu des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. L'écart avec les non-participants est de 10 points de pourcentage et est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (21 %). Par contre, on n'observe aucun changement du côté des non-participants. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi. L'écart de 21 points de pourcentage est statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a une incidence importante sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Cela est dû en grande partie au fait que ces derniers bénéficient d'une intégration en emploi plus importante, et conséquemment, d'une admissibilité supérieure au programme d'assurance-emploi. Cet effet tend toutefois à diminuer avec le temps.

4.5.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recourir de nouveau à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec. Les écarts varient de 5 et 16 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants toujours un peu plus susceptibles de participer à une mesure ou à une activité que les non-participants, mais les écarts sont plus faibles et significatifs au seuil de 10 %.

Tableau 4.5.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	10,1	5,3	4,9	*
	12 à 18 mois	7,6	8,2	-0,6	
	18 mois	17,1	12,8	4,3	
	Ponctuelle	4,4	2,1	2,3	*
Autres mesures et activités (%)	12 mois	22,2	8,8	13,4	***
	12 à 18 mois	13,9	10,0	4,0	
	18 mois	32,9	17,2	15,7	***
	Ponctuelle	12,0	7,3	4,7	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente dans l'année suivant la participation au programme SSAL. Cet effet diminue à moyen terme.

4.5.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,7 pour les participants et de 1,9 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SSAL ont obtenu un score de 0,4 à l'indice de modification du revenu ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leur revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants ne rapportent qu'une faible amélioration de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SSAL ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler ou à améliorer sa formation et sur la qualité de vie. Les écarts sont significatifs et sont relativement importants sur une telle échelle.

Tableau 4.5.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,66	1,89	0,77	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,35	0,08	0,28	***
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,10	0,61	0,49	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,19	0,75	0,44	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,87	0,82	1,05	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

4.5.8 Synthèse

La participation à la mesure SSAL a des effets positifs majeurs sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur tous les indicateurs considérés (présence en emploi, temps passé en emploi, rémunération d'emploi) indiquant une nette amélioration de la situation des participants. La participation a aussi pour effet de diminuer de façon importante l'utilisation de l'assistance sociale. Il est aussi intéressant de noter que les effets sur l'emploi et le recours à l'assistance sociale perdurent au moins deux ans, en moyenne, après la participation. S'il est vrai cependant, que les participants recourent davantage à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi. Il ressort aussi de l'analyse que plus de participants à la mesure SSAL sont susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec après leur participation. Enfin, si la mesure SSAL n'a pas d'effets probants sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, elle génère des améliorations notables sur le revenu personnel, ainsi que sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation de même que sur la perception de la qualité de vie.

4.6 Les participants à la mesure soutien au travail autonome

Les résultats présentés dans cette section²⁷ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure soutien au travail autonome. Rappelons que cette mesure vise à aider à atteindre l'autonomie sur les marchés du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.

Parmi les 551 participants à la mesure « Soutien au travail autonome » (STAU) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de toutes les données administratives, 53 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation. Rappelons que pour cette mesure, la sélection des participants découle d'un recensement, et non d'un échantillon, en raison du nombre restreint de participants (voir chapitre 2, section 2.2.3). Comme les résultats de la section reposent sur peu d'observations, les effets mesurés sont peu précis (marge d'erreur plus élevée).

4.6.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.6.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure STAU ont des taux de présence nettement plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 14 et 27 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences ne sont pas toujours statistiquement significatives possiblement en raison du faible nombre de participants. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, il semble que la participation à cette mesure augmente les chances d'occuper un emploi de 32 % (15 % / 45 %) sur une période de 12 mois et de 30 % (14 % / 46 %), sur 18 mois.

Tableau 4.6.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	59,2	44,7	14,5	
	12 à 18 mois	61,4	34,7	26,7	**
	18 mois	59,2	45,5	13,7	
Ponctuelle 27 mois (%)		53,1	27,0	26,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 26 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à la mesure STAU augmente de 97 % (26 % / 27 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi près de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure STAU perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux

²⁷ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Selon le tableau 4.6.1.2, au cours de la période suivant la fin de leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ont été employés environ la moitié du temps, comparativement à moins de 30 % pour les non-participants, de sorte que des écarts de 22 à 25 points de pourcentage sont observés. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 12 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et près de 7 semaines de plus entre le 12^e et le 18^e mois totalisant ainsi 19 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats eu égard à la proportion du temps en emploi se manifestent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants s'élèvent à 16 points de pourcentage.

Tableau 4.6.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	45,7	23,4	22,3	***
	12 à 18 mois	54,4	29,1	25,3	***
	18 mois	48,3	23,9	24,5	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	33,2	19,8	13,4	
	12 à 18 mois	41,4	24,9	16,6	**
	18 mois	36,3	19,9	16,5	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.6.1.3 montre que les participants semblent faire mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 342 heures de plus que les non-participants. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 537 heures de plus. Les participants rapportent aussi des revenus d'emploi plus élevés au cours des périodes considérées. Toutefois, les écarts observés ne sont pas significatifs du point de vue statistique. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 23 626 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 5 372 \$, soit un écart de 18 255 \$ favorable aux participants. Cet écart est significatif au seuil de 10 %.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à STAU (tableau 4.6.1.4), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 18 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 11 % pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 28 points de pourcentage, soit l'équivalent de 15 semaines en moyenne), comparativement aux

non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (15 semaines contre 18 semaines) comparativement aux non-participants.

Tableau 4.6.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	932	590	342
	12 à 18 mois	503	341	162
	18 mois	1 436	899	537
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	11 475	7 403	4 072
	12 à 18 mois	8 364	6 336	2 029
	18 mois	20 738	12 314	8 424
	2011 ARC ²⁸	23 626	5 372	18 255 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 13 %), alors que les non-participants ont connu une diminution de 9 %. Il en résulte un écart résiduel de 22 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 415 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 58 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 473 heures de travail annuelles. Cela se traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 6 642 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une baisse d'environ 1 426 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 8 068 \$. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont, en moyenne, déclaré des revenus d'emploi plus élevés pour l'année fiscale 2011, comparativement à l'année fiscale précédant la participation (+20 494 \$) alors que les non-participants ont plutôt rapporté des revenus un peu moindres (-414 \$). Il en résulte un écart statistiquement significatif de 20 908 \$ en faveur des participants.

²⁸ Lors du sondage, on demandait au répondant d'indiquer son salaire brut avant impôt. Dans le cas des travailleurs autonomes, cela pourrait ne pas correspondre au revenu brut qu'ils inscrivent à titre de travailleurs autonomes dans leur déclaration d'impôt, puisque leurs revenus bruts couvrent leur salaires ainsi que différentes dépenses liées à leurs activités professionnelles (frais de bureau, de gestion de comptabilité, loyer, déplacement, etc.).

Tableau 4.6.1.4**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	17,5	-10,5	28,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	12,8	-8,9	21,7	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	415	-58	473	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	6 642	-1 426	8 068	**
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$) ²⁹	20 494	-414	20 908	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent que la participation à la mesure STAU a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail, les participants s'en tirent mieux. Il est encourageant de noter que ces effets positifs semblent perdurer au moins deux ans après la participation. De plus, contrairement aux non-participants, la situation d'emploi des participants après la participation est nettement meilleure que ce qu'elle était avant la participation.

4.6.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 13 semaines pour les participants et de 27 semaines pour les non-participants (tableau 4.6.2.1). La différence de délai est statistiquement significative au seuil de 10 %.

Les participants occupent un peu moins fréquemment un emploi temporaire (15 % contre 20 %) comparativement aux non-participants mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. Les participants et les non-participants occupent aussi fréquemment un emploi saisonnier (11 % contre 13 %). D'autre part, les participants semblent avoir un salaire horaire moindre que les non-participants. Toutefois, l'écart n'est pas significatif d'un point de vue statistique.

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 3,0, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau collégial de formation (tableau 4.6.2.2). Pour les non-participants, le niveau de compétence est inférieur (2,3) et l'écart de 0,7 est statistiquement significatif.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants, eu égard au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu (tableau 4.6.2.3). Les participants sont beaucoup plus nombreux (89 %) que les non-participants (67 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

²⁹ Idem 28.

Tableau 4.6.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	13,0	26,7	-13,7	*
Emploi temporaire (%)	15,4	20,4	-5,0	
Emploi saisonnier (%)	11,1	12,7	-1,5	
Salaire horaire (\$)	12,87	15,26	-2,40	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.6.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,0	2,3	0,7	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.6.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,41	1,17	0,23	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,07	1,06	0,02	
Correspond au souhait (%)	88,9	67,0	21,9	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Quelques indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure STAU a des effets appréciables sur le délai avant d'occuper un emploi, le niveau de compétence de l'emploi occupé et la satisfaction envers cet emploi, mais pas sur les autres aspects.

4.6.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants et les non-participants ont un emploi temporaire dans environ 18 % des cas, saisonnier dans environ 10 % des cas et à temps plein dans 78 % des cas.

Tableau 4.6.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	18,2	18,6	-0,4
Emploi saisonnier (%)	13,0	7,6	5,4
Emploi à temps plein (%)	78,3	77,7	0,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 3,3, ce qui est supérieur de 1 point au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Cette différence est statistiquement significative.

Les participants ne sont statistiquement pas plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou leur expérience de travail. Malgré tout, les participants sont plus nombreux (91 % contre 80 %) à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait bien que cet écart ne soit pas statistiquement significatif.

Tableau 4.6.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,29	2,29	1,00 ***
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,46	1,21	0,25
Correspond au souhait (%)	91,3	79,9	11,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seulement un des six indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure STAU a des effets appréciables sur le niveau de compétence, mais pas sur les autres aspects de l'emploi.

4.6.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à la mesure soutien au travail autonome, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont nettement moins présents à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) comparativement aux non-participants (tableau 4.6.4.1). Les écarts nets varient entre 28 et 36 points de pourcentage et sont significatifs sur le plan statistique.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé plus de 25 % de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont été environ les deux tiers de leur temps. Les écarts variant de 27 à 43 points de pourcentage indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé 5 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et près de 2 mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant ainsi près de 7 mois en moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 35 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation à la mesure STAU (date butoir), comparativement à 53 % des non-participants, soit un écart de 19 points de pourcentage favorable aux participants. Cet écart est statistiquement significatif au seuil de 10 %. On peut conclure que les effets des mesures actives sont possiblement encore bien présents à moyen terme.

Tableau 4.6.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	40,8	76,8	-36,0	***
	12 à 18 mois	38,8	66,7	-27,9	**
	18 mois	42,9	77,6	-34,8	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	34,7	53,4	-18,7	*
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	25,3	68,0	-42,7	***
	12 à 18 mois	37,1	63,8	-26,7	**
	18 mois	29,3	66,6	-37,4	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-41,2	7,5	-48,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure STAU ont, en moyenne, passé 41 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 8 %. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de plus de -49 points de pourcentage (donc favorable aux participants) entre les participants et les non-participants.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.6.4.1 permettent de conclure sans ambiguïté que la participation à la mesure STAU a pour effet de diminuer significativement l'utilisation de l'assistance sociale par les participants qui étaient prestataires de ce régime au début de leur participation. Par ailleurs, les effets bénéfiques de la mesure semblent persister deux ans, en moyenne, après la participation.

4.6.5 Le recours à l'assurance-emploi

Environ un participant sur dix a reçu des prestations de l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir), alors qu'environ un non-participant sur cinq en a reçu (tableau 4.6.5.1). Ces écarts ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Les participants et les non-participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé moins de 10 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Il n'y a pas de différence statistique entre les deux groupes.

Seulement 4 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est de 9 % chez les non-participants. L'écart de 5 points de pourcentage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure STAU et les non-participants ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (3 % et 0,8 %, respectivement).

Tableau 4.6.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,4	19,6	-9,2
	12 à 18 mois	8,3	14,2	-5,9
	18 mois	10,4	19,2	-8,8
Présence ponctuelle (%)	27 mois	4,1	9,2	-5,1
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	2,6	8,5	-5,9
	12 à 18 mois	2,3	1,8	0,5
	18 mois	2,5	6,3	-3,7
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		2,5	0,8	1,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure STAU ne semble pas avoir d'effet sur le recours à l'assurance-emploi. Cela n'est guère étonnant, étant donné que les emplois autonomes ne sont pas contributifs au régime.

4.6.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été aussi nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts sont faibles et non significatifs. On doit en conclure que la participation à la mesure STAU n'a pas d'effet sur le recours aux mesures et services offerts par Emploi-Québec.

Tableau 4.6.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Mesures à l'étude (%)	12 mois	2,0	7,8	-5,8
	12 à 18 mois	2,0	3,0	-1,0
	18 mois	2,0	8,6	-6,5
	Ponctuelle	2,0	1,8	0,3
Autres mesures et activités (%)	12 mois	12,2	9,1	3,1
	12 à 18 mois	4,1	5,5	-1,4
	18 mois	14,3	14,4	-0,1
	Ponctuelle	10,2	9,4	0,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation à la mesure STAU n'a pas d'effet sur la probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une des mesures offertes par Emploi-Québec.

4.6.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,6 pour les participants et de 2,9 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure STAU ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants ne rapportent aucune amélioration de leur revenu personnel. Malgré cela, l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure STAU ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Ces écarts sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.6.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,57	2,91	-0,34	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,22	-0,03	0,26	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,16	0,54	0,62	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,15	0,81	0,33	*
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,90	0,84	1,06	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Certains indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Ceux-ci indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale en termes de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que de la perception de la qualité de vie.

4.6.8 Synthèse

La participation à la mesure STAU a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires de l'assistance sociale. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur plusieurs des indicateurs considérés (présence en emploi et temps passé en emploi). De plus, leur situation d'emploi après la participation a nettement été meilleure que ce qu'elle était avant la participation. La participation a aussi pour effet de diminuer de façon notable l'utilisation de l'assistance sociale. Il est aussi intéressant de noter que les effets sur l'emploi perdurent au moins deux ans, en moyenne, après la participation. Les participants semblent aussi recourir légèrement moins à l'assurance-emploi, cela serait vraisemblablement en partie lié au fait que les emplois autonomes ne sont pas contributifs au régime. Il ressort aussi de l'analyse que la mesure STAU n'a pas d'effet sur le recours à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec à la suite de leur participation. Enfin, si la mesure STAU génère des effets probants sur certains aspects des emplois détenus dans l'année suivant la participation, elle génère aussi des améliorations notables sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation, de même que sur la perception de la qualité de vie.

4.7 Les participants à plusieurs mesures

Les résultats présentés dans cette section³⁰ portent sur les participants dont le parcours comprenait plus d'une mesure active. Dans la majorité des cas (76 %), le parcours comprenait deux mesures actives. Les combinaisons les plus fréquemment observées comprennent une participation aux services d'aide à l'emploi, notamment la session d'information, l'évaluation spécialisée et l'orientation et les services spécialisés, suivie d'une autre participation aux services d'aide à l'emploi, notamment les services à la carte d'aide-conseil à la recherche d'emploi et les services spécialisés, ou à la mesure de formation de la main-d'œuvre.

Parmi les 1 051 participants à plusieurs mesures qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 255 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.7.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.7.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant à plusieurs mesures actives à l'étude ont des taux de présence plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 10 et 14 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on en déduit que la participation à plusieurs mesures augmente les chances d'occuper un emploi de 27 % (10 % / 36 %) sur une période de 12 mois et de 36 % (14 % / 38 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 11 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à ces mesures actives augmente de 38 % (11 % / 29 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 4.7.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	45,7	35,8	9,8	*
	12 à 18 mois	46,0	32,3	13,7	**
	18 mois	51,4	37,7	13,7	***
Ponctuelle 27 mois (%)		40,4	29,3	11,1	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

³⁰ Rappelons que pour les participants, Comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 4.7.1.2, les participants ont passé un peu plus de temps en emploi entre le 12^e et le 18^e mois après la participation (date butoir) comparativement aux non-participants. L'écart de 11 points de pourcentage indique que les participants ont, en moyenne, passé 3 semaines de plus en emploi comparativement aux non-participants.

Les constats eu égard à la proportion du temps en emploi sont également valables concernant le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi.

Tableau 4.7.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	24,0	20,8	3,3	
	12 à 18 mois	35,6	25,0	10,5	***
	18 mois	27,5	22,0	5,5	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	18,5	15,4	3,1	
	12 à 18 mois	28,6	19,8	8,9	**
	18 mois	21,5	16,3	5,1	

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.7.1.3 montre que, selon les données du sondage, les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail, ou de rémunération d'emploi, aucun des écarts n'étant statistiquement significatif. Par contre, selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 8 393 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 5 138 \$, soit un écart statistiquement significatif de 3 255 \$ favorable aux participants.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à plusieurs mesures (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 7 % pour les participants, alors qu'elle a diminué légèrement de 2 % pour les non-participants (tableau 4.7.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 9 points de pourcentage, soit l'équivalent de 4 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, dans l'année précédant la participation, passé un peu moins de temps en emploi (9 semaines contre 12 semaines) comparativement aux non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation

de 6 %), alors que les non-participants ont connu une diminution de 2 %. Il en résulte un écart résiduel de 8 points de pourcentage favorable aux participants.

Tableau 4.7.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	412	364	48	
	12 à 18 mois	311	232	79	
	18 mois	699	583	116	
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	5 845	4 252	1 593	
	12 à 18 mois	4 412	3 473	939	
	18 mois	10 195	7 255	2 940	
	2011 ARC	8 393	5 138	3 255	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.7.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)		6,8	-1,8	8,6	**
Différence du temps travaillé à temps plein (%)		5,9	-1,6	7,5	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)		128	-11	139	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)		1 941	-33	1 973	**
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)		5 779	2 345	3 434	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 128 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 11 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 139 heures de travail annuelles. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 1 941 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une

baisse d'environ 33 \$. L'écart de 1 973 \$ qui en résulte est statistiquement significatif. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi plus élevés pour l'année fiscale 2011, comparativement à l'année fiscale précédant la participation (+5 779 \$). Il en est de même, mais dans une moindre mesure, pour les non-participants (+2 345 \$). Il en résulte un écart statistiquement significatif de 3 434 \$ en faveur des participants.

En bref. Les indicateurs concluent que la participation à plus d'une mesure a eu des effets bénéfiques pour les prestataires de l'assistance sociale. Ainsi, elle améliore leur présence en emploi dans le court et le moyen terme. De plus, contrairement aux non-participants, leur situation d'emploi après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation.

4.7.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 24 semaines pour les participants et de 29 semaines pour les non-participants. Toutefois, la différence de délai n'est pas statistiquement significative.

Les participants et les non-participants ne diffèrent pas quant au caractère temporaire ou saisonnier du principal emploi qu'ils détiennent après la participation (date butoir). Il en est de même du salaire horaire obtenu de cet emploi.

Tableau 4.7.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	24,3	29,1	-4,8
Emploi temporaire (%)	27,8	23,2	4,6
Emploi saisonnier (%)	15,5	19,0	-3,6
Salaire horaire (\$)	13,75	13,56	0,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.7.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,1	2,0	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus aussi bien par les prestataires participants que les non-participants est d'environ 2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Le léger écart de 0,1 point de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail et avec leur formation. Ils sont aussi relativement plus nombreux (67 %) que les non-participants (49 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Les écarts observés sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.7.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,24	0,90	0,33	**
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,99	0,61	0,38	***
Correspond au souhait (%)	67,0	48,7	18,3	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seuls trois indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. On doit conclure que la participation multiple a des effets sur les aspects subjectifs des emplois, mais pas sur la nature des emplois en tant que tels.

4.7.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants déclarent moins fréquemment occuper un emploi saisonnier (11 % contre 24 %). Toutefois, aucune différence n'est observée quant au caractère temporaire ou à temps plein (30 heures ou plus) de cet emploi.

Tableau 4.7.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	13,8	20,1	-6,3	
Emploi saisonnier (%)	10,5	23,8	-13,3	**
Emploi à temps plein (%)	68,6	65,8	2,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants quant au niveau de compétence des emplois occupés au moment du sondage, au lien entre cet emploi et leur expérience ou leur formation ou le sentiment que l'emploi correspond à leur souhait.

Tableau 4.7.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,28	2,18	0,10
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,20	1,09	0,11
Correspond au souhait (%)	69,0	61,5	7,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Le seul indicateur statistiquement significatif concerne le caractère saisonnier de l'emploi. Les participants occupent proportionnellement moins fréquemment un emploi saisonnier. Les participations multiples n'ont pas d'effets probants sur les autres caractéristiques considérées de l'emploi occupé au moment du sondage.

4.7.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à plusieurs mesures actives, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont moins présents à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) comparativement aux non-participants (tableau 4.7.4.1). Les écarts nets varient entre 10 et 15 points de pourcentage et sont fortement significatifs sur le plan statistique.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé près de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont été plus de 60 % de leur temps (tableau 4.7.4.1). Les écarts de 16 à 18 points de pourcentage indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé 2 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et 1 mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant ainsi 3 mois de moins sur 18 mois comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 41 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation (date butoir) comparativement à 51 % des non-participants, soit un écart de 11 points de pourcentage favorable aux participants. On peut donc conclure que les effets des mesures actives sont encore bien présents à moyen terme.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à plusieurs mesures ont, en moyenne, passé 4 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 9 %. Toutefois, l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.7.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	76,3	86,9	-10,6	***
	12 à 18 mois	53,9	68,8	-15,0	***
	18 mois	78,0	87,9	-9,8	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	40,5	51,1	-10,6	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	56,2	72,4	-16,1	***
	12 à 18 mois	45,4	63,2	-17,8	***
	18 mois	52,6	69,3	-16,7	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,7	9,2	-5,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.7.4.1 montrent que les participants à plusieurs mesures actives ont moins eu recours à l'assistance sociale, après la participation (date butoir), comparativement aux non-participants. De plus, leur situation eu égard au recours à l'assistance sociale s'est moins détériorée (augmentation moindre) comparativement aux non-participants. On en conclut que la participation à plusieurs mesures a prémuni les participants contre une augmentation du recours à l'assistance sociale.

4.7.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, n'ont pas été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de -1 à 3 points de pourcentage (tableau 4.7.5.1) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Comparativement aux non-participants, les participants ont toutefois passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant leur participation (tableau 4.7.5.1). Les écarts sont de 3 et 2 points de pourcentage.

Seulement 5 % des prestataires de l'assistance sociale reçoivent des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est légèrement supérieure à celle des non-participants, mais l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à plusieurs mesures ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (4 %). Par contre, on observe une réduction du temps passé à l'assurance-emploi (-1%) chez les non-participants, d'où un écart de 5 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi.

Tableau 4.7.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,6	7,2	3,4	
	12 à 18 mois	4,4	5,5	-1,0	
	18 mois	10,7	7,9	2,8	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	5,2	2,6	2,5	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	4,0	0,9	3,2	***
	12 à 18 mois	3,2	2,7	0,5	
	18 mois	3,8	1,5	2,3	**
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		3,9	-1,0	4,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à plusieurs mesures n'a qu'une faible incidence sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Cela est vrai en dépit du fait que les participants ont une plus grande admissibilité au programme. Toutefois, l'amélioration de la situation de l'emploi des participants entre l'année préparticipation et l'année postparticipation se traduit par une faible augmentation du recours à l'assurance-emploi entre ces deux mêmes périodes.

4.7.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 8 à 13 points de pourcentage selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus susceptibles de recourir à une des mesures à l'étude comparativement aux non-participants. On en déduit que le recours plus fréquent de la part des participants persiste à moyen terme.

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 4.7.6.1**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	15,9	2,8	13,1	***
	12 à 18 mois	11,2	8,7	2,5	
	18 mois	24,6	11,3	13,3	***
	Ponctuelle	8,2	3,1	5,1	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	20,7	10,4	10,3	***
	12 à 18 mois	11,2	10,9	0,3	
	18 mois	28,9	20,9	8,0	*
	Ponctuelle	15,5	16,9	-1,3	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou à une activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à plusieurs mesures actives et cet effet persiste à moyen terme. Cela suggère peut-être que des participants développent une certaine dépendance à l'égard de ces mesures.

4.7.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,1 pour les participants et de 1,8 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 % et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant à plusieurs mesures actives ont obtenu un score de 0,3, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus faible de leur revenu personnel.

Les prestataires de l'assistance sociale participant aux mesures ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indices portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler ou à améliorer leur formation, ainsi que sur la qualité de vie en général. Toutefois, seul l'écart concernant la motivation est statistiquement significatif.

Tableau 4.7.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,07	1,75	0,32	*
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,28	0,08	0,20	**
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,15	1,01	0,13	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,31	1,03	0,27	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,82	1,60	0,22	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs et ils indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel que de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation.

4.7.8 Synthèse

De façon générale, la participation multiple a des effets positifs sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. D'une part, elle améliore la présence en emploi des participants à court et à moyen terme. De plus, leur situation d'emploi (temps passé en emploi, heures de travail et rémunération) après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation. La participation multiple a toutefois peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi dans l'année qui suit la participation, mais a des effets positifs sur le caractère saisonnier de l'emploi occupé au moment du sondage. Par ailleurs, la participation a pour effet de les prémunir contre une augmentation du recours à l'assistance sociale mais elle a aussi pour effets d'augmenter légèrement et à court terme le recours à l'assurance-emploi. Enfin, la participation multiple augmente de façon marquée le recours aux mesures à l'étude et aux autres services offerts par Emploi-Québec. Ajoutons que la participation multiple a des effets positifs indéniables sur quelques aspects de la vie professionnelle et sociale des participants.

4.8 Les participants au volet clubs de recherche d'emploi

Les résultats présentés dans cette section³¹ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « clubs de recherche d'emploi » de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de favoriser le retour en emploi des personnes participantes.

Parmi les 822 participants au volet « clubs de recherche d'emploi » (CRE) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données administratives, 133 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.8.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.8.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant au volet CRE ont des taux de présence nettement plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 21 et 24 points de pourcentage, selon la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation au CRE augmente les chances d'occuper un emploi de 65 % (22 % / 33 %) sur une période de 12 mois et de 66 % (24 % / 37 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 15 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation aux CRE augmente de 45 % (15 % / 32 %) les chances des prestataires de l'assistance sociale d'être en emploi 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 4.8.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	55,2	33,4	21,8	***
	12 à 18 mois	56,1	35,5	20,6	***
	18 mois	61,3	36,9	24,4	***
Ponctuelle 27 mois (%)		46,9	32,4	14,5	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 4.8.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ont été employés entre 31 % à 44 % du temps, comparativement à moins de 30 % pour les non-participants. Les écarts varient de 10 à 16 points de pourcentage. Autrement dit, cela signifie

³¹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé près de 5 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 4 semaines de plus entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant ainsi environ 9 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, se manifestent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi, et tous sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.8.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	30,8	21,3	9,5	**
	12 à 18 mois	44,3	27,9	16,4	***
	18 mois	36,3	23,1	13,2	**
En emploi à temps plein (%)	12 mois	26,5	15,1	11,3	*
	12 à 18 mois	38,9	22,9	16,0	**
	18 mois	31,7	17,4	14,4	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 4.8.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, les participants travaillent en moyenne 199 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 3 748 \$. Entre le 12^e et le 18^e mois, ils ont travaillé 157 heures de plus et, conséquemment, gagné 2 721 \$ de plus en revenu d'emploi. Sur une période de 18 mois, cela représente 423 heures et 7 448 \$ en plus. Ces résultats sont presque tous statistiquement significatifs. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 8 636 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 6 012 \$, soit un écart de 2 624 \$ favorable aux participants. Bien que ces résultats soient cohérents et reflètent une meilleure insertion du marché du travail par les participants, ils ne sont toutefois pas tous statistiquement significatifs.

Tableau 4.8.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	591	392	199	
	12 à 18 mois	419	263	157	*
	18 mois	1 047	624	423	**
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	7 890	4 142	3 748	**
	12 à 18 mois	5 900	3 178	2 721	***
	18 mois	14 431	6 983	7 448	***
	2011 ARC	8 636	6 012	2 624	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 18 % pour les participants, mais a diminué de 5 % pour les non-participants (tableau 4.8.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 23 points de pourcentage, soit l'équivalent de 12 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (7 semaines contre 14 semaines) comparativement aux non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 16 %), alors que les non-participants ont connu une diminution de 5 %. Il en résulte un écart résiduel de 21 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 347 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 57 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 404 heures de travail annuelles. Cela se traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 5 236 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une baisse d'environ 2 487 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 7 723 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 8 227 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 1 351 \$. Il en résulte donc un différentiel de 6 876 \$ favorable aux participants

Tableau 4.8.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	17,6	-5,4	23,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	15,7	-4,9	20,7	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	347	-57	404	*
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 236	-2 487	7 723	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	8 227	1 351	6 876	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les neuf indicateurs utilisés concluent unanimement que la participation au volet CRE a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emploi, les participants s'en tirent mieux. Il est encourageant de noter que ces effets positifs perdurent deux ans après la participation.

4.8.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les participants et les non-participants ont mis un peu plus de 20 semaines après la participation (date butoir) avant d'obtenir un emploi (tableau 4.8.2.1).

Comparativement aux non-participants, les participants occupent un peu plus fréquemment un emploi temporaire (32 % contre 19 %) et moins fréquemment un emploi saisonnier (11 % contre 19 %). Les écarts ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Les participants déclarent recevoir un salaire horaire plus élevé d'environ 1,24 \$ comparativement aux non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 4.8.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	26,6	22,6	3,9
Emploi temporaire (%)	32,6	19,4	13,2
Emploi saisonnier (%)	10,9	19,1	-8,3
Salaire horaire (\$)	12,87	11,63	1,24

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Ce niveau est plus élevé que celui des non-participants qui se trouve être de 2,0. Ce léger écart favorable aux participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 4.8.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,4	2,0	0,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu. Les participants sont par contre relativement moins nombreux (49 %) que les non-participants (62 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart observé n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 4.8.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,04	1,02	0,03
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,87	1,01	-0,14
Correspond au souhait (%)	48,9	62,1	-13,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun indicateur utilisé pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) ne présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que le volet CRE n'a pas d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

4.8.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants occupent plus fréquemment un emploi temporaire (24 % contre 12 %) et moins fréquemment un emploi saisonnier (5 % contre 27 %). Toutefois, seul l'écart concernant le caractère saisonnier de l'emploi est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à l'occupation d'un emploi à temps plein.

Tableau 4.8.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	23,8	11,8	12,1	
Emploi saisonnier (%)	4,7	27,3	-22,6	***
Emploi à temps plein (%)	81,4	71,3	10,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,8, ce qui est relativement supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants, soit 2,1.

Les participants sont aussi légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation et à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (67 % contre 60 %). Les écarts ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Tableau 4.8.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,76	2,08	0,68	***
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,31	1,04	0,28	
Correspond au souhait (%)	67,4	60,3	7,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Deux indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présentent des écarts statistiquement significatifs. Ainsi, les participants au volet CRE occupent moins fréquemment des emplois saisonniers et les emplois occupés par les participants requièrent un niveau de compétence plus élevé.

4.8.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants aux clubs de recherche d'emploi, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont moins présents à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation (date butoir), comparativement aux non-participants (tableau 4.8.4.1). L'écart net est de 19 points de pourcentage.

Les participants ont passé environ 60 % de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant leur participation et une portion moindre entre le 12^e et le 18^e mois (40 %) pour un total de 54 % sur la période de 18 mois (tableau 4.8.4.1). Les non-participants ont passé davantage de temps à l'assistance sociale au cours de ces périodes, créant ainsi des écarts de 14 à 15 points de pourcentage entre les deux groupes. Ces écarts sont tous statistiquement significatifs.

On constate aussi que 31 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation au volet CRE (date butoir) comparativement à 40 % des non-participants, soit un écart de 9 points de pourcentage. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé 24 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 22 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, l'écart net n'est que de 2 points de pourcentage entre les participants et les non-participants, et n'est pas statistiquement significatif. Cette situation peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les prestataires participant aux CRE sont généralement de nouveaux demandeurs.

Tableau 4.8.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	93,8	89,7	4,0	
	12 à 18 mois	43,8	62,9	-19,1	**
	18 mois	93,8	90,3	3,4	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	31,3	40,1	-8,8	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	61,5	75,3	-13,9	***
	12 à 18 mois	39,9	55,0	-15,1	**
	18 mois	54,3	68,6	-14,3	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		24,2	21,8	2,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.8.4.1 montrent qu'à court terme, les participants au volet CRE ont augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale de la même façon que les non-participants, entre l'année précédant et celle suivant la participation. Toutefois, à un peu plus long terme, les participants sont moins présents à l'assistance sociale que les non-participants et, conséquemment, y passent moins de temps.

4.8.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été aussi nombreux que les non-participants de même statut à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 4.8.5.1).

En moyenne, ils ont passé moins de 5 % de leur temps à l'assurance-emploi au cours de ces périodes, tout comme les non-participants. Au moment du sondage, les participants et les non-participants sont aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assurance-emploi. Aucun écart n'est statistiquement significatif n'est observé.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé pratiquement autant de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-0,4 %). Il en est de même des non-participants.

Tableau 4.8.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	8,6	8,2	0,4
	12 à 18 mois	7,4	3,9	3,5
	18 mois	10,8	8,3	2,5
Présence ponctuelle (%)	27 mois	5,2	7,5	-2,3
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	0,5	1,3	-0,8
	12 à 18 mois	4,9	2,0	2,9
	18 mois	2,0	1,5	0,5
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-0,4	-0,3	-0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Dans l'ensemble, les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet CRE n'a pas d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Cela est vrai en dépit du fait que les participants ont une plus grande admissibilité au programme en raison des effets positifs du volet CRE sur l'insertion en emploi.

4.8.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants n'ont pas été plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude. Par contre, ils ont eu un peu plus recours à d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Les écarts varient de 8 à 13 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants ne sont pas plus susceptibles que les non-participants de recourir à une mesure ou à une activité d'Emploi-Québec.

Tableau 4.8.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	11,5	8,1	3,4	
	12 à 18 mois	7,3	7,0	0,3	
	18 mois	17,7	13,2	4,5	
	Ponctuelle	2,1	2,7	-0,7	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	24,0	15,9	8,1	
	12 à 18 mois	14,6	6,4	8,2	*
	18 mois	34,4	21,7	12,7	*
	Ponctuelle	17,7	11,1	6,7	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE n'a pas d'effet notable sur la participation aux mesures à l'étude. Par contre, on note une utilisation accrue d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec.

4.8.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,2 pour les participants et de 1,8 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant au volet CRE ont obtenu un score de 0,24 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration moindre de leur revenu personnel. Toutefois, l'écart rapporté entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant au volet CRE ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indicateurs portant sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation. L'écart est statistiquement significatif et est relativement important sur ces échelles.

Tableau 4.8.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,20	1,75	0,45	*
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,24	0,15	0,09	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,02	0,95	0,08	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,46	1,15	0,31	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,70	1,47	0,23	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. Les seules améliorations attribuables à la mesure concernent le revenu personnel et la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation.

4.8.8 Synthèse

La participation au volet CRE a des effets positifs sur presque tous les indicateurs d'insertion en emploi. Que ce soit la présence en emploi, le temps passé en emploi, ou encore la rémunération, les participants bénéficient de cette mesure. De plus, la situation d'emploi des participants après la participation est nettement meilleure que ce qu'elle était avant la participation. La participation au volet CRE n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi dans l'année qui suit la participation et peu d'effets sur ces mêmes caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. La participation au volet CRE entraîne aussi une diminution du recours à l'assistance sociale. De plus, elle n'a pas d'effet sur le recours à l'assurance-emploi dans la période postparticipation. Il ressort aussi de l'analyse que les participants au volet CRE ne sont pas plus susceptibles de recourir aux mesures à l'étude, mais un peu plus susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec après leur participation. Enfin, la participation au volet CRE génère tout de même des améliorations notables sur la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation.

4.9 Les participants au volet Services spécialisés

Les résultats présentés dans cette section³² portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « services spécialisés » de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de développer les connaissances, l'attitude et l'employabilité des participants.

Parmi les 870 participants au volet « services spécialisés » (SSP) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 197 étaient des prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation.

4.9.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 4.9.1.1 montrent que les prestataires de l'assistance sociale participant au volet SSP ont des taux de présence en emploi plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart varie entre 9 et 12 points de pourcentage, selon la période considérée. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation au SSP augmente les chances d'occuper un emploi de 35 % (11 % / 30 %) sur une période de 12 mois et de 35 % (12 % / 33 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi un peu plus élevé que celui des non-participants. Toutefois, l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des SSP sur l'insertion en emploi s'estompe avec le temps.

Tableau 4.9.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	40,8	30,2	10,6	**
	12 à 18 mois	37,6	28,7	8,9	*
	18 mois	44,3	32,7	11,6	**
Ponctuelle 27 mois (%)		33,2	26,8	6,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 4.9.1.2, il n'y a aucune différence entre les participants et les non-participants, eu égard à la proportion du temps passé en emploi, ou en emploi à temps plein.

³² Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 4.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

De même, le tableau 4.9.1.3 montre que les participants ne font guère mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Tout comme dans le tableau précédent, aucun écart n'est statistiquement différent de zéro.

Tableau 4.9.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	21,4	18,2	3,1
	12 à 18 mois	28,6	21,6	7,0
	18 mois	23,2	19,0	4,2
En emploi à temps plein (%)	12 mois	15,2	12,8	2,5
	12 à 18 mois	22,6	18,0	4,6
	18 mois	16,9	14,0	2,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 4.9.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	376	302	74
	12 à 18 mois	265	194	71
	18 mois	626	485	140
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	6 481	3 606	2 875
	12 à 18 mois	4 558	2 651	1 907
	18 mois	10 942	6 035	4 907
	2011 ARC	7 255	5 871	1 384

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 6 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 1 % pour les non-participants (tableau 4.9.1.4). Toutefois, l'écart de 7 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (8 semaines contre 11 semaines) comparativement aux non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 4 %) alors que les non-participants ont connu une diminution de 2 %. L'écart entre les deux groupes n'est statistiquement pas différent de zéro.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 91 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 28 heures. Au total, on ne peut attribuer la hausse d'environ 120 heures de travail annuelles à la mesure SSP, l'écart entre les participants et les non-participants n'étant pas significatif d'un point de vue statistique. Néanmoins, on constate que comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 1 680 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une baisse d'environ 1 000 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif d'environ 2 684 \$. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi plus élevés pour l'année fiscale 2011, comparativement à l'année fiscale précédant la participation (+4 756 \$). Il en est de même pour les non-participants (+3 664 \$). L'écart de 1 092 \$ n'est pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 4.9.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi
des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	5,5	-1,1	6,6	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	4,3	-1,5	5,8	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	91	-28	119	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 679	-1 005	2 684	*
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	4 756	3 664	1 092	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet SSP a pour principal effet d'améliorer la présence en emploi des participants. De plus, contrairement aux non-participants, la situation des participants après la participation semble meilleure que ce qu'elle était avant la participation, du moins au niveau de la rémunération d'emploi. Cet effet n'est toutefois pas corroboré par les données de l'Agence du revenu.

4.9.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Selon le tableau 4.9.2.1, il n'y a aucune différence entre les participants et les non-participants, eu égard au délai encouru pour obtenir un emploi. Il en est de même quant au caractère saisonnier ou temporaire de cet emploi ainsi que du salaire horaire.

Tableau 4.9.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	25,1	22,2	2,9
Emploi temporaire (%)	24,6	21,9	2,7
Emploi saisonnier (%)	17,4	21,5	-4,1
Salaire horaire (\$)	14,48	13,00	1,50

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 4.9.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,2	2,3	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants, eu égard au lien perçu entre l'expérience de travail, ou la formation, et l'emploi obtenu. Il en est de même quant à la satisfaction envers l'emploi occupé.

Tableau 4.9.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	0,99	0,88	0,11
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,65	0,75	-0,10
Correspond au souhait (%)	47,8	48,3	-0,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun indicateur utilisé pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) ne présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure SSP n'a aucun effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

4.9.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants occupent plus fréquemment un emploi temporaire comparativement aux non-participants (32 % contre 15 %). Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à détenir un emploi saisonnier et un emploi à temps plein.

Tableau 4.9.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	32,3	14,6	17,7 **
Emploi saisonnier (%)	21,5	23,8	-2,3
Emploi à temps plein (%)	64,1	62,9	1,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les prestataires participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui est supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Cette différence est statistiquement significative et l'écart est relativement important pour l'échelle utilisée.

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou qu'il correspond à leur souhait.

Tableau 4.9.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé
au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé
un emploi durant cette période, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non- participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,52	2,10	0,42	***
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,10	0,88	0,22	
Correspond au souhait (%)	55,4	50,5	4,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente pas d'écarts statistiquement significatifs. En fait, les indicateurs montrent que les participants sont nettement plus nombreux à détenir un emploi temporaire que les non-participants. En revanche, les emplois qu'ils occupent exigent en moyenne davantage de compétences.

4.9.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants à la mesure SSP, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, sont moins présents à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation (date butoir), comparativement aux non-participants (tableau 4.9.4.1). L'écart net est de 13 points de pourcentage.

S'il est vrai que les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont passé plus de la moitié de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, les non-participants y ont été plus des deux tiers de leur temps (tableau 4.9.4.1). Les écarts de 12 à 14 points de pourcentage indiquent que les participants de l'assistance sociale ont, en moyenne, passé un peu plus d'un mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois et près d'un mois de moins entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 2 mois de moins sur 18 mois, comparativement aux non-participants de même statut.

On constate aussi que 42 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation au volet SSP (date butoir), comparativement à 54 % des non-participants, soit un écart de 12 points de pourcentage favorable aux participants. On peut donc conclure que les effets des mesures actives sont encore bien présents à moyen terme.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé à la mesure SSP ont, en moyenne, passé 18 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 14 %. L'écart de 4 points de pourcentage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 4.9.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	90,3	88,4	1,9	
	12 à 18 mois	59,7	72,3	-12,6	**
	18 mois	90,8	89,1	1,7	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	42,3	53,9	-11,6	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	63,4	75,5	-12,1	***
	12 à 18 mois	51,2	65,4	-14,2	***
	18 mois	59,3	72,1	-12,8	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		17,6	13,8	3,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 4.9.4.1 montrent qu'à court terme, les participants ont augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assistance sociale de la même façon que les non-participants, entre l'année précédant et celle suivant la participation. Toutefois, à un peu plus long terme, les participants sont moins présents à l'assistance sociale que les non-participants et, conséquemment, y passent moins de temps.

4.9.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants, qui étaient prestataires de l'assistance sociale au début de leur participation, ont été aussi nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts sont faibles (tableau 4.9.5.1) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Dans les périodes qui ont suivi la participation (date butoir), les participants et les non-participants ont en moyenne passé peu de temps à l'assurance-emploi. Aucun écart n'est observé entre les groupes à cet égard.

Seulement 9 % des prestataires de l'assistance sociale recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est de 4 % chez les non-participants et l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (1 %). On observe une augmentation comparable du temps passé à l'assurance-emploi (0,7 %) chez les non-participants et l'écart de 1 point de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.9.5.1**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	4,2	4,9	-0,7
	12 à 18 mois	4,7	6,4	-1,7
	18 mois	5,3	4,7	0,6
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,7	4,4	4,3
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	1,5	1,7	-0,2
	12 à 18 mois	2,2	4,4	-2,2
	18 mois	1,7	2,6	-0,8
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		1,2	0,7	0,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SSP n'a pas d'incidence sur le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assistance sociale. Les écarts sont relativement faibles et ne sont pas statistiquement significatifs.

4.9.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 5 à 8 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus nombreux à recourir à une des mesures à l'étude ou à une autre mesure active. On en déduit que le recours un peu plus fréquent aux mesures et activités d'Emploi-Québec par les participants persiste à moyen terme.

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 4.9.6.1**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	12,8	7,6	5,2	*
	12 à 18 mois	9,2	9,9	-0,7	
	18 mois	20,4	15,3	5,1	
	Ponctuelle	7,7	3,7	4,0	*
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,4	11,9	7,5	**
	12 à 18 mois	13,8	14,3	-0,5	
	18 mois	31,6	24,0	7,6	*
	Ponctuelle	15,8	10,1	5,7	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires de l'assistance sociale recourent à une mesure ou à une activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SSP et cet effet persiste à moyen terme. Cela suggère peut-être que des participants développent une certaine dépendance à l'égard de ces mesures.

4.9.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 1,9 pour les participants et de 1,7 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 10 000 \$ à 14 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires de l'assistance sociale participant au volet SSP ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus faible de leur revenu personnel mais l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires de l'assistance sociale participant à la mesure SSP ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indices portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Les écarts sont statistiquement significatifs et sont relativement importants sur ces échelles.

Tableau 4.9.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assistance sociale**

INDICATEURS	Participants	Non- participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	1,94	1,70	0,24	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,16	0,05	0,11	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,12	0,78	0,34	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,15	0,96	0,19	*
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,57	1,14	0,42	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoit une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

4.9.8 Synthèse

De façon générale, la participation à la mesure SSP a des effets positifs sur la présence en emploi, mais peu d'effet sur le temps passé en emploi et la rémunération. La participation à la mesure SSP a également peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi dans l'année qui suit la participation, et très peu sur celles de l'emploi occupé au moment du sondage. Par ailleurs, la participation a pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale, mais pas à court terme. En revanche, elle a peu d'effets sur le recours à l'assurance-emploi. Enfin, la participation à la mesure SSP augmente quelque peu le recours aux mesures à l'étude, mais davantage le recours aux autres services offerts par Emploi-Québec. Finalement, rappelons que la mesure SSP a des effets positifs sur la vie professionnelle et sociale des participants.

Chapitre 5

Les effets nets sur les personnes sans soutien public du revenu

5.1 L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Parmi les 7 100 participants interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation des données administratives, 1 825 (26 %) étaient des personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation. En excluant l'échantillon supplémentaire des volets clubs de recherche d'emploi et services spécialisés, les participants utilisés pour les modélisations dans cette section se chiffrent à 1 315. Pour mesurer l'effet net de la participation aux mesures actives, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a constitué un groupe témoin de 3 000 personnes sans soutien public du revenu n'ayant participé à aucune mesure. Parmi eux, 682 individus ont répondu au sondage et accepté l'utilisation des données administratives. Les résultats d'évaluation qui suivent, découlent d'une comparaison minutieuse des deux groupes basée sur la méthode d'appariement par scores de propension. Les modalités de sélection des groupes de participants et de non-participants ainsi que les méthodes économétriques utilisées sont décrites de façon détaillée dans le rapport méthodologique.

Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est à dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s). Il est important de souligner que les résultats bruts associés aux participants dans ce chapitre peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3. Dans le présent chapitre, ces résultats sont non pondérés (voir section 2.2.5.2) et sont basés sur les répondants au sondage ayant accepté l'utilisation des données administratives. De plus, l'option « common support » utilisée dans les modélisations pour assurer un meilleur appariement des participants et non-participants peut avoir pour effet d'exclure des participants pour lesquels aucun non-participant ne présente un profil suffisamment similaire. De façon plus spécifique, dans le cas des personnes sans soutien public du revenu, il est apparu qu'un certain nombre de participants (environ 20 %) avait eu recours plus d'une fois aux mesures actives dans le passé, situation inexistante chez les non-participants. Ces participants ont été exclus des modélisations.

5.1.1 L'insertion en emploi

L'insertion en emploi est un thème clé de la performance des mesures actives offertes par Emploi-Québec. Chacun des neuf critères analysés ci-dessous étudie sous un angle différent la contribution nette des mesures actives sur l'insertion sur le marché du travail. Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.1.1, à l'exception des deux critères suivants qui ont été ajoutés à la suite de l'obtention des données de l'Agence de revenu du Canada :

- ♦ La rémunération d'emploi en 2011, laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 selon les données de l'Agence de revenu du Canada. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période;
- ♦ La différence de rémunération d'emploi entre 2011 et l'année précédant la participation (date butoir), laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 moins le revenu brut d'emploi salarié ou autonome de l'année fiscale précédant la participation (2008 ou 2009 selon que la participation a débuté en 2009 ou 2010) selon les données de l'Agence de revenu du Canada.

Les données du tableau 5.1.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à au moins une des mesures actives à l'étude ont des taux de présence légèrement plus élevés que les non-participants de même statut. Les écarts sont de 4 à 7 points de pourcentage toutefois, seul un écart est statistiquement significatif et ce, au seuil de 10 %.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toutefois un taux de présence relativement plus élevé et l'écart est statistiquement significatif. Autrement dit, la participation à ces mesures actives augmente de 24 % (14 % / 57 %) les chances des personnes sans soutien de revenu d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives a tendance à se manifester sur le moyen terme et ne semble pas avoir d'effets notables à court terme. À ce

sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 5.1.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	82,0	77,5	4,6	
	12 à 18 mois	83,3	76,5	6,7	*
	18 mois	84,8	80,5	4,3	
Ponctuelle 27 mois (%)		71,2	57,3	13,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.1.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien de revenu ont été employées entre 61 % et 73 % du temps, comparativement à environ 56 % et 68 % pour les non-participants. Les écarts sont de 5 à 6 points de pourcentage. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé environ 2 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 1 semaine de plus entre le 12^e et le 18^e mois pour un total d'environ 4 semaines sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs, à l'exception de la période entre le 12^e et le 18^e mois.

Tableau 5.1.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	60,5	55,8	4,7	**
	12 à 18 mois	72,9	68,1	4,8	
	18 mois	66,3	60,5	5,8	**
En emploi à temps plein (%)	12 mois	50,5	44,8	5,7	**
	12 à 18 mois	60,8	55,8	5,0	
	18 mois	55,8	49,8	5,9	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi sont valables également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi, et sont statistiquement significatifs sur les mêmes périodes.

Le tableau 5.1.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 107 heures de plus que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 2 557 \$. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 163 heures de plus et ont de revenus plus élevés d'environ 3 440\$. Ces résultats sont tous statistiquement significatifs. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 22 648 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 19 387 \$, soit un écart de 3 261 \$ favorable aux participants. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.1.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 118	1 012	107	*
	12 à 18 mois	665	618	47	
	18 mois	1 836	1 673	163	*
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	17 911	15 355	2 557	***
	12 à 18 mois	11 327	10 180	1 147	*
	18 mois	30 107	26 667	3 440	**
	2011 ARC	22 648	19 387	3 261	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 7 % pour les participants et de 3 % pour les non-participants (tableau 5.1.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 5 points de pourcentage, soit l'équivalent de 2 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (39 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de

12 %), alors que les non-participants ont connu une augmentation de 6 %. Il en résulte un écart résiduel de 6 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 189 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 74 heures. L'écart d'environ 115 heures de travail annuelles n'est toutefois pas statistiquement significatif. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 3 472 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une augmentation de 2 325 \$. Il en résulte un écart, non statistiquement significatif, de 1 147 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 9 061 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 5 176 \$. Il en résulte donc un différentiel de 3 885 \$ favorable aux participants, lequel n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.1.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	7,2	2,6	4,6	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	11,8	5,9	5,9	*
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	189	74	115	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 472	2 325	1 147	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	9 061	5 176	3 885	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Plusieurs des indicateurs utilisés présentent un écart significatif. Tous portent à conclure que la participation à une des mesures actives à l'étude a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des personnes sans soutien de revenu. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent mieux. Toutefois, il faut bien reconnaître que si la majorité des indicateurs sont statistiquement significatifs, certains sont relativement modestes en valeur absolue.

5.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Il a été établi à la section 5.1.1 qu'une proportion un peu plus grande de participants intégrait le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette facilité accrue à trouver un emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants dans l'année suivant la participation à une mesure active (date butoir). Ces critères sont définis à la section 3.1.2.1 du chapitre 3.

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était d'environ 11 semaines pour les participants et les non-participants. Les participants et les non-participants occupent un emploi temporaire près d'une fois sur cinq et un emploi saisonnier près d'une fois sur dix.

Les participants reçoivent un salaire horaire plus élevé d'environ 1,00 \$ que les non-participants et cette différence est statistiquement significative.

Tableau 5.1.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	11,2	12,0	-0,8
Emploi temporaire (%)	21,3	22,5	-1,3
Emploi saisonnier (%)	11,6	12,6	-1,0
Salaire horaire (\$)	16,26	15,24	1,02 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants, bien qu'un léger écart favorable aux participants soit statistiquement significatif.

Tableau 5.1.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,7	2,5	0,2 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont pratiquement aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (1,27 contre 1,15) (tableau 5.1.2.3). Ils sont toutefois plus nombreux à considérer qu'il est en lien avec leur formation (1,22 contre 0,97). Les participants sont aussi relativement plus nombreux (71%) que les non-participants (59 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 5.1.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,27	1,15	0,12	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,22	0,97	0,25	***
Correspond au souhait (%)	71,0	59,2	11,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Plusieurs des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. On en conclut que la participation a surtout des effets sur les aspects subjectifs de l'emploi et moins sur les caractéristiques de l'emploi en tant que tel, à l'exception du salaire horaire.

5.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Il a été établi à la section 5.1.1 qu'une proportion plus grande de participants intégrait le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette facilité accrue à trouver un emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants dans l'année suivant la participation à une mesure active (date butoir). Ces critères sont définis à la section 3.1.3.1 du chapitre 3.

Les participants et les non-participants occupent un emploi temporaire près d'une fois sur six et saisonnier moins d'une fois sur dix. Environ trois fois sur quatre, l'emploi occupé est à temps plein. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé à ce sujet entre les deux groupes.

Tableau 5.1.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	16,0	15,1	0,9
Emploi saisonnier (%)	8,3	5,3	3,0
Emploi à temps plein (%)	75,3	76,7	-1,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants et les non-participants est, en moyenne, de 2,7. Les participants sont toutefois légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation. Ajoutons que les participants sont aussi plus nombreux à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (78 % contre 72 %). Ces différences ne sont toutefois statistiquement significatives qu'au seuil de 10 %.

Tableau 5.1.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé
au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant
occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,74	2,71	0,02
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,44	1,33	0,11 *
Correspond au souhait (%)	78,2	72,2	6,0 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Peu d'indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présentent des écarts statistiquement significatifs. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont uniquement des effets sur les aspects subjectifs de cet emploi.

5.1.4 Le recours à l'assistance sociale

L'intégration en emploi n'est qu'une facette de la performance des mesures actives d'Emploi-Québec. Celles-ci peuvent également être évaluées à partir de leur efficacité à diminuer l'utilisation de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.4 du chapitre 3, auxquels s'ajoutent les critères suivants :

- ♦ La présence à l'assistance sociale au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assistance sociale au cours de ces périodes selon les fichiers du MESS.

Moins d'un participant sur dix a eu recours à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et il en est de même des non-participants (tableau 5.1.4.1). Les écarts nets varient entre 0 et -3 points de pourcentage et aucun n'est significatif sur le plan statistique.

Les participants et les non-participants ont passé peu de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (tableau 5.1.4.1). Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), environ un participant sur vingt (3 %) et autant de non-participants recevaient des prestations d'assistance sociale. Les écarts sont inférieurs à 3 points de pourcentage et ne sont pas statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien public de revenu ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé 2,1 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse similaire de 2,1 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il n'existe aucun écart net.

Tableau 5.1.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	6,6	6,4	0,2
	12 à 18 mois	4,8	7,7	-2,9
	18 mois	7,5	8,8	-1,3
Présence ponctuelle (%)	27 mois	3,3	5,6	-2,4
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	2,8	3,4	-0,6
	12 à 18 mois	3,8	6,2	-2,4
	18 mois	3,1	4,3	-1,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,1	2,2	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.1.4.1 permettent de conclure que la participation à une des mesures actives à l'étude n'a pas d'effets sur l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes sans soutien de revenu.

5.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

Dans cette section, nous examinons l'effet des mesures actives à l'étude sur l'utilisation de l'assurance-emploi par les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.5.1 du chapitre 3. De plus, à ces critères s'ajoutent les suivants :

- ♦ La présence à l'assurance-emploi au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assurance-emploi au cours de ces périodes selon les fichiers de EDSC.

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 7 à 8 points de pourcentage (tableau 5.1.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 5 % et 8 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (tableau 5.1.5.1), ce qui est 3 à 5 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les

résultats présentés au tableau 5.1.5.1 sont cohérents avec une meilleure intégration en emploi des participants aux mesures actives.

Environ 8 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date participation. Cette proportion est équivalente à celle observée pour les non-participants, de sorte que l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (6 %). Par ailleurs, on observe une légère augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2 %) chez les non-participants, d'où un écart de 4 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi.

Tableau 5.1.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	16,1	8,0	8,1	***
	12 à 18 mois	9,4	6,9	2,5	
	18 mois	17,5	10,2	7,3	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,4	9,4	-1,0	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	8,0	2,7	5,4	***
	12 à 18 mois	5,2	1,7	3,5	***
	18 mois	7,1	2,4	4,7	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		5,8	2,1	3,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux mesures actives à l'étude a pour effet d'augmenter légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Cet effet s'estompe toutefois avec le temps.

5.1.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les périodes qui ont suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 4 à 14 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

On note aussi qu'à plus long terme, la situation est inversée. Ainsi, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont moins nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude ou à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. Les écarts sont respectivement de 18 et 10 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Tableau 5.1.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	7,6	0,0	7,6	***
	12 à 18 mois	4,7	1,1	3,6	***
	18 mois	11,8	1,1	10,7	***
	Ponctuelle	2,0	20,4	-18,4	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	11,1	0,0	11,1	***
	12 à 18 mois	6,5	2,6	3,9	**
	18 mois	16,9	2,6	14,3	***
	Ponctuelle	8,4	18,7	-10,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude. Il est intéressant de noter que si les participants recourent davantage aux mesures dans la période 0 à 18 mois suivant leur participation, ils sont moins susceptibles de participer au moment du sondage que les non-participants. Leurs recours aux mesures et services d'Emploi-Québec semblent effectivement s'estomper avec le temps.

5.1.7 La vie sociale et professionnelle

La participation à des mesures actives peut avoir des effets sur plusieurs facettes de la vie professionnelle et sociale. Dans cette section nous nous intéressons à l'impact de la participation aux mesures à l'étude sur des aspects qualitatifs et quantitatifs de la vie professionnelle et sociale. Les indicateurs utilisés sont définis à la section 3.1.7.1 du chapitre 3.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,7 pour les participants et de 3,3 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à une des mesures actives à l'étude ont obtenu un score de 0,3 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration légèrement plus faible de leur revenu personnel. L'écart rapporté par les deux groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien de revenu participant aux mesures ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Les écarts ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Tableau 5.1.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux mesures actives à l'étude, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,68	3,26	0,42	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,29	0,24	0,06	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,18	1,06	0,12	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,26	1,18	0,08	
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,95	1,73	0,22	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle est statistiquement significatif et il indique que la participation à au moins une des mesures actives à l'étude a pour effet d'améliorer le revenu personnel des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu.

5.1.8 Synthèse

La participation à au moins une des mesures actives à l'étude a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les personnes sans soutien de revenu. On doit toutefois reconnaître que les effets sont parfois relativement modestes en valeur absolue. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets sur la plupart des indicateurs considérés (présence en emploi, temps passé en emploi, rémunération d'emploi) indiquant une amélioration de la situation des participants. S'il est vrai cependant que les participants recourent légèrement davantage à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi. La participation n'a toutefois pas d'influence sur le recours à l'assistance sociale, les personnes sans soutien public du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à une mesure sont davantage susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec dans l'année qui suit la fin de leur participation. Toutefois, ils sont moins susceptibles de participer au moment du sondage que les non-participants. Enfin, si les mesures actives ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, elles génèrent des améliorations notables sur le revenu personnel.

5.2 LES PARTICIPANTS À LA MESURE PROJETS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section³³ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux projets de préparation à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.

Parmi les 896 participants à la mesure « Projets de préparation à l'emploi » (PPEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation des données administratives, 256 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.2.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.2.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure PPEM n'ont pas eu des taux de présence différents de ceux des non-participants au cours des périodes suivant la participation.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toutefois un taux de présence relativement plus élevé et l'écart est statistiquement significatif. Autrement dit, la participation à cette mesure augmente de 20 % (10 % / 50 %) les chances des personnes sans soutien du revenu d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives a tendance à se manifester sur le moyen terme et ne semble pas avoir d'effets notables à court terme. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 5.2.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	71,4	73,5	-2,1	
	12 à 18 mois	72,2	71,4	0,8	
	18 mois	74,7	76,4	-1,6	
Ponctuelle 27 mois (%)		59,8	50,0	9,8	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.2.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien de revenu ont été employées entre 48 % et 60 % du temps comparativement à environ 49 % à 63 % pour les non-participants. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants,

³³ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

les participants ont passé pratiquement autant de temps en emploi durant les périodes suivant la participation (date butoir), de sorte qu'aucun écart n'est significatif d'un point de vue statistique.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, prévalent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont un peu plus marqués que ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi. Autrement dit, les participants semblent passer proportionnellement moins de temps en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 5.2.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets
de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	48,4	49,0	-0,6
	12 à 18 mois	59,5	62,5	-3,0
	18 mois	53,3	53,4	-0,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	34,3	38,0	-3,6
	12 à 18 mois	43,3	51,6	-8,3
	18 mois	38,1	43,9	-5,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 5.2.1.3 montre que les participants font moins bien sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 66 heures de moins que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus faibles de l'ordre de 745 \$, environ. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 131 heures de moins et ont de revenus inférieurs d'environ 1 993 \$. Ces résultats ne sont toutefois pas statistiquement significatifs. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 13 178 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 14 877 \$, soit un écart de 1 699 \$ favorable aux non-participants. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un PPEM (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 8 % pour les participants et de 2 % pour les non-participants (tableau 5.2.1.4). Du point de vue statistique, toutefois, cet écart n'est pas différent de zéro. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (21 semaines contre 25 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants n'ont pas passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) que les non-participants durant l'année qui l'a suivie. Bien que, comparativement aux non-participants, les participants rapportent une

augmentation du nombre d'heures travaillées et une faible amélioration de leur rémunération d'emploi entre l'année qui précède et celle qui suit leur participation, on ne note aucun écart significatif entre les deux groupes sur ces aspects. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants et les non-participants ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs aux revenus d'emploi déclaré pour l'année fiscale précédant la participation (date butoir). Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les groupes.

Tableau 5.2.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	786	853	-66
	12 à 18 mois	493	561	-69
	18 mois	1 303	1 434	-131
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	10 813	11 558	-745
	12 à 18 mois	6 841	8 029	-1 187 *
	18 mois	17 966	19 959	-1 993
	2011 ARC	13 178	14 877	-1 699

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.2.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	8,1	1,7	6,4
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	8,9	6,2	2,7
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	137	81	56
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 415	3 253	162
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	7 011	6 323	688

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs montrent que, à court terme, les personnes sans soutien public du revenu participant à la mesure PPEM ont une insertion en emploi comparable, ou inférieure, à celle des non-participants. Toutefois, la situation d'emploi des participants après la participation est meilleure que ce

qu'elle était auparavant et cette amélioration est comparable à celle vécue par les non-participants. À moyen terme, les participants sont davantage présents en emploi que les non-participants. Précisons à ce sujet que cette mesure vise aussi l'amélioration de l'employabilité des participants par le retour aux études ou la participation à d'autres mesures actives.

5.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 18 semaines pour les participants et de 14 semaines pour les non-participants. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

Les participants sont un peu plus nombreux à occuper un emploi temporaire (25 % contre 22 %) ou saisonnier (19 % contre 12,4 %), toutefois ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs. Les participants ont aussi un emploi leur procurant un salaire horaire plus élevé, toutefois l'écart de 1,19 \$ n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.2.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	18,2	14,4	3,8
Emploi temporaire (%)	25,2	22,4	2,8
Emploi saisonnier (%)	18,5	12,4	6,1
Salaire horaire (\$)	15,16	13,97	1,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants et les non-participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation.

Tableau 5.2.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,42	2,36	0,06

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou leur formation. Environ trois participants sur cinq (61 %) considèrent que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Chez les non-participants, 54 % pensent de même, mais l'écart de 7 points de pourcentage favorable aux participants n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.2.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,10	1,06	0,04
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,00	0,86	0,14
Correspond au souhait (%)	60,7	53,9	6,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) ne présentent aucun écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On en déduit que la participation à la mesure PPE n'a aucun effet probant sur les caractéristiques des emplois occupés après la participation.

5.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants sont plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire (20 % contre 9 %), ou saisonnier (16 % contre 5 %). Les participants sont aussi moins nombreux que les non-participants à détenir un emploi à temps plein (65 % contre 73 %). L'écart de 8 points de pourcentage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.2.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	19,6	9,4	10,2 **
Emploi saisonnier (%)	15,7	5,4	10,4 **
Emploi à temps plein (%)	64,5	72,6	-8,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants et les non-participants se situe aux environs de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Les participants et les non-participants ont des opinions similaires quant au lien entre cet emploi et leur expérience de travail ou leur formation. Les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (69 % contre 63 %). Toutefois, on ne note aucun écart statistiquement significatif entre les deux groupes sur ces aspects

Tableau 5.2.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé
au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi
ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,42	2,52	-0,10
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,28	1,19	0,09
Correspond au souhait (%)	69,2	63,3	5,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage sont conformes à ceux utilisés pour décrire l'emploi principal dans l'année qui suit la participation. De façon générale, les participants à la mesure PPEM ont des emplois plus précaires au moment du sondage : ils sont davantage temporaires et saisonniers.

5.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Près d'un participant sur dix a eu recours à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et il en est de même des non-participants (tableau 5.2.4.1). Les participants ont aussi passé autant de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation comparativement aux non-participants. Les écarts sont très faibles et aucun n'est statistiquement significatif.

On constate aussi que l'écart entre les participants et les non-participants sur la présence à l'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), est faible et qu'il n'est pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé 3,2 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse similaire (3,1 %). Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il ne persiste aucun écart net entre les participants et les non-participants. Cet écart est comparable en valeur absolue aux écarts observés dans la période postparticipation. En conséquence, on peut en conclure que les participants n'avaient pas plus recours à l'assistance sociale dans l'année précédant leur participation que les non-participants.

Tableau 5.2.4.1**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	9,0	8,1	0,9
	12 à 18 mois	8,5	9,8	-1,3
	18 mois	10,6	11,3	-0,7
Présence ponctuelle (%)	27 mois	6,3	7,5	-1,2
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,6	4,1	-0,6
	12 à 18 mois	7,1	7,8	-0,7
	18 mois	4,8	5,4	-0,6
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,2	3,1	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.2.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM n'a aucun effet sur le recours à l'assistance sociale pour les personnes qui, au départ, étaient sans soutien public du revenu.

5.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 8 à 9 points de pourcentage (tableau 5.2.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé plus de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (tableau 5.2.5.2), comparativement aux non-participants. Les écarts de 3 à 4 points de pourcentage sont statistiquement significatifs, mais relativement modestes en valeur absolue.

Environ 7 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée pour les non-participants, et l'écart est statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (5 %). Par ailleurs, on observe un changement plus modeste du temps passé à l'assurance-emploi (1 %) chez les non-participants, d'où un écart de 4 points de pourcentage. La hausse observée pour les participants est comparable à l'écart entre ces derniers et les non-participants dans la période postparticipation. On en conclut que les participants avaient recours dans une même proportion que les non-participants durant l'année qui a précédé leur participation.

Tableau 5.2.5.1**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	16,0	6,8	9,2	***
	12 à 18 mois	6,6	5,2	1,4	
	18 mois	15,4	7,8	7,6	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	7,4	11,7	-4,3	*
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	6,0	1,9	4,1	***
	12 à 18 mois	3,3	1,8	1,5	
	18 mois	5,1	1,9	3,2	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		5,3	1,4	3,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM a pour effet d'augmenter légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Cet effet s'estompe toutefois, et même s'inverse, deux ans après la participation.

5.2.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 7 à 15 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts sont compatibles avec les objectifs de cette mesure. Précisons que la mesure PPE s'adresse à une clientèle éloignée du marché du travail, souvent peu scolarisée, et qu'elle vise l'amélioration de l'employabilité des participants, généralement des jeunes adultes âgés de moins de 30 ans, par le retour aux études, notamment la mesure MFOR, ou par la participation à d'autres mesures favorisant l'acquisition de compétences. Malgré tout, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

On note aussi qu'à plus long terme, la situation est inversée. Ainsi, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont moins nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude ou à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. Les écarts sont respectivement de 19 et 10 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Tableau 5.2.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	8,5	0,0	8,5	***
	12 à 18 mois	8,5	1,7	6,8	***
	18 mois	14,8	1,7	13,1	***
	Ponctuelle	2,6	21,1	-18,5	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	10,6	0,0	10,6	***
	12 à 18 mois	10,1	2,8	7,3	***
	18 mois	18,0	2,8	15,2	***
	Ponctuelle	11,1	21,4	-10,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude. Cet effet s'inverse à moyen terme.

5.2.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,4 pour les participants et de 2,7 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure PPEM ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent un score légèrement supérieur, mais l'écart rapporté par les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure PPEM ont, en moyenne, un score de 1,25 à l'indice portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, ce qui correspond à une amélioration dans au moins un des deux critères. L'écart de 0,11 avec les non-participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les participants ont, en moyenne, des scores supérieurs à ceux des non-participants sur les indices portant sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Toutefois, seul l'indicateur sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation est statistiquement significatif et ce, au seuil de 10 %.

Tableau 5.2.7.1**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,42	2,71	-0,29	*
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,23	0,28	-0,05	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,25	1,14	0,11	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,41	1,24	0,17	*
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,95	1,82	0,14	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle montrent que les participants à la mesure PPEM ont un revenu personnel moindre que les non-participants et sont, en contrepartie, davantage motivés à travailler et à améliorer leur formation que les non-participants. Cela est cohérent avec les indicateurs quantitatifs étudiés préalablement.

5.2.8 Synthèse

La participation à la mesure PPEM donne des résultats mitigés. À court terme, les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont, soit nuls, soit négatifs. Ainsi, les participants accusent certains retards au chapitre de l'insertion en emploi, des heures de travail et de la rémunération. En revanche, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation, tout comme celle des non-participants toutefois. Néanmoins, on note un effet positif sur la présence en emploi à moyen terme (27 mois). Toutefois, les caractéristiques des emplois occupés au moment du sondage sont généralement de qualité inférieure à celles des emplois occupés par les non-participants (emplois plus précaires). Par ailleurs, la participation à la mesure PPEM n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale, les personnes sans soutien public du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. Par contre, à court terme, ils recourent un peu plus à l'assurance-emploi que les non-participants. À court terme, ils recourent aussi davantage aux mesures et services d'Emploi-Québec. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle ne démontrent pas d'amélioration, quoique les indicateurs subjectifs sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation légèrement supérieurs à ceux des non-participants. Dans l'interprétation de ces résultats, il faut toutefois tenir compte que la clientèle ciblée est généralement jeune et peu scolarisée et que la mesure vise aussi le retour aux études ou la poursuite du développement de l'employabilité à l'aide d'autres mesures actives.

5.3 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section³⁴ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux services d'aide à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation et à aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi. À la suite de cette mesure, certaines personnes sans emploi poursuivent leur démarche vers l'emploi en utilisant d'autres mesures et services offerts par Emploi-Québec. Les participants à la mesure SAE qui, à l'intérieur du même parcours, ont participé à d'autres mesures actives font partie des « participations multiples ».

Parmi les 1 010 participants à la mesure « Services d'aide à l'emploi » (SAEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation des données provenant de fichiers administratifs, 252 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.3.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.3.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure SAEM ont des taux de présence équivalents à ceux des non-participants de même statut.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé (67 % contre 58 %). L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.3.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	76,2	76,1	0,1
	12 à 18 mois	77,6	76,5	1,0
	18 mois	79,0	80,4	-1,4
Ponctuelle 27 mois (%)		66,5	58,3	8,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.3.1.2, les participants et les non-participants ont passé sensiblement le même temps en emploi au cours des périodes suivant la fin de leur participation (date butoir). Les constats, eu égard au temps passé en emploi prévalent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et tout comme précédemment, aucun n'est statistiquement significatif.

³⁴ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Tableau 5.3.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets
En emploi (%)	12 mois	53,2	53,5	-0,4
	12 à 18 mois	65,3	68,9	-3,6
	18 mois	59,8	61,8	-2,0
En emploi à temps plein (%)	12 mois	42,9	43,3	-0,3
	12 à 18 mois	55,5	56,0	-0,6
	18 mois	49,5	50,8	-1,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 5.3.1.3 montre que les participants ne font malheureusement pas mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, on ne constate aucune différence statistiquement significative sur aucun critère du tableau.

Tableau 5.3.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets
Heures travaillées (h)	12 mois	963	965	-2
	12 à 18 mois	603	631	-28
	18 mois	1 643	1 696	-53
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	15 716	14 136	1 580
	12 à 18 mois	11 282	10 185	1 097
	18 mois	28 775	26 235	2 540
	2011 ARC	18 562	20 093	-1 531

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation (dates butoirs), la proportion du temps passé en emploi a légèrement diminué pour les participants alors qu'elle a légèrement augmenté pour les non-participants. L'écart résultant de ces variations n'est toutefois pas statistiquement significatif. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (29 semaines contre 26 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé un peu plus de temps, en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine), durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 3 %). Les non-participants ont connu une augmentation similaire (4 %). Il en résulte un écart résiduel de 1 point de pourcentage qui n'est pas statistiquement significatif.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 28 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 40 heures. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants et des non-participants ont augmenté d'environ 1 300 \$, d'où un faible écart de 60 \$ entre les deux groupes. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants et les non-participants ont déclaré des revenus d'emplois supérieurs de plus de 4 000 \$ pour l'année fiscale 2011 comparativement à l'année fiscale précédant la participation (date butoir). Aucune différence statistiquement significative n'est observée sur les revenus.

Tableau 5.3.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	-2,5	3,2	-5,7
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	3,0	4,1	-1,1
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	28	40	-12
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 298	1 358	-60
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	4 712	4 405	307

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que, pour les personnes sans soutien public du revenu, la mesure n'a aucun effet sur l'insertion en emploi, les heures de travail ou sur la rémunération globale.

5.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 10 semaines pour les participants et de 13 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai est statistiquement significative au seuil de 10 %.

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, plus d'une fois sur quatre, temporaire et, près d'une fois sur dix, saisonnier. Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire plus élevé d'environ 1,90 \$ comparativement aux non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 5.3.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	9,6	13,3	-3,8	*
Emploi temporaire (%)	26,1	27,0	-0,9	
Emploi saisonnier (%)	12,5	12,6	-0,1	
Salaire horaire (\$)	16,99	15,09	1,91	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 5.3.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,5	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail, ou à leur formation. Les participants tendent à être plus nombreux que les non-participants à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (62 % contre 58 %), mais l'écart entre les deux groupes n'est pas significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 5.3.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,11	1,18	-0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,91	0,99	-0,09
Correspond au souhait (%)	62,0	58,3	3,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) ne présente d'écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On en déduit que la mesure n'a aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi mais qu'elle a tout de même pour effet de diminuer le délai avant de trouver un emploi.

5.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à occuper un emploi temporaire (20 % contre 16 %), saisonnier (9 % contre 7 %) ou à temps plein (74 % contre 78 %). Les écarts entre les deux groupes sont faibles et non significatifs d'un point de vue statistique.

Tableau 5.3.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	19,5	16,2	3,3
Emploi saisonnier (%)	9,4	6,9	2,5
Emploi à temps plein (%)	73,5	78,2	-4,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui est similaire au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ni à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (72 % contre 66 %).

Tableau 5.3.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,72	2,66	0,06
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,35	1,31	0,03
Correspond au souhait (%)	71,6	66,3	5,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente d'écart statistiquement significatif. On en déduit que la participation à la mesure SAE n'a pas d'effet sur les caractéristiques de cet emploi pour les personnes sans soutien public du revenu.

5.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont passé autant de temps (tableau 5.3.4.1). Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), ils étaient environ un sur vingt à recevoir des prestations d'assistance sociale. Il n'y a aucune différence significative entre les participants et les non-participants sur ces aspects.

Tableau 5.3.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	7,6	8,1	-0,6
	12 à 18 mois	5,4	8,7	-3,3
	18 mois	8,1	9,9	-1,8
Présence ponctuelle (%)	27 mois	3,8	5,0	-1,2
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,1	3,3	-0,2
	12 à 18 mois	4,1	7,2	-3,0
	18 mois	3,4	4,6	-1,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,8	2,7	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à un SEAM ont, en moyenne, passé 3 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (soit 0,3 mois). Pour les non-participants, on observe une hausse similaire. Encore une fois, le faible écart mesuré entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Aucun des indicateurs rapportés au tableau 5.3.4.1 ne présente d'écart statistiquement significatif. On en conclut que la mesure SAEM n'a pas eu d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour la clientèle sans soutien de revenu.

5.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants tendent à être davantage présents à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir), mais les écarts sont relativement faibles et non significatifs d'un point de vue statistique (tableau 5.3.5.1). En moyenne, ils ont passé environ le vingtième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est environ 2 à 3 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'un meilleur accès à l'emploi et donc, ne bénéficient pas dans l'ensemble d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 5.3.5.1 sur la présence à l'assurance-emploi sont cohérents avec ce résultat.

Environ 9 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date butoir. Aucune différence statistiquement significative n'est observée à cet égard avec les non-participants.

Tableau 5.3.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	12,1	7,9	4,2	
	12 à 18 mois	6,6	6,0	0,6	
	18 mois	14,4	10,2	4,3	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,6	11,8	-3,2	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	6,0	2,6	3,4	**
	12 à 18 mois	4,0	1,8	2,3	*
	18 mois	5,3	2,3	3,0	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		5,4	2,1	3,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (5 %). Par ailleurs, on observe aussi une légère augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2 %) chez les non-participants. L'écart de 3 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SAEM a pour effet d'augmenter légèrement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Les effets sont toutefois modestes et s'estompent à moyen terme.

5.3.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 4 à 15 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Il convient de rappeler que le volet Session d'information de la mesure SAE vise, entre autres choses, à faire connaître les mesures et services offerts par Emploi-Québec, et à inciter les chercheurs d'emploi à s'en prévaloir ce qui, évidemment, pourrait contribuer à expliquer la plus grande utilisation des mesures par les participants.

Tableau 5.3.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	5,4	0,0	5,4	***
	12 à 18 mois	5,4	1,2	4,2	**
	18 mois	10,3	1,2	9,1	***
	Ponctuelle	2,2	15,3	-13,1	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	11,4	0,0	11,4	***
	12 à 18 mois	7,0	2,8	4,2	*
	18 mois	17,8	2,8	15,0	***
	Ponctuelle	11,9	15,4	-3,5	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent aussi provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants sont moins susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper, voire à s'inverser, dans le temps.

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SAEM. Cet effet s'inverse toutefois à moyen terme.

5.3.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 se situe aux environs de 3,5 pour les participants et les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure SAEM ont un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration équivalente de leur revenu personnel et l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien public du revenu participant à la mesure SAEM ont, en moyenne, des scores relativement similaires à ceux des non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler ou à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 5.3.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,49	3,27	0,22
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,17	0,17	0,00
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,01	0,92	0,09
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,09	1,12	-0,03
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,58	1,41	0,18

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun indicateur relatif à la vie sociale et n'est statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure SAEM n'a aucun effet sur les aspects liés à la vie sociale ou professionnelle.

5.3.8 Synthèse

La participation à la mesure SAEM donne des résultats très mitigés pour les personnes sans soutien public du revenu. Les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont, soit très faibles, soit nuls. Ainsi, les participants ne bénéficient d'aucun avantage au chapitre de l'insertion en emploi et ils ne se démarquent pas au chapitre des heures de travail et de la rémunération. Leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Les caractéristiques des emplois occupés dans l'année suivant la participation ou de ceux occupés au moment du sondage sont généralement de qualité similaire à celle des emplois occupés par les non-participants. Toutefois, le délai avant de trouver un emploi est légèrement plus court. Par ailleurs, la mesure SAEM n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale par les personnes sans soutien du revenu, celles-ci ayant peu recours à ce programme. Par contre, à court terme, les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi ainsi qu'aux mesures et services d'Emploi-Québec. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle ne démontrent pas d'amélioration.

5.4 LES PARTICIPANTS À LA MESURE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les résultats présentés dans cette section³⁵ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure formation de la main-d'œuvre. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail

Parmi les 971 participants à la mesure « Formation de la main-d'oeuvre » (MFOR) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation des données administratives, 242 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.4.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.4.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à une MFOR ont des taux de présence en emploi légèrement plus élevés que les non-participants de même statut. Les écarts varient de 6 à 8 points de pourcentage, mais un seul d'entre eux est statistiquement significatif. Les taux de présence en emploi des participants sont donc plus élevés que ceux des participants entre le 12^e et le 18^e mois après la participation (date butoir).

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toutefois un taux de présence relativement plus élevé et l'écart est statistiquement significatif. Autrement dit, la participation à MFOR augmente de 28 % (16 % / 56 %) les chances des personnes sans soutien de revenu d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives a tendance à se manifester sur le moyen terme et ne semble pas avoir d'effets notables à court terme. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 5.4.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	82,7	76,6	6,1	
	12 à 18 mois	85,1	77,1	8,0	**
	18 mois	86,1	78,8	7,3	
Ponctuelle 27 mois (%)		71,7	56,1	15,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.4.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien de revenu ont été employées entre 60 % et 76 % du temps, comparativement à environ 58 % et 66 % pour les non-participants. Ces écarts, parfois faibles, ne sont pas statistiquement significatifs.

³⁵ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont, comme précédemment, non significatifs statistiquement parlant.

Le tableau 5.4.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, on ne constate aucune différence statistiquement significative sur aucun critère du tableau.

Tableau 5.4.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	59,9	58,3	1,6
	12 à 18 mois	75,8	68,1	7,6
	18 mois	66,1	61,6	4,5
En emploi à temps plein (%)	12 mois	48,9	45,5	3,5
	12 à 18 mois	60,0	56,0	4,1
	18 mois	54,8	50,6	4,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.4.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 093	1 071	22
	12 à 18 mois	676	631	45
	18 mois	1 819	1 744	76
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	17 449	16 673	776
	12 à 18 mois	10 956	10 239	717
	18 mois	28 751	27 926	825
	2011 ARC	20 953	20 912	41

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps passé en emploi a peu augmenté aussi bien pour les participants que pour les non-participants (tableau 5.4.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (29 semaines contre 30 semaines) que les non-participants.

Les participants et les non-participants ont aussi peu augmenté le temps passé en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). De plus, les participants et les non-participants ont, globalement, peu modifié leurs heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, d'où le faible écart de 42 heures. Toujours comparativement à l'année qui a précédé leur participation (date butoir), les revenus d'emplois des participants et des participants ont légèrement progressé. Par ailleurs, les revenus d'emploi que les participants ont déclarés pour l'année fiscale 2011 ont été de 4 082 \$ supérieurs à ceux de l'année fiscale précédant la participation. Pour les non-participants, la hausse est de 5 066 \$. Toutefois, aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur ces indicateurs.

Tableau 5.4.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	4,0	0,8	3,2
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	2,2	2,8	-0,5
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-9	33	-42
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 025	541	485
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	4 082	5 066	-983

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure MFOR n'a pas d'effet sur l'insertion en emploi à très court terme. Les effets se manifestent davantage à moyen terme comme en témoignent les indicateurs sur la présence en emploi.

5.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 13 semaines pour les participants et de 12 semaines pour les non-participants (tableau 5.4.2.1). La différence de délai n'est pas statistiquement significative.

Environ une fois sur cinq, l'emploi occupé par les participants et les non-participants était temporaire et plus d'une fois sur dix, saisonnier. Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire moins élevé d'environ 1,15 \$ comparativement aux non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 5.4.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 5.4.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	12,7	11,5	1,2
Emploi temporaire (%)	19,9	22,8	-3,0
Emploi saisonnier (%)	11,3	15,4	-4,1
Salaire horaire (h)	15,85	17,00	-1,15

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.4.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,4	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (tableau 5.4.2.3). Par contre, ils sont plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. Cette différence est statistiquement significative et vaut plus de 0,44, ce qui est relativement important sur une telle échelle. Les participants semblent aussi relativement plus nombreux (70 % contre 63 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Toutefois, l'écart observé n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.4.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,22	1,20	0,02
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,37	0,93	0,44
Correspond au souhait (%)	69,8	62,8	7,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seulement un indicateur utilisé pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure MFOR a un effet sur un des aspects subjectifs de l'emploi, mais pas sur les caractéristiques de l'emploi en tant que tel.

5.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Environ une fois sur huit, l'emploi occupé par les participants est temporaire, comparativement à 25 % pour les non-participants. L'écart est significatif au seuil de 10 %. Aucune différence n'est observée quant au caractère saisonnier de l'emploi. Par contre, l'emploi occupé par les participants est moins fréquemment à temps plein (72 % contre 85 %).

Tableau 5.4.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	12,5	25,0	-12,5	*
Emploi saisonnier (%)	6,3	6,1	0,1	
Emploi à temps plein (%)	71,7	85,1	-13,4	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui est inférieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (80 % contre 77 %).

Tableau 5.4.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,51	2,73	-0,22	*
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,41	1,33	0,08	
Correspond au souhait (%)	80,2	76,8	3,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure MFOR a des effets mitigés sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Ainsi, les participants occupent proportionnellement moins d'emplois temporaires par contre, l'emploi est moins fréquemment à temps plein et nécessite un niveau de compétence moindre.

5.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à recourir à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont, en moyenne, passé autant de temps (tableau 5.4.4.1). Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation (date butoir), les participants et les non-participants continuent à être peu nombreux à recevoir des prestations d'assistance sociale. Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure MFOR ont peu augmenté le temps passé à l'assistance sociale, alors que les non-participants n'ont vécu aucun changement. Aucun des indicateurs considérés ne présente d'écarts statistiquement significatifs.

Tableau 5.4.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	7,3	4,0	3,3
	12 à 18 mois	3,1	7,0	-3,9
	18 mois	7,3	7,9	-0,6
Présence ponctuelle (%)	27 mois	2,1	5,8	-3,7
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	4,4	2,5	1,9
	12 à 18 mois	2,6	4,9	-2,3
	18 mois	3,8	3,3	0,5
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,2	1,0	1,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.4.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure MFOR n'a pas d'effet notable sur l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes sans soutien de revenu.

5.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir), mais les écarts sont modestes (3 à 4 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants ont passé environ 5 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est 2 à 3 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'un meilleur accès à l'emploi et

donc, ne bénéficient pas dans l'ensemble d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 5.4.5.1 sont cohérents avec ce résultat.

Environ 9 % des participants et 8 % des non-participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. L'écart est faible et n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure MFOR ont, en moyenne, passé la même proportion de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (0,1 %). Par ailleurs, on observe une légère augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2 %) chez les non-participants, d'où un écart de -2 points de pourcentage. L'écart est faible et n'est pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 5.4.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	13,7	9,9	3,7	
	12 à 18 mois	12,0	8,6	3,3	
	18 mois	16,1	12,3	3,8	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,9	8,3	0,6	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	6,1	3,3	2,8	*
	12 à 18 mois	4,7	2,3	2,4	
	18 mois	5,6	3,0	2,7	**
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		0,1	2,3	-2,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure MFOR n'a pas d'effets probants sur le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu.

5.4.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 2 à 17 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi, à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont nettement moins susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et s'inverse dans le temps.

Tableau 5.4.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	11,0	0,0	11,0	***
	12 à 18 mois	3,1	0,7	2,4	*
	18 mois	14,1	0,7	13,4	***
	Ponctuelle	1,0	21,8	-20,8	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	13,6	0,0	13,6	***
	12 à 18 mois	4,7	1,6	3,1	*
	18 mois	18,3	1,6	16,7	***
	Ponctuelle	7,9	20,8	-12,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure MFOR, mais l'effet s'estompe et même s'inverse avec le temps.

5.4.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2010 est de 3,8 pour les participants et de 3,5 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à MFOR ont obtenu un score de 0,3 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration semblable de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien public du revenu participant à la mesure MFOR ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Les écarts sont statistiquement significatifs et sont relativement importants sur ces échelles.

Tableau 5.4.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,75	4,52	0,23	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,31	0,20	0,10	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,33	1,05	0,27	*
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,40	1,12	0,28	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	2,21	1,69	0,51	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de l'estime de soi et de la confiance en soi, de la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation que de la perception de la qualité de vie.

5.4.8 Synthèse

La participation à la mesure MFOR donne des résultats positifs pour les personnes sans soutien public du revenu, mais à moyen terme. À court terme, les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont parfois positifs et parfois très faibles, ou nuls. Ainsi, les participants ne se démarquent pas au chapitre des heures de travail et de la rémunération et leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Par contre, à moyen terme, ils sont davantage présents en emploi que

les non-participants. Par ailleurs, la mesure MFOR n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle, les personnes sans soutien du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. La mesure MFOR a aussi peu, voire pas, d'influence sur le recours à l'assurance-emploi. Par contre, ils recourent davantage aux mesures et services d'Emploi-Québec à court terme. Enfin, les effets sur la qualité des emplois occupés au moment du sondage sont mitigés, ceux-ci étant moins souvent temporaires mais aussi moins souvent à temps plein. Ajoutons que les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle montrent des effets notables.

5.5 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SUBVENTIONS SALARIALES

Les résultats présentés dans cette section³⁶ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure subventions salariales. Rappelons que cette mesure vise à favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.

Parmi les 929 participants à la mesure « subventions salariales » (SSAL) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation des données de fichiers administratifs, 290 étaient des personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.5.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.5.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure SSAL ont des taux de présence en emploi plus élevés que les non-participants de même statut. Les écarts sont de 11 à 13 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à cette mesure augmente les chances d'occuper un emploi de 14 % (11 % / 83 %) sur une période de 12 mois et de 13 % (11 % / 85 %) sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont encore un taux de présence supérieur à celui des non-participants (82 % contre 63 %). Autrement dit, la participation à une SSAL augmente de 30 % (19 % / 63 %) les chances des personnes sans soutien de revenu d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure SSAL, non seulement ne s'estompe pas dans le temps, mais a plutôt tendance à se maintenir, voire augmenter, au bout de 2 ans. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 5.5.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	94,2	82,9	11,3	***
	12 à 18 mois	95,5	83,0	12,5	***
	18 mois	95,8	85,1	10,7	***
Ponctuelle 27 mois (%)		82,1	63,2	18,9	***

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

³⁶ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 5.5.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien de revenu ont été employées plus de 80 % du temps, comparativement à environ les deux tiers du temps pour les non-participants. Les écarts sont de 12 à 18 points de pourcentage. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 9 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 3 semaines supplémentaires entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant ainsi 12 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont encore plus élevés que ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et tous sont statistiquement significatifs. On en conclut que les participants sont davantage en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 5.5.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure
subventions salariales, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	79,7	62,1	17,5	***
	12 à 18 mois	85,6	74,0	11,7	***
	18 mois	82,8	67,3	15,5	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	71,8	51,5	20,4	***
	12 à 18 mois	75,2	62,5	12,7	***
	18 mois	74,1	56,8	17,3	***

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 5.5.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 371 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation et 118 heures de plus entre le 12^e et le 18^e pour un total de 472 heures sur 18 mois. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 7 318 \$ sur 12 mois et de 2 490 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant environ 8 797 \$ sur 18 mois. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 25 239 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 20 990 \$, soit un écart de 4 249 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement très significatifs.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 22 % pour les participants et de 8 % pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (un écart d'environ 14 points de pourcentage, soit l'équivalent de 7 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année

précédant leur participation, passé un peu plus de temps en emploi (30 semaines contre 28 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 33 %), alors que les non-participants ont connu une hausse de 11 %. Il en résulte un écart résiduel considérable de 22 points de pourcentage favorable aux participants.

Tableau 5.5.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 510	1 139	371	***
	12 à 18 mois	796	678	118	***
	18 mois	2 342	1 871	472	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	24 159	16 841	7 318	***
	12 à 18 mois	13 561	11 071	2 490	***
	18 mois	37 935	29 138	8 797	***
	2011 ARC	25 239	20 990	4 249	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 572 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 159 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 413 heures de travail annuelles. Cela se traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 9 965 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse plus modeste de 4 456 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 5 509 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 12 918 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 6 804 \$. Il en résulte donc un différentiel de 6 114 \$ favorable aux participants.

Tableau 5.5.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	21,8	8,0	13,8	**
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	33,0	10,9	22,1	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	572	159	413	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	9 965	4 456	5 509	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	12 918	6 804	6 114	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent unanimement que la participation à la mesure SSAL a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des personnes sans soutien de revenu. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent beaucoup mieux et les effets persistent à moyen terme.

5.5.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 6 semaines pour les participants et de 11 semaines pour les non-participants (tableau 5.5.2.1). Cette différence de délai est statistiquement significative.

L'emploi occupé par les participants et les non-participants était, près d'une fois sur cinq, temporaire et, près d'une fois sur dix, saisonnier. Aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes à ce sujet. Par contre, les participants reçoivent en moyenne 16 \$ l'heure, soit, en moyenne, 1,00 \$ de plus que les non-participants. Cette différence est statistiquement significative.

Tableau 5.5.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	5,8	10,8	-5,0	***
Emploi temporaire (%)	18,2	20,1	-1,9	
Emploi saisonnier (%)	6,8	9,2	-2,4	
Salaire horaire (\$)	15,85	14,88	0,97	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 3,1 ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau collégial de formation (tableau 5.5.2.2). Pour les non-

participants, le niveau moyen est de 2,5, de sorte qu'un écart statistiquement significatif, favorable aux participants, est observé.

Tableau 5.5.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,1	2,5	0,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation (tableau 5.5.2.3). Les écarts entre les deux groupes sont statistiquement significatifs et relativement importants pour ce type d'échelle. Les participants sont aussi relativement plus nombreux (82%) que les non-participants (59 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart observé est statistiquement significatif.

Tableau 5.5.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,44	1,19	0,26	***
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,44	1,01	0,42	***
Correspond au souhait (%)	82,3	59,2	23,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La plupart des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Les différences sont parfois relativement élevées. On doit en conclure que la mesure SSAL a des effets importants sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

5.5.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Près d'une fois sur vingt, l'emploi occupé par les participants ou les non-participants est saisonnier (tableau 5.5.3.1). L'emploi des participants est un peu plus fréquemment temporaire (18 % contre 13 %) et aussi un peu plus fréquemment à temps plein (84 % contre 79 %). Toutefois, ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 5.5.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	18,2	13,2	5,0
Emploi saisonnier (%)	5,2	5,6	-0,4
Emploi à temps plein (%)	84,4	78,9	5,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 3,0, ce qui est supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants sont plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et qu'il correspond à leur souhait (86 % contre 69 %). Ces écarts sont statistiquement significatifs.

Tableau 5.5.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,01	2,72	0,29	*
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,54	1,34	0,21	**
Correspond au souhait (%)	85,6	68,9	16,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Trois des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présentent des écarts importants et statistiquement significatifs favorables aux participants. On doit en conclure que la mesure SSAL a des effets importants sur les aspects subjectifs de cet emploi, mais pas sur les caractéristiques de l'emploi en tant que tel.

5.5.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants sont un peu moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours de périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont passé légèrement moins de temps (tableau 5.5.4.1). Les écarts sont modestes (2 à 4 points de pourcentage), bien que statistiquement significatifs.

On constate aussi que les participants sont toujours un peu moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir).

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé autant de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 1,3%. Ces fluctuations sont relativement faibles et l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.5.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,6	4,5	-2,9	**
	12 à 18 mois	1,6	4,4	-2,8	**
	18 mois	2,1	5,8	-3,7	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	1,0	4,2	-3,2	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	0,3	2,2	-1,9	***
	12 à 18 mois	1,0	3,3	-2,4	**
	18 mois	0,6	2,6	-2,0	**
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		0,0	1,3	-1,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.5.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a peu d'effets sur l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes sans soutien de revenu. Les taux de présence sont relativement faibles et les écarts observés entre les deux groupes sont également modestes.

5.5.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 8 à 13 points de pourcentage (tableau 5.5.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont, en moyenne, passé entre 8 % et 12 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, créant un écart de 7 à 9 points de pourcentage avec les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc, bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 5.5.5.1 sont cohérents avec une meilleure intégration en emploi des participants aux subventions salariales.

Environ 10 % des participants et des non-participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes à ce sujet. On en déduit que les effets sur le recours à l'assurance-emploi s'estompent après 2 ans.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (11 %). Par ailleurs, on observe une légère augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2%) chez les non-participants, d'où un écart de 9 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur meilleure intégration en emploi.

Tableau 5.5.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	20,2	7,2	13,1	***
	12 à 18 mois	13,1	5,3	7,8	***
	18 mois	21,7	9,6	12,1	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	12,0	9,8	2,2	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	11,9	2,6	9,3	***
	12 à 18 mois	8,4	1,6	6,8	***
	18 mois	10,7	2,3	8,4	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		11,3	2,4	8,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a pour effet d'augmenter de façon notable le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Toutefois, cet effet s'estompe à moyen terme.

5.5.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 3 à 8 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont nettement moins susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper dans le temps.

Tableau 5.5.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	5,2	0,0	5,2	***
	12 à 18 mois	3,1	0,5	2,7	*
	18 mois	8,4	0,5	7,9	***
	Ponctuelle	0,0	13,6	-13,6	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	6,8	0,0	6,8	***
	12 à 18 mois	4,2	2,2	2,0	
	18 mois	9,9	2,2	7,7	***
	Ponctuelle	3,1	14,4	-11,2	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SSAL, mais principalement dans le court terme. À moyen terme, la situation s'inverse.

5.5.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,5 pour les participants et de 3,4 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et dans la tranche 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et vaut plus de 1,0, ce qui est très élevé pour ce type d'échelle. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à SSAL ont obtenu un score de 0,6 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration plus faible de leur revenu personnel et l'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien public du revenu participant à la mesure SSAL ont, en moyenne, un score de 1,2 à l'indice d'estime de soi et de confiance en soi, ainsi qu'un score de 1,2 à l'indice portant sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation, ce qui signifie que les participants sont plus nombreux à percevoir une amélioration sur ces aspects qu'à percevoir une détérioration. Toutefois, les écarts avec les non-participants sont faibles et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les résultats sur la qualité de vie en général sont sans équivoque et montrent que les participants perçoivent une amélioration plus grande de la qualité de leur vie (2,3) que les non-participants (1,8). L'écart est statistiquement significatif et vaut plus de 0,4, ce qui est important sur une telle échelle. L'interprétation de ce paramètre veut qu'il soit plus probable de retrouver les participants dans les valeurs positives et élevées de l'indicateur que les non-participants.

Tableau 5.5.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,52	3,38	1,14	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,63	0,32	0,31	***
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,21	1,10	0,12	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,22	1,20	0,02	
Qualité de vie (de -4 à +4)	2,26	1,83	0,42	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs relatifs au revenu sont cohérents avec les indicateurs objectifs des gains salariaux rapportés à la sous-section précédente. La participation à la mesure SSAL n'a pas d'effets notables sur les aspects qualitatifs de la vie sociale et professionnelle, mais améliore tout de même l'indicateur portant sur la qualité de la vie.

5.5.8 Synthèse

La participation à la mesure SSAL a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les personnes sans soutien de revenu. Dans certains cas, les effets sont considérables. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets importants sur tous les indicateurs considérés (présence en emploi, temps passé en emploi, rémunération d'emploi) indiquant une nette amélioration de la situation des participants. S'il est vrai cependant que les participants recourent davantage à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi. La mesure a peu d'effet sur le recours à l'assistance sociale, les personnes sans soutien du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à la mesure sont plus susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec dans l'année qui suit la fin de leur participation. Toutefois, ils sont moins susceptibles de participer au moment du sondage que les non-participants. La mesure SSAL a également des effets positifs sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation et sur celui occupé au moment du sondage. La mesure améliore de façon notable le revenu personnel ainsi que la qualité de vie en général.

5.6 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Les résultats présentés dans cette section³⁷ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure soutien au travail autonome. Rappelons que cette mesure vise à aider à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome. Rappelons aussi que pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu, nous avons sélectionné tous les participants (recensement), ceux-ci étant peu nombreux dans la population étudiée.

Parmi les 551 participants à la mesure « Soutien au travail autonome » (STAU) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, seulement 42 étaient des personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation. Bien que les participants à cette mesure aient tous été sélectionnés pour l'étude (recensement), les résultats de la section reposent sur peu d'observations, de sorte que les effets mesurés sont peu précis (marge d'erreur plus élevée).

5.6.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.6.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure STAU ont des taux de présence similaires à ceux des non-participants de même statut. Les écarts sont d'à peine 1 à 3 points de pourcentage et aucun n'est statistiquement significatif.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé (74 % versus 69 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure STAU ne semble pas avoir d'effets probants sur l'insertion en emploi des personnes sans soutien du revenu.

Tableau 5.6.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	80,6	83,2	-2,5
	12 à 18 mois	82,9	83,1	-0,2
	18 mois	84,6	85,6	-1,0
Ponctuelle 27 mois (%)		73,6	68,6	4,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.6.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien de revenu ont travaillé entre 57 % et 75 % du temps, comparativement à environ 59 % à 74 % pour les non-participants. Les écarts sont faibles et non significatifs d'un point de vue statistique.

³⁷ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont similaires à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et ne sont pas statistiquement significatifs. On en conclut que les participants sont autant en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 5.6.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure
soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	57,4	58,7	-1,3
	12 à 18 mois	75,1	74,4	0,7
	18 mois	65,6	65,7	-0,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	47,5	49,8	-2,3
	12 à 18 mois	63,0	60,5	2,5
	18 mois	54,7	55,4	-0,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 5.6.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail et en termes de rémunération. Au cours des différentes périodes considérées, les écarts ne sont que de quelques heures et ne sont pas statistiquement significatifs. En termes de rémunération d'emploi, on observe de faibles écarts en faveur des participants variant entre 293 \$ et 761 \$, lesquels ne sont pas significatifs du point de vue statistique. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 23 082 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 20 567 \$, soit un écart de 2 515 \$ favorable aux participants. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à STAU (dates butoirs) la proportion du temps en emploi s'est accrue de 10 % pour les participants, alors qu'elle a augmenté de 14 % pour les non-participants (tableau 5.6.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu plus de temps en emploi (25 semaines contre 23 semaines) que les non-participants.

Les participants ont aussi passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui a suivi la participation (augmentation de 15 %) alors que les non-participants ont connu une augmentation de 13 %. Ces écarts entre les participants et les non-participants ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 240 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de la même façon, 242 heures, de sorte qu'aucun écart statistiquement significatif n'est observé.

Tableau 5.6.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 045	1 066	-22
	12 à 18 mois	680	666	15
	18 mois	1 789	1 777	13
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	17 814	17 053	761
	12 à 18 mois	12 259	11 966	293
	18 mois	31 241	30 847	395
	2011 ARC ³⁸	23 082	20 567	2 515

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.6.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	9,6	13,7	-4,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	14,5	13,4	1,0
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	240	242	-3
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 459	5 598	-140
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$) ³⁸	7 243	6 437	807

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

³⁸ Lors du sondage, on demandait au répondant d'indiquer son salaire brut avant impôt. Dans le cas des travailleurs autonomes, cela pourrait ne pas correspondre au revenu brut qu'ils inscrivent à titre de travailleurs autonomes dans leur déclaration d'impôt, puisque leurs revenus bruts couvrent leurs salaires ainsi que différentes dépenses liées à leurs activités professionnelles (frais de bureau, de gestion de comptabilité, loyer, déplacement, etc.).

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 5 459 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse comparable avec 5 598 \$ en plus. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 7 243 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 6 437 \$. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur ces indicateurs.

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure STAU n'a aucun effet sur l'insertion en emploi, à court ou moyen terme, des personnes sans soutien de revenu.

5.6.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 16 semaines pour les participants et de 13 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai est statistiquement significative au seuil de 10 %.

L'emploi occupé par les participants est un peu moins fréquemment temporaire (21 % contre 26 %). Toutefois, cet écart n'est pas statistiquement significatif. On n'observe aucune différence entre les groupes quant au caractère saisonnier de l'emploi, ni quant au niveau du salaire horaire.

Tableau 5.6.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	16,4	13,1	3,3 *
Emploi temporaire (%)	20,7	25,9	-5,2
Emploi saisonnier (%)	8,9	9,3	-0,4
Salaire horaire (\$)	17,27	17,32	-0,05

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.6.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,7	2,6	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Les non-participants occupent des emplois dont le niveau de compétence est comparable, à 2,6.

Les participants et les non-participants sont également nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail et à leur formation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée à cet égard entre les deux groupes. De plus, les participants et les non-participants (64 % contre 62 %) sont aussi nombreux à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 5.6.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,33	1,28	0,05
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,19	1,16	0,03
Correspond au souhait (%)	63,8	62,0	1,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation à la mesure STAU n'a aucun effet sur la qualité de l'emploi principal occupé après la participation à la mesure et les participants mettent un peu plus de temps à obtenir leur emploi.

5.6.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Comparativement aux non-participants, les participants occupent aussi fréquemment un emploi temporaire (18 % contre 16 %), un emploi saisonnier (7 % contre 9 %) ou un emploi à temps plein (75 % contre 77 %). Les écarts sont faibles et non significatifs d'un point de vue statistique.

Tableau 5.6.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	17,7	15,7	2,0
Emploi saisonnier (%)	6,7	8,6	-1,9
Emploi à temps plein (%)	74,8	77,3	-2,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,7, tout comme celui des emplois détenus par les non-participants. De plus, les participants et les non-participants sont

tout aussi nombreux à considérer que cet emploi est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ainsi qu'à considérer qu'il correspond à leur souhait (73 % contre 70 %).

Tableau 5.6.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,72	2,74	-0,02
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,36	1,36	0,00
Correspond au souhait (%)	72,7	69,5	3,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation à la mesure STAU n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé 27 mois en moyenne après la participation par les personnes sans soutien public du revenu.

5.6.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été peu nombreux (moins d'un sur vingt) à recevoir des prestations de l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont passé très peu de temps (tableau 5.6.4.1).

Tableau 5.6.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,1	5,2	-2,1
	12 à 18 mois	3,1	5,3	-2,2
	18 mois	4,0	6,2	-2,2
Présence ponctuelle (%)	27 mois	1,3	4,6	-3,3
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,6	1,9	-0,3
	12 à 18 mois	2,6	4,5	-1,9
	18 mois	1,9	2,8	-0,8
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,4	1,5	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

On constate aussi que les participants sont un peu moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Ces écarts sont faibles (environ 1 à 2 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs. Ajoutons qu'il n'y a pas de différence entre les participants et les non-participants concernant l'évolution du temps passé à l'assistance sociale.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.6.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure STAU n'a pas d'effets sur le recours à l'assistance sociale à court et à moyen terme par les personnes sans soutien public du revenu.

5.6.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été un peu plus nombreux à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (date butoir) comparativement aux non-participants (tableau 5.6.5.1). Les écarts sont toutefois faibles (1 à 3 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui représente environ 1 à 3 points de pourcentage de plus comparativement aux non-participants. Les écarts sont faibles, mais certains sont statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), 9 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi comparativement à 10 % des non-participants. L'écart de 1 point de pourcentage n'est pas significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 5.6.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,8	7,6	3,2	
	12 à 18 mois	7,2	6,0	1,2	
	18 mois	11,8	9,9	1,9	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,8	9,7	-0,9	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	5,5	3,0	2,6	**
	12 à 18 mois	3,0	1,6	1,4	
	18 mois	4,7	2,5	2,2	*
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		3,5	2,7	0,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à la mesure STAU ont, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans

l'année qui l'a suivie (3,5 %). Il en est de même chez les non-participants (2,7 %), d'où un faible écart non statistiquement significatif de 1 point de pourcentage.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure STAU a peu, voire pas, d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien public du revenu.

5.6.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 2 à 22 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont moins susceptibles d'être inscrits à une des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et tend à s'estomper, voire même s'inverser, à moyen terme.

Tableau 5.6.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	6,6	0,0	6,6	***
	12 à 18 mois	4,4	2,0	2,4	
	18 mois	10,6	2,0	8,5	***
	Ponctuelle	1,3	11,5	-10,1	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	21,1	0,0	21,1	***
	12 à 18 mois	4,4	1,1	3,3	**
	18 mois	23,3	1,1	22,3	***
	Ponctuelle	12,8	9,6	3,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure STAU, mais principalement dans le court et moyen terme.

5.6.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,2 pour les participants et de 3,7 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant à la mesure STAU ont obtenu un score de 0,3 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration semblable de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant rapportent une amélioration concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, concernant leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que concernant leur qualité de vie. Il en est de même des non-participants de sorte qu'aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 5.6.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,19	3,73	0,46
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,33	0,28	0,05
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,13	0,99	0,14
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,20	1,13	0,07
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,97	1,64	0,33

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont peu concluants. Les participants à la mesure STAU ne se distinguent pas de façon notable des non-participants.

5.6.8 Synthèse

La participation à la mesure soutien au travail autonome n'a pas d'effets probants pour les personnes sans soutien de revenu. Au niveau de l'insertion en emploi, on ne note aucun effet (présence en emploi, temps passé en emploi) indiquant une amélioration de la situation des participants à moyen terme. La mesure n'a pas d'effets sur le recours à l'assistance sociale, les personnes sans soutien du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. Les participants recourent aussi peu fréquemment à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à l'occupation d'un emploi autonome. Il ressort aussi de l'analyse que la participation à la mesure STAU a un effet à court terme sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec et, à moyen terme, les participants sont moins susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. Enfin, la mesure STAU a peu d'effets probants sur les caractéristiques du principal emploi occupé après la participation et le délai requis pour obtenir cet emploi est plus long. La mesure ne génère pas non plus d'améliorations notables sur la qualité de vie.

5.7 LES PARTICIPANTS À PLUSIEURS MESURES

Les résultats présentés dans cette section³⁹ portent sur les participants dont le parcours comprenait plus d'une participation à une des mesures à l'étude. Parmi les 1 051 participants à plusieurs mesures interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 233 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur parcours.

5.7.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.7.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant à plus d'une mesure active se distinguent très peu des non-participants au chapitre de la présence en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Par contre, au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé (70 % contre 58 %), de sorte qu'un écart d'environ 12 points de pourcentage et statistiquement significatif est observé en faveur des participants. Autrement dit, la participation à plusieurs mesures augmente de 21 % (12 % / 58 %) les chances des personnes sans soutien de revenu d'être en emploi un peu plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives a tendance à se manifester sur le moyen terme et ne semble pas avoir d'effets notables à court terme. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 5.7.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	79,4	76,4	3,1	
	12 à 18 mois	81,1	75,3	5,8	
	18 mois	83,1	79,1	4,0	
Ponctuelle 27 mois (%)		70,0	58,1	11,9	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.7.1.2, les participants et les non-participants ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Les constats, eu égard au temps passé en emploi, sont également valables pour le temps passé en emploi à temps plein, à l'exception de la fenêtre 12 à 18 mois. Sur cette période, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein, l'écart est d'environ 10 points de pourcentage.

Le tableau 5.7.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants aussi bien, eu égard aux heures travaillées qu'en termes de rémunération malgré des écarts

³⁹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

de plus de 1 000 \$, mais statistiquement non significatifs, observés en faveur des participants. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, l'écart est défavorable aux participants sans être statistiquement significatif.

Tableau 5.7.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	53,9	54,9	-1,0
	12 à 18 mois	71,9	66,1	5,8
	18 mois	62,6	59,5	3,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	46,2	45,4	0,9
	12 à 18 mois	64,5	55,0	9,5 *
	18 mois	54,8	49,7	5,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.7.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 002	1 018	-16
	12 à 18 mois	666	610	56
	18 mois	1 727	1 672	55
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	17 086	15 061	2 025
	12 à 18 mois	11 312	10 060	1 251
	18 mois	29 508	26 276	3 233
	2011 ARC	20 428	21 897	-1 470

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est légèrement accrue pour les participants, ainsi que pour les non-participants, de sorte que l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant

l'année précédant leur participation, passé pratiquement autant de temps en emploi (25 semaines contre 26 semaines) que les non-participants.

On note aussi que les participants ont amélioré le temps passé en emploi à temps plein ainsi que le nombre d'heures travaillées de la même façon que les non-participants.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants et des non-participants ont cru d'un même montant. Selon les données de l'Agence du revenu du Canada, les participants ont connu une augmentation moins importante de leur revenu, comparativement aux non-participants. Toutefois, l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.7.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi
des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	4,0	4,2	-0,2
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	9,1	9,8	-0,7
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	133	133	0
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 389	2 790	599
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	3 529	6 351	-2 822

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les neuf indicateurs utilisés nous amènent à conclure que la participation multiple n'a pas d'effets sur l'insertion en emploi à court terme. Les effets se manifestent plutôt à moyen terme comme en témoigne la présence en emploi.

5.7.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants, soit environ 12 à 14 semaines (tableau 5.7.2.1).

L'emploi des participants et des non-participants est un emploi temporaire près d'une fois sur quatre (23 % contre 23 % pour les non-participants) ou, près d'une fois sur dix, un emploi saisonnier (12 % contre 11 %). En moyenne, cet emploi offre un salaire horaire de près de 16 \$ l'heure.

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,6, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 5.7.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ainsi qu'avec leur formation. Les participants sont aussi relativement plus nombreux (68%) que les non-participants (60 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.7.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	14,3	12,1	2,2
Emploi temporaire (%)	22,8	23,3	-0,4
Emploi saisonnier (%)	11,8	10,5	1,3
Salaire horaire (\$)	15,88	15,69	0,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.7.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,6	2,6	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.7.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,27	1,21	0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,21	1,06	0,15
Correspond au souhait (%)	67,7	60,0	7,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple n'a aucun effet notable sur l'emploi principal occupé par les personnes sans soutien public du revenu dans l'année suivant la participation.

5.7.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants est moins fréquemment un emploi temporaire (14 % contre 22 %) et, un peu plus fréquemment, un emploi saisonnier (10 % contre 6 %) comparativement à celui détenu par les non-participants (tableau 5.7.3.1). Environ trois fois sur quatre, l'emploi occupé est un emploi à temps plein. Aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 5.7.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	13,9	21,5	-7,6
Emploi saisonnier (%)	9,6	5,7	3,9
Emploi à temps plein (%)	78,1	77,8	0,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7 ce qui est comparable au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants (tableau 5.7.3.2). Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation. Bien que les participants (77 %) soient proportionnellement plus nombreux que les non-participants (71 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait, l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.7.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,66	2,81	-0,15
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,47	1,37	0,10
Correspond au souhait (%)	76,5	71,4	5,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple n'a pas d'effets notables sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, tout comme pour l'emploi principal occupé dans les douze mois suivant la participation.

5.7.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 5.7.4.1). Les écarts sont faibles (2 à 3 points de pourcentage) et non significatifs d'un point de vue statistique.

Les participants ont passé peu de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation et il en est de même des non-participants. Encore une fois, les écarts sont faibles (1 à 2 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois après la participation (date butoir), moins d'un participant sur vingt reçoit des prestations d'assistance sociale. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé avec des non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé 3 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse équivalente. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il n'existe aucun écart net entre les participants et les non-participants.

Tableau 5.7.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	9,4	6,7	2,7
	12 à 18 mois	5,9	7,9	-2,0
	18 mois	10,6	9,0	1,6
Présence ponctuelle (%)	27 mois	4,1	4,5	-0,4
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,5	4,0	-0,6
	12 à 18 mois	4,5	6,6	-2,1
	18 mois	3,8	4,9	-1,1
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,1	3,0	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.7.4.1 permettent de conclure que la participation à plusieurs mesures actives n'a aucune incidence sur le recours à l'assistance sociale par les personnes sans soutien public du revenu.

5.7.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi au cours des 12 mois, et conséquemment, des 18 mois suivant la participation (date butoir) (tableau 5.7.5.7). Les écarts sont de 11 à 12 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 6 % et 10 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est environ 4 à 8 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'une meilleure intégration en emploi. Les données à notre disposition ne permettent pas de vérifier les causes de la hausse d'admissibilité au programme d'assurance-emploi.

Environ 5 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est similaire à celle rapportée par les non-participants et l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 5.7.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	20,4	8,9	11,5	**
	12 à 18 mois	10,1	8,3	1,8	
	18 mois	22,3	11,0	11,3	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	5,3	7,1	-1,8	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,4	2,8	7,6	***
	12 à 18 mois	5,5	1,9	3,7	***
	18 mois	8,8	2,5	6,3	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		8,7	2,1	6,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (9 %), alors que les non-participants ont connu une augmentation plus faible (2 %), d'où un écart statistiquement significatif de 7 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une plus grande admissibilité au programme des participants aux programmes pour des raisons autres qu'une meilleure insertion en emploi.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation multiple a pour effet d'augmenter significativement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

5.7.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 3 à 21 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Par contre, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation à l'étude (date butoir), les participants sont moins nombreux à recourir aux mesures et services d'Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre, du moins à court terme, le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 5.7.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	8,8	0,0	8,8	***
	12 à 18 mois	3,5	0,9	2,6	
	18 mois	12,4	0,9	11,4	***
	Ponctuelle	3,5	18,5	-15,0	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	15,9	0,0	15,9	***
	12 à 18 mois	8,8	3,3	5,5	**
	18 mois	24,7	3,3	21,4	***
	Ponctuelle	9,4	15,8	-6,3	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple est intimement associée à une utilisation accrue des services offerts par Emploi-Québec. Cela est vrai, du moins à court terme, autant pour les mesures à l'étude que pour les autres services et activités offerts par Emploi-Québec. À plus long terme, l'effet s'estompe et même, s'inverse.

5.7.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,7 pour les participants et de 3,4 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant, ou non, à plusieurs mesures actives ont été plus nombreuses à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreuses à les considérer plus faibles. On note aussi que les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur leur qualité de vie en général. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects liés à la vie sociale et professionnelle.

Tableau 5.7.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants à plusieurs mesures, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,68	3,40	0,29
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,17	0,28	-0,11
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,12	1,09	0,04
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,21	1,20	0,01
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,69	1,76	-0,07

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple n'a pas d'impact quantifiable sur les aspects de la vie sociale et professionnelle.

5.7.8 Synthèse

La participation à plusieurs mesures actives à l'étude a des effets mitigés à court terme et plus positifs à moyen terme. Au niveau de l'insertion en emploi, la participant n'a aucun effet à court terme, qu'il s'agisse du temps passé en emploi, des heures travaillées ou de la rémunération. De plus, la situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. À moyen terme, toutefois, les participants sont davantage présents en emploi. La participation à plusieurs mesures n'a aucun effet sur le recours à l'assistance sociale, les personnes sans soutien public du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. Par contre, les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi, du moins à court terme. Les seuls autres effets notables de la participation multiple se manifestent dans une utilisation accrue des mesures et activités offertes par Emploi-Québec à court terme alors que cet effet s'estompe et même s'inverse à moyen terme. Enfin, la participation multiple n'a aucun effet sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle considérée.

5.8 LES PARTICIPANTS AU VOLET CLUBS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁴⁰ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « clubs de recherche d'emploi » (CRE) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de favoriser le retour en emploi des personnes participantes.

Parmi les 822 individus ayant participé au volet CRE interrogé dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 296 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.8.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.8.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant au volet CRE se distinguent très peu des non-participants au chapitre de la présence en emploi. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé d'environ 5 points de pourcentage, mais l'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.8.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	80,6	83,2	-2,5
	12 à 18 mois	82,9	83,1	-0,2
	18 mois	84,6	85,6	-1,0
Ponctuelle 27 mois (%)		73,6	68,6	4,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.8.1.2, les participants et les non-participants ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). De façon générale, la proportion du temps passé en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants sur le temps passé en emploi, à temps plein ou non.

Le tableau 5.8.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, les participants et les non-participants ont travaillé plus de 1 000 heures dans l'année suivant la participation (date butoir) et près de 700 heures entre le 12^e et le 18^e mois pour un total d'environ 1 800 heures sur 18 mois. Cela a permis aux participants et aux non-participants de cumuler environ 17 000 \$ au cours de l'année suivant la participation et près de 12 000 \$ entre le 12^e et le 18^e mois pour un total approchant 31 000 \$ sur 18 mois.

⁴⁰ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne gagné près de 23 000 \$ dans l'année fiscale 2011 et les non-participants, plus de 20 000 \$. Aucun écart statistiquement significatif n'est toutefois observé entre les groupes.

Tableau 5.8.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	57,4	58,7	-1,3
	12 à 18 mois	75,1	74,4	0,7
	18 mois	65,6	65,7	-0,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	47,5	49,8	-2,3
	12 à 18 mois	63,0	60,5	2,5
	18 mois	54,7	55,4	-0,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.8.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 045	1 066	-22
	12 à 18 mois	680	666	15
	18 mois	1 789	1 777	13
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	17 814	17 053	761
	12 à 18 mois	12 259	11 966	293
	18 mois	31 241	30 847	395
	2011 ARC	23 082	20 567	2 515

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un CRE (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 10 % pour les participants et de 14 % pour les non-participants. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif (tableau 5.8.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu plus de temps en emploi (25 semaines contre 23 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 15 %) et les non-participants ont connu une augmentation de 13 %, soit un écart de 1 point de pourcentage. Ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants et les non-participant ont, globalement, connu une hausse comparable au niveau des heures de travail et de la rémunération d'emploi entre l'année précédant et celle suivant leur participation (tableau 5.8.1.3). Il en est de même, lorsque l'on considère l'amélioration des revenus d'emploi entre l'année fiscale précédant et celle suivant la participation.

Tableau 5.8.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	9,6	13,7	-4,1
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	14,5	13,4	1,0
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	240	242	-3
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 459	5 598	-140
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	7 243	6 437	807

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet CRE n'a pas d'effet notable sur le temps travaillé, ni sur la rémunération, pour les personnes sans soutien public du revenu.

5.8.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants. L'emploi occupé par les participants est un peu plus fréquemment temporaire (21 % contre 26 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. L'emploi occupé par les participants et les non-participants est près d'une fois sur dix, saisonnier, et les participants, comme les non-participants, reçoivent un salaire horaire d'environ 17 \$ l'heure.

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 5.8.2.2). Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes.

Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou relié à leur formation et que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (64 % contre 62 %) (tableau 5.8.2.3). Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes.

Tableau 5.8.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	16,4	13,1	3,3
Emploi temporaire (%)	20,7	25,9	-5,2
Emploi saisonnier (%)	8,9	9,3	-0,4
Salaire horaire (h)	17,27	17,32	-0,05

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.8.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,7	2,6	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.8.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,33	1,28	0,05
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,19	1,16	0,03
Correspond au souhait (%)	63,8	62,0	1,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE n'a pas d'effet notable sur les caractéristiques de l'emploi occupé par les personnes sans soutien public du revenu dans l'année suivant la participation.

5.8.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé au moment du sondage par les participants et les non-participants est, près d'une fois sur six, un emploi temporaire et, une fois sur vingt, saisonnier. De plus, environ trois fois sur quatre, il s'agit d'un emploi à temps plein. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants sur ces aspects.

Tableau 5.8.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	17,7	15,7	2,0
Emploi saisonnier (%)	6,7	8,6	-1,9
Emploi à temps plein (%)	74,8	77,3	-2,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7 comme celui des emplois occupés par les non-participants. Les participants et les non-participants considèrent majoritairement que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation et qu'il correspond à leur souhait (72 % contre 70 %). Aucun des écarts observés n'est statistiquement significatif.

Tableau 5.8.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,72	2,74	-0,02
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,36	1,36	0,00
Correspond au souhait	72,7	69,5	3,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE n'a pas d'effets notables sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

5.8.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants au volet CRE ont été peu nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (tableau 5.8.4.1). Il en est de même des non-participants, de sorte qu'aucun écart n'est statistiquement significatif.

Les participants au volet CRE ont aussi passé très peu de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Il en est de même des non-participants, de sorte qu'aucun écart n'est statistiquement significatif.

On constate aussi que les participants sont toujours très peu nombreux à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), alors qu'environ 5 % des non-participants en reçoivent. L'écart en faveur des participants est relativement faible (3 points de pourcentage), mais est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé 1,4 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 1,5 %. L'écart n'étant pas statistiquement significatif, on en conclut que la participation au volet CRE n'a pas eu de répercussion sur le temps passé à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie.

Tableau 5.8.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,1	5,2	-2,1	
	12 à 18 mois	3,1	5,3	-2,2	
	18 mois	4,0	6,2	-2,2	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	1,3	4,6	-3,3	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,6	1,9	-0,3	
	12 à 18 mois	2,6	4,5	-1,9	
	18 mois	1,9	2,8	-0,8	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,4	1,5	-0,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.8.4.1 permettent de conclure que la participation au volet CRE a pour effet de diminuer légèrement l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes sans soutien de revenu à moyen terme, mais n'a pas d'effet à court terme.

5.8.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 5.8.5.1). Toutefois les écarts sont faibles (1 à 3 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 3 % et 6 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est moins de 3 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une intégration en emploi marginalement meilleure que celle des non-participants. Les faibles écarts rapportés dans le tableau sont cohérents avec leur situation relative à l'emploi.

Environ 9 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Il en est à peu près de même pour les non-participants, de sorte qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie. Cela est également vrai pour les non-participants.

Tableau 5.8.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,8	7,6	3,2	
	12 à 18 mois	7,2	6,0	1,2	
	18 mois	11,8	9,9	1,9	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,8	9,7	-0,9	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	5,5	3,0	2,6	*
	12 à 18 mois	3,0	1,6	1,4	*
	18 mois	4,7	2,5	2,2	**
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		3,5	2,7	0,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet CRE a très peu d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu. Cela est cohérent avec l'amélioration toute relative de leur situation d'emploi.

5.8.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 3 à 22 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude. Par ailleurs, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), les participants sont nettement moins susceptibles d'être inscrits à une des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court terme et s'estompe, voire s'inverse, avec le temps.

Tableau 5.8.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	6,6	0,0	6,6	***
	12 à 18 mois	4,4	2,0	2,4	
	18 mois	10,6	2,0	8,5	***
	Ponctuelle	1,3	11,5	-10,1	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	21,1	0,0	21,1	***
	12 à 18 mois	4,4	1,1	3,3	**
	18 mois	23,3	1,1	22,3	***
	Ponctuelle	12,8	9,6	3,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente considérablement après la participation au volet CRE, mais principalement dans le court terme. Cet effet s'estompe et même s'inverse à moyen terme.

5.8.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,2 pour les participants et de 3,7 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et dans la tranche 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant au volet CRE ont obtenu un score de 0,3 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration légèrement plus faible de leur revenu personnel, mais l'écart rapporté par les deux groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les personnes sans soutien public du revenu participant au volet CRE ont, en moyenne, un score plus élevé que les non-participants à l'indice portant sur l'estime de soi et la confiance en soi ainsi que sur la qualité de vie en général. Par contre, aucune différence n'est notée concernant la motivation à travailler ou à améliorer sa formation.

Tableau 5.8.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,19	3,73	0,46
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,33	0,28	0,05
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,13	0,99	0,14
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,20	1,13	0,07
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,97	1,64	0,33

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne présente d'écart statistiquement significatif. On en conclut que la mesure CRE n'a pas d'effet notable sur l'amélioration du revenu personnel, de l'estime de soi, de la motivation et de la perception de la qualité de vie.

5.8.8 Synthèse

La participation au volet CRE a des effets mitigés pour les personnes sans soutien public de revenu. Ainsi, les participants ne se démarquent pas au chapitre de la présence et du temps passé en emploi, des heures de travail et de la rémunération. Leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. La participation n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale, du moins à court terme, les personnes sans soutien public du revenu continuant à avoir peu recours à ce programme. L'absence d'effets sur l'emploi se traduit, entre autres, par un recours à peine plus élevé par les participants au programme d'assurance-emploi. Les participants au volet CRE occupent des emplois de qualité comparable à ceux des non-participants, et cela aussi bien dans l'année qui suit la participation qu'au moment du sondage. Les seuls autres effets notables se manifestent dans une utilisation accrue des mesures et activités offertes par Emploi-Québec à court terme, alors que cet effet s'estompe et même s'inverse à moyen terme. Enfin, aucun des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne se trouve amélioré après la participation au volet CRE.

5.9 LES PARTICIPANTS AU VOLET SERVICES SPÉCIALISÉS

Les résultats présentés dans cette section⁴¹ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « services spécialisés » (SSP) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de développer les connaissances, l'attitude et l'employabilité des participants.

Parmi les 870 individus ayant participé au volet SSP, interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 214 personnes étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation.

5.9.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 5.9.1.1 montrent que les personnes sans soutien de revenu participant au volet SSP ont des taux de présence en emploi comparables à ceux des non-participants de même statut. Les faibles écarts de 1 à 3 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, l'écart entre les participants et les non-participants est de 2 points de pourcentage, mais, encore une fois, n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.9.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	77,8	74,8	3,1
	12 à 18 mois	77,9	75,5	2,3
	18 mois	79,9	78,4	1,4
Ponctuelle 27 mois (%)		62,0	63,6	-1,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 5.9.1.2, les participants et les non-participants ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Le temps passé en emploi à temps plein est inférieur à celui passé en emploi, comme on devait s'y attendre. Aucun écart significatif n'est observé entre les deux groupes sur ces aspects.

Le tableau 5.9.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants aussi bien en termes d'heures de travail que de rémunération, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes dans les heures de travail ou dans la rémunération globale.

⁴¹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 5.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Tableau 5.9.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	57,1	54,3	2,8
	12 à 18 mois	68,8	67,3	1,6
	18 mois	61,6	59,5	2,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	49,3	43,5	5,9
	12 à 18 mois	53,3	53,3	0,0
	18 mois	52,1	48,1	4,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 5.9.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 045	977	68
	12 à 18 mois	597	600	-3
	18 mois	1 661	1 610	51
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	16 012	14 655	1 358
	12 à 18 mois	10 368	10 374	-6
	18 mois	27 222	26 302	920
	2011 ARC	19 011	19 663	-651

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 12 % pour les participants, alors qu'elle n'a augmenté que de 4 % pour les non-participants (tableau 5.9.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 8 points de pourcentage, soit l'équivalent de 4 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion

de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (24 semaines contre 26 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 17 %), alors que les non-participants ont connu une augmentation plus modeste de 6 %. Il en résulte un écart de 11 points de pourcentage qui n'est toutefois pas différent de zéro du point de vue statistique.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 295 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs n'augmenter que de 66. On peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 229 heures de travail annuelles, étant donné que l'écart est significatif au seuil de 10 %.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 3 000 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une augmentation avoisinant 2 000 \$. L'écart de rémunération n'est toutefois pas statistiquement significatif. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi de 5 564 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 6 511 \$. Il en résulte donc un différentiel de 948 \$ défavorable aux participants, lequel n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 5.9.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	11,9	3,6	8,3	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	17,2	6,1	11,1	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	295	66	229	*
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 133	2 033	1 099	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	5 564	6 511	-948	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet SSP a peu d'effet sur l'insertion en emploi des personnes sans soutien public du revenu. La situation des participants après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant, mais cette amélioration n'est pas différente, statistiquement parlant, de celle vécue par les non-participants sauf sur le nombre d'heures travaillées.

5.9.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants.

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, près d'une fois sur quatre, temporaire et, près d'une fois sur dix, saisonnier. Pour les deux groupes, le salaire horaire obtenu se situe aux environs de 15,50 \$. Aucun écart significatif n'est observé entre les deux groupes, quant à ces caractéristiques de l'emploi occupé.

Tableau 5.9.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	11,7	14,9	-3,2
Emploi temporaire (%)	22,9	26,0	-3,1
Emploi saisonnier (%)	7,6	9,6	-2,0
Salaire horaire	15,44	15,59	-0,15

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Les non-participants occupent des emplois ayant un niveau de compétence se situant en moyenne à 2,5, d'où un léger écart favorable aux participants et statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Tableau 5.9.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,7	2,5	0,3 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation (tableau 5.9.2.3). Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 5.9.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,15	1,17	-0,02
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,06	1,04	0,02
Correspond au souhait (%)	57,8	55,3	2,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. À l'exception d'un seul indicateur, tous indiquent que les participants au volet SSP n'occupent pas des emplois différents des non-participants dans l'année qui suit la participation.

5.9.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, près d'une fois sur cinq, un emploi temporaire et, moins d'une fois sur dix, saisonnier. Pour une majorité de participants et de non-participants, l'emploi occupé au moment du sondage est un emploi à temps plein (79 % contre 74 %). Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 5.9.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	19,6	18,3	1,3
Emploi saisonnier (%)	6,1	8,4	-2,3
Emploi à temps plein (%)	78,6	73,9	4,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,9, ce qui est légèrement supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants, sans que l'écart soit statistiquement significatif toutefois. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation et que l'emploi occupé correspond à leur souhait (71 % contre 68 %).

Tableau 5.9.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,87	2,74	0,13
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,28	1,36	-0,08
Correspond au souhait (%)	70,8	68,4	2,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Tous les indicateurs montrent que les participants au volet SSP n'occupent pas des emplois qualitativement différents des non-participants au moment du sondage.

5.9.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 5.9.4.1). Les écarts sont faibles (0 à 2 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 5.9.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	5,7	6,0	-0,4
	12 à 18 mois	5,0	6,9	-1,8
	18 mois	6,3	8,1	-1,9
Présence ponctuelle (%)	27 mois	3,8	5,2	-1,4
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,5	3,5	-0,1
	12 à 18 mois	3,4	5,9	-2,6
	18 mois	3,4	4,3	-0,9
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,5	2,5	0,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants ont passé environ le vingtième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Encore une fois, les écarts sont faibles (0 à 3 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), environ un participant sur vingt et autant de non-participants reçoivent des prestations d'assistance sociale. Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé 4 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 3 %. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants sur le recours à l'assistance sociale.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 5.9.4.1 permettent de conclure que la participation au volet SSP n'a aucun effet sur le recours à l'assistance sociale pour les personnes sans soutien public du revenu.

5.9.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 5.9.5.1).

Tableau 5.9.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	7,6	6,2	1,4	
	12 à 18 mois	6,5	6,0	0,5	
	18 mois	9,7	8,4	1,3	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	4,4	7,3	-2,9	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	3,9	2,4	1,5	
	12 à 18 mois	4,2	1,5	2,6	**
	18 mois	4,0	2,1	1,9	**
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		1,8	2,1	-0,3	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé environ 4 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est environ 2 à 3 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'une meilleure intégration en emploi et donc, ne bénéficient probablement pas d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi.

Les résultats présentés au tableau 5.9.5.1 sont cohérents avec la situation relative des participants et des non-participants sur le marché du travail.

Environ 4 % des participants ont déclaré recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date butoir. Cette proportion est légèrement inférieure à celle rapportée par les non-participants, bien que l'écart ne soit pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes sans soutien de revenu ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé marginalement plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (2 %). Par ailleurs, on observe une augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2 %) chez les non-participants du même ordre. Le faible écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet SSP a très peu d'effet sur les recours au programme d'assurance-emploi par les personnes sans soutien de revenu.

5.9.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 3 à 22 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec.

Tableau 5.9.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	11,3	0,0	11,3	***
	12 à 18 mois	5,0	1,8	3,2	
	18 mois	15,1	1,8	13,3	***
	Ponctuelle	3,8	14,0	-10,3	***
Autres mesures et activités (%)	12 mois	16,4	0,0	16,4	***
	12 à 18 mois	9,4	2,4	7,1	***
	18 mois	24,5	2,4	22,2	***
	Ponctuelle	9,4	13,0	-3,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités

d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont nettement moins susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et tend à s'estomper dans le temps.

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public de revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente considérablement après la participation au volet SSP, mais cet effet s'estompe et même s'inverse avec le temps.

5.9.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,6 pour les participants et de 3,3 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes sans soutien de revenu participant ou non au volet SSP ont obtenu un score identique à l'indice de modification du revenu. Elles ont toutes été plus nombreuses à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreuses à les considérer comme plus faibles.

On note aussi que les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur leur qualité de vie en général. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects liés à la vie sociale et professionnelle.

Tableau 5.9.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux services spécialisés, personnes sans soutien de revenu**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,63	3,28	0,35
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,25	0,25	0,00
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,16	1,05	0,10
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,27	1,21	0,06
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,90	1,71	0,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet SSP n'a pas d'impact quantifiable sur la perception de la vie sociale et professionnelle.

5.9.8 Synthèse

La participation au volet SSP a des effets mitigés pour les personnes sans soutien public de revenu. Ainsi, les effets sur l'insertion en emploi ne sont pas probants tout comme sur la rémunération et les heures de travail. Par ailleurs, le volet SSP ne permet pas aux participants d'obtenir des emplois dont les caractéristiques sont différentes de celles des emplois obtenus par les non-participants. Cela est vrai autant pour les emplois occupés dans l'année qui suit la participation que ceux occupés au moment du sondage. Enfin, l'absence d'effets sur l'emploi a deux conséquences : tout d'abord, on ne constate aucune diminution du recours à l'assistance sociale de la part des participants, ceux-ci continuant à avoir peu recours à cette forme de soutien du revenu. Par ailleurs, les participants ne bénéficient pas d'une admissibilité accrue au programme d'assurance-emploi. Ces effets mitigés expliquent sûrement, en grande partie, pourquoi les indicateurs portant sur la qualité de la vie sociale et professionnelle ne diffèrent pas entre les participants et les non-participants. Soulignons enfin que la participation au volet SSP a pour seul effet notable une utilisation accrue des mesures et activités offertes par Emploi Québec principalement à court terme.

Chapitre 6

Les effets nets sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi

6.1 L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Parmi les 7 100 participants interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 2 002 (28 %) étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation. En excluant l'échantillon supplémentaire des volets clubs de recherche d'emploi et services spécialisés, les participants utilisés pour les modélisations dans cette section se chiffrent à 1 500. Pour mesurer l'effet net de la participation aux mesures actives, Emploi et Développement social Canada a constitué un groupe témoin de 4 000 prestataires actifs de l'assurance-emploi n'ayant participé à aucune mesure. Parmi eux, 900 individus ont répondu au sondage et accepté l'utilisation des données administratives. Les résultats d'évaluation qui suivent découlent d'une comparaison minutieuse des deux groupes basée sur la méthode d'appariement par scores de propension. Les modalités de sélection des groupes de participants et de non-participants ainsi que les méthodes économétriques utilisées sont décrites de façon détaillée dans le rapport méthodologique.

Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s). Il est important de souligner que les résultats bruts associés aux participants dans ce chapitre peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3. Dans le présent chapitre, ces résultats sont non pondérés (voir section 2.2.5.2) et sont basés sur les répondants au sondage ayant accepté l'utilisation des données administratives. De plus, l'option « common support » utilisée dans les modélisations pour assurer un meilleur appariement des participants et non-participants peut avoir pour effet d'exclure des participants, pour lesquels aucun non-participant ne présente un profil suffisamment similaire. Plus spécifiquement, dans le cas des prestataires actifs de l'assurance-emploi, certains participants (environ 5 %) étaient aussi prestataires de l'assistance sociale au moment de commencer leur participation, situation inexistante chez les non-participants. Ces participants ont été exclus des modélisations.

6.1.1 L'insertion en emploi

L'insertion en emploi est un thème clé de la performance des mesures actives offertes par Emploi-Québec. Chacun des critères analysés ci-dessous étudie sous un angle différent la contribution nette des mesures actives sur l'insertion sur le marché du travail. Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.1.1, à l'exception des deux critères suivants qui ont été ajoutés à la suite de l'obtention des données de l'Agence de revenu du Canada :

- ♦ La rémunération d'emploi en 2011, laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 selon les données de l'Agence de revenu du Canada. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période;
- ♦ La différence de rémunération d'emploi entre 2011 et l'année précédant la participation (date butoir), laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 moins le revenu brut d'emploi salarié ou autonome de l'année fiscale précédant la participation (2008 ou 2009 selon que la participation a débuté en 2009 ou 2010) selon les données de l'Agence de revenu du Canada.

Les données du tableau 6.1.1.1 montrent que les prestataires de l'assurance-emploi participant à au moins une des mesures actives à l'étude ont des taux de présence légèrement plus faibles que les non-participants de même statut. Les écarts sont de 4 à 5 points de pourcentage. Toutefois, seul un écart est statistiquement significatif et ce, au seuil de 10 %.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont encore un taux de présence relativement plus faible, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que les mesures actives n'améliorent pas l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi, du moins sur une période de 2 ans. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 6.1.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	84,0	88,9	-4,8	*
	12 à 18 mois	86,0	90,0	-4,0	
	18 mois	87,2	90,9	-3,7	
Ponctuelle 27 mois (%)		72,2	77,3	-5,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.1.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été employés entre 61 % et 74 % du temps, ce qui représente de 1 à 4 points de pourcentage de plus que les non-participants. Toutefois, ces écarts ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique.

Tableau 6.1.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	61,1	56,9	4,2
	12 à 18 mois	74,4	73,2	1,3
	18 mois	67,2	64,0	3,2
En emploi à temps plein (%)	12 mois	55,4	50,3	5,0
	12 à 18 mois	67,8	65,6	2,3
	18 mois	61,1	56,9	4,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi sont valables également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants (2 à 5 points de pourcentage) sont presque

identiques à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et ne sont pas statistiquement significatifs.

Le tableau 6.1.1.3 montre que les participants semblent faire mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail, mais les résultats sont équivoques sur la rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, les participants travaillent en moyenne 104 heures de plus que les non-participants. Toutefois, cela se traduit par des revenus plus faibles de l'ordre de 586 \$. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 134 heures de plus et ont des revenus moindres d'environ 1 935 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 28 676 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 24 941 \$, soit un écart de 3 734 \$ favorable aux participants. Aucun de ces écarts n'est toutefois statistiquement significatif.

Tableau 6.1.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 251	1 147	104
	12 à 18 mois	760	728	32
	18 mois	2 065	1 930	134
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	21 229	21 815	-586
	12 à 18 mois	13 858	14 972	-1 114
	18 mois	36 153	38 088	-1 935
	2011 ARC	28 676	24 941	3 734

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 5 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 2 % pour les non-participants (tableau 6.1.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 7 points de pourcentage, soit l'équivalent de 4 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (29 semaines contre 31 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 124 %) alors que les non-participants ont connu une diminution de 3 %. Il en résulte un écart résiduel de 7 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse moyenne de 114 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 82 heures. L'écart d'environ 196 heures de travail annuelles est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 1 167 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une diminution de 136 \$. Il en résulte un écart, non statistiquement significatif, de 1 303 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 1 475 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une diminution de 1 451 \$. Il en résulte donc un différentiel de 2 926 \$ favorable aux participants, lequel n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.1.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	4,6	-2,2	6,8	**
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	4,0	-2,8	6,8	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	114	-82	196	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 167	-136	1 303	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	1 475	-1 451	2 926	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent que la participation à une des mesures actives à l'étude a des effets positifs sur l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi. Si, d'une part, les participants ne font pas mieux que les non-participants en termes de présence en emploi, ils semblent passé plus de temps en emploi. De plus, les participants ont connu une amélioration plus importante de leur situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant leur participation comparativement aux non-participants et ce, sur tous les aspects considérés. Toutefois, les écarts sur les revenus, quoique positifs et conséquents avec l'amélioration des heures travaillées, ne sont pas statistiquement significatifs.

6.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Il a été établi à la section 6.1.1 qu'une proportion moindre de participants intégrait le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette intégration en emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants dans l'année suivant la participation à une mesure active (date butoir). Ces critères sont définis à la section 3.1.2.1 du chapitre 3.

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était d'environ 11 semaines pour les participants et les non-participants. Comparativement aux non-participants, les participants occupent moins fréquemment un emploi temporaire (18 % contre 25 %) ou un emploi saisonnier (23 % contre 31 %). Le fait que les non-participants occupent plus fréquemment un emploi

saisonnier pourrait expliquer, du moins en partie, qu'ils cumulent moins d'heures de travail malgré qu'ils soient davantage présents en emploi.

Les participants reçoivent un salaire horaire moins élevé d'environ 1,20 \$ que les non-participants. Cette différence n'est pas statistiquement significative mais pourrait expliquer, du moins en partie, les écarts observés sur les revenus d'emploi malgré que les participants semblent cumuler davantage d'heures de travail.

Tableau 6.1.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	11,2	11,6	-0,4	
Emploi temporaire (%)	18,2	25,0	-6,8	**
Emploi saisonnier (%)	22,5	30,6	-8,1	*
Salaire horaire (\$)	17,71	18,91	-1,20	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,6, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants, de sorte qu'aucun écart statistiquement significatif n'est observé.

Tableau 6.1.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,6	2,5	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont pratiquement aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (1,40 contre 1,36) (tableau 6.1.2.3). Ils sont toutefois plus nombreux à considérer qu'il est en lien avec leur formation (1,14 contre 0,95). Les participants sont aussi relativement plus nombreux (78 %) que les non-participants (74 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.1.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,40	1,36	0,04	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,14	0,95	0,19	**
Correspond au souhait (%)	78,3	73,8	4,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Quelques indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Ainsi, l'emploi occupé par les participants est moins fréquemment précaire (temporaire ou saisonnier) et plus fréquemment en lien avec leur formation.

6.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants au moment du sondage. Ces critères sont définis à la section 3.1.3.1 du chapitre 3.

Comparativement aux non-participants, les participants occupent moins fréquemment un emploi temporaire (14 % contre 21 %) ou saisonnier (18 % contre 24 %). Toutefois, seul l'écart concernant le caractère temporaire de l'emploi est statistiquement significatif et ce, au seuil de 10 %. La majorité des participants (85 %) et des non-participants (81 %) occupent un emploi à temps plein. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé à ce sujet entre les deux groupes.

Tableau 6.1.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	14,2	21,3	-7,2	*
Emploi saisonnier (%)	17,8	24,4	-6,6	
Emploi à temps plein (%)	85,3	81,4	3,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,7 et ne se distingue pas du niveau de compétence des emplois occupés par les non-participants. Les participants et

les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (84 % contre 81 %).

Tableau 6.1.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,69	2,54	0,15
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,37	1,33	0,05
Correspond au souhait	84,1	81,1	3,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul indicateur utilisé pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif, celui sur le caractère temporaire de l'emploi. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont peu d'effet sur les caractéristiques cet emploi.

6.1.4 Le recours à l'assistance sociale

L'intégration en emploi n'est qu'une facette de la performance des mesures actives d'Emploi-Québec. Celles-ci peuvent également être évaluées à partir de leur efficacité à diminuer l'utilisation de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.4 du chapitre 3 auxquels s'ajoutent les critères suivants :

- ♦ La présence à l'assistance sociale au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assistance sociale au cours de ces périodes selon les fichiers du MESS.

Environ un participant sur vingt a eu recours à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et il en est de même des non-participants (tableau 6.1.4.1). Les écarts nets varient entre 0 et -2 points de pourcentage et aucun n'est significatif sur le plan statistique.

Les participants et les non-participants ont passé peu de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (tableau 6.1.4.1). Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), environ un participant sur vingt (4 %) et autant de non-participants recevaient des prestations d'assistance sociale. Les écarts sont inférieurs à 1 point de pourcentage et ne sont pas statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé 2 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse similaire de 1 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il n'existe aucun écart net.

Tableau 6.1.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	5,0	4,6	0,4
	12 à 18 mois	4,5	6,0	-1,6
	18 mois	6,4	6,5	-0,1
Présence ponctuelle (%)	27 mois	3,9	2,5	1,4
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,9	2,1	-0,3
	12 à 18 mois	3,6	3,7	-0,1
	18 mois	2,4	2,7	-0,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,6	0,9	0,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.1.4.1 permettent de conclure que la participation à une des mesures actives à l'étude n'a pas d'effets sur l'utilisation de l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

Dans cette section, nous examinons l'effet des mesures actives à l'étude sur l'utilisation de l'assurance-emploi par les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.5.1 du chapitre 3. De plus, à ces critères s'ajoutent les suivants :

- ♦ La présence à l'assurance-emploi au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assurance-emploi au cours de ces périodes selon les fichiers de EDSC.

Les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 11 à 17 points de pourcentage (tableau 6.1.5.1) et sont tous statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 14 % et 23 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (tableau 6.1.5.1), ce qui est 3 à 11 points de pourcentage moins élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ont une intégration en emploi moindre et donc bénéficient d'une moins grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 6.1.5.1 sont cohérents avec l'intégration en emploi des participants aux mesures actives.

Environ 21 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date participation. Cette proportion est équivalente à celle observée pour les non-participants, de sorte que l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-14 %). Par ailleurs, on observe une légère augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (2 %) chez les non-participants, d'où un écart de 15 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une plus faible admissibilité au programme des participants aux programmes en raison de leur plus faible intégration en emploi.

Tableau 6.1.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	35,3	52,4	-17,0	***
	12 à 18 mois	21,8	32,4	-10,6	***
	18 mois	36,5	52,4	-15,9	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	20,7	24,6	-3,9	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	22,6	33,1	-10,5	***
	12 à 18 mois	13,8	16,7	-3,0	
	18 mois	19,6	27,6	-8,0	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-13,7	1,5	-15,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation aux mesures actives à l'étude a pour effet de diminuer le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes prestataires de ce régime. Cet effet s'estompe toutefois avec le temps.

6.1.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans les périodes qui ont suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude. Les écarts varient de 4 à 9 points de pourcentage. Par contre, ils ont moins eu recours, du moins à court terme, à d'autres mesures ou activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

On note aussi qu'au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants et les non-participants sont peu nombreux à recourir à une des mesures à l'étude ou à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. Les écarts sont inférieurs à 2 points de pourcentage et ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 6.1.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	9,9	3,4	6,5	***
	12 à 18 mois	4,9	1,1	3,8	***
	18 mois	13,8	4,5	9,3	***
	Ponctuelle	3,3	3,3	0,0	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	14,4	22,6	-8,2	**
	12 à 18 mois	6,3	3,2	3,0	***
	18 mois	19,2	24,9	-5,7	
	Ponctuelle	7,8	6,0	1,8	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une des mesures à l'étude augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude. Cet effet s'estompe toutefois avec le temps.

6.1.7 La vie sociale et professionnelle

La participation à des mesures actives peut avoir des effets sur plusieurs facettes de la vie professionnelle et sociale. Dans cette section, nous nous intéressons à l'impact de la participation aux mesures à l'étude sur des aspects qualitatifs et quantitatifs de la vie professionnelle et sociale. Les indicateurs utilisés sont définis à la section 3.1.7.1 du chapitre 3.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,4 pour les participants et les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à une des mesures actives à l'étude ont obtenu un score presque nul à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été aussi nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, qu'à les considérer comme plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration légèrement plus faible de leur revenu personnel. L'écart rapporté par les deux groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant aux mesures ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. L'écart sur la qualité de vie n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.1.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux mesures actives à l'étude, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,37	4,44	-0,07	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,04	0,12	-0,07	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,99	0,81	0,18	*
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,01	0,75	0,26	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,49	1,29	0,20	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Deux des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Ces améliorations concernent l'estime de soi et la confiance en soi ainsi que la motivation à travailler et à améliorer leur formation.

6.1.8 Synthèse

La participation à au moins une des mesures actives à l'étude a des effets positifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Si, en termes d'insertion en emploi, les participants ne font pas mieux que les non-participants après la participation (date butoir), la situation des participants après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Par contre, la situation des non-participants ne s'est pas améliorée de sorte que l'on tient individuellement compte de la situation précédant la participation (sélection), on note des écarts positifs et favorables aux participants sur le temps passé en emploi, en emploi à temps plein et les heures travaillées. La participation n'a, toutefois, aucune incidence sur le recours à l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi, ceux-ci continuant à avoir peu recours à ce programme de soutien du revenu. Par contre, on note que les participants recourent moins à l'assurance-emploi. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à une mesure sont plus susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec dans l'année qui suit la fin de leur participation. Toutefois, cet effet s'estompe avec le temps. On note aussi des effets positifs sur certains éléments de la vie sociale et professionnelle. Enfin, les mesures actives ont des effets positifs sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, celui-ci étant moins précaire (temporaire ou saisonnier) que l'emploi occupé par les non-participants.

6.2 LES PARTICIPANTS À LA MESURE PROJETS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁴² portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux projets de préparation à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.

Parmi les 896 participants à la mesure « Projets de préparation à l'emploi » (PPEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 188 étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.2.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.2.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM n'ont pas eu des taux de présence différents de ceux des non-participants au cours des périodes suivant la participation. Les écarts de 1 à 3 points de pourcentage, défavorables aux participants, ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus faible, mais l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des projets de préparation en emploi ne s'améliore pas dans le temps. À ce sujet, mentionnons que la mesure ne vise pas uniquement l'insertion en emploi, mais aussi le développement des compétences notamment par le retour aux études ou la participation à d'autres mesures, telle la formation de la main-d'œuvre, ce qui pourrait contribuer à expliquer les écarts observés.

Tableau 6.2.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	83,0	85,6	-2,6
	12 à 18 mois	85,3	87,2	-1,9
	18 mois	86,6	87,9	-1,3
Ponctuelle 27 mois (%)		61,9	67,6	-5,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.2.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été employés entre 64 % et 75 % du temps comparativement à environ 56 % à 75 % pour les non-participants. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants,

⁴² Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

les participants ont passé pratiquement autant de temps en emploi durant les périodes suivant la participation (date butoir), de sorte qu'aucun écart n'est significatif d'un point de vue statistique.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi prévalent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont un peu plus marqués que ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi. Autrement dit, les participants semblent passer proportionnellement moins de temps en emploi à temps plein que les non-participants, du moins entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation.

Tableau 6.2.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	63,8	55,6	8,2
	12 à 18 mois	75,2	75,4	-0,2
	18 mois	67,5	63,9	3,6
En emploi à temps plein (%)	12 mois	51,3	49,4	1,9
	12 à 18 mois	62,5	65,0	-2,5
	18 mois	55,1	56,1	-1,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.2.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 69 heures de plus que les non-participants mais ont des revenus plus faibles de 196 \$. Sur une période de 18 mois, ils travaillent une heure de moins et ont des revenus inférieurs d'environ 2 722 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 17 759 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 18 598 \$, soit un écart de 840 \$ favorable aux non-participants. Aucun de ces écarts n'est toutefois statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un PPEM (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 13 % pour les participants et a diminué de 3 % pour les non-participants (tableau 6.2.1.4). Il en résulte un écart de 16 points de pourcentage favorable aux participants. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (26 semaines contre 30 semaines) comparativement aux non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) (7 %) durant l'année qui l'a suivie, alors que les non-participants en ont passé moins (-4 %), d'où un différentiel de 11 points de pourcentage favorable

aux participants. Les participants rapportent aussi une augmentation du nombre d'heures travaillées et de leur rémunération d'emploi entre l'année qui précède et celle qui suit leur participation et les non-participants, une diminution. Les écarts sont respectivement de 276 heures et 3 218 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi comparables (0 \$) aux revenus d'emploi déclaré pour l'année fiscale précédant leur participation et les non-participants, des revenus inférieurs (-2 658 \$), d'où un écart de 2 658 \$ favorable aux participants.

Tableau 6.2.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 141	1 072	69
	12 à 18 mois	682	689	-7
	18 mois	1 814	1 815	-1
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	16 226	16 422	-196
	12 à 18 mois	10 559	12 205	-1 645
	18 mois	27 063	29 785	-2 722
	2011 ARC	17 759	18 598	-840

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.2.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	13,4	-2,9	16,3	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	6,6	-4,2	10,7	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	212	-64	276	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 011	-207	3 218	**
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	0	-2 658	2 658	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont une insertion en emploi comparable à celle des non-participants. Par contre, leur situation d'emploi après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants ne s'est pas améliorée.

6.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était le même pour les participants (7 semaines) et les non-participants (9 semaines).

Les participants sont un peu plus nombreux à occuper un emploi temporaire (28 % contre 23 %), mais cet écart n'est pas statistiquement significatif. Près d'une fois sur cinq, les participants et les non-participants occupent un emploi saisonnier. Les participants semblent toutefois obtenir un emploi leur procurant un salaire horaire moins élevé. L'écart de 1,82 \$ n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.2.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	7,2	9,0	-1,9
Emploi temporaire (%)	28,4	22,7	5,7
Emploi saisonnier (%)	19,3	19,5	-0,2
Salaire horaire (\$)	14,23	16,05	-1,82

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,3 ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Pour les non-participants, le niveau de compétence est en moyenne de 2,4. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.2.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,3	2,4	-0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont moins nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail, mais pas leur formation. Les participants sont aussi moins nombreux à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (54 % contre 83 %). L'écart de 29 points de pourcentage défavorable aux participants est statistiquement significatif.

Tableau 6.2.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,09	1,53	-0,44	***
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,81	0,94	-0,13	
Correspond au souhait (%)	54,0	82,5	-28,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Certains indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Ceux-ci indiquent qu'à court terme la participation à la mesure PPE a des effets négatifs sur les aspects subjectifs des emplois occupés, mais pas sur les caractéristiques de l'emploi en tant que tel.

6.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire (23 % contre 24 %), ou saisonnier (16 % contre 19 %). Les participants semblent toutefois moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi à temps plein (73 % contre 81 %). Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.2.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	23,2	23,7	-0,5
Emploi saisonnier (%)	15,9	19,3	-3,4
Emploi à temps plein (%)	73,1	80,9	-7,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants quant au niveau de compétence des emplois obtenus ou au lien entre cet emploi et leur expérience de travail ou leur formation. Toutefois, les participants sont moins nombreux à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (72 % contre 85 %).

Tableau 6.2.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé
au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi
ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,44	2,54	-0,10
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,20	1,33	-0,13
Correspond au souhait (%)	72,1	84,8	-12,7 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul indicateur utilisé présente un écart statistiquement significatif. On en déduit que la participation à PPEM a peu d'incidence sur l'emploi détenu après deux ans, si ce n'est qu'il correspond moins souvent au souhait des participants.

6.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Près d'un participant sur dix a eu recours à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir), ce qui est un peu plus que les non-participants (tableau 6.2.4.1). Toutefois, les écarts variant de 2 à 6 points de pourcentage en défaveur des participants ne sont pas statistiquement significatifs. Les participants ont aussi passé un peu plus de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation comparativement aux non-participants. Ces écarts sont faibles (3 points de pourcentage) et un seul est statistiquement significatif, au seuil de 10 %.

Par contre, on constate que les participants sont davantage présents à l'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir) (9 % contre 2 %).

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé 4 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe peu de changement (0,9 %). Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de 3 points de pourcentage entre les participants et les non-participants. Cet écart est comparable en valeur absolue aux écarts observés dans la période postparticipation. En conséquence, on peut en conclure que les participants n'avaient pas plus recours à l'assistance sociale dans l'année précédant leur participation que les non-participants.

Tableau 6.2.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	9,8	4,0	5,8	
	12 à 18 mois	7,1	4,7	2,4	
	18 mois	9,8	5,7	4,1	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	8,9	1,8	7,1	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	4,0	1,5	2,6	*
	12 à 18 mois	5,7	2,7	3,0	
	18 mois	4,6	1,9	2,7	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,9	0,9	3,1	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.2.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM a pour effet d'augmenter quelque peu le recours à l'assistance sociale pour les personnes qui, au départ, étaient prestataires de l'assurance-emploi. Cet effet persiste à moyen terme.

6.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment dans les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts sont de 16 et 14 points de pourcentage (tableau 6.2.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé moins de temps à l'assurance-emploi dans les périodes de 12 mois, et conséquemment 18 mois, suivant leur participation (tableau 6.2.5.1) comparativement aux non-participants. Les écarts de 14 et 11 points de pourcentage sont statistiquement significatifs.

Environ 19 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cette proportion est moindre pour les non-participants mais l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-21 %). Par ailleurs, on observe peu de changement (-1 %) chez les non-participants, d'où un écart de 20 points de pourcentage. On en conclut que les participants avaient davantage eu recours à l'assurance-emploi que les non-participants durant l'année qui a précédé leur participation (21 semaines contre 18 semaines).

Tableau 6.2.5.1

Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	28,7	44,8	-16,1	***
	12 à 18 mois	19,6	24,9	-5,3	
	18 mois	30,7	44,7	-14,0	**
Présence ponctuelle (%)		19,4	12,6	6,8	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	20,3	34,0	-13,7	***
	12 à 18 mois	10,0	15,0	-5,0	
	18 mois	16,9	27,7	-10,8	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-20,6	-0,9	-19,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM a pour effet de diminuer le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe toutefois deux ans après la participation.

6.2.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude. Les écarts varient de 8 à 14 points de pourcentage. Ces écarts sont compatibles avec les objectifs de cette mesure. Précisons que la mesure PPE s'adresse à une clientèle éloignée du marché du travail, souvent peu scolarisée, et qu'elle vise l'amélioration de l'employabilité des participants, généralement des jeunes adultes âgés de moins de 30 ans, par le retour aux études, notamment la mesure MFOR, ou par la participation à d'autres mesures favorisant l'acquisition de compétences. Malgré tout, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont toujours plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude ou à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. On en conclut que le recours plus fréquent aux mesures et activités d'Emploi-Québec par les participants persiste à moyen terme.

Tableau 6.2.6.1

Les résultats nets sur le recours aux projets et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	13,4	3,9	9,5	**
	12 à 18 mois	8,0	0,4	7,6	***
	18 mois	18,8	4,4	14,4	***
	Ponctuelle	6,3	0,8	5,5	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	9,8	17,6	-7,8	
	12 à 18 mois	7,1	2,7	4,4	
	18 mois	16,1	19,2	-3,1	
	Ponctuelle	13,4	4,9	8,5	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude et cet effet persiste à moyen terme.

6.2.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,4 pour les participants et les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont obtenu un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent un score légèrement inférieur, mais l'écart rapporté par les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont, en moyenne, un score de 0,92 à l'indice portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, ce qui correspond à une amélioration dans au moins un des deux critères. Les non-participants ont une perception similaire à ce sujet.

Les participants ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'indice portant sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation. L'écart de 0,43 est statistiquement significatif et relativement important pour ce type d'échelle. Aucune différence n'est observée entre les groupes sur l'indicateur de la qualité de vie.

Tableau 6.2.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,41	3,41	-0,01
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,05	-0,08	0,12
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,92	0,94	-0,02
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,95	0,53	0,43 **
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,22	1,25	-0,03

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle montrent que les participants à la mesure PPEM sont davantage motivés à travailler et à améliorer leur formation que les non-participants. Cela est cohérent avec les indicateurs quantitatifs étudiés préalablement.

6.2.8 Synthèse

La participation à la mesure PPEM a des effets positifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Si les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi montrent que les participants ne font pas mieux, après la participation, que les non-participants, leur situation après la participation est toutefois meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Par contre, pour les non-participants, on n'observe aucune amélioration. La participation leur a donc permis de « rattraper » les non-participants. Les caractéristiques des emplois occupés dans l'année suivant la participation ou de ceux occupés au moment du sondage sont généralement de qualité comparable à celles des emplois occupés par les non-participants. Par contre, les participants à la mesure PPEM recourent un peu plus à l'assistance sociale. Toutefois, ils recourent nettement moins à l'assurance-emploi après leur participation comparativement aux non-participants. La participation a aussi pour effet d'augmenter le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec ce qui est conséquent avec les objectifs de cette mesure. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle ne démontrent pas d'amélioration, quoique les indicateurs subjectifs sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation soient légèrement supérieurs à ceux des non-participants. Dans l'interprétation de ces résultats, Il faut tenir compte que la clientèle ciblée par cette mesure est généralement jeune et peu scolarisée et que la mesure vise aussi le retour aux études.

6.3 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁴³ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux services d'aide à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation et à aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi. À la suite de cette mesure, certaines personnes sans emploi poursuivent leur démarche vers l'emploi en utilisant d'autres mesures et services offerts par Emploi-Québec. Les participants à la mesure SAE qui, à l'intérieur du même parcours, ont participé à d'autres mesures actives, font partie des « participations multiples ».

Parmi les 1 010 participants à la mesure « Services d'aide à l'emploi » (SAEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs, 254 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.3.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.3.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont des taux de présence inférieurs à ceux des non-participants de même statut, bien que les écarts ne soient pas significatifs d'un point de vue statistique.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toujours un taux de présence moins élevé (66 % contre 71 %). L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.3.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	76,1	82,1	-6,0
	12 à 18 mois	78,1	82,1	-4,1
	18 mois	80,3	84,8	-4,5
Ponctuelle 27 mois (%)		65,7	70,9	-5,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.3.1.2, les participants ont passé un peu moins de temps en emploi au cours des périodes suivant la fin de leur participation (date butoir) comparativement aux non-participants. Les constats, eu égard au temps passé en emploi, prévalent également, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi.

⁴³ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Tableau 6.3.1.2**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	46,3	51,1	-4,9	
	12 à 18 mois	64,4	72,2	-7,8	
	18 mois	52,7	59,5	-6,8	*
En emploi à temps plein (%)	12 mois	41,4	47,2	-5,8	
	12 à 18 mois	56,6	65,3	-8,7	**
	18 mois	47,1	54,3	-7,3	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.3.1.3 montre que les participants font malheureusement moins bien sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, les participants ont en moyenne cumulé moins d'heures de travail dans les périodes suivant la participation (date butoir) (écarts de 82 à 249 heures) et leur rémunération d'emploi a été moindre (écarts de 2 236 \$ à 6 853 \$). Il est à noter que les écarts, bien que tous cohérents, ne sont pas toujours significatifs d'un point de vue statistique. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne gagné 21 736 \$ en revenu d'emploi au cours de l'année fiscale 2011 et les non-participants, 23 544 \$. L'écart de 1 859 \$ défavorable aux participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation (dates butoirs), la proportion du temps passé en emploi a davantage diminué pour les participants que pour les non-participants (tableau 6.3.1.4). L'écart résultant de ces variations n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé moins de temps, en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine), durant l'année qui l'a suivie (diminution de 12 %), alors que les non-participants ont connu une diminution de 5 %. Il en résulte un écart résiduel de 7 points statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Alors que les participants ont, globalement, connu une baisse de 301 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 107 heures, soit un écart résiduel de 194 heures défavorables aux participants. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont davantage diminué que ceux des non-participants. L'écart se situe aux environs de 4 000 \$, que l'on considère les données du sondage ou celles de l'Agence de revenu du Canada.

Tableau 6.3.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	892	1 039	-148	
	12 à 18 mois	621	703	-82	*
	18 mois	1 523	1 772	-249	*
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	15 790	19 360	-3 570	*
	12 à 18 mois	11 384	13 620	-2 236	
	18 mois	27 364	34 217	-6 853	**
	2011 ARC	21 736	23 594	-1 859	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.3.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	-13,5	-6,3	-7,2	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	-12,2	-5,1	-7,1	*
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-301	-107	-194	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	-6 256	-1 890	-4 366	*
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	-7 553	-3 650	-3 903	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que, pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la mesure SAEM n'a aucun effet positif sur l'insertion en emploi, les heures de travail ou sur la rémunération d'emploi.

6.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 18 semaines pour les participants et de 16 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai n'est pas statistiquement significative.

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, une fois sur cinq, temporaire. Par contre, l'emploi occupé par les participants est plus fréquemment saisonnier (28 % contre 17 %). L'écart de 11 points de pourcentage est statistiquement significatif au seuil de 10 %. Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire moins élevé d'environ 0,70 \$ comparativement aux non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 6.3.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	17,6	15,8	1,8
Emploi temporaire (%)	20,3	20,4	-0,1
Emploi saisonnier (%)	28,1	17,4	10,7 *
Salaire horaire (\$)	17,87	18,55	-0,68

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 6.3.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,5	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail, ou à leur formation, ou à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (74 % contre 76 %).

Tableau 6.3.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,40	1,47	-0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,96	1,01	-0,06
Correspond au souhait (%)	74,1	75,8	-1,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. La mesure a donc peu d'effet sur l'emploi occupé après la participation, hormis son aspect saisonnier.

6.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à occuper un emploi temporaire (15 % contre 18 %) ou à temps plein (86 % contre 82 %). L'emploi des participants est plus fréquemment saisonnier (23 % contre 15 %), mais l'écart est non significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 6.3.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	14,6	17,5	-2,9
Emploi saisonnier (%)	22,9	14,9	8,0
Emploi à temps plein (%)	85,5	82,1	3,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,6, ce qui est similaire au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ni à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 6.3.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,58	2,54	0,04
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,33	1,27	0,05
Correspond au souhait (%)	80,2	79,3	0,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente d'écart statistiquement significatif. On en déduit que la participation à la mesure SAE n'a pas d'effet sur les caractéristiques de cet emploi pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont passé autant de temps (tableau 6.3.4.1).

Tableau 6.3.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	4,5	3,0	1,5
	12 à 18 mois	7,4	5,2	2,2
	18 mois	7,4	6,4	1,1
Présence ponctuelle (%)	27 mois	6,4	5,2	1,2
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,6	1,1	0,5
	12 à 18 mois	6,1	3,4	2,7
	18 mois	3,1	1,9	1,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,2	-0,4	1,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), ils étaient environ un sur vingt à recevoir des prestations d'assistance sociale. Il n'y a aucune différence significative entre les participants et les non-participants sur ces aspects.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à un SAEM ont, en moyenne, passé 1 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (soit 0,1 mois). Pour les non-participants, on observe peu de changement. Encore une fois, le faible écart mesuré entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Aucun des indicateurs rapportés au tableau 6.3.4.1 ne présente d'écart statistiquement significatif. On en conclut que la mesure SAEM n'a pas eu d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants qui, au moment de commencer leur participation étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi, tendent à être moins présents à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir), mais les écarts sont non significatifs d'un point de vue statistique (tableau 6.3.5.1). Ils ont toutefois passé autant de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les périodes suivant leur participation. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'un meilleur accès à l'emploi et donc, ne bénéficient pas dans l'ensemble d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 6.3.5.1 sur la présence à l'assurance-emploi sont cohérents avec ce résultat.

Tableau 6.3.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	49,2	58,0	-8,8
	12 à 18 mois	25,4	30,2	-4,8
	18 mois	50,5	58,8	-8,3
Présence ponctuelle (%)	27 mois	15,3	19,8	-4,4
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	40,8	40,2	0,6
	12 à 18 mois	17,1	15,3	1,9
	18 mois	32,9	31,9	1,0
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		17,1	18,3	-1,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Environ 15 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date butoir. L'écart de 4 points de pourcentage avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (17 %). Il en est de même chez les non-participants (18 %). L'écart entre les deux groupes est faible et n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SAEM a peu, voire pas, d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les participants qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation.

6.3.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 4 à 13 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Il convient de rappeler que le volet session d'information de la mesure SAE vise, entre autres choses, à faire connaître les mesures et les services offerts par Emploi-Québec, et à inciter les chercheurs d'emploi à s'en prévaloir, ce qui, évidemment, pourrait contribuer à expliquer la plus grande utilisation des mesures par les participants.

Tableau 6.3.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	12,9	3,0	9,9	***
	12 à 18 mois	5,9	1,5	4,5	**
	18 mois	17,3	4,4	12,9	***
	Ponctuelle	2,0	2,2	-0,2	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	25,2	15,2	10,1	**
	12 à 18 mois	5,9	2,4	3,6	
	18 mois	30,2	17,0	13,2	***
	Ponctuelle	7,4	11,8	-4,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent aussi provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités

d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude. Par ailleurs, au moment du sondage, les participants ne sont pas plus susceptibles d'être inscrits à une mesure ou activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper dans le temps.

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SAEM, mais principalement dans le court et moyen terme.

6.3.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,0 pour les participants et de 4,3 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont un score de -0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu moins nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, plus nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration supérieure de leur revenu personnel et l'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont, en moyenne, des scores relativement similaires à ceux des non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler ou à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 6.3.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,99	4,28	0,15
Modification du revenu (de -1 à + 1)	-0,12	0,06	-0,19
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,74	0,87	-0,13
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,81	0,76	0,05
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,98	1,29	-0,30

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. L'indicateur sur l'amélioration des revenus présente un écart significatif défavorable aux participants. On doit en conclure que la mesure SAEM a un effet négatif sur cet aspect et n'a aucun effet sur les autres éléments de la vie sociale ou professionnelle considéré pour les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.3.8 Synthèse

La participation à la mesure SAEM donne peu, voire pas, d'effets positifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont, soit très faibles, soit nuls. Ainsi, les participants ne bénéficient d'aucun avantage au chapitre de l'insertion en emploi, des heures de travail et de la rémunération. Leur situation après la participation n'est pas mieux que ce qu'elle était avant la participation. Les caractéristiques des emplois occupés dans l'année suivant la participation ou de ceux occupés au moment du sondage sont généralement de qualité similaire à celle des emplois occupés par les non-participants. Les emplois obtenus par les participants sont toutefois plus souvent saisonniers. Par ailleurs, la mesure SAEM n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale, les prestataires actifs de l'assurance-emploi continuant à avoir peu recours à ce programme. La mesure n'a pas plus d'effets sur le recours à l'assurance-emploi. Par contre, à court terme, les participants recourent un peu plus aux mesures et services d'Emploi-Québec ce qui est conséquent avec les objectifs du volet session d'information de cette mesure. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle ne démontrent pas d'amélioration.

6.4 LES PARTICIPANTS À LA MESURE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les résultats présentés dans cette section⁴⁴ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure formation de la main-d'œuvre. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail

Parmi les 971 participants à la mesure « Formation de la main-d'œuvre » (MFOR) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données administratives, 255 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.4.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.4.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à une MFOR ont des taux de présence en emploi très élevés et supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts varient de 9 à 10 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants, s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à MFOR augmente les chances d'occuper un emploi de 10 % (9 % / 84 %) sur une période de 12 mois et de 11 % (10 % / 85 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toujours un taux de présence en emploi plus élevé de 12 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à MFOR augmente de 17 % (12 % / 70 %) les chances des prestataires actifs de l'assurance-emploi d'être en emploi plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure MFOR perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 6.4.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	92,5	83,8	8,7	*
	12 à 18 mois	93,6	83,7	9,9	**
	18 mois	94,1	84,6	9,5	**
Ponctuelle 27 mois (%)		81,8	69,6	12,2	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

⁴⁴ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 6.4.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été employés entre 67 % et 82 % du temps, comparativement à environ 54 % et 70 % pour les non-participants. Les écarts de 12 à 14 points de pourcentage sont statistiquement significatifs.

De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont comparables à ceux observés précédemment, et significatifs statistiquement parlant du moins à court terme.

Tableau 6.4.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure
formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	67,1	54,0	13,1	***
	12 à 18 mois	82,1	69,9	12,2	***
	18 mois	73,3	59,8	13,5	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	62,2	48,9	13,4	***
	12 à 18 mois	76,9	62,6	14,3	***
	18 mois	68,0	53,7	14,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.4.1.3 montre que les participants font beaucoup mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 273 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation et 131 heures de plus entre le 12^e et le 18^e pour un total de 418 heures sur 18 mois. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 9 326 \$ sur 12 mois et de 4 141 \$ entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant environ 13 752 \$ sur 18 mois. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 32 932 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 26 021 \$, soit un écart de 6 911 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement très significatifs.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 14 % pour les participants et de 2 % pour les non-participants (tableau 6.4.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 11 points de pourcentage, soit l'équivalent de 6 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé à peu près autant de temps en emploi (28 semaines contre 27 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation

de 13 %), alors que les non-participants ont connu une hausse de 3 %. Il en résulte un écart résiduel de 10 points de pourcentage favorable aux participants.

Tableau 6.4.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 368	1 096	273	***
	12 à 18 mois	840	709	131	**
	18 mois	2 243	1 825	418	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	29 671	20 345	9 326	***
	12 à 18 mois	18 301	14 160	4 141	***
	18 mois	48 662	34 910	13 752	***
	2011 ARC	32 932	26 021	6 911	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.4.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	13,5	2,3	11,2	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	13,2	3,0	10,2	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	250	36	214	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	7 761	2 138	5 623	***
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	4751	209	4 541	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 250 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de seulement 36 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 214 heures de travail annuelles. Cela se traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 7 761 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une

hausse plus modeste de 2 138 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 5 623 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 4 751 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 209 \$. Il en résulte donc un différentiel de 4 541 \$ favorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés montrent de façon unanime que la participation à la mesure MFOR a des effets bénéfiques sur l'insertion, le temps et la rémunération en emploi pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. De plus, leur situation après la participation est nettement meilleure que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants a peu changé. Il est aussi intéressant de noter que ces effets positifs perdurent jusque 2 ans après la participation.

6.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 7 semaines pour les participants et de 11 semaines pour les non-participants (tableau 6.4.2.1). La différence de délai est statistiquement significative.

Environ une fois sur cinq, l'emploi occupé par les participants et les non-participants était temporaire et près de trois fois sur dix, saisonnier. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire plus élevé d'environ 3,70 \$, comparativement aux non-participants et cette différence est statistiquement significative.

Tableau 6.4.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	7,1	10,8	-3,7	***
Emploi temporaire (%)	19,5	19,4	0,1	
Emploi saisonnier (%)	34,3	26,2	8,1	
Salaire horaire (\$)	21,79	18,06	3,73	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 6.4.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 6.4.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,4	2,3	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (tableau 6.4.2.3). Par contre, les participants sont plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. Cette différence est statistiquement significative et vaut plus de 0,54, ce qui est relativement important sur une telle échelle. Les participants sont aussi relativement plus nombreux (85 % contre 70 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 6.4.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,40	1,34	0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,43	0,89	0,54 ***
Correspond au souhait (%)	85,1	70,3	14,8 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Quelques indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. La mesure favorise un accès plus rapide à des emplois davantage liés à la formation, mieux rémunérés et qui correspondent au souhait des participants. On doit en conclure que la mesure MFOR a des effets positifs sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

6.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Environ une fois sur six, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est temporaire (tableau 6.4.3.1). Par contre, l'emploi occupé par les participants est plus fréquemment saisonnier (30 % contre 19 %) et semble aussi plus fréquemment à temps plein (88 % contre 80 %). L'écart concernant le caractère à temps plein de l'emploi n'est toutefois pas significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 6.4.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	15,0	17,5	-2,5	
Emploi saisonnier (%)	30,1	18,6	11,5	**
Emploi à temps plein (%)	87,6	79,5	8,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants et les non-participants est, en moyenne, de 2,4. Les participants sont toutefois plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (89 % contre 79 %).

Tableau 6.4.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,43	2,43	0,00	
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,45	1,32	0,13	*
Correspond au souhait (%)	88,9	78,6	10,3	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure MFOR a des effets mitigés sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Ainsi, les participants occupent proportionnellement plus d'emplois saisonniers, mais, en revanche, proportionnellement plus d'emplois en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et qui les satisfont.

6.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à recourir à l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) et ils y ont, en moyenne, passé autant de temps (tableau 6.4.4.1). Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation (date butoir), les participants et les non-participants continuent à être peu nombreux à recevoir des prestations d'assistance sociale. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure MFOR ont peu augmenté le temps passé à l'assistance sociale, alors que les non-participants n'ont vécu aucun changement. Aucun des indicateurs considérés ne présente d'écarts statistiquement significatifs.

Tableau 6.4.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	5,9	3,8	2,1
	12 à 18 mois	3,7	4,1	-0,4
	18 mois	7,0	5,1	1,9
Présence ponctuelle (%)	27 mois	2,7	2,2	0,5
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	2,5	1,8	0,7
	12 à 18 mois	3,2	3,0	0,2
	18 mois	2,7	2,2	0,5
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,0	0,4	1,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.4.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure MFOR n'a pas d'effet notable sur l'utilisation de l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants sont moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation (date butoir). Par contre, ils sont plus nombreux à en recevoir entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation. Les écarts sont importants (14 à 17 points de pourcentage) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé le quart de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation, ce qui est 8 points de pourcentage moins élevé que pour les non-participants. Par contre, ils y ont passé plus de temps entre le 12^e et le 18^e mois (écart de 8 points de pourcentage). À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'un meilleur accès à l'emploi et donc bénéficient dans l'ensemble d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 6.4.5.1 sont cohérents avec ce résultat.

Environ 32 % des participants et 22 % des non-participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. L'écart est de 9 points de pourcentage et est statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure MFOR ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans

l'année qui l'a suivie (-19 %). Par ailleurs, on observe une augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (15 %) chez les non-participants, d'où un écart de -34 points de pourcentage.

Tableau 6.4.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	45,7	62,5	-16,8	***
	12 à 18 mois	31,3	14,9	16,4	***
	18 mois	46,8	61,0	-14,2	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	31,6	22,2	9,4	*
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	24,5	32,2	-7,7	***
	12 à 18 mois	20,3	12,7	7,6	**
	18 mois	23,1	25,7	-2,6	
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-19,2	14,8	-34,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés indiquent que la participation à la mesure MFOR semble avoir des effets mitigés sur les recours à l'assurance-emploi par les prestataires de ce régime. Ainsi, la participation réduit le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, mais l'augmente à moyen terme.

6.4.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à nouveau à une des mesures à l'étude au cours des 12 mois, et conséquemment des 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 9 à 12 points de pourcentage. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants et les non-participants sont aussi susceptibles d'être inscrits à une mesure ou activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper dans le temps.

Tableau 6.4.6.1**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	11,2	2,3	8,9	***
	12 à 18 mois	4,3	1,0	3,3	
	18 mois	15,5	3,8	11,7	***
	Ponctuelle	3,2	4,6	-1,4	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,3	19,6	-0,3	
	12 à 18 mois	6,4	3,3	3,1	
	18 mois	23,0	22,1	0,9	
	Ponctuelle	7,5	9,1	-1,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure MFOR, mais s'estompe à moyen terme.

6.4.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 5,5 pour les participants et de 4,2 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 30 000 \$ à 34 999 \$ pour les participants et de 20 000 \$ à 25 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à MFOR ont obtenu un score de 0,35 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration moindre de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Les personnes prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure MFOR ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, ainsi que sur la qualité de vie en général. Les écarts sont statistiquement significatifs au seuil de 10 %. Les participants et les non-participants sont aussi majoritaires à percevoir une amélioration de leur motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation. Aucune différence n'est observée entre les deux groupes sur ce dernier aspect.

Tableau 6.4.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	5,48	4,16	1,32	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,35	0,16	0,19	*
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,08	0,87	0,21	*
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,11	0,96	0,15	
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,81	1,41	0,40	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La majorité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Tous indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi que de la perception de la qualité de vie.

6.4.8 Synthèse

La participation à la mesure MFOR donne des résultats positifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ainsi, les participants bénéficient d'un avantage au chapitre de l'insertion en emploi, des heures de travail et de la rémunération. Leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation alors que celle des non-participants n'a guère changé. Les caractéristiques des emplois occupés dans l'année suivant la participation ou de ceux occupés au moment du sondage sont généralement de qualité supérieure à celles des emplois occupés par les non-participants. Par ailleurs, la mesure MFOR n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale, les prestataires actifs de l'assurance-emploi continuant à avoir peu recours à ce programme. Par contre, les résultats sur le recours à l'assurance-emploi sont plus mitigés, les participants y ayant moins recours à court terme, mais davantage à plus long terme. Cela est vraisemblablement lié à une admissibilité accrue au programme due à leur situation d'emploi. Les participants recourent aussi davantage aux mesures et aux services d'Emploi-Québec à court terme. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle démontrent des effets positifs, notamment sur les revenus personnels.

6.5 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SUBVENTIONS SALARIALES

Les résultats présentés dans cette section⁴⁵ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure subventions salariales. Rappelons que cette mesure vise à favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.

Parmi les 929 participants à la mesure « Subventions salariales » (SSAL) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 248 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.5.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.5.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure SSAL ont des taux de présence en emploi un peu plus élevés que les non-participants de même statut. Les écarts sont d'environ 4 à 5 points de pourcentage, mais ne sont statistiquement significatifs que pour la période de 12 mois, et ce, au seuil de 10 %. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants, s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à cette mesure augmente les chances d'occuper un emploi de 5 % (4 % / 87 %) sur une période de 12 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants et les non-participants ont des taux similaires (74 % contre 76 %). Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure SSAL s'estompe au bout de 2 ans.

Tableau 6.5.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	91,1	86,8	4,3	*
	12 à 18 mois	91,8	87,1	4,7	
	18 mois	93,0	88,4	4,6	
Ponctuelle 27 mois (%)		74,4	76,3	-1,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.5.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été employés plus longtemps que les non-participants. Les écarts sont de 6 à 8 points de pourcentage. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 3 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 2 semaines supplémentaires entre le 12^e et le 18^e mois totalisant ainsi 5 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont statistiquement significatifs.

⁴⁵ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont un peu plus élevés que ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et tous sont statistiquement significatifs. On en conclut que les participants sont davantage en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 6.5.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	63,7	57,5	6,2	**
	12 à 18 mois	78,8	72,2	6,5	**
	18 mois	71,4	63,4	8,0	**
En emploi à temps plein (%)	12 mois	60,2	52,6	7,6	**
	12 à 18 mois	73,2	66,6	6,6	*
	18 mois	67,0	58,0	9,0	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.5.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail, mais pas en termes de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 145 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation et 70 heures de plus entre le 12^e et le 18^e pour un total de 275 heures sur 18 mois. Cela ne se traduit toutefois pas par des revenus plus élevés que ceux des non-participants. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 22 614 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 23 723 \$, soit un écart de 1 109 \$ défavorable aux participants. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 6 % pour les participants et de 1 % pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 5 points de pourcentage, soit l'équivalent de 3 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (30 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 7 %) et les non-participants ont connu une hausse de 2 %. Il en résulte un écart résiduel de 5 points de pourcentage favorable aux participants, mais non significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 6.5.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 309	1 164	145	*
	12 à 18 mois	799	728	70	*
	18 mois	2 191	1 916	275	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	20 811	21 187	-376	
	12 à 18 mois	13 281	13 797	-516	
	18 mois	35 770	36 016	-246	
	2011 ARC	22 614	23 723	-1 109	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 145 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 24 heures. Toutefois, la hausse d'environ 121 heures de travail annuelles n'est pas statistiquement significative. On note néanmoins une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 3 540 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse plus modeste de 1 037 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 2 503 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 2 729 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une baisse de 320 \$. Il en résulte donc un différentiel de 3 049 \$ favorable aux participants.

Tableau 6.5.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	6,0	0,7	5,3	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	7,0	1,6	5,4	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	145	24	121	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 540	1 037	2 503	*
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	2 729	-320	3 049	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent majoritairement que la participation à la mesure SSAL a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi ou de nombre d'heures de travail, les participants s'en tirent beaucoup mieux. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant, en termes de revenu d'emploi, alors que celle des non-participants n'a pas changé.

6.5.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 10 semaines pour les participants et les non-participants (tableau 6.5.2.1). L'emploi occupé par les participants et les non-participants était, près d'une fois sur cinq, temporaire et, plus d'une fois sur quatre, saisonnier. Aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects. Par contre, les participants reçoivent en moyenne 15,59 \$ l'heure, soit en moyenne 2,32 \$ de moins que les non-participants. Cette différence est statistiquement significative.

Tableau 6.5.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	10,1	10,4	-0,4	
Emploi temporaire (%)	17,3	20,6	-3,3	
Emploi saisonnier (%)	26,4	30,9	-4,5	
Salaire horaire (\$)	15,59	17,92	-2,32	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,6, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 6.5.2.2). Pour les non-participants, le niveau moyen est de 2,5, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.5.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,6	2,5	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation (tableau 6.5.2.3). Par contre, les participants sont relativement plus nombreux (83%) que les non-participants (74 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart observé est statistiquement significatif.

Tableau 6.5.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,32	1,35	-0,03
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,04	0,96	0,08
Correspond au souhait (%)	83,1	73,6	9,5 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Deux des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent des écarts statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure SSAL a des effets mitigés sur le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, puisque cet emploi est moins bien rémunéré que celui des non-participants, mais en revanche, il correspond davantage au souhait des participants.

6.5.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants est un peu moins fréquemment temporaire que celui occupé par les non-participants (13 % contre 18 %) (tableau 6.5.3.1). L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. L'emploi des participants et des non-participants est, environ une fois sur cinq, saisonnier (23 % contre 20 %) et, dans la majorité des cas, à temps plein (88 % contre 85 %). Ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 6.5.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	12,6	17,7	-5,1
Emploi saisonnier (%)	23,2	20,3	2,9
Emploi à temps plein (%)	88,1	84,9	3,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,7, ce qui est légèrement supérieur au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Toutefois, l'écart n'est pas statistiquement significatif. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation. Par contre, les participants sont plus nombreux à considérer qu'il correspond à leur souhait (87 % contre 79 %). Cet écart est statistiquement significatif.

Tableau 6.5.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,66	2,52	0,13
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,25	1,29	-0,04
Correspond au souhait (%)	87,4	79,1	8,3 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure SSAL a peu d'effet sur l'emploi occupé deux ans après la participation par les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.5.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants sont peu nombreux à recourir à l'assistance sociale au cours de périodes suivant la participation (date butoir) et, en moyenne, ils y ont passé peu de temps (tableau 6.5.4.1). Les écarts sont modestes (1 à 2 points de pourcentage) et non statistiquement significatifs.

On constate aussi que les participants et les non-participants sont toujours peu nombreux à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir).

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé légèrement plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (1 %). Il en est de même des non-participants (1 %).

Tableau 6.5.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,4	4,1	-0,7
	12 à 18 mois	3,0	4,7	-1,7
	18 mois	4,4	5,7	-1,3
Présence ponctuelle (%)	27 mois	2,5	3,8	-1,3
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,4	1,8	-0,4
	12 à 18 mois	2,1	3,1	-1,0
	18 mois	1,6	2,3	-0,6
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		1,2	0,8	0,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.5.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL n'a pas d'effet sur l'utilisation de l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Les taux de présence sont relativement faibles et les écarts observés entre les deux groupes sont également modestes et non significatifs.

6.5.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts sont de 20 et 17 points de pourcentage (tableau 6.5.5.1) et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 19 % et 26 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, créant un écart de 4 à 9 points de pourcentage avec les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc, bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 6.5.5.1 montrent que, malgré cette meilleure intégration en emploi, les participants à la mesure SSAL recourent moins à l'assurance-emploi que les non-participants, vraisemblablement parce qu'ils se maintiennent aussi un peu plus longtemps sur le marché du travail.

Environ 29 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). C'est 8 points de pourcentage de plus que les non-participants. On en déduit que les effets sur le recours à l'assurance-emploi s'inversent deux ans, en moyenne, après la participation.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-14 %). Par ailleurs, on observe une augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (21 %) chez les non-participants, d'où un écart de 35 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une meilleure intégration en emploi, du moins à court terme.

Tableau 6.5.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	41,7	61,8	-20,1	***
	12 à 18 mois	27,2	23,0	4,2	
	18 mois	43,4	60,1	-16,7	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	29,1	21,5	7,6	*
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	26,1	34,6	-8,5	***
	12 à 18 mois	18,8	15,1	3,7	
	18 mois	23,7	28,1	-4,4	*
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-13,7	21,0	-34,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a pour effet de diminuer, à court terme, le recours au programme d'assurance-emploi par les prestataires de l'assurance-emploi. À moyen terme, la situation s'inverse.

6.5.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure à l'étude. Les écarts varient de 3 à 7 points de pourcentage. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants sont encore un peu plus susceptibles d'être inscrits à une mesure des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants persiste à moyen terme.

Tableau 6.5.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	8,9	2,6	6,3	***
	12 à 18 mois	4,4	1,5	2,9	*
	18 mois	11,3	4,0	7,3	***
	Ponctuelle	6,4	2,9	3,5	*
Autres mesures et activités (%)	12 mois	15,3	17,8	-2,5	
	12 à 18 mois	5,9	4,4	1,5	
	18 mois	19,7	21,0	-1,3	
	Ponctuelle	9,9	8,0	1,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à nouveau à une mesure à l'étude augmente après la participation à la mesure SSAL, principalement dans le court et moyen terme.

6.5.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,4 pour les participants et les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à SSAL ont obtenu un score de 0,2 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration similaire de leur revenu personnel.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure SSAL ont, en moyenne, un score de 0,9 à l'indice d'estime de soi et de confiance en soi, ce qui signifie que les participants sont plus nombreux à percevoir une amélioration sur cet aspect qu'à percevoir une détérioration. Il en est de même des non-participants.

Les participants ont, en moyenne, un score de 1,0 à l'indice de motivation à travailler, à trouver un emploi et améliorer sa formation, ce qui signifie qu'ils sont plus nombreux à percevoir une amélioration sur cet aspect qu'à percevoir une détérioration. Les non-participants ont eux aussi une valeur positive témoignant d'une amélioration à ce chapitre, mais moindre que les participants. L'écart de 0,2 est statistiquement significatif.

Les résultats sur la qualité de vie en général montrent que les participants et les non-participants perçoivent une amélioration de la qualité de leur vie.

Tableau 6.5.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants à la mesure subventions salariales, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,35	4,36	-0,01
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,18	0,20	-0,02
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,92	0,86	0,05
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,96	0,78	0,18 **
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,47	1,32	0,15

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seul l'indicateur concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation présente un écart significatif. On en conclut que la participation à la mesure SSAL a peu d'effet sur les aspects qualitatifs de la vie sociale et professionnelle.

6.5.8 Synthèse

La participation à la mesure SSAL a des effets positifs indéniables sur un grand nombre d'indicateurs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets positifs, parfois faibles, sur plusieurs indicateurs (présence en emploi, temps passé en emploi) indiquant une nette amélioration de la situation des participants. De plus, leur situation après la participation est meilleure, en termes de revenu d'emploi, que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants n'a guère changé. La participation n'a pas d'effets sur le recours à l'assistance sociale, les prestataires actifs de l'assurance-emploi continuant à avoir peu recours à ce programme. À court terme, les participants recourent moins à l'assurance-emploi. À moyen terme toutefois, la situation s'inverse. Il ressort aussi de l'analyse que les participants à la mesure sont un peu plus susceptibles de recourir à nouveau aux mesures à l'étude d'Emploi-Québec. La mesure SSAL a toutefois des effets mitigés sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, celui-ci procurant un salaire horaire moindre. Finalement, la mesure a peu d'effet sur la vie sociale et professionnelle.

6.6 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Les résultats présentés dans cette section⁴⁶ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure Soutien au travail autonome. Rappelons que cette mesure vise à aider à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.

Parmi les 551 participants à la mesure « Soutien au travail autonome » (STAU) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 279 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.6.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.6.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure STAU ont des taux de présence élevés, mais inférieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts sont de 10 points de pourcentage et sont statistiquement très significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence moins élevé (78 % versus 87 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure STAU a des effets négatifs sur l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi à court terme et que ces effets pourraient perdurer sur deux ans.

Tableau 6.6.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	81,7	92,0	-10,2	***
	12 à 18 mois	85,0	94,5	-9,5	***
	18 mois	85,3	95,1	-9,7	***
Ponctuelle 27 mois (%)		77,8	86,9	-9,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.6.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les prestataires de l'assurance-emploi ont travaillé plus de 70 % du temps, soit autant que les non-participants. Les écarts entre les deux groupes varient de 2 à 6 points de pourcentage et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont similaires à ceux observés eu égard à la proportion du temps en

⁴⁶ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

emploi, et ne sont pas statistiquement significatifs. On en conclut que les participants sont autant en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 6.6.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	70,3	63,9	6,4
	12 à 18 mois	75,7	77,7	-2,1
	18 mois	73,2	71,1	2,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	63,9	59,3	4,6
	12 à 18 mois	69,9	72,0	-2,1
	18 mois	67,0	66,0	1,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.6.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail, mais pas en termes de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 341 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation et 73 heures de plus entre le 12^e et le 18^e pour un total de 380 heures sur 18 mois. Selon les données recueillies lors du sondage, cela ne se traduit toutefois pas par des revenus plus élevés que ceux des non-participants. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 44 524 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 32 762 \$, soit un écart statistiquement significatif de 11 761 \$ favorable aux participants.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à STAU (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 10 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 2 % pour les non-participants (tableau 6.6.1.4). Les participants ont aussi passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui a suivi la participation (augmentation de 9 %), alors que les non-participants n'ont pas vraiment connu de changement. Ces écarts entre les participants et les non-participants sont statistiquement significatifs.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 370 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 66 heures, de sorte qu'un écart statistiquement significatif de 436 heures est observé. Toujours comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 1 557 \$ inférieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une baisse comparable avec 1 055 \$ en moins. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus bruts d'emploi, salarié ou autonome, de 7 145 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 1 901 \$. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur ces indicateurs.

Tableau 6.6.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 600	1 259	341	***
	12 à 18 mois	845	772	73	
	18 mois	2 488	2 108	380	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	23 391	26 191	-2 800	
	12 à 18 mois	14 875	17 365	-2 490	
	18 mois	38 932	45 285	-6 353	
	2011 ARC ⁴⁷	44 524	32 762	11 761	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.6.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	10,2	-2,1	12,3	**
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	9,1	-0,5	9,7	*
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	370	-66	436	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	-1 557	-1 055	-502	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$) ⁴⁷	7 145	1 901	5 244	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure STAU a des effets mitigés sur l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi. D'une part, les participants sont moins présents en emploi, comparativement aux non-participants, mais ils cumulent en moyenne davantage d'heures travaillées. Par ailleurs, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant et ce, tant au niveau du temps passé en emploi, des heures travaillées et, selon les données

⁴⁷ Lors du sondage, on demandait au répondant d'indiquer son salaire brut avant impôt. Dans le cas des travailleurs autonomes, cela pourrait ne pas correspondre au revenu brut qu'ils inscrivent à titre de travailleurs autonomes dans leur déclaration d'impôt, puisque leurs revenus bruts couvrent leurs salaires ainsi que différentes dépenses liées à leurs activités professionnelles (frais de bureau, de gestion de comptabilité, loyer, déplacement, etc.).

de l'Agence de revenu du Canada, possiblement de la rémunération. Par contre, celle des non-participants ne s'est guère améliorée.

6.6.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 11 semaines pour les participants et de 9 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai n'est pas statistiquement significative.

L'emploi occupé par les participants est moins fréquemment temporaire (10 % contre 34 %) ou saisonnier (9 % contre 19 %). Par contre, il procure un salaire horaire nettement moindre (-4,30 \$). Notons que le fait que les participants occupent des emplois moins précaires (temporaires ou saisonniers) pourrait expliquer, du moins en partie, qu'ils aient en moyenne cumulé davantage d'heures de travail malgré leur présence moindre en emploi.

Tableau 6.6.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	10,7	9,2	1,5	
Emploi temporaire (%)	10,4	33,9	-23,5	***
Emploi saisonnier (%)	8,7	18,9	-10,2	**
Salaire horaire	17,82	22,14	-4,32	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 3,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau collégial de formation. Les non-participants occupent des emplois dont le niveau de compétence est inférieur, à 2,8.

Tableau 6.6.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,4	2,8	0,7	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants sont également nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail. Par contre, les participants sont plus nombreux à déclarer qu'il est

en lien avec leur formation. D'autre part, les participants et les non-participants (90 % contre 86 %) sont aussi nombreux à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 6.6.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,71	1,57	0,14	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,37	0,95	0,42	***
Correspond au souhait (%)	90,2	86,1	4,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation à la mesure STAU a des effets positifs sur la qualité de l'emploi principal occupé après la participation, sauf sur le salaire. Ainsi la participation favorise l'occupation d'un emploi moins fréquemment temporaire ou saisonnier, exigeant un niveau de compétence plus élevé et davantage en lien avec la formation. Elle implique toutefois un salaire horaire moins élevé.

6.6.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Comparativement aux non-participants, les participants occupent moins fréquemment un emploi temporaire (9 % contre 27 %) ou un emploi saisonnier (6 % contre 16 %). L'emploi des participants tend aussi à être plus fréquemment à temps plein (86 % contre 78 %), toutefois l'écart de 8 points de pourcentage qui en résulte n'est pas significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 6.6.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	9,0	27,1	-18,1	**
Emploi saisonnier (%)	5,6	16,3	-10,7	***
Emploi à temps plein (%)	86,4	78,3	8,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 3,4, alors que celui des emplois détenus par les non-participants est de 2,6. De plus, les participants sont plus nombreux que les non-participants à considérer que cet emploi est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ainsi qu'à considérer qu'il correspond à leur souhait (95 % contre 87 %). Tous ces écarts sont statistiquement significatifs.

Tableau 6.6.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,35	2,64	0,71	***
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,60	1,39	0,21	**
Correspond au souhait	94,9	87,3	7,6	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Pratiquement, tous les indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi occupé au moment du sondage présentent des écarts statistiquement significatifs et favorables aux participants. On en conclut que la participation à la mesure STAU a des effets positifs sur l'emploi occupé, 27 mois en moyenne après la participation par les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.6.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été peu nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation (date butoir) et, en moyenne, ils y ont passé très peu de temps (tableau 6.6.4.1).

Tableau 6.6.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	1,7	3,1	-1,4	
	12 à 18 mois	1,7	3,0	-1,2	
	18 mois	2,6	3,2	-0,6	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	1,3	0,2	1,1	*
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	0,5	1,5	-1,0	
	12 à 18 mois	1,7	2,2	-0,5	
	18 mois	0,9	1,7	-0,8	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		0,4	1,4	-1,0	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

On constate aussi que les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. L'écart est faible (1 point de pourcentage) et statistiquement significatif au seuil de 10 %. Ajoutons qu'il n'y a pas de différence entre les participants et les non-participants concernant l'évolution du temps passé à l'assistance sociale.

En bref. Les indicateurs présentés au Tableau 6.6.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure STAU a très peu d'effet sur le recours à l'assistance sociale à court et à moyen terme par les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.6.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été nettement moins nombreux à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (date butoir), comparativement aux non-participants (tableau 6.6.5.1). Les écarts sont importants (27 à 36 points de pourcentage) et sont statistiquement très significatifs.

Les participants ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui représente environ 11 à 22 points de pourcentage de moins comparativement aux non-participants. Les écarts sont statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), 11 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi comparativement à 32 % des non-participants. L'écart de 21 points de pourcentage est important et statistiquement significatif.

Tableau 6.6.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	11,6	47,3	-35,8	***
	12 à 18 mois	7,9	34,5	-26,6	***
	18 mois	12,4	48,2	-35,8	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	10,9	32,2	-21,4	**
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	4,0	25,6	-21,6	***
	12 à 18 mois	4,6	16,0	-11,4	***
	18 mois	4,2	22,4	-18,2	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-35,8	-8,0	-27,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure STAU ont, en moyenne, passé nettement moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-36 %). Chez les non-participants, la diminution est moindre (-8 %), d'où un important écart statistiquement significatif de 28 points de pourcentage.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure STAU a pour effet de réduire significativement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation.

6.6.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été peu nombreux à recourir à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec. Les écarts avec les non-participants varient de 2 à 22 %, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants tendent à être moins fréquemment inscrits à une des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours aux mesures devient plus fréquent de la part des non-participants, alors que les participants réutilisent moins les mesures et services d'Emploi-Québec.

Tableau 6.6.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	1,3	2,3	-1,0	
	12 à 18 mois	0,0	1,9	-1,9	**
	18 mois	1,3	4,2	-2,9	
	Ponctuelle	0,4	9,7	-9,3	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	4,3	26,0	-21,6	***
	12 à 18 mois	2,2	2,9	-0,7	
	18 mois	6,1	28,0	-21,9	**
	Ponctuelle	3,0	3,4	-0,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec diminue après la participation à la mesure STAU, principalement dans le court terme.

6.6.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,6 pour les participants et de 5,5 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et dans la tranche de 30 000 \$ à 34 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels inférieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et des non-participants pour l'année 2011.

Tableau 6.6.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,60	5,49	-0,89	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	-0,10	0,04	-0,14	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,20	0,67	0,52	*
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,11	0,74	0,36	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,77	1,00	0,77	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à la mesure STAU ont obtenu un score de -0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu moins nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, plus nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants ne rapportent pas d'amélioration de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant rapportent une amélioration concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, concernant leur motivation à travailler et à améliorer leur formation, ainsi que concernant leur qualité de vie. Les non-participants rapportent eux aussi des améliorations sur ces aspects, mais moindres, en ce qui concerne l'estime de soi et la confiance en soi, ainsi que la motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation.

En bref. Les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont mitigés. Les participants à la mesure STAU ont davantage le sentiment d'une amélioration de leur estime de soi et leur confiance en soi, ainsi que de leur motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation, mais rapportent des revenus personnels moindres que les non-participants.

6.6.8 Synthèse

La participation à la mesure soutien au travail autonome a des effets plus positifs que négatifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets parfois négatifs (présence en emploi), parfois positifs (temps passé en emploi). Toutefois, leur situation après la

participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation alors que celle des non-participants n'a guère changé. La mesure n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale, les prestataires actifs de l'assurance-emploi continuant à avoir peu recours à cette forme d'aide. Elle a toutefois pour effet de réduire significativement le recours à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à l'occupation d'un emploi autonome. Il ressort aussi de l'analyse que la participation à la mesure STAU a un effet à court terme sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec, les participants étant moins susceptibles d'y recourir. La participation a aussi des effets généralement positifs sur la qualité de l'emploi occupé après la participation à l'exception du salaire horaire. Plus spécifiquement, les emplois obtenus par les participants sont moins précaires (saisonniers ou temporaires) que ceux des non-participants ce qui peut expliquer, du moins en partie, qu'ils aient cumulé davantage d'heures de travail malgré une présence moindre en emploi. Enfin, la mesure génère peu d'améliorations sur la qualité de vie.

6.7 LES PARTICIPANTS À PLUSIEURS MESURES

Les résultats présentés dans cette section⁴⁸ portent sur les participants dont le parcours comprenait plus d'une participation à une des mesures à l'étude. Parmi les 1 051 participants à plusieurs mesures interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 276 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur parcours.

6.7.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.7.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à plus d'une mesure active se distinguent très peu des non-participants au chapitre de la présence en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Par contre, au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence moins élevé (65 % contre 74 %), de sorte qu'un écart d'environ 9 points de pourcentage et statistiquement significatif au seuil de 10 % est observé en faveur des non-participants. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives a tendance à se manifester sur le moyen terme et ne semble pas avoir d'effets notables à court terme.

Tableau 6.7.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	83,8	86,9	-3,1	
	12 à 18 mois	85,7	86,3	-0,6	
	18 mois	87,7	88,2	-0,5	
Ponctuelle 27 mois (%)		64,9	73,8	-8,9	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.7.1.2, les participants et les non-participants ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts sont faibles (1 à 3 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs. Les constats, eu égard au temps passé en emploi, sont également valables pour le temps passé en emploi à temps plein.

Le tableau 6.7.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants aussi bien, eu égard aux heures travaillées qu'en termes de rémunération. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, l'écart est favorable aux participants sans être statistiquement significatif.

⁴⁸ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Tableau 6.7.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets
En emploi (%)	12 mois	53,3	52,0	1,2
	12 à 18 mois	71,2	68,8	2,3
	18 mois	62,5	59,4	3,1
En emploi à temps plein (%)	12 mois	46,3	45,5	0,8
	12 à 18 mois	65,0	61,1	3,9
	18 mois	55,4	52,1	3,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.7.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 019	975	44
	12 à 18 mois	698	651	48
	18 mois	1 804	1 674	130
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	15 347	15 470	-124
	12 à 18 mois	10 680	10 640	40
	18 mois	28 090	27 281	809
	2011 ARC	19 305	17 747	1 558

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi a peu changé pour les participants ainsi que pour les non-participants, de sorte que l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif (tableau 6.7.1.4). Il en est de même, lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein et le nombre d'heures travaillées.

On note aussi que comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants et des non-participants ont diminué de plus de 1 000 \$. Selon les données de l'Agence du revenu du Canada, les participants et les non-participants ont connu une diminution comparable de leur revenu. Encore une fois, l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.7.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi
des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	-3,4	-3,1	-0,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	-5,5	-1,7	-3,8
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-106	-100	-7
Différence de rémunération d'emploi (\$)	-1 216	-1 548	332
Différence de rémunération d'emploi - ARC(\$)	-2 157	-1 825	-332

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés nous amènent à conclure que la participation multiple n'a pratiquement pas d'effets sur l'insertion en emploi. La situation des participants n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Par ailleurs, les effets semblent plutôt négatifs à moyen terme, soit 27 mois en moyenne après la participation.

6.7.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants, soit environ 11 à 12 semaines (tableau 6.7.2.1).

L'emploi des participants et des non-participants est un emploi temporaire près d'une fois sur six (18 %) ou un emploi saisonnier (14 % contre 19 %). En moyenne, cet emploi offre un salaire horaire de plus de 15 \$ l'heure. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur ces aspects.

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,3, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 6.7.2.2). Pour les non-participants, le niveau de compétence est de 2,1, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Les participants sont aussi nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail et qu'il correspond à leur souhait (68 %). Par contre, les participants sont un peu plus nombreux à considérer que cet emploi est en lien avec leur formation (tableau 6.7.2.3).

Tableau 6.7.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	11,1	12,3	-1,2
Emploi temporaire (%)	17,5	17,8	-0,3
Emploi saisonnier (%)	14,0	18,7	-4,7
Salaire horaire (\$)	15,27	15,85	-0,58

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.7.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,3	2,1	0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.7.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,23	1,31	-0,09
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,88	0,70	0,18
Correspond au souhait (%)	68,4	67,9	0,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple a très peu d'effet sur l'emploi principal occupé par les prestataires actifs de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation.

6.7.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants est moins fréquemment un emploi saisonnier (13 % contre 20 %). L'écart est statistiquement significatif au seuil de 10 %. On n'observe toutefois aucune différence significative entre les deux groupes sur le caractère temporaire ou à temps plein de l'emploi occupé au moment du sondage.

Tableau 6.7.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	14,6	14,3	0,3
Emploi saisonnier (%)	12,8	20,3	-7,5 *
Emploi à temps plein (%)	87,5	84,3	3,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,1, ce qui est comparable au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants (tableau 6.7.3.2). Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation. et que cet emploi correspond à leur souhait.

Tableau 6.7.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,11	1,98	0,13
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,05	1,01	0,05
Correspond au souhait	63,8	65,0	-1,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple a très peu d'effets notables sur les caractéristiques de l'emploi au moment du sondage, tout comme pour l'emploi principal occupé dans les douze mois suivant la participation.

6.7.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 6.7.4.1). Les écarts varient de 3 à 5 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé moins du dixième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation et il en est de même des non-participants. Les écarts sont faibles (1 à 2 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois après la participation (date butoir), moins d'un participant sur dix reçoit des prestations d'assistance sociale. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé avec des non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé 3 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 1 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un faible écart net de 2 points de pourcentage entre les participants et les non-participants.

Tableau 6.7.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	10,8	7,0	3,8	*
	12 à 18 mois	10,8	8,1	2,7	*
	18 mois	16,2	11,0	5,2	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	6,8	6,3	0,5	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	3,5	2,7	0,8	
	12 à 18 mois	8,6	6,5	2,1	
	18 mois	5,2	4,0	1,2	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		3,0	1,0	2,1	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.7.4.1 permettent de conclure que la participation à plusieurs mesures actives augmente légèrement le recours à l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi à court terme et que cet effet s'estompe à moyen terme.

6.7.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été un peu moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 6.7.5.7). Les écarts sont de 4 à 5 points de pourcentage, mais ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants ont passé entre 16 % et 27 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est environ 2 à 8 points de pourcentage moins élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ne jouissent pas d'une meilleure intégration en emploi. Leur moins grande admissibilité au programme d'assurance-emploi est donc cohérente avec leurs résultats sur l'emploi.

Environ 28 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est similaire à celle des non-participants et l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 6.7.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	44,9	48,8	-3,9	
	12 à 18 mois	29,0	32,9	-3,9	
	18 mois	46,2	51,1	-4,9	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	28,4	27,8	0,6	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	26,6	34,5	-7,9	***
	12 à 18 mois	15,7	17,2	-1,6	
	18 mois	23,0	28,7	-5,8	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-2,8	21,0	-23,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé un peu moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (3 %), alors que les non-participants ont connu une augmentation notable (21 %), d'où un écart statistiquement significatif de 24 points de pourcentage.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation multiple a pour effet diminuer significativement le temps passé au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

6.7.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude. Les écarts varient de 7 à 17 points de pourcentage. Par contre, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation à l'étude (date butoir), les participants et les non-participants sont aussi nombreux à recourir aux mesures et services d'Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi, reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre, du moins à court terme, le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Tableau 6.7.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	21,6	11,3	10,3	***
	12 à 18 mois	9,5	2,8	6,7	***
	18 mois	29,7	13,1	16,6	***
	Ponctuelle	4,1	2,2	1,9	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	17,6	21,3	-3,7	
	12 à 18 mois	12,2	9,9	2,3	
	18 mois	25,7	27,4	-1,7	
	Ponctuelle	13,5	12,3	1,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple est associée à une utilisation accrue des mesures à l'étude, mais pas des autres services offerts par Emploi-Québec. À plus long terme, cette utilisation s'estompe.

6.7.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,2 pour les participants et de 4,5 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant à plusieurs mesures actives ont été aussi nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, qu'à les considérer comme plus faibles. Les non-participants ont une perception plus positive, d'où un écart négatif, donc favorable aux non-participants.

Les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur leur qualité de vie en général. Sur la motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation, l'amélioration est plus importante chez les participants.

Tableau 6.7.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants à plusieurs mesures, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,17	4,52	-0,35	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	-0,03	0,13	-0,16	*
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,67	0,52	0,15	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,96	0,72	0,24	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,95	0,96	-0,02	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple a un impact légèrement négatif sur l'amélioration des revenus et positif sur la motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.7.8 Synthèse

La participation à plusieurs mesures actives à l'étude a des effets mitigés pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. D'une part, elle n'a pas d'effets sur l'insertion en emploi ou sur la rémunération, excepté un effet négatif sur la présence en emploi à moyen terme. De plus, leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation et il en est de même pour les non-participants. La participation a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assistance sociale et de diminuer de façon notable le recours à l'assurance-emploi, du moins à court terme. Les seuls autres effets notables de la participation multiple se manifestent dans une utilisation accrue des mesures à l'étude à court terme, alors que cet effet s'estompe à moyen terme. Enfin, la participation multiple a peu d'effet sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle considérée.

6.8 LES PARTICIPANTS AU VOLET CLUBS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁴⁹ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « clubs de recherche d'emploi » (CRE) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de favoriser le retour en emploi des personnes participantes.

Parmi les 822 individus ayant participé au volet CRE, interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 242 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.8.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.8.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet CRE ont des taux de présence en emploi très élevés et supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts varient de 7 à 11 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation au volet CRE augmente les chances d'occuper un emploi de 8 % (7 % / 81 %) sur une période de 12 mois et de 11 % (9 % / 83 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé d'environ 7 points de pourcentage, mais l'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.8.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	87,3	80,8	6,5	*
	12 à 18 mois	91,5	80,5	11,0	**
	18 mois	92,2	83,0	9,2	**
Ponctuelle 27 mois (%)		78,7	71,6	7,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.8.1.2, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été employés entre 63 % et 82 % du temps, comparativement à environ 50 % et 71 % pour les non-participants. Les écarts de 12 à 15 points de pourcentage sont statistiquement significatifs. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 7 semaines de plus en emploi dans les 12 mois suivant la participation (date butoir) et 3 semaines de plus entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant ainsi 10 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

⁴⁹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont moindres à ceux observés précédemment, et pour la période entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation, non significatifs.

Tableau 6.8.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	62,7	49,6	13,1	***
	12 à 18 mois	82,2	70,7	11,5	***
	18 mois	71,6	56,8	14,7	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	55,9	45,2	10,7	***
	12 à 18 mois	71,4	65,4	6,0	
	18 mois	63,5	52,0	11,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 6.8.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail. Ainsi, les participants ont travaillé 195 heures de plus dans l'année suivant la participation (date butoir) et 67 heures de plus entre le 12^e et le 18^e mois pour un total d'environ 338 heures de plus sur 18 mois. Les participants semblent aussi cumuler davantage de revenus d'emploi au cours de ces périodes, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne gagné plus de 27 000 \$ dans l'année fiscale 2011 et les non-participants, plus de 26 000 \$. Aucun écart statistiquement significatif n'est toutefois observé entre les deux groupes.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un CRE (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 10 % pour les participants et a diminué de 3 % pour les non-participants, créant ainsi un écart de 13 points de pourcentage (tableau 6.8.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (27 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 10 %) et les non-participants ont connu une diminution de 2 %, soit un écart de 12 points de pourcentage. Ces écarts sont statistiquement significatifs.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 169 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 41 heures. Au total, on peut attribuer aux mesures actives une hausse d'environ 210 heures de travail annuelles. Cela se traduit par une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui

a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 3 847 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une légère diminution de 226 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 4 073 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 1 792 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une baisse de 2 596 \$. Il en résulte donc un différentiel de 4 387 \$ favorable aux participants.

Tableau 6.8.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 188	993	195	**
	12 à 18 mois	773	706	67	
	18 mois	2 034	1 696	338	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	23 502	20 758	2 744	
	12 à 18 mois	15 053	14 561	492	
	18 mois	39 910	35 681	4 229	
	2011 ARC	27 859	26 728	1 131	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.8.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	10,2	-2,6	12,8	***
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	10,0	-2,3	12,3	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	169	-41	210	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 847	-226	4 073	*
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	1 792	-2 596	4 387	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet CRE a des effets positifs notables sur l'insertion en emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi. Qu'il

s'agisse de la présence en emploi, du temps travaillé ou de la rémunération d'emploi, les participants s'en tirent mieux. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants ne s'est guère améliorée.

6.8.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est de 11 semaines pour les participants et de 14 semaines pour les non-participants. L'écart de 3 semaines est statistiquement significatif.

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, environ une fois sur cinq, temporaire (21 % contre 24 %) et, près d'une fois sur dix, saisonnier (8 % contre 13 %). Les participants, comme les non-participants, reçoivent un salaire horaire d'environ 19 \$ l'heure.

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,8, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 6.8.2.2). Il en est de même pour les non-participants, de sorte qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes.

Tableau 6.8.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	10,5	14,1	-3,6	***
Emploi temporaire (%)	21,5	24,0	-2,5	
Emploi saisonnier (%)	7,9	12,8	-4,9	
Salaire horaire (\$)	19,20	19,89	-0,69	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.8.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,8	2,9	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (tableau 6.8.2.3). Par contre, les participants et les non-participants sont

tout aussi nombreux à considérer que cet emploi est relié à leur formation ou qu'il correspond à leur souhait (74 % contre 80 %).

Tableau 6.8.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,43	1,58	-0,15	*
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,20	1,29	-0,09	
Correspond au souhait (%)	73,6	80,0	-6,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE a pour principal effet de réduire le délai encouru, avant d'obtenir le principal emploi occupé par les prestataires actifs de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation.

6.8.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé au moment du sondage par les participants et les non-participants est, près d'une fois sur six, un emploi temporaire et, une fois sur dix, saisonnier. Par contre, les participants occupent moins fréquemment un emploi à temps plein (80 % contre 89 %). L'écart de 9 points de pourcentage est statistiquement significatif.

Tableau 6.8.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	12,7	14,7	-2,0	
Emploi saisonnier (%)	4,8	10,5	-5,7	
Emploi à temps plein (%)	80,0	88,6	-8,6	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,8, comme celui des emplois occupés par les non-participants. Les participants et les non-participants considèrent majoritairement que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation. Par ailleurs, les participants et les non-participants (78 %) indiquent majoritairement que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Aucun des écarts observés n'est statistiquement significatif.

Tableau 6.8.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,77	3,01	-0,24
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,37	1,50	-0,14
Correspond au souhait (%)	78,3	78,4	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE n'a pas d'effets notables sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, hormis une présence moindre dans des emplois à temps plein.

6.8.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants au volet CRE ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 6.8.4.1). Aucun écart n'est toutefois statistiquement significatif.

Tableau 6.8.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	6,1	2,8	3,3	
	12 à 18 mois	7,5	4,0	3,5	
	18 mois	8,0	5,0	3,0	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	4,2	3,7	0,5	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	2,7	0,9	1,8	**
	12 à 18 mois	5,2	2,5	2,7	
	18 mois	3,5	1,4	2,1	**
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,4	-0,6	3,0	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants au volet CRE ont aussi passé un peu plus de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Les écarts de 2 à 3 points de pourcentage sont, pour les périodes de 12 mois et de 18 mois, statistiquement significatifs.

On constate aussi qu'environ un participant sur vingt reçoit des prestations d'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Il en est de même des non-participants, de sorte qu'aucun écart statistiquement significatif n'est observé.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé 2,4 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une faible baisse de 0,6 %. L'écart de 3 points de pourcentage est statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.8.4.1 permettent de conclure que la participation au volet CRE a pour effet d'augmenter, légèrement et à court terme, le temps passé à l'assistance sociale par les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

6.8.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant leur participation (date butoir) (tableau 6.8.5.1). Les écarts de 17 à 19 points de pourcentage sont statistiquement significatifs.

Tableau 6.8.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	39,2	58,5	-19,3	***
	12 à 18 mois	21,3	24,2	-2,9	
	18 mois	42,0	59,0	-17,0	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	13,6	13,3	0,4	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	27,0	37,3	-10,3	***
	12 à 18 mois	10,6	10,0	0,6	
	18 mois	21,5	28,2	-6,7	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-11,2	28,0	-39,2	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé 27 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation, ce qui est moins élevé de 10 points de pourcentage que pour les non-participants. Sur 18 mois, l'écart est de 7 points de pourcentage. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme

d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure intégration en emploi et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats du tableau sont cohérents avec un meilleur maintien en emploi.

Environ 14 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Il en est à peu près de même pour les non-participants, de sorte qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-11 %), alors que les non-participants y ont passé plus de temps (28 %). Il en résulte un écart de 39 points de pourcentage favorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet CRE a pour effet de réduire le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient prestataires de ce programme au moment de commencer leur participation.

6.8.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 4 à 8 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec.

Tableau 6.8.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	6,1	1,8	4,4	**
	12 à 18 mois	5,6	1,8	3,9	**
	18 mois	10,8	3,1	7,7	***
	Ponctuelle	2,8	2,5	0,4	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	16,0	14,5	1,5	
	12 à 18 mois	9,4	3,1	6,3	***
	18 mois	23,0	16,5	6,5	
	Ponctuelle	11,7	8,8	3,0	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs

compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude. Par ailleurs, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), les participants ne sont pas plus susceptibles d'être inscrits à une des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et s'estompe dans le temps.

En bref. La probabilité que les personnes sans soutien public du revenu recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec, augmente après la participation au volet CRE, mais cet effet s'estompe à moyen terme.

6.8.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,8 pour les participants et de 4,6 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet CRE ont obtenu un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été légèrement plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration comparable de leur revenu personnel et l'écart rapporté par les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet CRE et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler ou à améliorer sa formation ainsi que la qualité de vie en général. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 6.8.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux clubs de recherche d'emploi, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,83	4,64	0,19
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,08	0,12	-0,04
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,80	0,82	-0,02
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,87	0,82	0,05
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,29	1,31	-0,02

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure CRE n'a pas d'effet notable sur le revenu personnel, l'estime de soi, la motivation et la perception de la qualité de vie des prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.8.8 Synthèse

La participation au volet CRE a des effets positifs pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ainsi, les participants se démarquent au chapitre de la présence et du temps passé en emploi ainsi que des heures de travail. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation alors que celle des non-participants n'a guère changé. On note aussi un recours à l'assurance-emploi moins élevé, à court terme, par les participants, mais également une hausse modeste du recours à l'assistance sociale. Les participants au volet CRE intègrent plus rapidement le marché du travail et ils occupent généralement des emplois de qualité comparable à ceux des non-participants, et cela aussi bien dans l'année qui suit la participation qu'au moment du sondage. Les seuls autres effets notables de la participation au volet CRE se manifestent dans une utilisation accrue des mesures et des activités offertes par Emploi-Québec à court terme, alors que cet effet s'estompe à moyen terme. Enfin, le volet CRE n'a pas d'effet sur la vie sociale et professionnelle.

6.9 LES PARTICIPANTS AU VOLET SERVICES SPÉCIALISÉS

Les résultats présentés dans cette section⁵⁰ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « services spécialisés » (SSP) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de développer les connaissances, l'attitude et l'employabilité des participants.

Parmi les 870 individus ayant participé au volet SSP interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 260 étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

6.9.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 6.9.1.1 montrent que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet SSP ont des taux de présence en emploi comparables à ceux des non-participants de même statut. Les faibles écarts de 1 à 2 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, l'écart entre les participants et les non-participants est de 7 points de pourcentage, mais, encore une fois, n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.9.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	82,6	80,4	2,2
	12 à 18 mois	84,3	83,4	1,0
	18 mois	86,1	84,1	2,0
Ponctuelle 27 mois (%)		69,5	76,4	-6,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 6.9.1.2, les participants et les non-participants ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Les participants semblent passer un peu plus de temps en emploi (écarts de 3 à 6 points de pourcentage). Le temps passé en emploi à temps plein est inférieur à celui passé en emploi, comme on devait s'y attendre. Toutefois, les écarts entre les participants et les non-participants sont similaires à ceux observés pour le temps en emploi. Aucun écart significatif n'est observé entre les deux groupes sur le temps passé en emploi, ou en emploi à temps plein.

Le tableau 6.9.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants, aussi bien en termes d'heures de travail que de rémunération d'emploi. Aucune différence

⁵⁰ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 6.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes dans les heures de travail ou dans la rémunération d'emploi.

Tableau 6.9.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	56,9	50,8	6,1
	12 à 18 mois	74,9	72,3	2,6
	18 mois	64,2	58,9	5,2
En emploi à temps plein (%)	12 mois	48,9	44,4	4,5
	12 à 18 mois	67,2	65,1	2,2
	18 mois	55,9	52,0	3,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 6.9.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des
participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	1 081	974	108
	12 à 18 mois	731	698	32
	18 mois	1 829	1 697	132
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	18 930	19 423	-494
	12 à 18 mois	13 314	14 354	-1 041
	18 mois	32 801	34 561	-1 760
	2011 ARC	28 324	24 560	3 763

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 2 % pour les participants, alors qu'elle a diminué de 8 % pour les non-participants (tableau 6.9.1.4). Il en résulte un écart de 10 points de pourcentage, soit l'équivalent

de 5 semaines en moyenne, favorable aux participants. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé un peu moins de temps en emploi (29 semaines contre 31 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé un peu plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 1 %), alors que les non-participants ont connu une baisse de 10 %. Il en résulte un écart de 11 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 13 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs diminuer de 203 heures. On peut attribuer aux mesures actives un gain d'environ 216 heures de travail annuelles.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 368 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une diminution avoisinant 3 000 \$. L'écart de rémunération n'est toutefois pas statistiquement significatif. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi de 503 \$ inférieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une baisse de 5 059 \$. Il en résulte donc un différentiel de 4 556 \$ favorable aux participants, lequel n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.9.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	1,6	-8,3	9,9	*
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	1,4	-9,7	11,1	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	13	-203	216	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	368	-3 043	3 411	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	-503	-5 059	4 556	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet SSP a eu pour effet de prémunir les participants prestataires actifs de l'assurance-emploi contre une détérioration de leur insertion en emploi. Ainsi, les participants ne se démarquent pas des non-participants quant à leur insertion en emploi après la participation (date butoir). De plus, leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation alors que celle des non-participants s'est détériorée.

6.9.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est de 14 semaines pour les participants et de 18 semaines pour les non-participants. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

L'emploi occupé par les participants semble un peu moins souvent temporaire (20 % contre 25 %) ou saisonnier (13 % contre 18 %) que celui occupé par les non-participants. En revanche, il procurerait un salaire horaire moindre d'environ 1,40 \$. Toutefois, aucun écart significatif n'est observé entre les groupes, quant à ces caractéristiques de l'emploi occupé.

Tableau 6.9.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	14,3	17,7	-3,5
Emploi temporaire (%)	19,6	25,1	-5,4
Emploi saisonnier (%)	12,5	18,2	-5,7
Salaire horaire (\$)	17,80	19,16	-1,36

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Les non-participants occupent des emplois ayant un niveau de compétence se situant en moyenne à 2,6. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les groupes.

Tableau 6.9.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,6	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation (tableau 6.9.2.3). Les participants semblent moins nombreux que les non-participants à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait, mais l'écart de 7 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 6.9.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,36	1,37	-0,01
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,98	1,08	-0,10
Correspond au souhait (%)	68,9	75,7	-6,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun indicateur ne présente d'écart statistiquement significatif. On en déduit que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet SSP n'occupent pas des emplois différents des non-participants dans l'année qui suit la participation.

6.9.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants et les non-participants est, près d'une fois sur cinq, un emploi temporaire et, près d'une fois sur dix, saisonnier. Pour une majorité de participants et de non-participants, l'emploi occupé au moment du sondage est un emploi à temps plein. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 6.9.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Emploi temporaire (%)	16,2	21,6	-5,4
Emploi saisonnier (%)	9,5	14,8	-5,3
Emploi à temps plein (%)	83,8	84,8	-1,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,6. Il en est de même des emplois détenus par les non-participants. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation. Par contre, les participants semblent moins nombreux à considérer que l'emploi occupé correspond à leur souhait (72 % contre 80 %). L'écart de 8 points de pourcentage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 6.9.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,62	2,65	-0,03
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,29	1,40	-0,11
Correspond au souhait (%)	72,1	79,8	-7,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun indicateur ne présente d'écart statistiquement significatif. On en déduit que les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant au volet SSP n'occupent pas des emplois différents des non-participants au moment du sondage.

6.9.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été peu nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 6.9.4.1). Les écarts sont faibles (0 à 1 point de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 6.9.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	4,7	3,4	1,3
	12 à 18 mois	4,7	4,1	0,6
	18 mois	6,1	4,9	1,2
Présence ponctuelle (%)	27 mois	2,8	2,8	0,1
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	2,1	1,5	0,6
	12 à 18 mois	3,8	2,8	1,0
	18 mois	2,7	1,9	0,8
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,0	0,4	1,7 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants ont passé moins du vingtième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Encore une fois, les écarts sont faibles (0 à 1 point de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), moins d'un participant sur vingt et autant de non-participants reçoivent des prestations d'assistance sociale. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé 2 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe peu de changement. Le faible écart de 2 points de pourcentage observé entre les participants et les non-participants est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.9.4.1 permettent de conclure que la participation au volet SSP n'a pratiquement aucun effet sur le recours à l'assistance sociale pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

6.9.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été moins nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir) (tableau 6.9.5.1).

Tableau 6.9.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	37,6	53,9	-16,3	***
	12 à 18 mois	20,3	25,8	-5,5	
	18 mois	39,3	53,8	-14,5	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	13,6	18,2	-4,6	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	26,4	36,1	-9,7	***
	12 à 18 mois	13,2	12,1	1,2	
	18 mois	22,0	28,1	-6,1	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-3,1	10,3	-13,4	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé environ 26 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation (tableau 6.9.5.1), ce qui est environ 10 points de pourcentage moins élevés que pour les non-participants. Sur 18 mois, l'écart est de 6 points de pourcentage. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu

précédemment que les participants ne jouissent pas d'une meilleure intégration en emploi et donc, ne bénéficient probablement pas d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi.

Environ 14 % des participants reçoivent des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date butoir. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée pour les non-participants, bien que l'écart ne soit pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé marginalement moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (3 %). Par ailleurs, on observe une augmentation du temps passé à l'assurance-emploi (10 %) chez les non-participants de même statut. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 13 points de pourcentage favorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet SSP a pour effet de diminuer, à court terme, le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation. Cet effet semble s'estomper à moyen terme.

6.9.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 6 % à 12 %, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec.

Tableau 6.9.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	8,0	2,4	5,6	**
	12 à 18 mois	8,9	1,6	7,3	***
	18 mois	16,4	4,0	12,5	***
	Ponctuelle	4,2	2,3	1,9	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	13,1	14,2	-1,0	
	12 à 18 mois	10,3	3,4	6,9	***
	18 mois	23,5	17,0	6,4	*
	Ponctuelle	12,7	6,2	6,5	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur

employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude. Par ailleurs, au moment du sondage, les participants sont plus susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants persiste dans le temps.

En bref. La probabilité que les prestataires actifs de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation au volet SSP.

6.9.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 4,3 pour les participants et de 4,6 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi participant ou non au volet SSP ont obtenu un score pratiquement nul à l'indice de modification du revenu. Ces personnes ont donc été tout aussi nombreuses à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, qu'à les considérer comme plus faibles.

On note aussi que les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur leur qualité de vie en général. À cet égard, les participants perçoivent une amélioration accrue de leur motivation à travailler et à améliorer leur formation comparativement aux non-participants.

Tableau 6.9.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants aux services spécialisés, prestataires de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,30	4,57	-0,27	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	-0,10	0,00	-0,10	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,89	0,84	0,04	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,96	0,68	0,27	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,14	1,25	-0,11	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet SSP n'a pas d'impact quantifiable sur la perception de la vie sociale et professionnelle, hormis sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation.

6.9.8 Synthèse

La participation au volet SSP a des effets mitigés pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à leur insertion en emploi après la participation. De plus, leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Par contre, celle des non-participants s'est détériorée. La participation a donc eu comme effet de « prémunir » les participants contre une détérioration de leur situation d'emploi. Le volet SSP a peu, voire pas, d'influence sur le recours à l'assistance sociale de la part des participants, ceux-ci continuant à avoir peu recours à ce programme de soutien du revenu. Par contre, les participants ont moins recours au programme d'assurance-emploi, du moins à court terme. La participation au volet SSP a aussi pour effet une utilisation accrue des mesures et activités offertes par Emploi Québec mais a peu d'effets sur la vie sociale et professionnelle, sauf sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation. Par ailleurs, le volet SSP ne permet pas aux participants d'obtenir des emplois dont les caractéristiques sont différentes de celles des emplois obtenus par les non-participants. Cela est vrai autant pour les emplois occupés dans l'année qui suit la participation que ceux occupés au moment du sondage.

Chapitre 7

Les effets nets sur les personnes admissibles de l'assurance-emploi

7.1 L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Parmi les 7 100 participants interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 1 686 (24 %) étaient d'anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation. En excluant l'échantillon supplémentaire des volets clubs de recherche d'emploi et services spécialisés, les participants utilisés pour les modélisations dans cette section se chiffrent à 1 336. Pour mesurer l'effet net de la participation aux mesures actives, Emploi et Développement social Canada a constitué un groupe témoin de 3 000 anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi n'ayant participé à aucune mesure et le MESS, un groupe témoin de 1 000 autres anciens prestataires ayant eu uniquement une évaluation de leur employabilité. Parmi eux, 871 individus ont répondu au sondage et accepté l'utilisation des données administratives. Les résultats d'évaluation qui suivent découlent d'une comparaison minutieuse des deux groupes basée sur la méthode d'appariement par scores de propension. Les modalités de sélection des groupes de participants et de non-participants ainsi que les méthodes économétriques utilisées sont décrites de façon détaillée dans le rapport méthodologique.

Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s). Il est important de souligner que les résultats bruts associés aux participants dans ce chapitre peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3. Dans le présent chapitre, ces résultats sont non pondérés (voir section 2.2.5.2) et sont basés sur les répondants au sondage ayant accepté l'utilisation des données administratives. De plus, l'option « common support » utilisée dans les modélisations pour assurer un meilleur appariement des participants et non-participants peut avoir pour effet d'exclure des participants pour lesquels aucun non-participant ne présente un profil suffisamment similaire.

7.1.1 L'insertion en emploi

L'insertion en emploi est un thème clé de la performance des mesures actives offertes par Emploi-Québec. Chacun des critères analysés ci-dessous étudie sous un angle différent la contribution nette des mesures actives sur l'insertion sur le marché du travail. Chacun de ces critères est défini au chapitre 3, section 3.1.1.1, à l'exception des deux critères suivants qui ont été ajoutés à la suite de l'obtention des données de l'Agence de revenu du Canada :

- ♦ La rémunération d'emploi en 2011, laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 selon les données de l'Agence de revenu du Canada. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période;
- ♦ La différence de rémunération d'emploi entre 2011 et l'année précédant la participation (date butoir), laquelle correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome pour l'année fiscale 2011 moins le revenu brut d'emploi salarié ou autonome de l'année fiscale précédant la participation (2008 ou 2009 selon que la participation a débuté en 2009 ou 2010) selon les données de l'Agence de revenu du Canada.

Les données du tableau 7.1.1.1 montrent que les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi participant à au moins une des mesures actives à l'étude ont des taux de présence plus élevés que les non-participants de même statut. L'écart est d'environ 12 de pourcentage, indépendamment de la période considérée. Ces différences sont statistiquement significatives. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à au moins une de ces mesures augmente les chances d'occuper un emploi de 18 % (12 % / 63 %) sur une période de 12 mois et de 18 mois (12 % / 66 %).

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 9 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à ces mesures actives augmente de 17 % (9 % / 54 %) les chances des

personnes admissibles de l'assurance-emploi d'être en emploi près de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 7.1.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	74,3	62,8	11,5	***
	12 à 18 mois	75,3	63,7	11,5	***
	18 mois	77,9	66,2	11,7	***
Ponctuelle 27 mois (%)		63,3	54,0	9,3	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.1.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées entre 52 % et 66 % du temps, comparativement à environ 46 % et 55 % pour les non-participants. Les écarts observés varient de 6 à 11 points de pourcentage. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé environ 3 semaines de plus en emploi dans les 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation (date butoir), soit un total de 6 semaines de plus sur 18 mois. Ces résultats sont, eux aussi, statistiquement significatifs.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, se manifestent également, eu égard à la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Pour cette clientèle, donc, la présence accrue en emploi s'est principalement manifestée sous la forme d'emploi à temps plein. Par ailleurs, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi, et sont eux aussi statistiquement significatifs.

Le tableau 7.1.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en terme d'heures de travail et de rémunération, bien que dans ce dernier cas, les effets ne soient pas tous statistiquement significatifs. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 143 heures de plus que les non-participants. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 289 heures de plus et ont des revenus plus élevés d'environ 2 937 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 19 545 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 17 693 \$, soit un écart de 1 853 \$ favorable aux participants, mais pas statistiquement significatif.

Tableau 7.1.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	51,5	45,8	5,7	***
	12 à 18 mois	66,0	55,0	11,0	***
	18 mois	57,7	49,2	8,5	***
En emploi à temps plein (%)	12 mois	44,4	38,1	6,3	***
	12 à 18 mois	56,9	47,5	9,3	***
	18 mois	49,7	41,8	7,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.1.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 001	858	143	***
	12 à 18 mois	633	519	115	***
	18 mois	1 681	1 392	289	***
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	15 410	14 384	1 027	
	12 à 18 mois	10 581	9 058	1 523	***
	18 mois	26 876	23 939	2 937	**
	2011 ARC	19 545	17 693	1 853	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à une mesure (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 11 % pour les participants et de 6 % pour les non-participants (tableau 7.1.1.4). On constate donc que la proportion du temps en emploi s'est davantage accrue pour les participants, d'où un effet statistiquement significatif de 4 points de pourcentage. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé pratiquement autant de temps en emploi (21 semaines contre 20 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 10 %), alors que les non-participants ont connu une augmentation de 6 %. Il en résulte un écart résiduel de 5 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse moyenne de 245 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 134 heures. L'écart de 111 heures de travail annuelles est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 4 079 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une augmentation de 2 188 \$. Il en résulte un écart, statistiquement significatif, de 1 891 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 8 152 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une augmentation de 5 245 \$. Il en résulte donc un différentiel de 2 907 \$ favorable aux participants et statistiquement significatif.

Tableau 7.1.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	10,5	6,4	4,1	*
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	10,4	5,9	4,5	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	245	134	111	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 079	2 188	1 891	**
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	8 152	5 245	2 907	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La grande majorité des indicateurs présente des écarts statistiquement significatifs. Tous mènent à conclure que la participation à une des mesures actives à l'étude a eu des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi des anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi. Que ce soit en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail ou de rémunération d'emplois, les participants s'en tirent mieux. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation et cette amélioration est plus marquée que celle vécue par les non-participants.

7.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Il a été établi à la section 7.1.1 qu'une proportion accrue de participants intégrait le marché du travail comparativement aux non-participants. Il importe de vérifier si cette intégration en emploi se fait conjointement à l'obtention d'emplois de meilleure qualité. Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants dans

l'année suivant la participation à une mesure active (date butoir). Ces critères sont définis à la section 3.1.2.1 du chapitre 3.

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était d'environ 15 semaines pour les participants et les non-participants (tableau 7.1.2.1). Comparativement aux non-participants, les participants occupent aussi fréquemment un emploi temporaire (19 % contre 15 %) ou un emploi saisonnier (18 % contre 17 %). Les participants et les non-participants reçoivent un salaire horaire d'environ 16 \$ l'heure. Aucune différence n'est statistiquement significative sur ces aspects.

Tableau 7.1.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	14,5	15,6	-1,1
Emploi temporaire (%)	18,5	15,2	3,3
Emploi saisonnier (%)	17,9	17,3	0,6
Salaire horaire (\$)	16,0	16,3	-0,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants, de sorte qu'aucun écart statistiquement significatif n'est observé.

Tableau 7.1.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,4	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (tableau 7.1.2.3). Ils sont toutefois plus nombreux à considérer qu'il est en lien avec leur formation et qu'il correspond à leur souhait (75 % contre 70 %).

Tableau 7.1.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,32	1,24	0,08	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,10	0,87	0,23	***
Correspond au souhait (%)	75,4	69,7	5,8	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seulement deux indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. De plus, la différence estimée est relativement faible. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

7.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Dans ce qui suit, nous allons examiner six critères dans le but de caractériser les emplois obtenus par les participants et les non-participants au moment du sondage. Ces critères sont définis à la section 3.1.3.1 du chapitre 3.

Les participants ont un emploi temporaire dans 13 % des cas et les non-participants dans 11 % des cas (tableau 7.2.3.1). Les participants ne sont que 16 % à obtenir un emploi saisonnier, alors que les non-participants sont à peine moins nombreux à faire de même, soit 14 %. Les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à détenir un emploi à temps plein (79 % contre 74 %). Toutefois, aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur ces aspects.

Tableau 7.1.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	12,9	10,9	2,0
Emploi saisonnier (%)	15,5	13,8	1,6
Emploi à temps plein (%)	79,0	73,9	5,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5 et ne se distingue pas du niveau de compétence des emplois occupés par les non-participants (tableau 7.1.3.2).

Les participants sont légèrement plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation et cette différence est statistiquement significative. La majorité des participants (80 %) et des non-participants (76 %) indiquent que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 7.1.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé
au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant
occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,52	2,48	0,04
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,31	1,16	0,16 **
Correspond au souhait (%)	80,2	75,7	4,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul indicateur utilisé pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. De plus, la différence estimée est relativement faible. On doit en conclure que les mesures actives étudiées ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu au moment du sondage.

7.1.4 Le recours à l'assistance sociale

L'intégration en emploi n'est qu'une facette de la performance des mesures actives d'Emploi-Québec. Celles-ci peuvent également être évaluées à partir de leur efficacité à diminuer l'utilisation de l'assistance sociale. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.4 du chapitre 3, auxquels s'ajoutent les critères suivants :

- ♦ La présence à l'assistance sociale au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assistance sociale au cours de ces périodes selon les fichiers du MESS.

Un participant sur quatre a eu recours à l'assistance sociale dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir) (tableau 7.1.4.1). Les écarts nets sur ces périodes varient de 5 à 7 points de pourcentage, indiquant une présence moindre des participants à l'assistance sociale. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), environ un participant sur sept (15 %) recevait des prestations d'assistance sociale. L'écart avec les non-participants est de 7 points de pourcentage et est statistiquement significatif.

Les participants ont passé moins du cinquième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation, alors que les non-participants y ont passé près du quart de leur temps. L'écart est d'environ 9 points de pourcentage, soit l'équivalent de 1,5 mois sur la période de 18 mois.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé environ 1 % moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe plutôt une hausse de 5 %. Ainsi, même en tenant individuellement compte du temps passé à

l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de 6 points de pourcentage (donc favorable aux participants) entre les participants et les non-participants.

Tableau 7.1.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	25,2	30,2	-4,9	**
	12 à 18 mois	19,0	26,3	-7,3	***
	18 mois	26,9	31,8	-4,9	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	14,5	21,5	-7,0	***
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	16,6	25,2	-8,6	***
	12 à 18 mois	14,9	23,4	-8,5	***
	18 mois	16,0	24,6	-8,6	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-0,6	5,5	-6,2	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.1.4.1 permettent de conclure que la participation à une des mesures actives à l'étude a pour effet de diminuer significativement l'utilisation de l'assistance sociale par les participants anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi. Cette réduction du recours à l'assistance sociale est observable, peu importe le critère utilisé. Par ailleurs, les effets bénéfiques des mesures sont observables deux ans, en moyenne, après la participation.

7.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

Dans cette section, nous examinons l'effet des mesures actives à l'étude sur l'utilisation de l'assurance-emploi par les personnes qui, au moment de commencer leur participation, étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cette question est étudiée à l'aide de cinq critères décrits à la section 3.1.5.1 du chapitre 3. À ces critères s'ajoutent les suivants :

- ♦ La présence à l'assurance-emploi au cours des 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (date butoir), laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations de l'assurance-emploi au cours de ces périodes selon les fichiers de EDSC.

Les participants ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts sont d'environ 5 points de pourcentage (tableau 7.1.5.1) et sont statistiquement significatifs. Environ 14 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date participation. Cette proportion est pratiquement équivalente à celle observée pour les non-participants, de sorte que l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Les participants ont passé environ le dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est 3 points de pourcentage plus élevés que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants ont une intégration en emploi supérieure et donc bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 7.1.5.1 sont cohérents avec l'intégration en emploi des participants aux mesures actives.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à une des mesures à l'étude ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-9 %). Par contre, on observe une réduction du temps passé à l'assurance-emploi (-19 %) beaucoup plus grande chez les non-participants, d'où un écart de 10 points de pourcentage à la faveur de ces derniers.

Tableau 7.1.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	23,0	17,4	5,6	***
	12 à 18 mois	15,0	13,6	1,4	
	18 mois	24,4	18,9	5,4	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	14,4	15,1	-0,7	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	11,5	8,2	3,3	***
	12 à 18 mois	10,6	7,3	3,3	***
	18 mois	11,2	7,9	3,3	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-8,8	-18,8	10,0	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation aux mesures actives à l'étude a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi, principalement à court terme. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

7.1.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 2 à 10 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont encore un peu plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude. On en déduit que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants persiste à moyen terme bien qu'il tende à diminuer.

Tableau 7.1.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	12,3	2,9	9,4	***
	12 à 18 mois	5,9	3,7	2,2	*
	18 mois	16,3	6,4	10,0	***
	Ponctuelle	5,1	2,7	2,5	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	15,3	11,4	4,0	**
	12 à 18 mois	7,6	6,0	1,5	
	18 mois	21,6	14,5	7,2	***
	Ponctuelle	11,5	9,8	1,7	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude, principalement dans le court terme.

7.1.7 La vie sociale et professionnelle

La participation à des mesures actives peut avoir des effets sur plusieurs facettes de la vie professionnelle et sociale. Dans cette section, nous nous intéressons à l'impact de la participation aux mesures à l'étude sur des aspects qualitatifs et quantitatifs de la vie professionnelle et sociale. Les indicateurs utilisés sont définis à la section 3.1.7.1 du chapitre 3.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2010 est de 3,4 pour les participants et de 3,3 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les participants tout comme les non-participants ont obtenu un score de 0,1, ce qui indique qu'ils ont été légèrement plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. L'écart rapporté pour les deux groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant aux mesures ont, en moyenne, un score de 1,0, soit l'équivalent d'une amélioration dans au moins un des deux critères. L'écart de 0,3 avec les non-participants est statistiquement significatif et est relativement important sur une telle échelle. Autant les participants (1,1) que les non-participants (0,8) montrent une amélioration dans leur volonté à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer leur formation. L'amélioration est toutefois plus marquée pour les participants et l'écart avec les non-participants est statistiquement significatif.

Sur la qualité de vie, les résultats sont sans équivoque et montrent que les participants perçoivent une amélioration plus grande de la qualité de leur vie (1,7) que les non-participants (1,1). L'écart est statistiquement significatif et vaut plus de 0,5, ce qui est important sur une telle échelle. L'interprétation de ce paramètre est à l'effet qu'il est plus probable de retrouver les participants dans les valeurs positives et élevées de l'indicateur que les non-participants.

Tableau 7.1.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,42	3,28	0,15	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,14	0,12	0,03	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,04	0,75	0,29	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,08	0,84	0,23	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,66	1,11	0,55	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Plusieurs indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs. Ils indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoit une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes d'estime de soi, de la motivation à travailler, ainsi que de la perception de la qualité de vie.

7.1.8 Synthèse

La participation à au moins une des mesures actives à l'étude a des effets positifs indéniables pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets bénéfiques sur la présence en emploi, sur le temps passé en emploi, et la rémunération. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation et ce, de façon plus marquée que l'amélioration vécue par les non-participants a été plus modeste. Il est aussi intéressant de noter que les effets sur l'emploi perdurent au moins près de deux ans, en moyenne, après la participation. S'il est vrai cependant que les participants recourent légèrement davantage à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à une plus grande admissibilité au programme due à l'amélioration de leur situation d'emploi. Sur l'utilisation de l'assistance sociale, la participation a pour effet de réduire le recours à cette forme de soutien du revenu. Il ressort aussi de l'analyse que plus de participants à une mesure sont susceptibles de recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec dans l'année qui suit la fin de leur participation. Enfin, les mesures actives ont peu d'effets sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation. Toutefois, elles génèrent des améliorations notables sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation, de même que sur la perception de la qualité de vie.

7.2 LES PARTICIPANTS À LA MESURE PROJETS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁵¹ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux projets de préparation à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de l'intégration au milieu de travail.

Parmi les 896 participants à la mesure « Projets de préparation à l'emploi » (PPEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données administratives, 190 étaient d'anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.2.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.2.1.1 montrent que les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont eu des taux de présence supérieurs à ceux des non-participants au cours des périodes suivant la participation. Toutefois, les écarts de 3 à 8 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi de 48 % comparativement à 46 % pour les non-participants. L'écart de 2 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.2.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	64,8	56,9	7,9
	12 à 18 mois	61,2	58,0	3,2
	18 mois	67,9	60,3	7,5
Ponctuelle 27 mois (%)		48,3	46,4	1,9

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.2.1.2, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées respectivement 37 % et 54 % du temps au cours des 12 mois et entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de leur participation, de sorte qu'elles ont été employées 44 % du temps au cours de la période de 18 mois suivant leur participation. Les non-participants ont passé autant de temps en emploi et les écarts variant de -2 à 5 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs.

Les constats eu égard à la proportion du temps en emploi se manifestent également eu égard à la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Les écarts observés

⁵¹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi.

Tableau 7.2.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	36,8	39,1	-2,4
	12 à 18 mois	53,5	48,5	4,9
	18 mois	43,9	42,3	1,5
En emploi à temps plein (%)	12 mois	27,6	27,4	0,2
	12 à 18 mois	42,0	35,5	6,6
	18 mois	33,0	30,2	2,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.2.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, au cours de l'année suivant la participation, ces derniers travaillent en moyenne 35 heures de moins que les non-participants. Cela se traduit par des revenus plus faibles de l'ordre de 886 \$. Sur une période de 18 mois, ils travaillent 46 heures de plus et ont des revenus plus faibles de l'ordre de 512 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 9 659 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 11 210 \$, soit un écart de 1 551 \$ favorable aux non-participants. Aucun des écarts n'est statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un PPEM (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 3 % pour les participants et de 5 % pour les non-participants (tableau 7.2.1.4). Il en résulte un écart de 2 points de pourcentage défavorable aux participants, mais non significatif d'un point de vue statistique. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé un peu moins de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) (-1 %) durant l'année qui l'a suivie, alors que les non-participants en ont passé davantage (3 %), d'où un différentiel de 4 points de pourcentage défavorable aux participants. Les participants rapportent aussi une plus faible augmentation du nombre d'heures travaillées. Par contre, ils rapportent une augmentation un peu plus importante de leur rémunération d'emploi entre l'année qui précède et celle qui suit leur participation comparativement aux non-participants. Les écarts avec les non-participants sont respectivement de -77 heures et 797 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs (4 676 \$) aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation et les non-participants, des revenus supérieurs de 4 013 \$. L'écart de 663 \$ est favorable aux participants. Toutefois, aucun de ces écarts n'est statistiquement significatif.

Tableau 7.2.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	637	673	-35
	12 à 18 mois	469	431	38
	18 mois	1 152	1 106	46
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	8 613	9 499	-886
	12 à 18 mois	6 321	7 457	-1 135
	18 mois	15 622	16 134	-512
	2011 ARC	9 659	11 210	-1 551

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.2.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	2,6	4,7	-2,0
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	-1,0	2,7	-3,7
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	19	96	-77
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 439	642	797
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	4 676	4 013	663

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent que la participation à la mesure PPEM n'a pas d'effets probants sur l'insertion en emploi des personnes admissibles de l'assurance-emploi. Cela est vrai autant en termes de présence en emploi, de temps passé en emploi, de nombre d'heures de travail et de rémunération. De plus, leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était auparavant, tout comme celle des non-participants.

7.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était d'environ 19 semaines pour les participants et les non-participants (tableau 7.2.1).

Environ une fois sur sept, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est un emploi temporaire (17 % contre 17 %) ou saisonnier (12 % contre 16 %). En moyenne, cet emploi procure un salaire horaire d'environ 15 \$ l'heure. Aucune différence statistiquement significative n'est observée sur ces caractéristiques de l'emploi.

Tableau 7.2.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	19,3	18,6	0,7
Emploi temporaire (%)	16,9	16,7	0,2
Emploi saisonnier (%)	12,0	16,4	-4,4
Salaire horaire (\$)	15,0	14,6	0,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Pour les non-participants, le niveau de compétence est en moyenne de 2,3.

Tableau 7.2.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,2	2,3	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation et à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (61 % contre 58 %). Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur les caractéristiques de l'emploi.

Tableau 7.2.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,14	1,24	-0,09
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,77	0,80	-0,03
Correspond au souhait (%)	61,0	58,3	2,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure PPEM n'a pas d'effet sur les caractéristiques des emplois occupés dans l'année qui suit la participation par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire (13 % contre 13 %) ou un emploi à temps plein (68 % contre 69 %). Ils sont toutefois moins nombreux à occuper un emploi saisonnier (7 % contre 12 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.2.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	12,9	12,5	0,4
Emploi saisonnier (%)	7,1	12,3	-5,1
Emploi à temps plein (%)	68,1	69,1	-1,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est comparable à celui des non-participants. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à considérer que l'emploi occupé est en lien avec leur formation ou leur expérience de travail. La majorité des participants (71 %) et des non-participants (73 %) indique que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Aucun écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.2.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux projets de préparation à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,16	2,38	-0,22
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,05	1,07	-0,02
Correspond au souhait (%)	70,6	73,1	-2,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire l'emploi détenu au moment du sondage ne présente d'écart statistiquement significatif. On en conclut que la mesure PPEM n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi principal détenu au moment du sondage par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Quelle que soit la période considérée, les participants sont moins présents à l'assistance sociale que les non-participants (tableau 7.2.4.1). Les écarts varient de 9 à 12 points de pourcentage en faveur des participants. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), les participants sont toujours moins nombreux à recourir à l'assistance sociale comparativement aux non-participants. L'écart est de 10 points de pourcentage. On en déduit que les effets de la mesure PPEM sur la présence à l'assistance sociale persistent après deux ans pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

Les participants ont passé moins de temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation comparativement aux non-participants. Ces écarts sont d'environ 13 points de pourcentage et sont tous statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé seulement 3 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, l'augmentation est de 9 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de 6 points de pourcentage favorable aux participants, mais non statistiquement significatif.

Tableau 7.2.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	43,8	53,1	-9,2	
	12 à 18 mois	30,8	43,2	-12,3	**
	18 mois	45,2	55,0	-9,8	*
Présence ponctuelle (%)	27 mois	25,3	35,5	-10,2	**
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	31,3	43,9	-12,6	***
	12 à 18 mois	25,5	38,7	-13,3	***
	18 mois	29,4	42,2	-12,8	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		2,6	8,7	-6,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.2.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM a pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale pour les personnes qui, au départ, étaient d'anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi. Cet effet perdure sur deux ans.

7.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été aussi nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts sont faibles (tableau 7.2.5.1) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Les participants ont passé autant de temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation comparativement aux non-participants. Les écarts sont faibles et ne sont pas statistiquement significatifs.

Environ 7 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée pour les non-participants, mais l'écart de 4 points de pourcentage n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure PPEM ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-18 %). Il en est de même chez les non-participants (-18 %), d'où un différentiel avoisinant zéro.

Tableau 7.2.5.1**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	14,2	13,2	1,0
	12 à 18 mois	8,9	10,2	-1,3
	18 mois	14,2	13,5	0,7
Présence ponctuelle		6,8	11,3	-4,4
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	3,6	5,3	-1,6
	12 à 18 mois	5,8	6,0	-0,2
	18 mois	4,4	5,5	-1,2
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-17,6	-17,7	0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure PPEM n'a pas d'effets sur le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.2.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 6 à 11 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec. Ces écarts sont compatibles avec les objectifs de cette mesure. Précisons que la mesure PPE s'adresse à une clientèle éloignée du marché du travail, souvent peu scolarisée, et qu'elle vise l'amélioration de l'employabilité des participants, généralement des jeunes adultes âgés de moins de 30 ans, par le retour aux études, notamment la mesure MFOR, ou par la participation à d'autres mesures favorisant l'acquisition de compétences. Malgré tout, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

On note aussi qu'à plus long terme, cet effet s'estompe. Ainsi, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, les participants sont aussi nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude ou à recourir à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec. Les écarts sont faibles et ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 7.2.6.1**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux projets de préparation à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	15,1	5,1	10,0	***
	12 à 18 mois	10,3	4,4	5,9	**
	18 mois	21,2	9,1	12,1	***
	Ponctuelle	9,6	7,1	2,4	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,9	12,5	7,3	*
	12 à 18 mois	10,3	7,1	3,2	
	18 mois	26,7	16,1	10,6	***
	Ponctuelle	14,4	17,4	-3,0	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à une des mesures actives à l'étude. Mais cet effet s'estompe à moyen terme.

7.2.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 2,1 pour les participants et de 2,5 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les deux groupes. L'écart entre les groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels inférieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont obtenu un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent un score légèrement supérieur, mais l'écart rapporté par les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure PPEM ont, en moyenne, un score de 0,97 à l'indice portant sur l'estime de soi et la confiance en soi ce qui correspond à une amélioration dans au moins un des deux critères. L'écart de 0,22 avec les non-participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les participants ont, en moyenne, des scores supérieurs à ceux des non-participants sur l'indice portant sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation. L'écart de 0,14 n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les participants ont, en moyenne, des scores supérieurs à ceux des non-participants sur l'indice portant sur la qualité de vie. L'écart de 0,54 est statistiquement significatif et important pour ce type d'échelle.

Tableau 7.2.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux projets de préparation à l'emploi, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,05	2,51	-0,46	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,13	-0,01	0,14	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,97	0,75	0,22	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,06	0,91	0,14	
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,50	0,97	0,54	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle montrent que la mesure PPEM a un effet négatif sur le revenu personnel des personnes admissibles de l'assurance-emploi, mais a un effet positif sur l'amélioration de leur qualité de vie en général.

7.2.8 Synthèse

La participation à la mesure PPEM donne des résultats mitigés pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Ainsi, les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont faibles et non significatifs d'un point de vue statistique. Après la participation, les participants ne se démarquent pas au chapitre de l'insertion en emploi, des heures de travail et de la rémunération. Leur situation d'emploi après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation, tout comme celle des non-participants d'ailleurs. Par ailleurs, la participation n'a pas d'effets sur les recours à l'assurance-emploi. Par contre, les participants à la mesure PPEM recourent moins à l'assistance sociale que les non-participants. À court terme, les participants recourent davantage aux mesures et aux services d'Emploi-Québec. D'autre part, la mesure n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé par les participants. Enfin, la mesure PPEM a un effet négatif sur le revenu personnel des personnes admissibles de l'assurance-emploi, mais a un effet positif sur l'amélioration de leur qualité de vie en général. Rappelons que la mesure PPE s'adresse à une clientèle éloignée du marché du travail, souvent peu scolarisée, et qu'elle vise l'amélioration de l'employabilité des participants, généralement des jeunes adultes âgés de moins de 30 ans, par le retour aux études, notamment la mesure MFOR, ou par la participation à d'autres mesures favorisant l'acquisition de compétences.

7.3 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁵² portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation aux services d'aide à l'emploi. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation et à aider les personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi. À la suite de cette mesure, certaines personnes sans emploi poursuivent leur démarche vers l'emploi en utilisant d'autres mesures et services offerts par Emploi-Québec. Les participants à la mesure SAE qui, à l'intérieur du même parcours, ont participé à d'autres mesures actives font partie des « participations multiples ».

Parmi les 1 010 participants à la mesure « Services d'aide à l'emploi » (SAEM) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont accepté l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs, 236 étaient d'anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.3.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.3.1.1 montrent que les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont des taux de présence supérieurs à ceux des non-participants de même statut. L'écart varie de 8 à 9 points de pourcentage, mais n'est statistiquement significatif que pour la période de 18 mois. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à cette mesure augmente les chances d'occuper un emploi de 14 % (9 % / 66 %) sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont toujours un taux de présence plus élevé (64 % contre 57 %), mais l'écart de 8 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.3.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	71,6	63,3	8,3	
	12 à 18 mois	72,6	64,4	8,1	
	18 mois	75,7	66,4	9,3	**
Ponctuelle 27 mois (%)		64,2	56,5	7,7	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.3.1.2, au cours de la période s'échelonnant de 12 à 18 mois suivant la fin de leur participation, les participants ont consacré plus de temps en emploi que les non-participants (écart

⁵² Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

de 8 points de pourcentage). Les constats, eu égard au temps passé en emploi prévalent également lorsque l'on considère le temps passé en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont presque identiques à ceux observés, eu égard à la proportion du temps en emploi sans être statistiquement significatifs.

Tableau 7.3.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	46,4	47,1	-0,8	
	12 à 18 mois	63,9	56,1	7,8	*
	18 mois	53,0	51,0	2,1	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	38,1	40,1	-2,0	
	12 à 18 mois	53,9	49,2	4,7	
	18 mois	44,0	43,8	0,1	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.3.1.3 montre que les participants ne font guère mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures travaillées et de rémunération. Toutefois, les participants ont en moyenne cumulé plus d'heures de travail entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation (date butoir) (écart de 88 heures). Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur les revenus.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation (dates butoirs), les participants et les non-participants ont peu modifié le temps qu'ils ont passé en emploi ou en emploi à temps plein, de sorte que leur nombre d'heures travaillées a peu changé (tableau 7.3.1.4). Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation indique que les participants avaient, dans l'année précédant la participation, passé autant de temps en emploi (23 semaines) que les non-participants.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants et des non-participants ont augmenté de plus de 1 000 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 5 362 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une augmentation de 3 973 \$. Il en résulte donc un différentiel de 1 390 \$ favorable aux participants. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé sur la rémunération d'emploi.

Tableau 7.3.1.3**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	882	897	-14
	12 à 18 mois	623	535	88 *
	18 mois	1 528	1 457	71
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	14 301	15 358	-1 057
	12 à 18 mois	10 447	9 518	929
	18 mois	25 119	25 455	-336
	2011 ARC	17 844	18 274	-431

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.3.1.4**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	1,5	3,8	-2,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	0,5	3,8	-3,3
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	30	83	-52
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 341	1 504	-162
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	5 362	3 973	1 390

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés concluent que la participation à la mesure SAEM a peu d'effets sur l'insertion en emploi des participants, du moins à court terme. Ainsi, que l'on considère le temps passé en emploi, le nombre d'heures de travail ou la rémunération d'emplois, les participants ne s'en tirent guère mieux que les non-participants sur la période de 12 mois. De plus, leur situation d'emploi après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation, tout comme celle des non-participants. À un peu plus long terme, toutefois, on note quelques écarts favorables aux participants eu égard à la présence en emploi, le temps passé en emploi et le nombre d'heures travaillées.

7.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 17 semaines pour les participants et de 15 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai n'est pas statistiquement significative.

Les participants occupent plus fréquemment un emploi temporaire (24 % contre 14 %) ou un emploi saisonnier (27 % contre 16 %) comparativement aux non-participants. Ces résultats pourraient expliquer, du moins en partie, que les participants ne se démarquent pas, du moins à court terme, des non-participants en ce qui a trait au temps passé en emploi et aux heures travaillées, malgré une présence en emploi plus positive. Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire moins élevé d'environ 0,92 \$ comparativement aux non-participants, mais cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 7.3.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	16,6	15,3	1,2
Emploi temporaire (%)	24,0	13,9	10,1 **
Emploi saisonnier (%)	26,9	16,2	10,7 **
Salaire horaire (\$)	15,82	16,74	-0,92

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,4, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 7.3.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,4	2,5	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail, ou à leur formation, ou à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (70 % contre 75 %).

Tableau 7.3.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,38	1,32	0,06
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,97	0,93	0,04
Correspond au souhait (%)	69,8	74,5	-4,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (dates butoirs) montrent que l'emploi occupé par les participants est plus précaire, puisque plus fréquemment temporaire ou saisonnier.

7.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants sont davantage susceptibles que les non-participants d'occuper un emploi temporaire (20 % contre 10 %) ou saisonnier (21 % contre 12 %). Par ailleurs, l'emploi des participants et des non-participants est, quatre fois sur cinq (78 % contre 80 %), un emploi à temps plein.

Tableau 7.3.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	20,2	9,8	10,3 **
Emploi saisonnier (%)	20,8	12,1	8,7 *
Emploi à temps plein (%)	78,2	79,5	-1,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui est similaire au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants (tableau 7.3.3.2). Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ni à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (79 % contre 78 %).

Tableau 7.3.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services d'aide à l'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,50	2,50	0,00
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,27	1,21	0,07
Correspond au souhait (%)	79,0	77,6	1,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés pour décrire l'emploi détenu au moment du sondage montrent que les participants continuent à occuper un emploi plus précaire, puisque plus fréquemment temporaire ou saisonnier.

7.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont été aussi nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 7.3.4.1). Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois suivant la participation (date butoir), 17 % des participants étaient présents à l'assistance sociale au moment du sondage comparativement à 23 % des non-participants, soit un écart de 6 points de pourcentage favorable aux participants.

Tableau 7.3.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	31,6	31,0	0,6	
	12 à 18 mois	23,7	26,5	-2,8	
	18 mois	34,2	31,8	2,4	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,8	22,9	-6,1	*
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	21,1	27,0	-5,9	*
	12 à 18 mois	19,5	24,3	-4,8	
	18 mois	20,6	26,1	-5,6	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		5,2	6,1	-0,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

S'il est vrai que les participants ont passé environ 20 % de leur temps à l'assistance sociale dans les 12 ou 18 mois suivant leur participation, les non-participants y ont été plus du quart de leur temps (tableau 7.3.4.1). Cet écart d'environ 6 points de pourcentage indique que les participants ont, en moyenne, passé 0,6 mois de moins à l'assistance sociale sur 12 mois que les non-participants de même statut.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé 5 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 6 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il ne subsiste aucun écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.3.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure SAEM a peu d'effet à court terme sur l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi. À moyen terme, elle réduit la présence à l'assistance sociale.

7.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants qui, au moment de commencer leur participation étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi, sont davantage présents à l'assurance-emploi dans les 12 mois et, conséquemment, les 18 mois suivant la participation (date butoir) (tableau 7.3.5.1). Ils ont aussi passé plus de temps à l'assurance-emploi au cours de ces périodes. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants sont un peu plus présents en emploi et donc, bénéficient possiblement d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 7.3.5.1 sur la présence à l'assurance-emploi sont cohérents avec ce résultat.

Tableau 7.3.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	29,6	16,5	13,1	***
	12 à 18 mois	16,5	12,7	3,8	
	18 mois	30,3	18,0	12,4	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,3	13,8	2,6	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	15,4	7,4	8,0	***
	12 à 18 mois	10,6	7,3	3,4	*
	18 mois	13,8	7,4	6,4	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-6,4	-20,7	14,3	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Environ 16 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la date butoir. L'écart de 3 points de pourcentage avec les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SAEM ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-6 %). La diminution est plus importante chez les non-participants (-20 %), d'où un différentiel de 14 points de pourcentage défavorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SAEM a pour effet d'accroître, à court terme, le recours au programme d'assurance-emploi par les participants admissibles de l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe à moyen terme.

7.3.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 5 à 12 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec. Il convient de rappeler que le volet Session d'information de la mesure SAE vise, entre autres choses, à faire connaître les mesures et services offerts par Emploi-Québec, et à inciter les chercheurs d'emploi à s'en prévaloir, ce qui, évidemment, pourrait contribuer à expliquer la plus grande utilisation des mesures par les participants.

Tableau 7.3.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	12,1	3,9	8,2	**
	12 à 18 mois	8,4	3,2	5,2	***
	18 mois	18,9	7,1	11,8	***
	Ponctuelle	3,2	2,3	0,8	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,5	11,5	8,0	**
	12 à 18 mois	7,4	6,2	1,2	
	18 mois	24,7	14,3	10,4	**
	Ponctuelle	12,6	8,2	4,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent aussi provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut

correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Au moment du sondage, les participants ne sont pas plus susceptibles d'être inscrits à une mesure ou activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper dans le temps.

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SAEM, mais principalement dans le court et moyen terme.

7.3.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,7 pour les participants et de 3,4 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration similaire de leur revenu personnel.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure SAEM ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur l'estime de soi et la confiance en soi. Par contre, les scores sont relativement similaires sur les indicateurs portant sur la motivation à travailler ou à améliorer leur formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 7.3.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,71	3,39	0,32	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,11	0,11	0,00	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,87	0,67	0,21	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,87	0,74	0,13	
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,33	1,01	0,32	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure SAEM a peu d'effet sur la vie sociale et professionnelle des participants admissibles de l'assurance-emploi. La seule amélioration notable concerne l'estime de soi et la confiance en soi.

7.3.8 Synthèse

La participation à la mesure SAEM donne des résultats mitigés. À court terme, les effets sur les indicateurs reliés à l'emploi sont souvent faibles ou nuls. Ainsi, dans l'année suivant la participation, les participants ne se démarquent pas au chapitre du temps travaillé (semaines ou heures de travail) et de la rémunération. De plus, leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation, tout comme celle des non-participants d'ailleurs. À un peu plus long terme, les participants sont davantage présents en emploi, passent plus de temps en emploi et cumulent davantage d'heures de travail que les non-participants. Par ailleurs, les emplois occupés dans l'année suivant la participation ou ceux occupés au moment du sondage sont généralement plus précaires (temporaires ou saisonniers) que les emplois occupés par les non-participants. À court terme, la participation n'a pas d'effets probants sur le recours à l'assistance sociale. Par contre, à moyen terme, les participants à la mesure SAEM sont un peu moins présents à l'assistance sociale. En revanche, ils recourent un peu plus à l'assurance-emploi ainsi qu'aux mesures et services d'Emploi-Québec. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle ne démontrent pas d'amélioration, hormis l'estime de soi et la confiance en soi.

7.4 LES PARTICIPANTS À LA MESURE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les résultats présentés dans cette section⁵³ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure formation de la main-d'œuvre. Rappelons que cette mesure vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par l'acquisition de compétences en demande sur le marché du travail

Parmi les 971 participants à la mesure « Formation de la main-d'œuvre » (MFOR) interrogés dans le cadre de cette étude qui ont consenti à l'utilisation de données administratives, 230 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.4.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.4.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à une MFOR ont des taux de présence en emploi supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts varient de 8 à 10 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à MFOR augmente les chances d'occuper un emploi de 15 % (10 % / 71 %) sur une période de 12 mois et de 10 % (8 % / 76 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 3 points de pourcentage comparativement aux non-participants. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure MFOR s'estompe 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 7.4.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	81,6	71,2	10,4	***
	12 à 18 mois	82,5	74,3	8,2	**
	18 mois	83,6	75,9	7,7	**
Ponctuelle 27 mois (%)		68,4	65,5	2,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.4.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées entre 62 % et 71 % du temps, comparativement à

⁵³ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

environ 56 % et 66 % pour les non-participants. Les écarts de 5 à 6 points de pourcentage ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont un peu plus importants que ceux observés précédemment et sont significatifs statistiquement parlant du moins à court terme. On en déduit que les effets de la mesure se font surtout sentir sur le temps passé en emploi à temps plein.

Tableau 7.4.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	62,0	55,6	6,3	
	12 à 18 mois	70,8	65,5	5,3	
	18 mois	65,4	59,7	5,7	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	53,2	43,3	9,9	**
	12 à 18 mois	61,8	54,9	6,9	
	18 mois	56,6	48,6	8,0	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.4.1.3 montre que les participants font beaucoup mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes de rémunération et parfois en termes d'heures travaillées. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 154 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation. Cela se traduit par des revenus plus élevés de l'ordre de 4 844 \$ sur 12 mois. Ils ont aussi gagné 2 720 \$ de plus que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois, totalisant environ 6 953 \$ de plus sur 18 mois. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 26 122 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 20 315 \$, soit un écart de 5 806 \$ favorable aux participants. Ces résultats sont tous statistiquement très significatifs.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 18 % pour les participants et de 15 % pour les non-participants (tableau 7.4.1.4). Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon comparable pour les participants et les non-participants (écart d'environ 3 points de pourcentage) entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé à peu près autant de temps en emploi (23 semaines contre 21 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 16 %), alors que les non-participants ont connu une hausse de 10 %. Il en résulte un écart résiduel de 6 points de pourcentage favorable aux participants, mais non significatif d'un point de vue statistique.

Tableau 7.4.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 189	1 035	154	*
	12 à 18 mois	682	619	64	
	18 mois	1 891	1 684	206	
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	22 236	17 392	4 844	**
	12 à 18 mois	13 551	10 831	2 720	***
	18 mois	36 062	29 110	6 953	**
	2011 ARC	26 122	20 315	5 806	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.4.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	17,7	14,9	2,9	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	16,1	10,2	6,0	
Différence du nombre d'heures travaillées	352	284	67	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	7 798	4 459	3 339	**
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	10 608	5 703	4 905	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 352 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 284 heures. L'écart de 67 heures n'est pas statistiquement significatif. Malgré tout, on note une amélioration de leur rémunération d'emploi. Ainsi, comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 7 798 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse plus modeste de 4 459 \$. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 3 339 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 10 608 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-

participants ont connu une hausse de 5 703 \$. Il en résulte donc un différentiel de 4 905 \$ favorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure MFOR a des effets bénéfiques sur l'insertion en emploi. Que l'on considère la présence, le temps passé en emploi à temps plein, les heures travaillées et la rémunération en emploi, les participants s'en sortent mieux. De plus, la situation des participants après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant et l'amélioration de leur revenu d'emploi est supérieure à celle vécue par les non-participants. Toutefois, ces effets positifs s'estompent à moyen terme.

7.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 10 semaines pour les participants et de 15 semaines pour les non-participants (tableau 7.4.2.1). La différence de délai n'est toutefois pas statistiquement significative.

Environ une fois sur huit, l'emploi occupé par les participants et les non-participants était temporaire et moins d'une fois sur cinq, saisonnier. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes sur ces aspects.

Les participants reçoivent, en moyenne, un salaire horaire plus élevé d'environ 1,50 \$, comparativement aux non-participants et cette différence est statistiquement significative. Cet écart est d'ailleurs cohérent avec l'effet positif observé précédemment sur les revenus d'emploi.

Tableau 7.4.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	9,5	14,5	-5,0	
Emploi temporaire (%)	13,4	13,0	0,4	
Emploi saisonnier (%)	18,4	12,9	5,4	
Salaire horaire (\$)	18,31	16,84	1,47	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 7.4.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 7.4.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,4	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail (tableau 7.4.2.3). Par contre, les participants sont plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur formation. Cette différence est statistiquement significative et vaut plus de 0,33, ce qui est relativement important sur une telle échelle. Les participants sont aussi relativement plus nombreux (79 % contre 67 %) à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait.

Tableau 7.4.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,36	1,39	-0,03
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,29	0,97	0,33 ***
Correspond au souhait (%)	78,5	67,0	11,5 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Quelques indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présentent un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. La mesure favorise un accès à des emplois mieux rémunérés, davantage liés à la formation et qui correspond davantage au souhait. On doit en conclure que la mesure MFOR a des effets positifs sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation.

7.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Environ une fois sur dix, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est temporaire (tableau 7.4.3.1). Par contre, l'emploi occupé par les participants est plus fréquemment saisonnier (19 % contre 10 %) et est aussi plus fréquemment à temps plein (86 % contre 72 %).

Tableau 7.4.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Emploi temporaire (%)	11,9	10,1	1,8	
Emploi saisonnier (%)	19,4	10,3	9,1	**
Emploi à temps plein (%)	85,8	72,3	13,5	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants et les non-participants est, en moyenne, de 2,4. Les participants sont toutefois plus nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et à considérer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (86 % contre 74 %).

Tableau 7.4.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,47	2,42	0,05	
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,47	1,25	0,22	**
Correspond au souhait	85,8	73,8	12,0	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure MFOR a des effets mitigés sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Ainsi, les participants occupent plus fréquemment un emploi à temps plein, en lien avec leur expérience de travail et leur formation et correspondant au souhait des participants. En revanche, l'emploi occupé est aussi plus fréquemment saisonnier.

7.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants sont un peu plus nombreux à recourir à l'assistance sociale dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir) (tableau 7.4.4.1). L'écart de 6 points de pourcentage est statistiquement significatif au seuil de 10 %. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation (date butoir), près d'un participant sur dix (9 %) et autant de non-participants recevaient des prestations d'assistance sociale.

En moyenne, les participants et les non-participants ont passé environ le dixième de leur temps à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation. Comparativement à l'année précédant

leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure MFOR ont peu modifié le temps passé à l'assistance-sociale. Il en est de même des non-participants. Aucun de ces indicateurs ne présente d'écarts statistiquement significatifs.

Tableau 7.4.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	19,9	13,8	6,1	*
	12 à 18 mois	11,7	11,5	0,3	
	18 mois	20,9	15,0	5,9	*
Présence ponctuelle (%)	27 mois	9,2	9,4	-0,2	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	11,0	11,4	-0,4	
	12 à 18 mois	8,4	10,3	-1,9	
	18 mois	10,1	11,0	-0,9	
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-1,0	1,7	-2,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.4.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure MFOR augmente, légèrement et à court terme, la présence à l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Cet effet n'a toutefois pas de répercussion sur le temps passé à l'assistance sociale par les participants et il s'estompe à moyen terme.

7.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants sont plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant la participation (date butoir). Les écarts sont de 12 et 11 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Les participants ont passé plus du dixième de leur temps à l'assurance-emploi entre le 12^e et le 18^e mois, ce qui est 6 points de pourcentage de plus que les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'un meilleur accès à l'emploi et donc bénéficient dans l'ensemble d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 7.4.5.1 sont cohérents avec ce résultat.

Environ 21 % des participants et 15 % des non-participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage soit, 27 mois en moyenne après la participation. L'écart est de 6 points de pourcentage, mais n'est pas statistiquement différent de zéro.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure MFOR ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-11 %). La diminution du temps passé à l'assurance-emploi a été plus importante chez les non-participants (-23 %), d'où un écart de 12 points de pourcentage en faveur de ces derniers.

Tableau 7.4.5.1

Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	26,6	14,3	12,3	***
	12 à 18 mois	18,2	14,4	3,8	
	18 mois	28,3	16,8	11,4	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	20,9	15,1	5,8	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	10,1	7,7	2,3	
	12 à 18 mois	14,0	7,8	6,2	***
	18 mois	11,4	7,8	3,6	**
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-11,3	-22,8	11,6	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés indiquent que la participation à la mesure MFOR a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi, principalement à court terme.

7.4.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à nouveau à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures ou activités d'Emploi-Québec au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 4 à 9 points de pourcentage. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants et les non-participants sont aussi susceptibles d'être inscrits à une mesure ou une activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et tend à s'estomper dans le temps.

Tableau 7.4.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre,
personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	9,7	2,8	6,9	***
	12 à 18 mois	5,1	1,6	3,5	**
	18 mois	13,3	4,4	8,8	***
	Ponctuelle	7,1	2,9	4,2	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	12,8	9,3	3,4	
	12 à 18 mois	7,1	2,9	4,2	**
	18 mois	19,4	11,2	8,2	**
	Ponctuelle	10,2	6,8	3,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure MFOR, mais cet effet s'estompe à moyen terme.

7.4.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2010 est de 4,4 pour les participants et de 3,7 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les participants et de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif et indique qu'en 2011, les participants ont, en moyenne, obtenu des revenus personnels supérieurs à ceux des non-participants. L'indicateur ne permet toutefois pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à MFOR ont obtenu un score de 0,29 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration moindre de leur revenu personnel. L'écart entre les deux groupes est statistiquement significatif.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure MFOR ont, en moyenne, un score supérieur à celui des non-participants sur les indicateurs portant sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général. Les écarts sont tous statistiquement significatifs.

Tableau 7.4.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure formation de la main-d'œuvre, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	4,35	3,65	0,70	***
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,29	0,11	0,17	**
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,13	0,90	0,23	**
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,27	0,98	0,29	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	2,02	1,40	0,62	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Tous les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement significatifs et indiquent qu'une proportion plus importante de participants que de non-participants perçoivent une amélioration de leur vie professionnelle et sociale. Cette amélioration est mesurable aussi bien en termes de revenu personnel, de l'estime de soi et de la confiance en soi que de la perception de la qualité de vie.

7.4.8 Synthèse

La participation à la mesure MFOR a des effets positifs indéniables pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Ainsi, les participants bénéficient d'un avantage au chapitre de l'insertion en emploi, du temps passé en emploi à temps plein et de la rémunération. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation et l'amélioration de leur revenu d'emploi est supérieure à celle vécue par les non-participants. Les caractéristiques des emplois occupés dans l'année suivant la participation ou de ceux occupés au moment du sondage sont généralement de qualité supérieure à celles des emplois occupés par les non-participants. Par ailleurs, la mesure MFOR a peu d'effets sur le recours à l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Par contre, les participants ont davantage recours à l'assurance-emploi, principalement à court terme. Les participants recourent aussi davantage aux mesures et services d'Emploi-Québec à court terme. Enfin, les indicateurs sur la qualité de la vie professionnelle démontrent des effets positifs sur tous les aspects considérés.

7.5 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SUBVENTIONS SALARIALES

Les résultats présentés dans cette section⁵⁴ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure subventions salariales. Rappelons que cette mesure vise à favoriser l'intégration dans des emplois durables ou l'acquisition d'expériences professionnelles transférables pour des personnes à risque de chômage prolongé.

Parmi les 929 participants à la mesure « Subventions salariales » (SSAL) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 216 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.5.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.5.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure SSAL ont des taux de présence en emploi un peu plus élevés que les non-participants de même statut. Les écarts sont d'environ 7 à 8 points de pourcentage. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à cette mesure augmente les chances d'occuper un emploi de 9 % (7 % / 74 %) sur une période de 12 mois et de 11 % (8 % / 78 %) sur une période de 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants et les non-participants ont des taux similaires (63 % contre 62 %). Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact de la mesure SSAL s'estompe au bout de 2 ans.

Tableau 7.5.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	80,7	74,2	6,6	*
	12 à 18 mois	83,3	76,4	7,0	*
	18 mois	86,2	78,0	8,2	***
Ponctuelle 27 mois (%)		62,6	62,2	0,4	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.5.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées plus longtemps que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois. L'écart de 8 points de pourcentage est statistiquement significatif au seuil de 10 %. Autrement dit, cela signifie que, comparativement aux non-participants, les participants ont passé 2 semaines de plus en emploi entre le 12^e et le 18^e mois.

⁵⁴ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont un peu plus élevés que ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi. On en conclut que les participants sont davantage en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 7.5.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure
subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	55,5	56,0	-0,6	
	12 à 18 mois	74,0	66,1	8,0	*
	18 mois	63,9	60,2	3,7	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	48,9	46,5	2,4	
	12 à 18 mois	64,6	55,6	8,9	*
	18 mois	56,4	50,5	5,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.5.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants à la fois en termes d'heures de travail et de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 7 heures de moins dans les 12 mois suivant la participation et 65 heures de plus entre le 12^e et le 18^e mois. Sur 18 mois, l'écart est de 94 heures. Sur les mêmes périodes, les écarts sur les revenus varient de -1 335 \$ à 591 \$ et aucun n'est statistiquement significatif. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 16 889 \$ en revenu d'emploi et les non-participants, 20 590 \$, soit un écart de 3 701 \$ défavorable aux participants.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation, la proportion du temps en emploi s'est accrue de 13 % pour les participants et de 4 % pour les non-participants. Le temps passé en emploi a donc augmenté de façon accrue pour les participants (écart d'environ 9 points de pourcentage, soit l'équivalent de près de 5 semaines en moyenne), comparativement aux non-participants, entre l'année précédant la participation et celle qui l'a suivie. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (22 semaines contre 27 semaines) comparativement aux non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 14 %) et les non-participants ont connu une hausse de 5 %. Il en résulte un écart résiduel de 9 points de pourcentage favorable aux participants.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 262 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 103 heures. L'écart d'environ 159 heures de travail annuelles n'est toutefois pas statistiquement significatif. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 4 450 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse plus modeste de 2 323 \$. Il en résulte un écart non statistiquement significatif de 2 127 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 8 686 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 6 226 \$. Il en résulte donc un différentiel de 2 460 \$ favorable aux participants. L'écart est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Tableau 7.5.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 022	1 029	-7	
	12 à 18 mois	682	617	65	
	18 mois	1 770	1 676	94	
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	16 152	17 486	-1 335	
	12 à 18 mois	11 444	10 853	591	
	18 mois	29 210	29 076	134	
	2011 ARC	16 889	20 590	-3 701	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.5.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	12,9	4,2	8,8	*
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	13,9	4,8	9,2	**
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	262	103	159	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 450	2 323	2 127	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	8 686	6 226	2 460	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure SSAL a eu des effets positifs sur l'insertion en emploi des personnes admissibles de l'assurance-emploi. À court terme, on constate que leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant et ce, tant au niveau du temps passé en emploi et en emploi à temps plein, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Les améliorations sur le temps passé en emploi sont supérieures à celle vécues par les non-participants. À moyen terme, la participation augmente la présence en emploi et améliore le temps passé en emploi.

7.5.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 14 semaines pour les participants et de 11 semaines pour les non-participants (tableau 7.5.2.1). L'emploi occupé par les participants et les non-participants était, près d'une fois sur cinq, temporaire (23 % contre 21 %) ou saisonnier (24 % contre 17 %). Les participants reçoivent en moyenne 15,69 \$ l'heure, soit 1,19 \$ de moins que les non-participants. Aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes sur ces aspects.

Tableau 7.5.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Délai (semaines)	14,2	11,1	3,1
Emploi temporaire (%)	23,4	20,6	2,8
Emploi saisonnier (%)	24,1	17,0	7,1
Salaire horaire	15,69	16,88	-1,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants et les non-participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 7.5.2.2).

Tableau 7.5.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,5	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (79 % contre 77 %) (tableau 7.5.2.3). Par contre, les participants sont relativement plus nombreux que les non-participants à considérer que l'emploi obtenu est en lien avec leur formation.

Tableau 7.5.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,35	1,30	0,04	
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,12	0,92	0,20	**
Correspond au souhait (%)	78,6	77,4	1,2	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Un seul des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation (date butoir) présente un écart statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. On doit en conclure que la mesure SSAL a peu d'effets sur le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation, hormis un lien plus étroit avec leur formation.

7.5.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Près d'une fois sur sept, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est temporaire (12 % contre 17 %) ou saisonnier (17 % contre 13 %) (tableau 7.5.3.1). Dans la majorité des cas, cet emploi est à temps plein (82 % contre 76 %). Aucun écart n'est statistiquement significatif.

Tableau 7.5.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	12,0	17,4	-5,5
Emploi saisonnier (%)	17,1	13,0	4,1
Emploi à temps plein (%)	82,1	76,3	5,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui est équivalent au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation et à considérer qu'il correspond à leur souhait (77 % contre 80 %). Aucun écart n'est statistiquement significatif.

Tableau 7.5.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure subventions salariales ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,54	2,59	-0,05
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,32	1,22	0,10
Correspond au souhait (%)	76,9	80,1	-3,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Aucun des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu au moment du sondage ne présente un écart statistiquement significatif. On doit en conclure que la mesure SSAL n'a pas d'effet sur l'emploi occupé deux ans après la participation par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.5.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants sont moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au cours de périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 7.5.4.1). Les écarts varient de 7 à 11 points de pourcentage) et sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), les participants sont toujours moins nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale. Toutefois, l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.5.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	13,4	24,5	-11,1	***
	12 à 18 mois	14,4	21,2	-6,8	*
	18 mois	16,6	25,4	-8,8	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	11,8	17,3	-5,5	
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	7,6	21,0	-13,4	***
	12 à 18 mois	10,1	18,6	-8,5	***
	18 mois	8,4	20,2	-11,7	***
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-11,5	2,3	-13,8	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En moyenne, les participants ont passé moins du dixième de leur temps à l'assistance sociale au cours de périodes suivant la participation, soit 9 à 13 points de pourcentage de moins comparativement aux non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (-12 %), alors que les non-participants y ont passé un peu plus de temps (2 %). Il en résulte un différentiel de 14 points de pourcentage en faveur de participants.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.5.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a pour effet de réduire l'utilisation de l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.5.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir). Les écarts varient de 7 à 14 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs (tableau 7.5.5.1). Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), un participant sur six (17 %) recevait des prestations d'assurance-emploi. Il en est de même pour les non-participants. On en déduit que les effets sur le recours à l'assurance-emploi s'estompent deux ans, en moyenne, après la participation.

Tableau 7.5.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	33,7	19,6	14,1	***
	12 à 18 mois	21,8	14,5	7,4	**
	18 mois	36,0	22,0	14,0	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,6	16,4	0,2	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	22,5	10,4	12,0	***
	12 à 18 mois	16,6	9,7	6,9	***
	18 mois	20,5	10,2	10,3	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		1,9	-16,6	18,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé entre 17 % et 23 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, soit un écart de 7 à 12 points de pourcentage avec les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure présence en emploi et

donc, bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 7.5.5.1 sont cohérents avec ce résultat.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure SSAL ont, en moyenne, passé un peu plus de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (2 %). Par ailleurs, on observe une diminution du temps passé à l'assurance-emploi (-17 %) chez les non-participants, d'où un écart de 19 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une meilleure intégration en emploi, du moins à court terme.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure SSAL a pour effet d'augmenter le recours au programme d'assurance-emploi, à court terme, par les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe avec le temps.

7.5.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période de 12 mois, et conséquemment celle de 18 mois, qui ont suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure à l'étude ou à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 7 à 12 points de pourcentage. Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants ne sont pas plus susceptibles d'être inscrits à une mesure des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants s'estompe à moyen terme.

Tableau 7.5.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	12,3	2,5	9,8	***
	12 à 18 mois	3,7	3,7	0,1	
	18 mois	14,4	6,0	8,4	***
	Ponctuelle	2,1	4,4	-2,3	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	17,1	10,1	7,0	**
	12 à 18 mois	8,6	7,1	1,4	
	18 mois	25,7	14,0	11,7	***
	Ponctuelle	11,2	8,3	3,0	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à nouveau à une mesure ou à un service d'Emploi-Québec augmente après la participation à la mesure SSAL. Cet effet s'estompe à moyen terme.

7.5.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,4 pour les participants et de 3,7 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à SSAL ont obtenu un score de 0,17 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration similaire de leur revenu personnel.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure SSAL ont, en moyenne, un score de 0,96 à l'indice d'estime de soi et de confiance en soi ce qui signifie que les participants sont plus nombreux à percevoir une amélioration sur cet aspect qu'à percevoir une détérioration. Il en est de même des non-participants.

Les participants ont, en moyenne, un score de 0,98 à l'indice de motivation à travailler, à trouver un emploi et améliorer leur formation, ce qui signifie qu'ils sont plus nombreux à percevoir une amélioration sur cet aspect qu'à percevoir une détérioration. Les non-participants ont eux aussi une valeur positive témoignant d'une amélioration à ce chapitre, mais moindre que les participants. L'écart de 0,2 est statistiquement significatif.

Les résultats sur la qualité de vie en général montrent que les participants sont plus nombreux que les non-participants à percevoir une amélioration de la qualité de leur vie.

Tableau 7.5.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure subventions salariales, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,38	3,67	-0,29	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,17	0,15	0,02	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,96	0,80	0,16	
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,98	0,80	0,18	*
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,51	1,18	0,32	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Seuls les indicateurs concernant la motivation à travailler, à trouver un emploi ou à améliorer sa formation et concernant la qualité de vie présentent un écart significatif. On en conclut que la participation

à la mesure SSAL a des effets modérés sur les aspects qualitatifs de la vie sociale et professionnelle, mais pas sur les aspects quantitatifs.

7.5.8 Synthèse

La participation à la mesure SSAL a des effets positifs pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Au niveau de l'insertion en emploi, on note des effets positifs sur la présence en emploi et le temps passé en emploi. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant et l'amélioration du temps passé en emploi, et en emploi à temps plein, est supérieure à celle vécue par les non-participants. La participation à la mesure SSAL a aussi pour effet de réduire le recours à l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Par contre, elle a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe à moyen terme. À court terme, les participants à la mesure sont plus susceptibles de recourir à nouveau aux mesures et services d'Emploi-Québec. La mesure SSAL a peu d'effet sur les caractéristiques du principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ainsi que sur la vie sociale et professionnelle.

7.6 LES PARTICIPANTS À LA MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Les résultats présentés dans cette section⁵⁵ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à la mesure Soutien au travail autonome. Rappelons que cette mesure vise à aider à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome.

Parmi les 551 participants à la mesure « Soutien au travail autonome » (STAU) interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 177 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.6.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.6.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure STAU ont des taux de présence élevés et légèrement supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts varient de 2 à 6 points de pourcentage et ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé que celui des non-participants (76 % versus 66 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.6.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	78,6	76,4	2,2
	12 à 18 mois	81,6	75,8	5,9
	18 mois	82,4	76,9	5,5
Ponctuelle 27 mois (%)		75,7	65,7	10,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.6.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont travaillé plus de 60 % du temps, soit autant que les non-participants. Les écarts entre les groupes ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi valent également pour la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont similaires ceux observés, eu égard à la proportion du temps en

⁵⁵ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

emploi, et ne sont pas statistiquement significatifs. On en conclut que les participants sont autant en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 7.6.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
En emploi (%)	12 mois	62,4	59,0	3,4
	12 à 18 mois	72,0	66,9	5,2
	18 mois	67,3	62,0	5,3
En emploi à temps plein (%)	12 mois	54,9	50,7	4,3
	12 à 18 mois	62,3	59,5	2,8
	18 mois	59,1	55,0	4,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.6.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail, mais pas en termes de rémunération. Ainsi, les participants travaillent en moyenne 226 heures de plus dans les 12 mois suivant la participation et 101 heures de plus entre le 12^e et le 18^e pour un total de 354 heures sur 18 mois. Cela ne se traduit toutefois pas par des revenus plus élevés que ceux des non-participants selon les revenus rapportés par les personnes lors du sondage. Par contre, selon les données de l'Agence de revenu du Canada, au cours de l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne gagné 33 795 \$ en revenus d'emploi et les non-participants, 22 619 \$, soit un écart statistiquement significatif de 11 176 \$ favorable aux participants.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à STAU (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 15 % pour les participants, alors qu'elle n'a pas changé pour les non-participants (tableau 7.6.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé moins de temps en emploi (24 semaines contre 31 semaines) comparativement aux non-participants.

Les participants ont aussi passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui a suivi la participation (augmentation de 17 %), alors que les non-participants n'ont pas vraiment connu de changement. Ces écarts entre les participants et les non-participants sont statistiquement significatifs.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de plus de 529 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 40 heures, de sorte qu'un écart statistiquement significatif de 490 heures est observé. Toujours comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été d'environ 1 193 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une hausse de 3 351 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les

participants ont déclaré des revenus bruts d'emploi, salarié ou autonome, de 17 757 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 7 449 \$.

Tableau 7.6.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	1 343	1 117	226	*
	12 à 18 mois	734	633	101	
	18 mois	2 140	1 786	354	**
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	16 117	19 580	-3 463	
	12 à 18 mois	10 984	11 701	-718	
	18 mois	27 777	32 188	-4 411	
	2011 ARC ⁵⁶	33 795	22 619	11 176	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.6.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	15,3	-0,8	16,1	**
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	17,4	0,4	17,0	***
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	529	40	490	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 193	3 351	-2 158	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$) ⁵⁶	17 757	7 449	10 308	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

⁵⁶ Lors du sondage, on demandait au répondant d'indiquer son salaire brut avant impôt. Dans le cas des travailleurs autonomes, cela pourrait ne pas correspondre au revenu brut qu'ils inscrivent à titre de travailleur autonome dans leur déclaration d'impôt, puisque leurs revenus bruts couvrent leurs salaires ainsi que différentes dépenses liées à leurs activités professionnelles (frais de bureau, de gestion de comptabilité, loyer, déplacement, etc.).

En bref. Les indicateurs utilisés montrent que la participation à la mesure STAU a des effets positifs sur l'insertion en emploi des personnes admissibles de l'assurance-emploi. Ainsi, la mesure augmente les heures travaillées et améliore le temps passé en emploi. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants a peu changé. Par contre, les résultats sur la rémunération ne sont pas probants, possiblement en raison des difficultés que pose la comparaison de revenu d'emploi salarié et autonome.

7.6.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi était de 11 semaines pour les participants et de 10 semaines pour les non-participants. Cette différence de délai n'est pas statistiquement significative.

Une fois sur sept, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est un emploi temporaire (15 % contre 16 %). L'emploi des participants est moins fréquemment saisonnier (10 % contre 17 %) et il procure un salaire horaire nettement moindre (-2,72 \$). Toutefois, ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 7.6.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	11,5	9,7	1,8
Emploi temporaire (%)	15,2	15,8	-0,7
Emploi saisonnier (%)	10,1	17,0	-6,9
Salaire horaire (\$)	16,32	19,04	-2,72

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 3,1, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau collégial de formation. Les non-participants occupent des emplois dont le niveau de compétence est inférieur, à 2,6.

Tableau 7.6.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,1	2,6	0,5 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont plus nombreux à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail, qu'il est en lien avec leur formation et qu'il correspond à leur souhait (94 % contre 80 %).

Tableau 7.6.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart net	
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,56	1,32	0,24	***
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,32	1,08	0,24	**
Correspond au souhait (%)	93,9	80,4	13,5	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation à la mesure STAU a des effets positifs sur la qualité de l'emploi principal occupé après la participation à la mesure. Ainsi, la participation favorise l'occupation d'un emploi exigeant un niveau de compétence plus élevé, davantage en lien avec l'expérience de travail et la formation et qui correspond davantage au souhait. Par contre, la mesure semble avoir un effet négatif sur le salaire horaire.

7.6.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Comparativement aux non-participants, les participants occupent moins fréquemment un emploi temporaire (9 % contre 15 %) ou saisonnier (10 % contre 15 %). Toutefois, les écarts de 5 et 7 points de pourcentage qui en résulte ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique. Les participants et les non-participants sont majoritaires à occuper un emploi à temps plein (81 %).

Tableau 7.6.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart net
Emploi temporaire (%)	8,1	14,7	-6,6
Emploi saisonnier (%)	10,1	15,3	-5,2
Emploi à temps plein (%)	80,8	81,0	-0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 3,1, alors que celui des emplois détenus par les non-participants est de 2,8. Cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. Les participants sont plus nombreux que les non-participants à considérer que cet emploi est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation, ainsi qu'à considérer qu'il correspond à leur souhait (93 % contre 83 %).

Tableau 7.6.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à la mesure soutien au travail autonome ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Niveau de compétence (de +1 à +5)	3,07	2,79	0,28	
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,52	1,26	0,25	**
Correspond au souhait (%)	92,9	83,3	9,6	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Deux des indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi occupé au moment du sondage présentent des écarts statistiquement significatifs et favorables aux participants. On en conclut que la participation à la mesure STAU a peu d'effets sur l'emploi occupé 27 mois en moyenne après la participation par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.6.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants ont été aussi nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 7.6.4.1). Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, environ un participant sur vingt (6 %) recevait des prestations de l'assistance sociale. Il en est de même des non-participants.

Tableau 7.6.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	7,6	8,3	-0,7
	12 à 18 mois	8,3	4,9	3,3
	18 mois	9,0	9,5	-0,6
Présence ponctuelle (%)	27 mois	5,5	5,0	0,5
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	5,2	5,9	-0,8
	12 à 18 mois	5,4	4,2	1,2
	18 mois	5,2	5,3	-0,1
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		-1,6	-0,3	-1,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En moyenne, les participants et les non-participants ont passé le vingtième de leur temps à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation. Ajoutons qu'il n'y a pas de différence entre les participants et les non-participants concernant l'évolution du temps passé à l'assistance sociale.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.6.4.1 permettent de conclure que la participation à la mesure STAU n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale à court et à moyen terme par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.6.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été nettement moins nombreux à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant leur participation (date butoir) comparativement aux non-participants (tableau 7.6.5.1). Les écarts sont importants (17 et 18 points de pourcentage) et sont statistiquement très significatifs.

Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), 8 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi comparativement à 15 % des non-participants. L'écart de 8 points de pourcentage est statistiquement significatif.

Les participants ont passé 2 % à 3 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui représente environ 6 à 10 points de pourcentage de moins comparativement aux non-participants. Les écarts sont statistiquement significatifs.

Tableau 7.6.5.1

Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	6,4	23,9	-17,5	***
	12 à 18 mois	6,3	11,2	-4,8	
	18 mois	8,6	25,8	-17,3	***
Présence ponctuelle (%)	27 mois	7,6	15,1	-7,5	**
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	1,5	11,5	-10,0	***
	12 à 18 mois	2,8	8,4	-5,6	***
	18 mois	1,9	10,5	-8,6	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-17,3	-19,9	2,6	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure STAU ont, en moyenne, passé nettement moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-17 %). Il en est de même chez les non-participants (-20 %). L'écart de 3 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation à la mesure STAU a pour effet de réduire significativement la présence au programme d'assurance-emploi par les personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation. Cet effet n'a toutefois pas de répercussions probantes sur le temps passé à l'assurance-emploi, du moins à court terme.

7.6.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été peu nombreux à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts avec les non-participants varient de -3 à 5 %, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou d'autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec.

Par ailleurs, au moment du sondage, les participants et les non-participants sont aussi nombreux à être inscrits à une des mesures à l'étude.

Tableau 7.6.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	2,8	3,9	-1,2	
	12 à 18 mois	2,1	0,2	1,9	
	18 mois	4,1	4,1	0,0	
	Ponctuelle	1,4	1,3	0,1	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	5,5	8,7	-3,2	
	12 à 18 mois	6,2	1,5	4,7	*
	18 mois	11,0	10,3	0,8	
	Ponctuelle	6,9	6,4	0,5	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure STAU a peu, voire pas d'influence sur la probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec après la participation à cette mesure.

7.6.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,9 pour les participants et de 4,2 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 25 999 \$ pour les participants et de 25 000 \$ à 29 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes n'est pas statistiquement significatif. L'indicateur ne permet pas de préciser l'écart monétaire entre les revenus personnels des participants et les non-participants pour l'année 2011.

Tableau 7.6.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure soutien au travail autonome, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,85	4,20	-0,35	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,13	0,14	-0,01	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,30	0,73	0,57	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,08	0,85	0,22	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	2,09	1,13	0,96	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à la mesure STAU ont obtenu un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été un peu plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration similaire de leur revenu personnel.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à STAU rapportent une amélioration concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, concernant leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que concernant leur qualité de vie. Les non-participants rapportent eux aussi des améliorations sur ces aspects, mais sont moins nombreux à le faire. Les écarts sur ces aspects sont statistiquement significatifs.

En bref. Les participants à la mesure STAU ont davantage le sentiment d'une amélioration de leur estime de soi et leur confiance en soi, de leur motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation ainsi que de leur qualité de vie comparativement aux non-participants.

7.6.8 Synthèse

La participation à la mesure soutien au travail autonome a des effets positifs pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Au niveau de l'insertion en emploi, la mesure fait en sorte que les participants cumulent davantage d'heures de travail. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant alors que celle des non-participants ne s'est pas améliorée, sauf au niveau des revenus d'emploi. Sur la base des données provenant de l'Agence du revenu du Canada, l'amélioration des revenus est supérieure chez les participants. La mesure n'a pas d'effets sur le recours

à l'assistance sociale, les personnes admissibles de l'assurance-emploi continuant à avoir peu recours à cette forme d'aide. Les participants recourent moins à l'assurance-emploi, cela est vraisemblablement lié à l'occupation d'un emploi autonome. Toutefois, à court terme, cela n'a pas d'effets probants sur le nombre de semaines de prestations reçues. Il ressort aussi de l'analyse que la participation à la mesure STAU n'a pas d'effet sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec. La participation a aussi des effets généralement positifs sur la qualité de l'emploi occupé après la participation à l'exception du salaire horaire. Les effets sont aussi positifs sur les aspects qualitatifs liés à la qualité de vie.

7.7 LES PARTICIPANTS À PLUSIEURS MESURES

Les résultats présentés dans cette section⁵⁷ portent sur les participants dont le parcours comprenait plus d'une participation à une des mesures à l'étude. Parmi les 1 051 participants à plusieurs mesures interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 287 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur parcours.

7.7.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.7.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à plusieurs mesures ont des taux de présence en emploi supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts varient de 8 à 9 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation à plusieurs mesures augmente les chances d'occuper un emploi de 14 % (8 % / 61 %) sur une période de 12 mois et de 14 % (9 % / 64 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence en emploi plus élevé de 11 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation à ces mesures actives augmente de 21 % (11 % / 50 %) les chances des prestataires admissibles de l'assurance-emploi d'être en emploi près de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des mesures actives perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 7.7.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	69,1	60,7	8,4	*
	12 à 18 mois	70,4	62,0	8,4	*
	18 mois	73,2	64,4	8,9	***
Ponctuelle 27 mois (%)		61,0	50,3	10,8	**

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.7.1.2, au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées entre 45 % et 61 % du temps, comparativement à environ 43 % et 52 % pour les non-participants. Les écarts observés varient de 2 à 9 points de

⁵⁷ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

pourcentage. Seul l'écart de 9 points observé sur la période entre le 12^e et le 18^e mois est statistiquement significatif.

Les constats, eu égard à la proportion du temps en emploi, se manifestent également, eu égard à la proportion du temps en emploi à temps plein. De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Pour cette clientèle, donc, la présence accrue en emploi s'est principalement manifestée sous la forme d'emploi à temps plein. Par ailleurs, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont identiques ou supérieurs à ceux observés eu égard à la proportion du temps en emploi et, cette fois, sont tous statistiquement significatifs.

Tableau 7.7.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	44,8	43,0	1,8	
	12 à 18 mois	60,9	52,2	8,7	**
	18 mois	51,3	46,0	5,3	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	40,5	34,4	6,1	*
	12 à 18 mois	52,9	44,2	8,7	***
	18 mois	45,2	37,8	7,4	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.7.1.3 montre que les participants ne font pas mieux sur le marché du travail que les non-participants aussi bien, eu égard aux heures travaillées qu'en termes de rémunération, sauf sur la période entre le 12^e et le 18^e mois, où les participants ont cumulé 82 heures de plus que les non-participants. Sur la base des données de l'Agence de revenu du Canada, l'écart est défavorable aux participants sans toutefois être statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation (tableau 7.7.1.4), la proportion du temps en emploi a augmenté de 9 % pour les participants et de 6 % pour les non-participants. Il en résulte un écart de 3 points de pourcentage favorable aux participants, mais non significatif d'un point de vue statistique. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (19 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) (11 %) durant l'année qui l'a suivie, alors que les non-participants ont eu une augmentation moindre (6 %), d'où un différentiel de 6 points de pourcentage favorable aux participants, mais non significatif.

Les participants rapportent aussi une augmentation plus importante du nombre d'heures travaillées et de leur revenu d'emploi. Toutefois, les écarts avec les non-participants de 73 heures et 1 490 \$ ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 7.7.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Heures travaillées (h)	12 mois	853	785	68
	12 à 18 mois	567	485	82 *
	18 mois	1 446	1 278	168
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	11 980	12 645	-665
	12 à 18 mois	8 728	7 970	758
	18 mois	21 286	20 843	443
	2011 ARC	13 852	15 725	-1 873

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs (5 093 \$) aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation et les non-participants, des revenus supérieurs de 4 190 \$. L'écart de 903 \$ favorable aux participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 7.7.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Différence du temps travaillé (%)	9,0	5,8	3,2
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	11,2	5,6	5,6
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	199	126	73
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 708	2 219	1 490
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	5 093	4 190	903

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les indicateurs utilisés nous amènent à conclure que la participation multiple a des effets mitigés sur l'insertion en emploi. D'une part, des effets positifs se manifestent sur la présence en emploi et le temps passé en emploi à temps plein et les effets perdurent à moyen terme, soit 27 mois en moyenne après la participation. De plus, leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant. Toutefois, cette amélioration n'est pas statistiquement différente de celle observée pour les non-participants.

7.7.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est le même pour les participants et les non-participants, soit environ 16 à 17 semaines (tableau 7.7.2.1).

L'emploi des participants et des non-participants est un emploi temporaire près d'une fois sur cinq (19 % contre 18 %) ou un emploi saisonnier (16 % contre 18 %). En moyenne, cet emploi offre un salaire horaire inférieur de 2 \$ l'heure pour les participants (13,81 \$ contre 15,87 \$). Cet écart est statistiquement significatif.

Tableau 7.7.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Délai (semaines)	16,6	15,7	0,9
Emploi temporaire (%)	19,2	18,4	0,8
Emploi saisonnier (%)	15,7	18,3	-2,7
Salaire horaire (\$)	13,81	15,87	-2,06 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 7.7.2.2). Il en est de même pour les non-participants.

Tableau 7.7.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,2	2,3	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou en lien avec leur formation. Les participants sont moins nombreux que les non-participants à considérer qu'il correspond à leur souhait (64 % contre 70 %, mais l'écart de 6 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.7.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, prestataires de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,12	1,25	-0,13
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,03	0,87	0,17
Correspond au souhait (%)	64,2	69,8	-5,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple a un effet négatif sur le salaire de l'emploi principal occupé par les personnes admissibles de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation.

7.7.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Près d'une fois sur sept, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est un emploi temporaire (14 % contre 13 %) ou saisonnier (13 % contre 14 %). Dans la majorité des cas, il s'agit d'un emploi à temps plein (75 % contre 70 %).

Tableau 7.7.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	13,6	13,0	0,6
Emploi saisonnier (%)	13,3	13,7	-0,4
Emploi à temps plein (%)	75,0	70,3	4,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,2, ce qui est comparable au niveau de compétence des emplois détenus par les non-participants (tableau 7.7.3.2). Les participants et les non-participants sont aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience de travail ou leur formation. Les participants sont un peu moins nombreux que les non-participants à considérer que cet emploi correspond à leur souhait (70 % contre 75 %), mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.7.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants à plusieurs mesures ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,23	2,41	-0,18
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,20	1,16	0,03
Correspond au souhait (%)	70,0	75,0	-5,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple n'a aucun effet notable sur les caractéristiques de l'emploi au moment du sondage, soit 27 mois après la participation.

7.7.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants ont été aussi nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 7.7.4.1). Les écarts sont faibles (2 à 3 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit 27 mois après la participation (date butoir), moins d'un participant sur cinq reçoit des prestations d'assistance sociale, soit un écart de 4 points de pourcentage avec les non-participants, mais pas statistiquement significatif.

Tableau 7.7.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	34,0	31,3	2,8
	12 à 18 mois	25,2	27,5	-2,3
	18 mois	35,3	32,8	2,5
Présence ponctuelle (%)	27 mois	18,9	22,9	-4,0
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	22,8	27,1	-4,3
	12 à 18 mois	20,4	24,3	-3,9
	18 mois	22,0	26,2	-4,1
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		0,0	6,6	-6,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé environ le cinquième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Les écarts avec les non-participants sont de 4 points de pourcentage, mais ne sont pas statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé autant de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une hausse de 7 %. Ainsi, en tenant individuellement compte du temps passé à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation, il persiste un écart net de 7 points de pourcentage entre les participants et les non-participants.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.7.4.1 permettent de conclure que la participation à plusieurs mesures actives a pu permettre d'éviter aux personnes admissibles de l'assurance-emploi de recourir davantage à l'assistance sociale.

7.7.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 7.7.5.7). Les écarts sont de 4 à 7 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs.

Environ 16 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Cette proportion est similaire à celle des non-participants et l'écart n'est pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 7.7.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	25,1	17,7	7,4	**
	12 à 18 mois	18,3	14,0	4,3	*
	18 mois	26,2	19,2	7,0	**
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,4	16,1	0,3	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	11,6	8,7	2,9	*
	12 à 18 mois	12,5	7,4	5,1	***
	18 mois	11,9	8,3	3,6	***
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-5,9	-17,8	11,9	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ont passé environ 12 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation, ce qui est environ 3 à 5 points de pourcentage plus élevé que pour les non-participants. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une meilleure présence en emploi et donc, bénéficient d'une plus grande admissibilité à l'assurance-emploi. Les résultats présentés au tableau 7.7.5.1 sont cohérents avec ce résultat.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé à plusieurs mesures actives ont, en moyenne, passé un peu moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-6 %), alors que les non-participants ont connu une diminution plus importante (-18 %), d'où un écart statistiquement significatif de 12 points de pourcentage. Cela est cohérent avec une moins grande admissibilité au programme des participants aux mesures actives.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation multiple a pour effet d'augmenter significativement le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

7.7.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recourir à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 4 à 14 points de pourcentage. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation à l'étude (date butoir), les participants sont toujours plus nombreux à recourir aux mesures et services d'Emploi-Québec (écarts de 4 à 5 points de pourcentage).

Tableau 7.7.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	18,1	3,7	14,4	***
	12 à 18 mois	5,5	3,6	1,8	
	18 mois	21,4	7,0	14,4	***
	Ponctuelle	7,1	2,8	4,3	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	16,4	11,6	4,8	
	12 à 18 mois	7,1	6,2	1,0	
	18 mois	22,3	14,5	7,8	**
	Ponctuelle	14,3	9,2	5,0	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre, du moins à court terme, le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

En bref. La participation multiple est associée à une utilisation accrue des mesures à l'étude et des autres services offerts par Emploi-Québec.

7.7.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,0 pour les participants et les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart entre les groupes n'étant pas statistiquement significatif.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant à plusieurs mesures actives sont aussi nombreuses à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, qu'à les considérer comme plus faibles. Il en est de même des non-participants.

On note aussi que les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation ainsi que sur leur qualité de vie en général. Sur ces aspects, la perception d'une amélioration est plus fréquente chez les participants.

Tableau 7.7.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle
des participants à plusieurs mesures, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	2,97	3,04	-0,07	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,10	0,11	-0,01	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	1,06	0,72	0,34	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,17	0,81	0,36	***
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,59	1,03	0,56	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation multiple a un impact positif sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler, à trouver un emploi et à améliorer sa formation et sur la qualité de vie des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi.

7.7.8 Synthèse

La participation à plusieurs mesures actives à l'étude a des effets mitigés pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Sur l'insertion en emploi, on note un effet positif sur la présence en emploi à court et à moyen terme ainsi que sur le temps passé en emploi à temps plein. Leur situation après la participation est meilleure que celle qu'ils avaient connue auparavant. Toutefois, cette amélioration n'est pas statistiquement différente de celle vécue par les non-participants. La participation a peu d'effets sur le recours à l'assistance sociale. Par contre, à court terme, elle augmente le recours à l'assurance-emploi. Il ressort aussi de l'analyse que les participations multiples ont un effet négatif sur le salaire horaire de l'emploi obtenu dans l'année suivant la participation. Les seuls autres effets notables de la participation multiple se manifestent dans une utilisation accrue des mesures à l'étude. Enfin, la participation multiple a des effets positifs sur des aspects qualitatifs liés à la vie sociale et professionnelle.

7.8 LES PARTICIPANTS AU VOLET CLUBS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les résultats présentés dans cette section⁵⁸ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « clubs de recherche d'emploi » (CRE) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de favoriser le retour en emploi des personnes participantes.

Parmi les 822 individus ayant participé au volet CRE interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 151 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.8.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.8.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet CRE ont des taux de présence en emploi supérieurs à ceux des non-participants de même statut. Les écarts sont de 14 points de pourcentage et sont statistiquement significatifs. Par ailleurs, si l'on considère que la valeur modélisée attribuée aux non-participants représente la situation qu'auraient connue les participants s'ils n'avaient pas participé, on peut en déduire que la participation au volet CRE augmente les chances d'occuper un emploi de 24 % (14 % / 60 %) sur une période de 12 mois et de 22 % (14 % / 63 %), sur 18 mois.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, les participants ont un taux de présence plus élevé d'environ 12 points de pourcentage comparativement aux non-participants. Autrement dit, la participation augmente de 26 % (12 % / 46 %) les chances des personnes admissibles de l'assurance-emploi d'être en emploi près de 2 ans, en moyenne, après la participation. Ce résultat, combiné avec celui concernant la présence en emploi, indique que l'impact des clubs de recherche d'emploi perdure au moins 2 ans après la fin de la participation. À ce sujet, mentionnons qu'une période de deux ans est généralement considérée comme le moyen terme dans la littérature traitant de l'évaluation des politiques publiques.

Tableau 7.8.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence en emploi (%)	12 mois	74,0	59,8	14,2	**
	12 à 18 mois	74,8	60,3	14,5	**
	18 mois	76,7	62,9	13,8	**
Ponctuelle 27 mois (%)		57,7	45,8	11,9	*

Seuils de significativité : * = 10%, **=5%, ***=1%

⁵⁸ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

Selon le tableau 7.8.1.2, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ont été employées entre 51 % et 62 % du temps et les non-participants, de 44 % à 51 % du temps. Les écarts de 7 à 11 points de pourcentage, favorables aux participants, ne sont pas tous statistiquement significatifs.

De façon générale, la proportion du temps en emploi à temps plein est inférieure à celle du temps en emploi, comme on doit s'y attendre. Toutefois, les écarts observés entre les participants et les non-participants sont plus élevés que ceux observés précédemment et sont tous statistiquement significatifs. Autrement dit, les participants ont passé proportionnellement plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants.

Tableau 7.8.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
En emploi (%)	12 mois	50,5	43,6	6,9	
	12 à 18 mois	62,0	51,2	10,8	*
	18 mois	55,5	46,6	8,9	
En emploi à temps plein (%)	12 mois	46,7	36,8	9,9	**
	12 à 18 mois	57,5	42,8	14,7	**
	18 mois	51,5	39,0	12,5	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le tableau 7.8.1.3 montre que les participants font mieux sur le marché du travail que les non-participants en termes d'heures de travail et de rémunération d'emploi. Ainsi, les participants ont travaillé 153 heures de plus dans l'année suivant la participation (date butoir) et 128 heures de plus entre le 12^e et le 18^e mois pour un total d'environ 305 heures de plus sur 18 mois. Cela a permis aux participants de cumuler davantage de revenus d'emploi, soit 3 914 \$ sur 12 mois et 3 121 \$ entre le 12^e et le 18^e mois pour un total de 7 604 \$ sur 18 mois. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont en moyenne gagné 17 798 \$ dans l'année fiscale 2011 et les non-participants, 16 135 \$. L'écart de 1 663 \$ favorable aux participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Entre l'année précédant et celle suivant la participation à un CRE (dates butoirs), la proportion du temps en emploi s'est accrue de 15 % pour les participants et de 11 % pour les non-participants, créant ainsi un écart de 4 points de pourcentage (tableau 7.8.1.4). Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé presque autant de temps en emploi (19 semaines contre 17 semaines) que les non-participants.

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé plus de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (augmentation de 15 %) et les non-participants ont connu une augmentation de 8 %, soit un écart de 7 points de pourcentage. Ces écarts ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Alors que les participants ont, globalement, connu une hausse de 272 heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 201 heures, d'où un écart de 70 heures favorable aux participants, mais pas statistiquement significatif.

Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont été en moyenne de 4 734 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont connu une augmentation de 2 164 \$. Il en résulte un écart de 2 569 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 9 902 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclaré pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 6 362 \$. Il en résulte donc un différentiel de 3 540 \$ favorable aux participants. Seul cet écart est statistiquement significatif et ce, au seuil de 10 %.

Tableau 7.8.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	974	821	153	*
	12 à 18 mois	609	481	128	***
	18 mois	1 619	1 314	305	*
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	16 020	12 107	3 914	**
	12 à 18 mois	10 397	7 276	3 121	***
	18 mois	27 153	19 549	7 604	***
	2011 ARC	17 798	16 135	1 663	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.8.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	14,9	10,6	4,3	
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	15,3	8,0	7,3	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	272	201	70	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 734	2 164	2 569	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	9 902	6 362	3 540	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet CRE a des effets notables sur l'insertion en emploi des personnes admissibles de l'assurance-emploi. Qu'il s'agisse de la présence en emploi, du temps travaillé ou de la rémunération d'emploi après la participation, les participants s'en tirent mieux. Leur situation après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant. Les écarts observés avec les non-participants sont, comme précédemment, favorables aux participants mais ils sont un peu moindres et ne sont généralement pas statistiquement significatifs.

7.8.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est de 15 semaines pour les participants et les non-participants (tableau 7.8.2.1).

L'emploi occupé par les participants est plus fréquemment temporaire (27 % contre 17 %) que celui des non-participants. Toutefois, l'écart de 10 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif. Près d'une fois sur cinq, cet emploi est saisonnier, tout comme celui des non-participants (20 % contre 19 %). Les participants reçoivent un salaire horaire environ 1,70 \$ l'heure supérieure à celui des non-participants.

Tableau 7.8.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Délai (semaines)	15,2	15,3	0,0
Emploi temporaire (%)	27,4	16,6	10,7
Emploi saisonnier (%)	20,2	19,1	1,1
Salaire horaire (\$)	16,31	14,59	1,72 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,5, ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation (tableau 7.8.2.2). Il en est de même pour les non-participants, de sorte qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes.

Tableau 7.8.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,5	2,3	0,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants sont aussi nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou qu'il correspond à leur souhait (72 % contre 72 %) (tableau 7.8.2.3). Par contre, les participants sont plus nombreux à considérer que cet emploi est relié à leur formation.

Tableau 7.8.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,27	1,22	0,06
Lien avec formation (de 0 à +2)	1,04	0,75	0,29 **
Correspond au souhait (%)	72,3	71,8	0,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE a pour principal effet d'améliorer le salaire horaire du principal emploi occupé par les prestataires actifs de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation.

7.8.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé au moment du sondage par les participants est plus fréquemment un emploi temporaire (20 % contre 13 %). Toutefois cet écart n'est pas statistiquement significatif. Une fois sur sept, l'emploi occupé par les participants et les non-participants est saisonnier (14 % contre 16 %). Par contre, les participants occupent plus fréquemment un emploi à temps plein (90 % contre 77 %). L'écart de 13 points de pourcentage est statistiquement significatif au seuil de 10 %.

Tableau 7.8.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Emploi temporaire (%)	20,0	12,8	7,2
Emploi saisonnier (%)	14,3	16,1	-1,8
Emploi à temps plein (%)	89,9	76,9	12,9 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,4, comme celui des emplois occupés par les non-participants. Les participants et les non-participants considèrent majoritairement que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation. Par ailleurs, les participants et les non-participants (74 %) indiquent majoritairement que l'emploi obtenu correspond à leur souhait. Aucun des écarts observés n'est statistiquement significatif.

Tableau 7.8.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux clubs de recherche d'emploi ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,4	2,3	0,1
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,3	1,1	0,1
Correspond au souhait	73,9	74,2	-0,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet CRE n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, hormis une présence accrue dans des emplois à temps plein.

7.8.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants au volet CRE ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations d'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation (date butoir) (tableau 7.8.4.1). Aucun écart n'est toutefois statistiquement significatif. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), un participant sur sept (15 %) recevait des prestations d'assistance sociale, soit un écart de 7 points de pourcentage, mais non significatif, avec les non-participants.

Tableau 7.8.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	33,3	25,5	7,8
	12 à 18 mois	26,0	23,8	2,2
	18 mois	35,8	26,9	8,9
Présence ponctuelle (%)	27 mois	15,4	22,1	-6,6
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	21,2	22,4	-1,2
	12 à 18 mois	21,1	22,3	-1,2
	18 mois	21,2	22,4	-1,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		7,6	4,1	3,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants au volet CRE ont passé près du vingtième de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Il en est de même des non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé 8 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, on observe une faible hausse de 4 %. L'écart de 4 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 6.8.4.1 permettent de conclure que la participation au volet CRE a peu, voire pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.8.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été plus nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation (date butoir) (tableau 6.8.5.1). L'écart de 9 points de pourcentage est statistiquement significatif au seuil de 10 %. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, un participant sur six (16 %) recevait des prestations d'assurance-emploi. Il en est de même des non-participants.

Tableau 7.8.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	22,4	13,7	8,7	*
	12 à 18 mois	13,8	12,4	1,4	
	18 mois	23,7	16,6	7,0	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	16,3	16,1	0,2	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	7,5	6,7	0,8	
	12 à 18 mois	9,7	8,2	1,5	
	18 mois	8,2	7,2	1,0	
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-11,8	-23,9	12,1	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants ont passé près du dixième de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation. À ce sujet, il est bon de rappeler que le programme d'assurance-emploi est différent de l'assistance sociale, en ce qu'il est nécessaire de travailler un minimum d'heures dans les mois précédant la demande pour y être éligible. On a vu précédemment que les participants jouissent d'une intégration en emploi marginalement meilleure que celle des non-participants.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé au volet CRE ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-12 %), alors que les non-participants y ont passé encore moins de temps (-24 %). Il en résulte un écart de 12 points de pourcentage défavorable aux participants.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet CRE a pour effet d'augmenter le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes admissibles de l'assurance-emploi à court terme. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme.

7.8.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure ou activité d'Emploi-Québec. Les écarts varient de 6 à 8 points de pourcentage, selon que l'on considère les mesures à l'étude ou les autres activités offertes par Emploi-Québec.

Tableau 7.8.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	7,3	1,8	5,5	***
	12 à 18 mois	4,1	1,9	2,1	
	18 mois	10,6	3,6	7,0	*
	Ponctuelle	2,4	1,5	1,0	
Autres mesures et activités (%)	12 mois	19,5	11,1	8,4	
	12 à 18 mois	4,9	5,8	-0,9	
	18 mois	22,8	14,4	8,3	*
	Ponctuelle	14,6	9,7	4,9	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures et activités offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude. Par ailleurs, au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), les participants ne sont pas plus susceptibles d'être inscrits à une des mesures à l'étude. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants survient surtout à court et moyen terme et s'estompe dans le temps.

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation au volet CRE, mais cet effet s'estompe à moyen terme.

7.8.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,4 pour les participants et de 3,0 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les participants et de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les non-participants. L'écart n'étant pas statistiquement significatif, on en déduit que le revenu personnel doit se situer aux environs de 20 000 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet CRE ont obtenu un score de 0,1 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils ont été légèrement nombreux à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, et, en contrepartie, moins nombreux à les considérer plus faibles. Les non-participants rapportent une amélioration moindre de leur revenu personnel, mais l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet CRE et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler ou à améliorer sa formation ainsi que la qualité de vie en général. Les participants sont toutefois plus nombreux que les non-participants à percevoir des améliorations sur ces aspects et les écarts sont importants pour ce type d'échelle.

Tableau 7.8.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux clubs de recherche d'emploi, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,48	3,02	0,46	
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,11	0,01	0,11	
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,96	0,46	0,50	***
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	1,02	0,72	0,30	**
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,40	0,65	0,76	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La mesure CRE a des effets positifs sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler ou à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général.

7.8.8 Synthèse

La participation au volet CRE a des effets positifs pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Ainsi, les participants se démarquent au chapitre de la présence et du temps passé en emploi à temps plein, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi après la participation. Leur situation après la

participation est meilleure que ce qu'elle était avant la participation. Toutefois, bien que les écarts à ce chapitre soient encore une fois favorables aux participants, ils sont un peu moindres et n'atteignent généralement pas le seuil usuel de signification statistique. On note aussi un recours à l'assurance-emploi un peu plus élevé, à court terme, par les participants et aucun effet significatif sur le recours à l'assistance sociale. Les participants au volet CRE occupent des emplois offrant un meilleur salaire que ceux des non-participants. Les seuls autres effets notables de la participation au volet CRE se manifestent dans une utilisation accrue des mesures et activités offertes par Emploi-Québec à court terme, alors que cet effet s'estompe à moyen terme. Enfin, des aspects relatifs à la qualité de vie se trouvent améliorés suite au passage dans le volet CRE.

7.9 LES PARTICIPANTS AU VOLET SERVICES SPÉCIALISÉS

Les résultats présentés dans cette section⁵⁹ portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet « services spécialisés » (SSP) de la mesure services d'aide à l'emploi. L'objectif principal de ce volet est de développer les connaissances, l'attitude et l'employabilité des participants.

Parmi les 870 individus ayant participé au volet SSP interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti à l'utilisation de données de fichiers administratifs, 199 étaient des personnes admissibles de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation.

7.9.1 L'insertion en emploi

Les données du tableau 7.9.1.1 montrent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet SSP ont des taux de présence en emploi comparables à ceux des non-participants de même statut. Les faibles écarts de 0 à 2 points de pourcentage ne sont pas statistiquement significatifs.

Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, l'écart entre les participants et les non-participants est de 4 points de pourcentage, mais, encore une fois, n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.9.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence en emploi (%)	12 mois	63,5	63,9	-0,4
	12 à 18 mois	62,4	64,5	-2,1
	18 mois	66,7	66,9	-0,2
Ponctuelle 27 mois (%)		50,0	54,0	-4,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Selon le tableau 7.9.1.2, les participants et les non-participants ont passé près de la moitié de leur temps en emploi au cours des périodes suivant la participation (date butoir). Toutefois, les participants ont passé un peu moins de temps en emploi au cours de ces périodes, bien que les écarts ne soient pas tous statistiquement significatifs. Le temps passé en emploi à temps plein est inférieur à celui passé en emploi, comme on devait s'y attendre. Par contre, les écarts sont à peu près les mêmes que ceux observés précédemment sur le temps en emploi.

Le tableau 7.9.1.3 montre que les participants font moins bien sur le marché du travail que les non-participants aussi bien en termes d'heures de travail que de rémunération. Ainsi, les participants ont travaillé 145 heures de moins que les non-participants au cours des 12 mois suivant la participation

⁵⁹ Rappelons que pour les participants, comme indiqué au deuxième paragraphe de la section 7.1, les résultats bruts présentés dans cette section peuvent différer de ceux présentés au chapitre 3.

et 252 heures de moins sur 18 mois. Sur 12 mois, ils ont gagné 2 665 \$ de moins et 4 999 \$ de moins sur 18 mois. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, les participants ont déclaré des revenus d'emploi de 16 193 \$ pour l'année fiscale 2011 et les non-participants, 17 651 \$. L'écart de 1 458 \$ défavorable aux participants n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 7.9.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
En emploi (%)	12 mois	40,5	46,7	-6,1	
	12 à 18 mois	52,0	56,1	-4,1	
	18 mois	43,4	50,4	-7,0	*
En emploi à temps plein (%)	12 mois	33,2	39,4	-6,2	
	12 à 18 mois	42,0	48,9	-7,0	
	18 mois	35,1	43,1	-8,0	*

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Tableau 7.9.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants
aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écart nets	
Heures travaillées (h)	12 mois	730	875	-145	*
	12 à 18 mois	461	533	-72	
	18 mois	1 172	1 424	-252	**
Rémunération d'emploi (\$)	12 mois	11 708	14 373	-2 665	
	12 à 18 mois	7 832	9 007	-1 175	
	18 mois	18 814	23 812	-4 999	**
	2011 ARC	16 193	17 651	-1 458	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services spécialisés (dates butoirs), la proportion du temps en emploi n'a pas changé pour les participants, alors qu'elle a augmenté de 7 % pour les non-participants (tableau 7.9.1.4). Il en résulte un écart de 7 points de pourcentage, soit l'équivalent de près de 4 semaines en moyenne), défavorable aux participants. Ce résultat, jumelé à celui concernant la proportion de temps passé en emploi dans l'année suivant la participation, indique que les participants avaient, durant l'année précédant leur participation, passé autant de temps en emploi (21 semaines) que les non-participants

Toujours comparativement à l'année précédant leur participation, les participants ont passé autant de temps en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) durant l'année qui l'a suivie (moins de 1 %), alors que les non-participants ont connu une hausse de 6 %. Il en résulte un écart de 6 points de pourcentage défavorable aux participants, mais non significatif d'un point de vue statistique.

Alors que les participants n'ont, globalement, pas connu de hausse des heures de travail entre l'année précédant et celle suivant leur participation, les non-participants ont vu les leurs augmenter de 141. Comparativement à l'année qui a précédé leur participation, les revenus d'emplois des participants ont en moyenne été de 1 309 \$ supérieurs dans celle qui l'a suivie, alors que les non-participants ont plutôt connu une augmentation moyenne de 2 158 \$. Selon les données de l'Agence de revenu du Canada, pour l'année fiscale 2011, les participants ont en moyenne déclaré des revenus d'emploi de 5 994 \$ supérieurs aux revenus d'emploi déclarés pour l'année fiscale précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants ont connu une hausse de 5 157 \$. Aucun de ces écarts n'est toutefois statistiquement significatif.

Tableau 7.9.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Différence du temps travaillé (%)	0,1	7,2	-7,0	*
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	0,4	6,4	-6,0	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-1	141	-142	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 309	2 158	-848	
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	5 994	5 157	837	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Sur la base des indicateurs utilisés, on doit conclure que la participation au volet SSP a des effets nuls, voire négatifs, sur l'insertion en emploi des personnes admissibles de l'assurance-emploi. Qu'il s'agisse de présence ou de temps passé en emploi, d'heures de travail ou de rémunérations, les participants s'en tirent aussi bien ou moins bien que les non-participants. De plus, leur situation d'emploi ne s'est pas améliorée, contrairement à celle des non-participants.

7.9.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

De façon générale, le délai écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi est de 17 semaines pour les participants et de 15 semaines pour les non-participants. L'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

L'emploi occupé par les participants est plus souvent temporaire (30 % contre 15 %) ou saisonnier (26 % contre 16 %) que celui occupé par les non-participants. En revanche, il procure un salaire horaire comparable à celui des non-participants.

Tableau 7.9.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets	
Délai (semaines)	16,8	14,7	2,1	
Emploi temporaire (%)	30,0	15,2	14,8	***
Emploi saisonnier (%)	25,6	15,8	9,7	**
Salaire horaire (\$)	16,57	16,34	0,23	

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois détenus par les participants est, en moyenne, de 2,4 ce qui correspond à un emploi exigeant un niveau secondaire de formation. Les non-participants occupent des emplois ayant un niveau de compétence similaire.

Tableau 7.9.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,4	2,4	0,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants ne sont pas plus nombreux que les non-participants à rapporter que leur emploi est relié à leur expérience antérieure de travail ou à leur formation (tableau 7.9.2.3). Les participants semblent moins nombreux que les non-participants à indiquer que l'emploi obtenu correspond à leur souhait (65 % contre 69 %), mais l'écart de 4 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 7.9.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Lien avec expérience (de 0 à +2)	1,26	1,26	-0,01
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,88	0,88	-0,01
Correspond au souhait (%)	64,8	68,8	-4,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Deux des indicateurs présentent un écart statistiquement significatif. Ceux-ci indiquent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet SSP occupent des emplois plus précaires (davantage temporaires et saisonniers) que les non-participants dans l'année qui suit la participation.

7.9.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'emploi occupé par les participants est plus fréquemment un emploi temporaire (22 % contre 12 %) ou saisonnier (21 % contre 12 %) que celui occupé par les non-participants. Ces écarts sont significatifs au seuil de 10 %. Les participants occupent aussi moins fréquemment un emploi à temps plein (68 % contre 77 %). Ce dernier écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 7.9.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écart nets
Emploi temporaire (%)	22,1	11,6	10,5 *
Emploi saisonnier (%)	20,5	11,8	8,7 *
Emploi à temps plein (%)	68,0	76,8	-8,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Le niveau de compétence des emplois occupés par les participants est, en moyenne, de 2,6. Il en est de même des emplois détenus par les non-participants. Les participants et les non-participants sont tout aussi nombreux à rapporter que l'emploi occupé est en lien avec leur expérience ou leur formation. Par contre, les participants semblent moins nombreux à considérer que l'emploi occupé correspond à leur souhait (68 % contre 75 %). L'écart de 7 points de pourcentage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Tableau 7.9.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux services spécialisés ayant occupé un emploi durant cette période, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Niveau de compétence (de +1 à +5)	2,62	2,47	0,15
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	1,26	1,16	0,10
Correspond au souhait (%)	67,5	74,5	-7,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. Les mêmes indicateurs que précédemment indiquent que les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant au volet SSP occupent des emplois plus précaires (davantage temporaires et saisonniers) que les non-participants au moment du sondage.

7.9.4 Le recours à l'assistance sociale

Les participants ont été un peu plus nombreux à recevoir des prestations de l'assistance sociale dans les 12 mois, et conséquemment les 18 mois, suivant leur participation (date butoir) (tableau 7.9.4.1). Les écarts de 7 points de pourcentage ne sont toutefois pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir), près d'un participant sur quatre et autant de non-participants recevaient des prestations d'assistance sociale.

Tableau 7.9.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets
Présence à l'assistance sociale (%)	12 mois	37,2	30,7	6,5
	12 à 18 mois	25,6	27,3	-1,7
	18 mois	39,1	32,4	6,7
Présence ponctuelle (%)	27 mois	23,7	22,3	1,4
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)	12 mois	26,9	26,4	0,5
	12 à 18 mois	22,3	24,2	-1,9
	18 mois	25,4	25,7	-0,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)		8,2	5,9	2,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants ont passé près du quart de leur temps à l'assistance sociale dans les périodes suivant leur participation. Encore une fois, les écarts sont faibles (0 à 2 points de pourcentage) et ne sont pas statistiquement significatifs.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé 8 % plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie. Pour les non-participants, la hausse est de 6 %. Le faible écart de 2 points de pourcentage observé entre les participants et les non-participants n'est pas statistiquement significatif.

En bref. Les indicateurs présentés au tableau 7.9.4.1 permettent de conclure que la participation au volet SSP a peu, voire pas, d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.9.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les participants ont été aussi nombreux que les non-participants à recevoir des prestations de l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation (date butoir) (tableau 7.9.5.1). Environ 12 % des participants recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation (date butoir). Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée pour les non-participants, bien que l'écart ne soit pas statistiquement différent de zéro.

Tableau 7.9.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi**

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Présence à l'assurance-emploi (%)	12 mois	18,8	17,3	1,5	
	12 à 18 mois	14,3	13,0	1,3	
	18 mois	18,6	18,9	-0,3	
Présence ponctuelle (%)	27 mois	12,2	15,1	-3,0	
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)	12 mois	7,2	7,3	-0,1	
	12 à 18 mois	7,0	7,1	-0,1	
	18 mois	7,1	7,2	-0,1	
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)		-13,0	-22,0	9,0	***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Les participants et les non-participants ont passé environ 7 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les périodes suivant leur participation (tableau 7.9.5.1). Comparativement à l'année précédant leur participation, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé au volet SSP ont, en moyenne, passé moins de temps à l'assurance-emploi dans l'année qui l'a suivie (-13 %). Chez les non-participants de même statut, la diminution est de 22 %. Il en résulte un écart statistiquement significatif de 9 points de pourcentage.

En bref. Les indicateurs utilisés permettent de conclure que la participation au volet SSP a pour effet d'augmenter quelque peu, et à court terme, le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes admissibles de l'assurance-emploi.

7.9.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Dans la période qui a suivi la participation à l'étude (date butoir), les participants ont été un peu plus nombreux que les non-participants à recourir à une mesure des mesures à l'étude. L'écart varie de 7 à 6 points de pourcentage selon la période considérée.

Ces écarts peuvent provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvé un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Ils peuvent également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications. Il est intéressant de noter que les recours sont plus fréquents aux autres mesures offertes par Emploi-Québec que celles présentement à l'étude.

Tableau 7.9.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS		Participants	Non-participants	Écarts nets	
Mesures à l'étude (%)	12 mois	10,3	3,5	6,8	**
	12 à 18 mois	5,8	3,3	2,4	
	18 mois	12,8	6,4	6,4	**
	Ponctuelle	8,3	2,3	6,0	**
Autres mesures et activités (%)	12 mois	14,7	11,9	2,8	
	12 à 18 mois	7,7	6,4	1,3	
	18 mois	21,2	15,3	5,9	
	Ponctuelle	16,0	9,0	7,0	**

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

Au moment du sondage, les participants sont toujours plus susceptibles d'être inscrits à une mesure ou activité offerte par Emploi-Québec. Cela suggère que le recours plus fréquent aux mesures de la part des participants persiste à moyen terme.

En bref. La probabilité que les personnes admissibles de l'assurance-emploi recourent à une mesure ou activité d'Emploi-Québec augmente après la participation au volet SSP.

7.9.7 La vie sociale et professionnelle

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel pour l'année 2011 est de 3,0 pour les participants et de 3,3 pour les non-participants indiquant que le revenu personnel moyen s'est situé dans la tranche de 15 000 \$ à 19 999 \$ pour les participants et de 20 000 \$ à 24 999 \$ pour les non-participants. L'écart entre les groupes n'étant pas statistiquement significatif, on en déduit que le revenu personnel doit se situer aux environs de 20 000 \$ pour les deux groupes.

En moyenne, les personnes admissibles de l'assurance-emploi participant ou non au volet SSP ont obtenu un score pratiquement nul à l'indice de modification du revenu. Ces personnes ont donc été tout aussi nombreuses à considérer que leurs revenus personnels ont été supérieurs en 2011, comparativement à l'année précédant la participation, qu'à les considérer comme plus faibles.

On note aussi que les participants et les non-participants perçoivent plus fréquemment des améliorations que des détériorations concernant leur estime de soi et leur confiance en soi, sur leur motivation à travailler et à améliorer leur formation, ainsi que sur leur qualité de vie en général. À cet égard, les participants perçoivent une amélioration accrue de leur motivation à travailler et à améliorer leur formation comparativement aux non-participants.

Tableau 7.9.7.1

Les résultats nets sur certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services spécialisés, personnes admissibles de l'assurance-emploi

INDICATEURS	Participants	Non-participants	Écarts nets
Revenu personnel (de +1 à +8)	3,00	3,29	-0,29
Modification du revenu (de -1 à + 1)	0,02	0,09	-0,07
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -2 à + 2)	0,87	0,69	0,18
Modification de la motivation (de -2 à + 2)	0,99	0,80	0,19 **
Qualité de vie (de -4 à +4)	1,04	0,97	0,07

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

En bref. La participation au volet SSP a un impact positif sur la motivation à travailler et à améliorer leur formation mais pas sur les autres aspects liés à la vie sociale et professionnelle.

7.9.8 Synthèse

La participation au volet SSP a des effets mitigés pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Sur l'insertion en emploi, les effets sont nuls ou négatifs. Les participants ne font pas mieux que les non-participants en termes de présence et de temps passé en emploi, ni en termes de rémunération et d'heures de travail. Leur situation après la participation n'est pas meilleure que ce qu'elle était avant la participation alors que celle des non-participants s'est améliorée. Les participants au volet SSP occupent plus fréquemment des emplois précaires (temporaires ou saisonniers) après la participation, comparativement aux non-participants. Par ailleurs, on ne constate aucune diminution du recours à l'assistance sociale de la part des participants et peu d'effet sur le recours au programme d'assurance-emploi. Soulignons enfin que la participation au volet SSP a pour effet une utilisation accrue des mesures et des activités offertes par Emploi-Québec, même à moyen terme. Le volet SSP a aussi peu d'effet sur la vie sociale et professionnelle.

Chapitre 8

Les effets nets sur les clientèles spécifiques

8.1 LES HOMMES ET LES FEMMES

Dans le présent chapitre, les prestataires de l'assistance sociale, les prestataires actifs et les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi ainsi que les personnes sans soutien public du revenu sont considérés comme des collectifs homogènes et l'analyse porte sur des sous-groupes particuliers à l'intérieur de chacun de ces collectifs. Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s) sur ces sous-groupes.

8.1.1 L'insertion en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Les tableaux 8.1.1.1 et 8.1.1.2 montrent que les prestataires de l'assistance sociale, hommes et femmes, bénéficient tous deux de la participation aux mesures actives à l'étude, qu'il s'agisse de la présence ou du temps passé en emploi après la participation. Ces effets perdurent plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes prestataires de l'assistance sociale, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives à l'étude a des effets positifs sur la présence en emploi dans les périodes suivant la participation pour les femmes sans soutien public du revenu, mais pas pour les hommes. Par contre, la participation a un effet positif sur la présence en emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, pour les femmes et les hommes, et cet effet est plus marqué chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, la participation aux mesures actives a un effet positif sur le temps passé en emploi et en emploi à temps plein chez les femmes sans soutien public du revenu, mais pas chez les hommes. Sur ces aspects, l'effet des mesures est différent entre les hommes et les femmes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation à une des mesures actives à l'étude n'a pas d'effets probants sur les taux de présence en emploi dans les périodes suivant la participation pour les hommes et les femmes prestataires de l'assurance-emploi. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, la participation a un effet négatif sur la présence en emploi chez les femmes prestataires de l'assurance-emploi, mais pas chez les hommes. Malgré cela, la participation semble avoir un effet positif à court terme sur le temps passé en emploi et en emploi à temps plein. L'effet sur le temps passé en emploi à temps plein est statistiquement significatif chez les hommes, mais pas chez les femmes. Toutefois, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes prestataires de l'assurance-emploi, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi bénéficient tous deux de la participation aux mesures actives à l'étude, qu'il s'agisse de la présence ou du temps passé en emploi, et les effets perdurent plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Tableau 8.1.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Présence en emploi (%)								
12 mois	13,7 ***	18,9 ***	5,2	3,1	-5,4	-3,5	11,9 ***	11,0 ***
12 à 18 mois	12,6 ***	21,6 ***	7,4 *	-0,8	-3,5	-3,6	9,4 ***	13,6 ***
18 mois	14,6 ***	21,5 ***	5,3	-0,5	-3,2	-3,4	10,8 ***	12,4 ***
Ponctuelle 27 mois (%)	6,6 *	15,7 ***	8,8 **	21,3 ***	-12,2 **	-2,9	7,3 *	11,1 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
En emploi (%)								
12 mois	5,8 *	11,9 ***	5,8 *	3,3	8,0	5,1	5,0	6,4 ***
12 à 18 mois	10,3 **	16,5 ***	8,0 **	-4,0	1,6	1,5	8,1 **	13,2 ***
18 mois	7,2 *	13,1 ***	8,9 **	-2,3	5,8	4,0	6,9 *	9,7 ***
Emploi à temps plein (%)								
12 mois	7,1 ***	10,3 ***	7,1 **	1,9	5,5	7,6 **	5,6	4,3 *
12 à 18 mois	9,9 ***	12,5 ***	7,7 **	-5,0	0,1	1,9	7,0 **	10,4 **
18 mois	7,6 **	11,1 ***	9,0 **	-3,0	3,2	6,2 **	5,7	8,0 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.1.1.3 montre que la participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération pour les hommes prestataires de l'assistance sociale. Des effets positifs, mais moindres et pas toujours statistiquement significatifs, sont observés chez les femmes. Par ailleurs, les hommes et les femmes prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux mesures actives ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participantes et les non-participants de même statut (tableau 8.1.1.4). Que ce soit en termes de temps passé en emploi ou de rémunération d'emploi, les participantes et les participants s'en tirent mieux. Chez les hommes, on note aussi un effet positif sur l'amélioration du nombre d'heures travaillées. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération pour les femmes ne recevant aucun soutien public du revenu. Des écarts positifs, mais non statistiquement significatifs, sont aussi observés chez les hommes sur la rémunération. Par ailleurs, ni les hommes, ni les femmes sans soutien public du revenu ayant participé aux mesures actives ne se démarquent des non-participantes et des non-participants de même statut, sur l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Tableau 8.1.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Heures travaillées (h)								
12 mois	80	222 ***	120 **	87	142	144 *	125 *	118 *
12 à 18 mois	67	150 ***	71 *	-27	8	41	75 *	135 ***
18 mois	141	370 ***	236 **	-16	130	207	209 *	299 ***
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	1894 **	3225 ***	3334 ***	2618	455	6	928	732
12 à 18 mois	216	2297 ***	1810 **	530	-1249	-924	461	1987 ***
18 mois	2466	5454 ***	5835 ***	986	-966	-963	1566	3228
2011 ARC	3938 ***	2675 **	1965	2802	2278	5621 **	1430	2608

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives semble avoir un effet positif à court terme sur les heures de travail et la rémunération d'emploi sur l'année fiscale 2011 pour les hommes et les femmes prestataires actifs de l'assurance-emploi, mais ces effets ne sont statistiquement significatifs que chez les hommes. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi, hommes et femmes, ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants et les non-participants, quoique les écarts ne soient pas toujours statistiquement significatifs. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi pour les hommes admissibles de l'assurance-emploi. Des écarts positifs sont aussi observés chez les femmes, mais ceux concernant la rémunération ne sont pas statistiquement significatifs. Par ailleurs, les hommes admissibles de l'assurance-emploi ayant participé aux mesures actives ont aussi davantage amélioré leur rémunération d'emploi que les non-participants de même statut. Encore une fois, des écarts positifs, mais non statistiquement significatifs, sont observés chez les femmes. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Tableau 8.1.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Différence du temps travaillé (%)	9,7 **	10,9 ***	6,1	-1,6	10,4 **	6,1 *	5,3	4,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	10,3 ***	8,9 ***	7,3	1,4	6,7	8,9 ***	5,3	2,8
Différence du nombre d'heures travaillées	142	214 ***	115	72	172 *	257 ***	108	99
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2565 ***	2917 ***	2276	-1286	1890	974	1351	2050 *
Différence de rémunération d'emploi – ARC (\$)	4807 ***	3274 ***	1835	4358	2050	2626	1687	4406 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

En bref. Les effets des mesures actives sur l'insertion en emploi diffèrent rarement entre les hommes et les femmes de même statut. Pour les prestataires de l'assistance sociale et, dans une moindre mesure, pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sur l'emploi sont positifs chez les hommes et chez les femmes. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a un effet

positif sur la présence et le temps passé en emploi ainsi que la rémunération chez les femmes. Chez les hommes, on note un effet positif sur la présence en emploi, mais à moyen terme seulement. L'effet sur le temps passé en emploi, et en emploi à temps plein, est aussi plus positif chez les femmes. Par contre, l'effet sur la présence en emploi, 27 mois en moyenne après la participation, est plus marqué chez les hommes. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les effets tendent à être négatifs sur la présence en emploi, mais positifs sur le temps passé en emploi et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. L'effet négatif sur la présence en emploi persiste 2 ans après la participation chez les femmes.

8.1.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les prestataires de l'assistance sociale

La participation aux mesures actives a pour effet de réduire significativement le délai encouru pour obtenir un emploi après la participation (date butoir) chez les femmes prestataires de l'assistance sociale. Un effet similaire, mais moindre et non significatif est observé chez les hommes (tableau 8.1.2.1). Les mesures actives n'ont aucun effet sur le caractère temporaire ou saisonnier de l'emploi pour cette clientèle, hommes ou femmes. La participation semble avoir un effet positif sur le salaire horaire des femmes et des hommes, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs. Aucun effet n'est observé sur le niveau de compétence de l'emploi (tableau 8.1.2.2). Par contre, la participation a des effets positifs sur les liens entre l'emploi et l'expérience de travail et la formation, de même que sur la satisfaction envers l'emploi (tableau 8.1.2.3) chez les hommes. Sur ces aspects, des effets positifs, mais pas statistiquement significatifs, sont observés chez les femmes. Pour cette clientèle, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur l'emploi occupé après la participation.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives permet aux hommes sans soutien public du revenu d'obtenir un emploi moins fréquemment temporaire ou saisonnier et procurant un meilleur salaire. La participation aux mesures actives a aussi pour effet d'augmenter le niveau de compétence lié à l'emploi occupé par les hommes et les femmes sans soutien public du revenu. Cet emploi est aussi davantage en lien avec la formation et, dans le cas des femmes, correspond davantage à leur souhait. Pour cette clientèle, seul l'effet sur l'occupation d'un emploi temporaire diffère entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Délai (semaines)	-10,6 *	-5,8	-0,3	-2,0	0,9	-1,4	-2,2	-0,7
Emploi temporaire (%)	6,5	-1,2	4,0	-13,4 ***	-14,6 *	-3,5	4,2	2,1
Emploi saisonnier (%)	-1,7	-1,0	1,6	-9,6 *	-9,6	-10,0 *	0,5	-0,2
Salaire horaire (\$)	0,62	0,91	0,76	1,83 **	-1,17	-2,01 **	0,03	-0,58

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,0	0,0	0,2 **	0,2 **	0,1	0,1	0,1	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Lien avec expérience (de 0 à +2)	0,11	0,27 **	0,10	0,18	-0,12	0,17	0,11	0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,17	0,30 **	0,18 **	0,32 **	0,05	0,16	0,40 ***	0,18 *
Correspond au souhait (%)	12,6	23,6 ***	14,2 ***	7,0	-8,4	9,3 *	0,9	5,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives semble réduire la présence dans un emploi saisonnier, mais a aussi un effet négatif sur le salaire horaire lié à l'emploi. Ces effets ne sont statistiquement significatifs que pour les hommes. Chez les femmes prestataires de l'assurance-emploi, l'emploi obtenu est aussi moins fréquemment temporaire. Les mesures actives n'ont aucun effet sur le niveau de compétence de l'emploi occupé par les prestataires actifs de l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation (date butoir), et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Il en est de même du lien entre cet emploi et leur expérience de travail ou leur formation. Chez les hommes, la participation a un effet positif sur la satisfaction envers cet emploi, alors que la tendance inverse est observée chez les femmes. Sur cet aspect, l'effet des mesures diffère entre les hommes et les femmes.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Pour les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures actives n'ont pas d'effet sur le délai encouru avant d'obtenir un emploi, ni sur le caractère temporaire ou saisonnier de cet emploi ou le salaire horaire obtenu (tableau 8.1.2.1). Les mesures actives n'ont pas d'effet sur le niveau de compétence de l'emploi occupé par cette clientèle dans l'année suivant la participation (date butoir), et ce, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 8.1.2.2). Pour les hommes et les femmes, la participation aux mesures a un effet positif sur l'occupation d'un emploi en lien avec la formation, mais pas sur le lien avec l'expérience de travail, ni sur l'occupation d'un emploi correspondant au souhait (tableau 8.1.2.3). Pour cette clientèle, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur les caractéristiques de l'emploi occupé après la participation.

En bref. Les effets des mesures actives sur l'emploi occupé dans l'année suivant la participation sont généralement les mêmes pour les hommes et les femmes de même statut. Les seules différences notées concernent l'occupation d'un emploi moins fréquemment temporaire chez les hommes sans soutien public du revenu et d'un emploi correspondant davantage au souhait chez les hommes prestataires actifs de l'assurance-emploi.

8.1.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les prestataires de l'assistance sociale

Chez les femmes prestataires de l'assistance sociale, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment saisonnier (tableau 8.1.3.1). Chez les hommes, les mesures ont un effet positif sur les liens entre cet emploi et l'expérience de travail ou la formation, de même que sur la satisfaction envers cet emploi (tableau 8.1.3.2). Pour cette clientèle, seul l'effet sur l'occupation d'un emploi correspondant au souhait s'avère différent entre les hommes et les femmes.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les hommes ne recevant aucun soutien public du revenu, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment à temps plein (tableau 8.1.3.1) et, en contrepartie, davantage en lien avec l'expérience de travail ou la formation et qu'il corresponde plus fréquemment au souhait des participants. Chez les femmes, la participation n'a pas d'effets sur cet emploi. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

Chez les femmes prestataires de l'assurance-emploi, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment temporaire ou saisonnier (tableau 8.1.3.1). En contrepartie, il correspond moins fréquemment à leur souhait. Chez les hommes, la participation fait en sorte que cet emploi requiert un niveau de compétence plus élevé et qu'il corresponde davantage au souhait des participants. Pour cette clientèle, l'effet des mesures sur la satisfaction envers l'emploi (correspond au souhait) diffère entre les hommes et les femmes.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les hommes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est davantage en lien avec l'expérience de travail ou la formation et qu'il corresponde davantage au souhait des participants. Chez

les femmes, la participation n'a pas d'effet sur cet emploi. Pour cette clientèle, l'effet des mesures sur la satisfaction envers l'emploi (correspond au souhait) diffère entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Emploi temporaire (%)	1,3	-1,8	-3,8	0,7	-17,9 *	-4,5	2,1	1,3
Emploi saisonnier (%)	-10,8 *	-4,3	0,9	2,6	-14,3 **	-3,9	3,3	0,0
Emploi à temps plein (%)	-0,8	10,5	-1,3	-6,3 **	1,1	4,6	6,8	0,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Tableau 8.1.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,13	0,20	0,00	0,06	0,06	0,20 *	-0,04	0,14
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	0,14	0,45 ***	0,04	0,17 **	0,04	0,04	0,07	0,25 ***
Correspond au souhait (%)	1,9	26,6 ***	5,9	11,4 **	-7,8 **	7,5 *	-2,7	9,8 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

En bref. Les effets des mesures actives sur l'emploi occupé au moment du sondage sont généralement les mêmes pour les hommes et les femmes. La seule différence notée concerne l'occupation d'un emploi correspondant davantage au souhait chez les hommes, mais pas chez les femmes, pour presque toutes les clientèles.

8.1.4 Le recours à l'assistance sociale

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.1.4.1 montre clairement que la participation aux mesures actives diminue significativement le recours à l'assistance sociale chez les hommes et les femmes qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation, que ce soit en termes de présence ou de temps passé à l'assistance sociale. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives n'a aucun effet sur le recours à l'assistance sociale pour les hommes et les femmes sans soutien public du revenu, ces personnes continuant à avoir peu recours à cette forme de soutien du revenu.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives n'a aucun effet sur le recours à l'assistance sociale pour les hommes prestataires de l'assurance-emploi, ceux-ci continuant à avoir peu recours à cette forme de soutien du revenu. Chez les femmes, on note une légère augmentation du temps passé à l'assistance sociale (0,2 mois en moyenne) entre l'année précédant et celle suivant la participation. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les femmes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale, tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Chez les hommes, la participation réduit le temps passé à l'assistance sociale, mais les effets sur la présence à ce régime se manifestent plus tardivement. Pour cette clientèle, l'effet des mesures sur la présence à l'assistance sociale sur 18 mois diffère entre les hommes et les femmes.

En bref. Les effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale sont généralement les mêmes pour les hommes et les femmes de même statut. La seule différence notée concerne l'effet plus important sur la diminution de la présence à l'assistance sociale chez les femmes admissibles de l'assurance-emploi, comparativement aux hommes de même statut.

Tableau 8.1.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Présence à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-15,6 ***	-16,6 ***	1,6	0,9	-0,1	-0,7	-8,5 **	-1,3
12 à 18 mois	-15,8 ***	-20,0 ***	-3,1	0,3	-2,5	-2,2	-9,9 **	-4,8 *
18 mois	-14,1 ***	-13,4 ***	-1,5	1,6	-0,5	-0,9	-9,8 ***	-0,8
Présence ponctuelle (%)	-7,1	-11,9 ***	-3,2	0,2	2,1	1,3	-9,5 ***	-5,2 *
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-22,4 ***	-21,5 ***	-0,1	-0,5	-0,6	-0,8	-11,4 ***	-5,6 *
12 à 18 mois	-16,8 ***	-21,9 ***	-2,5	0,4	-0,6	-1,1	-10,7 ***	-6,2 **
18 mois	-20,5 ***	-21,6 ***	-0,9	-0,2	-0,6	-0,9	-11,2 ***	-5,8 **
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	-13,8 ***	-16,2 ***	0,4	-0,5	2,3 **	-0,8	-5,7 *	-5,6 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

8.1.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.1.5.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assurance-emploi chez les hommes et les femmes prestataires de l'assistance sociale. Cet effet se fait aussi sentir sur l'augmentation du temps passé à ce régime entre l'année précédant et celle suivant la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi pour les hommes et les femmes sans soutien public du revenu, que ce soit en termes de présence ou de temps passé à ce régime. Ces effets sont plus marqués chez les hommes que chez les femmes pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi pour les hommes et les femmes prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation, et ce tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi, tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

En bref. Les effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi sont généralement les mêmes pour les hommes et les femmes de même statut, sauf pour les personnes sans soutien public du revenu. Pour cette clientèle, les effets concernant l'utilisation accrue de l'assurance-emploi sont plus marqués chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 8.1.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Présence à l'assurance- emploi (%)								
12 mois	0,6	5,4 **	5,1 **	11,9 ***	-14,5 **	-20,7 ***	6,5 **	6,7 **
12 à 18 mois	-1,6	0,6	0,3	7,1 ***	-8,2	-13,1 **	3,2	1,8
18 mois	-0,2	3,8	4,0	12,2 ***	-12,8 *	-20,6 ***	7,3 ***	5,9 *
Présence ponctuelle (%)	3,4 **	1,2	-0,3	-2,4	-1,8	-5,7	1,5	-0,2
Proportion de temps à l'assurance- emploi (%)								
12 mois	3,3 ***	3,5 **	4,3 ***	5,9 ***	-11,4 ***	-11,3 ***	3,7 **	2,6 *
12 à 18 mois	2,0 *	0,6	2,2 ***	5,4 ***	-4,8	-2,4	3,4 **	2,9 **
18 mois	2,9 ***	2,5 **	3,6 ***	5,7 ***	-9,2 **	-8,3 ***	3,6 ***	2,7 **
Différence du temps passé à l'assurance- emploi (%)	4,5 ***	5,5 ***	3,3 ***	3,4 *	-12,1 ***	-16,2 ***	11,1 ***	9,3 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

8.1.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.1.6.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec chez les hommes et les femmes prestataires de l'assistance sociale. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures et activités d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec pour les hommes et les femmes sans soutien public du revenu. À moyen terme, cet effet s'inverse tant chez les hommes que chez les femmes. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures et activités d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude pour les hommes et les femmes prestataires de l'assurance-emploi. Chez les femmes, cet effet persiste à plus long terme de sorte que l'effet sur 18 mois est plus marqué. L'effet s'estompe à moyen terme pour les hommes et les femmes bien que l'effet soit encore perceptible chez les femmes.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude ainsi que, chez les hommes, le recours à d'autres mesures ou activité. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

En bref. Les mesures actives ont généralement pour effet d'augmenter, du moins à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec chez les hommes et les femmes, peu importe leur statut. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, l'effet sur la présence aux mesures à l'étude est toutefois plus marqué chez les femmes comparativement aux hommes et persiste sur 18 mois. Pour les anciens prestataires de l'assurance-emploi, l'effet sur le recours à d'autres mesures et services est perceptible chez les hommes, mais pas chez les femmes.

Tableau 8.1.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Mesures à l'étude (%)								
12 mois	12,1 ***	9,4 ***	8,9 ***	6,0 ***	9,6 ***	5,7 ***	9,2 ***	9,0 ***
12 à 18 mois	3,8	0,6	4,4 ***	3,3 ***	5,0 ***	1,1	2,3 *	2,2
18 mois	12,9 ***	9,7 **	12,5 ***	9,0 ***	14,0 ***	5,7 *	8,9 ***	10,1 ***
Ponctuelle	2,9	0,8	-15,2 ***	-20,9 ***	3,3 ***	0,2	3,6 **	2,0 *
Autres mesures et activités (%)								
12 mois	10,8 ***	6,1 *	11,0 ***	11,2 ***	-2,9	-8,4 *	3,3	3,8
12 à 18 mois	4,6 *	5,7 **	5,9 ***	-0,1	1,0	1,9	0,0	2,6
18 mois	13,8 ***	10,4 ***	15,7 ***	10,9 **	-1,2	-7,2	4,6	8,2 ***
Ponctuelle	5,5 *	-1,3	-7,8 ***	-9,5 *	5,7 **	1,3	2,3	0,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

8.1.7 La vie sociale et professionnelle

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.1.7.1 montre que la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur le revenu personnel, l'amélioration des revenus, l'estime de soi et la confiance en soi et la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que la qualité de vie en général pour les hommes prestataires de l'assistance sociale. Chez les femmes, on note aussi des écarts positifs sur tous les indicateurs mais non significatifs sur le revenu personnel et sur la qualité de vie en général. En revanche, l'effet sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation est plus marqué que chez les hommes. L'effet des mesures actives sur le revenu personnel diffère aussi entre les femmes et les hommes pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les femmes sans soutien public du revenu, la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi ainsi que sur la qualité de vie en général. Chez les hommes, elle améliore le revenu personnel. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

Tableau 8.1.7.1

Les résultats nets sur certains aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le sexe

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Revenu personnel (de +1 à +8)	0,15	0,58 ***	0,25	0,57 **	0,06	-0,12	0,10	0,20
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,16 **	0,20 **	0,05	0,07	-0,08	-0,01	0,06	0,05
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -1 à +1)	0,17 *	0,22 **	0,19 **	0,00	0,13	0,16	0,34 ***	0,28 ***
Modification de la motivation (de -2 à +2)	0,41 ***	0,15 **	0,06	0,09	0,27 **	0,40 ***	0,16 **	0,25 ***
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,21	0,39 **	0,33 *	-0,02	0,14	0,18	0,50 ***	0,66 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les hommes et les femmes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation pour les hommes et les femmes prestataires de l'assurance-emploi. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général pour les hommes et les femmes admissibles de l'assurance-emploi. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur le revenu personnel et sur la qualité de vie en général chez les hommes, mais pas chez les femmes. En revanche, l'effet positif sur l'amélioration de la motivation à travailler et à améliorer sa formation est plus marqué chez les femmes prestataires de l'assistance sociale comparativement aux hommes de même statut. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a des effets positifs sur l'estime de soi et la confiance en soi et sur la qualité de vie en général chez les femmes et sur le revenu personnel chez les hommes. Pour les prestataires actifs et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sont les mêmes chez les hommes et les femmes.

8.1.8 Synthèse

De façon générale, les effets des mesures actives sont les mêmes pour les hommes et les femmes de même statut, eu égard au soutien public du revenu. Les quelques différences observées sont les suivantes :

- Chez les prestataires de l'assistance sociale, l'effet des mesures sur l'occupation d'un emploi correspondant au souhait, 27 mois en moyenne après la participation, et sur le revenu personnel est plus marqué chez les hommes que chez les femmes. En revanche, l'effet des mesures sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation est plus marqué chez les femmes.
- Chez les personnes sans soutien public du revenu, l'effet sur la présence en emploi, 27 mois en moyenne après la participation, est plus marqué chez les hommes. Par contre, l'effet sur le temps passé en emploi et en emploi à temps plein est positif chez les femmes, mais pas chez les hommes. Chez les hommes, les mesures diminuent aussi l'occupation d'un emploi temporaire après la participation et ont un effet plus marqué sur l'utilisation accrue de l'assurance-emploi. Chez les femmes, on note un effet positif des mesures sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie, mais pas chez les hommes.
- Chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a un effet négatif sur la présence en emploi, 27 mois en moyenne après la participation, chez les femmes, mais pas chez les hommes. L'effet sur l'occupation d'un emploi correspondant au souhait est positif chez les hommes, mais négatif chez les femmes. L'effet sur l'utilisation des mesures à l'étude est aussi plus important chez les femmes, notamment sur la période de 18 mois.
- Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, l'effet sur l'occupation d'un emploi correspondant au souhait, 27 mois après la participation, est positif chez les hommes, mais pas chez les femmes. En revanche, les mesures diminuent la présence à l'assistance sociale à court terme chez les femmes, mais pas chez les hommes.

8.2 LES GROUPES D'ÂGE

Dans le présent chapitre, les prestataires de l'assistance sociale, les prestataires actifs et les anciens prestataires admissibles à l'assurance-emploi ainsi que les personnes sans soutien public du revenu sont considérés comme des collectifs homogènes et l'analyse porte sur des sous-groupes particuliers à l'intérieur de chacun de ces collectifs. Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s) sur ces sous-groupes.

8.2.1 L'insertion en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Les tableaux 8.2.1.1 et 8.2.1.2 montrent que les prestataires de l'assistance sociale de tout âge bénéficient de la participation aux mesures actives à l'étude, qu'il s'agisse de la présence ou du temps passé en emploi. Chez les 45 ans et plus, les effets sur le temps passé en emploi sont positifs, mais rarement statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, l'effet sur la présence en emploi demeure positif mais n'est statistiquement significatif que pour les prestataires âgés de moins de 30 ans. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, pour cette clientèle, sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives à l'étude a des effets positifs sur les taux de présence en emploi ainsi que sur le temps passé en emploi, et en emploi à temps plein, pour les personnes sans soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans et de 45 ans et plus, mais pas pour celles âgées de moins de 30 ans. Néanmoins, la participation a un effet positif sur la présence en emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, pour tous les groupes d'âge, bien que cet effet ne soit pas statistiquement significatif pour les personnes âgées de 45 ans et plus. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation à une des mesures actives à l'étude a des effets négatifs sur les taux de présence en emploi chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans, mais pas pour les autres groupes d'âge. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, la participation a toujours un effet négatif sur la présence en emploi chez les 30 à 44 ans. Par ailleurs, on n'observe aucun effet sur le temps passé en emploi, et ce, quel que soit le groupe d'âge, sauf un effet positif à court terme pour les 45 ans et plus. Malgré cela, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives à l'étude a des effets positifs sur les taux de présence en emploi pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de 30 à 44 ans. Des effets similaires, mais pas statistiquement significatifs, sont observés pour les autres groupes d'âge. Au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, la participation a toujours un effet positif sur la présence en emploi chez les 30 à 44 ans ainsi que chez les moins de 30 ans. On note aussi des effets positifs sur le temps passé en emploi et en emploi à temps plein chez les moins de 30 ans et les 30 à 44 ans, mais pas chez les 45 ans et plus. Chez les moins de 30 ans, ces effets se manifestent à moyen terme. Malgré cela, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Tableau 8.2.1.1

**Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives
à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Présence en emploi (%)												
12 mois	17,1 ***	9,4 *	14,1 **	0,2	7,6 *	26,2 **	-3,0	-6,4 **	-0,1	6,5	7,8 *	6,9
12 à 18 mois	18,8 ***	9,6 *	12,9 *	2,7	16,6 **	22,5 **	-2,6	-3,9	-3,7	5,0	10,0 **	4,6
18 mois	16,7 ***	11,1 **	16,4 **	1,8	6,4	25,2 **	-2,1	-3,9	-3,3	6,0	9,8 **	6,1
Ponctuelle 27 mois (%)	11,2 **	5,9	9,5	18,1 ***	14,3 **	18,9	6,8	-9,9 ***	-3,6	8,2 **	10,8 **	-4,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Tableau 8.2.1.2

**Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
En emploi (%)												
12 mois	10,6 ***	4,9	6,0	4,3	8,3 *	21,0 ***	-4,3	1,1	8,3 *	2,8	3,1	-2,5
12 à 18 mois	14,1 ***	9,7 ***	6,4	2,4	13,4 **	16,0	-7,9	-1,7	-2,9	7,6 *	10,4 **	3,3
18 mois	10,6 **	6,1 *	6,5	5,2	11,2 **	21,9 **	-6,8	1,6	3,0	4,2	7,4 *	-1,0
En emploi à temps plein (%)												
12 mois	9,9 ***	5,5 **	7,7 *	5,4	7,7 **	16,6 ***	1,6	1,0	7,2	3,7	6,5 *	-5,5
12 à 18 mois	13,1 ***	8,1 **	10,5	1,7	12,3 ***	21,6 ***	-1,3	-2,2	-3,1	9,5 **	8,4 **	-1,6
18 mois	10,1 **	6,8 **	8,3	4,2	11,0 ***	17,1 **	1,9	1,4	2,5	5,3	7,9 *	-4,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.2.1.3 montre que la participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération pour les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans et de 45 ans et plus. Pour les 30 à 44 ans, les effets sur les heures travaillées ne sont pas statistiquement significatifs. Pour tous les groupes d'âge, les prestataires de l'assistance sociale ayant participé aux mesures actives ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants de même statut (tableau 8.1.1.4). Dans le cas des 45 ans et plus, les écarts ne sont pas toujours statistiquement significatifs. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération pour les personnes ne recevant aucun soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans et de 45 ans et plus. On observe aussi des effets positifs chez les moins de 30 ans, mais ils sont rarement significatifs d'un point de vue statistique. Les participants sans soutien public du revenu âgés de 45 ans et plus ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants du même âge et de même statut. Chez les moins de 30 ans, on note une amélioration de la rémunération d'emploi selon les données de l'ARC. Malgré tout, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a un effet positif à court terme sur les heures de travail pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 45 ans et plus, mais pas sur leur rémunération. Elle a par contre un effet négatif sur la rémunération des 30 à 44 ans et aucun effet probant sur ces aspects pour les moins de 30 ans. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans et de 45 ans et plus ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants du même âge et de même statut. Malgré tout, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de 30 à 44 ans. Pour les autres groupes d'âge, les effets sont moins positifs et rarement statistiquement significatifs. Par ailleurs, les participants admissibles de l'assurance-emploi âgés de moins de 30 ans ont davantage amélioré leur rémunération d'emploi que les non-participants et ceux âgés de 30 à 44 ans ont passé plus de temps en emploi à temps plein et cumulé davantage d'heures de travail. Aucune amélioration significative n'est observée chez les 45 ans et plus. Malgré tout, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur l'insertion en emploi chez tous les groupes d'âge. Pour les personnes sans soutien public du revenu, l'effet de la participation sur l'insertion en emploi tend à augmenter avec l'âge. Ainsi, les effets sont généralement plus marqués et plus fréquemment statistiquement significatifs chez les 45 ans et plus, et moindres chez les moins de 30 ans. Toutefois, seul l'effet sur la rémunération entre le 12^e et le 18^e mois s'avère différent statistiquement parlant. Pour les prestataires de l'assurance-emploi, les effets sont généralement nuls ou négatifs chez les 30 à 44 ans et, dans une moindre mesure, chez les moins de 30 ans. Chez les 45 ans et plus, on note des effets positifs sur le temps passé en emploi, les heures travaillées et possiblement la rémunération. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sur l'insertion en emploi sont surtout positifs chez les 30 à 44 ans et les moins de 30 ans.

Tableau 8.2.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Heures travaillées (h)												
12 mois	214 ***	67	162 *	111 *	173 **	367 ***	37	31	226 **	56	159 **	-78
12 à 18 mois	129 **	58	85 *	32	116 **	210 ***	4	2	3	82 **	118 **	20
18 mois	323 **	120	262 *	156	330 *	558 **	18	85	199 *	128	346 **	-74
Revenu d'emploi (\$)												
12 mois	2617 **	2697 ***	2193 **	1736	3884 **	6683 **	-1719	-3400 *	1896	-701	379	-2308
12 à 18 mois	1352	1779 ***	292	225	2296 **	3572 ***	-1530	-2056 *	-400	455	1559 *	-5
18 mois	3910 **	4748 ***	3445	1846	6210 *	9446 **	-4447	-4781	1286	-478	2509	-2405
2011 ARC	4237 ***	2156	2263 *	3572 **	3218	3446	-2129	1198	3524	1610	1311	-2671

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Tableau 8.2.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Différence du temps travaillé (%)	14,5 ***	11,5 ***	4,9	0,8	5,7	35,4 **	-1,4	9,5 **	11,2 **	3,2	2,4	0,2
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	13,6 ***	8,3 **	4,8	5,7	4,1	32,3 ***	-2,9	10,8 ***	8,2 *	2,5	6,2 *	-3,9
Différence du nombre d'heures travaillées	291 ***	172 *	135 *	61	106	672 ***	97	237 ***	246 **	45	153 *	-12
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4332 ***	2250 **	2049 *	473	-1022	10246 ***	-2562	2885 *	3074	2052 *	864	379
Différence de rémunération d'emploi - ARC (\$)	5768 ***	3408 **	2472 *	3680 **	-210	3580	-3186	849	4929	3860 ***	1244	1573

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les prestataires de l'assistance sociale

La participation aux mesures actives a pour effet de réduire significativement le délai encouru pour obtenir un emploi après la participation (date butoir) chez les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans, mais pas chez les plus âgés (tableau 8.2.2.1). La participation a aussi pour effet d'améliorer le salaire horaire pour les 30 à 44 ans. Les mesures actives n'ont aucun effet sur le niveau de compétence de l'emploi pour cette clientèle, quel que soit l'âge (tableau 8.2.2.2). La participation a aussi des effets positifs sur les liens entre l'emploi et l'expérience de travail et la formation chez les moins de 30 ans (tableau 8.2.2.3). De plus, on note un effet positif sur la correspondance avec l'emploi souhaité chez tous les groupes d'âge, mais l'effet n'est pas statistiquement significatif chez les 45 ans et plus. Malgré tout, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives permet aux personnes sans soutien public du revenu âgées de 45 ans et plus d'obtenir un emploi plus rapidement, mais l'emploi est plus fréquemment saisonnier. Elle a aussi un effet positif sur le salaire horaire, mais cet effet n'est statistiquement significatif que pour les 30 à 44 ans. La participation aux mesures actives a aussi pour effet d'augmenter le niveau de compétence lié à l'emploi occupé par les personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans et de 45 ans et plus. L'emploi tend à être davantage en lien avec leur formation et à correspondre davantage au souhait des participants, mais les effets ne sont pas statistiquement significatifs pour tous les groupes d'âge. Malgré tout, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur l'emploi occupé après la participation pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives permet aux prestataires de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans et de 45 ans et plus d'obtenir un emploi plus rapidement. Pour les 30 à 44 ans, cet emploi est moins fréquemment temporaire mais le salaire horaire est moindre que celui des non-participants. Chez les moins de 30 ans, la participation a un effet positif sur le lien entre cet emploi et la formation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur l'emploi occupé après la participation pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures actives ont peu d'effet sur le délai encouru avant d'obtenir un emploi et les caractéristiques de cet emploi. On note seulement un effet positif sur le lien entre l'emploi et la formation chez les 30 à 44 ans. Pour cette clientèle, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur les caractéristiques de l'emploi occupé après la participation.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a un effet positif sur le délai encouru avant d'obtenir un emploi et d'autres caractéristiques de l'emploi chez les moins de 30 ans et des effets positifs sur le salaire horaire chez les 30 à 44 ans. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation réduit le délai avant d'obtenir un emploi chez les 45 ans et plus, tend à améliorer le salaire horaire chez tous les groupes d'âge et a des effets positifs sur d'autres caractéristiques de l'emploi principalement pour les moins de 30 ans. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation réduit le délai chez les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus, réduit l'emploi temporaire et le salaire horaire chez les 30 à 44 ans et a un effet positif sur les liens avec la formation chez les moins de 30 ans. Pour les personnes admissibles, on note uniquement un effet positif sur le lien de l'emploi avec la formation, lequel est statistiquement significatif uniquement chez les 30 à 44 ans.

Tableau 8.2.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Délai (semaines)	-14,5 **	0,2	-1,2	2,0	-1,2	-19,3 **	3,0	-2,6 **	-7,1 **	1,3	3,1	-2,7
Emploi temporaire (%)	9,6	-5,3	5,7	-0,3	-4,1	10,1	4,1	-9,2 **	-3,2	-1,1	3,0	7,5
Emploi saisonnier (%)	0,7	-4,6	-3,4	-1,7	-3,4	16,3 ***	-4,7	-0,9	-2,3	-5,3	0,7	7,0
Salaire horaire (\$)	0,19	2,06 **	0,33	0,69	1,46 *	2,23	0,25	-1,90 *	-1,90	-0,68	-0,77	-0,71

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Tableau 8.2.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,2	0,2	-0,1	0,4 ***	0,0	0,4 *	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Tableau 8.2.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Lien avec expérience (de 0 à +2)	0,25 *	0,04	0,30	0,01	0,19	0,41	-0,09	0,00	0,03	0,05	0,12	0,07
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,53 ***	0,11	0,34	0,28 ***	0,20	0,25	0,34 *	0,10	-0,01	0,20	0,35 ***	0,20
Correspond au souhait (%)	24,3 **	12,7 **	9,8	14,5 **	7,0	27,3 **	13,1	-2,2	-5,3	6,7	3,5	-1,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les prestataires de l'assistance sociale

Pour les prestataires de l'assistance sociale âgés de 30 à 44 ans, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment saisonnier et plus fréquemment à temps plein (tableau 8.2.3.1). Toujours pour les 30 à 44 ans, la participation a aussi un effet positif sur le niveau de compétence de l'emploi, sur le lien entre l'emploi et l'expérience ou la formation et sur la correspondance avec l'emploi souhaité (tableau 8.2.3.2). Aucun effet n'est noté pour les autres groupes d'âge. Toutefois, aucune différence significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les personnes sans soutien public du revenu âgées de 45 ans et plus, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment temporaire. Par contre, cet emploi est plus fréquemment saisonnier, moins en lien avec l'expérience de travail ou la formation et il correspond moins souvent au souhait des participants. Chez les moins de 30 ans, la participation fait en sorte que l'emploi corresponde davantage au souhait du participant, alors que chez les 30 à 44 ans, elle a un effet positif sur le lien avec l'expérience de travail ou la formation. Les effets des mesures sur le caractère temporaire de l'emploi et sur le lien avec l'expérience de travail ou la formation diffèrent selon l'âge.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

Chez les prestataires de l'assurance-emploi, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, tend à être moins fréquemment temporaire, mais cet effet n'est pas statistiquement significatif. Chez les moins de 30 ans, l'emploi tend aussi à être moins fréquemment saisonnier et à correspondre davantage au souhait, mais les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de 45 ans et plus, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est davantage saisonnier et aussi davantage en lien avec l'expérience de travail ou la formation. Chez les 30 à 44 ans, la participation améliore la présence en emploi à temps plein. Aucun effet statistiquement significatif n'est observé pour les moins de 30 ans. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge sur ces aspects pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur l'emploi occupé au moment du sondage chez les 30 à 44 ans, mais pas pour les autres groupes d'âge. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a surtout des effets négatifs sur l'emploi des personnes âgées de 45 ans et plus, à l'exception de l'occupation d'un emploi moins fréquemment temporaire. Chez les 30 à 44 ans, l'effet sur le caractère temporaire et sur le lien avec l'expérience de travail et la formation diffère de celui observé chez les 45 ans et plus. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation semble avoir un effet positif sur le caractère temporaire de l'emploi pour tous les groupes d'âge et, pour les moins de 30 ans, sur son caractère saisonnier et sur le fait qu'il corresponde davantage à l'emploi souhaité. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a un effet positif le lien avec l'expérience de travail et la formation, mais négatif sur le caractère saisonnier de l'emploi occupé par les 45 ans et plus. Chez les 30 à 44 ans, elle améliore l'occupation d'un emploi à temps plein.

Tableau 8.2.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Emploi temporaire (%)	3,3	-5,9	-2,9	5,8	3,1	-35,9 ***	-10,0	-3,8	-4,9	-1,7	0,2	4,9
Emploi saisonnier (%)	0,9	-13,3 *	3,6	1,1	1,6	14,0 **	-15,4	2,8	0,7	-9,0	-4,9	10,0 **
Emploi à temps plein (%)	2,8	13,7 *	-3,7	-2,8	10,1	-8,0	5,0	3,1	2,2	6,9	13,7 **	-4,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

Tableau 8.2.3.2

**Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants
aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,07	0,29 *	-0,01	0,14	-0,03	-0,43	0,08	0,17	-0,10	0,20	-0,05	0,07
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	-0,02	0,21 *	0,22	-0,01	0,34 ***	-0,32 *	0,12	0,11	-0,04	0,11	0,09	0,31 **
Correspond au souhait (%)	3,1	12,7 *	-2,0	12,9 **	5,2	-16,2 *	10,3	5,5	-5,1	2,1	3,3	4,8

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.4 Le recours à l'assistance sociale

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.2.4.1 montre clairement que la participation aux mesures actives diminue significativement le recours à l'assistance sociale chez les personnes de tout âge qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation. Que ce soit en termes de présence ou de temps passé à l'assistance sociale, les participants s'en tirent mieux. L'effet sur la présence à l'assistance sociale est plus marqué chez les moins de 30 ans comparativement aux 30 à 44 ans pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation tend à réduire le recours à l'assistance sociale chez les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus. Ces effets sont toutefois rarement statistiquement significatifs. Chez les moins de 30 ans, la participation augmente légèrement le recours à l'assistance sociale et à court terme seulement. Malgré cela, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a peu d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Chez les moins de 30 ans, on note une légère augmentation à court terme du recours à l'assistance sociale. Ces effets sont toutefois généralement faibles. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation a pour effet de réduire quelque peu le recours à l'assistance sociale chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de moins de 30 ans, mais n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour les autres groupes d'âge. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assistance sociale pour cette clientèle.

En bref. Sur le recours à l'assistance sociale, on note des différences selon l'âge uniquement pour les prestataires de l'assistance sociale. Ainsi, pour les prestataires de l'assistance sociale, l'effet positif des mesures sur la présence à ce régime est plus marqué chez les moins de 30 ans comparativement aux 30 à 44 ans. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation tend à diminuer le recours à l'assistance sociale chez les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus, mais pas chez les moins de 30 ans. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a peu d'effet sur le recours à l'assistance sociale, hormis une utilisation un peu plus élevée à court terme chez les moins de 30 ans. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a pour effet de réduire quelque peu le recours à l'assistance sociale chez les moins de 30 ans uniquement.

Tableau 8.2.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Présence à l'assistance sociale (%)												
12 mois	-25,2 ***	-9,8 ***	-14,9 ***	3,6 *	-5,2	-8,0	5,7 ***	0,7	-1,2	0,4	1,2	0,7
12 à 18 mois	-20,0 ***	-14,4 ***	-24,3 ***	0,1	-8,1 *	-7,3	-1,2	0,7	-4,7	-5,2	0,3	-1,9
18 mois	-21,1 ***	-8,9 ***	-15,4 ***	1,9	-6,8	-6,1	1,5	1,2	-3,3	1,0	3,1	0,8
Présence ponctuelle (%)	-12,3 ***	-14,1 ***	-13,5 **	-0,4	-6,2	-4,8	-2,6	0,8	-0,5	-7,4 **	-2,1	-2,7
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)												
12 mois	-30,9 ***	-16,9 ***	-20,9 ***	1,9 *	-4,7	-8,0	2,2 ***	0,1	-1,4	-5,1	-4,7	-3,6
12 à 18 mois	-22,0 ***	-16,1 ***	-22,4 ***	1,0	-7,6 **	-8,2	0,3	1,1	-2,3	-7,5 **	-3,2	-2,7
18 mois	-27,9 ***	-16,6 ***	-21,4 ***	1,6	-5,7	-8,1	1,6 *	0,5	-1,7	-5,9	-4,2	-3,3
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	-14,4 ***	-15,4 ***	-7,7	2,6 **	-5,0	-7,3	4,9 ***	0,8	1,0	-6,1 *	-4,4	-3,6

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05) entre les groupes d'âge.

8.2.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.2.5.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi chez les prestataires de l'assistance sociale, notamment chez les 45 ans et plus. L'effet sur la présence à l'assurance-emploi à court terme est plus marqué chez les 45 ans et plus comparativement aux 30 à 44 ans. Chez ces derniers, les effets sur le recours à l'assurance-emploi sont faibles et pas toujours statistiquement significatifs.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter la présence et le temps passé à l'assurance-emploi chez les personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans et celles âgées de 45 ans et plus. Chez les 30 à 44 ans, l'effet se limite au temps passé à ce régime. Ajoutons que ces effets s'estompent à moyen terme, sauf pour les personnes âgées de 45 ans et plus. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi pour les participants qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation et ce, tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Pour les moins de 30 ans, l'effet sur la présence à l'assurance-emploi n'est pas statistiquement significatif. Pour tous les groupes d'âge, ces effets s'estompent avec le temps. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de 45 ans et plus, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi. Cet effet s'estompe toutefois avec le temps. Chez tous les groupes d'âge, les participants ont davantage augmenté le temps qu'ils ont passé à l'assurance-emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation (date butoir) comparativement aux non-participants. L'effet des mesures sur la présence à l'assurance-emploi à court terme est plus marqué chez les anciens prestataires admissibles âgés de 45 ans et plus comparativement à ceux âgés de 30 à 44 ans.

En bref. Peu de différences sont observées entre les strates d'âge quant aux effets des mesures sur le recours à l'assurance-emploi. Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu, la participation augmente quelque peu le recours à l'assurance-emploi, principalement chez les moins de 30 ans et les 45 ans et plus. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation réduit le recours à l'assurance-emploi de tous les groupes d'âge, du moins à court terme. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi à court terme chez les tous les groupes d'âge, et particulièrement les 45 ans et plus.

Tableau 8.2.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Présence à l'assurance-emploi (%)												
12 mois	5,8 **	-2,0	10,6 ***	10,1 ***	3,9	14,5 ***	-7,1	-20,9 ***	-17,5 ***	5,9	-0,2	15,8 ***
12 à 18 mois	0,2	-1,3	5,4 *	5,3 ***	-0,7	8,5 ***	7,4	-10,6 *	-6,4	3,8	-2,3	4,9 *
18 mois	4,3 *	-2,3	8,8 **	9,2 ***	4,0	14,0 ***	-4,0	-18,6 ***	-18,2 ***	6,4 *	0,7	13,8 ***
Présence ponctuelle (%)	4,2 ***	-1,3	3,7	-5,1	-1,0	6,1 *	-1,5	3,2	0,8	0,8	-7,1 **	0,4
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)												
12 mois	3,6 ***	2,1 **	5,3 **	4,7 ***	4,9 ***	8,8 ***	-6,8 **	-10,4 ***	-7,2 ***	1,7	0,7	6,4 *
12 à 18 mois	2,5 ***	0,4	3,1	3,3 ***	3,7 ***	5,7 ***	5,6 **	-1,9	-1,1	-1,6	1,7	5,9 ***
18 mois	3,3 ***	1,6 *	4,5 **	4,3 ***	4,5 ***	7,8 ***	-2,7	-8,3 ***	-5,2	0,6	1,1	6,2 **
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	5,5 ***	3,0 ***	9,7 ***	3,5 ***	3,4 ***	4,5 **	-30,5 ***	-32,8 ***	-14,8 ***	9,0 ***	7,1 **	16,7 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.2.6.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude ou à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec chez les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans et ceux âgés de 30 à 44 ans. Chez les 45 ans et plus, l'effet se concentre aux autres mesures et activités d'Emploi-Québec. Pour tous les groupes d'âge, l'effet persiste 2 ans après la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, principalement à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec pour les personnes sans soutien public du revenu de tout âge. À moyen terme, cet effet s'inverse et ce, chez les trois groupes d'âge. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, principalement à court terme, le recours aux mesures à l'étude pour les prestataires de l'assurance-emploi des trois groupes d'âge. Cet effet s'estompe toutefois avec le temps. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec pour les trois groupes d'âge. Ces effets s'estompent toutefois avec le temps. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

En bref. Les mesures actives ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec pour toutes les clientèles et ce, quel que soit le groupe d'âge. Pour les personnes sans soutien public du revenu, cet effet s'inverse à moyen terme chez tous les groupes d'âge. Pour les prestataires actifs et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, cet effet s'estompe avec le temps chez tous les groupes d'âge et même s'inverse chez les prestataires âgés de moins de 30 ans.

Tableau 8.2.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Mesures à l'étude (%)												
12 mois	13,4 ***	8,4 ***	3,9	7,6 ***	8,0 ***	5,6 ***	8,0 ***	4,2 **	10,1 ***	11,5 ***	9,6 ***	9,8 ***
12 à 18 mois	5,2 **	0,3	0,5	3,7 ***	4,4 ***	-2,3	3,4 **	4,6 ***	2,4	1,3	5,5 ***	1,6
18 mois	14,7 ***	9,1 ***	4,9	10,5 ***	12,2 ***	2,7	10,7 ***	8,1 ***	11,2 ***	10,2 ***	13,7 ***	10,2 ***
Ponctuelle	6,5 ***	4,7 ***	3,7 **	-15,8 ***	-22,3 ***	-23,9 **	-3,9	-1,5	2,8 **	3,0	2,9 *	3,2 ***
Autres mesures et activités (%)												
12 mois	10,0 ***	7,5 **	11,8 ***	10,9 ***	10,4 ***	15,0 ***	-6,8	-7,3 **	2,1	7,4 ***	5,7 **	7,1 *
12 à 18 mois	8,4 **	2,6	5,8	4,7 ***	2,2	6,9 ***	-0,2	2,6	1,7	3,7 *	4,4 ***	-0,4
18 mois	15,6 ***	10,3 ***	17,0 ***	14,8 ***	11,8 ***	21,3 ***	-7,4	-4,7	4,6	10,8 ***	10,7 ***	8,7 **
Ponctuelle	2,5	4,8 *	2,7	-9,9 **	-11,3 **	-15,8	-11,8 *	-1,5	0,8	3,5	1,3	2,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.7 La vie sociale et professionnelle

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.2.7.1 montre que la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur pratiquement tous les aspects considérés de la vie sociale et professionnelle chez les prestataires de l'assistance sociale âgés de moins de 30 ans. Pour les autres groupes d'âge, on note des effets positifs sur l'estime de soi et la confiance en soi, sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général. L'effet sur les revenus diffère entre les prestataires âgés de moins de 30 ans et ceux âgés de 45 ans et plus.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les personnes sans soutien public du revenu, la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi et sur la qualité de vie en général pour les moins de 30 ans et les 45 ans et plus. Pour ces derniers ainsi que les 30 à 44 ans, elle améliore aussi le revenu personnel. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les trois groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation pour les prestataires de l'assurance-emploi des trois groupes d'âge. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi âgées de moins de 30 ans et celles âgées de 30 à 44 ans. Pour les 45 ans et plus, l'effet se limite à la motivation à travailler et à améliorer sa formation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les groupes d'âge, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

En bref. Peu de différences sont observées entre les groupes d'âge quant aux effets des mesures sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle. Ainsi, pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a un effet positif sur plusieurs aspects relatifs à la vie sociale chez tous les groupes d'âge. Les moins de 30 ans se démarquent toutefois, par un effet positif sur le revenu personnel. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a des effets positifs sur plusieurs aspects liés à la vie sociale et professionnelle chez les 45 ans et plus et les moins de 30 ans. Chez les 30 à 44 ans, l'effet se limite à l'amélioration du revenu personnel. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les mesures ont un effet positif sur l'amélioration de la motivation à travailler et à améliorer sa formation chez les trois groupes d'âge. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, on observe des effets positifs sur les aspects qualitatifs de la vie sociale et professionnelle chez tous les groupes d'âge.

Tableau 8.2.7.1

Les résultats nets sur certains aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et l'âge

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale			Sans soutien du revenu			Prestataires de l'assurance-emploi			Admissibles de l'assurance-emploi		
	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus
Revenu personnel (de +1 à +8)	0,49 ***	0,18	0,02	0,33	0,59 **	0,95 **	0,06	-0,37	-0,09	-0,25	0,16	-0,24
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,23 ***	0,13	0,15	0,12	0,11	0,24	-0,09	-0,11	0,01	0,05	-0,06	0,04
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -1 à +1)	0,17	0,25 **	0,58 ***	0,18 *	0,09	0,55 ***	0,25	0,18	0,02	0,30 ***	0,25 ***	0,14
Modification de la motivation (de -2 à +2)	0,16 *	0,33 ***	0,49 ***	0,14	-0,03	0,29	0,26 **	0,20 **	0,31 ***	0,22 **	0,19 **	0,28 **
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,40 *	0,41 *	0,97 ***	0,43 **	0,09	0,83 **	0,32	0,23	0,06	0,62 ***	0,47 **	0,17

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) entre les groupes d'âge.

8.2.8 Synthèse

De façon générale, les effets des mesures actives sont les mêmes pour les personnes de même statut, eu égard au soutien public du revenu des trois groupes d'âge. Les quelques différences observées sont les suivantes :

- Chez les prestataires de l'assistance sociale, la participation aux mesures a un effet plus marqué sur la diminution de la présence à l'assistance sociale chez les moins de 30 ans comparativement aux 30 à 44 ans. Les mesures ont un effet plus important sur la présence accrue à l'assurance-emploi chez les 45 ans et plus, comparativement aux 30 à 44 ans. La participation a aussi un effet positif sur le revenu personnel des moins de 30 ans, mais pas chez les prestataires plus âgés. On note aussi des effets positifs sur le salaire horaire de l'emploi occupé après la participation, ainsi que sur les caractéristiques de l'emploi occupé 27 mois, en moyenne, après la participation chez les 30 à 44 ans, uniquement.
- Chez les personnes sans soutien public du revenu, l'effet sur l'insertion en emploi tend à augmenter avec l'âge. En particulier, on note des effets plus positifs sur la rémunération chez les 45 ans et plus, comparativement aux moins de 30 ans et aux 30 à 44 ans. En revanche, la participation a des effets négatifs sur la qualité de l'emploi occupé, 27 mois après la participation, par les 45 ans et plus, mais pas chez les autres groupes d'âge. On note aussi une légère diminution du recours à l'assistance sociale chez les 30 à 44 ans, mais pas chez les autres groupes d'âge.
- Chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, on observe quelques effets positifs sur le temps passé en emploi et les heures travaillées chez les 45 ans et plus, mais pas pour les autres groupes d'âge. Les effets sont même négatifs sur la présence en emploi et la rémunération chez les 30 à 44 ans. Par contre, on note une amélioration de la situation d'emploi entre l'année précédant la participation et celle qui a suivi pour les prestataires âgés de 30 à 44 ans et ceux âgés de 45 ans et plus. Les mesures ont aussi un effet positif sur l'amélioration de la motivation à travailler et à améliorer sa formation chez les trois groupes d'âge.
- Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sur l'insertion en emploi touchent un plus grand nombre d'indicateurs chez les 30 à 44 ans. La participation aux mesures réduit quelque peu le recours à l'assistance sociale chez les moins de 30 ans, mais pas chez les autres groupes d'âge. Elle a un effet plus marqué sur la présence à l'assurance-emploi chez les 45 ans et plus, comparativement aux 30 à 44 ans. La participation a aussi un effet positif sur le lien avec l'expérience de travail et la formation, mais négatif sur le caractère saisonnier de l'emploi occupé, 27 mois en moyenne après la participation, par les 45 ans et plus. Chez les 30 à 44 ans, elle améliore l'occupation d'un emploi à temps plein.

8.3 LE LIEU DE NAISSANCE

Dans le présent chapitre, les prestataires de l'assistance sociale, les prestataires actifs et les anciens prestataires admissibles à l'assurance-emploi, ainsi que les personnes sans soutien public du revenu sont considérés comme des collectifs homogènes et l'analyse porte sur des sous-groupes particuliers à l'intérieur de chacun de ces collectifs. Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s) sur ces sous-groupes.

8.3.1 L'insertion en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Les tableaux 8.3.1.1 et 8.3.1.2 montrent que les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada, ou non, bénéficient tous deux de la participation aux mesures actives à l'étude, mais ces effets positifs sont généralement plus marqués chez les natifs, tant sur la présence en emploi que sur le temps passé en emploi. On note d'ailleurs des différences statistiquement significatives selon le lieu de naissance sur ces aspects. L'effet sur la présence en emploi persiste 27 mois en moyenne après la participation chez les prestataires nés au Canada. Chez les prestataires nés dans un autre pays, l'effet demeure positif, mais n'est pas statistiquement significatif après ce temps.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives à l'étude a des effets positifs sur la présence en emploi et le temps passé en emploi chez les personnes immigrantes sans soutien public du revenu. Ces effets sont perceptibles sur tous les indicateurs et perdurent plus de 2 ans après la participation. Chez les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada, l'effet des mesures sur la présence en emploi ne se manifeste qu'à moyen terme, soit 27 mois en moyenne après la participation. On note des différences statistiquement significatives selon le lieu de naissance sur la présence et le temps passé en emploi après la participation.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation à une des mesures actives à l'étude a des effets plutôt négatifs sur la présence en emploi pour les prestataires de l'assurance-emploi nés au Canada, ou non. Ces effets ne sont pas statistiquement significatifs sauf sur la présence en emploi au moment du sondage pour les prestataires nés hors Canada. La participation a peu d'effets sur le temps passé en emploi pour cette clientèle, hormis un effet positif à court terme chez ceux nés au Canada. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes de prestataires de l'assurance-emploi, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada bénéficient de la participation aux mesures actives à l'étude. Qu'il s'agisse de la présence ou du temps passé en emploi, les participants s'en tirent mieux. De plus, les effets perdurent plus de 2 ans, en moyenne, après la participation. Pour les personnes immigrantes, on observe aussi des effets positifs sur la présence et le temps passé en emploi sans que ces effets soient statistiquement significatifs. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes de personnes admissibles de l'assurance-emploi, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Tableau 8.3.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Présence en emploi (%)								
12 mois	23,9 ***	6,6	-0,5	10,5 **	-3,9	-9,0	11,2 ***	10,9
12 à 18 mois	20,9 ***	10,0 **	1,6	13,6 ***	-3,6	-6,6	10,5 ***	11,8
18 mois	23,8 ***	9,8 *	1,2	9,9 **	-3,5	-4,9	11,1 ***	12,1
Ponctuelle 27 mois (%)	13,2 ***	6,3	16,2 ***	13,5 ***	-2,0	-17,0 **	9,2 ***	7,0

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

Tableau 8.3.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
En emploi (%)								
12 mois	14,0 ***	2,0	1,1	8,8 **	4,2	1,7	5,8 **	0,6
12 à 18 mois	16,9 ***	9,4 **	-1,9	11,3 *	2,2	-6,5	11,1 ***	9,3
18 mois	14,0 ***	4,6	1,3	11,9 ***	2,9	1,6	8,4 ***	5,7
Emploi à temps plein (%)								
12 mois	12,9 ***	2,8	2,3	8,9 **	5,6 *	0,7	5,5 **	1,5
12 à 18 mois	14,6 ***	8,1 *	-2,2	11,0 **	3,8	-5,2	9,5 ***	5,7
18 mois	12,5 ***	5,3	0,2	11,1 **	4,4	2,4	7,2 ***	4,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.3.1.3 montre que la participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération après la participation pour les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada. Des écarts positifs, mais moindres et pas toujours statistiquement significatifs, sont observés chez les prestataires immigrants. À ce sujet, on note que les effets diffèrent entre les personnes nées au Canada et immigrantes sur les nombres d'heures travaillées à court terme et la rémunération d'emploi pour l'année fiscale 2011. Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada qui ont participé aux mesures actives ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants nés au Canada de même statut (tableau 8.3.1.4). Des effets positifs, mais moindres et non statistiquement significatifs, sont observés pour les prestataires immigrants.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération après la participation pour les immigrants sans soutien public du revenu. Pour les personnes nées au Canada, on ne note aucun effet statistiquement significatif sur les heures travaillées et la rémunération après la participation. À cet égard, on note un effet différent entre les deux groupes sur le nombre d'heures travaillées entre le 12^e et le 18^e mois et, conséquemment, les 18 mois suivant la participation. Par ailleurs, les personnes sans soutien public du revenu, nées au Canada ou non, qui ont participé aux mesures actives ne se démarquent pas des non-participants de même statut sur l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation. La seule exception concerne l'amélioration du temps passé en emploi à temps plein chez les personnes nées au Canada.

Tableau 8.3.1.3

Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Heures travaillées (h)								
12 mois	269 ***	39	37	195 ***	118	26	137 ***	23
12 à 18 mois	158 ***	82 *	-22	106 **	51	-79	121 ***	62
18 mois	406 ***	133	8	353 ***	144	65	281 ***	161
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	3375 ***	1543	1003	4096 ***	-490	-2491	339	674
12 à 18 mois	1904 ***	1442 **	-38	1952 *	-1183	-2368	1402 **	1076
18 mois	5305 ***	3325 **	392	6423 **	-2195	-2836	2048	2489
2011 ARC	4116 ***	464	1803	3452 **	3785	-3044	1904	1120

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05) selon le lieu de naissance.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives n'a pas d'effet sur les heures de travail, ni sur la rémunération d'emploi pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada, ou non. Comparativement à l'année précédant leur participation, les prestataires nés au Canada ont davantage amélioré leur situation d'emploi comparativement aux non-participants mais pas ceux nés dans un autre pays.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures travaillées après la participation, mais peu d'effets sur la rémunération, pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada. Des écarts positifs, mais moindres et non statistiquement significatifs, sont observés pour les personnes immigrantes. Par ailleurs, les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada qui ont participé aux mesures actives ont aussi davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants de même statut. Pour les personnes immigrantes, la participation ne leur a pas permis d'améliorer davantage leur situation d'emploi que les non-participants immigrants de même statut. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi.

Tableau 8.3.1.4

Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Différence du temps travaillé (%)	13,3 ***	8,2	3,6	8,5	7,4 ***	3,8	5,2 ***	-0,7
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	11,5 ***	4,8	6,5 *	3,7	7,6 **	3,9	4,9 **	1,2
Différence du nombre d'heures travaillées	262 ***	109	122	109	231 ***	34	122 ***	29
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3221 ***	1855	907	1090	1381	1725	1937 **	661
Différence de rémunération d'emploi – ARC (\$)	4273 ***	1118	614	1774	3335	65	3181 ***	3072

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les effets sont positifs pour les deux groupes, mais plus marqués et plus fréquents pour les personnes nées au Canada. Pour les personnes sans soutien public du revenu, ce sont les personnes immigrantes qui bénéficient le plus de la participation. Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sont, soit similaires, soit à l'avantage des personnes nées au Canada. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, on note quelques effets positifs chez ceux nés au Canada mais pas chez ceux nés hors Canada.

8.3.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les prestataires de l'assistance sociale

La participation aux mesures actives a pour effet de réduire significativement le délai encouru pour obtenir un emploi après la participation (date butoir) chez les prestataires nés au Canada, mais pas chez les immigrants prestataires de l'assistance sociale (tableau 8.3.2.1). Par contre, les mesures actives ont un effet positif sur le salaire horaire des prestataires immigrants et pas chez ceux nés au Canada. La participation n'a pas d'effet sur le niveau de compétence de l'emploi pour l'un ou l'autre groupe (tableau 8.1.2.2). Par contre, la participation a des effets positifs sur les liens entre l'emploi et la formation, de même que sur la satisfaction envers l'emploi (tableau 8.3.2.3) chez les prestataires nés au Canada ou immigrants. Pour cette clientèle, les effets sur le délai encouru avant d'obtenir un emploi et sur le salaire horaire obtenu dans cet emploi diffèrent selon le lieu de naissance.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives n'a pas d'effet sur le délai, sur le caractère temporaire ou saisonnier de l'emploi, ni sur le salaire horaire pour les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada ou immigrantes. La participation aux mesures actives a toutefois un effet positif sur le niveau de compétence lié à l'emploi, sur le lien entre l'emploi et la formation et sur la satisfaction envers l'emploi pour les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada, mais pas pour les personnes immigrantes. Pour cette clientèle, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives permet aux prestataires de l'assurance-emploi nés au Canada d'obtenir un emploi moins fréquemment saisonnier. Chez les prestataires immigrants, la participation favorise l'occupation d'un emploi en lien avec l'expérience de travail. Les mesures actives n'ont aucun effet sur le délai requis pour obtenir un emploi, le salaire horaire, le niveau de compétence, le lien avec l'expérience de travail ou avec la formation, ni sur la satisfaction de l'emploi occupé par les prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada ou non.

Tableau 8.3.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Délai (semaines)	-13,7 ***	2,9	0,8	-2,6	-0,6	-1,7	-1,0	-4,3
Emploi temporaire (%)	2,6	6,2	-0,8	-1,4	-7,9	-13,7	-0,8	12,5 *
Emploi saisonnier (%)	-2,3	-1,5	-1,4	-1,2	-8,8 *	-2,6	0,4	-2,4
Salaire horaire (\$)	-0,41	2,35 **	1,05	0,91	-1,29	-3,13	-1,28 *	1,18

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Pour les admissibles de l'assurance-emploi, les mesures actives augmentent la présence dans un emploi temporaire pour les personnes immigrantes, mais pas pour celles nées au Canada. En revanche, la participation a un effet négatif sur le salaire horaire pour les personnes nées au Canada. Les mesures actives n'ont pas d'effet sur le niveau de compétence de l'emploi occupé par les personnes admissibles nées au Canada ou non. Pour les personnes immigrantes, la participation a un effet négatif sur le lien entre l'emploi et l'expérience de travail, mais positif sur le lien avec la formation et sur la satisfaction de l'emploi. Chez les personnes nées au Canada, on observe uniquement un effet positif sur le lien avec la formation. Pour cette clientèle, les effets sur le lien entre l'emploi et l'expérience de travail et sur la satisfaction de l'emploi diffèrent entre les deux groupes.

Tableau 8.3.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Niveau de compétence (de +1 à +5)	-0,1	0,2	0,4 ***	0,1	0,0	0,1	0,1	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

Tableau 8.3.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Lien avec expérience (de 0 à +2)	0,15	0,26 *	0,06	0,07	-0,06	0,35 *	0,12	-0,32 **
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,19 *	0,42 ***	0,27 ***	0,08	0,15	0,31	0,21 ***	0,29 *
Correspond au souhait (%)	18,9 **	13,0 *	10,4 **	2,6	1,8	13,4	2,0	22,1 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

En bref. La participation réduit le temps encouru pour obtenir un emploi pour les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada, mais pas ceux nés dans un autre pays. En revanche, les mesures font en sorte que ces derniers obtiennent des emplois mieux rémunérés, ce qui n'est pas le cas pour les prestataires nés au Canada. La participation a des effets positifs sur l'emploi occupé dans l'année suivant la participation pour les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada, mais pas pour celles nées dans un autre pays. Les mesures font en sorte que l'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada est moins souvent saisonnier et que celui occupé par les personnes immigrantes soit davantage en lien avec leur expérience de travail. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont des effets positifs sur le lien de l'emploi avec la formation et, pour les personnes immigrantes, une plus grande satisfaction envers l'emploi. Par contre, pour ces personnes, on note aussi des effets négatifs sur la précarité de l'emploi (temporaire) et le lien avec l'expérience de travail. Pour les personnes admissibles, les effets sur le lien avec l'expérience de travail et sur la satisfaction envers l'emploi diffèrent selon le lieu de naissance.

8.3.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les prestataires de l'assistance sociale

Chez les immigrants prestataires de l'assistance sociale, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment saisonnier et davantage à temps plein (tableau 8.3.3.1). Pour les personnes immigrantes, la participation a aussi des effets positifs sur le niveau de compétence, sur le lien entre cet emploi et l'expérience de travail ou la formation de même que sur la satisfaction envers cet emploi (tableau 8.3.3.2). Pour les prestataires nés au Canada, la participation n'a pas d'effet sur les caractéristiques de l'emploi. Pour cette clientèle, les données ne permettent pas d'établir de différences statistiques entre les deux groupes.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est plus fréquemment saisonnier et, en contrepartie, nécessite un niveau de compétence plus élevé et correspond davantage au souhait. Chez les personnes immigrantes, la participation a un effet positif sur le lien avec l'expérience de travail ou la formation. L'effet sur ce dernier aspect diffère selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

Chez les prestataires de l'assurance-emploi nés au Canada, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment temporaire. La participation n'a pas d'effet sur l'emploi occupé au moment du sondage par les prestataires immigrants. Pour cette clientèle, les données ne permettent pas d'établir de différences statistiques entre les deux groupes sur les caractéristiques de cet emploi.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada, les mesures font en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est davantage à temps plein et davantage en lien avec l'expérience de travail ou la formation. Chez les personnes immigrantes, la participation augmente la présence dans un emploi temporaire et qui correspond davantage au souhait. L'effet sur le caractère temporaire de l'emploi diffère selon le lieu de naissance.

Tableau 8.3.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Emploi temporaire (%)	1,1	1,5	-3,2	4,0	-8,2 **	6,4	-1,0	15,8 ***
Emploi saisonnier (%)	-4,1	-8,5 **	5,6 *	1,2	-7,0	-3,0	2,1	-2,1
Emploi à temps plein (%)	7,7	16,3 *	-6,4	5,2	5,9	-5,7	6,0 *	-0,4

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

Tableau 8.3.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,11	0,25 *	0,21 *	-0,02	0,10	-0,22	0,00	-0,04
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	0,04	0,43 **	0,03	0,29 ***	0,00	0,30	0,13 *	0,16
Correspond au souhait	3,9	13,9 *	12,7 *	5,4	0,7	15,5	5,3	21,0 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage pour les personnes immigrantes, mais pas pour celles nées au Canada. Pour les personnes sans soutien public du revenu, les mesures ont un effet légèrement négatif sur le caractère saisonnier de l'emploi, mais positif sur le niveau de compétence et sur la satisfaction envers l'emploi chez les personnes nées au Canada. Chez les personnes immigrantes, on note un effet positif sur le lien avec l'expérience de travail ou la formation, effet qui diffère selon le lieu de naissance. Pour les prestataires de l'assurance-emploi, la participation a un effet positif sur la précarité de l'emploi (temporaire) pour ceux nés au Canada, mais pas pour les prestataires immigrants. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a un effet positif sur l'occupation d'un emploi à temps plein et en lien avec l'expérience de travail ou la formation chez les personnes nées au Canada. Chez les personnes immigrantes, l'emploi correspond davantage au souhait, mais est plus

fréquemment temporaire. Pour cette clientèle, l'effet sur le caractère temporaire de l'emploi diffère selon le lieu de naissance.

8.3.4 Le recours à l'assistance sociale

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.3.4.1 montre clairement que la participation aux mesures actives diminue significativement le recours à l'assistance sociale chez les prestataires de ce régime nés au Canada. Que ce soit en termes de présence ou de temps passé à l'assistance sociale, les participants nés au Canada s'en tirent mieux que les non-participants. Les effets sont plus modestes et pas toujours significatifs pour les personnes immigrantes. D'ailleurs, les effets sur le recours à l'assistance sociale diffèrent selon le lieu de naissance pour cette clientèle, et ce, sur tous les indicateurs considérés.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a quelques effets positifs (diminution) sur le recours à l'assistance sociale pour les personnes immigrantes sans soutien public du revenu. Pour les personnes nées au Canada, aucun effet n'est observé et ces personnes continuent à avoir peu recours à cette forme de soutien du revenu. Pour cette clientèle, les données ne permettent pas d'établir de différences statistiques entre les deux groupes.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives n'a pas d'effet sur le recours à l'assistance sociale pour les prestataires de l'assurance-emploi nés au Canada. Pour ceux nés dans un autre pays, la participation augmente la présence à moyen terme, soit 27 en moyenne après la participation. Cet effet diffère de façon statistiquement significative selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada, les mesures ont pour effet de diminuer le recours à l'assistance sociale, tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Chez les personnes immigrantes, aucun effet statistiquement significatif n'est observé. Pour cette clientèle, les effets des mesures sur la présence à l'assistance sociale sur 12 mois et au moment du sondage diffèrent selon le lieu de naissance.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les effets positifs (diminution) sur le recours à l'assistance sociale sont plus marqués chez les personnes nées au Canada. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a des effets positifs modestes (diminution) sur le recours à l'assistance sociale pour les personnes immigrantes, mais pas pour celles nées au Canada. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a pour effet d'augmenter la présence à moyen terme chez les personnes nées dans un autre pays, mais pas pour celles nées au Canada. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sont positifs (diminution) pour les personnes nées au Canada, mais pas pour celles nées dans un autre pays. Pour cette clientèle, on note des effets différents selon le lieu de naissance.

Tableau 8.3.4.1

Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Présence à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-24,4 ***	-2,7	0,5	-1,4	1,2	-5,3	-5,4 **	7,0
12 à 18 mois	-25,5 ***	-7,8 *	-3,0	-4,6 *	-1,4	-2,9	-6,9 ***	1,0
18 mois	-20,5 ***	-3,7	-2,4	-3,5	0,1	-3,9	-4,4 *	5,6
Présence ponctuelle (%)	-20,2 ***	-6,4	-1,9	-5,8 **	0,4	6,1 ***	-8,7 ***	2,2
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-31,0 ***	-11,8 ***	0,4	-3,3	-0,2	-1,2	-9,0 ***	0,8
12 à 18 mois	-26,5 ***	-10,5 **	-1,8	-4,6	-0,4	0,8	-8,2 ***	-2,2
18 mois	-29,5 ***	-11,4 ***	-0,3	-3,7	-0,3	-0,5	-8,7 ***	-0,2
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	-22,9 ***	-3,5	0,5	-2,3	0,9	-1,0	-5,4 ***	-3,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05) selon le lieu de naissance.

8.3.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.3.5.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assurance-emploi chez les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada, mais a peu, voire pas, d'effet pour les prestataires nés dans un autre pays. Les effets diffèrent selon le lieu de naissance sur plusieurs indicateurs pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi pour les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada, ou non. Cet effet s'estompe toutefois à moyen terme. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi pour les prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation et ce, tant en termes de présence que de temps passé à ce régime. Chez les prestataires nés dans un autre pays, l'effet se limite à la présence à l'assurance-emploi, mais il est plus marqué que chez ceux nés au Canada, à moyen terme. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter, principalement à court terme, le recours à l'assurance-emploi, tant chez les personnes nées au Canada que celles nées dans un autre pays. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assurance-emploi chez ceux nés au Canada, mais pas chez ceux nés dans un autre pays. Pour les personnes sans soutien public du revenu, les mesures actives ont pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi pour les personnes nées au Canada, ou non. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi pour les personnes nées au Canada. Pour ceux nés dans un autre pays, l'effet se limite à la présence à l'assurance-emploi mais l'effet est plus marqué que chez ceux nés au Canada, à moyen terme. Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi tant chez les personnes nées au Canada que celles nées dans un autre pays.

Tableau 8.3.5.1

Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le lieu de naissance

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Présence à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	6,2 ***	-0,6	7,8 ***	11,6 ***	-14,8 ***	-26,8 ***	4,6 **	9,0
12 à 18 mois	1,4	-2,0	4,7 *	7,7 ***	-9,8 **	-2,0	0,9	-0,1
18 mois	4,9 ***	-1,3	7,7 ***	15,2 ***	-12,6 ***	-27,1 ***	4,6	8,0
Présence ponctuelle (%)	4,3 ***	-0,5	-1,3	-0,4	-5,3	0,5	-0,9	-4,5
Proportion de temps à l'assurance-emploi (%)								
12 mois	5,2 ***	0,8	5,2 ***	4,5 ***	-10,6 ***	-3,5	2,5 *	4,8 **
12 à 18 mois	2,7 **	0,0	4,1 ***	2,8 ***	-3,7	-5,4	2,5 **	4,8 **
18 mois	4,3 ***	0,6	4,9 ***	4,0 ***	-8,3 ***	-4,1	2,5 **	4,8 **
Différence du temps passé à l'assurance-emploi (%)	7,1 ***	2,1 *	2,9 **	3,5 ***	-15,8 ***	-8,2	8,8 ***	13,5 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

8.3.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.3.6.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, principalement à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et activités d'Emploi-Québec chez les prestataires de l'assistance sociale nées au Canada ou non. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter, principalement à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec pour les personnes sans soutien public du revenu nées au Canada ou non. À moyen terme, cet effet s'inverse chez les deux groupes. Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada, ou non. Chez les prestataires nés au Canada, la participation a aussi pour effet de diminuer le recours aux autres mesures et services d'Emploi-Québec à court terme et de l'augmenter légèrement à un peu plus long terme. Chez les prestataires immigrants, on note plutôt un effet d'augmentation à court terme. Cet effet diffère selon le lieu de naissance. Pour les deux groupes, ces effets s'estompent toutefois avec le temps.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude, particulièrement chez les personnes nées dans un autre pays. Pour les deux groupes, ces effets s'estompent avec le temps. Les effets sur la présence aux mesures à l'étude dans les périodes de 12 à 18 mois et de 18 mois après la participation sont plus importants chez les personnes immigrantes.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation aux mesures actives augmente, principalement à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec chez les prestataires de l'assistance sociale nées au Canada ou non. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation augmente, à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec chez les personnes nées au Canada et celles nées dans un autre pays. Cet effet s'inverse à moyen terme pour les deux groupes. Chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation augmente le recours aux mesures à l'étude pour les personnes nées au Canada ou non. Pour les prestataires nés au Canada, elle a aussi pour effet de diminuer, à court terme, le recours aux autres mesures et services d'Emploi-Québec et de l'augmenter à un peu plus long terme. Chez ceux nés dans un autre pays, on observe uniquement l'accroissement du recours aux autres mesures et services. Pour les deux groupes, cet effet s'estompe avec le temps. Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude, particulièrement chez les personnes nées dans un autre pays. Pour les deux groupes, ces effets s'estompent avec le temps. Les effets sur la présence aux mesures à l'étude dans les périodes de 12 à 18 mois et de 18 mois après la participation sont plus importants chez les personnes immigrantes.

Tableau 8.3.6.1

**Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec
des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut
au soutien public du revenu et le lieu de naissance**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Mesures à l'étude (%)								
12 mois	10,3 ***	11,4 ***	6,4 ***	9,3 ***	6,2 ***	8,1 *	8,1 ***	14,6 ***
12 à 18 mois	2,0	4,2 *	3,8 ***	3,1	3,7 ***	5,8 ***	1,3	8,7 ***
18 mois	10,0 ***	14,6 ***	9,6 ***	11,9 ***	9,0 ***	12,3 **	8,2 ***	18,2 ***
Ponctuelle	3,7 *	5,2 **	-17,7 ***	-17,4 ***	-0,8	4,7 ***	2,5 **	2,2
Autres mesures et activités (%)								
12 mois	9,0 ***	9,4 ***	11,0 ***	11,3 ***	-10,9 ***	9,1 *	2,9	7,8
12 à 18 mois	6,2 ***	1,8	5,2 ***	3,2	3,0 **	2,7 *	1,2	4,1 *
18 mois	13,8 ***	10,5 ***	15,5 ***	13,8 ***	-8,4 **	11,3 **	6,3 ***	10,9 *
Ponctuelle	3,8	4,3	-11,6 ***	-9,9 ***	1,6	2,9	1,1	3,3

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

8.3.7 La vie sociale et professionnelle

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.3.7.1 montre que la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur le revenu personnel, l'amélioration des revenus, l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation, ainsi que la qualité de vie en général pour les prestataires de l'assistance sociale nés au Canada. On observe aussi des effets positifs sur ces aspects chez les personnes immigrantes, mais ceux-ci ne sont statistiquement significatifs que sur l'amélioration du revenu et la motivation à travailler et à améliorer sa formation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée sur ces aspects selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les personnes sans soutien public du revenu, nées au Canada, la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur le revenu personnel, l'amélioration du revenu et la motivation à travailler et à améliorer sa formation. Chez les personnes immigrantes, elle améliore le revenu personnel. L'effet des mesures actives sur la perception de l'amélioration du revenu diffère selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation pour les prestataires de l'assurance-emploi nés au Canada. Aucun effet probant n'est observé chez les prestataires nés dans un autre pays. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le lieu de naissance, quant aux effets des mesures actives sur les aspects liés à la vie sociale et professionnelle pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi et sur la qualité de vie en général pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada ou non. Chez les personnes nées au Canada, on note aussi un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation. L'effet des mesures sur ce dernier aspect diffère selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

Tableau 8.3.7.1

**Les résultats nets sur certains aspects liés à la vie sociale et professionnelle
des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut
au soutien public du revenu et le lieu de naissance**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Revenu personnel (de +1 à +8)	0,48 ***	0,22	0,41 **	0,49 **	0,04	-0,81	0,04	0,26
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,20 ***	0,13 *	0,21 ***	-0,03	-0,06	-0,03	0,02	0,15
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -1 à +1)	0,46 ***	0,17	0,23	-0,01	0,19	-0,07	0,25 ***	0,45 **
Modification de la motivation (de -2 à +2)	0,40 ***	0,29 **	0,16 *	0,03	0,24 ***	0,18	0,31 ***	-0,06
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,77 ***	0,33	0,36	0,09	0,26	-0,39	0,46 ***	0,81 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon le lieu de naissance.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation aux mesures actives a des effets positifs sur tous les aspects de la vie sociale et professionnelle pour les personnes nées au Canada et sur quelques aspects seulement pour celles nées dans un autre pays. Pour les personnes sans soutien public du revenu, les mesures ont surtout des effets positifs sur le revenu personnel et, pour celles nées au Canada, sur la perception d'une amélioration du revenu. L'effet des mesures sur ce dernier aspect diffère

selon le lieu de naissance pour cette clientèle. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation pour ceux nés au Canada et aucun effet probant pour ceux nés dans un autre pays. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada ou non, les mesures ont des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi, ainsi que sur la qualité de vie en général. Pour celles nées au Canada, la participation a aussi un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation, mais pas pour celles nées dans un autre pays. Cet effet diffère selon le lieu de naissance pour cette clientèle.

8.3.8 Synthèse

Les effets des mesures diffèrent selon le statut eu égard au soutien public du revenu et parfois aussi selon le lieu de naissance chez des participants de même statut. Les différences observées sont les suivantes :

- Chez les prestataires de l'assistance sociale, les effets des mesures sur l'insertion en emploi, la diminution du recours à l'assistance sociale et le revenu personnel sont plus positifs pour les personnes nées au Canada. En revanche, l'effet des mesures sur l'augmentation du recours à l'assurance-emploi concerne uniquement les personnes nées au Canada. La participation réduit le délai encouru pour trouver un emploi chez les prestataires nés au Canada, alors qu'elle a un effet positif sur le salaire horaire de l'emploi occupé après la participation chez les personnes immigrantes. Elle a aussi des effets positifs sur l'emploi occupé 27 mois en moyenne après la participation chez les prestataires immigrants, mais pas chez ceux nés au Canada.
- Chez les personnes sans soutien public du revenu, l'effet sur l'insertion en emploi est plus fréquemment positif chez les personnes immigrantes. Par contre, l'effet sur l'amélioration perçue du revenu concerne uniquement les personnes nées au Canada. Par ailleurs, la participation a des effets positifs sur la qualité de l'emploi occupé après la participation chez les personnes nées au Canada, mais pas chez celles nées dans un autre pays. Concernant l'emploi occupé 27 mois en moyenne après la participation, l'effet sur le lien avec l'expérience de travail ou la formation est positif pour les personnes immigrantes seulement.
- Chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a un effet positif sur l'amélioration de la situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation pour ceux nés au Canada mais pas ceux nés dans un autre pays. Elle a même un effet négatif sur la présence en emploi, 27 mois après la participation, pour les participants nés dans un autre pays. La participation fait en sorte que l'emploi occupé après la participation est moins saisonnier chez les prestataires nés au Canada alors qu'il est davantage en lien avec l'expérience de travail de ceux nés dans un autre pays. Chez ces derniers, on note aussi un effet négatif (augmentation) sur la présence à l'assistance sociale au moment du sondage, soit 27 mois après la participation. En revanche, l'effet positif (diminution) sur la présence à l'assurance-emploi est plus marqué, à moyen terme, chez les prestataires nés dans un autre pays. Ces effets diffèrent selon le lieu de naissance.
- Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les effets sur la diminution du recours à l'assistance sociale et sur l'amélioration de la motivation à travailler et à améliorer sa formation concernent uniquement les personnes nées au Canada. D'autre part, l'effet sur le recours aux mesures à l'étude est plus marqué chez les personnes immigrantes. Par ailleurs, les effets sur le lien avec l'expérience de travail et sur la satisfaction de l'emploi occupé après la participation diffèrent selon le lieu de naissance. Il en est de même de l'effet sur le caractère temporaire de l'emploi occupé 27 mois, en moyenne, après la participation.

8.4 LES PERSONNES QUI COMPLÈTENT OU NON LA PARTICIPATION

Dans le présent chapitre, les prestataires de l'assistance sociale, les prestataires actifs et les anciens prestataires admissibles à l'assurance-emploi, ainsi que les personnes sans soutien public du revenu, sont considérés comme des collectifs homogènes et l'analyse porte sur des sous-groupes particuliers à l'intérieur de chacun de ces collectifs. Cette section s'intéresse à l'impact (effet net) de la participation à au moins une mesure active, c'est-à-dire sans égard à la (aux) mesure(s) suivie(s) sur ces sous-groupes.

8.4.1 L'insertion en emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Les tableaux 8.4.1.1 et 8.4.1.2 montrent sans équivoque que les effets de la participation aux mesures actives sur la présence et le temps passé en emploi sont plus marqués chez les prestataires qui complètent leur participation que chez ceux qui ne la complètent pas. On note, entre autres, que l'effet positif sur la présence en emploi perdure 2 ans après la participation chez ceux qui ont complété la participation, mais pas chez ceux qui ne l'ont pas complétée. Sur tous les indicateurs considérés, les effets diffèrent selon que la participation est complétée ou non.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur la présence en emploi et le temps passé en emploi pour les personnes sans soutien public du revenu qui complètent leur participation, mais pas pour ceux qui ne la complètent pas. Des différences sont observées entre les groupes sur certains indicateurs du temps passé en emploi. L'effet sur la présence en emploi au moment du sondage, soit en moyenne 27 mois après la participation, diffère aussi selon que la participation est complétée, ou non, pour les personnes sans soutien public du revenu.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

À court terme, la participation à une des mesures actives à l'étude n'a pas d'effet probant sur la présence en emploi pour les prestataires de l'assurance-emploi qu'ils aient complété, ou non, la participation. À moyen terme, on note un effet négatif sur la présence en emploi chez ceux qui ne l'a complètent pas et toujours pas d'effet probant chez ceux qui la complètent. Par contre, la participation a des effets positifs sur le temps passé en emploi chez les prestataires qui complètent leur participation mais pas chez ceux qui ne la complètent pas. Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes, quant aux effets des mesures actives sur ces aspects de l'insertion en emploi pour les prestataires de l'assurance-emploi.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Les effets de la participation aux mesures actives sur la présence et le temps passé en emploi sont positifs pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi qui complètent leur participation, mais pas pour ceux qui ne la complètent pas. Des différences statistiquement significatives sont observées entre les deux groupes sur la plupart des indicateurs concernant ces aspects de l'insertion en emploi pour cette clientèle.

Tableau 8.4.1.1

Les résultats nets sur la présence en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Présence en emploi (%)								
12 mois	18,5 ***	8,5 **	6,6 *	1,8	-3,9	-4,2	10,9 ***	2,9
12 à 18 mois	18,9 ***	7,0 *	9,1 **	5,0	-3,5	-3,2	10,5 ***	-0,5
18 mois	20,2 ***	8,8 **	6,1 **	2,9	-3,4	-2,4	10,7 ***	2,1
Ponctuelle 27 mois (%)	11,6 ***	2,5	15,6 ***	1,8	-3,1	-11,9 *	9,5 ***	-5,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

Tableau 8.4.1.2

Les résultats nets sur le temps passé en emploi des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
En emploi (%)								
12 mois	10,9 ***	1,6	7,3 ***	-3,8	6,8 **	0,6	5,5 **	-2,1
12 à 18 mois	16,2 ***	3,3	7,7 **	-0,1	2,8	1,3	11,1 ***	-1,2
18 mois	12,9 ***	0,6	8,7 ***	-1,1	5,3 *	1,5	8,3 **	-2,1
Emploi à temps plein (%)								
12 mois	11,0 ***	3,0 *	8,2 ***	-2,9	7,1 **	3,5	4,9 *	1,5
12 à 18 mois	14,3 ***	3,1	8,0 ***	-0,5	3,4	3,2	9,2 ***	-1,6
18 mois	12,3 ***	1,9	9,0 ***	-1,9	5,9 **	4,1	6,8 ***	-0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.4.1.3 montre que la participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération après la participation pour les prestataires de l'assistance sociale qui complètent leur participation, mais pas, à une exception près, pour ceux qui ne la complètent pas. Par ailleurs, les prestataires de l'assistance sociale qui ont complété leur participation aux mesures actives ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants de même statut (tableau 8.3.1.4). Des effets positifs, mais moindres sont observés sur l'amélioration de la rémunération pour ceux qui n'ont pas complété leur participation. Sur tous les indicateurs considérés, les effets diffèrent selon que la participation est complétée, ou non.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures de travail et la rémunération après la participation pour les personnes sans soutien public du revenu qui complètent leur participation, mais pas pour celles qui ne la complètent pas. Les effets diffèrent d'ailleurs sur quelques indicateurs. On note aussi des effets positifs sur l'amélioration du temps travaillé à temps plein et du nombre d'heures travaillées entre l'année précédant et celle suivant la participation pour les personnes qui ont complété leur participation, mais pas pour celles qui ne l'ont pas complétée. Toutefois, on n'observe pas de différences statistiquement significatives, selon que la participation est complétée ou non sur ces derniers aspects pour cette clientèle.

Tableau 8.4.1.3

**Les résultats nets sur les heures travaillées et la rémunération d'emploi
des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien
public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Heures travaillées (h)								
12 mois	196 ***	53	156 ***	-45	153 **	22	125 **	8
12 à 18 mois	136 ***	38	77 ***	6	40	29	115 ***	-14
18 mois	341 ***	55	252 ***	-20	190 *	73	267 ***	-12
Rémunération d'emploi (\$)								
12 mois	3423 ***	523	3541 ***	208	-234	-1246	355	-825
12 à 18 mois	1935 ***	4	1792 ***	149	-869	-1974	1363 **	-396
18 mois	5744 ***	170	5194 ***	656	-1469	-3011	2008	-1371
2011 ARC	3566 ***	1208 **	4684 **	-285	4651 **	-1234	1920	-2095 *

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05)
selon que la participation est complétée, ou non.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures travaillées pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont complété la participation. Sur la rémunération, les effets ne sont généralement pas probants sauf sur les revenus d'emploi en 2011 selon l'ARC. Chez les prestataires qui ne l'ont pas complétée, aucun effet probant n'est observé. Par ailleurs, les prestataires qui ont complété leur participation ont davantage amélioré leur situation d'emploi, comparativement aux non-participants, ce qui n'est pas le cas de ceux qui n'ont pas complété leur participation.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets positifs sur les heures travaillées après la participation, parfois sur la rémunération, pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi ayant complété leur participation. Pour celles qui ne l'ont pas complété, les effets sont nuls ou négatifs. On note aussi des effets positifs sur l'amélioration de la situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation pour les personnes qui ont complété leur participation, mais pas celles qui ne l'ont pas complété. Les différences d'effets selon que la participation est complétée ou non, sont statistiquement significatives sur plusieurs indicateurs.

Tableau 8.4.1.4

**Les résultats nets sur les changements de la situation d'emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu
et le fait d'avoir complété, ou non, la participation**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Différence du temps travaillé (%)	16,0 ***	3,0	5,2	6,8	8,3 ***	3,0	5,2 **	-2,3
Différence du temps travaillé à temps plein (%)	14,9 ***	3,2 *	7,3 *	3,9	7,4 ***	5,1	4,5	-1,3
Différence du nombre d'heures travaillées	283 ***	77	132 *	107	214 ***	110	113 **	-18
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3934 ***	1164 **	1301	1689	1402	2181	1382	606
Différence de rémunération d'emploi – ARC (\$)	4783 ***	1765 **	4412	2443	3578 *	-2362	3967 ***	47

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$)
selon que la participation est complétée, ou non.

En bref. Les effets des mesures actives sur l'insertion en emploi diffèrent selon que la participation a été complétée ou non. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les effets sont plus positifs, lorsque la participation est complétée. Il en est généralement de même pour les personnes sans soutien public du revenu et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, on note des effets positifs uniquement chez ceux qui complètent leur participation.

8.4.2 Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les prestataires de l'assistance sociale

Pour les prestataires de l'assistance sociale, le délai encouru pour obtenir un emploi après la participation (date butoir) est plus court, lorsque la participation est complétée (tableau 8.3.2.1). La participation n'a pas d'effet sur le niveau de compétence de l'emploi, qu'elle soit complétée ou non (tableau 8.1.2.2). Par contre, le fait de compléter la participation a des effets positifs sur les liens entre l'emploi et l'expérience de travail ou la formation, de même que sur la satisfaction envers l'emploi (tableau 8.3.2.3). La participation non complétée a uniquement un effet positif, sauf sur la satisfaction de l'emploi. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a un effet positif sur le salaire horaire de l'emploi pour les personnes sans soutien public du revenu qui complètent leur participation. Il en est de même du niveau de compétence, du lien avec la formation et de la satisfaction envers l'emploi. Lorsque la participation n'est pas complétée, on note uniquement un effet positif sur le niveau de compétence. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a un effet positif sur la précarité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation que celle-ci soit complétée ou non. Ainsi, cet emploi est moins fréquemment temporaire ou saisonnier. Par contre, on note un effet négatif sur le salaire horaire, du moins pour ceux qui complètent la participation. Ajoutons que pour ceux qui la complètent, la participation a un effet positif sur le lien entre l'emploi obtenu et la formation. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Tableau 8.4.2.1

Les résultats nets sur le délai et la qualité de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Délai (semaines)	-8,2 ***	0,5	-2,7	1,6	-0,9	1,0	-0,8	1,2
Emploi temporaire (%)	2,0	0,9	-2,7	7,5	-7,9 **	-11,1 *	2,9	6,5
Emploi saisonnier (%)	-3,3	-4,7	-1,9	-1,3	-8,3 **	-10,1	2,4	-4,5
Salaire horaire (\$)	1,09	-0,60	1,34 **	0,50	-1,61 *	-0,50	-1,11 *	-0,61

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Pour les admissibles de l'assurance-emploi, la participation semble avoir un effet négatif sur le salaire horaire, que la participation soit complétée ou non. En revanche, on note un effet positif sur le lien entre l'emploi et la formation, lorsque la participation est complétée. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Tableau 8.4.2.2

Les résultats nets sur les compétences liées à l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,1	-0,1	0,2 **	0,2 *	0,1	0,1	0,0	0,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05) selon que la participation est complétée, ou non.

Tableau 8.4.2.3

Les résultats nets sur les liens avec l'emploi occupé dans l'année suivant la participation des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Lien avec expérience (de 0 à +2)	0,21 **	0,03	0,09	0,19	0,06	-0,03	0,03	0,09
Lien avec formation (de 0 à +2)	0,32 ***	0,11	0,26 ***	0,08	0,21 ***	0,06	0,20 ***	0,13
Correspond au souhait (%)	19,2 ***	13,3 *	12,2 ***	7,8	4,0	0,9	5,9	-6,5

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative (p< 0,05) selon que la participation est complétée, ou non.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu, la participation a davantage d'effets positifs sur les caractéristiques de l'emploi lorsque les participants complètent leur participation. Pour les prestataires actifs et les personnes admissibles de l'assurance-

emploi, le fait de compléter la participation n'entraîne pas l'obtention d'un emploi de meilleure qualité que ceux qui ne l'ont pas complétée.

8.4.3 Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les prestataires de l'assistance sociale

Chez les prestataires de l'assistance sociale, la participation, complétée ou non, fait en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment saisonnier (tableau 8.4.3.1). Toutefois, lorsqu'elle est complétée, la participation a aussi des effets positifs sur le niveau de compétence et sur le lien entre cet emploi et l'expérience de travail ou la formation (tableau 8.4.3.2). Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation, complétée ou non, a peu d'effet sur l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation. Le seul effet notable est que l'emploi correspond davantage au souhait, lorsque la participation est complétée. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

Chez les prestataires de l'assurance-emploi, on observe que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est moins fréquemment temporaire que la participation soit complétée ou non. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives entre les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation fait en sorte que l'emploi occupé au moment du sondage, soit 27 mois en moyenne après la participation, est davantage en lien avec l'expérience de travail ou la formation, que la participation soit complétée ou non. L'effet est toutefois statistiquement significatif lorsque la participation est complétée. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives sur les effets sur les caractéristiques de l'emploi, selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation semble avoir davantage d'effets positifs sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, lorsque la participation est complétée. Pour les autres clientèles, les effets sur les caractéristiques de l'emploi ne diffèrent pas selon que la participation soit complétée ou non.

Tableau 8.4.3.1

Les résultats nets sur la précarité de l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Emploi temporaire (%)	0,4	-0,7	-1,5	3,6	-7,8 *	-15,2 ***	1,8	1,0
Emploi saisonnier (%)	-6,3 *	-11,6 **	2,8	3,3	-6,6	-7,9	2,6	-2,0
Emploi à temps plein (%)	8,1	9,6	-3,1	1,8	3,5	-0,7	3,5	5,2

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

Tableau 8.4.3.2

Les résultats nets sur les compétences et les liens avec l'emploi occupé au moment du sondage des participants aux mesures actives à l'étude ayant occupé un emploi durant cette période selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Niveau de compétence (de +1 à +5)	0,18 **	0,18	0,05	0,02	0,16	0,07	-0,06	0,10
Lien avec expérience ou formation (de 0 à +2)	0,26 ***	0,13	0,09	0,12	0,06	0,00	0,12 **	0,13
Correspond au souhait (%)	9,8	7,4	6,9 **	3,3	2,2	-2,7	5,0	-2,1

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

8.4.4 Le recours à l'assistance sociale

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.4.4.1 montre que la participation, complétée ou non, diminue significativement le recours à l'assistance sociale chez les prestataires de ce régime, que ce soit en termes de présence ou de temps passé à l'assistance sociale. Les effets sont toutefois plus importants lorsque la participation est complétée.

Les personnes sans soutien public du revenu

Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation aux mesures actives a quelques effets positifs (diminution) sur le recours à l'assistance sociale, lorsque celle-ci est complétée. Aucune différence statistique n'est observée quant aux effets sur le recours à l'assistance sociale, selon que la participation est complétée, ou non, pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

Pour les prestataires de l'assurance-emploi, on note peu d'effets sur les recours à l'assistance sociale, que la participation ait été complétée ou non, cette clientèle continuant à avoir peu recours à ce programme. On note tout de même quelques effets négatifs (augmentation) sur le recours à l'assistance sociale à court terme chez ceux qui n'ont pas complété leur participation mais ces effets sont faibles et aucune différence statistiquement significatives n'est observée selon que la participation est complétée ou non.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi nées au Canada, les mesures ont pour effet de diminuer le temps passé à l'assistance sociale lorsque la participation est complétée. Lorsqu'elle n'est pas complétée, la participation a un effet négatif (augmentation) sur la présence à l'assistance sociale à court terme. Cet effet diffère d'ailleurs selon que la participation est complétée ou non.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur le recours à l'assistance sociale et ces effets sont plus importants, lorsque la participation est complétée. Pour les personnes sans soutien public du revenu et les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation complétée, ou non, a peu d'effets sur le recours à l'assistance sociale. Pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi, on note des effets positifs (diminution) sur le temps passé à l'assistance sociale, lorsque la participation est complétée et un effet négatif à court terme sur la présence à ce régime lorsqu'elle n'est pas complétée.

Tableau 8.4.4.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assistance sociale des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu
et le fait d'avoir complété, ou non, la participation**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Présence à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-18,3 ***	-10,5 ***	-0,9	4,7	-0,3	4,2	-0,8	7,3 **
12 à 18 mois	-22,7 ***	-8,7 **	-4,0 **	0,9	-1,5	-1,4	-3,0	3,4
18 mois	-16,1 ***	-8,5 ***	-2,6	3,7	-0,4	2,4	0,4	6,3
Présence ponctuelle (%)	-16,4 ***	-4,8	-2,8	-2,1	1,7	0,7	-3,7 *	-1,7
Proportion de temps à l'assistance sociale (%)								
12 mois	-27,4 ***	-12,8 ***	-1,3	0,9	-0,6	2,1 *	-5,3 **	1,1
12 à 18 mois	-23,9 ***	-10,4 ***	-3,3 *	1,2	-0,1	0,2	-4,9 ***	0,7
18 mois	-26,2 ***	-12,0 ***	-2,0	1,0	-0,5	1,5	-5,2 **	1,0
Différence du temps passé à l'assistance sociale (%)	-17,7 ***	-6,1 **	-0,8	1,3	0,0	2,6 *	-5,2 ***	-2,7

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$)
selon que la participation est complétée, ou non.

8.4.5 Le recours à l'assurance-emploi

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.4.5.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assurance-emploi chez les prestataires de l'assistance sociale, lorsque la participation est complétée, mais pas lorsqu'elle ne l'est pas. Les effets sur le temps passé à l'assurance-emploi diffèrent selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi pour les personnes sans soutien public du revenu qui complètent leur participation. Pour celles qui ne la complètent pas, on note un effet sur la présence à court terme mais pue, ou pas, d'effets sur le temps passé à l'assurance-emploi. Les effets sur le temps passé à l'assurance-emploi diffèrent selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi pour les prestataires de ce régime au moment de commencer leur participation, et ce que la participation soit complétée ou non. Aucune différence statistiquement significative n'est observée sur les effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter légèrement et à court terme le recours à l'assurance-emploi lorsque la participation est complétée. Lorsqu'elle n'est pas complétée, la participation a un effet négatif (augmentation) sur le temps passé à l'assurance-emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée sur les effets des mesures actives sur le recours à l'assurance-emploi, selon que la participation soit complétée ou non pour cette clientèle.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les personnes sans soutien public du revenu et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a pour effet d'augmenter légèrement le recours à l'assurance-emploi, lorsque la participation est complétée. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi que la participation soit complétée ou non.

Tableau 8.4.5.1

**Les résultats nets sur le recours à l'assurance-emploi des participants
aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu
et le fait d'avoir complété, ou non, la participation**

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Présence à l'assurance- emploi (%)								
12 mois	4,2 **	-1,2	9,6 ***	7,4 **	-19,4 ***	-14,8 **	8,2 ***	1,3
12 à 18 mois	0,8	-1,9	3,8 *	3,4	-8,8 **	-6,3	2,9	-1,0
18 mois	3,0 *	-2,1	8,6 ***	11,2 ***	-17,0 ***	-13,9 *	7,8 ***	1,6
Présence ponctuelle (%)	3,3 **	0,2	-0,3	-3,3	-5,9	3,8	-0,7	-2,7
Proportion de temps à l'assurance- emploi (%)								
12 mois	5,0 ***	0,2	6,1 ***	2,2	-10,6 ***	-10,6 ***	3,5 ***	1,3
12 à 18 mois	2,1 **	-0,4	4,2 ***	0,4	-3,4	-3,3	3,5 ***	1,0
18 mois	4,0 ***	0,0	5,4 ***	1,6 *	-8,2 ***	-8,2 ***	3,5 ***	1,2
Différence du temps passé à l'assurance- emploi (%)	6,6 ***	1,5 ***	4,2 ***	1,0	-14,8 ***	-16,7 ***	11,6 ***	8,9 ***

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$)
selon que la participation est complétée, ou non.

8.4.6 L'utilisation d'autres mesures et services d'Emploi-Québec

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.4.6.1 montre que la participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec, que la participation à l'étude soit complétée ou non. L'effet sur le recours aux mesures à l'étude sur la période de 18 mois est plus marqué lorsque la participation n'est pas complétée.

Les personnes sans soutien public du revenu

La participation complétée ou non a pour effet d'augmenter, à court terme, le recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec pour les personnes sans soutien public du revenu. À moyen terme, cet effet s'inverse que la participation soit complétée ou non. Aucune différence statistiquement significative n'est observée concernant les effets des mesures actives sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec, selon que la participation soit complétée ou non pour cette clientèle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude pour les prestataires de l'assurance-emploi, que la participation à l'étude soit complétée ou non. Cet effet s'estompe à moyen terme. La participation a aussi pour effet de réduire, du moins à court terme, le recours aux autres mesures et activités d'Emploi-Québec. Par contre, à moyen terme, ceux qui n'ont pas complété leur participation y ont davantage recours. Néanmoins aucune différence statistiquement significative n'est observée concernant les effets des mesures actives sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec, selon que la participation soit complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, les mesures ont pour effet d'augmenter le recours aux mesures à l'étude et aux autres mesures et services d'Emploi-Québec, que la participation à l'étude ait été complétée ou non. Aucune différence statistiquement significative n'est observée concernant les effets des mesures actives sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec, selon que la participation soit complétée ou non pour cette clientèle.

En bref. Pour toutes les clientèles, la participation aux mesures à l'étude a pour effet d'augmenter, à court terme, le recours aux mesures à l'étude et aux autres mesures et services d'Emploi-Québec, que la participation à l'étude ait été complétée ou non. Chez les prestataires de l'assistance sociale, cet effet est moindre, lorsque la participation à l'étude est complétée. Chez les personnes sans soutien public du revenu, l'effet s'inverse avec le temps, que la participation à l'étude soit complétée ou non.

Tableau 8.4.6.1

Les résultats nets sur le recours aux mesures et services d'Emploi-Québec des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Mesures à l'étude (%)								
12 mois	8,7 ***	14,0 ***	7,1 ***	10,9 ***	6,1 ***	6,1 ***	8,6 ***	9,6 ***
12 à 18 mois	2,1	6,4 **	3,6 ***	2,1 *	3,6 ***	1,6	3,5 ***	1,3
18 mois	9,3 ***	17,4 ***	10,5 ***	12,2 ***	8,9 ***	7,1 ***	10,4 ***	9,6 ***
Ponctuelle	5,0 ***	4,4	-17,8 ***	-17,8 ***	0,1	3,1	2,5 ***	6,3 **
Autres mesures et activités (%)								
12 mois	9,0 ***	8,7 ***	10,6 ***	12,4 ***	-7,9 **	-6,5	3,5	5,5
12 à 18 mois	3,8 **	5,9 ***	3,8 ***	1,1	2,9 *	-0,2	2,5 *	1,5
18 mois	11,6 ***	14,4 ***	13,8 ***	13,5 ***	-5,5	-7,9	7,5 ***	7,6 **
Ponctuelle	4,3 **	5,6 *	-9,4 ***	-12,5 ***	1,6	6,8 **	2,3	6,2 **

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

8.4.7 La vie sociale et professionnelle

Les prestataires de l'assistance sociale

Le tableau 8.4.7.1 montre que la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur le revenu personnel, l'amélioration du revenu, l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que sur la qualité de vie en général pour les prestataires de l'assistance sociale, que la participation soit complétée ou non. Les données ne permettent pas d'établir de différences statistiquement significatives concernant les effets des mesures sur la vie sociale et professionnelle selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes sans soutien public du revenu

Chez les personnes sans soutien public du revenu, la participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur le revenu personnel, lorsque la participation est complétée, mais pas lorsqu'elle ne l'est pas. Cet effet diffère de façon significative selon que la participation est complétée ou non.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi

La participation a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation et ce, que celle-ci soit complétée ou non. Aucune différence statistiquement significative n'est observée concernant les effets des mesures actives sur la vie sociale et professionnelle, selon que la participation soit complétée ou non pour cette clientèle.

Les personnes admissibles de l'assurance-emploi

La participation aux mesures actives a des effets bénéfiques sur l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation, ainsi que sur la qualité de vie en général lorsque la participation est complétée. La participation a tout de même des effets positifs sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation, lorsqu'elle n'est pas complétée, mais elle a aussi un effet négatif sur le revenu personnel. L'effet sur le revenu personnel diffère selon que la participation est complétée ou non.

Tableau 8.3.7.1

Les résultats nets sur certains aspects liés à la vie sociale et professionnelle des participants aux mesures actives à l'étude selon le statut au soutien public du revenu et le fait d'avoir complété, ou non, la participation

INDICATEURS	Prestataires de l'assistance sociale		Sans soutien du revenu		Prestataires de l'assurance-emploi		Admissibles de l'assurance-emploi	
	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète	Complète	Incomplète
Revenu personnel (de +1 à +8)	0,40 ***	0,20 *	0,54 ***	0,03	-0,09	-0,18	0,07	-0,28 *
Modification du revenu (de -1 à +1)	0,18 ***	0,12 **	0,06	0,07	-0,05	-0,12	0,06	-0,11
Modification de l'estime et de la confiance en soi (de -1 à +1)	0,35 ***	0,24 **	0,15	-0,03	0,17	0,13	0,31 ***	0,10
Modification de la motivation (de -2 à +2)	0,37 ***	0,25 ***	0,09	-0,05	0,30 ***	0,24 *	0,30 ***	0,19 **
Qualité de vie (de -4 à +4)	0,60 ***	0,39 **	0,29	-0,10	0,20	0,16	0,54 ***	0,19

Seuils de significativité: * = 10%, **=5%, ***=1%

L'usage de caractères gras indique une différence statistiquement significative ($p < 0,05$) selon que la participation est complétée, ou non.

En bref. Pour les prestataires de l'assistance sociale, la participation a des effets positifs sur tous les aspects considérés de la vie sociale et professionnelle que celle-ci soit complétée ou non. Pour les personnes sans soutien public du revenu, la participation a un effet positif sur le revenu personnel uniquement lorsqu'elle est complétée. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation, complétée ou non, a un effet positif sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation. Pour les

personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a davantage d'effets positifs sur les aspects considérés de la qualité de vie lorsque celle-ci est complétée.

8.4.8 Synthèse

De façon générale, les effets des mesures actives sont plus positifs pour les personnes de même statut, eu égard au soutien public du revenu, qui complètent leur participation que ceux qui ne la complètent pas. Les différences observées sont les suivantes :

- Chez les prestataires de l'assistance sociale, l'effet des mesures sur l'insertion en emploi est plus marqué chez ceux qui complètent la participation, qu'il s'agisse de présence ou de temps passé en emploi, d'heures travaillées ou de rémunération. De plus, l'effet sur la présence en emploi perdure plus de 2 ans après la participation chez ceux qui la complètent, mais pas chez ceux qui ne la complètent pas. Le fait de compléter la participation réduit le temps requis pour obtenir un emploi après la participation et a davantage d'effets positifs sur les caractéristiques des emplois. Les effets sur la diminution du recours à l'assistance sociale sont plus marqués et perdurent jusque 2 ans chez les prestataires qui complètent leur participation. Par contre, les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi lorsqu'ils complètent la participation.
- Chez les personnes sans soutien public du revenu, la participation a des effets positifs sur l'insertion en emploi (présence ou de temps passé en emploi, heures travaillées, rémunération) chez ceux qui complètent la participation, mais pas chez ceux qui ne la complètent pas. De plus, cet effet positif sur l'emploi perdure 2 ans après la participation. Le fait de compléter la participation a un effet positif sur le salaire horaire et d'autres caractéristiques de l'emploi occupé après la participation. Par contre, les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi, lorsqu'ils complètent la participation. Ajoutons que la participation a un effet positif sur le revenu personnel uniquement lorsqu'elle est complétée.
- Chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la participation a des effets positifs sur l'emploi (temps passé en emploi, heures travaillées) et sur l'amélioration de la situation d'emploi lorsque la participation est complétée, mais pas lorsqu'elle ne l'est pas. On note toutefois peu de différence dans la qualité des emplois obtenus par ceux qui complètent leur participation et ceux qui ne la complètent pas. Les effets des mesures sur le recours à l'assistance sociale, le recours à l'assurance-emploi et l'utilisation des mesures et services d'Emploi-Québec ne diffèrent pas selon que la participation à l'étude est complétée ou non pour cette clientèle. Il en est de même des effets sur la vie sociale et professionnelle.
- Chez les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation a des effets positifs sur l'insertion en emploi (présence ou de temps passé en emploi, heures travaillées, rémunération) chez ceux qui complètent la participation, mais pas chez ceux qui ne la complètent pas. De plus, l'effet positif sur l'emploi perdure 2 ans après la participation. On note aussi des effets positifs (diminution) sur le temps passé à l'assistance sociale, lorsque la participation est complétée et un effet négatif à court terme sur la présence à ce régime lorsqu'elle n'est pas complétée. Par contre, les participants recourent un peu plus à l'assurance-emploi, lorsqu'ils complètent la participation. Finalement, la participation a davantage d'effets positifs sur les aspects considérés de la qualité de vie, lorsque celle-ci est complétée.

Conclusion

CONCLUSION

Les résultats bruts montrent clairement que les personnes plus près du marché du travail, tels les prestataires actifs de l'assurance-emploi, retournent en plus grand nombre sur le marché du travail après la participation à une des mesures à l'étude comparativement aux personnes plus éloignées du marché du travail, tels les prestataires de l'assistance sociale. Par contre, les effets nets, c'est-à-dire attribuables à l'intervention, montrent tout aussi clairement que les mesures actives ont davantage d'influence sur le retour en emploi des personnes éloignées du marché du travail que sur le retour en emploi des personnes plus près du marché du travail.

Plus précisément, notre étude montre que, globalement, les mesures actives ont principalement pour effet d'augmenter l'insertion en emploi et les revenus d'emploi des prestataires de l'assistance sociale et des personnes admissibles à l'assurance-emploi. À un niveau moindre, les mesures ont aussi des effets positifs pour les personnes sans soutien public du revenu. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les mesures ont surtout pour effet d'améliorer leur situation d'emploi comparativement à la situation qu'ils vivaient avant la participation. Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, la participation aux mesures actives diminue le recours à l'assistance sociale. Pour leur part, les prestataires actifs de l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu continuent à avoir peu recours à ce programme. Les mesures actives ont aussi pour effet d'augmenter quelque peu, et à court terme, le recours à l'assurance-emploi, sauf pour les participants qui étaient prestataires de ce régime au moment de commencer la participation. Pour ceux-ci, la participation a pour effet de réduire le recours à l'assurance-emploi.

Les mesures actives augmentent aussi, du moins à court terme, la probabilité de recourir aux mesures à l'étude et aux autres mesures et services d'Emploi-Québec après la participation à l'étude, et ce, quel que soit le statut du participant eu égard au soutien public du revenu. Cela peut provenir du fait que les participants qui ne se sont pas rapidement trouvés un emploi reçoivent une préparation intensive à la recherche d'emploi à la suite de la mise à niveau de leurs compétences. Cet effet peut également témoigner de la nécessité de poursuivre le développement de leur employabilité; le parcours réalisé n'étant pas suffisant ou ayant été inadéquat. Enfin, cela peut correspondre aussi, dans certains cas, à une forme de dépendance aux mesures ou aux activités d'Emploi-Québec. Les données ne permettent pas de discriminer entre ces différentes explications.

Les mesures actives ont aussi des effets positifs sur la vie sociale et professionnelle. Pour les prestataires de l'assistance sociale, elles améliorent le revenu personnel, l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que la qualité de vie en général. Pour les personnes sans soutien public du revenu, elles améliorent le revenu personnel. Pour les prestataires de l'assurance-emploi, l'effet touche la motivation à travailler et à améliorer sa formation, alors que pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi, les mesures améliorent les aspects qualitatifs de la vie sociale et professionnelle, soit : l'estime de soi et la confiance en soi, la motivation à travailler et à améliorer sa formation ainsi que la qualité de vie en général.

Comme lors de l'étude précédente (MESSF, 2003), les effets nets varient non seulement selon le soutien public du revenu, mais aussi d'une mesure à l'autre. À ce sujet, il est important de préciser que certaines mesures visent une insertion rapide en emploi, alors que d'autres mesures visent d'abord le développement de l'employabilité. De plus, les mesures actives ciblent des clientèles différentes. Les participants à une mesure donnée peuvent donc présenter des différences sur certains aspects avec les personnes participant à une autre mesure. On ne peut donc s'attendre à ce que des mesures ayant des objectifs différents et qui ciblent des clientèles différentes puissent avoir les mêmes effets.

Sur l'insertion en emploi

La mesure subventions salariales présente des effets positifs sur l'emploi quelle que soit la clientèle considérée. Les effets de cette mesure sont très importants pour les prestataires de l'assistance sociale

et, de façon moindre, pour les personnes sans soutien public du revenu. La mesure formation de la main-d'œuvre a aussi des effets positifs sur l'emploi pour les prestataires de l'assistance sociale ainsi que pour les prestataires actifs et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Pour les personnes sans soutien public du revenu, cette mesure améliore leur présence en emploi. La mesure projets de préparation à l'emploi donne aussi des effets positifs pour les prestataires de l'assistance sociale et, à moyen terme, pour les personnes sans soutien public du revenu. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, cette mesure fait en sorte que leur situation d'emploi après la participation est meilleure que ce qu'elle était auparavant. La mesure soutien au travail autonome a des effets positifs pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. À cet égard, il faut préciser que les prestataires de l'assistance sociale sont peu nombreux à participer à cette mesure et que ceux qui y participent ont, en général, une expérience du travail autonome. Enfin, la mesure service d'aide à l'emploi, lorsqu'elle n'est pas utilisée conjointement à d'autres mesures, a peu d'effets sur l'insertion en emploi et ce, quelque soit la clientèle considérée. Toutefois, le volet clubs de recherche d'emploi de cette mesure a des effets positifs sur l'insertion en emploi pour toutes les clientèles à l'exception des personnes sans soutien public du revenu. Le volet services spécialisés a lui aussi des effets positifs, mais moindres et uniquement pour les prestataires de l'assistance sociale.

Les effets sur l'emploi sont généralement les mêmes chez les femmes et chez les hommes de même statut. Toutefois, pour les personnes sans soutien public du revenu, les effets à court terme sur l'emploi sont plus fréquemment positifs chez les femmes que chez les hommes. Par contre, la présence en emploi à moyen terme est supérieure chez les hommes.

Les effets sur l'emploi diffèrent parfois selon l'âge. Ainsi, chez les personnes sans soutien public du revenu, les effets positifs sur l'emploi touchent surtout les personnes âgées de 30 à 44 ans et celles de 45 ans et plus. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, des effets positifs ont été observés chez les personnes âgées de 45 ans et plus. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les effets sont parfois plus positifs pour les personnes âgées de moins de 30 ans.

Les effets varient aussi selon le lieu de naissance. Ainsi, les effets positifs observés chez les prestataires de l'assistance sociale sont plus élevés chez ceux nés au Canada. Les effets sont aussi plus fréquemment positifs chez les personnes nées au Canada pour les prestataires actifs et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Chez les personnes sans soutien public du revenu, la situation est inversée et ce sont les personnes nées dans un autre pays qui bénéficient le mieux des mesures actives.

Ajoutons que les effets positifs sur l'emploi sont plus marqués chez les personnes ayant complété leur participation que pour celles ne l'ayant pas complétée, et ce quelque soit la clientèle considérée. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, on note des effets positifs pour ceux qui complètent la participation mais pas pour ceux qui ne la complètent pas. Toutefois, aucune différence statistiquement significative n'est observée selon que la participation est complétée ou non pour cette clientèle.

Le recours à l'assistance sociale

Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes admissibles à l'assurance-emploi, l'effet de réduction de l'utilisation de l'assistance sociale est plus marqué pour les mesures subventions salariales et projets de préparation à l'emploi. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les mesures soutien au travail autonome et formation de la main-d'œuvre ont aussi pour effet de réduire le recours à l'assistance sociale. En revanche, la mesure services d'aide à l'emploi a peu d'effet sur l'utilisation de l'assistance sociale par les prestataires de ce régime.

Les effets bénéfiques de la participation aux mesures actives à l'étude sur l'utilisation de l'assistance sociale par les prestataires de ce régime touchent les femmes et les hommes, tous les groupes d'âge, ainsi que les personnes nées au Canada et celles nées dans un autre pays. Les effets sont toutefois plus marqués chez les prestataires âgés de moins de 30 ans et ceux nés au Canada. Pour les personnes

admissibles à l'assurance-emploi, les effets sont davantage présents chez les femmes et chez les personnes nées au Canada.

Pour les prestataires de l'assistance sociale, ces effets sont aussi perceptibles chez les personnes ayant complété leur participation et celles ne l'ayant pas complété. L'effet est toutefois plus important et persiste 2 ans après la participation chez ceux qui ont complété la participation. Pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi, cet effet n'est perceptible que pour ceux qui ont complété la participation.

Le recours à l'assurance-emploi

Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, l'effet de diminution du recours à l'assurance-emploi se manifeste peu importe la mesure, sauf la mesure services d'aide à l'emploi. Notons toutefois que les mesures clubs de recherche d'emploi et services spécialisés de la mesure services d'aide à l'emploi ont eux aussi pour effet de diminuer le recours à l'assurance-emploi de cette clientèle. Pour les prestataires de l'assistance sociale, les personnes admissibles à l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu, l'effet d'augmentation de l'utilisation de l'assurance-emploi est surtout perceptible pour la mesure subventions salariales, laquelle donne un statut de salarié en cours de participation. Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes admissibles à l'assurance-emploi, ces effets sont aussi présents chez ceux qui participent à la mesure de formation de la main-d'œuvre. Dans le cas des personnes admissibles à l'assurance-emploi, les effets ont aussi présents chez ceux qui participent à la mesure services d'aide à l'emploi.

Les effets des mesures sur l'utilisation de l'assurance-emploi sont observés chez les femmes et chez les hommes. Pour les personnes sans soutien public du revenu, l'effet est plus marqué chez les hommes comparativement aux femmes. Selon l'âge, l'effet à court terme est plus marqué chez les 45 ans et plus pour les prestataires de l'assistance sociale et pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi. Ces effets sont aussi perceptibles chez les participants nés au Canada et ceux nés dans un autre pays, sauf pour les prestataires de l'assistance sociale où les effets ne sont présents que chez les participants nés au Canada.

Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu, les effets sur le recours à l'assurance-emploi sont plus marqués chez les personnes ayant complété leur participation comparativement à ceux ne l'ayant pas complété. Une tendance similaire est observée pour les personnes sans soutien public du revenu.

Le recours à d'autres mesures ou activités

Les mesures actives considérées ont presque toutes pour effets d'augmenter, du moins à court terme, la probabilité de recourir à nouveau à une des mesures à l'étude ou à d'autres mesures et services d'Emploi-Québec après la participation à l'étude, et ce, quelle que soit la clientèle. Pour toutes les clientèles, cet effet est plus important chez les participants aux mesures projets de préparation à l'emploi et formation de la main-d'œuvre. Il est utile de préciser que ces résultats sont cohérents avec les objectifs de ces mesures, lesquelles ne visent pas uniquement l'insertion en emploi, mais aussi le développement des compétences. Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi s'ajoute la mesure services d'aide à l'emploi. Mentionnons que le volet session d'information de cette mesure vise à faire connaître les services offerts par Emploi-Québec et à inciter les chercheurs d'emploi à y participer.

Cet effet est observé chez les hommes et chez les femmes, chez tous les groupes d'âge ainsi que chez les participants nés au Canada et ceux nés dans un autre pays. Notons que pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, l'effet est plus marqué chez les femmes, et pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi, il est plus marqué chez les personnes nées dans un autre pays.

L'effet sur le recours aux mesures est présent que la participation à l'étude ait été complétée ou non. Chez les prestataires de l'assistance sociale, cet effet est plus marqué chez ceux qui ne complètent pas la mesure à l'étude.

Les aspects de la vie sociale et professionnelle

Pour toutes les clientèles, la mesure formation de la main-d'œuvre est celle ayant le plus d'effets positifs sur la vie sociale et professionnelle. Pour les prestataires de l'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu, la mesure subventions salariale a aussi des effets positifs importants sur ces aspects.

Les effets des mesures sur les aspects de la vie sociale et professionnelle sont généralement les mêmes chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, pour les prestataires de l'assistance sociale, l'effet des mesures sur le revenu personnel est plus marqué chez les hommes, alors que l'effet sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation est plus élevé chez les femmes.

Les effets sont aussi généralement les mêmes pour les trois groupes d'âge, sauf en ce qui concerne l'effet sur le revenu personnel. Pour les prestataires de l'assistance sociale, l'effet est plus important chez les moins de 30 ans. Chez les personnes sans soutien public du revenu, l'effet tend à croître avec l'âge, bien que les écarts ne soient pas statistiquement significatifs.

Selon le lieu de naissance, on note un effet plus positif sur la perception de la modification du revenu chez les personnes sans soutien public du revenu, nées au Canada, comparativement à celles nées dans un autre pays, et sur la motivation à travailler et à améliorer sa formation chez les personnes admissibles à l'assurance-emploi nées au Canada.

Les effets positifs des mesures actives sur les aspects de la vie sociale et professionnelle sont plus fréquemment présents, lorsque la participation est complétée. Pour les personnes sans soutien public du revenu, l'effet sur le revenu personnel est positif uniquement pour celles qui complètent la participation.

Bibliographie

Ashenfelter, Orley (1978) : *Estimating the effect of training Programs on earnings*. Review of Economics and Statistics, Vol. 6, No. 1, pp. 47-57.

Ashenfelter, Orly and Card, David (1985) : *Using the Longitudinal Structure of Earnings to estimate the effect of Training Programs*. Review of Economics and Statistics, Vol. 67, No. 4, pp. 648-660.

Ashenfelter, O. and C. Rouse (1995) : *Schooling, intelligence, and income in America: Cracks in the Bell Curve*, unpublished mimeograph (Princeton University).

Becker, Sascha O. & Ichino, Andrea (2002) : Estimation of average treatment effects based on propensity scores. The Stata journal, vol. 2, No 4, pp 358-377.

Cook, Thomas D. and Donald T. Campbell (1979) : *Quasi-Experimentation – Design and Analysis Issues for Field Settings*. Houghton Mifflin Cie. Boston, 405 pages.

Hamilton, Gayle, Stephen Freedman, Lisa Gannetian, Charles Michaelopoulos, Johanna Walter, Diana Adams-Ciardullo and Anna Grassman-Pines (2001) : *National Evaluation of Welfare-to-work Strategies – How effective are different welfare-to-work approaches ? Five year adult and child impacts for eleven programs*. Manpower Demonstration Research Corporation.

Heckman, J.J., R. LaLonde and J. Smith (1999). *The Economics and Econometrics of Active Labor Market Programs*, in Handbook of Labor Economics, vol 3, 1865-2097, Elsevier Science BV, North-Holland.

Heckman, J.J., H. Ichimura and P. Todd (1998). *Matching as an econometric evaluation estimator*, Review of economic studies, vol. 65, pp 261-294.

Lise, J., S. Seitz and J. Smith (2005). *Equilibrium Policy Experiments and the Evaluation of Social Programs*, Mimeo, University of Michigan.

MESS (2003) : *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*. Gouvernement du Québec, Québec, 251 pages.

MESS (2005) : *Étude des effets de la mesure active soutien au travail autonome*. Gouvernement du Québec, Québec, 103 pages.